



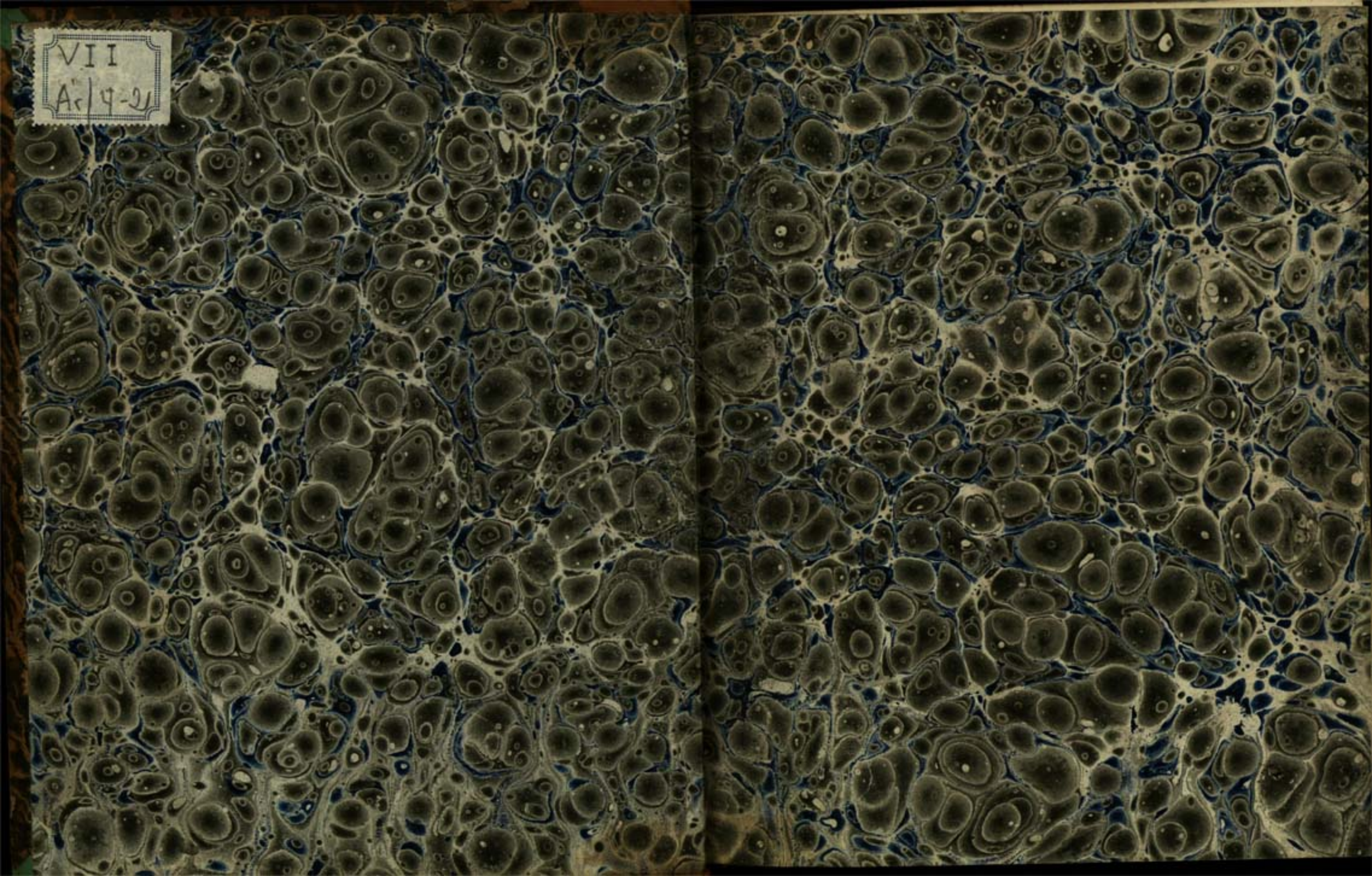
ADANSON
—
HISTOIRE
NATURELLE
DU SÉNÉGAL



VII
Ar/4-2



VII
A^c/4-21





HISTOIRE
NATURELLE
DU
SÉNÉGAL.

COQUILLAGES.

Avec la Relation abrégée d'un Voyage fait en ce pays, pendant les
années 1749, 50, 51, 52 & 53.

Par M. ADANSON, Correspondant de l'Académie Royale
des Sciences.

Ouvrage orné de Figures.

Mediis in finibus orbis,

Sol ubi:

R. 1622



Florentino Apertis

A PARIS;

Chez CLAUDE-JEAN-BAPTISTE BAUCHE, Quai des Augustins, à l'image
Sainte Genevieve, & à Saint Jean dans le Desert.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

HISTOIRE

NATURELLE

DU

SÉNÉGAL.

COGILLAGE

PAR M. ADAMSON, Gouverneur de l'Académie Royale
des Sciences, &c.

Paris chez la Citoyenne

de la Harpe, &c.



PARIS.

chez la Citoyenne de la Harpe, &c.

M. D. C. C. L. V. I.

chez la Citoyenne de la Harpe, &c.



A TRÈS-HAUT

ET

TRÈS-PUISSANT SEIGNEUR

LOUIS DE NOAILLES,

DUC D'AYEN,

Chevalier des Ordres du ROI, Lieutenant-Général
des Armées de SA MAJESTÉ, Capitaine de la
première Compagnie de ses Gardes, Gouverneur
du Roussillon, Capitaine & Gouverneur de
Saint-Germain-en-Laye, &c.

MONSIEUR,



MONSIEUR,



*Le goût que vous avez pour les Sciences me dé-
termine à vous offrir cette partie de l'Histoire Na-
turelle du Sénégal. Elle renferme un grand nombre*

ij

E P I T R E.

d'observations nouvelles & intéressantes sur les Coquillages, avec une relation des différens voyages que j'ai faits dans l'intérieur du pays. Je n'ai rien négligé pour donner tous les agrémens & la perfection convenables aux sujets que je traite dans cet ouvrage, & votre approbation peut seule m'en assurer le succès. Vous m'avez permis de le faire paroître sous vos auspices : j'ai senti toute l'importance de cette grace. Heureux si j'ai réussi à le rendre digne de vous être présenté ! Plus heureux encore si vous daignez l'honorer de votre protection.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant serviteur,

ADANSON.

EXTRAIT DES REGISTRES
de l'Académie Royale des Sciences.

Du 4 Décembre 1756.

MESSIEURS DE REAUMUR & DE JUSSIEU le cadet, qui avoient été nommés pour examiner un Ouvrage de M. ADANSON, Correspondant de l'Académie, intitulé : *Histoire naturelle des Coquillages du Sénégal, précédée d'une courte Relation d'un Voyage fait en ce pays pendant les années 1749, 1750, 1751, 1752, 1753, &c.* en ayant fait leur rapport, l'Académie a jugé que les vues ingénieuses de l'Auteur, son exactitude dans les descriptions, & sa sagacité dans les observations, donnoient lieu de croire que ses travaux seroient reçus favorablement du Public, & étoient dignes de l'approbation de l'Académie. En foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris, le 4 Décembre 1756.

GRANDJEAN DE FOUCHY,
Sec. perpétuel de l'Acad. Royale des Sciences.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A NOS amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juficiers qu'il appartiendra, SALUT : Nous amés LES MEMBRES DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES de notre bonne Ville de Paris, Nous ont fait exposer qu'ils auroient besoin de nos Lettres de Privilège pour l'impression de leurs Ouvrages. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer par tel Imprimeur qu'ils voudront choisir, toutes les recherches ou observations journalières, ou relations annuelles de tout ce qui a été fait dans les assemblées de ladite Aca-

démie Royale des Sciences, les Ouvrages, Mémoires, ou Traités de chacun des Particuliers qui la composent, & généralement tout ce que ladite Académie voudra faire paroître, après avoir fait examiner lesdits Ouvrages, & jugé qu'ils sont dignes de l'impression, en tel volume, forme, marge, caractère, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon leur semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de vingt années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; sans toutefois qu'à l'occasion des Ouvrages ci-dessus spécifiés, ils puissent en imprimer d'autres qui ne soient pas de ladite Académie: Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucune traduction ou extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit des Exposans, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers auxdits Exposans, ou à celui qui aura droit d'eux, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier, & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie; qu'avant de les exposer en vente, les manuscrits ou imprimés qui auront servis de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier, le Sieur DAGUESSEAU, Commandeur de nos Ordres, Chancelier de France; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France; le tout à peine de nullité des présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original; commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dix-neuvième du mois de Mars, l'an de grâce mil sept cent cinquante, & de notre Règne le quarante-deuxième. Par le Roi en son Conseil.

M O L.

Registré sur le Registre 12 de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 430. fol. 309. conformément au Règlement de 1723, qui fait défenses à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'article 108 du même Règlement. A Paris le 5 Décembre 1750.

LE GRAS, Syndic.

FAUTES A CORRIGER.

Dans le Voyage.

- Page 18, ligne 18, semé, lisez semée.
 56, ligne 23, pain de finge, lisez pain de finge.
 82, ligne 1, en marge, 1748, lisez 1749.
 111, ligne 17, sur les côtes, lisez sur les côtés.
 129, ligne 15, qui ne cessa, lisez qui ne cessèrent.
 135, ligne 3, ouanitar, lisez ouanitar.
 161, ligne 2, oublians, lisez oubliant.
 ligne 14, barbes, lisez Arabes.
 163, ligne 25, j'entendis, lisez j'entendois.
 166, ligne 26, cracrelats, lisez cacrelats.
 170, ligne 31, rempli, lisez remplis.
 177, ligne 31, obligé de refter, lisez obligé d'y rester.
 179, ligne 25, à dix lieues du cap Verd, lisez à dix lieues des îles du cap Verd.
 181, ligne 9, après avoir passé toutes, lisez après avoir passé par toutes.
 183, ligne 11, sous le noms, lisez sous le nom.

Dans la Préface, &c.

- Page xx, ligne 16, auxquelles elles sont communes, lisez auxquelles ils sont communs.
 xxiv, ligne 11, ses cornes une longueur, lisez ses cornes ont une longueur.
 lxxij, lxxij, lxxiv, lxxv & suiv. Koman, lisez Kaman.

Dans l'Histoire des Coquillages.

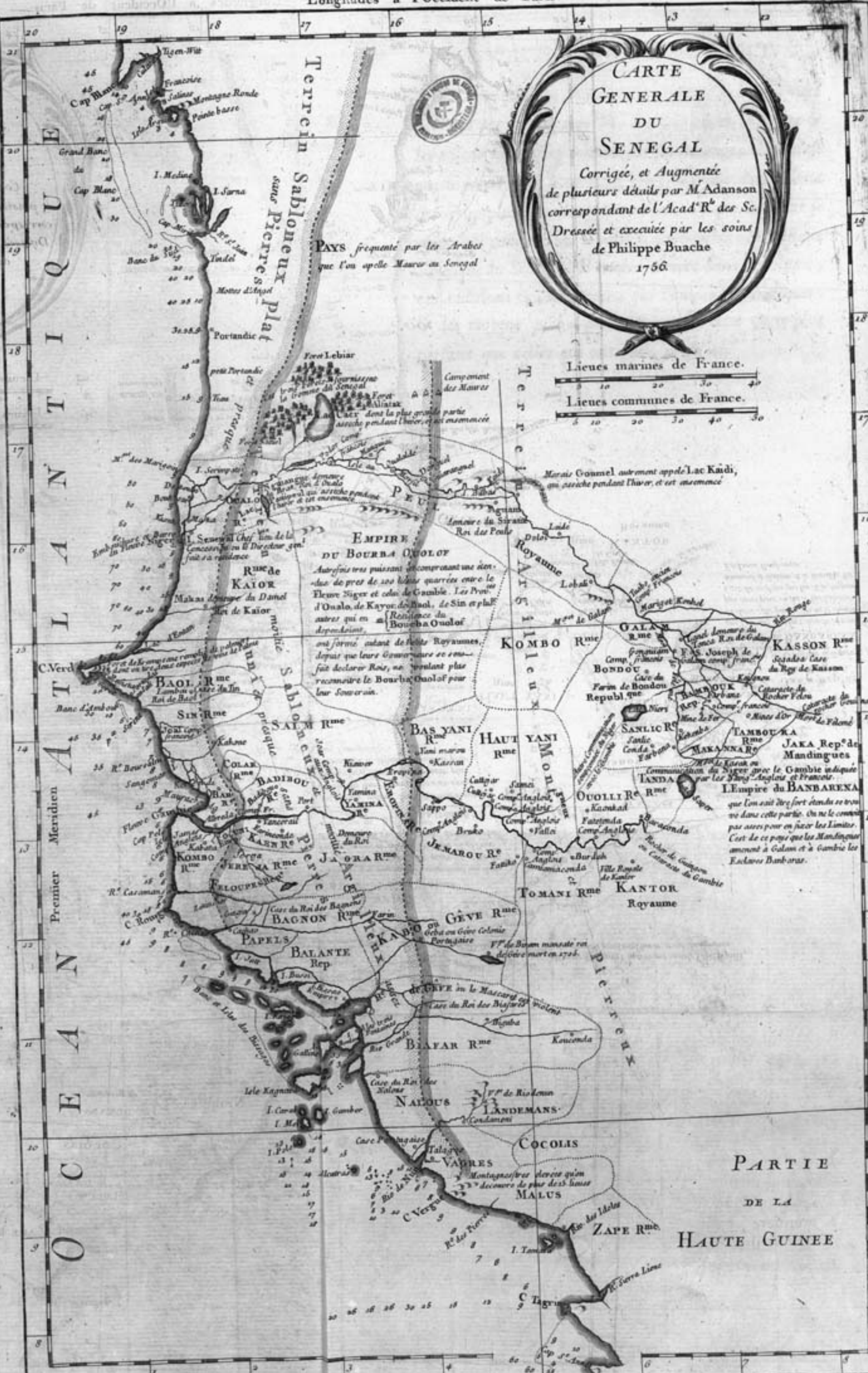
- Page 3, ligne 23, aplati en dessus, lisez aplati en dessous.
 6, ligne 9, au dessus de la tête, lisez au dessous de la tête.
 ligne 17, une fois plus longue, lisez une fois plus longues.
 11, ligne 36, celli-ci, lisez celle-ci.
 23, ligne 29, ordinairement comme avec les yeux, lisez ordinairement avec les yeux.
 65, ligne 4, Erythraea, lisez Erythraea.
 71, ligne 36, il ne s'étend, lisez il ne l'étend.
 83, ligne 25, sanguinis maculis, lisez sanguineis maculis.
 87, ligne 4, quadrata notata, lisez quadrata notæ.
 88, ligne 13, rostro purpurascente, lisez rostro purpurascente.
 159, ligne 9, est fermé, lisez est fermé.
 162, ligne 38, comme on le voit dans, lisez comme dans.
 174, ligne 18, qui partent d'une centre, lisez qui partent d'un centre.
 177, ligne 14, entouré d'une ou deux, lisez entouré d'un ou deux.
 182, ligne 7, ses turbercules, lisez ses tubercules.
 184, ligne 17, de douze petits sillons, lisez de plusieurs petits sillons.
 202, ligne 30, aussi obtus qui puisse l'être, lisez aussi obtus qu'il puisse l'être.
 208, ligne 35, que la demie de, lisez que la moitié de.
 216, ligne 37, chamis aspera, lisez chama aspera.
 227, ligne 35-36, quænum, lisez quarum.
 245, ligne 27, par un nombre, lisez par un grand nombre.
 264, ligne 12, la plus grande a un tuyau, lisez la plus grande est un tuyau.

AVERTISSEMENT.

LA Carte qu'on a mise à la tête de cet Ouvrage, a été exécutée par les soins de M. BUACHE, dont le mérite & les talens sont assez connus par ses ouvrages. Elle n'est que le précis, & , pour ainsi dire, l'extrait d'une Carte beaucoup plus grande & très-détaillée, que l'Auteur se propose de publier dans le volume qui traitera de l'Histoire Physique du Sénégal. Il rendra compte dans ce volume, des additions & changemens que l'on pourra remarquer, & des moyens qu'il a pris pour rendre cette Carte plus parfaite que celles qui ont paru jusqu'ici.

VOYAGE





**CARTE
 GENERALE
 DU
 SENEGAL**
 Corrigée, et Augmentée
 de plusieurs détails par M. Adanson
 correspondant de l'Acad^{me} des Sc.
 Dressée et exécutée par les soins
 de Philippe Buache
 1756

Lieues marines de France.
 Lieues communes de France.



VOYAGE AU SENÉGAL.



Il est peu de personnes au monde qui ne naissent avec une inclination qui se développe & se fortifie avec l'âge. A quelque destination que nous préparant la naissance ou l'éducation, le goût dominant prévaut toujours, & c'est lui qui décide ordinairement du genre d'occupations que nous devons suivre. Un goût particulier pour l'étude de la physique & de l'histoire naturelle, qui se déclara en moi de bonne heure, me fit connoître que l'état ecclésiastique auquel m'avoient destiné mes parens, ne convenoit pas à mes inclinations; & j'abandonnai un bénéfice dont j'étois déjà pourvu, pour me livrer uniquement à l'étude de la Nature.

La botanique fut la partie à laquelle je m'attachai la première, comme une des plus intéressantes, tant par son utilité que par l'agréable variété qu'elle offre. La facilité que je trouvai dans les leçons publiques de

A

PARTIE
 DE LA
 HAUTE GUINEE

M^r de Jussieu au Jardin du Roi, m'y attiroit souvent; & mon assiduité avec ce goût décidé pour cette science, me firent bientôt connoître d'eux. C'est sous ces deux grands maîtres, auxquels je ne puis trop marquer ici ma reconnoissance, que je commençai à entrer dans cette vaste carrière que je cours aujourd'hui. L'esprit d'observation & cette sagacité qui est particulière à M. Bernard de Jussieu, & qu'il sçait si bien inspirer, & pour ainsi dire, naturaliser dans tous ceux qu'un goût semblable rapproche de lui, prirent facilement chez moi, & m'entraînèrent insensiblement de l'étude des plantes à celle des minéraux, de ceux-ci aux animaux, jusqu'aux insectes même & aux coquillages, enfin dans toutes les parties de l'histoire naturelle.

Dès-lors le cabinet du Roi, celui de M. de Reaumur, & celui de M^r de Jussieu me furent ouverts; je puisai là un fonds de connoissances qui me mettoit en état de faire utilement des observations de toute espèce: un peu d'astronomie même ne me parut pas inutile à mon objet, & j'en appris, autant qu'il étoit nécessaire, sous M. le Monnier.

Ce ne fut qu'après avoir travaillé pendant plus de six ans sous les yeux de ces illustres Académiciens, que je déclarai le dessein que j'avois conçu depuis longtems de voyager. Leurs observations sur les différentes branches de l'histoire naturelle de la France, laissoient peu de choses à desirer; je pensai donc que rien ne me seroit plus utile que d'employer ma jeunesse à faire un voyage dans quelque pays éloigné, & peu fréquenté, persuadé que j'en rapporterois beaucoup de connoissances nouvelles pour l'Europe. Je sçavois

que l'Afrique équinoxiale n'avoit été visitée par aucun naturaliste, & que par conséquent j'aurois un vaste champ d'observations à moissonner.

Ce n'étoit pas peu entreprendre, sans doute, que de vouloir exécuter à moi seul un ouvrage qui exige ordinairement les travaux d'un botaniste, d'un physicien, d'un anatomiste & d'un dessinateur. Cette considération ne m'effraya pas néanmoins, & je fis connoître mes intentions à feu mon pere, qui me présenta au commencement de l'année 1748, à M. David, chevalier de l'ordre de S. Michel & directeur de la Compagnie des Indes, dont il étoit fort connu. M. David toujours attentif à ce qui peut être utile au commerce, goûta fort mon dessein, & me témoigna beaucoup de joie d'une entreprise qui pouvoit être aussi avantageuse à la physique qu'au commerce de sa célèbre Compagnie: il m'obtint une place dans les comptoirs de la Concession du Sénégal, avec mon passage sur le premier bâtiment qui partiroit aussi-tôt après la publication de la paix. Je fus ravi de trouver ainsi l'accomplissement de mes desseins, & je partis de Paris le 20 décembre de la même année, pour me rendre au port de l'Orient où se font les embarquemens de la Compagnie.

L'hiver faisoit encore sentir ses rigueurs lorsque je m'embarquai le 3 mars de l'année 1749, sur le vaisseau le *Chevalier Marin*, commandé par M. Dapprès de Mannevillette. Nous mîmes à la voile sur les dix heures du matin, & sortîmes du port accompagnés de deux petits bâtimens destinés à faire route avec nous. Les vents de N-E. nous porterent bientôt en pleine

1748.
20 Decemb.
L'Auteur part
de Paris.

1749.
3 Mars.
Embarque-
quement à
l'Orient.

1749.
Mars.
Marsouins.

mer. Elle étoit belle, tranquille, & nous offroit tous les jours un spectacle charmant. Des milliers de marsouins qui se jouoient autour de notre vaisseau, sembloient nous féliciter de notre heureuse navigation : ils s'élevoient comme en sautant au-dessus de l'eau, de façon qu'on les voyoit en entier ; puis se courbant en arc, ils se plongeotent avec une agilité surprenante, & reparoissoient ensuite, imitant assez par ces mouvemens les ondulations de la mer. C'étoit un plaisir de les voir tantôt avancer de front rangés sur une même ligne, tantôt se croiser les uns les autres comme pour se disputer l'approche du bâtiment ; enfin on ne se lassoit point d'admirer leurs différens jeux, tant ils étoient variés & divertissans.

Vont à la
rencontre du
vent.

On dit que ces poissons vont toujours à la rencontre du vent, & les marins augurent par leur marche, de celui qu'il doit faire. Si cela n'est pas vrai dans toutes les rencontres, ce le fut du moins dans celle-ci. En effet nous ne jouîmes pas long-tems de cette agréable tranquillité. Elle fut bientôt interrompue par des vents contraires, qui soufflèrent du S-E. avec une telle violence, que la mer devint fort grosse en peu de tems. Les bateaux qui étoient à notre suite ne pouvant y tenir, furent dispersés, & nous les perdîmes de vûe jusqu'au jour de notre arrivée au Sénégal. Cependant les vents acqueroient de nouvelles forces, & la mer s'enflait de plus en plus. Nous fûmes obligés de mettre à la cape, & nous essuyâmes en cet état toute la tourmente d'une mer orageuse. Enfin après avoir lutté pendant vingt-un jours contre les mauvais tems, nous doublâmes heureusement le cap Finisterre, qui nous avoit donné tant de mal,

Mauvais tems
sous le Cap Fi-
nisterre.

1749.
Avril.

A peine avions-nous atteint la latitude de 36 degrés, que nous commençâmes à trouver la mer plus belle. Un vent frais de N-N-E. nous faisoit faire tranquillement de belles journées. Nous goûtions après un tems orageux & sombre, la douceur d'un beau climat, lorsque nous eûmes connoissance de terre le 6 d'avril. C'étoit le Pic de Ténérif qui se présentait à nous sous la forme d'une pyramide, ou, plus exactement, d'un cône surbaissé, dont les côtés étoient hérissés de plusieurs pointes. Quoique, suivant notre estime, nous en fussions éloignés de plus de quatorze lieues dans le N-E., il nous paroissoit élevé sous un angle de plus de 5 degrés. A cette distance, il avoit plus l'air d'un nuage que d'une montagne, par sa couleur blanche ; il n'y avoit que sa stabilité qui pût la faire reconnoître. On la voyoit tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des nuages, selon que ceux-ci étoient plus ou moins éloignés de nous. Plus nous en approchions en la tenant toujours au sud-ouest, plus elle sembloit se mettre au niveau des montagnes voisines ; de sorte qu'à quatre lieues de distance il ne fut plus possible de la distinguer d'avec elles. Dans cette position l'île Ténérif ne nous offroit à la vûe qu'un amas de montagnes, si serrées & si rapprochées, qu'on n'en distinguoit que les pointes.

6 Avril.
Vûe du Pic
de Ténérif.

La connoissance que nous avions prise de l'île Ténérif, suivant l'usage pratiqué par les bâtimens qui voyagent sur la côte d'Afrique, suffisoit pour nous guider dans la route que nous avions à faire jusques au Sénégal ; & nous l'aurions poursuivie, si les circonstances présentes l'eussent permis, Mais l'eau & les vi-

On se décide
à faire une re-
lâche.

1749.
Avril.

vres avoient été consommés pour la plus grande partie pendant le retardement occasionné par les contretiens que nous avions essuyés sous le cap Finisterre, & le peu qui restoit ne suffisoit pas pour achever notre voyage; il falloit nécessairement faire une relâche pour prendre de nouvelles provisions. Se trouvant si proche de terre, c'eût été une imprudence que d'en manquer l'occasion: on fit donc voile dessus jusqu'à la nuit, pendant laquelle on mit en panne.

Mouillage au
port de Sainte-
croix.

Le lendemain on reconnut le port de Sainte-croix, qui est à l'est de l'île, & l'on y mouilla par quarante-cinq brasses à trois encablures de terre. Ce port peu différent d'une rade foraine, parce qu'il est très-ouvert, feroit assez bon, si l'ancrage y étoit assuré: mais son fond qui est de roches très-escarpées, est sujet à laisser glisser les ancres, & à couper les cables; d'ailleurs il est fort sain. Toute la journée fut employée à affourcher le navire, & à le bien assurer sur ses ancres. On s'amusa aussi à la pêche du maquereau. Ce poisson, presque le seul qu'on trouvât alors en cet endroit, y étoit si abondant qu'il sembloit que tous ceux de la mer voisine s'y étoient rendus. On n'avoit qu'à jeter la ligne, l'on étoit sûr d'en retirer un poisson, souvent même sans le secours de l'amorce.

Pêche à dis-
crétion.

Les gens du pays en font la pêche d'une manière bien plus avantageuse. Dès que la nuit est venue, & par une mer tranquille, ils s'arment de flambeaux, & se dispersent avec leurs canots dans toute la rade, à une lieue à la ronde. Arrivés dans les quartiers qui leur paroissent les plus poissonneux, ils s'arrêtent tenant leur flambeau au-dessus de l'eau, de manière qu'il

1749.
Avril.

les éclaire sans les éblouir; & dès qu'ils voient le poisson se jouant sur l'eau, rassemblé autour de la lumière, ils donnent un coup de filet, qu'ils vident aussi-tôt dans leur canot: ils vont ainsi toujours pêchans jusqu'à ce que leur provision soit faite.

Tant que la pêche duroit, on ne voyoit à chaque instant que des canots chargés, qui venoient à bord du navire pour vendre leur poisson; & on l'avoit à très-bon compte. Le maquereau des Canaries n'est pas de même espèce que celui qu'on voit sur les côtes de l'Europe; il est moins large, & plus petit, quoique fort allongé: sa peau est d'un bleu foncé sur le dos, argentée sous le ventre, & agréablement marbrée. Sa chair est blanche & ferme, un peu sèche à la vérité; mais, quoiqu'inférieure à celle du maquereau d'Europe, elle ne laisse pas d'être d'un bon goût.

Le jour suivant nous eûmes la liberté de descendre à terre. La mer étoit fort tranquille dans la rade; mais c'étoit toute autre chose sur le rivage: elle s'y déployoit d'une manière qui auroit intimidé les plus hardis. Comme il est tout couvert de galets, qui forment un bord très-escarpé, & que la mer entraîne & rapporte successivement, l'atterrage est fort difficile. On est obligé de profiter de la lame qui porte à terre, & d'avoir attention que le canot ne tourne point, & qu'il ne soit pas rapporté à la mer: c'est à quoi veillent plusieurs matelots qui attendent sur le rivage. Dès qu'ils voient arriver la lame, ils se mettent à la mer, saisissent le canot, l'enlèvent avec le monde qui est dedans, & le portent à terre avec autant de force que d'adresse.

Atterrage dif-
ficile.

1749.
Avril.Ville de
Sainte-croix.

Lorsqu'on est à terre, on trouve à cent pas du rivage la ville de Sainte-croix, située à l'est de l'isle, comme le port auquel elle a donné son nom. Cette ville n'est ni fortifiée, ni fermée de murailles. Elle est bâtie sur une plaine assez élevée au-dessus de la mer, & qui se termine en une langue de terre fort basse, blanche & sablonneuse, d'environ une lieue de longueur vers le sud. Sa longueur est de quatre cens toises, sur une largeur moitié moindre. Ses maisons sont au nombre de trois cens, bâties en pierre & à trois étages. Elle peut contenir environ trois mille habitans, tous Espagnols, qui, par leurs mœurs & leur façon de vivre, différent peu de ceux d'Europe.

Laguna ca-
pitale.

Montagnes

de Ténérif.

A trois lieues à l'ouest de cette ville, en suivant les gorges des montagnes, qui élèvent insensiblement le terrain, on trouve celle de Laguna qui est la capitale de l'isle. Elle est assise au pied du Pic, dont j'ai déjà parlé. Cette montagne, qui porte le nom de Pic de Ténérif, est par le 28^e degré 12 min. de latitude septentrionale, & par le 18^e degré 52 min. de longitude, à l'occident de Paris. Sa hauteur que nous avons trouvée de plus de deux mille toises, c'est-à-dire, de près d'une lieue perpendiculaire, doit la faire regarder comme une des plus hautes montagnes de l'Univers. On dit que son sommet est couvert de neige pendant toute l'année, & qu'il jette quelquefois des matieres enflammées, sans faire beaucoup de bruit. Elle tient à peu près le milieu de l'isle, & est environnée d'un grand nombre de montagnes qui n'ont guères moins de demi-lieue de hauteur perpendiculaire. Au pied de ces montagnes on voit des ravines semblables à des précipices

1749.
Avril.

précipices affreux, qui ont souvent plus de cent pieds de largeur sur deux cens de profondeur. Ils sont creusés par des torrens qui s'y engouffrent pendant les orages, & qui en se retirant les laissent à sec.

Le terrain de cette isle est rougeâtre, peu profond & léger, mais d'une grande fertilité. Dans les gorges des montagnes qui sont au nord & à l'est de la ville, on trouve les plus belles forêts d'orangers, de citronniers, de cedrats, & de limoniers de toutes les especes. Les grenadiers & les figuiers croissent par-tout à plaisir. Aux plus excellens fruits de l'Europe, les habitans de Ténérif joignent ceux de l'Afrique, comme les bananiers, les papayers & les ananas, qu'ils cultivent dans leurs jardins. Les caroubiers, les melons de toute espece, & sur-tout les melons-d'eau, occupent les terres les plus ingrates. Les vallées qui forment leurs campagnes portent les plus beaux blés du monde, au milieu desquels s'élevent par intervalles des bouquets de sang-dragon (1), qui par leur hauteur & leur forme, imitent assez le port majestueux du latanier (2).

Les montagnes sont mises en vignobles, qui ont acquis une grande célébrité par les excellens vins qu'ils rapportent, & que l'on connoît sous les noms de vin de Canarie & de vin de Malvoisie. Le premier est tiré d'un gros raisin, qui donne un vin fort & capiteux : c'est le vin d'ordinaire. On fait l'autre avec un petit raisin, dont le grain est rond & fort doux : aussi la liqueur qui en provient a-t-elle une faveur agréable & plus douce, qui lui donne une grande supériorité sur

(1) Draco arbor. Clusii.

(2) Espece de palmier dont les feuilles s'ouvrent en éventail.

le premier. On attribue d'ordinaire la qualité de ces vins au climat & à la nature du terroir; mais je crois que la culture & la façon qu'on donne aux vignes, y a pour le moins une aussi grande part. Voici ce que j'ai vû pratiquer aux environs de Sainte-croix. On fait choix des collines qui sont à une exposition avantageuse du midi, négligeant toutes les autres: on en cultive la partie la plus basse, jusqu'à la hauteur de deux cens pieds au plus. Sur tout le terrain destiné aux vignes, on élève de petits murs à hauteur d'appui, à la distance de quatre à cinq pieds les uns au-dessus des autres. Ces murs servent à plusieurs fins; car premièrement, en arrêtant les terres, ils empêchent les vignes d'être déchauffées; en second lieu, ils retiennent les eaux des pluies, qui sans cela auroient coulé sur la terre sans la pénétrer; enfin, ils augmentent de beaucoup la réflexion des rayons du soleil, & procurent aux sèps une plus grande chaleur. Il est vrai que comme ces murs sont faits de pierres seches, c'est-à-dire, symétriquement arrangées sans mortier ni torchis, il s'en écroule quelquefois dans les grosses pluies; mais le mal est bientôt réparé: on peut même le prévenir, en faisant régner au-dessus du mur le plus élevé, un cordon de grosses pierres un peu incliné, pour rompre la force des eaux & les détourner. Il me semble que cette pratique pourroit être suivie en Italie, & même en Provence, dans le Languedoc, & dans les autres provinces méridionales de la France, par des particuliers qui possèdent des terrains montueux dont ils ne savent que faire. Par ce moyen ils mettroient en culture bien des collines, que leur rapidité a fait négliger, & ils

en retireroient de grands avantages, sur-tout si elles sont dans une bonne exposition.

Le revers de ces montagnes, le côté qui regarde le nord, est aride & inculte. Il ne présente à la vûe qu'un amphithéâtre de rochers nus, d'un gris d'ardoise, & taillés en parallépipèdes verticaux, de six à huit pieds de hauteur sur trois à quatre de largeur, dont les angles sont fort tranchans: on diroit autant de précipices élevés les uns au-dessus des autres. Lorsqu'on est parvenu au sommet, on est ravi tout d'un coup par un point de vûe qui n'est borné que par l'horison de la mer: on se trouve bien au-dessus des nuâges, au travers desquels on apperçoit, à douze lieues dans le sud, la Canarie & les isles voisines. On est aussi étonné de ce qu'au lieu de marcher sur de la terre, on ne trouve sous ses pieds que des cendres, des ponces & des pierres brûlées, dont on rencontre encore en descendant des morceaux dispersés çà & là, mais dont la plus grande partie a été entraînée au pied des montagnes, & même jusques au bord de la mer.

Dans les endroits où la terre étoit ouverte, je voyois au-dessous des ponces, une pierre en grosses masses, de couleur d'ardoise, & pareille aux rochers découverts que j'avois remarqués sur la croupe des montagnes. Cette pierre a une ressemblance si parfaite avec les pierres fondues par le feu des volcans, & la comparaison que j'en ai faite avec les laves que M^{rs} de Justieu ont reçu non-seulement des volcans d'Italie, mais même de celui de l'isle Bourbon & de plusieurs autres, établit cette ressemblance de manière que je ne crois pas qu'on puisse ni qu'on doive lui donner un

1749.

Avril.

Série de ces
montagnes.Sommet de
Sainte-croix.Vûe sur le
sommet des
montagnes.Sommet
de Sainte-croix.Nature des
pierres.Sommet de
Sainte-croix.

1749.
Avril.

autre nom. J'ai observé la même chose dans les ravines, & dans la carrière qu'on a creusée aux environs de Sainte-croix : on y trouve la même pierre au-dessous d'un lit fort irrégulier de pierres brûlées. On la coupe par quartiers pour l'usage des bâtimens. L'inspection extérieure & intérieure de ces montagnes, les laves dont elles sont entièrement formées, & toutes les pierres brûlées qui sont répandues jusques dans le lit de la mer, ne me laissent aucun lieu de douter que chacune des montagnes qui composent l'isle Ténérif, ne doive son origine à un volcan particulier, qui s'est éteint après l'avoir travaillée intérieurement, comme l'est encore aujourd'hui le Pic, cette énorme montagne dont le feu se manifeste de tems en tems.

Sources
d'eau.

Il n'y a point de rivière dans cette isle à cause de son peu d'étendue. Les habitans y suppléent par des canaux creusés dans des troncs d'arbres, qui communiquent à des sources forties à mi-côte des montagnes : de-là l'eau est portée dans la ville, qui en est distante d'une demi-lieue. Comme cette eau est assez dure & crue, ils font dans l'usage de la filtrer au travers d'une pierre qui est fort commune dans leurs carrières. C'est une espèce de lave couleur de suye, qui tient le milieu entre la densité de la lave grise, & la porosité de la ponce.

Troupeaux.

L'heureuse température de Ténérif, & la bonté des pâturages, contribuent beaucoup à l'excellence des bestiaux qu'on y nourrit. On y voit de beaux troupeaux de bœufs, & des chevreaux d'un goût exquis : les moutons sont moins communs. On y élève des volailles de toute espèce ; mais le gibier, sur-tout en

oiseaux, y est fort rare. J'ai remarqué que le serin qui devient tout blanc en France, est à Ténérif d'un gris presque aussi foncé que celui de la linotte. Ce changement de couleur provient vraisemblablement de la froidure de notre climat.

La passion que j'avois pour herboriser me fit regretter que la saison fût si peu avancée. La plupart des plantes particulières à ce pays, étoient encore cachées dans le sein de la terre : néanmoins mes recherches ne furent pas tout-à-fait infructueuses. Je trouvai encore sur le bord de la mer deux espèces de glacées (1), autrement appellées ficoides ; le *jasminoides* (2) laissoit pendre du haut des précipices & des ravines, ses branches chargées de fruit en maturité ; & le glayeul de Provence (3) ornoit les vallées & les prairies de ses fleurs. Je m'apperçus en courant les montagnes, que les plantes qui leur étoient particulières, affectoient une certaine hauteur. Le *kleinia* (4), par exemple, & quelques plantes nouvelles, que je me propose de faire connoître, en occupent constamment la partie inférieure, celle où se font communément les plantations

1749.
Avril.

Serin de couleur grise.

Plantes de Ténérif.

- (1) *Ficoidea procumbens*, portulacæ folio. *Niff. Mem. Acad.* 1711. pag. 322. pl. 13. fig. 1.
Aizoon foliis cuneiformi-ovatis, floribus sessilibus. *Linn. Hort. Ups.* pag. 127.
Ficoides nostras, kali folio, flore albo. *Tournef. Mem. Acad.* 1705. pag. 241.
Mesembryanthemum foliis alternis, teretiusculis obtusis, ciliatis. *Linn. Hort. Ups.* pag. 129.
(2) *Jasminoides Africanum*, jasmini aculeati foliis, & facie. *Niff. Mem. Acad.* 1711. p. 320. pl. 12. fig. 1.
(3) *Gladiolus utrinque floridus*, flore rubro. *C. B. p.* 41.
(4) *Kleinia foliis lanceolatis planis*, caule lævi, ventricoso. *Linn. Hort. Cliff.* p. 395.

1749.
Avril.

de vignes. Dans la partie moyenne, on ne voyoit que le titimale arbrisseau (1); enfin, leurs sommets étoient couverts de forêts d'euphorbe (2), dont les tiges de douze à quinze pieds de hauteur, m'avoient paru d'enbas, comme une verte pelouse d'une herbe très-fine. L'euforbe & le titimale étoient pour lors en fleurs, & environnés de plusieurs especes de liserons, qui serpenoient autour de leurs tiges. Je ne trouvai dans mes promenades qu'une espece de coquille terrestre, dont on verra la description & la figure dans l'Histoire des Coquillages, qui suit cette relation (3).

Beauté du
climat.

Je ne me lassois point d'admirer la beauté de ce pays. La douceur d'un climat où il ne gèle jamais, la situation avantageuse de l'isle, la variété de ses productions; tout cela avoit pour moi des attraits infinis; & j'y eusse resté plus long-tems si les circonstances l'eussent permis. Mais la saison s'avançoit, nos provisions d'eau & de vivres étoient faites, il falloit nous rendre au lieu de notre destination.

15.
Départ de
Ténérif.

Nous levâmes l'ancre le 15 avril, & nous quittâmes l'isle Ténérif après huit jours de relâche. Les vents alisés de N-E. assez modérés pour ne pas trop élever la mer, nous permirent de voguer tranquillement jusques sous les tropiques. Là les jours clairs & sereins, & les grandes chaleurs nous firent connoître que nous avions changé pour la troisième fois de climat: l'hiver, le printems, l'été & la canicule; nous avions éprouvé

(1) *Tithymalus dendroides* linearifolius ex insulâ Canariâ. *Pluk. Phyt. tab. 319. fig. 5.*

(2) *Euphorbia aculeata* nuda subquingularis, aculeis geminatis. *Linn. Hort. Cliff. pag. 196.*

(3) *Limaçons univalves. Genre 5. planç. 1, fig. 2. Pouchet.*

1749.
Avril.Mer lumi-
neuse.

toutes ces saisons en moins de six semaines. La mer qui, dans ces parages, paroît comme en feu, lorsqu'elle est agitée pendant la nuit, marquoit notre route par un sillon de lumière que le vaisseau laissoit derrière lui. Ce phénomène, dont le détail se trouvera dans un autre ouvrage, me parut assez intéressant, & je passai plusieurs nuits à le considérer, & à en rechercher la cause.

25.
Vüe de la
côte du Séné-
gal.

Nous continuâmes notre route avec la même faveur du ciel jusqu'au 25 avril, où l'on se trouva à la vüe de la côte du Sénégal. C'étoit une terre basse, sablonneuse & très-blanche, qu'on avoit assez de peine à distinguer, quoique le tems fût bien clair, & qu'on n'en fût éloigné que de trois à quatre lieues: cependant on reconnut à une touffe d'arbres masquée en partie par les dunes de sables, que l'on étoit par le travers du bois de Griel, c'est-à-dire, à deux lieues au nord de l'isle du Sénégal. Peu de tems après on aperçut au-dessus du bâtiment un oiseau qui paroissoit fatigué & cherchoit à se reposer; en effet il s'arrêta sur une manœuvre, d'où on le fit descendre d'un coup de fusil. Cet oiseau étoit d'une beauté trop singulière pour que je n'en fasse pas une légère description. C'étoit une espece de geai (1), auquel il ressembloit fort par la grosseur du corps, & par la figure du bec & des pieds; mais il en différoit à quelques autres égards. Il étoit d'un bleu pâle sous le ventre, & fauve sur le dos. Sa queue qui avoit pour ornement deux plumes de la longueur du reste de son corps, étoit relevée, aussi-bien que ses ailes, par l'éclat d'un bleu céleste le

Oiseau de
passage.

(1) *Garrulus argentoratensis. Willug. ornith. pag. 89. tab. 20.*

1749.
Avril.

plus beau qu'on puisse imaginer. J'ai eu souvent occasion de voir ce geai dans les terres du Sénégal ; mais comme j'ai reconnu depuis que c'étoit un oiseau de passage, qui vient habiter pendant quelques mois de l'été dans les pays méridionaux de l'Europe, & qui retourne passer le reste de l'année au Sénégal, je ne veux pas laisser ignorer qu'il a été rencontré quelquefois en mer dans le tems de son passage.

Mouillage
dans la rade.

Le même jour on arriva devant l'habitation du Sénégal. Après avoir fait les signaux ordinaires, & salué le fort de plusieurs coups de canon, on alla mouiller trois lieues au-dessus, à l'embouchure du fleuve Niger, par les neuf brasses, sur un fond de vase & de bonne tenuë. Quoique l'on fût à une demi-lieue de la barre, la mer étoit très-forte, & les vents du large y excitoient des houles furieuses, qui causoient au vaisseau un tangage insupportable. Le canot qu'on avoit mis à la mer, fit capot sous une lame, & nous fûmes témoin d'un malheur qui n'est que trop ordinaire dans la navigation. Comme il tourna sens dessus dessous, les matelots qui étoient dedans, tomberent à la mer, & l'un d'eux disparut & fut perdu sans ressource. Nous ne restâmes pas long-tems dans cette rade, un bateau envoyé de l'isle du Sénégal, vint nous prendre pour nous faire passer la barre, & nous entrer dans le fleuve.

Barre, ce
que c'est.

On entend par le nom de barre l'effet que produisent plusieurs lames, qui en passant sur un haut fond, s'enflent & s'élèvent en une nappe d'eau de dix à douze pieds de hauteur, & retombent ensuite en se brisant. La première lame n'a pas plutôt eu son effet, qu'elle est suivie par une seconde, & celle-ci par une troisième.

Elles

1749.
Avril.

Elles commencent à se faire sentir à cent & quelquefois à cent cinquante toises de la côte, & sont autant à craindre pour les plus gros que pour les plus petits bâtimens. Un canot risque d'y être submergé, & un navire y seroit bientôt mis en pieces. Cette barre s'étend sur toute la côte du Sénégal; du moins y a-t-il fort peu d'endroits qui n'y soient sujets. C'étoit un pareil écueil qu'il falloit franchir pour entrer dans le fleuve, dont l'embouchure étoit masquée par un banc de sable sur lequel les lames brisoient. Heureusement nous arrivions dans la saison où la mer est plus traitable, & la barre moins rude; & nous étions conduits par des nègres, tous gens de bonne volonté, & tellement familiarisés avec la barre qu'il est rare d'y voir arriver des accidens.

Les bateaux de barre sont des petits bâtimens pontés, de cinquante à soixante tonneaux, & quelquefois davantage. On les envoie ordinairement sur leur lest; alors ils ne tirent guères plus de quatre à cinq pieds d'eau. Le soin en est totalement confié aux nègres, & il ne faut pas vouloir les contrarier ou leur donner des conseils. Lorsqu'on est sur la barre chacun garde un profond silence, pour ne point interrompre le commandement: les uns se cachent, soit par timidité, soit crainte d'être mouillés; les autres plus aguerris, restent sur le pont pour considérer l'effet des lames. Comme observateur, je ne pouvois me dispenser de garder ce dernier poste, aussi fus-je bien mouillé. Nous demeurâmes plus d'un demi-quart-d'heure sur ce dangereux passage, tantôt élevés par des lames qui fléchissoient sous nous, tantôt batus par d'autres qui se

Bateaux de
barre.Passage de la
barre.

C

1749.
Avril.

brisoient contre les flancs du bâtiment, & finissoient en le couvrant d'une nappe d'eau. Une lame nous soulevoit, puis nous laissoit à sec : une autre venoit nous relever, & étoit bientôt suivie par d'autres semblables. Après toutes ces alternatives, nous nous vîmes enfin hors de tous dangers. C'est un usage qu'on fasse après ce passage quelque générosité aux nègres de barre : chacun des passagers s'en acquitta noblement, & ils furent tous fort contents.

Largeur du
Niger à son
embouchure.

Dès que nous fûmes entrés dans le fleuve, nous nous trouvâmes dans un canal fort tranquille, d'une largeur de plus de trois cens toises, c'est-à-dire, quatre ou cinq fois plus grande que celle de la Seine au Pont-Royal. Sa direction suit assez exactement le nord & le sud, parallèlement à la côte, dans une étendue de trois lieues, depuis son embouchure jusqu'à l'isle du Sénégal. Le terrain des deux côtés n'est qu'une plaine de sable mouvant, d'une grande blancheur, semé çà & là de petites dunes que le vent élève & déplace aussi facilement. Le bord occidental forme une langue de terre fort basse, qui sépare le fleuve de la mer, & dont la plus grande largeur n'a pas cent cinquante toises : c'est ce qu'on appelle la Pointe de Barbarie. Le bord oriental est plus élevé ; mais tous deux sont également arides & stériles, & ne produisent que quelques plantes assez basses. On ne commence à trouver des arbres que deux lieues au-dessus, vers l'islet aux Anglois ; encore ne sont-ce que des mangliers : c'est presque le seul arbre qu'on rencontre jusqu'à l'isle du Sénégal.

Débarque-
ment à l'isle
du Sénégal.

Cette isle est à trois lieues de l'embouchure du fleuve, & à deux tiers de lieue de l'islet aux Anglois. C'est le

1749.
Avril.

chef-lieu de la Concession du Sénégal ; & le Directeur général y fait sa résidence. Nous arrivâmes à l'entrée de la nuit au port oriental du fort, où nous débarquâmes. Aussi-tôt que j'eus mis pied à terre, je me rendis chez M. de la Brue, qui étoit directeur général. Il me fit l'accueil du monde le plus gracieux. Les lettres de recommandation que je lui remis de la part de M. David, son oncle, directeur de la compagnie des Indes, qui vouloit bien s'intéresser pour moi, eurent leur effet au-delà même de ce que j'en pouvois attendre dans un pays rempli de difficultés. Enfin il me promit de me seconder en toutes les occasions, & il le fit avec un zèle & des bontés dont les sciences lui sont redevables, si j'ai fait quelque chose pour elles.

Accueil gra-
cieux du Di-
recteur gé-
néral.

L'exécution suivit de près les promesses : j'eus la liberté de m'étendre dans le pays, de l'examiner, d'en reconnoître les productions ; & pour m'en donner les moyens, M. de la Brue me procura un canot, des noirs, un interprète, enfin toutes les facilités que la compagnie des Indes spécifia au Conseil supérieur, dans une lettre où elle lui faisoit connoître ses intentions.

Arrivé dans un pays si différent à tous égards de celui d'où je sortois, & me trouvant, pour ainsi dire, dans un nouveau monde, tout ce que je voyois fixoit mon attention, parce que tout m'instruisoit. Ciel, climat, habitans, animaux, terres, végétaux, tout étoit nouveau pour moi ; je n'étois accoutumé à aucun des objets qui se présentoient. De quelque côté que je tournasse mes regards, je ne voyois que des plaines sabloneuses, brûlées par les ardeurs du soleil le plus

Description
de l'isle du Sé-
négal.

1749.
Avril.Largeur du
Niger vers
cette île.Nègres du
Sénégal.Leurs mai-
sons ou cases.

Leurs lits.

violent. L'île même sur laquelle je me trouvois, n'étoit qu'un banc de sable de 1150 toises de longueur, sur 150 ou 200 toises au plus de largeur, & presque de niveau avec les eaux du fleuve. Elle le partageoit en deux bras, dont l'un à l'orient avoit environ 300 toises, & l'autre à l'occident avoit près de 200 toises de largeur, sur une profondeur considérable.

Malgré sa stérilité, cette île étoit habitée par plus de trois mille nègres, attirés par les bienfaits des blancs au service desquels la plupart sont fort attachés. Ils y ont bâti leurs maisons, ou autrement leurs cases, qui occupent plus de la moitié du terrain. Ce sont des espèces de colombiers ou de glaciers, dont les murs sont de roseaux bien joints les uns aux autres, & soutenus par des poteaux plantés en terre. Ces poteaux ou piquets s'élevaient à la hauteur de cinq à six pieds, & supportent une couverture ronde de paille, de même hauteur, & terminée en pointe. Chaque case n'a que le rez-de-chaussée, & porte depuis dix jusqu'à quinze pieds de diamètre. Il n'y a pour toute ouverture qu'une seule porte carrée, encore est-elle fort basse, & souvent avec un seuil élevé d'un bon pied au-dessus de terre; desorte que pour y entrer il faut incliner le corps en levant fort haut la jambe, ce qui fait prendre une attitude aussi ridicule que gênante. Un ou deux lits donnent souvent à coucher à toute une famille, y compris les domestiques, qui sont pêle-mêle & côte à côte de leurs maîtres & des enfans de la maison. Ces lits consistent en une claie posée sur des traverses, soutenues par de petites fourches, à un pied au-dessus de terre. Une natte qu'ils étendent dessus, leur tient lieu

1749.
Avril.Leurs meu-
bles.Tapade, ce
que c'est.Rareté des
pierres.

de paille, de matelas, & pour l'ordinaire de draps & de couverture; pour des oreillers, ils n'en connoissent point. Leurs meubles ne les embarrassent pas beaucoup: ils se bornent à quelques pots de terre, qu'on appelle *canaris*, à desalebasses, des fébilles & autres utensiles semblables.

Toutes les cases d'un même particulier sont fermées d'une muraille ou palissade de roseaux d'environ six pieds de hauteur: on donne à ces sortes de murs le nom de tapade. Quoique les nègres gardent peu de symétrie dans la position de leurs maisons, les François de l'île du Sénégal les ont accoutumés à observer une certaine régularité & une uniformité dans la grandeur des tapades, qu'ils ont réglées de manière qu'elles forment une petite ville, percée de plusieurs rues bien alignées & fort droites. Elles ne sont point pavées, & heureusement elles n'en ont pas besoin, car on seroit fort embarrassé de trouver la moindre pierre à plus de trente lieues à la ronde. Les habitans tirent même un parti plus avantageux de leur terrain sablonneux: comme il est fort profond & très-meuble, il leur sert de siège; c'est leur sofa, leur canapé, leur lit de repos. Il a encore quelques autres bonnes qualités; c'est que les chûtes n'y sont point dangereuses, & qu'il est toujours d'une grande propreté, même après les plus grandes pluies, parce qu'il imbibe l'eau facilement, & qu'il ne faut qu'une heure de beau tems pour le sécher. Au reste, cette ville ou village, comme on voudra la nommer, est la plus belle, la plus grande, & la plus régulière de toutes les villes du pays: on y compte, comme je l'ai déjà dit, plus de trois

1749.
Avril.

mille habitans : elle a plus d'un quart de lieue de longueur, sur une largeur égale à celle de l'isle, dont elle occupe le centre, assez également distribuée aux deux côtés du fort qui la commande.

Taille des
hommes.

On peut dire que les nègres du Sénégal sont les plus beaux hommes de la Nigritie. Leur taille est pour l'ordinaire au-dessus de la médiocre, bien prise, & sans défaut. Il est inoui qu'on en voie de boiteux, de bossus, de noués, à moins que ce ne soit par accident. Ils sont forts, robustes, & d'un tempérament propre à la fatigue. Leurs cheveux sont noirs, frisés, cotoneux & d'une finesse extrême. Ils ont les yeux noirs & bien fendus, peu de barbe, les traits du visage assez agréables, & la peau du plus beau noir. Leur habillement ordinaire consiste en un petit morceau de toile qui leur passe entre les cuisses, & dont les deux bouts relevés en haut & plissés, forment une espee de caleçon qui se ferme avec un cordon par devant : c'est ainsi qu'ils couvrent leur nudité. Ils ont aussi une pagne, c'est-à-dire, une piece de toile de coton, de la figure d'une grande serviette, qu'ils passent négligement sur l'une des deux épaules, en laissant flotter un bout sur leurs genoux.

Leur habil-
lement.Taille des
femmes.

Les femmes sont à peu près de la taille des hommes, également bienfaites. Leur peau est d'une finesse & d'une douceur extrême. Elles ont les yeux noirs, bien fendus; la bouche & les lèvres petites, & les traits du visage bien proportionnés. Il s'en trouve plusieurs d'une beauté parfaite. Elles ont beaucoup de vivacité, & sur-tout un air aisé de liberté qui fait plaisir. Elles se servent, pour se couvrir, de deux

Leur habil-
lement.1749.
Avril.

pagnes, dont l'une qui fait le tour de leur ceinture, descend jusqu'aux genoux, & tient lieu de jupon; l'autre leur couvre les deux épaules, & quelquefois la tête. Cet habillement est assez modeste pour un pays si chaud; mais elles se contentent pour l'ordinaire de la pagne qui leur couvre les reins, & quittent l'autre pour peu qu'elle les incommode. On juge bien qu'elles ne sont pas long-tems à s'habiller, ou à se deshabiller, & que leur toilette est bientôt faite.

Comme l'isle du Sénégal est de la dépendance du royaume d'Oualo, les nègres qu'on y voit, sur-tout les libres, sont de cette nation. Ils sont, généralement parlant, d'un naturel doux, sociable & obligeant. Ceux que la Compagnie entretenoit à mon service, étoient Oualoses, comme ils se disent, ou par corruption Yoloses.

Caractere des
negres Oua-
loies.

J'employai les premiers mois de mon arrivée, non-seulement à étudier les mœurs & le caractère des habitans, mais encore à apprendre la langue oualose, qui est la plus répandue dans le pays : car je n'ignorois pas qu'elle me seroit d'une grande utilité, & même d'une nécessité indispensable, pour les recherches que je me proposois. Dans cette vûe je les fréquentois, & me trouvois avec eux le plus souvent qu'il m'étoit possible. Enfin quand je me crus assez instruit de leurs usages, familiarité avec leurs manieres, & en état de sçavoir comment je me comporterois dans une terre qui faisoit depuis long-tems l'objet de mes plus ardens desirs, je pensai à me répandre de côté & d'autre.

L'Auteur ap-
prend leur lan-
gue.

Les sables mouyans de l'isle du Sénégal, des chiens, des mangliers & quelques liserons ne suffisoient

Ile de Sor.

1749.
Avril.

pas pour occuper bien long-tems un naturaliste. Je ne pouvois trouver de quoi m'instruire qu'en traversant le fleuve pour visiter le continent. J'y passois dans mon canot le plus souvent qu'il m'étoit possible, souvent même plusieurs jours de suite. L'isle de Sor est la premiere terre qui se présente au bord oriental du fleuve, & qui fait face à l'isle du Sénégal. Elle a plus d'une lieue de longueur, & est partagée par de petites rivieres qu'on nomme *marigots*. Ses sables qui ne different en rien de ceux de l'isle du Sénégal, sont d'une fertilité inconcevable. Ils forment dans son milieu plusieurs collines d'une pente fort douce, & couvertes de gommiers blancs, de gommiers rouges (1), & d'autres arbres tous épineux, & d'un accès très-difficile.

10 Mai.
Promenade
sur cette isle.

Je descendis pour la premiere fois sur cette isle le 10 de mai, accompagné de mon interprète & des deux nègres qui avoient conduit mon canot. Elle est bordée d'un bois très-épais, au travers duquel on trouve, avec bien de la peine, un sentier par où il faut nécessairement passer pour pénétrer dans son intérieur. Ce seroit un petit mal, si l'on n'étoit pas continuellement arrêté par les épines qui s'accrochent aux habits, & déchirent les jambes: pour moi j'en étois quitte pour quelques morceaux de ma veste ou de ma chemise, seuls vêtements qu'on puisse souffrir dans un pays si chaud, où la chemise seule gêne encore beaucoup; mais mes nègres avec toute leur souplesse, y laissoient souvent quelques lambeaux de leur peau,

(1) Espèces d'acaciers sur lesquelles on recueille les deux sortes de gommés, la blanche & la rouge, connues autrefois sous le nom de gomme Arabique, & aujourd'hui sous celui de gomme du Sénégal.

sans

1749.
Mai.

sans parler des épines qui leur entroient dans les pieds; car la plupart ne font pas usage des sandales. N'est-il pas étonnant que depuis plus de trente ans que les habitans de cette isle ont commerce avec ceux de l'isle du Sénégal, ils ne se soient pas donné la peine de s'ouvrir un chemin praticable? Y a-t-il rien qui prouve mieux la paresse & la négligence des nègres? Leur grand chemin, la grande route de cette isle, est un sentier, qui même ne mérite pas ce nom, puisque souvent on est obligé de se mettre ventre à terre pour y passer. Malgré ces difficultés je me tirai d'embaras.

Mes nègres m'apprirent qu'il y avoit du gibier dans cet endroit. J'avois mon fusil; ils portoient aussi chacun le leur. J'y chassai quelques heures, sans me rebuter des courbettes qu'il falloit faire à chaque instant sous les épines. Des perdrix & quelques lievres que je tuai, me dédommagerent de mes fatigues. Le lievre de ce pays n'est pas tout-à-fait celui de France: il est un peu moins gros, & tient pour la couleur du lievre & du lapin. Il semble que sa chair blanche le rapproche davantage du lapin; mais il ne terre point. Sa chair est d'une délicatesse & d'un goût exquis. On ne peut pas dire la même chose de celle de la perdrix: elle est d'une dureté qui la fait mépriser. Je ne sçai même si on ne doit pas lui donner plutôt le nom de gelinote, car elle en a la grosseur & à peu près les couleurs. Deux forts ergots qu'elle porte derriere les pieds, la distinguent suffisamment des autres especes de ce genre.

Content de ma chasse, je poursuivis jusqu'au village

D

Village de
Sor.

1749.
Mai.Passage de
deux mari-
gots.

de Sor qui donne son nom à cette île. Pour y arriver, il me fallut passer deux marigots : ce sont des rivières, dont tout le pays est tellement coupé, qu'on ne peut faire deux pas sans trouver son chemin barré. J'avois un expédient lorsqu'elles n'étoient pas trop profondes ; c'étoit de me faire porter par mes nègres. Je m'en servis en cette occasion : l'un d'eux me prêta ses épaules, & comme ses habits ne l'embarassoient pas, il fut bientôt dans l'eau jusqu'à la poitrine, & me passa dans un instant, & comme en courant, le premier marigot qui avoit plus de largeur que la Seine au Pont-Royal. Voilà quelle fut ma monture (qu'on me passe ce terme) : c'est la plus sûre pour ces sortes de trajets, parce que ces gens-là sont accoutumés à cheminer dans ces plaines d'eau, comme dans celles de terre, & qu'ils en connoissent toutes les routes : aussi je n'en avois point d'autre lorsqu'il s'agissoit de traverser une rivière ou un étang de moyenne profondeur ; je ne le répéterai plus.

Chaleur ex-
cessive des sa-
bles.

Mes pieds, malgré mon attention, avoient trempé dans l'eau ; mais ils ne furent pas long-tems à se sécher. J'avois à marcher sur des sables qu'on auroit tort d'appeler autrement que des sables brûlans, puisqu'on y éprouvoit dans les tems les plus ordinaires, une chaleur de 60 degrés & même davantage, comme je l'ai reconnu depuis, par des observations que j'ai suivies scrupuleusement au thermometre de M. de Reaumur. On peut faire l'essai de se procurer une pareille chaleur aux pieds, dans un tems où celle de l'air libre sera de 22 degrés à l'ombre, comme il étoit alors sur l'île du Sénégal le 10 mai, dans un jour des plus froids de

1749.
Mai.Effets de cet-
te chaleur.Maison au
village de Sor.Incommodi-
tés des sables.Maison au
village de Sor.

l'hiver du pays : on jugera facilement quelle doit être la sensibilité d'un Européen transporté d'un climat tempéré, au climat le plus chaud de l'Univers. Mes souliers s'y racornissoient, se coupoient, puis tomboient en poudre : les pieds même de mes nègres crevassoient ; & la seule réflexion de la chaleur du sable me faisoit lever toute la peau du visage, & m'y caufoit une cuisson qui duroit quelquefois cinq ou six jours. Tels étoient les effets les plus ordinaires de la grande chaleur que j'avois à éprouver quand je me promenois dans les terres du Sénégal : effets qui augmentoient à proportion que la chaleur au lieu de 22 degrés, montoit au 34^e à l'ombre, c'est-à-dire, dans l'air le plus froid. A ces incommodités, il faut joindre celle du sable mouvant, qui, outre qu'il fatigue beaucoup parce qu'on y enfonce jusqu'à la cheville du pied, remplit les souliers d'un poids tout-à-fait gênant. Ce fut alors que je reconnus l'utilité de cette peau épaisse de plus d'un travers de doigt, que la nature a placée sous les pieds des nègres, qui, en leur servant de défense contre la dureté des corps étrangers, les dispense de l'usage des souliers. Je m'accoutumois cependant peu à peu à ces genres de fatigues ; car il n'est rien dont on ne vienne à bout avec de la bonne volonté, & ce point ne me manquoit pas.

Après les alternatives d'un passage au travers des bois d'épines, des rivières, & des sables ardents, j'arrivai, chassant & herborisant, au village de Sor. J'y trouvai le Gouverneur que les nègres connoissent sous le nom de *Borom-dek*, c'est-à-dire, Maître du village. C'étoit un vénérable vieillard d'environ cin-

Réception de
l'Auteur chez
le Gouverneur
de Sor.

1749.
Mai.Salut des nè-
gres.Leur respect
pour les fran-
çois.

quante ans, qui avoit la barbe blanche & les cheveux gris. Quand je dis un vieillard de cinquante ans, c'est qu'il est de fait que les nègres du Sénégal sont réellement vieux dès l'âge de quarante-cinq ans & souvent plutôt : & je me souviens d'avoir entendu dire plusieurs fois, à des François anciens habitans du Sénégal, qu'ils avoient remarqué que la vie des nègres de ce pays ne passoit guères soixante ans; remarque qui s'accorde parfaitement avec les observations dont j'ai tâché de m'assurer pendant mon séjour au Sénégal. Mais pour revenir au maître du village de Sor, c'étoit un grand homme, de bonne mine, qui portoit sur sa physionomie un caractère de douceur & de grande bonté : il s'appelloit *Baba-sec*. Il étoit assis sur le sable à l'ombre d'un jujubier (1) planté devant sa case, où il fumoit & conversoit avec quelques amis. Aussi-tôt qu'il m'aperçut, il se leva, me présenta trois fois la main, puis la porta tantôt à son front, tantôt à la poitrine, me demandant à chaque fois en sa langue, comment je me portois. J'en fis autant de mon côté en même tems, parce que je compris bien que c'étoit la façon de saluer usitée dans le pays. Il ne m'ôta point son bonnet, car il n'en portoit pas; pour moi je suivis la coutume des François, qui est de ne se pas découvrir devant les gens de sa couleur. Il me fit apporter ensuite une natte sur laquelle je m'assis; & il se mit sur un des coins, sans qu'il me fût possible de le faire approcher du milieu. C'est une marque de respect qu'ils portent aux François, qu'ils regardent comme des

(1) *Jujuba aculeata, nervosis foliis infra sericeis flavis. Burm. Thes. Zeyl. p. 131. tab. 61.*

1749.
Mai.

grand-gents, c'est-à-dire, comme des seigneurs bien au-dessus d'eux. En effet, ils n'ont pas tout-à-fait tort; & il faut, autant que l'on peut, les entretenir dans cette espèce de soumission : aussi ne le pressai-je pas beaucoup. Deux de ses femmes, car la polygamie est établie dans ce pays, vinrent un moment après avec ses enfans, me faire compliment, & m'apportèrent quelques jattes pleines de lait, des œufs & des poules. Je bus un peu de lait & les remerciai du reste.

Leur dîner ne devoit pas tarder, & *Baba-sec* comptoit sur moi. En attendant la curiosité me porta à visiter le village. Les cases n'y étoient ni si grandes ni si belles que celles que j'avois vues dans l'île du Sénégal. La couverture descendoit dans quelques-unes presque jusqu'à terre, & étoit relevée sur le devant de la porte de quelques piquets, pour y former une espèce d'auvent où l'on étoit à couvert des rayons du soleil. Dans d'autres, les murailles étoient enduites d'un torchis de terre grasse, pétrie avec de la boue de vache, qui exhaloit une assez mauvaise odeur. Dans celles-ci on avoit pratiqué deux ouvertures opposées, dont chacune n'étoit qu'un œil de bœuf d'un pied & demi de diamètre, percé dans le mur à la hauteur de deux pieds. J'avois trouvé les portes carrées de l'île du Sénégal fort gênantes, je trouvai celles-ci bien autrement ridicules, quand il fallut faire toucher mes genoux au menton pour y entrer. L'intérieur de ces cases ressembloit en tout à celles que j'avois vues au Sénégal. Les rues étoient aussi peu régulières que les cases, & fort étroites. Malgré le peu de symétrie

Maisons ou
cases de Sor.

1749.
Mai.

qu'observent les architectes de ces maisons, les villages ne laissent pas d'être agréables, parce qu'ils sont plantés çà & là d'arbres, qui en procurant de la fraîcheur, recréent la vûe par une verdure continuelle.

Nudité des
enfants.

Les enfans de l'un & de l'autre sexe, même ceux qui avoient déjà neuf ou dix ans, âge auquel commencent à se déclarer les signes de puberté, étoient réellement nus. Les filles avoient pour ornement autour des reins quelques ceintures de verroteries, ou à leur défaut, de vertebres de requien (1), ou de quelques coquillages enfilés comme des grains de chapelets. On s'imaginera peut-être que ces enfans dans cet état de nudité, devoient se déconcerter à la vûe d'un étranger : point du tout; on a beau les approcher, & même leur faire des niches, on ne les voit point affecter aucun air voluptueux de liberté; & sans paroître honteux, ils n'ont rien que d'aisé & de naturel dans leur contenance. On sera sans doute également surpris d'entendre dire que les enfans qui avoient à peine six mois commençoient à marcher abandonnés à eux-mêmes. C'étoit un plaisir de voir ces foibles créatures se traîner, au soleil sur le sable, à quatre pattes comme des petits singes, & de les entendre avec un air de contentement, marmotter déjà quelques mots entre leurs dents. Les femmes avoient toutes autour du corps une demi-pagne qui leur servoit de jupe; du reste elles étoient nues de la ceinture en haut. Comme elles sont pour l'ordinaire fort bienfaites, elles ont toujours fort bon air dans ce deshabilité, sur-tout quand

(1) Poisson vorace, du genre des chiens de mer. Les jeunes requiens sont un mets fort goûté des nègres.

1749.
Mai.

on est fait à leur couleur : ceux qui n'y sont pas accoutumés, doivent se contenter de regarder leur taille, qui est ce qu'elles ont de plus beau.

De quelque côté que je tournasse les yeux dans ce riant séjour, tout ce que j'y voyois me retraçoit l'image la plus parfaite de la pure nature : une agréable solitude qui n'étoit bornée de tous côtés que par la vûe d'un paysage charmant; la situation champêtre des cases au milieu des arbres, l'oïseté & la mollesse des nègres couchés à l'ombre de leurs feuillages, la simplicité de leur habillement & de leurs mœurs, tout cela me rappelloit l'idée des premiers hommes, il me sembloit voir le monde à sa naissance.

Mon esprit s'occupoit agréablement de ces pensées, lorsqu'on vint m'avertir que le Gouverneur du village m'attendoit pour dîner. Je retournai sur mes pas, guidé par mes nègres dans ce labyrinthe de cases, où je me serois perdu facilement. Je le retrouvai dans l'endroit où je l'avois laissé, avec ses enfans & quelques amis. Ils étoient assis les jambes croisées sur le sable, autour d'une grande jatte de bois pleine de couscous : c'est une bouillie épaisse & grenue, faite de deux especes de mil. Il me fit asseoir auprès de lui, & commença à manger en portant sa main dans le plat, & prenant une petite poignée de couscous, qu'il roula avec les doigts, faute de cuillier & de fourchette, dont l'usage n'est pas encore venu jusques chez eux. Il m'invita ensuite à en faire autant. Je ne me fis pas prier, & je suivis son exemple; car je ne m'écartois jamais de ce principe, que rien n'est plus capable de gagner la confiance & l'amitié des étrangers chez les-

Dîner avec
le Gouver-
neur de Sor.

1749.
Mai.

quels on se trouve, que de se conformer à leur manière de vivre & à leurs usages; & j'en suis toujours bien trouvé. Le couscous étoit au requien: ils le trouverent excellent; & une des meilleures preuves c'est que le plat fut bien nettoyé. Pour moi j'en jugeai moins favorablement. Mais les goûts sont différens, & il n'est pas permis d'en disputer. Rien à mon sens n'est plus insipide que cette sorte de mets, & la manière de le manger n'est guères moins dégoûtante. Je m'y fis pourtant, & le trouvai assez bon par la suite. Ce seul service composa tout notre festin.

Le repas fini, une jeune esclave, dans son habit de nature, nous présenta tour à tour une jatte pleine d'eau dans laquelle chacun but, après quoi on s'y lava la main qui avoit fait l'office de cuillier. C'est toujours la droite: la gauche est destinée à des usages qui ne sont pas compatibles avec la propreté. Ces pratiques sont, comme la polygamie, une suite des préceptes de la religion Mahométane qu'ils ont embrassée, & dont ils n'admettent que les principes qui sont les plus conformes à leurs usages & à leur manière aisée de vivre. J'avois été fort surpris de ne voir aucune des femmes de mon hôte manger avec lui; mais j'appris que c'étoit la coutume dans le pays, & qu'aucune femme n'avoit jamais eu cet avantage, parce qu'ils sont persuadés, en bons mahométans, qu'il n'y a point de paradis pour elles. Ainsi elles mangerent après nous, & de la même façon, c'est-à-dire, sans table, sans assiettes, ni nappe, ni cuilliers, ni fourchettes, ni couteaux, ni serviettes.

Pour remercier mon hôte de ses bonnes façons, je lui

Les femmes
ne mangent
point avec
leurs maris.

1749.
Mai.

lui fis présent de quelques pattes de fer (1), & je distribuai des verroteries à ses femmes & à ses enfans. Il voulut me retenir à un bal qui alloit commencer; mais je le priai de remettre la partie à un autre tems, parce que le jour commençoit à baisser. Nous nous quittâmes ainsi fort contents l'un de l'autre. Les guiriots (2) en reconnoissance de la générosité dont j'avois usé à leur égard, m'accompagnèrent jusques à plus de deux cens pas, jouans du tambour, au son duquel toute la jeunesse dançoit en cadence, pour me témoigner sa joie. Enfin je les perdus de vûe, & me hâtai de retourner à l'isle du Sénégal.

Je ne fus pas médiocrement satisfait de ma première réception chez le seigneur de Sor. Elle m'apprit qu'il y avoit beaucoup à rabattre de ce que j'avois lû partout, & de ce que j'avois entendu dire du caractère sauvage des Africains; & je crus que cela ne devoit point regarder ceux du Sénégal. Il n'en falloit pas davantage pour m'encourager à me répandre de plus en plus parmi eux; & je fus ravi d'apprendre quelque tems après, qu'il devoit partir dans le courant du mois suivant, un bateau pour traiter des bœufs à l'escale des Maringois. Un Employé de la Compagnie chargé de cette traite, m'engagea à faire le voyage avec lui. Nous nous embarquâmes le 16 juin de grand matin sur le Niger. Nous le suivîmes en montant, & quand nous fûmes à la pointe de l'isle Bifèche, nous commençâmes à perdre de vûe l'isle du Sénégal, qui

(1) La patte de fer est la douzième partie d'une barre de neuf pieds de long: elle sert de monnoie dans le pays.

(2) C'est le nom que les nègres donnent aux musiciens & aux tambours du pays.

16 Juin.
Voyage à l'es-
cale des Ma-
ringois.

1749.
Juin.Mangliers,
arbres fort
singuliers.

en est distante d'environ une lieue. Nous avions l'isle Bifèche sur notre droite, & l'isle au Bois sur la gauche. Toutes deux étoient bordées de mangliers qui donnoient à notre navigation tout l'agrément d'une promenade dans une belle & large avenue d'arbres. Les mangliers (1) ont quelque chose de trop singulier pour les passer sous silence. Ces arbres, dont les plus grands n'ont communément que cinquante pieds de hauteur, ne croissent que dans l'eau, & sur le bord des rivières où l'eau de la mer remonte deux fois par jour. Ils conservent toute l'année la fraîcheur de leurs feuilles, comme presque tous les autres arbres de ce pays : mais ce qui les rend plus remarquables, ce sont de longues racines qui sortent de leurs branches les plus basses, & tombent de haut en bas pour s'approcher du fond de l'eau & pénétrer dans la terre. Elles ressemblent alors à autant d'arcades de cinq à dix pieds de hauteur, qui servent à supporter le corps de l'arbre, & à l'avancer même de jour en jour dans le lit du fleuve. Ces arcades sont si ferrées & si entrelacées les unes dans les autres, qu'elles sont comme une terrasse naturelle & à jour, élevée sur l'eau avec tant de solidité, qu'on pourroit y marcher, si les branches trop fournies de feuilles n'y mettoient empêchement.

Nous fîmes ainsi trois lieues dans les mangliers, après quoi, depuis le marigot de Kiala, jusqu'à celui de Torkhod, à quatre lieues & demi de l'isle du Sénégal, nous ne vîmes sur les deux bords du fleuve que des joncs ou roseaux de dix à quinze pieds de

(1) *Mangles aquatica*, foliis subrotundis & punctatis. *Plum. gen. pag. 13.*

1749.
Juin.

hauteur (1). Torkhod est un village situé à la gauche du Niger, sur une colline de sable rouge, au pied de laquelle passe le marigot qui porte son nom. C'est le seul village que nous ayons pu voir dans notre route depuis l'isle du Sénégal. Les mangliers nous avoient ôté la vue des autres qui sont répandus dans les terres basses que le Niger inonde. La situation avantageuse de Torkhod, la couleur rouge de sa colline, la beauté des arbres dont elle est couverte, & la prairie sur laquelle il domine, présentent une perspective fort riante. Des pêcheurs de l'endroit nous apportèrent des machoirans (2), des anguilles & d'autres poissons qu'ils avoient pêchés dans leur petite rivière. Nous en achetâmes plus de cinq douzaines, qui ne nous revinrent pas à trois deniers la pièce ; puis nous continuâmes notre route, rencontrant encore quelques mangliers sur la rive droite du fleuve, jusqu'à une lieue près d'un village appelé Maka, où ces arbres se terminoient.

Nous arrivâmes le même jour avant la nuit à l'escale des Maringoins, lieu où devoit se faire la traite. Il en est de cette escale, qui est la première qu'on trouve en remontant le Niger, comme du tropique pour les navigateurs en mer ; les François qui y passent pour la première fois, s'obligent à faire une gracieuseté aux laptots (3) : je leur fis donc délivrer la grati-

Perspective
du village de
Torkhod.Arrivée à l'es-
cale des Ma-
ringoins.

(1) *Gramen dactylon bicorne tomentosum maximum, spicis numerosissimis.* *Sloan. Jam. vol. 1. tab. 15.*

(2) *Nhamdia brasiliensis, bagre do Rio luzitanis.* *Marogr. p. 149.*
(3) *Mytus cirrhia sex longissimis, pinnâ dorli secundâ triangulati.* *Gronov. Mus. Ichth. p. 35. n. 84.*

(3) On appelle de ce nom les nègres qui sont au service de la Compagnie.

1749.
Juin.Maringoins
espèce de cou-
sins.

fication ordinaire. L'escale des Maringoins n'est éloignée que de treize lieues françoises au nord ; nord-est de l'isle du Sénégal. C'est une plaine de fort bonne terre, qui s'étend des deux côtés du fleuve jusqu'au village de Maka que nous venions de quitter, & qui dans cette longueur de plus de sept lieues, forme des vastes prairies, dans lesquelles les habitans élèvent beaucoup de bestiaux. On a donné le nom de marigot des Maringoins à une petite riviere qui vient de la mer se joindre au Niger un peu au-dessous de l'escale, parce qu'elle est pleine de roseaux extrêmement hauts & fort épais, qui servent de retraite à une espèce de cou-sins qu'on appelle *maringoins*. Il y a des tems où ces petits animaux sortent de ces endroits inaccessibles, en si grande abondance que l'air en est obscurci. On a bien de la peine à s'en garantir, parce que leur aiguillon pénètre au travers des étoffes les plus ferrées ; & leur piquûre devient insupportable par la prodigieuse quantité de ces petits insectes dont on est assailli en même tems, & qui mettent en un moment le corps comme en feu. C'est une des plus grandes incommodités qu'on ait à souffrir dans tous les lieux aquatiques.

Troupeaux
des maures.

Les maures nous attendoient à deux cens pas du bord septentrional du fleuve, où ils étoient campés. On ne voyoit dans toute la campagne que des troupeaux nombreux de bœufs, de moutons, de cabrits & de chameaux, qui passoient en toute liberté. Le lendemain je descendis à terre, pour voir de près les bœufs qui m'avoient paru différens de ceux d'Europe : ils étoient la plupart beaucoup plus gros, & plus

1749.
Juin.

hauts sur jambes : ils se faisoient remarquer par une loupe de chair qui s'élevoit de plus d'un pied sur le garrot entre les deux épaules. Ce morceau est un manger délicieux. Les moutons, ou, pour parler plus correctement, les beliers, car on n'est point dans l'usage de les couper, sont aussi d'une espèce bien distinguée. Ils n'ont du belier de France que la tête & la queue ; du reste, pour la grandeur & le poil, ils tiennent davantage du bouc, qui lui-même n'a rien de remarquable. Tous deux ont la chair extrêmement délicate, mais souvent trop parfumée. Il semble que la laine eût été incommode au mouton dans un pays déjà trop chaud ; la nature l'a changée en un poil médiocrement long & assez rare.

En traversant ces vastes troupeaux, je me trouval insensiblement approcher de l'adouar : c'est le nom qu'on donne à un amas de tentes où se logent les maures. Ces tentes sont toutes rondes en cône, & d'une grosse étoffe de poil de chevre & de chameau, assez ferrée pour être impénétrable à la pluie. Elles étoient placées les unes auprès des autres en forme de cercle, soutenues chacune par une perche qui s'élevoit au milieu, & arrêtées dans leur circonférence avec des longes de peau de bœuf, attachées à des piquets environ un pied au-dessus de terre. L'intérieur étoit tapissé tout autour de plusieurs rangs de nattes, affermies d'un côté par la tente, & de l'autre par leurs meubles, qui se bornent à quelques outres où sont renfermées leurs hardes, leur lait, leur beurre, enfin leurs provisions de bouche, & à quelques moitiés de calebasses qui leur servent de pots & de vases.

Leurs tentes.

1749.
Juin.
Portrait des
maures.

Portrait des
maures.

Leur habil-
lement.

Leur frugalité.

Pendant que les hommes gardoient les bestiaux, les femmes, renfermées sous leurs tentes, s'occupoient à battre le beurre, à filer, à prendre soin de leurs enfans, & des autres ouvrages domestiques. Elles ont le teint olivâtre, les traits du visage réguliers, les yeux grands & pleins de feu, les cheveux fort longs & nattés, pendans à quelques-unes, & relevés à d'autres. Elles me parurent aussi avoir la taille bien faite, quoique petite, & sur-tout beaucoup plus de réserve que les nègresses. Les hommes ne sont guères moins grands que les nègres; mais ils en diffèrent par leur couleur qui est rouge ou rouge brun; par leurs cheveux qui sont médiocrement longs, crépus & plus épais; & sur-tout par les muscles qui marquent davantage sous leur peau: ils ont aussi le visage plus maigre, plus décharné, & la peau du corps moins tendue. Leur habillement & celui de leurs femmes consiste en une longue chemise de toile noire, & une pagne dont les femmes se couvrent la tête & les épaules, & que les hommes roulent tantôt autour de leurs corps comme une ceinture, tantôt autour de la tête pour imiter le turban. Cette pagne n'est pas toujours de coton & de couleur noire; il y a beaucoup d'hommes qui la portent de laine blanche, souvent bordée de rouge. J'ai parlé ci-devant d'un repas que je fis avec des nègres; mais ceux des maures ne leur cèdent en rien pour la frugalité. Le lait de chameau, de vache, de chevre & de brebis, avec le mil, fait leur nourriture ordinaire; & souvent la gomme seule avec le lait leur tient lieu de tout autre mets & de boisson.

Il n'y avoit pas encore deux mois que j'étois au Sé-

1749.
Juin.

négal, & j'avois déjà eu occasion de voir & de connoître par moi-même, autant qu'il m'étoit nécessaire pour le tems présent, de toutes les nations qui l'habitent, les deux les plus éloignées par leurs mœurs & la maniere de vivre, celle des maures & celle des nègres. J'avois remarqué dans les uns & dans les autres un fond d'humanité & un caractère sociable qui me donnoit de grandes esperances pour la sûreté que je devois trouver parmi eux, & pour la réussite des connoissances que je voulois prendre de leur pays.

Le jour suivant je parcourus, herborisant & chassant, les brillantes campagnes qui sont sur la rive opposée du fleuve. Elles étoient alors toutes couvertes de la grosse espece de mil appelée *guiarnatt* (1), qui approchoit fort de sa maturité, & dont les nègres avoient enveloppé les épis avec leurs propres feuilles, pour les mettre à l'abri des attaques des moineaux qui y font ordinairement de grands ravages. Ce n'étoit pas une petite besogne que de marcher dans la plaine au travers de ces mils, dont les cannes fort grosses & assez ferrées, avoient huit bons pieds de hauteur. La chaleur étoit étouffante, parce que le vent ne se faisoit pas sentir dans ces grandes herbes, & que le soleil peu éloigné du zénith dardoit ses rayons presque à plomb. Mes nègres pour se distraire de la longueur de la route, & pour se désaltérer, arrachotent de tems en tems des cannes entières de ce mil, & en sucçoient la moëlle après l'avoir dépouillée de son écorce. Ils m'en présentèrent quelques morceaux ainsi préparés,

(1) *Milium arundinaceum*, subrotundo semine sergo nominatum. C. B. Pin. 26.

1749.
Juin.Village de
Dupleur.Village ap-
pellé Dupleur.Jardins des
nègres.Village de
Dupleur.Frayeur des
enfants à la vue
d'un blanc.

que je goûtai, & que je trouvai si doux & d'une eau si sucrée que je suivis bientôt leur exemple. Je ne doute nullement que ces cannes de mil, traitées comme les cannes à sucre, ne fournissent également une liqueur propre à faire du sucre.

Enfin, après avoir cheminé pendant une demi-heure sans voir autre chose que des herbes autour de moi, je me trouvai au pied d'une petite dune sur laquelle étoit bâti un village que les nègres appellent Dupleur. Je l'avois examiné étant sur le bord du fleuve, d'où il paroissoit sous un point de vue charmant. Le pied de la colline qui étoit toute de sable pur & rougeâtre, ne montrait par-tout que des jardins. On y voyoit alors des giromons, cette espece de potirons particuliers aux pays chauds, qui ne cèdent point à ceux des pays froids pour la grosseur, & dont le goût sucré a quelque chose de plus fin & de plus délicat. Les deux especes d'oseille de Guinée (1), la verte & la rouge, arbrisseaux de quatre à cinq pieds de hauteur, & qui ne ressemblent à la nôtre que par le goût, y croissoient à merveille. Le tabac & des haricots de toute espece couvroient le reste du terrain.

De ces jardins je passai dans le village sans vouloir m'y arrêter, parce qu'il ne me paroissoit pas différent des autres. Comme il est peu fréquenté par les François, à cause de son éloignement du fleuve, tous les petits enfans qui n'avoient pas encore vû de blancs, effrayés en me voyant, fuyoient chacun de leur côté, cherchant un asyle entre les jambes de leurs meres, & jetoient des cris qui m'étonnerent peu, parce que

(1) *Ketmia Indica, gossypii folio, acetosæ sapore. Plum. Cat. p. 2.*

j'en

1749.
Juin.

j'en découvris bientôt la cause. Cependant je m'éloignois peu à peu pour éviter le tintamarre épouvantable que ma présence avoit occasionné, lorsqu'une femme qui m'avoit apperçu cueillant quelques fruits dans les jardins, crut me faire plaisir en m'en apportant d'une espece qui est fort estimée dans le pays. En même tems elle me conduisit au milieu du village à l'arbre d'où elle venoit de les cueillir. Il étoit fort gros, quoique peu élevé : ses branches souples & pendantes, & les longues épines, me le firent reconnoître pour l'agialid de Prosper Alpin (1) : chez les nègres il est connu sous le nom de *soumpe*. M'étant arrêté pour le considérer, je fus bientôt environné d'une troupe d'enfans des deux sexes attirés par la curiosité. Les uns, soit par respect, soit par crainte, se tenoient à l'écart ; les autres se familiarisoient assez pour approcher de moi, me demandant des verroteries : ce sont, comme je l'ai dit ailleurs, les marchandises & les ornemens du pays. La plupart n'avoient jamais vû de blanc de si près ; les uns touchoient mes habits & mon linge ; d'autres prenoient mon chapeau, & mes cheveux que je portois en bourse, ne pouvant s'imaginer qu'ils eussent pû croître de la longueur dont ils me les voyoient sur les oreilles ; d'autres enfin tâtoient ma bourse, me demandant du tabac dont ils la croyoient remplie, à cause de la ressemblance qu'elle avoit avec une espece de petit sac de cuir carré, dans lequel ils sont accoutumés de porter leur tabac sur l'estomac : mais quelle fut leur surprise, lorsqu'ils me virent ôter ma bourse, & mes cheveux me tomber jusqu'à la

Scène singu-
liere arrivée à
l'Auteur.(1) *Agihalid. P. Alp. Ægypt. vol. 1. p. 20.*

F

1749.
Juin.

ceinture. La liberté que je leur laissai d'examiner l'un & l'autre les défabusa bientôt, & sur le prétendu usage de cette bourse, & sur mes cheveux, dont la longueur ne leur parut plus douteuse dès qu'ils les virent réellement attachés à ma tête.

La scène singulière que je venois d'essuyer, sans m'y être attendu, me fit faire plusieurs réflexions au sortir de là. Il me revint dans l'idée que la couleur blanche si opposée à la noirceur des Africains, étoit la première chose qui avoit frappé les enfans : ces pauvres petites créatures étoient alors dans le même cas que nos enfans, lorsqu'ils voient pour la première fois un nègre. Je me rappelai encore que la seconde particularité qui avoit étonné les autres, étoit la longueur & l'épaisseur de mes cheveux, par rapport aux leurs qui semblent une laine très-fine & frisée; & en dernier lieu la pesanteur & la gêne de mon habillement, qui cependant ne consistoit qu'en une simple veste de toile de coton fort légère. L'on cessera d'être surpris de ce que les uns me demandoient des marchandises, & les autres du tabac, lorsqu'on sçaura que les nègres, de tout âge, de tout sexe & de toute condition, se sont accoutumés à demander aux blancs jusqu'aux plus petites bagatelles, lorsqu'ils ne peuvent pas les escamoter. On a bien raison de dire que ce sont les quêteurs & les voleurs les plus adroits qu'il y ait au monde.

Plantes des
environs de
l'escalaux
Maringoins.

Au lieu de suivre le chemin que j'avois pris au travers des champs ennuyeux de mil pour me rendre à *Depleur*, je retournai par la prairie qui est au-dessus. Je n'y vis pour tous arbres que quelques gommiers,

1749.
Juin.

une quantité prodigieuse de tamaris semblables à celui de Narbonne, le sesban (1) arbrisseau, & une grande espèce de sensitive épineuse, que les nègres appellent *guérackiao*, c'est-à-dire, bon-jour, parce que, disent-ils, lorsqu'on la touche ou qu'on lui parle de près, elle incline aussitôt ses feuilles pour souhaiter un bon jour, & témoigner qu'elle est sensible à la politesse qu'on lui fait. Parmi les herbes dont la prairie est couverte, on remarque le *jussiaea* (2), la persicaire (3), une alfine (4), plusieurs espèces de *mollugo*, beaucoup de gramens, le *coldenia* (5), & une petite sensitive rampante & sans épines, qui est infiniment plus délicate & plus sensible que toutes les espèces que je connois.

Je ne négligeai pas de visiter aussi, les jours suivans, les villages & les campagnes voisines, où je trouvai abondamment une espèce d'arbrisseau inconnu jusqu'ici aux Botanistes, & que les maures nomment *guerzim*. Je découvris encore un grand nombre d'autres plantes nouvelles qu'il seroit inutile de nommer ici, & dont je donnerai les descriptions & les figures dans un ouvrage particulier.

Il y a dans ces quartiers beaucoup de sangliers, mais il ne me fut pas possible d'en joindre un seul. Je tuai plusieurs de ces oiseaux que les François appellent

Oiseaux ap-
pellés gros-
yeux.(1) Serban. *P. Alp. Egypt.* vol. 1. p. 11.(2) *Jussiaea erecta*, floribus tetrapetalis octandris sessilibus. *Linm. Fl. Zeyl.* 170.(3) *Persicaria maderaspatana*, longiore folio hirsuto. *Pluk. Phycogr. tab.* 210. fig. 7.(4) *Alline lotoides sicula*. *Bocc. rar. pl.* 21.(5) *Coldenia*. *Linm. Fl. Zeyl.* 69.

1749.
Juin.

Chasse interrompue par les criards.

gros-yeux. Ils les ont en effet d'une grandeur qui n'a aucune proportion avec celle de la tête. La forme de leur corps, & celle des pieds qui sont divisés en trois doigts, les rapprochent fort de l'outarde. Ils ont la grosseur de la poule, & le plumage d'un gris cendré mêlé de blanc. Leur chair est tendre & peut se manger. Ma chasse ne pouvoit manquer d'être fort abondante dans la prairie, car le gibier de toute espèce y est extrêmement commun; mais elle étoit interrompue à chaque instant par les cris aigus & importuns d'une espèce d'oiseaux appelés *uett-uett* par les nègres, & criards ou pialards par les françois, parce que dès qu'ils voient un homme, ils se mettent à crier à toute force & à voltiger autour de lui, comme pour avertir les autres oiseaux, qui, dès qu'ils les entendent, prennent leur vol pour s'échapper. Ces oiseaux sont le fléau des chasseurs: ils sont sûrs par-tout où ils en rencontrent, de trouver la place vuide de gibier peu de tems après qu'ils y sont arrivés. Ceux-ci me mirent dans une impatience qui leur coûta cher; comme ils vont toujours deux à deux, j'en tuai plusieurs paires, parmi lesquelles il s'en trouva de deux espèces. Toutes deux ne surpassoient guères la grosseur du pigeon; mais elles étoient haut montées sur jambes, & avoient le vol assez long. La couleur de l'une de ces deux espèces, étoit un gris cendré qui se répandoit sur le dos & les ailes, tout le reste de son corps étoit blanc. L'autre espèce avoit les ailes & une partie de la queue noires, & ses épaules étoient armées d'une petite corne noire, assez longue, de la forme & de la dureté d'un ergot, qui lui servoit d'arme offensive & défensive pour se battre contre les autres oiseaux.

1749.
Juin.23.
Retour à l'isle du Sénégal.

Part de Podor.

Décampe-
ment des
maures.

Part de Podor.

Fertilité de
cette isle.
Solidité des
rochers.30.
Premier voyage à Podor.Précautions
pour lever le
cours du Ni-
ger.

Nous étions au huitième jour de notre voyage, lorsque la traite finit, & que nous pensâmes à retourner à l'isle du Sénégal. Les maures qui ne s'étoient rendus à cette escale que pour y vendre leurs bestiaux, ayant consommé les fourages des environs, s'étoient disposés à aller camper dans un autre endroit, & même à se retirer vers des montagnes fort éloignées dans le nord du fleuve, pour en éviter les inondations que les premières pluies de juin avoient depuis peu annoncées. Leurs tentes étoient déjà pliées; ils les avoient mises avec leurs meubles & utensiles, dans des sacs de cuir passé fort proprement. Le tout étoit chargé sur des chameaux & sur des bœufs, qui portoient leurs maisons, leurs meubles, leurs femmes & leurs enfans. Telle est la vie des maures: ils ne sont jamais fixes dans un lieu: leurs troupeaux qui font toutes leurs richesses, les obligent de changer de quartiers, selon que les saisons & les pâturages, le demandent.

Peu de tems après mon retour à l'isle du Sénégal, il se présenta une occasion d'aller à Podor, comptoir de la Compagnie, distant de soixante lieues ou environ de cette isle, sur le fleuve Niger. Le bâtiment devoit aller & revenir sans s'arrêter: néanmoins je m'y embarquai. Mes nègres ne se firent pas prier pour me suivre, & se rangerent avec l'équipage. On fit voile le 30 juin, en remontant le fleuve à peu près de l'ouest à l'est. Les vents furent si favorables, qu'on arriva en trois jours à Podor. Une navigation si précipitée ne me permettant pas de descendre à terre, j'en profitai pour relever le cours du fleuve. J'observois les diffé-

1748.
Juillet.chiffre romain
de la page 46Les marées
sont sensibles
à Podor.A plus de 60
lieues de la
côte.

rentes largeurs de son lit, celle des embouchures des rivières qu'il reçoit, l'angle que celles-ci forment en y entrant, la rencontre des îles, & leur longueur; je fondois aussi sa profondeur; enfin je ne négligeois rien de ce qui pouvoit donner à mes observations une plus grande exactitude, me servant de la boussole pour marquer les changemens de direction dans son cours, mesurant de tems en tems sa vitesse, ou celle du bâtiment; & ajoutant quelquefois à ces deux moyens l'estime de la grandeur des distances, dont j'avois une pratique aussi heureuse qu'on la puisse désirer. Excepté quelques platons semés çà & là dans le lit du Niger, & que l'on évite quand les vents ne sont pas tout-à-fait contraires, on est sûr de le trouver navigable partout. Quoiqu'il fût alors dans sa plus grande décrue, il avoit depuis vingt jusqu'à trente pieds & davantage de profondeur. L'eau de la mer, qui y remonte année commune jusqu'au dessus du marigot des Maringois, à quinze lieues environ de son embouchure, avoit gagné cette année jusqu'au désert, c'est-à-dire, à plus de trente lieues. C'est à peu près le terme où s'arrêtent les eaux salées; mais le flux & le reflux de la mer se fait sentir beaucoup plus haut; il parvient jusqu'au dessus de Podor, où il se rend sensible par le gonflement des eaux douces du fleuve, qui éprouvent les mêmes alternatives, mais en des tems moins égaux. La plus grande hauteur du flux que j'ai mesuré sur le bord de la mer, vis-à-vis l'île du Sénégal, n'est que de deux pieds & demi dans les grandes marées des équinoxes. Il paroît donc que le Niger depuis Podor jusqu'à la mer, c'est-à-dire, sur soixante lieues de

pour le battre contre les autres obstacles.

1749.
Juillet.

cours, n'a guères plus de deux pieds & demi de pente; desorte qu'on peut croire que toute cette étendue de pays fait, à l'exception des dunes qui y sont répandues çà & là, une plaine basse au-delà de l'imagination, & d'un niveau tel que s'il arrivoit que la mer se gonflât également par-tout de vingt à trente pieds, elle seroit totalement couverte de ses eaux.

Le fort de Podor est bâti sur le bord méridional du Niger, dans un lieu autrefois couvert de bois; mais la quantité que les françois en ont coupé depuis plus de dix ans qu'ils s'y sont établis, a reculé la forêt d'une petite demi-lieue. On y voit des tamariniers de la plus belle taille, des gommiers rouges, & plusieurs autres especes d'acacies épineuses, dont le bois extrêmement dur, imite par la couleur & la beauté de ses veines, ceux que nous employons dans la marqueterie. Le bois-bouton, espece différente de celle qui croît en Amérique, y est fort commun. La facilité avec laquelle son bois se laisse travailler, & sa belle couleur jaune, le font préférer à tous les autres dans les ouvrages de menuiserie. Il est connu chez les nègres sous le nom de *khoff*. Le terrain gras & argilleux de ce pays favorise beaucoup les travaux du jardinage. Aussi les françois cultivent-ils avec un grand avantage plusieurs variétés d'oranges, de citrons, de limons; la figue, la grenade, la goyave, & beaucoup d'autres fruits excellens, comme l'ananas, la papaye, & le pignon(1), espece de cachiment qui peut passer pour

Fort de Po-
dor.Bois de ce
pays.Fertilité de
son terrain.

(1) *Anona maxima*, foliis latis splendentibus, fructu maximo viridi conoide, tuberculis seu spinulis innocentibus aspero. *Sloan. Jam. vol. 2, tab. 225. fig. 1.*

1749.
Juillet.

un des meilleurs fruits des pays chauds. Tous les légumes d'Europe y réussissent en perfection. Ils recueillent sans peine les racines de batates, qui multiplient considérablement dans les champs humides & marécageux où ils en ont une fois planté : cette racine leur tient lieu de châtaignes & de marons, dont les meilleurs lui cèdent en bonté & en délicatesse. Les autres fruits par leur acidité, leur fournissent des sucres plus convenables à des habitans de pays chauds.

Remarque
sur les cha-
leurs.1749.
Juillet.

Pendant le peu de jours que je restai à Podor, le thermometre me donna 1 degré de chaleur de plus que je n'avois eu sur l'isle du Sénégal avant mon départ : il marquoit depuis 30 jusqu'à 31 degrés. Le 5 juillet, il étoit encore à 30 degrés à sept heures du soir, après le coucher du soleil, dans l'exposition la plus froide de l'air libre au nord déclinant à l'est.

Force surprenante de l'autruche.

Le même jour deux autruches qu'on élevoit depuis près de deux ans dans ce comptoir, me donnerent un spectacle qui est trop rare pour ne pas mériter d'être rapporté. Ces oiseaux gigantesques, que je n'avois apperçus qu'en passant dans les campagnes brûlées & sabloneuses de la gauche du Niger, je les vis là tout à mon aise. Quoique jeunes encore, elles égaloient à très-peu près la taille des plus grosses. Elles étoient si privées, que deux petits noirs monterent ensemble la plus grande des deux : celle-ci n'eut pas plutôt senti ce poids qu'elle se mit à courir de toutes ses forces, & leur fit faire plusieurs fois le tour du village, sans qu'il fût possible de l'arrêter autrement qu'en lui barrant le passage. Cet exercice me plût tant, que je voulus le faire répéter ; & pour essayer leurs forces, je fis monter

un

1749.
Juillet.

un nègre de taille sur la plus petite, & deux autres sur la plus grosse. Cette charge ne parut pas disproportionnée à leur vigueur : d'abord elles trotterent un petit galop des plus ferré ; ensuite lorsqu'on les eut un peu excité, elles étendirent leurs ailes comme pour prendre le vent, & s'abandonnerent à une telle vitesse qu'elles sembloient perdre terre. Il n'est sans doute personne qui n'ait vû courir une perdrix, & qui ne sçache qu'il n'y a pas d'homme capable de la suivre à la course ; & on pense bien que si elle avoit le pas beaucoup plus grand, sa vitesse seroit considérablement augmentée. L'autruche, qui marche comme la perdrix, a ces deux avantages ; & je suis persuadé que celles-ci eussent laissé bien loin derrière elles les plus fiers chevaux anglois qu'on eût mis à leurs trousses. Il est vrai qu'elles ne fourniroient pas une course aussi longue qu'eux ; mais, à coup sûr, elles pourroient l'exécuter plus promptement. J'ai été témoin plusieurs fois de ce spectacle, qui doit donner une idée de la force prodigieuse de l'autruche, & faire connoître de quel usage elle pourroit être, si l'on trouvoit moyen de la maîtriser & de l'instruire comme on dresse le cheval.

J'employai encore moins de tems à descendre à l'isle du Sénégal, que je n'en avois mis à monter à Podor. Les vents de N-E., les courans du fleuve dont les eaux avoient grossi considérablement par les pluies, furent si favorables qu'on en profita pour faire de grandes journées, sans qu'il me fût possible de descendre à terre, ni de m'arrêter. Je ne me repentis cependant pas d'avoir fait ce premier voyage : il me fit

G

Départ de
Podor.

1749.
Juillet.

Villages qui
bordent le Ni-
ger.

connoître tous les avantages que je pourrois tirer d'un second & même d'un troisiéme. J'avois compté, en relevant le plan du Niger, neuf ou dix villages sur sa rive septentrionale, & quarante-sept sur la rive méridionale. Un fleuve de deux à trois cens toises de largeur, bordé par-tout d'arbres de différentes especes, dont les feuilles sont entretenues dans un verd toujours naissant; les troupeaux nombreux d'éléphants que j'avois vû se promener sur ses bords, les chevaux marins, les crocodiles, une infinité d'autres animaux aussi singuliers, & un plus grand nombre encore d'oiseaux remarquables par l'éclat & la diversité de leurs couleurs; tout cela me promettoit une matiere bien ample à des observations nouvelles & intéressantes.

15.
Arrivée à l'isle
du Sénégal.

Rendu à l'isle du Sénégal le 15 juillet, je m'apperçus de l'effet des pluies qui tomboient abondamment depuis quelques jours. L'accroissement du fleuve fut si prompt, que l'on vit le 19 le retour des eaux douces à son embouchure, où deux jours auparavant on avoit vû l'eau salée de la mer. Ce terme sert de regle pour le partage de l'année en deux saisons, qui different peu l'une de l'autre. La premiere est celle où il ne pleut jamais, & où les eaux du Niger sont gâtées par celles de la mer: elle commence en décembre & finit en juin ou juillet. La seconde est celle où l'on est sujet aux pluies, & où les eaux du fleuve sont douces. Les pluies durent rarement plus de trois mois; elles commencent à la fin de juin & finissent avec le mois de septembre.

Deux saisons
au Sénégal.

Je ne vois pas pourquoi nos anciens voyageurs ont appelé du nom d'été, la saison sèche des pays de la

1749.
Juillet.

zone torride, & de celui d'hiver la saison pluvieuse, si le nom d'été convient à la saison la plus chaude, & celui d'hiver à la saison la plus froide: or il est certain, & je l'ai reconnu par des observations faites au thermometre pendant cinq années, que les plus grandes chaleurs arrivent constamment dans la saison pluvieuse qu'ils ont qualifiée du nom d'hiver. Les françois du Sénégal, qui se sont apperçus de l'erreur dans laquelle étoient tombés les voyageurs, ont voulu la corriger modestement, en changeant le terme d'été en celui de *basse-saison*, c'est-à-dire, celle où les eaux du Niger sont basses; & ils ont donné le nom de *haute-saison* à celle de l'hiver des anciens, parce qu'alors les eaux du Niger sont fort hautes. Sans examiner quelle a pû être la source de cette erreur, qui a été aveuglément embrassée par la plupart des physiciens de nos jours, & qui en se répandant jusques dans les meilleurs ouvrages, influe depuis long-tems sur bien des connoissances physiques, & en particulier sur les connoissances météorologiques, aujourd'hui si embrouillées; je dois me borner à dire ici que cette fausse dénomination exige une sévere correction. J'appellerai donc, avec les françois qui habitent le Sénégal, *basse-saison* celle de la sécheresse, & *haute-saison* celle des pluies; ou encore, pour me conformer aux noms reçus dans toute l'Europe, & pour être entendu de tout le monde, je désignerai la premiere par le nom d'été, & la derniere par celui d'hiver; en sorte que l'hiver & l'été se trouveront arriver au Sénégal à peu près comme ils arrivent en France. Ces deux saisons sont, comme je l'ai dit, les seules qu'on y éprouve: on n'y

1749.
Juillet.

connoît ni printems ni automne. Quand je parle d'hiver, il ne faut pas s'imaginer qu'on voie des glaces, des neiges, ou de la grêle : ce sont de ces choses qu'on ne connoît pas au Sénégal, & dont il n'est même pas possible de faire naître la moindre idée aux naturels du pays, de quelque comparaison que l'on se serve.

L'hiver du
Sénégal plus
chaud que l'é-
té de la Fran-
ce.

L'hiver du Sénégal est seulement un tems moins chaud que le reste de l'année, quoiqu'il soit toujours plus chaud que les grands étés de France, dans lesquels il est assez rare qu'on voie tomber des neiges ou de la grêle.

Je reviens aux eaux du Niger dont j'ai parlé, & qui ont donné lieu à cette petite digression. Elles sont salées pendant la moitié de l'année vers l'isle du Sénégal. Comme le pays est fort bas, qu'on n'y voit ni rochers ni aucune sorte de pierres, mais seulement des sables mouvans, il ne s'y trouve pour la même raison aucune source d'eau : on est obligé de creuser alors des puits, qui à la vérité ne donnent pas beaucoup de peine, car on trouve l'eau à trois & quatre pieds, & souvent à deux pieds de profondeur; mais elle est toujours saumâtre, c'est-à-dire, qu'elle conserve un petit goût de sel communiqué aux terres par la proximité de la mer.

Puits de l'isle
du Sénégal.8 Août.
Passage du so-
leil au zénith.

Le 8 août nous étions à ce jour où le soleil passant à midi perpendiculairement sur nos têtes, réunissoit l'ombre de nos corps sous nos pieds. C'étoit pour la seconde fois que je voyois ce phénomène depuis mon arrivée au Sénégal : il m'avoit paru pour la première fois le quatrième jour du mois de mai; & je devois le revoir toutes les années à peu près en pareils tems. La

1749.
Août.Chaleurs de
cette saison.

chaleur qu'il occasionnoit à son retour du tropique du cancer vers l'équateur, étoit beaucoup plus grande que celle que son premier passage avoit excitée : car le thermometre marquoit pour les nuits du mois de mai 22 degrés, & 26 à 28 pour le jour; au lieu que les nuits d'août donnoient 26 d. & les jours 32 d.

Le 9 août & les jours suivans, je me promenai aux environs de l'isle du Sénégal, & je retournai à l'isle de Sor, dont j'ai déjà parlé. L'usage des canots européens me paroissant trop incommode à cause de leur pesanteur, pour traverser journellement le fleuve, je jugeai à propos de me servir par la suite d'une espece de canot nègre, que les françois appellent *pirogue*. Ces petits bâtimens sont faits tout d'une piece, & d'un tronc d'arbre creusé & fort léger. Ils ont depuis dix jusqu'à trente pieds de longueur, sur un à deux pieds de largeur & de profondeur, & sont terminés en pointe par les deux bouts. Le mien étoit des plus grands. Lorsque j'y fus entré, mes deux nègres se placerent aux deux extrémités, l'un à la poupe & l'autre à la proue. Pour moi je me mis au milieu, où je n'avois d'autre siège qu'un barreau de traverse, dont les deux bouts fichés dans les flancs de la pirogue, servoient aussi à les tenir écartés toujours à la même distance. Mes nègres avoient chacun une *pagaie* à la main : ce sont de petites palettes de bois, faites en croissant, & attachées au bout d'un bâton dont ils se servent pour ramer. Celui qui étoit à la proue se tenoit debout, & plongeoit sa pagaie dans l'eau en la poussant derrière lui, pendant que l'autre assis gouvernoit avec la sienne. Quand nous fûmes arrivés à l'autre bord du

Canots nè-
gres.

1749.
Août.

fleuve, ils tirèrent la pirogue à terre : c'est le seul moyen que les gens du pays aient pour mettre ces petits bâtimens en sûreté contre les vagues qui les auroient bientôt remplies, lorsqu'ils ne peuvent pas les mouiller assez loin du rivage.

Cette manœuvre ne dura pas long-tems, & je portai mes pas au village de Sor. J'y fus très-bien accueilli, comme à l'ordinaire, & je demandai qu'on m'indiquât les endroits les plus propres pour la chasse; car dès ce jour j'avois congédié mon interprète, parce que j'avois une teinture suffisante de la langue du pays, pour comprendre tout ce que les nègres me disoient, & pour leur expliquer mes pensées. On me mena dans un quartier d'où je vis partir un troupeau de gazelles; mais je ne pensai plus à chasser dès que j'eus apperçu un arbre dont la grosseur prodigieuse attira toute mon attention. C'étoit un calebassier, autrement appelé pain-de-singe (1), que les oualofes nomment *goui* dans leur langue. Sa hauteur n'avoit rien d'extraordinaire, elle étoit de soixante pieds environ : mais son tronc étoit d'une grosseur démesurée; j'en fis treize fois le tour en étendant les bras autant qu'il m'étoit possible; & pour une plus grande exactitude, je mesurai ensuite avec une ficelle sa circonférence, que je trouvai de soixante-cinq pieds : son diamètre avoit par conséquent près de vingt-deux pieds. Je ne crois pas qu'on ait jamais rien vû de pareil dans aucune autre partie du monde; & je suis persuadé que si nos anciens voyageurs avoient eu connoissance de cet arbre, ils n'auroient pas manqué d'y ajouter bien

Arbres d'une
grosseur ex-
traordinaire.

(1) Bahobab, P. Alp. vol. 2. pag. 37.

1749.
Août.

du merveilleux. Il est aussi fort étonnant que cet arbre ait été totalement oublié par ceux qui nous ont donné l'histoire du Sénégal, d'autant mieux qu'il n'y en a guères de plus communs dans le pays. Du tronc tel que je viens de le décrire, de vingt-deux pieds de diamètre, sur huit à douze pieds de hauteur, partoient plusieurs branches, dont quelques-unes s'étendoient horizontalement, & touchoient la terre par leurs extrémités : c'étoient les plus grandes; elles avoient depuis quarante-cinq jusqu'à cinquante-cinq pieds de longueur. Chacune de ces branches auroit fait un des arbres monstrueux de l'Europe : enfin tout l'ensemble de ce pain-de-singe paroissoit moins former un seul arbre qu'une forêt. Ce ne fut pas tout : le nègre qui me servoit de guide me conduisit à un second qui avoit soixante-trois pieds de circonférence, c'est-à-dire, vingt-un pieds de diamètre, & dont une racine, qui avoit été pour la plus grande partie découverte par les eaux d'une riviere voisine, portoit cent & dix pieds de longueur, sans compter la partie qui restoit cachée sous les eaux de cette riviere, & que je ne pus faire découvrir. Le même nègre m'en montra un troisième qui n'étoit pas fort loin de-là, & m'ajouta que sans sortir de cette isle, j'en pourrois voir un grand nombre d'autres qui ne leur étoient pas beaucoup inférieurs pour la taille. Ma surprise cessa dès-lors, & satisfait d'en avoir vû trois, je me disposai à chasser.

Un vent d'est qui s'éleva tout à coup, avec une impétuosité telle qu'il sembloit devoir déraciner & enlever tous les arbres, m'empêcha d'aller plus loin. Ces coups de vent sont les avant-coureurs ordinaires de la

L'Auteur surpris par un grain violent.

1749.
Août.

pluie dans ces pays; & celui-ci amenoit avec lui une épaisse nuée qui crêva auffi-tôt. Le village étoit loin, & l'on ne pouvoit espérer de le regagner. Mes nègres ne voyant aucun abri pour eux, quitterent leurs pagnes & se jetterent à la nage dans une petite riviere qui passoit auprès de cet endroit. C'est leur coutume, lorsqu'ils sont surpris par un orage, de se plonger dans l'eau, plutôt que de s'exposer à être mouillés par celle de la pluie, dont ils craignent les mauvais effets. Pour moi qui n'eus ni le tems ni la volonté de les suivre, je me retirai sous le plus gros des pains-de-singe que je venois de voir, comptant m'y trouver à couvert comme sous le toit d'une maison. Il sembloit que le ciel fondonne en eau, tant la pluie étoit forte: chaque goutte qui tomboit s'étendoit sur la terre de toute la largeur de la main. Je ne souffris rien de sa premiere impétuosité; mais quelques minutes après, lorsque l'arbre eut été bien abreuvé, je fus inondé par l'eau qui ruisseloit de ses branches, & leurs sinuosités firent comme autant de lits, d'où se précipitoient des torrens, qui réunis dans la vaste surface du tronc, en couloient comme un fleuve. On s'imagine bien que je n'aurois pas eu beau jeu en restant sous le pain-de-singe; je m'en éloignai bien vite, & me mis en pleine campagne, où je ne jouai guères plus beau rôle: j'essuyai là tout l'effort du grain, qui dura une bonne heure; & je sçus à mon retour dans l'isle du Sénégal, qu'il y étoit tombé deux pouces trois lignes d'eau.

Les eaux du Niger parvenues à leur plus haut point d'accroissement, inondoient tous les environs de l'isle du Sénégal, & les rendoient impraticables. Forcé de renoncer

1749.
Août.

renoncer entierement à toutes sortes de promenades, je ne voyois qu'un moyen de pouvoir employer le long intervalle de tems que devoit durer l'inondation; c'étoit de passer dans un pays qui en fût à l'abri. Un bâtiment partoit pour Gorée, petite isle distante d'environ trente-cinq lieues marines au sud-sud-ouest de l'isle du Sénégal, & fort proche du cap Verd. Je crus ne pouvoir mieux faire que de profiter d'une commodité qui se présentoit si à propos, & je m'y embarquai. On mit en mer le 27 août par des vents d'ouest peu favorables; mais un grain (1) amené pendant une nuit par un vent d'est furieux, nous poussa si vivement qu'il nous fit faire à sec, c'est-à-dire, à mâts & à cordes sans le secours d'aucunes voiles, plus de chemin que nous n'en avions fait depuis sept jours que nous étions en route. On vit pendant ce grain une lumière que les marins connoissent sous le nom de feu S. Elme: elle serpenta pendant près d'une minute au haut du mât, & à l'extrémité de la girouette, où elle se dissipa. Les matelots la regarderent comme un heureux présage qui leur annonçoit la fin de la tempête, & ils ne furent pas trompés dans leurs espérances: le vent s'apaisa bientôt après, & rendit à la mer sa premiere tranquillité.

Le 4 septembre au point du jour, nous nous trouvâmes par le travers du cap Verd: c'étoit un nouveau spectacle pour moi, qui, depuis quatre mois que j'étois arrivé au Sénégal, avois perdu l'habitude de voir des

(1) On appelle de ce nom tous les coups de vents orageux qui sont accompagnés de pluie, de tonnerre & d'éclairs; & l'on se sert du terme de grain-sec pour désigner ceux qui sont sans pluie.

27.
Embarque-
ment pour
l'isle de Go-
rée.4 Septembre,
Vue du cap
Verd.

1749.
Septembre.

On mouille à
l'isle de Gorée.

Description
de cette isle.

côteaux & sur-tout des pierres. Nous découvrîmes peu de tems après les isles de la Magdeleine, & dans la matinée l'on mouilla dans l'anse de Gorée. Une langue de terre basse, & une petite montagne très-escarpée, font toute cette isle d'un sixième de lieue de longueur. Malgré son peu d'étendue, sa situation la rend assez agréable: du côté du sud on y jouit d'une vue qui n'est bornée que par l'horizon de la mer, & du côté du nord on découvre au loin le cap Verd, tous les autres caps & avances des terres voisines. Quoiqu'elle soit dans la zone torride, on ne laisse pas d'y respirer presque toute l'année un air frais & tempéré: cela vient de l'égalité des jours & des nuits, & de ce qu'elle est continuellement rafraîchie par les vents qui soufflent successivement des terres & de la mer. M. de Saint-Jean, qui en est directeur, l'a embellie de plusieurs beaux bâtimens: il l'a fortifiée & la fortifie encore tous les jours: entre ses mains elle est devenue une place imprenable. Par ses soins on y a découvert plusieurs sources d'eau; les jardins ont été plantés de beaux arbres fruitiers; on y recueille les plus excellens légumes: enfin, en lui procurant tous ces avantages, il en a fait d'une petite isle sèche & stérile, un séjour sûr & charmant. Je lui avois été déjà recommandé par M. de la Brue, son frere, directeur général de la Concession, & je ne pouvois manquer de trouver auprès de lui toutes sortes de facilités.

Les rochers dont l'isle de Gorée est environnée, produisent une infinité de coquillages & de poissons mols, qui m'occupèrent pendant quelques jours, après quoi je m'embarquai le 13 du même mois, sur un petit

13.
Voyage à l'escale de Portudal.

1749.
Septembre.

bâtiment qui alloit faire une traite de bœufs & de mil à Portudal. Cette escale que les nègres appellent du nom de *Sali*, n'est éloignée que de neuf lieues au sud de l'isle de Gorée. La barre qui y regne, nous obligea de mouiller le bâtiment à une demi-lieue de terre, pour ne pas l'exposer aux lames. Une pirogue m'y mena sans aucun accident. Je me trouvai dans une terre sabloneuse, mais d'une fertilité inconcevable & toute couverte de bois. Le *grewia* (1), une espece de *polygala* à semence d'érable, le *rebreup* (2), & le *demboutonn* (3), faisoient des taillis au-dessus desquels les monbins, appellés *job* dans le langage du pays, élevoient leurs têtes chargées de fruits. Les feuilles de cet arbre lui donnent assez l'air du fresne; mais il se fait bientôt reconnoître par ses fruits qui sont semblables par leur grosseur, leur forme & leur couleur, à nos prunes de sainte-catherine: ils étoient murs pour lors; & j'en mangeai quelques-uns, auxquels je trouvai un goût aigrelet, aromatique & fort agréable. Je vis aussi dans ces quartiers plusieurs fromagers épineux (5), connus par les nègres sous le nom de *benten*, & beaucoup d'autres grands arbres. Les nègres avoient coupé ce bois en plusieurs endroits pour y faire des champs de petit mil: il étoit alors près de sa maturité.

Tout ce beau pays étoit habité par des oiseaux encore plus beaux. Le geai, dont j'ai parlé ailleurs (6), y étoit par troupes: l'éclat de ses couleurs azurées vû

Bois du pays.

Beauté des
oiseaux.

(1. 2. 3.) Espèces d'arbres inconnus en Europe.

(4) Monbin arbor foliis fraxini, fructu luteo racemoso. *Plum. gen. pag. 44.*

(5) *Ceyba viticis folio, caudice aculeato. Plum. gen. pag. 42.*

(6) Page 15.

1749.
Septembre.

à côté de la vive couleur de feu des moineaux appelés cardinaux, dont toutes les campagnes étoient alors couvertes, faisoit un coup d'œil admirable. Ce fut dans cet endroit que je trouvai la seule espèce de limaçon (1) terrestre que j'aie observé dans le pays. Il étoit fort commun dans une prairie découverte, remplie de joncs, & d'ambrosie-maritime; j'en vis même plusieurs vivans au pied des arbres voisins, où ils étoient à l'ombre. C'est une chose digne de remarque, & qui sans doute paroîtra surprenante, que dans une si vaste étendue de pays bien boisé, on ne rencontre qu'une espèce de limaçon terrestre, pendant qu'on en voit tant d'espèces dans les pays tempérés.

Mort d'une
nègre.

sub. le. 1749.
septembre.

Les françois n'ont point établi de comptoir à Portudal, & lorsqu'ils y vont en traite, ils descendent chez l'*Alker*, ou le Gouverneur du village, qui possède un grand nombre de cases. Il m'en avoit destiné une dans laquelle je logeois. Une nuit que je dormois d'un profond sommeil, je fus réveillé par un cri horrible qui mit tout le village en rumeur. Je m'informai aussitôt de ce que c'étoit; & l'on me dit que l'on pleuroit la mort d'une jeune fille, qui avoit été mordue à quatre lieues de là par un serpent, dont le venin l'avoit fait périr en moins de deux heures; & que son corps venoit d'être transporté à sa case. Le premier cri avoit été jeté, suivant la coutume, par une des parentes de la défunte, devant la porte de sa case, qui étoit fort proche de la mienne. A ce signal toutes les femmes du village sortirent en poussant de semblables

(1) Voyez l'Histoire naturelle des Coquillages Univalves, genre 5. le limaçon, planche 1. fig. 1. Kambeul.

1749.
Septembre.

cris, & se rassemblèrent autour du lieu d'où étoit parti le premier cri. A les voir & à les entendre, on les eût pris toutes pour des parentes de la défunte, tant elles paroîssent pénétrées de douleur, & assurément c'en eût été une démonstration des plus authentiques, si elle fût partie du fond du cœur: mais elle n'en avoit que l'apparence; ce n'étoit qu'un pur effet de l'usage établi dans le pays. Ce tintamarre épouvantable dura quelques heures, c'est-à-dire, jusqu'au point du jour. Alors les parens entrant dans la case de la défunte, lui prirent la main, & lui firent plusieurs questions qui furent suivies de bien des offres de services: voyant qu'elle ne leur répondoit point, ils se retirèrent en disant: hélas! elle est morte. Ses amis en firent autant, puis l'on porta le corps en terre, & l'on mit à ses côtés deux pots de terre, dont l'un étoit plein d'eau & l'autre plein de couscous: c'étoit sans doute pour lui servir de nourriture, supposé qu'il lui prît encore envie de boire ou de manger. Les funérailles achevées, les cris, les hurlemens & les pleurs cessèrent. Le deuil finit aussi: l'on ne pensa plus qu'à faire festin en l'honneur du mort, & l'on fit dès le soir du même jour un *folgar*, c'est-à-dire un bal, qui fut continué pendant trois nuits: voici comme il se passa.

Cérémonie
des funé-
raires.

Toute la jeunesse du village s'étoit rassemblée dans une grande place, au milieu de laquelle on avoit allumé un grand feu. Les spectateurs formoient un carré long, aux deux extrémités duquel les danseurs étoient rangés sur deux lignes opposées, les hommes d'un côté & les femmes de l'autre. Deux tambours qui se tenoient sur les côtés, pour régler la danse, n'eurent

Bal donné
à cette occa-
sion.

1749.
Septembre.

pas plutôt battu la marche, que les acteurs commencerent une chanson dont le refrain fut repeté par tous les spectateurs. En même tems un danseur se détachant de chaque ligne, s'avança en dansant vis-à-vis de celui qu'il lui plut de l'autre ligne, à la distance de deux ou trois pieds, & se recula en cadence jusqu'à ce que le son du tambour les avertit de se rapprocher & de se joindre en se frappant les cuisses les unes contre les autres, c'est-à-dire, l'homme contre une femme, & la femme contre un homme: ils se retirèrent ensuite, & recommencerent bientôt les mêmes singeries, en diversifiant leurs danses, autant de fois que le tambour donna le signal, & enfin ils retournerent à leur place. Les autres danseurs en firent autant chacun à leur tour, mais sans se repeter; puis les deux lignes s'approcherent ensemble jouant aussi leur rôle. Ces gestes sont assez immodestes, comme l'on voit; mais les autres mouvemens qu'on n'apperçoit guères, si l'on n'y est pas fait, le sont encore bien davantage. Les nègres ne font point un pas pour danser que chaque membre de leur corps, chaque articulation, la tête même ne marquent tous en même tems un mouvement différent, & toujours en observant la cadence, quelque précipitée qu'elle soit. C'est dans la justesse de ce nombre infini de mouvemens que consiste principalement l'art de la danse des nègres: il faut être né avec une souplesse semblable à la leur, pour pouvoir les imiter. Cet exercice tout violent qu'il étoit, dura une bonne partie de la nuit, pendant laquelle on vuida plusieurs pots d'une bière très-forte qu'ils font avec le mil. Ils recommencerent les deux nuits suivantes, & le troisième jour les divertissemens cesserent. Un Européen

1749.
Septembre.

auroit porté le deuil pendant quelques mois; l'Africain profite de ces accidens pour se réjouir: tels sont les usages bizarres des différentes nations; ce qui fait naître la joie chez les unes est un sujet de tristesse chez les autres.

J'avois descendu facilement à terre en arrivant à Portudal, parce que la mer étoit traitable; mais on fut fort embarrassé quand il fallut s'en retourner à bord du bateau: elle étoit extrêmement grosse, & les lames qui brisoient sur la barre la rendoient aussi dangereuse que difficile. Nous nous y risquâmes cependant dans une grande pirogue, l'Employé de traite, moi, & quelques passagers qui se disposoient à jeter avec des moitiés de calebasses l'eau qui entreroit dedans. La pirogue étoit ainsi chargée, lorsqu'une lame qui vint à terre, l'emporta à l'aide des bras de quatre nègres, tous habiles nageurs, qui en avoient la conduite: ils la poussèrent de toutes leurs forces, & sauterent dedans à mesure que l'endroit où ils devoient ramer entroit dans l'eau. Nous nous trouvâmes bientôt dans les plus grosses lames, dont quelques-unes qui s'élevoient comme de longues collines, se briserent contre la pirogue, & la remplirent d'eau en nous inondant. Nous travaillâmes tous à la vuidier sans perdre courage, & nous avions assez d'affaires, pendant que les rameurs étoient attentifs à forcer de rames, pour éviter adroitement les lames lorsqu'elles approchoient. Tantôt la pirogue s'élevoit par une extrémité sur le dos d'une lame, pendant que l'autre extrémité s'y plongeait: tantôt elle se trouvoit supportée & comme suspendue par ces mêmes extrémités

Passage de la
barre de Portu-
dual en piro-
gue.

1749.
Septembre.

sur les pointes de deux lames différentes : quelquefois elle n'étoit soutenue que par son milieu sur le sommet d'une lame, de maniere que ses deux bouts restoient en l'air comme en équilibre. Ce fut en cette maniere qu'exposés à tous momens au péril évident d'être submergés, nous franchîmes cette barre, avec un bonheur inoui, & que nous arrivâmes à bord du bateau, qui nous remit à l'isle de Gorée le 24 septembre à l'entrée de la nuit.

26.
Promenade
aux isles de la
Magdeleine.

Deux jours après, M. de Saint-Jean voulut me donner la satisfaction d'aller aux isles de la Magdeleine, qui en sont éloignées d'une bonne lieue. Il fit équiper un bateau dans lequel je m'embarquai avec lui & quelques officiers de son département. De ces deux isles il n'y en a qu'une de praticable; l'autre n'est qu'un rocher nud & escarpé, fort élevé au-dessus des eaux, & tout blanc par les ordures que les plongeurs, les goëlands, les fous & d'autres oiseaux de mer y ont faites en s'y reposant. L'isle principale de la Magdeleine, quoique petite, pourroit être habitée, si elle avoit un port; mais on ne peut l'aborder que par une petite anse toute semée de rochers sur lesquels la mer est rarement tranquille. Cette anse fait une espece de cul-de-sac ou de long canal, qui aboutit à un bassin naturel de figure ovale, creusé dans le roc, de douze pieds de profondeur sur douze toises de longueur, & de la plus belle eau, où l'on peut se baigner en sûreté. Du reste cette isle n'est qu'une montagne presque ronde, & semblable à celle de Gorée: elle a aussi deux petites sources d'eau qui tarissent pendant l'hiver: la vôtre y est également belle & fort étendue, & l'air extrêmement

1749.
Septembre.

trêmement frais; mais il n'y auroit aucune satisfaction de s'y arrêter pour ce seul avantage. Ses rochers servent de retraite à un nombre infini de pigeons ramiers naturels au pays, & qui ne diffèrent de ceux d'Europe qu'en ce qu'ils sont d'une délicatesse & d'un goût plus exquis.

J'ai dit ailleurs que les nègres sont négligens & paresseux à l'excès: en voici une nouvelle preuve. M. de Saint-Jean avoit fait planter sur cette isle des batates, afin d'engager les nègres du voisinage qui y viennent fréquemment, à en continuer la culture & à les multiplier, pour les vendre ensuite à la Compagnie: ils y étoient venus en effet quelques jours avant nous, & avoient enlevé les batates, sans se donner la peine d'en repiquer les branches, que nous trouvâmes hors de terre & desséchées par les ardeurs du soleil.

Paresse des
nègres.

Les plantes les plus remarquables de cette isle, étoient les mêmes que j'avois observées à Gorée. Dans le bas on voyoit plusieurs especes nouvelles de *spermacoce*, & un *helianthemoides*, que les françois appellent salade-de-matelots, parce qu'ils en mangent les feuilles comme le pourpier, dont elles ont le goût. Plus haut se trouvoient les *corchorus* (1), & plusieurs liserons à feuilles découpées. Le sommet de la montagne étoit rempli d'un grand nombre d'arbrisseaux, tels que les ricins, les *tapia* (2), & les casses puantes, parmi lesquels croissoient abondamment le *dracunculus* (3), l'*ornithogalum* à fleurs vertes, & une fort

Plantes de cette
isle.(1) *Corchorus* sive *melochia*. *J. B.* 2. 981.(2) *Tapia arborea triphylla*. *Plum. gen. pag. 21.*(3) *Arum polyphyllum ceylanicum*; caule scabro, viridi diluto, maculis albicantibus notato. *Comm. Hort. amst. vol. 1. tab. 52.*

1749.
Septembre.

jolie espece d'amarante (4) : enfin l'orceille couvroit les rochers les plus exposés. Il y avoit aussi quelques pains-de-finge de cinq à six pieds de diametre : ils portoient tous des noms d'Européens, dont les caracteres étoient gravés profondément dans leurs écorces. Nous ne voulûmes pas contrevénir à la coutume ; chacun fit sa marque sur ces arbres. Pour moi je me contentai de renouveler deux de ces noms qui étoient assez anciens pour en mériter la peine : l'un datoit du quinzième & l'autre du seizième siècle. Ces caracteres avoient environ six pouces de longueur, mais ils n'occupoient en largeur qu'une très-petite partie de la circonférence du tronc, d'où je jugeai qu'ils n'avoient pas été gravés dans la jeunesse de ces arbres. Au reste, ces inscriptions suffisoient, ce me semble, pour déterminer à peu près à quel âge peuvent arriver les pains-de-finge ; car si l'on suppose que ceux dont il est question ont été gravés dans leurs premiers ans, & qu'ils aient grossi de six pieds dans l'espace de deux siècles, on peut calculer combien il leur faudroit de siècles pour parvenir à vingt-cinq pieds, qui est le dernier terme de leur grosseur.

Vieillesse des arbres appelés pains-de-finge.

2 Octobre.
Départ de Gorée pour l'isle du Sénégal.

Après avoir resté trois jours à herboriser agréablement sur l'isle de la Magdeleine, & à observer les beaux coquillages qu'elle produit, nous nous rendîmes à Gorée, d'où je partis le 2 octobre pour l'isle du Sénégal. Les vents contraires de N-E. me retinrent dix jours en mer, qui m'auroient infiniment ennuyé s'ils ne m'eussent procuré une observation intéressante.

(4) *Amaranthus verticillatus minor, Bengalenis serpylli foliis incanis.*
Pluk. Phytogr. tab. 10. fig. 3.

Le 6 du même mois à six heures & demie du soir, nous étions à cinquante lieues environ de la côte, lorsque quatre hirondelles vinrent chercher gîte sur le bâtiment, & se reposèrent côte à côte sur les échelons des haubans. Je les pris facilement toutes quatre, & les reconnus pour être les vraies hirondelles d'Europe. Cette heureuse rencontre me confirma dans le soupçon que j'avois formé, que ces oiseaux passoient les mers pour gagner les pays de la zone torride, dès que l'hiver approchoit : en effet j'ai remarqué depuis, qu'on ne les voit que pendant cette saison au Sénégal, avec les cailles, les bergeronnettes, les écouffes & quelques autres oiseaux de passage qui toutes les années s'y rendent lorsque le froid les chasse des pays tempérés de l'Europe. Un fait qui n'est pas moins digne de remarque, c'est que les hirondelles ne nichent pas au Sénégal comme en Europe : elles couchent toutes les nuits deux à deux, ou solitairement, dans le sable sur le bord de la mer, où elles habitent plus volontiers que dans le cœur des terres.

1749.
Octobre.
Hirondelles de passage.

Je fus encore distrait de la longueur de cette traversée par les divertissemens que me donnoient les poissons volans. C'étoit alors leur saison : la mer en étoit, pour ainsi dire, couverte. Leur grosseur est égale à celle du goujon ou du merlan. Ils ont deux nageoires presque aussi longues que tout le corps, & qui leur servent d'ailes pour voler au-dessus de l'eau. Les dorades & les bonites sont d'autres poissons qui en sont très-friands : ils leur faisoient alors la chasse, & l'on voyoit à chaque instant de petites nuées de poissons volans, qui s'élevoient au-dessus de l'eau pour éviter ces cruels

Poissons volans.

1749.
Octobre.

ennemis, & couper en même tems leur route. Comme ils ne se soutiennent en l'air qu'autant que leurs ailes sont humides, leur volée étoit courte, & beaucoup de ceux qui s'étoient élevés par-dessus le navire y retomberent : nous en fîmes une capture très-abondante sans autre artifice. J'en mangeai quelques-uns que je trouvai très-déliçats & de bon goût.

12.
Arrivée à l'île
du Sénégal.

Lorsque j'arrivai à l'île du Sénégal le 12 octobre, les arbres, les campagnes, & les prairies se ressentoient également de la vigueur de la saison que les pluies avoient amenée : on ne voyoit qu'une verdure agréable qui avoit succédé à une sécheresse affreuse. Les pluies avoient cessé : les eaux du Niger qui commençoient à décroître, devoient rendre la route de Podor plus praticable. Je ne pouvois saisir un tems plus favorable à mes recherches sur les bords du fleuve : je pensai donc à faire une seconde fois ce voyage. Je sçavois bien que les vents qui ne sont pas ordinairement bons dans cette saison, me feroient faire de petites journées. J'en augurois avantageusement pour les travaux que je me proposois ; & je m'embarquai le 23 du même mois. C'est l'ordinaire que les bâtimens qui se disposent à faire ce voyage, se fournissent de bois vis-à-vis la pointe de l'île Bifèche, dans une île qui a retenu depuis le nom de l'île au Bois, à une petite lieue de celle du Sénégal. On s'y arrêta dans un fort joli quartier, où le bateau entra facilement au milieu des mangliers, & se trouva sous un couvert de verdure très-agréable. Pendant que l'on fit la provision, je descendis sur cette île dont le terrain inondé n'étoit qu'un marais & un borbier continuel. Je sen-

27.
Second voyage
à Podor.1749.
Octobre.

tois de tous côtés une odeur gracieuse, dont je ne devinai la cause que lorsqu'en pénétrant dans le bois, j'arrivai, ayant de l'eau jusqu'à mi-jambe, dans un lieu que je vis tout couvert d'une espèce de boulette différente de celle d'Egypte. Elle étoit alors en fleurs, & répandoit une odeur extrêmement flatteuse.

Depuis cet endroit jusqu'au village de Maka, les deux bords du Niger sont tellement couverts de mangliers, qu'il est impossible aux gens de pied d'y marcher. Comme les vents nous manquoient, les laptots furent obligés de haler le bâtiment à la cordelle, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, & quelquefois davantage. Les premières journées furent de cinq ou six lieues, jusqu'à ce qu'on eût gagné l'escale des Maringois, parce que le fleuve court presque nord & sud jusques-là, & que les vents ne furent pas tout-à-fait contraires : mais depuis cet endroit jusqu'à Podor, la direction change de l'ouest à l'est, & l'on eut bien de la peine à faire trois lieues par jour. Tantôt c'étoit un platon (1) qui nous arrêtoit : tantôt les arbres qui bordent le fleuve empêchoient de haler à la cordelle ; & l'on passoit une bonne partie du jour à touer le bâtiment (2). Ces difficultés me donnoient le tems & les moyens de prendre connoissance du pays. Je descendois à terre matin & soir : je pénétrois les bois ; je traversois les marais & les campagnes, herborisant & chassant : jamais je ne retournois les mains vuides ; ici c'étoit une plante, un insecte qui m'arrêtoit ; là c'étoit

Difficultés à
remonter le
Niger pendant
ce mois.

(1) Banc de sable élevé sur le fond de l'eau.

(2) C'est tirer le bâtiment par le moyen d'un cordage que l'on attache à un arbre, ou à un ancre qu'on laisse tomber au fond de l'eau.

1749.
Octobre.

un quadrupède singulier, un oiseau paré des plus vives couleurs: tout ce qui se présentoit étoit un objet nouveau.

Nombre prodigieux de crocodiles.

Un peu au-dessus de l'escale aux Maringois, je commençai à voir des crocodiles: quand je dis que je commençai à en voir, j'entends par centaines; car vers l'isle du Sénégal on en trouve bien quelques-uns. Mais il semble que cet endroit soit leur rendez-vous, & même des plus gros: j'y en ai vû qui avoient depuis quinze jusqu'à dix-huit pieds de longueur, & j'ignore qu'il en existe de plus grands. Il y en avoit plus de deux cens qui paroissoient en même tems au-dessus de l'eau, lorsque le bateau passa dans ces quartiers. Ils eurent peur & plongèrent aussi-tôt; mais ils reparurent bientôt après pour reprendre haleine; car ces animaux ne peuvent demeurer que quelques minutes sous l'eau sans respirer. Lorsqu'ils surfagent, il n'y a que la partie supérieure de leur tête & une petite partie du dos qui s'éleve au-dessus de l'eau: ils ne ressemblent alors à rien moins qu'à des animaux vivans: on les prendroit pour des troncs d'arbres flottans. Dans cette attitude qui leur laisse l'usage des yeux, ils voient tout ce qui se passe sur l'un & l'autre bord du fleuve, & dès qu'ils apperçoivent quelque animal qui vient pour y boire, ils plongent, vont promptement à lui en nageant entre deux eaux, l'attrapent par les jambes, & l'entraînent en pleine eau pour le dévorer après l'avoir noyé.

30.
Promenade près de Gandor.

On n'avoit pas encore fait vingt-cinq lieues le 30 octobre. Je vis le matin une fort belle plaine sur la gauche du Niger, vis-à-vis le village de Gandor; j'y

1749.
Octobre.

descendis, mais j'eus bientôt lieu de m'en repentir. Après avoir marché pendant une heure, je trouvai mon chemin barré par le marigot d'Ouafoul, qui étoit alors considérable. Le fleuve fait un coude un peu au-dessus de cet endroit. Le bâtiment trouvant là le vent favorable, avoit gagné plus d'une lieue d'avance sur moi, & on ne pensoit guères à m'attendre, ignorant l'embarras où j'étois. Il falloit cependant le rejoindre. Je n'avois pris qu'un nègre Banbara qui s'étoit offert pour m'accompagner; car on ne sçauroit croire quelles peines j'avois de me faire suivre par ceux qui avoient une fois courus avec moi: ils connoissoient trop bien les dangers auxquels je m'exposois, & ils ne trouvoient pas assez de plaisir à partager les fatigues de mes promenades.

Je fis avec mon Banbara une grande demi-lieue dans un marais formé par l'épanchement des eaux du marigot sur ces terres basses, dont je ne me tirois qu'avec peine, ayant de l'eau jusqu'aux genoux, & rencontrant à chaque pas des serpens de la grande taille, sur-tout de ceux qui ont le corps extraordinairement gros eu égard à sa longueur. Je les évitois d'aussi loin que je les appercevois; mais mon nègre me rassura en me disant qu'ils n'étoient pas malfaisans. J'en tirai un, à bout portant, qui avoit près d'un pied de diamètre sur huit & demi de longueur. Il le chargea sur ses épaules comptant en faire bonne chere avec ses camarades.

Serpens d'une grosseur extrême.

Lorsque j'eus avancé encore quelques pas vers le lit du marigot, j'entrai quoiqu'habillé dans l'eau jusqu'à la ceinture. Je n'eus garde d'aller plus loin: j'aurois

L'Auteur arrêté par un marigot.

1749.
Octobre.

trouvé quelque trou qui m'auroit fort embarrassé. J'envoyai mon nègre sonder le terrain, & pendant ce tems-là je montai sur un arbre, pour m'éloigner des serpens & de l'eau qui commençoit à me fatiguer. Après avoir sondé trois endroits différens, il jugea qu'il pourroit me passer dans celui où l'eau ne lui venoit que jusqu'aux narines en s'élevant sur la pointe des pieds. Il étoit grand, & avoit six pieds & quelques lignes de hauteur. Je montai sur ses épaules portant mon fusil, quelques oiseaux, & un paquet de plantes. Il fut bientôt dans l'eau jusqu'au col, & ce ne fut pas sans peur de ma part que je me sentis plonger insensiblement jusqu'à la ceinture: je m'abandonnai alors à sa sage conduite, ou plutôt à ma bonne fortune, & je le laissai aller comme il voulut: il passa avec une constance étonnante, & sans perdre tête, le milieu du marigot, en avalant trois fois de suite de l'eau qui le priva pendant quelque tems de la respiration. Echappé à ce pas dangereux, je vis flotter une plante d'une grande beauté: c'étoit un *cadelari* (1) à feuilles foyeuses & argentées. J'oubliai tout en ce moment, & quoique mon Banbara eût encore de l'eau jusqu'au menton, je me risquai à arracher cette belle plante. Je sortis ainsi fort heureusement du marigot d'Ouasoul, qui avoit alors près de 120 toises de largeur, c'est-à-dire, environ deux fois celle de la Seine au Pont-royal, & je rejoignis mon bateau avant midi.

Le soir même, dans l'incertitude où j'étois si je trouverois la route praticable sur le bord du fleuve qui m'avoit tant exposé toute la matinée, je descendis sur le

(1) *Cadelari. Hort. Mal. part. 10. pag. 155. tab. 78.*

bord

Il le passe sur les épaules de son nègre, au risque de sa vie.

1749.
Octobre.

Forêts de roseaux impraticables.

bord opposé, où je ne fus guères plus heureux. Je rencontrois de tems en tems des forêts de roseaux de dix à douze pieds de hauteur, qui mettoient ma patience à l'épreuve, quand il les falloit traverser. Il n'y avoit aucun sentier, & souvent ils étoient si épais qu'ils se touchoient du haut & du bas, de manière à me priver entièrement de la vûe du ciel & de la terre.

Les jours suivans se passerent plus agréablement: on arriva dans le quartier où les hippopotames, autrement appelés chevaux marins, sont fort communs. Cet animal, le plus grand des amphibies, ne se trouve que dans l'eau douce des rivières de l'Afrique; & une chose digne de remarque, c'est que l'on n'en a encore observé que dans cette partie du monde, à laquelle il semble être particulièrement attaché. On lui donne communément la figure d'un bœuf: c'est à la vérité l'animal auquel il ressemble davantage; mais il a les jambes plus courtes, & la tête d'une grosseur démesurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'éléphant & le rhinoceros. Ses mâchoires sont armées de quatre défenses avec lesquelles il détache les racines des arbres qui lui servent de nourriture. Il ne peut rester long-tems sous l'eau sans respirer: c'est ce qui l'oblige de porter de tems en tems la tête au-dessus de sa surface, comme fait le crocodile. Il hennit d'une manière peu différente du cheval, mais avec une si grande force qu'on l'entend distinctement d'un bon quart de lieue.

On voit dans ces mêmes quartiers, avec le cheval marin, une seconde espèce de crocodile, qui ne cède point à l'autre pour la grosseur. On le distingue par sa

Hippopotames ou chevaux marins.

Seconde espèce de crocodile.

K

1749.
Octobre.Beauté du Ni-
ger.

couleur noire, & par ses mâchoires qui sont beaucoup plus allongées. Il est encore plus carnassier : on le dit même fort avide de chair humaine.

Le bateau côtoyoit tantôt l'une tantôt l'autre rive du fleuve. Par-tout elles étoient bordées d'arbustes, communément de saules ou de sesbans, couverts de lisérons ou d'apocins de plusieurs especes, qui après avoir serpenté autour de leurs branches, laissoient pendre leurs jets chargés de fleurs de différentes couleurs. Au pied de ces arbrisseaux flottoit la persicaire aussi en fleur. Je navigeois ainsi dans une prairie flottante, où païssoit une multitude de sauterelles, dont la couleur verte bigarrée d'un beau rouge de feu, faisoit un effet admirable. Plus loin les palmiers élevoient leurs têtes au-dessus des semeliers (1) & des acacias, dont tout le reste du terrain étoit couvert. Enfin rien ne manquoit à la beauté de la perspective dont mes yeux furent recréés dans un espace de plus de quinze lieues, depuis le désert jusqu'au village de Bokol. Ce seroit la riviere du monde la plus agréable, si l'on n'avoit à craindre à tous momens les crocodiles, & quelquefois même les chevaux marins dont elle est remplie.

Rondier, es-
pece de pal-
mier.

Le palmier, dont je viens de parler, est celui que les nègres connoissent sous le nom de *ronn* (2), qu'il a plû aux françois de changer en celui de rondier. Il porte un tronc fort gros & fort droit, semblable à une colonne de cinquante à soixante pieds de hauteur, de l'extrémité de laquelle sort un faisceau de feuilles,

(1) Espece de *bauhinia* non décrite.(2) *Carim-pana. Hort. Malab. vol. 1. pag. 11. tab. 9.*1749.
Octobre.

qui, en s'écartant, forment une tête ronde. Chaque feuille représente un éventail de cinq à six pieds d'ouverture, porté sur une queue de même longueur. De ces arbres les uns donnent des fleurs mâles, qui sont stériles : les autres qu'on appelle femelles, se chargent de fruits qui se succèdent sans interruption pendant presque toute l'année. On m'en apporta plusieurs de la grosseur d'un melon ordinaire, mais un peu plus ronds. Ils étoient enveloppés d'une peau coriace, épaisse comme un fort parchemin, qui recouvroit une chair jaunâtre, remplie de filamens attachés à trois gros noyaux qui en occupoient le milieu. Les nègres aiment beaucoup ce fruit : lorsqu'il a été cuit sous les cendres, il a un peu du goût du coin : son odeur est assez forte, mais agréable.

Le saule du Niger est différent de celui d'Europe. Il a les tiges & la foiblesse de l'osier, mais ses feuilles sont très-courtes & arrondies par les extrémités. Chez les nègres il porte le nom de *kelélé*. C'est un arbre des plus honorés dans le pays ; ses jeunes branches passent entre les mains des dames, qui en font des cure-dents. Au défaut de ceux-ci, qui laissent un peu d'amertume dans la bouche, on emploie les branches de quelques autres arbres de bonne odeur. Ces différentes especes de cure-dents s'appellent du nom de *sokiou*.

Saule.

Les éléphants, dont je voyois tous les jours un grand nombre se répandre sur les bords du fleuve, ne m'étonnoient plus. Le 5 novembre comme je me promenois dans les bois qui sont vis-à-vis le village de Dagana, j'apperçus quantité de leurs traces fort fraîches. Je les suivis constamment pendant près de deux lieues;

5 Novembre.
Promenade
aux environs
de Dagana.

1749.
Novembre.
Elephans.

& enfin je découvris cinq de ces animaux, dont trois se vautoient couchés dans leur fouil à la maniere des cochons, & le quatrième étoit debout avec son petit, mangeant les extrémités des branches d'une acacie qu'il venoit de rompre. Je jugeai par comparaison de la hauteur de l'arbre contre lequel étoit cet éléphant, qu'il avoit au moins onze ou douze pieds, depuis la plante des pieds jusqu'à la croupe. Ses défenses sortoient de la longueur de près de trois pieds. Quoique ma présence ne les eût pas émus, je pensai qu'il étoit à propos de me retirer. En poursuivant ma route, je rencontrai des impressions bien marquées de leurs pas que je mesurai: ils avoient près d'un pied & demi de diametre. Leur fiente qui ressembloit à celle du cheval, formoit des boules de sept à huit pouces d'épaisseur.

Singes verts.

Je visitai le lendemain avec un plaisir infini les belles campagnes qui sont en deçà de Bokol. Je passai d'abord sous des arbres remplis de singes verts, dont les gambades étoient fort divertissantes. Je me trouvai ensuite dans une plaine très-abondante en gibier, & où je fis une chasse merveilleuse. De là j'entrai dans un petit bosquet planté auprès d'un marais qui attiroit des compagnies de pintades. Pendant que j'étois aux aguets dans cet endroit, j'aperçus un de ces énormes sangliers particuliers à l'Afrique, & dont je ne sçache pas qu'aucun naturaliste ait encore parlé. Il venoit tête baissée sur moi, & m'auroit infailliblement atteint si je ne l'eusse, pour ainsi dire, averti de détourner ses pas, par quelque bruit que je fis en le couchant en joue. Il étoit noir comme les sangliers d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avoit quatre

Sangliers.

1749.
Novembre.

grandes défenses, dont les deux supérieures étoient recourbées en demi-cercle vers le front, où elles imitoient les cornes que portent d'autres animaux.

Plus j'approchois de Podor, plus j'étois exposé, parce que les bords du Niger sont plus déserts, surtout celui qui regarde le septentrion. Cependant ni les dangers que je courois de la part des bêtes féroces, ni les fatigues de la chasse dans des bois bien défendus par leurs épines, ni les chaleurs étouffantes du vent d'est, qui m'obligeoient d'aller à chaque instant aux eaux du fleuve pour y éteindre ma soif ardente; tout cela ne m'effrayoit point, rien n'étoit capable d'abattre mon courage: une santé merveilleuse me soutenoit contre tant de peines, de périls, & de fatigues auxquelles beaucoup auroient succombés.

Dangers & fatigues du voyage de Podor.

Le 7 novembre il m'arriva une aventure encore plus critique & plus effrayante que celles que j'avois éprouvées jusqu'alors. Comme je me promenois alternativement tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre bord du fleuve, je passai ce jour-là sur le bord septentrional. Je marchois en chassant dans une terre déserte, qui n'avoit jamais été défrichée, toute couverte de bois aussi anciens que le pays, & dont l'épaisseur seule, indépendamment des bêtes féroces qui s'y retirent, auroit dû m'inspirer de la frayeur. Malgré les dangers & les incommodités inséparables de cette chasse, ma curiosité me portoit à pénétrer dans les lieux les plus épais de ces bois; les animaux, les plantes & les oiseaux que je rencontrois à chaque pas m'y invitoient. Le nègre que j'avois pris pour m'accompagner ne me suivoit que de fort loin. Il étoit midi; & je finissois à

7.
Aventure critique.

1749.
Novembre.

Rencontre
d'un tigre.

peine de recharger mon fusil après avoir tué deux toucans, lorsque je vis un tigre à mes côtés. Il ne m'avoit pas encore apperçu : un arbre se trouvoit entre lui & moi ; & il marchoit fort lentement la tête panchée vers la terre. Je glissai promptement une balle dans mon fusil, pour le coucher en joue derrière l'arbre, & j'armai ma main gauche d'un couteau. A ces mouvemens le tigre se retourna fierement de mon côté & me lança des regards terribles. Quoique je n'en fusse pas éloigné de douze pieds, la prudence ne vouloit pas que je lui tirasse mon coup, parce que j'étois seul, & qu'il y avoit beaucoup à risquer pour moi, si je ne l'eus pas étendu mort sur la place. Je pris le parti qui me parut le plus sage dans une pareille rencontre : c'étoit de le tenir toujours couché en joue, un genou plié pour plus de sûreté, & de frapper la terre de l'autre pied sans me déranger, afin de le déterminer à prendre son chemin. Il le fit à l'instant en débutant par un saut tel que je n'en ai jamais vû de semblable, & me délivra ainsi de l'embarras où m'avoit jetté sa présence importune.

Dès ce moment je quittai le bois pour me rapprocher du bord du fleuve, où mon nègre ne me rejoignit qu'une heure après. Nous attendîmes fort long-tems le bateau sans en avoir de nouvelles; nous allâmes même quelque peu au-devant, mais toujours inutilement. Nous l'avions laissé plus de deux lieues derrière nous, & il n'y avoit aucune apparence qu'il dût arriver avant le coucher du soleil. Il étoit quatre heures du soir; & depuis six heures du matin que je fatiguois, je n'avois rien pris que de l'eau, dont je

1749.
Novembre.

Diner de
l'Auteur au
milieu des
bois.

bûvois une grande abondance pour tempérer les chaleurs que me faisoit essuyer le soleil le plus ardent. Pressé par la faim aussi-bien que mon nègre, je me déterminai à faire le dîner du sauvage. Rien n'y manqua. J'avois tué, chemin faisant, plus de gibier que quatre hommes affamés n'en auroient pû manger. Mon nègre ne fut pas embarrassé pour le faire rôtir; il frotta ensemble deux bâtons qui prirent feu à l'instant; il fit aussi une broche de bois, qu'il garnit avec un toucan, deux perdrix & deux pintades. Quand ce dîner, encore plus frugal & de moindre appareil que celui des nègres, fut fini; je crus ne pouvoir rien faire de plus avantageux pour moi & pour tous les françois qui viendroient par la suite se promener dans ce dangereux endroit, que d'y mettre le feu, comme le pratiquent les nègres. Pendant deux heures que je restai là, je le fomentai, & j'y fournis des matieres suffisantes pour embrâser plusieurs lieues de ce vaste désert, qui s'étend depuis le village appelé *Ndounmangas* jusqu'à *Podor*, dans une espace de plus de vingt lieues, & qui n'est fréquenté que rarement par les maures, qui y campent dans quelques endroits où ils ont mis le feu. A sept heures du soir le bateau tant désiré & si long-tems attendu, arriva: je m'y embarquai avec une grande satisfaction à la lueur du feu que j'avois allumé; & j'appris huit jours après qu'il brûloit encore, & qu'il avoit découvert plusieurs lieues de pays.

Il y met le feu
en se retirant.

On arriva le 8 à *Lamnaï*. Cette petite isle, qu'on peut nommer à bon droit l'isle aux oiseaux, est fort basse, & n'a pas deux cens toises de longueur. Ses ar-

Nombre prodigieux d'oiseaux sur l'isle de *Lamnaï*.

1749.
Novembre.

bres étoient couverts d'une multitude si prodigieuse de cormorans & de hérons de toutes les especes, que les laptots qui entrèrent dans un ruisseau, dont elle étoit alors traversée, remplirent en moins de demi-heure un canot, tant des jeunes qui furent pris à la main ou abattus à coups de bâtons, que des vieux dont chaque coup de fusil faisoit tomber plusieurs douzaines. Ces oiseaux sentent un goût d'huile & de poisson qui ne plaît pas à tout le monde.

Stratiote ;
plante du Nil.

Je trouvai dans cette isle une plante que je n'avois pas encore vû : c'étoit le stratiote, connu sous le nom de stratiote d'Egypte ; cette plante merveilleuse qu'on dit se promener sur les eaux du Nil, cherchant sa nourriture à la maniere des animaux. C'est assurément bien mal à propos qu'on a fait ce petit conte, ou qu'on a interprété dans ce sens les descriptions, peut-être trop lâches, que les voyageurs en ont donné. Le stratiote du Niger est le même que celui du Nil, dont on voit la figure dans Prosper Alpin (1), & dans le Jardin de Malabar (2) ; & il porte des racines si bien piquées en terre, que l'on a assez de peine à l'arracher. Ce qui a sans doute induit en erreur, c'est que cette plante produit des petits bouquets de feuilles fort écartés les uns des autres, & portés sur une tige, qui, après avoir flotté sur l'eau, va se perdre insensiblement dans la terre, à peu près comme font dans ce pays-ci les potamogetons, les *nymphoides*, & les feuilles mêmes du nenufar.

La proximité où j'étois de Podor, que l'on décou-

(1) Hay alem el maovi, id est, stratiotes. *Prosp. Alp. Ægypt. v. 2. p. 51.*

(2) Kodda-pail. *Hort. Mal. vol. 11. pag. 32. tab. 63.*

vroit

1749.
Novembre.

vroit au loin par-dessus des terres fort basses, me faisoit soupirer avec d'autant plus d'ardeur après le moment où je devois y débarquer, que le bateau faisoit à peine trois ou quatre lieues par jour. Enfin cet heureux instant arriva le 10 de novembre, & mit fin le dix-neuvième jour à ce voyage long, difficile, & d'autant plus pénible que je l'avois fait dans le mois où se font sentir les plus grandes chaleurs de l'année. Le thermometre que je ne pouvois exposer sûrement que dans la chambre du bateau, y marquoit sur le midi depuis 40 jusqu'à 45 degrés. Elle étoit si pénétrée de l'ardeur du soleil, que la nuit même elle conservoit encore 30 à 32 degrés de chaleur : c'étoit une vraie étuve, ou même une fournaise ardente, dans laquelle distilloit goutte à goutte le bray & le goudron, que les chaleurs liquéfioient au point de lui permettre de passer par toutes les jointures du bâtiment. Enfin les chaleurs que j'ai souffertes dans ce rude voyage, étoient telles que je ne crois pas qu'on en puisse éprouver ailleurs de plus grandes ; & je ne suis nullement surpris que la plupart des françois qui sont près de deux mois à faire le voyage de Galam en juillet & août, y arrivent rarement sans être attaqués de quelque fièvre ardente. Aussi ceux qu'une longue expérience ou une parfaite connoissance du pays ont rendu plus prudents, partent dès le mois de juin, aussi-tôt que les eaux sont assez hautes ; alors ils ont beaucoup moins à craindre & à souffrir de l'intempérie de la saison pluvieuse & des chaleurs qui augmentent continuellement depuis le mois de juin jusqu'en novembre : ils n'y résisteroient certainement point en partant en septembre & octobre,

10.
Arrivée à Po-
dor.

Chaleur ex-
cessive dans
les bateaux.

L

1748.
Novembre.
Abeilles très-
incommodes.

Une autre incommodité du voyage de Podor ou de Galam, pendant le mois d'octobre, ce sont les maringois & les abeilles. J'ai dit ailleurs combien les premiers sont importuns : les abeilles le sont encore davantage. Tous les jours vers le midi, j'étois sûr d'être accueilli par un, deux, & quelquefois plusieurs essains qui venoient se rendre dans la chambre du bateau, attirés peut-être par l'odeur pénétrante & résineuse du goudron : elles m'obligeoient de quitter le bateau, & de chercher à terre la tranquillité.

La même chose m'arriva à Podor en novembre & décembre. Il y a apparence que c'est pendant ces trois mois que les essains sortent des vieilles ruches pour en former de nouvelles : on en trouve alors assez souvent des monceaux considérables. Je vis un jour un toit de case, dont la surface de seize pieds quarrés, étoit recouverte d'une couche de plus de quatre travers de doigt, d'abeilles qui s'y étoient ainsi entassées. C'est une preuve non équivoque de la prodigieuse quantité qu'il y a de ces insectes dans le pays. Ils se logent partout ; mais communément dans les troncs d'arbres que la vieillesse a creusés. Cette année ils avoient fait trois ruches dans notre habitation de Podor : l'une entre les volets & la fenêtre d'une chambre au premier étage ; l'autre au rez de chaussée, dans une petite armoire pleine de ferrailles dont on ouvroit tous les jours un battant, & qui étoit placée au fond d'un magasin fort obscur ; la troisième étoit suspendue au plancher d'un autre magasin, sur le coin même de la porte. On réussit difficilement à chasser ces petits animaux, même pendant la nuit, & par le moyen du feu : ils savent

trouver dans les ténèbres ceux qui les inquiètent, & ils les punissent par des piquées très-dououreuses.

Ces abeilles ne diffèrent de celles d'Europe que par la petitesse. Leur miel a cela de singulier, qu'il ne prend jamais de consistance comme le nôtre : il est toujours liquide & semblable à un syrop de couleur brune. On peut dire qu'il est infiniment supérieur pour la délicatesse & le goût au meilleur miel qu'on recueille dans les provinces méridionales de la France.

Le terrain de Podor me parut alors bien différent de ce que je l'avois vû dans mon premier voyage. Au lieu d'une plaine sèche & stérile, je vis une campagne agréable, entrecoupée de marais dans lesquels le ris croissoit naturellement, & sans avoir été semé. Le terrain plus élevé étoit couvert de mil : l'indigo & le coton y étaloient la plus belle verdure. Presque toutes les plantes aquatiques des pays chauds passèrent en revue sous mes yeux : j'observai là le meniante (1), deux especes de *pontederia* (2), les *jussiaea* (3), les *lemma*, & le *pongati* (4) du Jardin de Malabar. J'y trouvai aussi plusieurs especes d'*alisma*, de *liferons*, de *nénuphar*, l'*utriculaire*, l'*hottonia* (5), les *adhatoda*, un grand nombre de fouchets & d'autres plantes la plupart inconnues.

Je ne bornai pas ma curiosité aux campagnes voi-

1749.
Novembre.

Qualité de
leur miel.

Plantes de
Podor.

Eminences de
terre fort sin-
gulieres.

(1) *Nymphæa Indica minor lævis*. Rumph. *Herb. Amb.* vol. 6. pag. 167. tab. 72. fig. 3.

(2) *Pontederia floribus umbellatis*. Linn. *Fl. Zeyl.* 129.

(3) Nouvelles especes.

(4) *Pongati*. Hort. *Mal.* vol. 11. pag. 47. tab. 24.

(5) *Hottonia flore solitario*, ex foliorum alis proveniente. *Burm. Th. Zeyl.* pag. 121. tab. 55. fig. 1.

1749.
Novembre.

lines; elle s'étendit encore jusques dans les bois & les marigots qui sont répandus à deux lieues à la ronde. J'y trouvai aussi beaucoup d'arbres nouveaux, & des oiseaux d'une grande beauté. Mais parmi les choses singulieres que j'observai, rien ne me frappa plus que certaines éminences de terre, que leur hauteur & leur régularité me firent prendre de loin pour un assemblage de cases de nègres, & même pour un village considérable. Ce n'étoit cependant que les nids de certains petits insectes. Ces nids sont des pyramides rondes de huit à dix pieds de hauteur, sur à peu près autant de base, dont la surface est unie, & d'une terre grasse extrêmement dure & bien maçonnée. L'intérieur est un labyrinthe de petites galeries entrelacées les unes dans les autres: elles répondent à une petite ouverture qui donne entrée & sortie aux insectes qui l'habitent. On les appelle *vagvague*: peut-être sont-ce les mêmes que l'on nomme poux de bois & fourmis blanches en Amérique & dans les Indes orientales. Ils ont la figure des fourmis ordinaires, mais leurs membres sont moins distingués. Leur corps qui est d'un blanc sale, est aussi plus mol, plus rempli, & comme huileux. Ces animaux multiplient prodigieusement, & quand ils travaillent à se loger, ils attaquent d'abord quelque tronc d'arbre mort, qu'ils ont bientôt rongé & détruit.

Observation
de la latitude
de Podor.

Dans mes deux voyages j'avois levé avec soin la carte du Niger depuis son embouchure jusques à Podor: il ne me restoit plus qu'à connoître la latitude de ce lieu. La différence que je trouvois entre mon plan & celui que donnent les cartes anciennes & mo-

1749.
Décembre.

dernes, me fit soupçonner que cette latitude n'avoit pas été bien déterminée, s'il étoit vrai qu'on y eût jamais travaillé. Pour m'en assurer, je fixai avec les précautions requises un gnomon de 8 pieds 1 pouce 1 ligne de hauteur, au-dessus d'une plate-forme réduite à un niveau assez exact. J'y observai, pendant le mois de novembre & une partie de celui de décembre, différens points d'ombre du soleil, qui me donnerent, par le calcul, sa hauteur; d'où je conclus la latitude de Podor de 16 d. 44 m. $\frac{1}{2}$ boréale, conformément au résultat que je communiquai pour lors à M. le Monnier, qui voulut bien en faire part à l'Académie des Sciences(1). Cette observation étoit de quelque importance, puisqu'elle corrige une erreur de plus de 15 minutes dont toutes les cartes font Podor trop septentrional; & qu'elle diminue de beaucoup la longueur du cours du fleuve, dont même la plupart des directions données jusqu'à présent étoient fausses. Ainsi outre l'avantage que je retirerai de mon second voyage de Podor, en prenant des connoissances de l'histoire naturelle du pays; il me procura encore celui de vérifier & de corriger un point de géographie essentiel pour le cours du Niger, dont nous ne connoissons bien encore qu'une petite partie.

En descendant ce fleuve, les vents d'est me furent aussi favorables qu'ils m'avoient été contraires en montant. Je partis de Podor le 17 décembre, & j'arrivai le 21 à l'isle du Sénégal; desorte que je ne fus que cinq jours dans mon retour, au lieu que j'en avois

17.
Retour de
Podor à l'isle
du Sénégal.

(1) Cette observation a été imprimée dans le 2^e volume des Mémoires présentés à l'Académie par divers Savans, p. 605.

1749.
Décembre.

employé dix-neuf à monter à Podor. Les eaux en baissant avoient laissé sur les bords du fleuve un limon dont les nègres savent profiter aussi-tôt qu'elles se sont retirées. Ils avoient semé par-tout le gros mil, le tabac, & des haricots de plusieurs especes.

1750.
11 Janvier.
Second voyage à Gorée.

Je ne restai pas long-tems à l'isle du Sénégal : j'en partis le 11 janvier de l'année suivante pour retourner une seconde fois à l'isle de Gorée, où j'arrivai le 15. De-là je devois faire le voyage de Gambie avec M^{rs} de la Brue & de Saint-Jean, directeurs, l'un de la concession du Sénégal, & l'autre de l'isle de Gorée. Ils alloient rétablir le comptoir françois d'Albréda, situé sur ce fleuve à six ou sept lieues de son embouchure, & distant d'environ cinquante lieues de l'isle de Gorée. Trois bâtimens mirent ensemble à la voile le 10 février, & entrèrent le 20 dans le fleuve Gambie. Son embouchure ne commence, à proprement parler, qu'à la pointe de Bar, quoique son lit soit prolongé assez avant dans la mer, par des bancs de sable ou des hauts-fonds qui se trouvent entre l'isle aux Oiseaux & le cap Sainte-marie. Ce cap est une terre haute qu'on laisse sur la droite. Depuis la pointe de Bar jusqu'au comptoir d'Albréda le fleuve a une largeur assez inégale d'une lieue dans quelques endroits, & d'un peu davantage dans d'autres. Ses bords sont assez élevés, & garnis des deux côtés de grands arbres qui indiquent assez la bonté du terrain.

On mouille vis-à-vis le comptoir d'Albréda.

Poissons du fleuve de Gambie.

L'on mouilla vis-à-vis le comptoir, & l'on resta quelques jours en rade sans descendre à terre. On y fit bonne chere, en maigre sur-tout. Les nègres nous apportoient quantité d'excellens poissons, des rayes, des

1750.
Février.

Huîtres d'arbres.

soles, des vieilles monstreuseuses, & beaucoup d'huîtres d'arbres (1) qui sont très-abondantes dans ce fleuve. Elles ont tout ce qui leur faut pour y vivre. Les mangliers dont tous ses bords sont bien fournis, leur prêtent leurs racines pour s'y attacher, & l'eau de la mer n'y perd jamais sa salure. Ce qu'il y a de singulier, c'est que par-tout ailleurs on détache les huîtres des rochers, au lieu que là on les cueille sur les arbres. Lorsque la mer a baissé, elle les laisse à découvert, & on les voit pendantes à leurs racines : c'est ce qui a fait dire à quelques voyageurs qui en ont vûs de semblables en Amérique, qu'elles perchoient sur les arbres. Les nègres n'ont pas tant de peine qu'on penseroit bien, à les cueillir : ils ne font que couper la branche où elles sont attachées. Une seule en porte quelquefois plus de deux cens, & si elle a plusieurs rameaux, elle fait un bouquet d'huîtres qu'un homme auroit bien de la peine à porter. La coquille de ces huîtres differe de celles d'Europe, en ce qu'elle est plus longue, plus étroite & moins épaisse; du reste la délicatesse & le bon goût de leur chair ne permettent pas aux connoisseurs d'y appercevoir aucune différence.

Nuage de sauterelles.

Ce fut dans ce voyage que je commençai à connoître par moi-même les désordres que causent les sauterelles, ce fléau si redouté dans ces brûlans climats. Le troisième jour après notre arrivée, nous étions encore en rade : il s'éleva au-dessus de nous, vers les huit heures du matin, un nuage épais qui obscurcit l'air en nous privant des rayons du soleil. Chacun fut

(1) Voyez l'Histoire naturelle des Coquillages bivalves. Genre 1. l'Huître, planche 14. fig. 1.

1750.
Février.

étonné d'un changement si subit dans l'air, qui est rarement chargé de nuages dans cette saison; mais on reconnut bientôt que la cause en étoit due à un nuage de sauterelles. Il étoit élevé d'environ vingt ou trente toises au-dessus de la terre, & couvroit un espace de plusieurs lieues de pays, où il répandoit comme une pluie de sauterelles qui y païssoient en se reposant, puis reprenoient leur vol. Ce nuage étoit apporté par un vent d'est assez fort: il fut toute la matinée à passer sur les environs, & on jugea que le même vent les précipita dans la mer. Elles portèrent la désolation par-tout où elles passèrent: après avoir consommé les herbages, les fruits, & les feuilles des arbres, elles attaquèrent jusques à leurs bourgeons & leurs écorces: les roseaux mêmes des couvertures des cases, tout secs qu'ils étoient, ne furent point épargnés: enfin elles causerent tous les ravages qu'on peut attendre d'un animal aussi vorace. J'en pris un grand nombre que l'on voit encore dans mon cabinet: elles étoient entièrement brunes, de la grosseur & longueur du doigt, & armées de deux mâchoires dentées comme une scie & capables d'une grande force. Elles avoient des ailes beaucoup plus longues que celles de toutes les sauterelles que je connois: c'étoit sans doute à leur grandeur qu'elles devoient cette facilité à voler & à se soutenir dans l'air.

Peuples qui mangent les sauterelles.

On ne se persuaderoit pas facilement qu'un insecte hideux comme l'est la sauterelle, pût servir de nourriture à l'homme. C'est cependant un fait certain que plusieurs nations de ce pays la mangent. Elles donnent même différentes façons à ce mets singulier. Les unes

le

1750.
Février.

les pilent & en font une bouillie avec le lait; les autres les font rôtir simplement sur les charbons, & les trouvent excellentes. On ne peut guères disputer sur les goûts; mais j'aurois laissé volontiers aux nègres de Gambie tous les nuages de sauterelles pour le plus misérable de leurs poissons.

Une chose qui m'a toujours étonné, c'est la promptitude prodigieuse avec laquelle la sève des arbres répare dans ce pays-là les pertes qu'ils ont faites: & je n'ai jamais été plus surpris que lorsque descendant à terre quatre jours après ce terrible passage de sauterelles, je vis les arbres couverts de nouvelles feuilles, & ils ne paroïsoient pas avoir beaucoup souffert. Les herbes portèrent un peu plus long-tems les marques de la désolation; mais peu de jours suffirent pour faire oublier tout le mal que les sauterelles avoient fait.

Activité de la sève dans les plantes.

Les peuples qui habitent le pays de Gambie sont Mandingues ou Sosés, pour m'exprimer comme eux. Ils ne vivent & ne s'habillent pas différemment des autres noirs; mais leurs cases sont mieux bâties: peut-être doivent-ils le goût de leur architecture aux Portugais qui s'y sont établis autrefois. Leurs murailles sont de terre grasse bien pétrie, fort liante, & qui prend en séchant beaucoup de solidité. Le dôme qui les couvre est de paille, & descend jusques à un autre petit mur de hauteur d'appui, qui fait autour de la case une petite galerie où l'on est à couvert des rayons du soleil. Le feu avoit pris au village peu de tems avant mon arrivée: les murs des cases qui avoient résistés, étoient en partie d'un beau rouge, & en partie vitrifiés par la violence du feu: ils sembloient de

Nation des Mandingues.

Leurs cases.

M

1750.
Février.

loin avoir été enduits d'une couche d'émail très-luisant.

Hirondelles
d'Europe.

La case où je logeois étoit vaste & commode, mais aussi sombre qu'un souterrain, même en plein midi, parce qu'elle n'avoit d'autres ouvertures que deux portes percées à ses extrémités. Je dois faire observer ici, de crainte de l'oublier, qu'un grand nombre de nos hirondelles d'Europe venoient s'y rendre tous les soirs, & y passoient la nuit perchées sur les chevrons de la couverture : car, comme je l'ai fait remarquer ailleurs, elles ne nichent pas dans ces pays, elles n'y font qu'hiverner.

Cabinet d'ob-
servations.

Mon objet en me rendant à Gambie étant d'y faire les observations d'histoire naturelle, il me falloit nécessairement un endroit assez éclairé pour travailler; mais toutes les cases du village étoient trop sombres. J'imaginai de profiter d'un tamarinier qui se trouvoit au milieu du jardin attenant à ma case, & planté de beaux orangers, de citronniers, de papayers & d'autres arbres fruitiers. Je fis faire une enceinte de paille sous son épais feuillage, qui me procuroit avec une ombre & une fraîcheur agréable, le tendre ramage des oiseaux. C'étoit un vrai cabinet de naturaliste, & je doute qu'on en ait encore vu de si champêtre. Quant à moi, la mémoire m'est infiniment chère par les connoissances qu'il m'a procurées d'une multitude de plantes nouvelles & fort curieuses que produit ce pays, sans contredit un des plus beaux de l'Afrique.

Fertilité du
pays.

Les terres y sont grasses, profondes, d'une ressource & d'une fécondité étonnante : elles produisent d'elles-mêmes & presque sans culture tout ce qui est nécessaire

1750.
Février.

à la vie, grains, fruits, légumes & racines. Dans les lieux les plus élevés & un peu secs, on voit l'acajou, des papayers de deux especes, des goyaviers, des orangers & des citronniers d'une grande beauté : j'en ai mesuré quelques-uns qui avoient plus de vingt-cinq pieds de hauteur, & un pied & demi de diamètre au tronc. Les racines de maniock, d'igname, & de patate multiplient considérablement dans les lieux découverts. Les terres noires & humides sont occupées par des forêts de bananiers au pied desquels croissent le poivre & le gingembre. Tout y vient en perfection & d'une excellente qualité. On y fait aussi beaucoup de vin de palmier délicieux.

Poivre.

Le poivre de cet endroit n'est pas le même que celui de l'Inde. C'est une baie ronde, de la grosseur d'un grain de chenevis, qui acquiert par la maturité une couleur rouge, & une saveur assez douce. Elle contient une semence de la forme & grosseur de la graine du chou, assez dure, & d'un goût de poivre aromatique qui pique agréablement la langue. Ce fruit naît par petites grappes sur un arbrisseau de trois à quatre pieds de hauteur, dont les branches souples & déliées sont garnies de feuilles ovales, pointues par les extrémités, assez grasses, & semblables à celles du troène.

Culture du
ris.

Le ris est presque le seul grain qui soit cultivé à Gambie dans les terres inondées par les pluies de la haute-saison. Les nègres coupent toutes ces terres par de petites levées qui retiennent les eaux de manière que leur ris est toujours baigné. On avoit fait la récolte bien long-tems avant mon arrivée, & les risières ne

1750.
Février.

Mouches luisantes.

faisoient, en février, que des marais desséchés où croissoient quelques herbes sauvages. Tous les soirs on y voyoit voler de tous côtés des petites mouches luisantes, qui, par-tout où elles passoient, faisoient briller une lumière semblable à celle des étoiles courantes. Je m'y promenai plusieurs fois dès l'entrée de la nuit, & je m'aperçus qu'elles sortoient des crevasses formées dans cette terre marécageuse desséchée, où elles avoient pratiquées leurs retraites. Je remarquai encore que celles qui étoient ailées éclairaient aussi-bien que celles qui ne l'étoient pas: chose qui ne se voit point en France, où les premières n'ont pas cet avantage. Enfin elles ne prenoient leur essor que pendant trois ou quatre heures au plus, après quoi elles rentroient dans leurs trous. J'en recueillis un grand nombre, que je conservai quelques jours dans de petites phioles où elles donnerent de la lumière tant qu'elles vécutent; mais elle s'affoiblissoit à proportion que l'insecte approchoit de sa fin. C'est improprement qu'on a nommé ce petit insecte ver-luisant ou mouche-à-feu, puisqu'il n'est ni mouche ni ver. C'est un scarabé de la petite taille, brun de sa couleur, & dont le corps applati est écailleux comme dans tous les autres scarabés. Ses ailes sont recouvertes de deux fourreaux aussi écailleux, quoiqu'assez mols. La lumière dont il est pourvu, n'est logée que dans les trois derniers anneaux de son corps; encore faut-il qu'il leur imprime quelque mouvement, pour l'obliger à se montrer au dehors.

Bois de Gambie.

En s'éloignant du fleuve on trouve une terre d'un sablon rouge, gras, extrêmement fin, & d'une fertilité inconcevable. Cela paroît par les arbres dont elle

1750.
Février.

est chargée. Ici ce sont des bosquets impénétrables, non par les épines, qui y sont assez rares, mais par leur épaisseur: j'y ai rencontré quelques plants de vigne sauvage semblable à celle de l'Europe. Là ce sont des bois de haute futaie, courbés sous le poids des *cissus* (1), qu'on appelleroit lianes en Amérique, à cause de la manière dont elles s'y attachent en montant puis en descendant, s'entrelaçant les unes dans les autres, & paroissant tirer en bas & assujettir leurs branches, comme font les manœuvres d'un vaisseau à l'égard de ses vergues & de ses mâts. Ce fut dans ces belles campagnes que je vis ces arbres prodigieux en grosseur & en grandeur, les ceybas (2) du P. Plumier, autrement les polons ou fromagers, que les nègres du Sénégal appellent benten, comme je l'ai dit ailleurs.

Le benten surpasse en hauteur tous les autres arbres du Sénégal, comme le pain-de-singe, dit calebassier, les surpasse par sa grosseur. Il y en a de cent dix & même de cent vingt pieds de hauteur, dont le tronc de huit à dix pieds au plus de diamètre, & extrêmement droit, a cinquante ou soixante pieds & souvent davantage de longueur, entre les racines & les branches. Les canelures ou espèces d'aïlerons qui naissent quelquefois dans toute la longueur de ce tronc, ne diminuent rien de la beauté qu'il doit à la blancheur de son écorce, & à la hardiesse avec laquelle il porte sa tête bien pommée & arrondie. C'est de cet arbre que les nègres font leurs pirogues en creusant son tronc,

Benten arbre d'une grande hauteur.

On en fait des pirogues.

(1) *Cereus affinis scandens planta aphylla; caule rotundo, articulato, glabro, succulento; saturatè viridi. Sloan. Jam. vol. 2. tab. 224. fig. 3. & 4.*(2) *Ceyba viticis folio caudice glabro. Plum. gen. pag. 42.*

1750.
Février.

dont le bois est très-mol, liant & extrêmement léger. Ceux de Gambie ayant à leur disposition les plus gros bentens, font aussi les plus grandes pirogues: ils en ont de quarante à cinquante pieds de long, sur quatre à cinq pieds de largeur & un peu moins de profondeur.

Farobier.

Le farobier est un autre grand arbre, aussi commun que le benten, mais d'un usage tout différent à cause de la dureté & de la pesanteur de son bois. Ses fruits sont fort recherchés par les nègres. Ce sont des gouffes semblables à celles du haricot, mais de plus d'un pied de longueur, qui renferment des semences noires, applaties, semblables à de grosses lentilles, & enveloppées d'une chair jaune farineuse. Ils mangent cette chair, qui souvent leur tient lieu de toute autre nourriture, sur-tout quand ils voyagent. Elle est fort bonne, nourrissante, & d'un goût de pain-d'épice sucré & très-agréable.

Figuier extraordinaire.

A l'extrémité orientale du village d'Albreda je trouvai un figuier sauvage d'une figure & d'une grosseur extraordinaire. Il n'étoit pas fort haut; mais son tronc qui avoit environ dix pieds de diamètre, étoit coupé de tant de canelures, qu'il sembloit composé de plusieurs arbres joints les uns aux autres par leurs troncs, dont la plupart s'étendoient davantage vers les racines, où ils formoient des especes d'arcboutans. Le même tronc dont la hauteur ne passoit pas quinze pieds, se divisoit en plusieurs branches fort grosses & bien garnies de feuilles, qui rendoient cet arbre fort agréable, & capable de faire un très-bel ombrage. Les habitans du lieu en avoient profité pour faire un caldé, c'est-à-dire, une salle de conversation. Cette salle

Caldé, ce que c'est.

1750.
Février.

consistoit en un plancher élevé de deux à trois pieds au-dessus de terre, & composé de plusieurs fourches plantées les unes à côté des autres, sur lesquelles portoient des traverses: on avoit recouvert le tout avec des claies fort ferrées, & quelques nattes par-dessus. C'étoit-là le lieu où se tenoient les assemblées; les fainéans y alloient fumer & converser; on y voyoit des curieux de nouvelles; en un mot, c'étoit-là que se traitoient toutes les affaires du village.

Il n'est pas étonnant, sans doute, que dans un pays humide on voie des grenouilles: cependant je devois naturellement en être surpris, n'en ayant encore trouvé dans aucun de mes voyages. Depuis Podor jusqu'à Gambie, qui en comprenant l'isle du Sénégal, celle de Gorée, Portudal & plusieurs autres lieux où j'avois été, renferment un espace de plus de cent cinquante lieues qui m'étoit assez connu, je n'avois encore vu que des crapaux. Ce fut dans un puits creusé au bout occidental du village d'Albreda que je découvris les premières grenouilles: ses bords élevés de six pieds & coupés verticalement, les empêchoient de sortir. Je n'en vis que dans ce puits, mais elles y étoient en si grande quantité, que quand elles s'élevoient au-dessus de l'eau, elles en cachoient totalement la surface, se tenant toutes en recouvrement les unes au-dessus des autres, à peu près comme sont posées les tuiles qui couvrent nos maisons. Leur corps plus petit & plus ramassé que celui des grenouilles de France, & leur couleur verte, tigrée de plusieurs taches noires jettées agréablement, me la firent regarder comme une espece bien distinguée.

Grenouilles.

1750.
Février.

La botanique & toutes les autres parties de l'histoire naturelle avoient beaucoup profitées entre mes mains dans ce fertile pays, & je me serois enrichi d'un nombre d'observations encore plus considérable, s'il m'eût été permis d'y faire un plus long séjour; mais les circonstances & les embarras d'un comptoir qu'il falloit établir, m'empêcherent d'y rester. Je m'embarquai le 12 mars pour retourner à Gorée, avec le directeur de cette isle, & celui du Sénégal qui avoient donnés tous leurs soins pour que rien ne me manquât pendant que j'étois à Gambie.

12 Mars.
Retour de
Gambie à l'isle
de Gorée.Baleines
monstrueuses.

La traversée fut longue, & nous eûmes tout le loisir de considérer de fort près deux baleines que nous avions déjà vûes dans notre premier voyage. Elles nous suivirent plus long-tems dans celui-ci, & nous eûmes le plaisir de voir les jeux & la marche majestueuse de ces monstres, dont la compagnie ne nous amusoit qu'autant qu'ils n'approchoient pas trop le vaisseau. J'estimai leur longueur d'environ cinquante-cinq ou soixante pieds: la partie de leur dos qui sortoit toujours hors de l'eau, avoit bien douze pieds de longueur sur quatre à cinq de largeur, indépendamment de la tête, qui s'élevoit quelquefois pour respirer sans faire d'autre bruit que celui du cheval lorsqu'il souffle en bûvant. Ils ne rejettoient point l'eau par les naseaux comme font tous les souffleurs, qui sont aussi fort communs dans les mers des tropiques: enfin je n'apperçus aucune apparence de nageoire sur leur dos. C'est sans doute à une baleine de cette espece qu'avoit appartenu autrefois une vertebre de quatorze pouces de diametre sur huit de hauteur, que j'eus occasion de voir

1750.
Mars.

voir depuis sur le rivage, avec quelques côtes de plus de dix pieds de longueur. On sera peut-être surpris de ce que je parle des baleines n'en ayant rien de plus précis à dire: cependant comme elles se trouvent dans un pays où les nègres n'ont ni l'envie ni l'habitude de leur faire la chasse, & comme il n'y a pas d'apparence qu'on y en voie jamais de plus près ni plus commodément que j'ai vû celles-ci, je devois faire part ici de mes remarques, pour faire connoître de quelle grandeur sont les baleines de la zone torride, supposé qu'elles soient distinguées de celles de la zone glaciale.

Nous avions pendant le jour les divertissemens des baleines, & ceux de la mer pendant la nuit. Dès que le soleil en se plongeant sous l'horizon, avoit ramené les ténèbres, la mer nous prêtoit aussi-tôt sa lumiere. La proue du navire, en faisant bouillonner ses eaux, sembloit les mettre en feu: nous voguions ainsi dans un cercle lumineux qui nous environnoit comme une gloire d'une grande largeur, d'où s'échappoit dans le sillage un long trait de lumiere, qui nous suivit jusqu'à l'isle de Gorée, où nous débarquâmes le 23 du même mois.

Mer extrê-
mement lumi-
neuse.Le 23, arri-
vée à l'isle de
Gorée.

Au lieu de retourner aussi-tôt à l'isle du Sénégal, je voulus rester à Gorée pour y achever les observations sur les plantes, & particulièrement sur les coquillages & d'autres corps marins, qui m'avoient échappés dans mes deux premiers voyages. C'étoit alors la saison des poissons, du moins des poissons de moyenne taille. La mer en paroissoit remplie: lorsqu'ils étoient poursuivis par les gros, on les voyoit par bancs s'approcher de terre, & souvent y échouer. J'ai vû de ces bancs de

Bancs de
poissons.

1749.
Mars.

plus de cinquante toises en carré, où les poissons étoient si ferrés qu'ils rouloient les uns au-dessus des autres sans pouvoir nager. Aussi-tôt que les nègres ont apperçu un banc semblable auprès de terre, ils se jetent à l'eau, portans d'une main un panier pour faire la pêche, & nageans de l'autre. C'est une chose des plus plaisante que de les voir dans cette attitude gênante, pénétrer tour à tour au milieu de ces fourmillères, plonger simplement leur panier, puis le relever, & s'en retourner chez eux chargés de poissons.

Pêche extraordinaire.

J'ai été témoin oculaire d'une pêche extraordinaire qui fut faite dans le même mois, sur le rivage de Ben, à une lieue de l'isle de Gorée, par les gens de l'équipage d'un vaisseau de la Compagnie, mouillé dans la rade. Ils n'avoient qu'une senne d'environ soixante brasses (1), qu'ils jetterent à tout hazard à la mer; car ils n'eurent pas le bonheur de rencontrer un banc de poissons: cependant ils firent une pêche si abondante, que le rivage fut couvert dans toute l'étendue de la senne, par les poissons qu'elle y amena, quoique bien maltraitée. J'en comptai une partie, qui me fit juger que le nombre total étoit de plus de six mille, dont les moindres égaloient la grosseur d'une belle carpe. On y voyoit des sardes, des vieilles, des argentines, des mulets ou cabots de deux especes, des lunes, des carengues, & d'autres poissons peu connus. Les nègres du village voisin en prirent chacun leur charge, & les matelots du navire en remplirent leur chaloupe à couler bas, abandonnant le reste sur le rivage. Dans

(1) Mesure marine de cinq pieds.

1750.
Mars.

toute autre pays une pêche semblable auroit sans doute passée pour miraculeuse.

Il y a dans l'isle de Gorée, comme je l'ai déjà dit, une terre basse que l'on nomme Savane. J'y logeois dans une case de paille, construite à la maniere des nègres: elle étoit neuve quand j'y entrai; mais en moins d'un mois elle fut toute à jour. J'en recherchai la cause que je découvris bientôt. Tout ce terrain étoit rempli d'une espece de fourmi blanche, ou de vagvague, différente de celle dont j'ai parlé ailleurs. Celle-ci au lieu d'élever des pyramides, reste enfoncée dans la terre, & ne se déclare que par des petites galeries cylindriques de la grosseur d'une plume d'oye, qu'elle élève sur tous les corps qu'elle veut attaquer. Ces galeries sont toutes de terre cimentée avec une délicatesse infinie. Les vagvagues s'en servent comme de chemins couverts pour travailler sans être vues; & on peut compter que de telle nature que soit ce à quoi elles s'attachent, cuirs, étoffes, toiles, livres, bois, tout est bientôt rongé & consommé. J'en eus été quitte à grand marché, si elles n'eussent attaqué que les roseaux de ma case; mais elles me percerent une malle qui étoit élevée sur des treaux un pied au-dessus de terre, & rongerent la plupart de mes livres. Mon lit même n'étoit pas épargné, & quoique j'eus soin tous les soirs d'abattre les galeries, elles étoient souvent élevées au milieu de la nuit jusqu'à mon chevet, & gagnoient jusques dans mon lit, où les vagvagues après avoir découpé mes draps & mes matelas, en venoient à ma peau qu'elles mordoient cruellement. On me dispensera de parler ici des enflures & des vives douleurs qui

Insecte fort incommode, appelé vagvague.

1750.
Mars.

accompagnerent le poison de ces morsures. Ces insectes, dont la grosseur ne passe guères celle des grandes fourmis d'Europe, sont d'une constitution telle que ni l'eau douce, ni l'eau salée de la mer, ni le vinaigre, ni les autres liqueurs fortes, dont j'ai plusieurs fois inondé le sol de ma chambre, n'ont pu les faire périr; & quelques moyens que j'aie tenté pour en éteindre la race, il ne m'a jamais été possible d'y réussir. Les torts infinis & les ravages que font ces animaux demanderoient qu'on cherchât quelque voie sûre de les exterminer: on a proposé l'arsenic comme un secret infailible; mais il ne seroit pas prudent d'en conseiller l'usage, & encore moins de le pratiquer: le feu, s'il n'étoit pas sujet à des désastres plus dangereux que ceux que causent les vagvagues, seroit l'expédient le moins dispendieux & le plus efficace; car on voit rarement ces insectes dans les lieux où il a passé vivement.

Observations
sur la lumière
de la mer.

Si j'ai beaucoup souffert de l'incommodité des vagvagues, il faut convenir aussi qu'ils ont contribué à un grand nombre d'observations, & à me faire répéter cent fois des expériences que je n'aurois peut-être faites que rarement. Ma chambre étoit remplie de baquets pleins d'eau de mer, où j'avois continuellement des poissons vivans qui rendoient pendant la nuit une lumière semblable à celle des phosphores. Les bocaux remplis de coquillages, les poissons mêmes qui étoient étendus morts sur ma table, en donnoient aussi de leur côté. Toutes ces lumières réunies ensemble, & réfléchies sur différentes parties de ma chambre, la faisoient paroître enflammée; & j'avouerai qu'elle me parut telle la première fois que j'aperçus cet étrange

1750.
Mars.

phénomène, & qu'il me fit l'impression qu'il est ordinaire à tout homme d'éprouver en pareil accident. Les vagvagues en me réveillant en sursaut, renouvelèrent ma première frayeur beaucoup plus souvent que je ne l'aurois d'abord souhaité; mais ma crainte se dissipa peu à peu par l'habitude, & j'eus beaucoup de plaisir dans la suite à considérer ce spectacle singulier. Ce qu'il avoit de plus charmant, c'est que chaque poisson rendoit sa forme sensible par la lumière qui en sortoit: il en étoit de même des coquillages & de tous les corps marins que j'avois chez moi: les baquets eux-mêmes sembloient des fournaises ardentes. Ce n'est pas tout: chaque jour le spectacle étoit nouveau, & la décoration changeoit, parce que chaque jour j'avois de nouveaux poissons & de nouveaux coquillages à observer: tantôt c'étoit une sarde, une carengue; tantôt une pourpre, un pucelage; tantôt c'étoit un polype, un crabe ou une étoile de mer qui faisoit voir ses rayons lumineux au milieu des ténèbres: enfin je distinguois parfaitement la forme de tous ces animaux divers, par les traits de lumière qui partoient de chacune de leurs parties; & mille positions différentes que je pouvois leur donner, me permettoient de varier à l'infini cette décoration lumineuse.

Poissons lu-
mineux.

Lorsque les vagvagues me forçoient de quitter cette brillante demeure, & de chercher de la tranquillité au dehors, la mer courroucée me présentait en grand le même phénomène. Ses montagnes d'eau sembloient se métamorphoser en montagnes de feu, & offroient à mes yeux un spectacle merveilleux, & plus capable d'exciter l'admiration que la crainte, à ceux même qui auroient été exposés à sa fureur.

1750.
Mars.
Accident sin-
gulier.

Quoique la mer fût violemment agitée aux environs de l'isle de Gorée, à cause de l'équinoxe du printemps où nous étions alors, je ne laissois pas de la passer souvent dans un petit canot, pour gagner la grande terre. Un jour que j'allois au cap Bernard, il m'arriva un accident qui pensa me coûter la vie. Ce cap n'est éloigné de Gorée que d'un tiers de lieue: c'étoit pour la première fois que je me dispois à y descendre. De loin il me paroissoit faire une anse semblable à un petit port, & je comptois y aborder aisément: mais à mesure que j'approchois du rivage j'y trouvois plus de difficulté: la mer brisoit par-tout avec force, & je ne voyois aucun endroit sûr pour débarquer. Cependant les vagues entraînoient toujours mon canot vers la terre, & je me vis tout à coup enveloppé d'une lame qui l'emporta sur un rocher où il versa en se brisant. Tout le bonheur que j'eus dans ce bouleversement, où je ne perdis point la tête, fut que le canot en tournant, s'arrêta sur ce rocher, où il fut soutenu comme une voûte de dessous laquelle mes deux nègres s'échaperent. Je n'attendis pas qu'une autre lame vînt le relever & peut-être me couvrir, comme cela seroit infailliblement arrivé: je profitai de la légereté de mes jambes pour gagner le haut du rivage, où j'en fus quitte pour me sécher en me promenant au soleil.

Jusques-là nulle difficulté n'avoit été capable de m'arrêter; cependant cette catastrophe, indépendamment des douleurs que me causoit la mer toutes les fois que je m'y embarquois, me fit faire de sérieuses réflexions sur les risques que je courois en passant tous les jours de Gorée au continent dans un si petit vaisseau.

1750.
Mars.

M. de Saint-Jean, directeur de cette isle, qui avoit pour moi toutes sortes d'attentions, & même plus que je n'en avois moi-même, voulant m'épargner les périls auxquels je m'exposois si évidemment, proposa au maître de Ben, petit village du continent à une lieue dans le nord de Gorée, de me recevoir chez lui, & de me procurer toutes sûretés pour les promenades que je ferois sur ses terres & par-tout où je pourrois m'étendre. Ce seigneur nègre, qui étoit extrêmement affectionné pour les françois, fut au comble de sa joie de pouvoir en posséder un chez lui pendant quelques semaines. Je trouvai le 24 avril en arrivant dans son village, une case commode qu'il avoit fait bâtir nouvellement dans sa tapade pour son usage. Elle étoit environnée de plusieurs cours & jardins, où il m'avoit encore préparé un petit cabinet bien éclairé, & dans une situation telle que je l'avois désirée pour la commodité de mes observations. Rien ne favorisoit davantage mes intentions que la position avantageuse de ce village. D'un côté la mer me fournissoit tout ce que je pouvois souhaiter en poissons & en coquillages: d'un autre côté j'avois les plaines, une forêt considérable, & à deux lieues de là les montagnes du cap Verd. Dans tous ces endroits je devois trouver de quoi me satisfaire tant en plantes qu'en animaux de toute espèce.

Ce pays est entièrement sablonneux, comme les environs de l'isle du Sénégal; mais il forme une plaine beaucoup plus élevée. Il produit avec les mêmes plantes, un grand nombre d'autres qui lui sont particulières: on y voit aussi beaucoup de bois d'épines, tels

Avril.

24.

L'Auteur
va demeurer
dans le village
de Ben, au
milieu des nè-
gres.

1750.
Avril.
Pains-de-singe
monstrueux.

que les acacias, & des pains-de-singe. En allant de Ben au cap Verd, je rencontraï sur ma route, à peu près à moitié chemin, deux de ces derniers arbres encore plus gros que ceux que j'avois admiré aux environs de l'isle du Sénégal. Je mesurai leurs troncs avec une ficelle, & je trouvai à l'un soixante & seize pieds, & à l'autre soixante & dix-sept pieds de circonférence, c'est-à-dire, plus de vingt-cinq pieds de diamètre. C'est ce que j'ai vû de plus merveilleux en ce genre; & si l'Afrique en montrant l'autruche & l'éléphant s'est acquise la juste réputation d'avoir enfanté les géans des animaux, on peut dire qu'elle ne s'est point démentie à l'égard des végétaux, en tirant de son sein les pains-de-singe, qui surpassent infiniment tous les arbres existans aujourd'hui, du moins dans les pays connus, & qui sont vraisemblablement les arbres les plus anciens du globe terrestre.

Nids d'une
grandeur ex-
traordinaire.

Aux branches de ces arbres étoient suspendus des nids qui n'étonnoient pas moins par leur grandeur. Ils avoient au moins trois pieds de longueur, & ressembloient à de grands paniers ovales, ouverts par en bas, & tissus confusément de branches d'arbres assez grosses. Je n'eus pas la satisfaction de voir les oiseaux qui les avoient construits; mais les habitans du voisinage m'assurèrent qu'ils avoient assez la figure de cette espèce d'aigle qu'ils appellent *ntann*. A juger de la grandeur de ces oiseaux par celle de leurs nids, elle ne devoit pas être beaucoup inférieure à celle de l'autruche.

Terrein des
environs du
cap Verd.

La vûe de la double montagne du cap Verd étoit le seul moyen que j'avois pour diriger mes pas dans cette

1750.
Avril.

cette vaste plaine; car les sables y étoient tellement agités & transportés d'un lieu à l'autre par les vents, qu'il n'étoit pas possible d'y appercevoir ni sentier ni aucune trace marquée: les éminences même que je rencontrois quelquefois, au lieu de me guider, ne servoient qu'à m'égarer moi & mes nègres, à cause de leur grande uniformité. Elles portoient pour toute verdure des arbrisseaux connus dans l'Inde sous le nom de bois de renette (1). Je marchois aussi quelquefois dans des champs très-vastes, semés naturellement d'une espèce de basilic particulière au pays. Ce qui me parut digne de remarque, c'est que par-tout où il croissoit, il étoit fort épais, & qu'on y voyoit rarement d'autres plantes de telle espèce qu'elles fussent, pas même dans les endroits les plus clair-semés, comme si la proximité leur eût été funeste. Ce basilic est ligneux & vivace; il forme un arbrisseau de deux pieds de hauteur, dont les tiges & les feuilles sont d'un verd rougeâtre, & répandent une odeur de citron extrêmement gracieuse. Les sables quoique mobiles & déplacés à chaque instant, produisoient encore beaucoup d'autres petites plantes, & sur-tout des chiendents qui en couvroient presque toute la surface.

Mes promenades les plus ordinaires étoient dans la forêt de Krampfane, que j'appellois aussi la forêt des palmiers, parce qu'en effet on y voit peu d'autres arbres. Elle commence à une petite demi-lieue du village de Ben, & s'étend jusques à deux lieues dans l'est vers le nord, en faisant un demi-cercle, & passant à

Forêt de pal-
miers.

(1) Dodonæi. *Linn. Hort. Cliff.* 148.
Staphylodendrum foliis lauci angustis. Plum. Cur. pag. 18.

un quart de lieue d'un village ruiné, appelé *Mbao*, & situé sur le rivage à une lieue & demi de Ben. Sa largeur est par-tout d'environ un quart de lieue. Son terrain est bas, & creusé dans certains endroits comme un canal, qui paroît avoir été autrefois sinon un bassin inondé par les eaux de la mer, du moins un lit de riviere d'eau salée, qui en se desséchant a laissé un sable noir & limoneux, dans lequel les eaux de la pluie prennent un goût de sel qui les empêche d'être potables. J'oserois même assurer que ce canal faisoit autrefois partie du marigot de Kann, dont il est plus qu'évident que la communication a été interceptée par une jettée de sables, que les vents ont amenés auprès de son embouchure.

Dattiers.

Du côté de Ben jusqu'aux deux tiers de sa longueur, cette forêt est toute en palmiers-dattiers, à l'entrée desquels s'éleve un petit bosquet de palmistes: dans l'autre tiers on ne voit que de ces derniers. Le dattier de ce pays est sauvage, & vient sans culture. Les nègres Serères du royaume de Kaïor, qui comprend le cap Verd, l'appellent *kionkomm*; & ceux du pays d'Oualo vers l'île du Sénégal, lui donnent le nom de *for-for*. Il s'éleve rarement au-dessus de vingt à trente pieds: son tronc est rond & droit, de couleur tannée, & de six pouces au plus de diametre. De son sommet il sort une gerbe de feuilles de huit à neuf pieds de longueur, qui s'étendent en rond comme un parasol, & se courbent un peu vers la terre. Le pied de cet arbre produit un nombre infini de tiges semblables à celle du milieu, mais qui s'élevent rarement à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Ces tiges grossissent considéra-

blement cet arbre, & même au point que par-tout où il se seme naturellement en forêts, on a bien de la peine à s'ouvrir un passage au travers des épines qui terminent ses feuilles. Ses fruits sont plus courts que ceux du dattier cultivé; mais leur chair est plus épaisse. Ils sont d'un goût sucré, très-agréable, & infiniment au-dessus de celui des meilleures dattes du Levant; peut-être parce qu'elles mûrissent mieux sur l'arbre.

Le palmiste est de tous les palmiers (1) du pays, celui qui s'éleve le plus. On en voit de soixante à quatre-vingt pieds de tige, sans aucune branche. Son tronc est noir extérieurement, également gros dans toute sa longueur, & du diametre d'un à deux pieds. Sa tête se charge de feuilles à peu près comme le dattier. Il porte des fruits ronds de la grosseur d'une petite noix, & recouverts d'une chair jaunâtre dont on fait l'huile de palme. Les nègres lui donnent le nom de *tir*.

C'est de ces deux arbres qu'on tire le vin de palme. Cette liqueur ressemble parfaitement au petit lait par sa couleur. Il y a plusieurs manieres de la tirer: voici comment les nègres pratiquent la premiere, & comme je l'ai souvent pratiquée, à leur exemple, à l'égard du dattier dans la forêt de Krampsane. On coupe une tige à quelques pouces au-dessous de la couronne, dont on ne laisse que quelques feuilles: on les couche par-dessus l'incision, & on les y assujettit avec une cheville qui se fiche dans l'arbre. L'extrémité de ces feuilles se replie ensuite dans unealebasse, ou dans un petit pot de terre rond, d'étroite ouverture, qui se trouve ainsi sus-

(1) Palma alissima, non spinosa, fructu pruniformi minore, racemoso sparto. Sloan. Jam. vol. 2. tab. 215.

1750.
Avril.

Palmiste.

Vin de palme.

Premiere maniere de le tirer.

1750.
Avril.

pendu sans pouvoir quitter les feuilles ni tomber. Par ce moyen la sève qui sort de la tige coupée, coule le long des feuilles, & va se rendre dans le pot où elle s'amasse.

Seconde ma-
niere.

La seconde maniere de tirer le vin de palme se réduit à faire un trou rond au-dessous de la tête de l'arbre, au lieu de la couper, & à y introduire quelques feuilles pliées, qui servent de gouttiere ou de canal, pour conduire la liqueur dans le pot qui y est attaché.

Ces deux pratiques sont faciles à exécuter à l'égard du dattier, dont on n'attaque que les tiges qui n'ont pas plus de cinq pieds de hauteur. Mais lorsqu'il s'agit de tirer le vin d'un arbre très-haut, comme du palmiste, on a beaucoup plus de peine. Les nègres ont un expédient merveilleux pour y monter. Ils se servent d'une fangle d'écorce de *bauhinia*, ou de feuilles de palmier amorties au soleil, battues & tressées, de trois travers de doigt de largeur. L'un des bouts est percé d'un œillet, dans lequel entre un bâtonnet attaché en travers à l'autre bout, pour faire l'office de bouton. Cette fangle ne doit être ni trop souple, ni trop roide : il lui faut un ressort suffisant pour l'empêcher de trop plier. Elle fait comme un cercle de deux pieds & demi de diametre, qui lorsqu'il est tendu par le corps de l'homme & celui de l'arbre, devient un ovale qui laisse environ un pied & demi de distance entre les deux. Avec cette ceinture, ils se lient pour ainsi dire à l'arbre, & montent en s'aidant d'abord des pieds, puis des genoux & des mains, jusqu'à ce que la partie de la fangle qui appuie sur l'arbre, se trouve au-dessous de celle qui en soutenant leurs reins ou leurs

Maniere
dont les nè-
gres montent
sur les arbres.1750.
Avril.

cuisse, leur sert de siège : alors ils se rapprochent de l'arbre, pour relever en haut la partie opposée, qui bientôt après se trouve encore abaissée au-dessous de celle des reins, qui ont été élevés par le travail des pieds & des genoux. La fangle ne peut glisser, parce qu'elle est toujours bien tendue entre l'homme & le tronc, qui d'ailleurs est très-rude. De cette façon ils parviennent bientôt au sommet de l'arbre. Là ils s'assoient sur leur fangle, & jouissans de la liberté de leurs bras, ils coupent les régimes de fruits qu'ils ont jugés mûrs, ils les attachent avec les calebasses pleines de vin, & les descendent en bas par le moyen d'une corde : car ils n'oublient jamais en montant de porter avec eux en bandoulière tout ce qui leur est nécessaire pour ce travail ; une corde, un couteau, & des calebasses vidées pour remplacer celles qu'ils ont retirées pleines de liqueur. Lorsqu'ils veulent descendre de ces arbres, ils font le contraire de ce qu'ils avoient fait pour y monter ; c'est-à-dire, qu'ils abaissent de tems en tems la fangle au lieu de la relever. Leur promptitude & leur assurance dans ce métier fatiguant, fait assez connoître quelle doit être leur souplesse, & combien ils sont adroits ; car on ne dit pas qu'il leur soit jamais arrivé d'accident, & ils n'ont à craindre que de la part de la fangle qui pourroit se rompre.

Il faut que cette espece de vendange coûte peu de peine aux nègres, puisque leur vin est à si bon marché qu'on en a sur les lieux plus de quarante pintes pour dix sols, & souvent pour la moitié de ce prix. Elle ne se fait pas toute dans le même tems, comme l'on fait celle du raisin dans les pays tempérés. Les arbres ne

1750.
Avril.Qualités de
ce vin.

fournissent chaque jour qu'une petite quantité de ce vin, & on est obligé de le consommer presqu'aussi-tôt, parce qu'il s'aigrit en peu de tems. Les nègres ne le boivent que vingt-quatre heures après qu'il est tiré, c'est-à-dire, lorsqu'il a assez fermenté pour piquer agréablement le palais. Il est potable jusqu'au troisième jour; mais alors il porte à la tête, & son ivresse est très-dangereuse. Passé ce tems il se tourne en mauvais vinaigre, qui contracte bientôt une odeur insupportable. Pour moi, & il en sera de même de toutes les personnes qui cherchent plutôt la délicatesse que la force dans le vin, j'ai toujours remarqué qu'il étoit délicieux dans sa nouveauté; & que plus il étoit frais, plus il avoit de bonté: j'en ai bû cent fois dans lesalebasses encore attachées aux arbres, jamais je ne l'ai trouvé meilleur que dans les premiers instans: il a alors toutes les bonnes qualités qu'on ne peut espérer de lui trouver douze heures après. Il a une saveur douce, sucrée autant qu'il faut, souvent relevée d'une légère pointe de verdure qui flatte le goût très-agréablement. Enfin le seul défaut qu'on doive reprocher à cette liqueur, c'est qu'elle ne puisse se garder pour être transportée dans nos climats, où l'on en feroit plus de cas que dans celui où on la recueille. J'avouerai cependant que ce vin, tout flatteur qu'il est, n'a pas les bonnes qualités de celui d'Europe. En tel état qu'on le boive, doux ou acide, il a toujours quelque chose de corrosif; du moins j'ai eu lieu de le juger tel, après en avoir usé pour unique boisson pendant les quinze jours que je restai à Ben; car dans son état de douceur il n'est pas dangereux, quelque quantité qu'on

1750.
Avril.Plantes de
la forêt de
Krampsane.

en boive: peut-être aussi sa qualité corrosive m'étoit-elle plus sensible, parce que je n'étois accoutumé à aucune sorte de vin.

Parmi cette multitude presque infinie de palmiers qui remplissoient la forêt de Krampsane, je voyois par intervalles beaucoup d'arbres & de plantes rares. Deux especes de *tabernamontana* se faisoient remarquer par la beauté de leur feuillage d'un verd gai & lustré: une especes nouvelle de *bignonia* se distinguoit aussi par la grandeur de ses fleurs, & par la singularité de ses fruits, qui pendoient comme de gros concombres au bout de ses branches. Auprès du village de Mbaou je trouvai le poivrier d'Ethiopie, cet arbre aromatique auquel les François établis au Sénégal donnent le nom de *maniguette*. Vers l'extrémité de la forêt, je vis plusieurs especes d'anones ou de corosoliers, dont les plus grandes étoient dans les bois, les moyennes sur les côtes, & les plus petites dans les plaines exposées au soleil; la plupart chargées d'excellens fruits. En suivant la côte maritime depuis Mbaou jusqu'à Rufisk, qui est un village considérable à deux lieues & demie de là, je marchois sur des sables tout couverts de *sophora* (1), & de l'aloë de Guinée (2), dont les nègres des environs font de très-bons cordages qui se corrompent difficilement dans l'eau.

On compte de l'isle de Gorée à Rufisk trois lieues en ligne directe. J'avois déjà fait ce voyage par mer. L'atterage y est fort difficile, sur-tout dans les tems où

(1) *Sophora tomentosa* foliis subrotundis. Linn. Fl. Zeyl. 163.
(2) *Aloe Guineensis*, radice geniculatâ, foliis è viridi & atro undulatiim variegatis. Comm. Hort. Amst. vol. 2. pag. 39. tab. 10.

1750.
Avril.

la mer est agitée, parce que la côte est basse & toute semée de pointes de rochers. Lorsqu'on est mouillé vis-à-vis ce village, on jouit d'un point de vue fort agréable: sa situation sur une colline plantée d'arbres, le petit ruisseau dont les eaux salées serpentent sur la droite pour en former une presqu'île, la forêt toujours verte qui s'élève par derrière en amphithéâtre, forme sur le tout un paysage ravissant & qu'on rencontreroit difficilement ailleurs. Les nègres de ce lieu me parurent fort laborieux. Les uns étoient alors occupés à battre les feuilles de l'aloë de Guinée, pour en séparer la filasse; les autres la tordoient & en préparoient des lignes de pêche & des nasses: d'autres enfin faisoient des arcs & des flèches pour la chasse. Après avoir visité toutes les maisons de Rufisk, je fus fort surpris d'entrer comme dans un second village: c'étoit un assemblage de cases un peu moins grandes, couvertes de sable & semblables à autant de mausolées élevés sur les corps de leurs morts qui y étoient enterrés, suivant l'usage établi chez tous les peuples de la nation Serère.

4 Mai.
L'Auteur est
attaqué par un
nègre Serère.

Il ne m'étoit pas encore arrivé d'être attaqué par les nègres jusqu'au 4 de Mai, où côtoyant la mer pour me rendre de Rufisk à Ben, qui en est éloigné de plus de trois lieues, je fus poursuivi par un nègre Serère, qui sortant du bois voisin, lançoit ses flèches empoisonnées sur moi & sur le nègre qui m'accompagnoit. J'avois plus de deux cens pas d'avance sur lui, & d'ailleurs j'étois bon marcheur, & accoutumé à ces sables fatiguans où l'on enfonce souvent jusqu'à mi-jambe. Je continuai donc ma route en doublant le pas, sans
perdre

1750.
Mai.

perdre haleine, & sans paroître ému des démonstrations menaçantes par lesquelles il espéroit m'arrêter en m'intimidant; car j'avois encore une ressource dans mon fusil, supposé qu'il fût venu à la portée du coup. Mais après s'être bien fatigué tantôt à courir sur moi, tantôt à me décocher ses flèches, mon brave ennemi, voyant qu'il avoit perdu ses peines, & que je m'éloignois de plus en plus de lui, jugea à propos de rentrer dans sa forêt. C'étoit sans doute quelque'un de ces Serères sauvages réunis en une petite république à dix lieues de là, qui étoit sorti de son pays pour exercer le brigandage. Il n'y avoit que mon fusil qui pût le tenter, & s'il eût été plus adroit & plus rusé, il ne m'auroit certainement pas épargné pour s'en rendre maître. Cette maniere d'attaquer est assez ordinaire à une race de maures appellés *Azounas*, qui ne font d'autre métier que de se mettre en embuscade derrière un arbre, pour tirer un coup de fusil ou une flèche à un homme dont ils veulent avoir les armes. Un pareil accident m'étoit arrivé dans mon second voyage de Podor: mais le maure que je découvris, regarda plus d'une fois avant de m'attaquer; & il fut bien déconcerté, quand il vit que j'étois en garde, & que je le couchois en joue.

Quand je fus hors de crainte de la part du sauvage Serère, j'eus tout le plaisir de la promenade sur une côte extrêmement blanche, où la mer jettoit à chaque instant des coquillages sans nombre. Je vis là deux especes de celui qu'on appelle conque persique (1):

Coquillages
de la côte de
Mbao.

(1) Voyez l'Histoire naturelle des Coquillages Univalves. Genre 8, L'Yer, planche 3. fig. 1. & 2.

1750.
Mai.

c'est la plus grande coquille de la côte. L'animal qu'elle contient pèse quelquefois cinq ou six livres. Les nègres le boucanent & le conservent pour les tems de famine, où ils ont recours à sa chair, qui est assez fade & coriace, mais cependant d'une grande ressource dans un pressant besoin. Les vis (1), les tonnes (2), & un grand nombre de bivalves, en particulier celle que l'on nomme la *concha mucronata* (3), y étoient aussi en abondance.

Plantes qu'on
y trouve.

Toutes les fois que je me rendois à la forêt de Krampsane je prenois des routes différentes & détournées. Tantôt c'étoit du côté de la mer que je portois mes pas, & je trouvois le *spartium* (4), & le *ketmia* à feuilles de tilleul, sur les bords du marigot de Kann; le *ximenia* (5), le *rimbot*, le *fagara* & quelques acacias sur les collines. Tantôt je traversois des campagnes fertiles, remplies d'anones de la petite espèce, & de plusieurs lianes à citron, appelées *toll* par les nègres. Leur fruit a beaucoup de rapport avec celui du manguiers de l'Inde, & il a la figure & le goût du citron. Le gibier ne manquoit pas dans ces quartiers: il y avoit beaucoup de gazelles, & de cette petite espèce de biches (6) qui ont à peine la grandeur du lièvre. Ceux-ci partoient, pour ainsi dire, de dessous les pieds: il arriva deux fois à un nègre de ma suite de lancer sur eux

Chasse du
lièvre à la sa-
guaie.

(1) Voyez l'Hist. nat. des Coquill. Univalves. Gen. 9. pl. 4. fig. 5. Faval.
(2) Ibid. Coquillages Operculés. Gen. 2. planç. 7. fig. 5. Tétan.
(3) Ibid. Coquillages Bivalves. Gen. 6. planç. 18. fig. 2. Koman.
(4) *Spartium scandens*, citri foliis, floribus albis, ad nodos confertim nascentibus. Plum. cat. p. 19.
(5) *Ximénia aculeata*, flore villosa, fructu luteo. Plum. gen. pag. 6.
(6) *Cervus juvenis*, perpusillus Guineensis. Seba, vol. 1. p. 70. tab. 43. fig. 1. 2. & 3.

1750.
Mai.

la *saguaie*, deux fois le coup porta; & il m'assura que jamais il ne faisoit autrement la chasse à cet animal. La *saguaie* est une espèce de lance de sept à huit pieds de longueur, terminée par un fer semblable à celui d'une pique. C'est l'arme la plus familière aux nègres: ils la jettent à la main. Celui-ci la dardoit avec beaucoup de force & de justesse: il me donna aussi quelques leçons de cet exercice qui me plaisoit beaucoup.

Mon travail étoit partagé entre les plantes, les animaux, les coquillages, & ceux-ci seuls m'occupent autant que tout le reste. Je profitois de l'avantage que j'avois d'être dans un pays où ils abondent. Les rochers du cap Bernard & du cap Manuel qui sont vis-à-vis l'isle de Gorée, m'en fournirent un grand nombre de très-beaux, tels que les rouleaux, les pourpres, les plus grandes espèces d'étoiles de mer; & plusieurs poissons mols, comme les lièvres de mer, les séches & les polypes. Dans les sables de l'anse de Ben, je trouvois quelques vis & des holoturies. Quelquefois j'entrois dans l'eau de la mer jusqu'aux genoux, pour tirer du sable les coquillages qui s'y cachent, comme les nérites & les comes, pendant que les nègres faisoient plus loin la pêche aux poissons. Ils sont accoutumés dans cet endroit à leur faire la chasse à la *saguaie*, en entrant dans l'eau jusqu'à la ceinture, & souvent davantage. Lorsqu'ils aperçoivent le thon, le capitaine, le surmulet, ou quelque gros poisson semblable, ils lui lancent la *saguaie* avec une adresse merveilleuse, & manquent rarement leur coup. Cette baie leur fournit encore beaucoup de moyens poissons qu'ils pêchent au filet.

Coquillages
du cap Ber-
nard.Chasse aux
poissons avec
la *saguaie*.

1750.
Mai

Ils les ouvrent en deux, & les étendent au soleil pour les faire sécher, & les vendre aux maures, qui leur apportent en échange le mil qui manque chez eux.

Ces poissons me procurerent une observation qui ne se feroit peut-être pas présentée ailleurs. Comme les nègres les mettent sécher sur le comble de leurs cases & sur les tapades, leur vue & leur odeur attirent souvent dans le village les lions, les tigres & les loups qui rodent sans cesse aux environs: malheur alors aux enfans, aux hommes même qui se trouvent dehors. Il arriva une nuit à un lion & un loup d'entrer de compagnie jusques dans la cour de la case où j'étois couché: ils s'élevèrent tour à tour en posant leurs pieds de devant sur le comble, comme il me fut facile de les entendre, & ils emporterent leur provision. On s'assura le lendemain par les impressions de leurs pieds bien marquées dans le sable, qu'ils étoient venus ensemble, & on reconnut l'endroit d'où ils avoient enlevé deux poissons: sans doute que chacun avoit pris le sien. Ce vol étoit modeste pour deux animaux aussi carnassiers, mais leur choix n'étoit pas tombé sur les plus petits. J'ignore qu'on ait encore fait cette remarque, que le loup fraye avec le lion: cependant ce fait n'est pas un cas extraordinaire; on en a des preuves journalières dans ces quartiers; on y entend presque tous les soirs le loup mugir à côté du lion. J'ai été témoin cent fois de la même chose dans tous mes voyages sur le Niger, & je sçai à n'en pouvoir douter, que le loup se trouve souvent avec le lion, sans avoir rien à craindre de sa part. Ce n'est pas que la taille du loup d'Afrique, qui est beaucoup supérieure

Le lion & le loup marchent de compagnie.

1750.
Mai

à celle du loup d'Europe, fasse quelque impression sur le lion; c'est seulement parce que sa chair ne le tente en aucune maniere: & ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que je n'ai jamais vû que les deux lions qu'on élevoit au milieu du village du Sénégal, ayent attaqué les chiens qu'on leur exposoit ou qu'ils rencontroient lorsqu'ils s'étoient déchainés; au lieu qu'ils tomboient sur le premier cheval ou sur le premier enfant qui se trouvoit dans leur chemin.

Quelques jours après cette visite du lion avec le loup, on eut celle d'une tigresse qui vint dans la même case avec son petit, & enleva pareillement deux poissons. Je ne veux que ces deux événemens pour preuves de la paresse & de l'indifférence des nègres, sur les torts que leur font ces animaux, & sur les dangers auxquels ils sont eux-mêmes continuellement exposés. Quand on leur demande pourquoi ils ne se donnent pas la peine de leur faire la chasse, ou de retirer leur poisson, du moins pendant la nuit: ils se contentent de répondre, qu'il faut que tout le monde vive, & que ce seroit une plus grande sujétion pour eux de renfermer tous les soirs ce poisson, que de le pêcher. Il est vrai que la pêche est dans cet endroit d'une facilité qu'on ne peut exprimer.

Leurs terres sont en friche presque par-tout, soit parce que les sables sont trop ingrats, ou qu'étant accoutumés au métier de pêcheurs qui leur coûte moins de peine, ils les négligent & se reposent sur les maures du soin de leur fournir leur nécessaire. Ceux-ci y étoient alors, & avoient amené leurs bagages & leurs denrées, non sur des bœufs & des chameaux, comme

Hardiesse du tigre.

Indifférence des nègres.

1750.
Mai.
Anes des
maures.

je les avois vû au nord du Niger, mais seulement sur des ânes, dont ils étoient très-bien fournis. J'eus de la peine à reconnoître cet animal, tant il étoit beau & bien vêtu en comparaison de ceux de l'Europe, qui je crois seroient de même, si le travail & la maniere dont on les charge ne contribueroient beaucoup à les défigurer. Leur poil étoit d'un gris de souris fort beau & bien lustré, sur lequel la bande noire qui s'étend le long de leur dos, & croise ensuite sur leurs épaules, faisoit un joli effet. Ces ânes sont un peu plus grands que les nôtres, mais ils ont aussi quelque chose dans la tête qui les distingue du cheval, sur-tout du cheval barbe, qui est comme eux naturel au pays, mais toujours plus haut de taille.

Caractere des
nègres.

Il m'étoit déjà arrivé de demeurer quelques jours au milieu des nègres; mais je n'avois jamais resté si longtemps chez eux, seul & éloigné du commerce des gens de ma nation. Ce fut-là que j'eus lieu de connoître à fond leur caractère, leurs mœurs, leur maniere de vivre, & leurs usages: j'y fus même témoin de la cérémonie d'un mariage; mais cela m'éloigneroit trop de mon sujet: je me bornerai à dire ici qu'ils sont en général très-humains & hospitaliers.

10 Juin.
Départ de
Gorée.
Retardement
sur la barre.

Le 9 mai je retournai de Ben à Gorée, d'où je partis le 10 du mois suivant pour me rendre à l'isle du Sénégal. J'arrivai le 16 à la barre, au pied de laquelle je fus obligé d'attendre les vents pendant quatre jours. On peut juger de quelle tranquillité j'ai dû jouir dans un petit bateau balancé en tout sens par des lames continuelles. J'eus là tout le loisir de considérer l'effet surprenant de ces lames de la barre, & de promener

1750.
Juin.

ma vûe de toutes parts, sans appercevoir autre chose que des sables éblouissans d'un côté, & la plaine liquide de l'autre. Il est vrai que quelquefois ce spectacle uniforme étoit varié par la vûe des pirogues des nègres pêcheurs, qui bravoient la barre pour venir à bord apporter du poisson. Quoique la mer soit très-grosse à la côte, la radé ne laisse pas d'être poissonneuse. Nos matelots y faisoient une pêche abondante à la ligne, sur-tout d'une espece de vieille qui y est fort commune. Ce poisson a une avidité extraordinaire pour mordre à l'hameçon; & dès qu'il est pris, c'est un plaisir de voir les élans & les efforts qu'il fait pour se délivrer: cela va même au point qu'il renverse son estomac, que l'on voit sortir par la bouche sous la forme d'une vessie de carpe: ces efforts sont encore accompagnés d'un bruit sourd & très-fort, qu'il rend comme en grondant, & qui lui a valu le nom de *grondin*, sous lequel on le connoît sur cette côte.

Pêche du
grondin.

Un vent d'ouest, en me tirant de ce disgracieux séjour, me fit passer la barre & me remit à l'isle du Sénégal le 20 du mois de juin. J'avois grand besoin de me reposer des fatigues de tous mes voyages sur la mer, qui m'avoit plus incommodé que n'auroit fait une longue maladie. Chacun sçait que le mal de mer est une espece d'abattement ou de défaillance, qui cause des nausées & des vomissemens plus ou moins fréquens, selon la diversité des tempéramens qui sont exposés sur cet élément. Il y a des gens qui n'ont jamais connu ce mal: il y en a d'autres qui n'en ressentent les effets que pendant les premiers jours, & qui en sont quittes pour quelques étourdissemens: dans d'autres

20.
Arrivée à l'isle
du Sénégal.

Mal de mer,
ce quo c'est.

1750.
Juin.

ce mal ne paroît que lorsque la mer est fort agitée, & que le mouvement du vaisseau est très-violent : d'autres enfin, & j'étois de ce petit nombre, en sont incommodés pendant tout le tems qu'ils y restent; dans les plus courts voyages, même de deux heures, comme dans les plus longs; dans les calmes, comme dans les gros tems. Les tempéramens forts & les tempéramens foibles en sont également attaqués : il n'y a que telle ou telle constitution ou disposition de tempérament, celle des enfans, par exemple, des personnes affoiblies par les maladies, & de quelques autres en santé qui en soit exempte. On ne connoît pas encore pourquoi de ces dernières les unes sont sujettes à ce mal, pendant que les autres lui échappent. L'utilité générale qui résulteroit de cette connoissance, qui pourroit passer pour une vraie découverte dans un siècle aussi éclairé que celui-ci, mériteroit l'attention des Médecins (1) qui ont occasion de voyager sur mer, ou qui

(1) En faveur des Médecins qui voudroient s'attacher à découvrir la cause de ce mal, je joindrai ici quelques autres remarques que j'ai faites. 1°. Ceux qui, comme moi, furent constamment malades, en s'embarquant pour la première fois sur un moyen vaisseau du port de 500 tonneaux, ne sentirent les premiers étourdissemens ou le mal de tête qu'au bout de quatre heures; le vomissement ne prit qu'à la septième heure, & continua pendant les deux mois que dura le voyage. 2°. Lorsque je ne restois pas assez long-tems en mer pour donner lieu au vomissement, il me prenoit une ou deux heures après que j'étois descendu à terre, soit que j'eusse mangé, soit que je n'eusse pas mangé en débarquant. 3°. Il est très-rare que le mal de mer donne la fièvre; il dérange seulement l'estomac, sans ôter l'appétit. 4°. J'ai remarqué qu'il échappoit beaucoup plus de femmes que d'hommes à ce mal; & plus de ceux qui ont la vûe basse & courte, que de ceux qui l'ont forte & longue. 5°. Enfin j'ai observé que ceux qui ont été le plus incommodés par la mer, se portent toujours infiniment mieux sur terre, que ceux qui se font le mieux porté & qui ont paru les plus vigoureux en mer.

font

1750.
Juin.

sont à portée de faire ces expériences. La cause de ce mal une fois connue, on pourroit trouver quelque sûr préservatif, qui rendroit cet élément praticable à des gens, qui, faits pour les voyages & avec la meilleure volonté du monde, souvent n'en sont détournés que par ce seul obstacle.

Ce mal qu'on ne plaint pas assez, m'avoit ruiné & dérangé l'estomac au point qu'arrivé sur l'isle du Sénégal, je ne vis d'autre moyen de rétablir ma santé altérée, que de m'y fixer, renonçant à toute espece de voyage sur mer, & prenant une ferme résolution de n'y remettre le pied que pour faire mon retour en France. J'avois lieu d'être content d'ailleurs des voyages que je venois de terminer si avantageusement pour l'histoire naturelle dans les contrées méridionales de la Concession; & les environs de l'isle du Sénégal & du Niger, devoient me fournir beaucoup d'observations de physique & d'histoire naturelle, qui m'avoient échappées. J'y restai donc encore quelques années, pendant lesquelles outre ces observations, le tems me permit de lever quelques cartes topographiques que j'avois projetées, pour me guider dans mes petits voyages. Dans la suite de cette relation, je ne citerai plus que ce que ces promenades des environs de l'isle du Sénégal m'ont offert de plus remarquable.

Il y avoit long-tems que je desirois visiter le village de Kionk, qui est dans l'isle au Bois, à une lieue au nord de l'isle du Sénégal. Je m'y rendis le 4 septembre avec une chaloupe: mais je ne fus pas heureux dans mon retour; car lorsque je fus en pleine eau, il s'éleva un vent furieux de l'est: c'étoit un avertissement de

L'Auteur renonce aux voyages par mer.

Projet d'une carte des environs de l'isle du Sénégal.

4 Septembre. Il est surpris par un grain au milieu du fleuve.

Q

1750.
Septembre.

chercher la terre, pour éviter l'orage qui menaçoit. En effet, à peine étois-je par le travers de la pointe de l'isle au Bois qu'il créva. Comme je ne pouvois me rallier à la terre quelque diligence que je fisse, & que le danger étoit pressant, je gagnai aussi-tôt le platon qui joint cette pointe à l'isle du Sénégal. L'exemple d'une pirogue, dont les nègres, surpris comme moi par l'orage, s'étoient mis dans l'eau jusqu'à la ceinture sur ce même platon, pour la retenir contre le choc des lames dont elle avoit d'abord été comblée, fut suivi par les six nègres de ma chaloupe & par dix autres passagers hommes ou femmes, qui se jetterent aussi à l'eau. Ils se distribuèrent tout autour de la chaloupe, & la soutinrent contre l'effort du vent & des vagues. C'étoit le moyen le plus sûr d'empêcher qu'elle ne fût submergée, ou entraînée sur le rivage où elle se feroit infailliblement brisée; deux écueils également à craindre dans cet endroit, où la largeur du Niger considérablement augmentée par la réunion de ses deux bras, forme une espece de lac dont l'étendue donne beaucoup de prise au vent, qui y excite souvent de vraies tempêtes. Cet orage en méritoit bien le nom par les éclairs & le tonnerre dont la pluie & le vent étoient accompagnés. L'attention des nègres qui soulevoient ma chaloupe, n'empêcha pas qu'elle ne fit un pied & demi d'eau, tant par celle qui tomboit du ciel, que par les vagues qui la couvroient quelquefois sous la forme d'une nappe, dont j'étois aussi enveloppé. Je fus encore plus lavé & comme lessivé par l'eau de la pluie, à cause de la violence avec laquelle le vent la lançoit. Sa continuité m'ôtoit la liberté de

1750.
Septembre.

la respiration, quoique je me fusse mis à couvert sous le manteau du patron. Ses redoublemens entraînoient quelquefois mes nègres avec la chaloupe au point que j'avois tout à craindre pour eux & pour moi. Ils ne lâcherent cependant pas pied, leur courage les soutint pendant plus de deux heures, & nous sauva.

Ce grain qui avoit commencé à trois heures du soir, ne devint intéressant pour moi que sur la fin. Le vent en cessant vers les cinq heures, me permit de faire porter sur la pointe septentrionale de l'isle du Sénégal. C'étoit la terre la plus proche, & je m'empressois d'y débarquer pour me tirer au plus vite de l'eau dont la chaloupe étoit encore demi-pleine, malgré les soins que se donnoient les dix passagers pour la vuider de celle que les lames y apportoient à chaque instant. Pendant que nous avancions à force de rames, il parut un phénomène que je n'avois pas encore vû de si près, & dont j'ignore que personne ait jamais parlé. C'étoit une espece de trombe semblable à une colonne de fumée qui tournoit sur elle-même. Cette colonne avoit dix à douze pieds de largeur, sur environ deux cens cinquante de hauteur: elle étoit appuyée sur l'eau par sa base, & le vent d'est la portoit vers nous. Aussitôt que les nègres l'eurent apperçue, ils forcerent de rames pour l'éviter. Ils connoissoient mieux que moi le danger auquel nous aurions tous été exposés, si ce tourbillon eût passé sur nous; car ils sçavoient que son effet le plus ordinaire est d'étouffer par sa chaleur ceux qui en sont enveloppés, & quelquefois d'enflammer leurs maisons de paille, & ils avoient plusieurs exemples de gens à qui un semblable accident avoit coûté

Trombe de
fumée très-
dangereux.

1750.
Septembre.

la vie. Ils furent assez heureux pour la laisser à plus de dix-huit toises derrière la chaloupe, & se féliciterent d'avoir échappé si à propos à ce torrent de feu, que la lumière du jour ne laissoit voir que comme une épaisse fumée. Sa chaleur à cette distance de plus de cent pieds étoit très-vive, & telle qu'elle tira de la fumée de mes habits tout mouillés, quoiqu'elle n'eût pas le tems de les sécher. L'air libre avoit alors 25 degrés de chaleur, & je pense que la colonne de fumée devoit en avoir au moins 50 pour rendre sensible l'humidité qu'elle attiroit. Elle nous laissa aussi une odeur très-forte, plus nitreuse que sulfureuse, qui nous infecta long-tems, & dont la première impression se fit sentir par un léger picotement dans le nez. Cette impression occasionna dans quelques-uns l'éternûment, & en moi une pesanteur & une difficulté dans la respiration.

1751.
8 Mars.
Promenade
autour de l'île
de Sor.

Ce fut dans le mois de mars de l'année 1751 que je commençai à lever le plan des environs de l'île du Sénégal. Le 8 je partis dans ma pirogue, avec mes deux cubalots (c'est le nom qu'on donne aux nègres pêcheurs) dans le dessein de faire par eau le tour de l'île de Sor, dont je connoissois assez l'intérieur. Je remontai le Niger en rangeant toute la terre de cette île jusqu'à sa pointe boréale, pour entrer dans le marigot de Kantai qui en baigne le bord oriental, & pour en tracer le cours. Quand j'y fus entré, je crus me trouver plutôt dans un vivier que dans une rivière de quinze à vingt toises de large, tant elle étoit poissonneuse. C'étoit un charme de naviger sur cette rivière, dont l'eau claire & unie comme une glace, étoit bordée de mangliers fort hauts, qui procurent une ver-

Marigot de
Kantai très-
poissonneux.

1751.
Mars.

dure & une fraîcheur ravissante dans l'espace de plus d'une lieue. Les poissons y fautoient de tous côtés; mais ce qu'il y avoit de plus singulier, c'est que partout où nous passions, il en entroit continuellement dans la pirogue. Les plus gros, comme les meilleurs fauteurs, passaient par-dessus; mais presque tous les moyens y retomboient. Les mouvemens qu'ils faisoient en pirouettant, ne me paroissant pas naturels ni faits à plaisir, je les examinai pour en découvrir la cause: ils avoient reçu la plupart quelques coups de dents, qui me firent connoître qu'ils avoient été poursuivis par les plus gros, qui leur faisoient la chasse. Pendant deux heures que je fus à parcourir ce marigot, je comptai deux cens trente poissons appelés carpets (1), qui se trouverent pris sans autre artifice. C'étoit une pêche honnête pour mes nègres. Comme ils étoient cubalots, c'est-à-dire, pêcheurs de leur métier, ils n'en furent pas fort surpris; & me dirent que quand ils faisoient la pêche aux gros poissons avec la ligne ou la varre, ils laissoient aller leur pirogue au courant de ces petites rivières, & comptoient souvent davantage sur les petits poissons qui se prenoient d'eux-mêmes, que sur le hazard des gros.

Jamais les cormorans, les plongeurs, les faucons-pêcheurs n'avoient eu plus beau jeu: aussi les mangliers de cette rivière en étoient tout couverts. Le faucon-pêcheur, que les oualofes appellent du nom de *nguiarkol*, & les françois de celui de *nanette*, est un oiseau de la grandeur d'une oye, & dont le plumage est brun, à l'exception de la tête, du col, de la poitrine & de la

Oiseau ap-
pellé faucon-
pêcheur.

(1) Espèce de vieille semblable à la carpe, mais plus courte.

1751.
Mars.

queue qui sont d'un très-beau blanc. Il a le bec très-fort & crochu comme celui de l'aigle, & des ferres aiguës, courbées en demi-cercle, dont il se sert admirablement bien pour la pêche. Il se tient ordinairement sur les arbres au-dessus de l'eau, & quand il voit un poisson approcher de sa surface, il fond dessus, & l'enleve avec ses ferres. J'en tuai un qui me fit regarder d'un fort mauvais œil par mes nègres, parce que cet oiseau est craint & respecté chez eux : ils portent même la superstition au point de le mettre au nombre de leurs marabouts, c'est-à-dire, de leurs prêtres, qu'ils regardent comme des gens sacrés & divins. Ils s'apaisèrent cependant dès qu'ils virent que je leur avois procuré un poisson de plus de quatre livres, que ce prétendu marabout avoit porté sur le rivage pour en faire curée.

22 Avril.
Scène singulière au sujet d'une vipère.

Une aventure à peu près semblable m'arriva le 22 d'avril au village de Sor. J'étois assis sur une natte au milieu d'une cour, avec le gouverneur du village & toute sa famille. Une vipère de l'espece malfaisante, après avoir fait le tour de la compagnie, s'approcha de moi. Cette familiarité ne me plaisoit guère ; & pour éviter les accidens, je m'avifai de la tuer d'un coup de baguette que je tenois à la main. Toute la compagnie se leva aussi-tôt, en jettant les hauts cris, comme si j'eus fait un meurtre : chacun s'éloigna de moi, & prit la fuite : l'endroit fut bientôt désert. Comme la chose devenoit sérieuse, & que le bruit s'en répandoit dans tout le village ; je profitai de cet instant où j'étois seul, pour mettre la vipère dans mon mouchoir, & la cacher dans la poche de ma veste. C'étoit le moyen de m'assurer

1751.
Avril.

cet animal, qu'il étoit si difficile de se procurer dans ce pays ; & en même tems de calmer tous les esprits en le leur ôtant de la vûe. Je n'étois pas trop en sûreté dans ce lieu, & l'on m'y auroit fait un mauvais parti ; mais le maître du village, homme de bon sens, chez qui tout cela s'étoit passé, réfléchit qu'il étoit de son honneur & de son intérêt de faire cesser le tumulte & d'étouffer le bruit : l'autorité que lui donnoit sa place, son caractère de marabout, & la manière dont il s'y prit, lui en assurèrent la réussite. Voilà un trait qui fait voir combien les nègres sont zélés observateurs de leur religion & des superstitions qui y sont attachées. Ils ne regardent pas les serpens comme leurs fetiches ou leurs divinités, ils les respectent cependant assez pour ne les pas tuer : ils les laissent croître & multiplier dans leurs cases, quoique souvent ces animaux mangent leurs poulets, & osent coucher, pour ainsi dire, avec eux. Il est vrai qu'il est rare qu'ils fassent du mal à personne ; il faut qu'ils soient attaqués ou blessés, ou qu'on leur marche sur le corps, pour les obliger à donner un coup de dent.

Les nègres
sont fort superstitieux.

Le 7 de mai je descendis le Niger pour visiter le marigot de Del, qui n'est pas fort éloigné de son embouchure. Le vent étoit favorable ; & mes nègres pour s'éviter la peine de pagayer ou de ramer, mirent à la voile. On peut croire que celle d'une petite pirogue de trente pieds de long, ne doit pas être bien grande : aussi ne furent-ils pas beaucoup embarrassés pour la trouver. L'un d'eux planta une perche de dix pieds sur l'avant, & la croisant en haut avec un petit bâton, y étendit la pagne dont il étoit vêtu. Ces pagnes sont

7 Mai.
Promenade
dans le marigot de Del.

1751.
Mai.

d'un usage merveilleux : leur forme est telle que l'on peut dans l'occasion en faire une voile, un drap, une couverture, un manteau, une jupe ou une ceinture. Je ne puis mieux comparer la figure qu'avoit cette voile, qu'à celle d'une bannière, dont les deux bouts d'en-bas furent attachés aux côtés de la pirogue. Le nègre qui étoit derrière à la poupe, gouvernoit avec sa pagaie, pendant que l'autre dirigeoit la voile & la tournoit au vent. Avec ce foible secours, je fis près de deux lieues en moins d'une heure de tems, & j'arrivai à l'entrée du marigot de Del. A l'endroit où il se débouche dans le Niger, il est fermé par une barre de sable sur laquelle les vagues du fleuve brisent quelquefois assez dans les vents de nord-ouest, pour en empêcher l'entrée aux grandes pirogues. Mes gens prirent si bien leur tems, qu'ils franchirent la difficulté, & après m'avoir fait parcourir le marigot dans tous ses détours, ils me conduisirent au village de Del, qui étoit bâti sur l'extrémité d'un banc de coquilles. Ce banc s'étendoit de près d'une lieue dans le nord; & il me parut remarquable en ce qu'il étoit entièrement découvert à fleur de terre, & que toutes les coquilles étoient d'une même espèce d'huîtres, qui avoient vécu autrefois sur les mangliers des marigots voisins, de la même manière que celles que j'avois observées dans le fleuve Gambie.

La mer avoit amené dans le Niger une quantité prodigieuse de poumons marins & de vélettes, que j'eus tout le loisir à mon retour de voir flotter sur ses eaux. Les premiers [de ces animaux se connoissent dans le pays sous le nom de bonnets-flamans, & les

Son entrée
est fermée par
une barre.Banc de co-
quilles.

derniers sous celui de galères⁽¹⁾. Rien ne ressemble davantage à une vessie remplie d'air, & peinte d'un beau rouge, que le corps de la galère. On a peine à y distinguer autre chose qu'une frange sur le dos, & huit filets sous le ventre, qui descendent en bas comme pour servir de lest à la vessie, qui se soutient toute hors de l'eau, & est portée au gré des vents. Cet animal tout informe qu'il est, & presque sans aucun mouvement sensible, est caustique au point que lorsqu'on le touche, il cause une douleur semblable à celle d'une brûlure. J'en pris un dans la main pour en faire l'épreuve, & je le retins jusqu'à ce que son effet commençât à se faire sentir : il se déclara à l'extérieur par une petite rougeur, suivie d'un picotement & d'une inflammation qui ne cessa qu'au bout de quatre heures. La douleur se communiquoit à toutes les parties délicates du corps, comme à celles du visage, & sur-tout aux paupières, par un attouchement même très-léger de la main enflammée.

Les observations que je suivois depuis quelques années sur les chaleurs du pays, avec une attention & des vues particulières, me paroisoient assez importantes pour que je les étendis de manière à les rendre susceptibles de comparaison. J'imaginai d'observer dans les jours les plus chauds de l'année, les degrés que marquoit le thermomètre de M. de Réaumur étant exposé à l'air libre, & ceux qu'un second instrument semblable marqueroit pendant le même tems dans le sable de la campagne exposé au soleil. M. An-

(1) *Urtica marina soluta purpurea, oblonga, cirrhis longissimis. Sloan, Jam. vol. 1. pag. 7. tab. 4. fig. 5.*

1751.
Mai.Galère, es-
pece de ver
marin.Les crabs de
poules y sont
très communs.
C'est un
genre de
crabs.Précautions
pour observer
les chaleurs.

driot qui, aux connoissances de la physique dans lesquelles il est fort versé, joint l'esprit d'observations qu'il exécute avec beaucoup de précision, m'a été d'un grand secours dans celles-ci; & il a bien voulu partager mes peines dans toutes les autres, où j'avois besoin de quelqu'un qui fit dans un endroit des expériences correspondantes à celles que je faisois dans un autre. C'étoit un tribut réciproque que nous rendions à l'amitié qui nous unissoit si intimement l'un à l'autre depuis notre jeunesse.

Je choisîs le quatrième jour de juillet pour faire une de ces observations intéressantes sur l'isle du Sénégal. Le soleil n'étoit alors éloigné de notre zénith que de 7 degrés vers le nord, en sorte qu'il pouvoit être regardé comme vertical vers le milieu du jour. La Savane qui s'étend à l'ouest du fort Saint-Louis, comme une grande plaine au niveau de la mer voisine, & exposée aux vents de tous les côtés, sur-tout à celui de l'ouest qui souffloit ce jour-là, me fournit la place la plus convenable que je pouvois désirer, parce qu'elle est sans abri. Un monticule de sable élevé de quatre pieds, qui se trouvoit fort à propos au milieu de cette plaine, me servit pour y présenter au soleil un thermomètre très-exact, dont j'enfonçai seulement la boule dans le sable. Je le posai dans cet endroit vers les dix heures du matin, & il y resta jusqu'à trois heures du soir. Pendant tout ce tems j'observois les degrés d'ascension de la liqueur du thermomètre de cinq en cinq minutes. M. Andriot en tenoit registre, placé sous un petit angard de paille où je me retirois de tems en tems à couvert des rayons du soleil, qui me causoit quel-

1751.
Mai.

Chaleur étonnante du sable.

4 Juillet.
Chaleur étonnante du sable.

Chaleur étonnante du sable.

quefois des étourdissemens très-marqués. Il restoit dans cet endroit pour veiller à cet instrument, & y observer, pendant que j'allois au fort consulter un autre thermomètre que je tenois continuellement suspendu à l'air libre à l'ombre, & à dix-huit pieds au-dessus de la terre, pour éviter les réflets de chaleur qu'elle est sujette à renvoyer. Celui-ci marquoit pour la chaleur de l'air libre, dans l'exposition la plus froide de l'isle, 30 degrés, pendant que l'autre donnoit pour la chaleur du sable 60 d. $\frac{1}{2}$. Trois œufs de poule que j'y avois enfoncé & laissé pendant trois heures, dans le dessein de m'assurer de l'effet que cette chaleur pouvoit produire sur eux, ne furent pas durcis, mais le blanc avoit pris légèrement autour de la coque, & ils étoient assez cuits pour être mangés: ils furent de notre dîner, & nous les trouvâmes fort bons. Il y a tout lieu de croire que si la longueur du tube de ce thermomètre eût donné plus de champ à la liqueur, elle eût monté beaucoup plus haut que 60 d. $\frac{1}{2}$; comme je m'en suis aperçu depuis en répétant ces observations avec d'autres thermomètres d'une graduation portée jusqu'à l'eau bouillante. Je ne m'étendrai pas davantage ici sur ces sortes d'expériences; il me suffira pour le présent de les avoir indiquées, me réservant d'entrer dans un plus grand détail dans le Traité de mes Observations physiques.

Pendant la nuit du 9 septembre il s'éleva un vent furieux de l'est, qui amena une pluie très-forte, accompagnée d'éclairs si prompts & si vifs que leur lumière ne paroissoit pas interrompue. Deux tonnerres tomberent en même tems dans deux endroits différens.

R ij

1751.
Juillet.

Les œufs de poule y sont cuits.

9 Septembre.
Orage violent.

Effets du tonnerre.

1751.
Septembre.de l'île du Sénégal
sept. 1751.Effets sem-
blables à ceux
de l'électrici-
té.L'île du Sénégal
sept. 1751.L'île du Sénégal
sept. 1751.

de l'île du Sénégal, l'un sur un mât de bateau, & l'autre sur le bâtiment de l'hôpital, à deux cens toises de distance l'un de l'autre sur le même bord du Niger. Celui qui tomba sur l'hôpital ne fit autre chose que chiffonner & briser deux girouettes posées sur un même pavillon, lever quelques ardoises de la couverture, fendre plusieurs chevrons de la charpente, & casser trois carreaux du plancher, sur la chaux duquel il s'amortit, sans blesser aucun des malades qui se trouvoient à côté. Il se passa quelque chose de plus remarquable à l'égard du mât de bateau qui avoit environ quarante pieds de haut. Il étoit goudronné assez exactement par-tout. Le tonnerre le sillonna à deux pouces de profondeur, mais inégalement, dans toute la longueur, sans toucher aux ferremens, aux manoeuvres, aux cordages, ni aux pommes de racage goudronnées dont il étoit environné, & il termina son effet au collet, où un large prélat de toile épaisse & bien goudronnée l'entouroit, sur le pont du bateau. Il semble que la résine ait rompu là tous ses efforts, & l'ait obligé de s'écarter. On sçait que ces bâtimens sont goudronnés par-tout les dehors, en sorte qu'on peut regarder leur surface extérieure comme une couche continue de résine. Un nègre à qui on en avoit confié la garde pendant cette nuit là, étant couché dans la chambre de l'arrière, reçut une commotion subite, dont il ressentit encore des impressions très-fortes le lendemain dans toutes les parties de son corps. Je laisse actuellement aux physiciens curieux de ces sortes de phénomènes, à juger si l'on peut trouver une plus grande analogie entre les effets ordinaires que l'on re-

1751.
Septembre.Île flottante
sur le Niger.

connoît dans l'électricité, & ceux que présenta le tonnerre dans cette occasion.

Les eaux furent si abondantes pendant ce grain, & se précipiterent avec une telle force, qu'elles détachèrent, à quatre ou cinq lieues de là, une petite langue de terre qui flotta comme une île au gré des eaux. On la vit le matin, semblable à une autre Délos, entraînée par le courant du Niger, prendre sa route vers l'Océan. Son agréable verdure, & la disposition avantageuse des arbres dont elle étoit couverte, lui donnoient l'air d'une île enchantée, qui en fit desirer la possession à l'île du Sénégal. Un canot fut envoyé aussitôt : il rejoignit cette île, fit passer plusieurs cordes dans son bois, & la força, malgré sa résistance, à se joindre aux sables de celle du Sénégal. Tout le village fut attiré par la nouveauté de ce spectacle : jamais on n'avoit vû une île si riante : chacun s'empressoit d'y entrer ; mais on se défioit de ses racines, que l'on prenoit pour autant de serpens. Je la mesurai & ne lui trouvai que quatre toises de diamètre : elle étoit ronde, & ne portoit qu'une espèce d'arbrisseau épineux de dix pieds de haut, que les nègres appellent du nom de *billeur* (1). Ses racines extrêmement ferrées & entrelassées les unes dans les autres, ne retenoient que peu de terre grasse que l'eau n'avoit pû délayer. C'est du bois de cette plante, infiniment plus léger que le liège, que se servent les habitans du pays pour leurs pêches ou quand ils veulent s'aider à traverser à la nage le fleuve, dans les endroits où il a trop de largeur.

(1) Espèce nouvelle de sesban.

1751.
Septembre.
Les nègres
sont d'excel-
lens nageurs.

Ils sont tous excellens nageurs : on en a journellement des marques ; mais il n'est rien qui le prouve davantage que la hardiesse avec laquelle ils s'exposent aux lames de la barre. J'étois le 25 du même mois sur le bord de la mer, occupé à observer la hauteur des marées de l'équinoxe, lorsqu'un navire françois arriva vis-à-vis le fort du Sénégal. Son canot s'approcha jusqu'aux premières lames, où la barre commence à se faire sentir : là il attendit que l'on vînt prendre langue & chercher les nouvelles qu'il apportoit. Le nègre qui avoit coutume de faire ce métier, se mit à l'eau pour les aller prendre au travers des lames qui brisoient alors plus qu'à l'ordinaire, parce que les marées étoient plus fortes. A voir l'état effrayant des lames qui s'élevoient de plus de dix pieds de hauteur, & retomboient comme autant de nappes d'eau, avec un bruit & une pesanteur énorme, on n'auroit jamais cru qu'il eût pu les vaincre : cependant il les passa toutes en se faisant porter sur le dos des unes, plongeant sous les autres dans lesquelles il paroissoit enseveli, & regagna fort heureusement la terre avec les paquets dont on l'avoit chargé. Ce n'est pas toujours la mer qu'on a le plus à craindre dans ce passage : il court sur cette barre des requiens si forts & si terribles, qu'ils emportent quelquefois le plongeur. Ce fut sans doute un accident pareil qui fit disparaître dans ce même mois un nègre, dont on n'entendit jamais parler depuis.

Poisson trem-
bleur.

Le lendemain on pêcha dans les eaux douces du fleuve un poisson qui a peu de rapport avec ceux qu'on connoît jusqu'à présent. Son corps est rond, sans écailles & glissant comme celui de l'anguille, mais beau-

1751.
Septembre.

coup plus épais par rapport à sa longueur. Il a aussi quelques barbillons à la bouche. Les nègres le nomment *ouaniear*, & les françois *trembleur*, à cause de la propriété qu'il a de causer, non un engourdissement comme la torpille, mais un tremblement très-douloureux dans les membres de ceux qui le touchent. Son effet qui ne m'a pas paru différer sensiblement de la commotion électrique de l'expérience de Leyde, que j'avois déjà éprouvée plusieurs fois, se communique de même par le simple attouchement, avec un bâton ou une verge de fer de cinq ou six pieds de long, de manière qu'on laisse tomber dans le moment tout ce qu'on tenoit à la main. J'ai fait plusieurs fois cette expérience, & celle de manger de la chair de ce poisson, qui quoique d'un assez bon goût, n'étoit pas d'un usage également sain pour tout le monde.

L'isle du Sénégal n'est, comme je l'ai dit plusieurs fois, qu'une espece de banc de sable à découvert, qui ne produit que peu d'herbes insuffisantes & peu propres à fournir à la nourriture des troupeaux de la Compagnie. C'est ce qui a obligé de choisir un lieu où ces troupeaux pussent trouver & les pâturages & la sûreté contre les pillages des maures & des nègres. On a rencontré une partie de ces avantages sur une isle assez grande, qu'on appelle l'isle de Griel, & qui est à deux lieues dans le nord de celle du Sénégal. La facilité qu'on a de s'y transporter par une petite riviere de même nom, & tout le bien que j'avois entendu dire de cet endroit, m'engagerent à y faire un voyage de quelques jours. Je partis pour m'y rendre le 2 d'octobre, par ce même canal qui est parallèle au bras prin-

2 Octobre.
Voyage à
l'isle de Griel.

1751.
Octobre.

Pêchers.

cipal du Niger, & qui n'est séparé de la mer dans toute sa longueur que par une langue de sable de cent toises au plus de largeur. Il étoit tout couvert de pélicans ou grands-goliers, qui se promenoient gravement comme des cignes sur ses eaux. Ce sont sans contredit, après l'autruche, les plus grands oiseaux du pays. J'en tuai un dont les ailes mesurées d'une extrémité à l'autre avoient plus de dix pieds d'ouverture. La longueur de son bec étoit de plus d'un pied & demi, & le sac qui y est attaché en dessous contenoit près de vingt-deux pintes d'eau. L'usage de ce sac n'est uniquement que pour la pêche : c'est comme une espèce d'épervier que la nature a donné à cet oiseau, pour lui faciliter les moyens de pourvoir à ses grands besoins. Elle ne pouvoit le placer dans un animal qui sût mieux s'en servir, & on peut dire qu'il entend la pêche dans la perfection. Ces oiseaux nagent ordinairement par compagnie sur les hauts fonds, & forment un grand cercle qu'ils resserrent en se rapprochant peu à peu pour ramener le poisson, que le mouvement de leurs pieds contient dans ce petit espace : quand ils le voient assez rassemblé, ils plongent dans l'eau leur bec ouvert, & le referment avec une vitesse comparable à celle d'un pêcheur qui jette & retire aussi-tôt son épervier. Pour verser l'eau dont leur sac est rempli, ils ne font que pancher leur bec de côté en l'entrouvrant légèrement, elle s'échappe aussi-tôt & laisse à sec les poissons, qu'ils vont manger paisiblement à terre.

Leur manière
de pêcher.Point de vue
du bois de
Griel.

Quand on est à un quart de lieue de l'isle de Griel, on croit voir une belle avenue d'arbres qui se présente sur le côté : leur symmétrie feroit même penser qu'ils ont

1751.
Octobre.

ont été plantés à dessein pour former à cet endroit un point de vue charmant : ce ne sont cependant que des pains-de-singe semés par les mains de la nature, & ils se font reconnoître facilement par leur forme & leur grosseur. Excepté ces arbres qui sont en grande quantité sur cette pointe, & un bouquet de mangliers, on n'en voit guères d'autres sur cette isle. La prairie se trouve de ce même côté, sur un sable rouge un peu élevé, où sont semés çà & là quelques arbrisseaux, & sur-tout des titimales, dont la blancheur fort agréablement par le vif coloris des fleurs de la superbe (1) qui les couronne. Le reste du terrain est une plaine basse & unie, dont la plus grande partie est cachée sous les eaux pendant la saison pluvieuse : elle se découvre en hiver en les rassemblant dans un petit ruisseau qui semble en former une petite isle dans la grande isle de Griel. Cette partie balance les bonnes qualités de l'autre, car elle ne produit que deux sortes de plantes (2) dont il ne paroît pas que les bestiaux soient fort friands.

Après avoir passé le ruisseau qui sépare la petite isle de la grande isle de Griel, on trouve vers le nord le village de Dounn sur un sable rougeâtre un peu plus élevé, & d'une fertilité étonnante. En avançant plus loin, toujours vers le nord, on arrive au village de Nguïago, d'où on apperçoit sur la droite à une lieue de distance celui de Torkrod, qui en est séparé par un marais de toute cette étendue. Comme ce marais est

Village de
Dounn.

De Nguïago.

(1) Nouvelle espèce de *methonica*.(2) La criste marine ou *salicor*; & la *creffa* de Linnæus. *Spec. Plant.* pag. 223.

1751.
Octobre.
Nombre prodigieux d'oiseaux aquatiques.

rempli d'eau & de joncs, on y trouve beaucoup d'oiseaux aquatiques, tels que les courlis, les bécasses, les farcelles & les canettes. Ces dernières sur-tout, qui sont une petite espèce de canard peu différente de la farcelle d'Europe, s'y rendent quelquefois en si grande quantité qu'elles couvrent de grands espaces de terrain : on ne les voit alors que par milliers ; & on les tue, pour ainsi dire, de même. Il n'est pas rare d'en voir coucher une trentaine d'un coup de fusil, & souvent même le double. Il est vrai que c'est aux nègres que sont réservés ces beaux coups. Outre qu'ils sont bons tireurs, qu'ils ne se servent que de ces gros & grands fusils appelés boucaniers, & qu'ils ne couchent ces oiseaux qu'au raz de terre & dans de vastes plaines, ils ont encore un autre avantage sur les Européens : ils peuvent approcher le gibier à la faveur de la couleur de leur corps, qui étant noir depuis la tête jusqu'aux pieds, se confond avec la verdure de la campagne ; au lieu que la blancheur du visage d'un Européen, le moindre bout de manchette ou de col blanc sont apperçus de fort loin par le gibier ; le plus petit mouvement l'épouvante & le fait partir avant même qu'on soit à sa portée.

Lits des nègres de Griel.

Les nègres de ce quartier sont obligés de coucher dehors sur des lits assez hauts, pour être à l'abri des moustiques & des maringoins qui y sont très-communs, sur-tout dans ce mois. Ces lits ont communément cinq à six pieds en carré : ils consistent en une double claie fort épaisse, portée sur quatre poteaux élevés de huit à neuf pieds au-dessus de terre. On monte à cette espèce de plateforme par des échelons liés à deux des poteaux

1751.
Octobre.

à plomb les uns au-dessus des autres. Cette situation n'est guères avantageuse, & on a bien de la peine à gagner le haut, parce que la plupart des échelons se sont dérangés à force de monter, & l'on glisse souvent du côté où ils penchent ; les nègres y montent cependant avec assez de facilité. L'heure du coucher du soleil qui est le signal de la sortie des maringoins, l'est aussi pour les nègres qui se rendent sur la plateforme. Ils y soupent, ils y fument en faisant la conversation qui dure une bonne partie de la nuit, après quoi ils dorment jusqu'au jour ainsi exposés au bel air. Je n'avois pas pris la précaution d'apporter un pavillon avec moi, en sorte que je couchai avec eux & comme eux, c'est-à-dire, presque nud, la grande chaleur ne permettant pas de souffrir aucun vêtement. Les cousins étoient à la vérité moins incommodes dans cet endroit que dans les lieux couverts ; mais ils sucçoient encore beaucoup de mon sang, & j'avois tous les matins le visage couvert de boutons. Cela ne m'empêcha pas néanmoins d'y passer des nuits fort agréables.

Indépendamment des fables, des dialogues, & des contes amufans & pleins de faillies que les nègres faisoient tour à tour, suivant la coutume établie chez eux ; j'étois enchanté de l'aspect éclatant d'un ciel toujours serein, où les étoiles brilloient avec une grande vivacité. Elevé sur cette plateforme, comme sur un petit observatoire à découvert de tous côtés, il m'étoit facile de les suivre dans leur commune révolution d'orient en occident. Souvent je ne perdois de vue le bord supérieur du disque du soleil & les grandes étoiles, que lorsqu'elles se plongeioient sous l'horison de la

Beauté du ciel du Sénégal.

1751.
Octobre.

mer; & il n'étoit pas rare d'y suivre quelques étoiles bien au-dessous de la moyenne grandeur, quoique l'on l'on ne pût les appercevoir que vers le 3^e ou 4^e degré de leur hauteur sur l'horison après leur lever, à cause des vapeurs qui sont plus abondantes sur les terres.

Connoissance
des nègres sur
les astres.

Les nègres me nommoient aussi un grand nombre d'étoiles qui composent les principales constellations, comme celles du Lion, du Scorpion, de l'Aigle, de Pegase, d'Orion, Sirius, Procyon, l'épi de la Vierge, Canopus, avec la plupart des planètes qu'ils connoissoient assez bien. Ils distinguoient même jusqu'à la scintillation des étoiles qui commençoit alors à devenir sensible. Pour des gens dont les connoissances sont très-bornées, il est étonnant qu'ils raisonnent aussi pertinemment sur les astres; & il n'est pas douteux qu'avec des instrumens & de la volonté, ils deviendroient d'excellens astronomes, habitans un climat où l'air est extrêmement serein presque toute l'année, & où vivant dehors, ils ont toutes les commodités possibles pour examiner à chaque instant ce qui se passe dans le ciel.

Incendies or-
dinares dans
les cases des
nègres.

Quelques jours après que je fus de retour à l'isle du Sénégal, le feu prit au quartier du nord du village. Je laisse à penser quels progrès il devoit faire dans des cases de paille extrêmement proches les unes des autres & desséchées par les ardeurs du soleil, étant animé par un vent assez fort de nord-est. Les marabouts eurent beau monter sur le sommet des cases enflammées, cracher sur le feu en marmottant leurs prières, y jettant même leurs gris-gris, & faisant mille momeries aussi ridicules, aucune des cases où ils avoient monté ne

1751.
Octobre.

fut épargnée; & le feu n'arrêta sa fureur que lorsque les habitans, sentans l'inutilité de ces enchantemens superstitieux, eurent mis tous leurs soins à jeter de l'eau & des sables pour l'éteindre. Dès le lendemain on travailla à réparer ses ravages: on rebâtit de nouvelles cases sur le même terrain, & au bout de quelques jours on oublia tous les torts qu'il avoit faits. Les accidens du feu sont si ordinaires dans ce pays, que j'ai vû des années où il ne se passoit pas un mois, & quelquefois huit ou quinze jours, sans qu'il prît dans quelque case: ils sont même si terribles que dans l'espace de cinq ans, deux fois la moitié du village du Sénégal fut incendiée & consumée en moins de vingt-quatre heures dans une étendue de près de quatre cens toises. On ignore souvent la cause de ces incendies, parce qu'ils prennent communément dans le jour & pendant les plus grandes ardeurs du soleil; & les nègres y sont si accoutumés, qu'ils y perdent peu de monde & peu d'effets, s'y attendant continuellement sans trop les craindre.

L'isle de Sor est partagée en deux parties inégales par un petit marigot dont l'embouchure est vis-à-vis le fort de l'isle du Sénégal. J'y entrai pour la première fois dans ma pirogue le 8 décembre. Ce marigot est si étroit que les branches des mangliers qui sont des deux côtés se croisent à leurs cimes, & font comme un berceau ou une allée couverte de près d'un quart de lieue de longueur. Je payai un peu chèrement le service que ces arbres me rendoient en me défendant des ardeurs du soleil; car je fus en un moment assailli par une multitude prodigieuse de maringoins & de grosses

8 Décembre.
Promenade
dans le mari-
got des cro-
codiles.Fort incom-
mode par les
maringoins.

1751.
Décembre.

mouches (1), dont les piquûres se font sentir aussi vivement que celles des mouches à miel. Mes nègres qui étoient nus, furent bien autrement incommodés que moi : leur corps en étoit tellement couvert que ces insectes se touchoient & faisoient plusieurs rangs les uns sur les autres. Je crois qu'on n'a jamais rien vû de pareil, & que toutes ces piquûres leur tirèrent autant de sang qu'auroit pû faire une saignée copieuse. Il falloit que ce canal fût comme le grand chemin où les maringoins se rendent du fond du bois, qui semble être le magasin général du pays, pour sortir ensemble par nuées, & se répandre ensuite dans les villages & par tous les lieux habités par les hommes ou les animaux.

Fréquenté
par des oi-
seaux d'une
grande beau-
té.

A cette incommodité près ce seroit la plus jolie promenade du monde que ce marigot, qui n'a que deux à quatre toises de large, sur autant & quelque-fois davantage de profondeur. Il est fréquenté par un grand nombre d'oiseaux tous plus beaux les uns que les autres, & sur-tout par plusieurs especes de martins-pêcheurs, dont le plumage est peint agréablement des couleurs les plus variées & les plus vives. On y entend aussi un ramage continuel répété par les échos sonores qui se redoublent plusieurs fois, à cause de la multiplicité des troncs d'arbres dont il est bordé. Ses deux extrémités sont barrées par un platon ou banc de sable qui n'en permet l'entrée qu'aux pirogues : cependant en prenant l'heure des marées, on pourroit y faire passer par le marigot de Kantai des chaloupes, qui seroient des abatis considérables de bois de mangliers,

Mangliers
considérables.

(1) *Tabanus*. Le taon.

1751.
Décembre.

dont la plupart ont douze à quinze pouces de diamètre, & seroient d'un usage merveilleux pour la charpente des maisons. Celui de ces platons qui se trouve au bout oriental du marigot, est d'un sable vaseux qui découvre à mer basse. Quand j'y passai, une demi-douzaine de crocodiles y étoient étendus au soleil, immobiles & semblables à autant de pieces de bois couchées par terre. Toutes les fois que les nègres approchent de cet endroit, ils sont sûrs d'y trouver de ces animaux ; & c'est de-là qu'ils ont donné à ce ruisseau le nom de marigot des *Diasiks*, qui en leur langue signifie marigot des Crocodiles.

Je débouchai par la droite de ce platon dans le marigot de Kantai, où les nègres étoient alors beaucoup occupés à la pêche du lamantin. Ce poisson dont tous les voyageurs n'ont pas manqué de parler, qu'ils ont même décrit sans le bien connoître, & qui probablement a donné lieu à la fable des sirènes, mérite un assez long détail pour que je sois dispensé d'en dire davantage dans cette courte relation. Il ne se passe pas d'année que les nègres habitans de ces quartiers, & qui s'en réservent la pêche exclusivement à tous les autres, n'en prennent une demi-douzaine, dont ils vendent la plus grande partie au fort du Sénégal. Cette pêche ne se fait qu'en décembre & janvier qui sont les mois les plus favorables. La chair du lamantin est un manger excellent : elle est blanche comme celle du veau ou du cochon, & sa faveur tient de toutes les deux ; mais rarement est-elle aussi tendre.

Pêche du la-
mantin.

En remontant le Niger au sortir des marigots de Kantai & de Guiara, je vis le long de la côte de Bar-

La mer se
déploie dans
le Niger.

1751.
Décembre.

barie toutes les ravines que la mer avoit creusées la veille en se déployant vivement sur les sables. Elle étoit encore assez grosse alors pour épancher ses eaux dans le fleuve. Ce qu'il y a de remarquable dans cet effet des grosses mers, c'est qu'il s'est déclaré plusieurs années de suite pendant le solstice d'hiver, & non dans les équinoxes, comme si les marées eussent été plus fortes dans ces tems-là que dans ceux-ci.

Crépuscules
forts courts.

Quelque diligence que je fis, je ne pus rejoindre la pointe de l'isle du Sénégal qu'à six heures du soir, & quand j'arrivai au fort il étoit déjà nuit : car dans ces pays où les nuits sont presque toujours égales aux jours, le crépuscule est très-court, & il ne se passe pas un quart-d'heure entre le coucher du soleil & les ténèbres ; en sorte que dès qu'il est à 10 ou 15 degrés sous l'horison, elles se répandent aussi-tôt sur la surface de la terre, & il y fait aussi noir qu'à minuit.

Satisfait de ce que m'avoit appris une navigation non interrompue pendant plusieurs mois de suite dans toutes les petites rivières des environs de l'isle de Sor, je ne voulus pas manquer l'occasion de voir le travail des labours qui devoient se faire au commencement du mois de juin de l'année suivante dans cette isle. Tous les habitans du village s'étoient rendus le 8 de grand matin à la campagne, à la suite du Seigneur, en chantant & dansant comme dans un jour de fête : les uns portoient leurs tambours & leurs flutes ; les autres n'avoient pour tout instrument qu'une petite bêche faite en croissant, emmanchée avec un bâton courbé par le milieu & assez long pour qu'ils ne fussent pas obligés de se baisser en travaillant. Après avoir dansé quelques

1752.
8 Juin,
Labours des
terres sur l'isle
de Sor.

1752.
Juin.

quelques momens sur le lieu même, ceux-ci sans interrompre la cadence, se mirent à labourer la terre avec leur bêche, pour arracher les mauvaises herbes. Pendant ce travail ils imitoient si bien par leurs mouvemens & leurs chants le son & la mesure des instrumens, que l'on eût dit que tous ces laboureurs n'étoient que des chanteurs & des danseurs. C'étoit un plaisir de voir comment ces gens se démenaient, & toutes les contorsions qu'ils se donnoient avec un air de contentement, selon que le son des tambours étoit plus ou moins vif & précipité, & que les guiriots donnoient plus de feu à leurs chansons. Ils ne devoient quitter le travail qu'à la nuit ; & deux jours après ils devoient faire un second labour, qui consiste à creuser avec la même bêche quelques trous, dans lesquels ils jettent une petite pincée de mil, qu'ils recouvrent aussi-tôt de terre en la ramenant par-dessus avec le gros doigt du pied. Cette façon faite, ils se reposent de tout le reste sur les pluies, & ils sont dispensés de tout travail jusqu'à la récolte. Leurs lougans, c'est ainsi qu'on appelle les campagnes labourées, sont ordinairement fermées par une haie vive d'épines, ou d'une espèce de titimale qui ne vient jamais ni fort grand ni fort gros. Son écorce est d'une blancheur qui le fait remarquer sur tous les autres arbres. Il croît fort vite, comme tous les bois mols ; & lorsqu'on le coupe il répand une grande quantité de liqueur blanche & épaisse comme du lait, qui coule par ruisseaux.

Semelles.

Titimale.

Quand ces laboureurs furent bien en train de travailler, je les quittai pour faire un tour en chassant jusqu'au village de Sor-nguian, qui est à une petite

Oiseaux de
l'isle de Sor.

1752.
Juin.

Oye.

demi-lieue de Sor ou de Sor-baba. Je tuai des colibris, des piverds, des perdrix, des alouettes & quelques oyes. Il est ordinaire à ces trois derniers oiseaux de percher sur les arbres; chose qui ne leur arrive guères en France. L'oye de ce pays, que les nègres appellent *hitt*, n'a rien qui flatte dans la couleur de son plumage; mais on remarque sur sa tête une bosse assez grosse, couronnée de plusieurs caroncules qui lui servent d'ornement. Ses épaules à l'endroit où se fait l'inflexion de l'aîle, sont aussi armées d'une corne semblable à une épine, de près d'un pouce de longueur. Elle s'en sert fort adroitement contre les oiseaux de proie qui voudroient l'attaquer.

Ma chasse fut augmentée de beaucoup par une découverte que je fis en côtoyant le marigot voisin de Sor-baba. Des traces fraîchement imprimées sur le sable, & que je reconnus facilement pour être du crocodile, piquerent ma curiosité: je voulois, en les suivant, aller à la rencontre de cet animal; mais après l'avoir cherché vainement, j'arrivai à un endroit distant de cent cinquante pas du marigot, où le sable paroissoit avoir été gratté. Mes nègres jugerent que ce pourroit être le lieu où ce crocodile venoit de faire sa ponte, & ils ne se tromperent pas; après avoir creusé environ un demi-pied, ils trouverent une trentaine d'œufs, qu'ils emporterent comptant en faire grand-chose. Ils n'étoient guères plus gros que des œufs d'oye, & répandoient une petite odeur de musc qui auroit sans doute beaucoup plu aux personnes qui aiment cette odeur.

Il y avoit plus de trois ans que j'étois dans le pays

Ponte du crocodile.

1752.
Juin.20 Août.
Voyage au
marigot de la
Chaux.Poisson ap-
pellé machoi-
ran.Banc de co-
quilles.

sans avoir encore pu contenter l'envie que j'avois de voir le quartier de la Chaux. C'est un lieu auquel on a donné ce nom à cause de la chaux qu'on y fait avec des coquilles qui y sont en grande abondance. Comme il est sur le bord d'une petite riviere qui communique avec le Niger, on y va facilement par eau en partant de l'isle du Sénégal. Je m'y rendis le 20 du mois d'août sur un bateau qui alloit prendre de la chaux. Il y a dans ce canton, comme dans les plus beaux pays du monde, de grandes plaines, d'agréables vallées, d'excellens pâturages en tout tems pour le gros & le menu bétail, & des petites rivieres dont les bords sont couverts de mangliers & d'autres arbres toujours verts. La principale de ces rivieres porte le nom de marigot de la Chaux. Elle est grande & fort poissonneuse: elle abonde sur-tout en grosses anguilles, en carpets & en machoirans. Ce dernier poisson est fort bon & extrêmement gras: mais il faut s'en méfier lorsqu'il est encore en vie; car il est armé sur les deux nageoires des côtés, & sur celle du dos, d'un dard extrêmement pointu avec lequel il porte des coups dangereux à ceux qui se mettent en devoir de le prendre. Les blessures en sont venimeuses & se guérissent difficilement.

En mettant pied à terre sur le bord méridional de ce marigot, je me trouvai sur un banc de coquilles, dans lequel on avoit creusé un grand nombre de fours à chaux assez près du rivage. Quoique dépourvu de terre, ce banc étoit couvert d'un bois très-épais: on y voyoit même quelques pains-de-singe de plus de trois pieds de diametre. Je le suivis en marchant toujours sur les coquilles jusqu'au village appelé Montel, qui

1752.
Aout.Chasse au
crocodile.

est à plus de demi-lieue de là vers le midi, & je retournai par un autre chemin afin d'en reconnoître la largeur. Entre plusieurs choses qui me firent plaisir dans cette promenade, celle qui m'en procura davantage, fut de voir la maniere dont un de mes nègres tua un crocodile de sept pieds de long. Il l'avoit aperçu endormi dans les broussailles au pied d'un arbre, sur le bord d'une riviere. Il s'en approcha assez doucement pour ne le pas éveiller, & lui porta fort adroitement un coup de couteau dans le côté du col, au défaut des os de la tête & des écailles, & le perça, à peu de chose près, de part en part. L'animal blessé à mort, se repliant sur lui-même quoiqu'avec peine, frappa les jambes du nègre d'un coup de sa queue, qui fut si violent qu'il le renversa par terre. Celui-ci sans lâcher prise, se releva dans l'instant, & afin de n'avoir rien à craindre de la gueule meurtriere du crocodile, il l'enveloppa d'une pagne, pendant que son camarade lui retenoit la queue: je lui montai aussi sur le corps pour l'assujétir. Alors le nègre retira son couteau, & lui coupa la tête qu'il sépara du tronc. Cette expédition fut terminée en fort peu de tems. Ils firent tout leur possible pour traîner le corps du crocodile jusqu'au bateau; car il étoit trop pesant pour être porté: mais voyant leurs efforts inutiles, ils l'embarquerent dans un canot pour le remettre à bord. Cette action de bravoure mérita à mon nègre les éloges de tous les laptots du bateau, & des habitans du voisinage, qui connoissoient depuis long-tems son adresse dans la chasse du crocodile. On fit honneur à son gibier, dont on mangea dès le soir même plusieurs tronçons. Sa

Sa chair se
mange.1752.
Aout.

Caméléons:

chair dont je goûtai aussi quelques morceaux, ne me parut pas avoir une odeur de musc aussi forte que l'on dit qu'elle a d'ordinaire, & je la trouvai fort mangeable.

Le jour suivant je me promenai de l'autre côté du marigot de la Chaux, & je ne fus pas peu surpris d'y trouver un grand nombre de collines de sable rouge de plus de trente pieds de hauteur. Les *néous* (1), les *déthars* (2) & plusieurs autres arbres fruitiers donnoient des marques assurées de la fertilité de ce terrain. Je voyois à chaque pas sur les arbrisseaux des caméléons, qui, lorsqu'on les touchoit, changeoient en noir leur couleur verte. Ils avoient alors beau jeu à faire la chasse aux sauterelles dont la terre étoit, pour ainsi dire, couverte; & ce seroit une erreur de croire que cet animal ne mange point; sa maigreur ne doit pas nous en imposer. Tous ceux que je trouvai avoient l'estomac rempli de papillons & sur-tout de sauterelles, qui témoignoit qu'ils n'avoient pas observé un jeûne aussi rigoureux que le pensoit autrefois le vulgaire: mais ce n'est pas la seule erreur dont il ait besoin d'être défabusé.

Pour revenir au banc de coquilles d'huîtres qui couvrent les campagnes de la Chaux dans une étendue de plus de demi-lieue, les nègres ont aussi leurs préjugés. Les uns racontent que ce banc est l'ouvrage des singes du tems passé; & que ces animaux plus fréquens alors dans ces quartiers qu'ils n'y sont aujourd'hui, mangerent ces huîtres: les autres veulent que ce soient les dépouilles de celles que leurs peres ont boucanées,

Semimens des
nègres sur la
formation des
bancs de co-
quilles.

(1) (2) Nouvelles especes d'arbres non décrits.

1752.
Août.

c'est-à-dire, séchées à la fumée, comme ils faisoient encore eux-mêmes il n'y a pas longues années, lorsque les mangliers de cette riviere leur en fournissoient, comme font aujourd'hui ceux du fleuve Gambie. Les françois qui ont examiné ces bancs, & qui ont entendu raisonner les nègres sur leur formation, sont aussi de ce dernier sentiment. Mais quand on leur accorderoit ces deux points, ils serent toujours embarrassés d'expliquer comment ces coquilles ont pu s'arranger aussi régulièrement qu'on les trouve, & sans aucun mélange. D'ailleurs la quantité d'huîtres qu'on peut boucaner & écailler en un jour est si petite en comparaison de l'amas immense des coquilles en question, & supposeroit pour la formation de ce banc un si grand nombre de siècles, que la chose perd par la supputation toute vraisemblance. Sans avoir recours à des preuves aussi douteuses, pour expliquer comment se sont formés ces amas & quelques autres semblables, il suffit de considérer ce qui se passe dans le fleuve de Gambie, où les huîtres qui y multiplient considérablement sur les racines des mangliers, ont formées par leurs dépôts, dans plusieurs endroits de son lit, des bancs de coquilles fort élevés : & l'on sera bien fondé à croire que ces endroits ont été autrefois des lits de rivieres où les huîtres vivoient aussi sur les mangliers; que ces lits ont changé successivement de place, & que la mer en baissant a laissé ces bancs à découverts & assez de niveau à huit ou dix pieds au-dessus de sa surface.

Retour à l'île
du Sénégal.

Le 23 je retournai à l'île du Sénégal dans ma pirogue. Quoiqu'elle fût volage, & peu ferme sur son assiette, j'aimai mieux m'en servir que d'attendre la

1752.
Août.

commodité du bateau qui m'avoit amené. Mes nègres nagerent à l'envi l'un de l'autre, & me firent passer en moins de deux heures les deux lieues & demi qu'il y a de la Chaux à l'île du Sénégal. Malgré les grosses vagues & un grain de vent que nous eûmes à la bande de l'est en sortant du marigot, nous ne reçûmes aucun coup de lame, & nous ne primes pas une seule goutte d'eau, parce que nous étions à l'abri sous les mangliers. Le vent s'étoit calmé tout-à-fait, & il n'y avoit plus que quelques vagues encore assez grosses, lorsqu'une pirogue se mit à l'eau pour traverser le fleuve. Elle étoit petite, & portoit trois hommes, dont deux pagayoient : dans cet exercice ils faisoient une espece de musique avec un refrain que j'entendois d'assez loin, & qui n'étoit pas désagréable. Le nègre qui gouvernoit avec sa pagaye pour éviter les lames, se trouva apparemment en défaut; ou bien celui qui étoit occupé vers le milieu à vider l'eau qui entroit dedans, pencha trop d'un côté & fit perdre son équilibre à la pirogue; elle versa & eux avec elle. Quoiqu'ils fussent fort habiles, ils eurent toutes les peines du monde à la remettre sur l'eau; à la fin cependant à force de la pousser & de se la renvoyer les uns aux autres par les extrémités, en restant toujours à la nage, ils la viderent & remonterent dedans les uns après les autres. Dans toute autre circonstance on se seroit diverti à voir leurs manœuvres, la force & l'adresse qu'ils mirent en usage pour se tirer de ce danger, & l'on peut dire qu'ils réussirent parfaitement bien. Cet accident n'est pas rare; mais comme ils sont tous excellens nageurs, il est inoui qu'ils y périssent.

Pirogue ver-
sée.

1752.
Août.
Serpent géant.

Vers le milieu du mois suivant on me fit présent d'un jeune serpent de l'espece du serpent géant. Ce présent me fit plaisir, parce que c'étoit le premier de cette espece que j'eusse vû : j'en conserve encore aujourd'hui la dépouille en entier dans mon cabinet. Il venoit d'être pris dans le marigot même de l'isle du Sénégal, & il étoit très-vivant. Il avoit trois pieds & un peu plus de longueur. Le fond de sa couleur étoit un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre qui regnoit tout le long du dos, & sur laquelle étoient semées quelques taches jaunâtres assez irrégulieres. Un lustre répandu sur tout son corps, le faisoit briller comme s'il eût été vernissé. Sa tête n'étoit ni platte ni triangulaire, comme celle de la vipere, mais arrondie & un peu allongée. Ce serpent tout petit qu'il étoit, suffisoit pour me le faire distinguer de toutes les autres especes ; mais ce n'étoit qu'une foible image des gros dont jamais je ne me serois formé une idée juste, si peu de tems après on ne m'en eût apporté en différentes fois deux médiocres, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds & quelques pouces de long sur huit pouces de large. Un cendré noir lavé de quelques lignes jaunes peu apparentes, étoit la couleur dominante de sa peau, qui étant étendue avoit vingt-cinq à vingt-six pouces de largeur : elle me fut laissée toute entiere avec un tronçon de chair, dont le reste devoit faire le repas du chasseur & de tout son village pendant plusieurs jours. La tête qui y tenoit encore, étoit en grandeur celle d'un crocodile de cinq à six pieds : ses dents étoient longues de plus d'un demi-pouce, fortes & aigues ; & l'ouverture de sa gueule auroit

1752.
Septembre.

auroit été plus que suffisante pour avaler en entier un lievre & même un chien assez gros, sans avoir besoin de le mâcher.

La vûe de ces deux serpens, qui de l'aveu de mes nègres & de tous ceux qui en avoient beaucoup vû, n'étoient que des médiocres, ne me permirent plus de douter de la vérité de ce que j'en avois entendu dire mille fois dans le pays, & que j'avois mis au nombre des fables. Les nègres mêmes auxquels j'étois redevable de ceux-ci, m'assurerent que je n'avois rien vû de singulier en ce genre, & qu'il n'étoit pas rare d'en trouver, à quelques lieues dans l'est de l'isle du Sénégal, dont la grandeur égaloit celle d'un mât ordinaire de bateau. Des gens du Bissao disent en avoir vû dans leur pays qui auroient surpassé de beaucoup ces pieces de bois. Il ne fut pas difficile de juger par la comparaison de leurs récits avec les serpens que j'avois sous les yeux, que la taille des plus grands de cette espece appréciée à sa juste valeur, devoit être de quarante à cinquante pieds pour la longueur, & d'un pied à un pied & demi pour la largeur.

La maniere dont cet animal fait la chasse n'est pas moins singuliere que son énorme grosseur. Il se tient dans les lieux humides & proche des eaux. Sa queue est repliée sur elle-même en deux ou trois tours de cercle, qui renferment un espace rond de cinq à six pieds de diametre, au-dessus duquel s'éleve sa tête avec une partie de son corps. Dans cette attitude & comme immobile, il porte ses regards tout autour de lui, & quand il apperçoit un animal à sa portée, il s'élance sur lui par le moyen des circonvolutions de sa queue

Taille des plus
grands.

Maniere dont
ils chassent.

1752.
Septembre.

qui font l'effet d'un puissant ressort. Si l'animal qu'il a atteint à belles dents est trop gros pour pouvoir être avalé en son entier, comme seroit un bœuf, une gazelle ou le grand belier d'Afrique, après lui avoir donné quelques coups de ses dents meurtrieres, il l'écrase & lui brise les os, soit en le serrant de quelques nœuds, soit en le pressant simplement du poids de tout son corps qu'il fait glisser pesamment dessus: il le retourne ensuite dans sa gueule pour le couvrir d'une bave écumeuse, qui lui facilite le moyen de l'avalier sans le mâcher. Il a cela de commun avec bien d'autres serpens & des lézards qui ne mâchent jamais ce qu'ils mangent, mais l'avalent en entier.

Leur utilité.

Ce monstre tout terrible qu'il est par sa grandeur & sa force, ne fait pas tant de ravages que l'on pourroit l'imaginer. Sa grosseur qui le décele facilement partout où il est, fait la sûreté des animaux moins forts que lui. Son corps roulé en spirale sur lui-même, paroît de fort loin comme la mardelle d'un puits; & c'est un indice suffisant aux voyageurs & aux bestiaux mêmes pour détourner leur route. On n'entend pas dire qu'il attaque les hommes, du moins les exemples de ceux qui se sont laissés prendre sont assez rares. D'ailleurs la chasse aux grands animaux, tels que le cheval, le bœuf, le cerf, & autres quadrupèdes semblables qui trouvent leur salut dans leurs jambes, ne le flatte pas beaucoup; soit parce qu'elle lui donne trop de peine, qu'elle n'est pas si assurée, ou qu'elle n'est pas tout-à-fait de son goût. Il mange plus volontiers d'autres serpens plus petits que lui, des lézards, des crapauds sur-tout & des sauterelles, qui ne sem-

1752.
Septembre.

blent naître par nuages dans ce pays que pour assouvir sa faim insatiable. On peut dire enfin à l'avantage de ces animaux, qu'ils font plus de bien que de mal, puisqu'ils purgent les terres où ils se trouvent d'une multitude innombrable d'insectes & de reptiles très-incommodes, qui seroient désertter les habitans des pays les plus fertiles où ils se sont établis; & que les nègres ont intérêt de les laisser vivre en paix.

Mais je reprends le fil de ma narration. La nécessité où je me trouvois de retourner dix fois dans les mêmes endroits & en différentes saisons, me donna occasion le 12 du mois d'octobre de découvrir une chose que j'étois bien éloigné de penser. En traversant au moins pour la vingtième fois l'isle au Bois pour gagner le village de Kionk, j'aperçus plusieurs petits poissons dans des marais formés par l'eau des pluies. Ils étoient tous d'une même espece, & le rouge vif dont ils étoient colorés me les fit reconnoître pour des rougets de la petite espece. Les pluies avoient cessé, & l'eau qui commençoit à tarir dans ces bassins, ne leur promettoit pas une longue vie. Ils devoient mourir bientôt, comme je le vis deux jours après que le terrain fut desséché. L'espece devoit, ce semble, être perdue sans ressource pour ces endroits: point du tout, l'année suivante il en reparut de semblables à ceux-ci, & à ceux des années précédentes. Voilà un fait qui est d'autant plus digne de remarque, qu'on ne voit pas par quel moyen ces poissons ont pu être amenés dans ces endroits: car d'un côté ces bassins, quoiqu'enfoncés, n'ont aucune communication avec les eaux du Niger qui en est éloigné d'environ trois cens toises;

12 Octobre.
Promenade à
l'isle au Bois.

Rougets.

1752.
Octobre.

d'ailleurs l'espece de ces poissons est étrangere à ce même fleuve, enforte qu'on ne peut pas croire que les oiseaux aquatiques en aient apporté les œufs. On ne dira pas, sans doute, que les rougets déposent tous les ans leurs œufs dans le fond de ces bassins où ils se conservent pendant neuf mois de sécheresse jusqu'au retour des pluies, puisque la même difficulté subsisteroit toujours à l'égard de l'origine des premiers. Il seroit pour le moins aussi absurde d'imaginer que leurs semences ont été enlevées dans d'autres lieux avec des vapeurs, qui, en retombant, les ont dispersées çà & là dans différens bassins.

Arrivé au vil-
lage de Kionk.Incommodi-
té des marins.

Je ne m'arrêtai dans ces marais que le tems qu'il falloit pour les traverser, parce qu'il étoit fort tard. Je passai ensuite dans une belle campagne où au milieu d'une quantité prodigieuse de plantes peu connues, le narcisse en cloche (1) se distinguoit autant par son odeur gracieuse que par la blancheur de ses fleurs. J'arrivai à Kionk à l'entrée de la nuit, que les maringois me firent passer fort désagréablement. Malgré toutes les précautions que le gouverneur du village avoit pris pour me garantir de leurs poursuites, en me logeant dans une de ses cases, nouvellement recrépie d'un torchis de bouse de vache, & où il faisoit entretenir une épaisse fumée, il en entroit encore assez pour me désespérer. Ces insectes incommodes, & encore plus la mauvaise odeur du crépi, & la fumée insupportable à tout autre qu'à des nègres, me forcèrent de déloger. Je courus tout le village de case en case cher-

(1) Narcissus Ceylanicus, flore albo hexagono odorato. Comm. Hort. Amst. vol. 1. pag. 75. tab. 39.

1752.
Octobre.Les nègres
couchent pé-
le-mêle.

chant un meilleur gîte. Par-tout où j'entrois je voyois les lits bien remplis : peres, meres, enfans, hommes, femmes, filles & garçons, tous étoient péle-mêle couchés côte à côte, quelquefois cinq ou six & même jusqu'à huit sur un même lit, vêtus comme quand ils sortirent du ventre de leur mere. Mais ce qui me frappoit le plus, c'étoit la tranquillité avec laquelle ils dormoient au milieu d'une fumée si épaisse qu'elle sembloit devoir les suffoquer. Enfin après bien des tours, il ne me resta plus qu'un parti, qui fut de me coucher dehors sur un couple de nattes étendues entre deux feux, où les maringois me firent encore acheter bien cher quelques momens de repos.

Dès que le jour, que j'attendois avec impatience, commença à paroître, le maître du village voulut me donner le plaisir de la promenade ; il me conduisit dans ses jardins. Tous les environs en étoient fort agréables : ce qui n'étoit pas en labours, formoit de vastes prairies, semées çà & là de bouquets de mangliers & de pains-de-singe, qui faisoient un paysage charmant. Le petit mil dont les nègres se nourrissent, & qu'ils nomment en leur langue *dougoup-nioul* (1), monroit alors ses épis dorés. Ils étoient proches de leur maturité, & attiroient une multitude infinie d'oiseaux qui y faisoient des ravages considérables. Pour les épouvanter les habitans avoient croisés leurs lougans d'un grand nombre de fils auxquels étoient suspendus des coquillages, des os & d'autres corps semblables capables de faire du bruit en se choquant les uns contre les autres. Quatre cordes qui devoient faire

Champ de pe-
tit mil.Industrie des
nègres pour
écarter les oi-
seaux.

(1) Panicum Indicum, spica longissima. C. B. Pin. pag. 27.

1752.
Octobre.

jouer le tout, répondoient aux quatre coins du champ, où autant de femmes ou d'enfans perchés sur des ar-gards ou plateformes couvertes, de sept à huit pieds de hauteur, faisoient la garde, & mettoient le tout en mouvement en tirant chacun leur corde, aussi-tôt qu'ils voyoient approcher les oiseaux. Ils joignoient encore à ce bruit celui de leurs voix & le claquement de leurs mains. Cet exercice devoit continuer jusqu'à ce que le mil fût en état d'être coupé : cependant malgré tous leurs soins, il se faisoit toujours du pillage, & leur vigilance étoit souvent trompée. Les petits bengalis, les moineaux noirs & rouges, & d'autres oiseaux fort jolis qui changent de couleur une fois l'année, & que nous nommons sénégalis, s'y ren-doient tous les matins par troupes : mais le fléau le plus terrible étoit une grosse espece de moineaux jaunes & noirs ; ils venoient par nuages fondre comme une grêle sur les moissons, & quand ils avoient porté la désolation dans un quartier, ils passoient dans un au-tre. Pour peu qu'ils y demeurassent, & souvent même avant que les nègres eussent eu le tems de faire jouer leurs épouvantails, ces moineaux avoient déjà causé des désordres irréparables. J'ai lû je ne sçai dans quelle relation, que les Egyptiens n'ont pas recours à d'autre artifice ; mais il faut ou qu'ils sement davantage de grains, ou que les moineaux destructeurs soient en moindre grande quantité chez eux, puisqu'on n'en-tend pas dire qu'ils y occasionnent des famines aussi fréquemment que chez nos nègres.

Nuées de
moineaux.Champs d'in-
digo, de ta-
bac, &c.

Auprès de ces champs de mil il y avoit des bougans de coton, d'indigo, de tabac, de melons-d'eau, d'ha-

1752.
Octobre.

ricots & d'autres légumes. Chacun d'eux étoit fermé d'une haie d'épines, sur laquelle serpenoit une espece de concombre sauvage, connue dans le pays sous le nom de *moi-moi* (1). Cette plante étoit chargée de pe-tits fruits d'un beau rouge de corail, dans leur parfaite maturité, & dont quelques-uns même avoient été attaqués par les serpens, les lézards & les oiseaux. Mes gens qui les apperçurent, en cueillirent plusieurs qu'ils me présenterent après en avoir goûté. Ce fruit m'étoit fort connu depuis long-tems : j'en avois vû souvent user aux gens du pays, & moi-même j'en avois mangé plusieurs fois sans conséquence jusqu'à une douzaine, pour me désaltérer dans les grandes chaleurs ; jamais je n'en avois été incommodé. Je m'avisai ce jour-là d'en manger une plus grande quantité : je dinai vers le midi d'un grand appétit, & je soupai de même sans avoir aucun pressentiment de ce qui devoit m'arriver. Ce ne fut que vers les neuf heures du soir que ce fruit commença à faire son effet : je fus surpris subitement d'un suffoquement, & ensuite tourmenté aussi violem-ment que par l'émétique le plus puissant que j'eusse encore éprouvé ; ce qui dura pendant près de huit heures. Un de mes nègres âgé de vingt ans, & qui avoit mangé de ce fruit beaucoup plus que moi, fut attaqué de même vers le minuit ; mais il n'en fut pas quitte à si bon marché. Cet émétique agit sur lui pen-dant plus de vingt-quatre heures, avec une force qui ne lui permit pas de se reconnoître pendant tout ce tems, & pensa lui coûter la vie. Quand on auroit fait

Moi-moi es-
pece de con-
combre sau-
vage.Effets terri-
bles de cette
plante.

(1) Bryonia folio anguloso acuto glabro. *Burm. Thes. Zeyl. pag. 48. tab. 19. fig. 1.*

1752.
Octobre.

une semblable expérience à dessein, je ne crois pas qu'on eût pu en espérer un succès plus favorable : & ce qu'il y eut de plus remarquable dans celle-ci, c'est que chacun fut incommodé à proportion de la quantité qu'il avoit mangé de ce fruit ; qu'il n'agit en aucune manière sur celui qui s'en étoit tenu à une douzaine, & que le plus incommodé se trouva deux jours après aussi bien portant que s'il n'eût jamais été tourmenté de cet émétique.

Fête du Tabaské.

Il m'ennuyoit de tant souffrir à Kionk : je retournai à l'isle du Sénégal, où j'arrivai assez à tems pour assister à la fête du Tabaské. Les mahométans de la secte de Sina-Ali ont institué cette fête en mémoire de la naissance de ce Prophète ; & elle tombe tous les ans vers le milieu de la lune d'octobre : cette année on la célébra le 18. Tout ce jour se passa dans les festins & les réjouissances, où l'on ne pensa à rien moins qu'au Saint dont on honoroit la fête, & il finit par un bal général dans la savane qui fait face au fort, où se rendirent des gens de tout sexe & de tout âge. Le bal fut ouvert à quatre heures du soir par des danses au son des tambours, des flutes, & des voix des musiciennes. La jeunesse dans ses plus beaux atours, montra tout ce qu'elle sçavoit faire en ce genre. Quand on eut bien fatigué pendant deux heures à danser suivant le goût du pays, c'est-à-dire, dans les postures & les mouvemens les plus indécents & les plus opposés à l'idée que nous nous sommes formée de la modestie & de la pudeur, la scène changea. On fit place aux gens de distinction & aux seigneurs : on ouvrit un grand cercle, où ils entrèrent montés sur leurs chevaux parés magnifiquement,

Bal général.

1752.
Octobre.On danse
les chevaux.

ment. Rien n'étoit plus divertissant que de voir ces superbes coursiers, oubliant pour ce moment leur ardeur, se conformer au dessein de la fête : ils levoient leurs pieds, & en frappaient la terre légèrement & en cadence : tous les mouvemens de leur corps s'accordoient avec une justesse admirable au son des instrumens ; enfin rien ne ressembloit davantage à une danse bien conduite & bien mesurée que leurs gestes. Il sembloit que la fête étoit pour eux, tant ils paroissent y prendre de part, & tant ils étoient sensibles aux applaudissemens. Je ne crois pas qu'on puisse donner un spectacle plus brillant que celui d'un cheval dressé dans cet exercice, & sur-tout d'un cheval de la beauté & de la finesse de nos barbes du Sénégal. Les cavaliers eux-mêmes n'ajoutoient pas peu d'agrément à tous ces jeux : ils guidoient leurs chevaux & leur faisoient imiter tout ce qu'ils vouloient représenter, en feignant par leurs gestes & leurs attitudes, tantôt un combat, tantôt une lutte, une chasse ou une danse. Les spectateurs épris d'une merveilleuse admiration, ne virent approcher la nuit qu'à regret : elle vint trop tôt pour eux, & mit fin à ces divers amusemens qui ne respiroient que la joie, le badinage & le plaisir.

Un voyage par terre de l'isle du Sénégal à la Chaux devoit me donner de nouvelles connoissances d'un canton qui m'avoit paru si beau. Je l'entrepris le 4 de novembre : ma pirogue me fit faire cinq quarts de lieue par eau jusqu'au port de Galel, où je pris terre pour me rendre au village du même nom, à cinq cens toises environ du rivage. On y arrive au travers des sables découverts, sur lesquels souffloit ce jour-là un vent

4 Novembre.
Voyage
par terre à la
Chaux.

1752.
Novembre.Vent d'est
brûlant.Difficulté de
voyager pen-
dant ces vents.

d'est des plus chauds qu'on eût encore senti dans la saison : mais les chaleurs que je souffris en les traversant n'étoient rien en comparaison de celles qui m'attendoient sur le chemin de la Chaux.

J'avois une bonne lieue à faire pour m'y rendre. Je fis route d'abord dans une plaine sabloneuse & difficile, où entr'autres arbres épineux & qui se plaisent dans les terres les plus arides, je rencontrai celui que les oualofes appellent *niotoutt* : il porte beaucoup de cette gomme résine connue sous le nom de *bdellium*, & ses branches servent de *sokiou*, c'est-à-dire, de cure-dent aux femmes du pays. Quoique le soleil ne fût pas encore au milieu de sa carrière, il avoit déjà mis les sables en feu : mes souliers furent bientôt fendus & brûlés par leur ardeur. Dans tout autre tems j'aurois arrosé ces sables brûlans de mes sueurs ; mais le vent d'est étoit de sa nature si sec, que malgré la grande chaleur de l'air & du soleil, la peau étoit desséchée avant que la sueur eût le tems de se déclarer au dehors. Des picotemens cuisans se répandoient sur tout le corps ; & souvent le sang s'ouvroit, au travers des pores de la peau, un passage que la sueur n'avoit pû y trouver. La couleur noire de mes nègres s'étoit changée en un rouge cuivré : une soif ardente, compagne inséparable de la grande sécheresse, leur faisoit montrer la langue pour respirer plus facilement : elle me pressoit bien autant qu'eux ; & je puis dire que ce n'est pas le moindre tourment dans des plaines arides où l'on ne trouve pas une seule goutte d'eau. C'eût été, sans doute, une grande consolation pour nous, altérés comme nous l'étions, & presque rôtis par le soleil : mais

1752.
Novembre.

les habitans de ce pays n'ont pas l'usage, comme dans bien d'autres pays beaucoup moins chauds, d'entretenir des réservoirs d'eau sur toutes les routes pour le soulagement des voyageurs.

Après une heure de marche dans ces sables au soleil le plus ardent, j'entrai dans une prairie aussi sèche, & toute remplie de joncs épais, de trois à quatre pieds de hauteur, qui mettoient ma patience à l'épreuve. Le peu d'eau que j'y trouvai étoit saumâtre, croupie & gâtée par les crabes. Jamais je n'avois tant vû de ces animaux, que j'en découvris dans ce quartier-là. Les uns étoient rouges, d'autres étoient cendrés tirans sur le noir, avec des mordans si prodigieux, qu'ils auroient pû facilement m'embrasser la jambe sans la serer. Enfin cette forêt de joncs continels, car ce fut uniquement ce que je trouvai dans l'espace d'une demi-lieue, me conduisit jusqu'au banc de la Chaux.

J'étois assez fatigué pour me reposer : je m'y arrêtai quelque tems, & je dinai sous les arbres, avec quelques provisions & un melon-d'eau que j'avois pris à Galel. L'usage de ce fruit est extrêmement sain, surtout après le repas, & j'en ai mangé souvent pour mon dessert plus de cinq à six livres sans en être incommodé ni surchargé, quoique j'eusse déjà bien dîné. Etant assis sous ces arbres, j'entendis les perruches & les perroquets sur ma tête, & je voyois tomber à mes pieds les graines d'acacies & de gommiers qu'ils épluchoient en mangeant. Cependant mes nègres que les chaleurs du soleil & du sable avoient beaucoup incommodés, se frotterent le front avec des crapaux vivans, dont ils trouverent encore quelques-uns sous les broussailles :

Crabes dont
les mordans
sont mon-
strueux.Diner sous
les arbres.Les crapaux
sont un reme-
de pour la mi-
graine.

1752.
Novembre.

c'est assez leur coutume lorsqu'ils sont travaillés de la migraine, & ils en furent soulagés. Je n'en souffrois guères moins qu'eux, & j'aurois suivi volontiers leur exemple; mais le défaut d'habitude & une certaine répugnance presqu'invincible, que je crois naturelle à toutes les personnes qui ne sont pas accoutumées à manier ces sortes d'animaux, m'empêcherent d'avoir recours à ce remède tout innocent & salutaire qu'il est.

Oiseaux de
la prairie de la
Chaux.

La route que j'avois tenue en allant à la Chaux fut aussi celle que je pris à mon retour, car il n'y en avoit point d'autre. Je tuai dans la prairie un flamant (1) & une outarde d'une autre espece que celle d'Europe. Elle en differe par la couleur du plumage, qui est généralement d'un gris cendré: son col est aussi beaucoup plus long; & elle porte, comme l'alouette, une espece de houe sur le derriere de la tête. Les françois du pays lui ont donné le nom d'autruche volante. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce nom lui convient; mais on peut dire que cet oiseau ressemble à l'autruche à bien des égards.

Les nègres
brûlent leurs
terres.

Il étoit fort tard quand je passai à la vûe de Galel; & les nègres avoient mis le feu aux herbes & aux broussailles de la campagne, autant pour la rendre praticable, que pour la mettre en état d'être enssemencée l'année suivante. Ainsi la chaleur du feu succéda cette nuit à celle du soleil: je marchai à sa lueur jusqu'au port où je m'embarquai pour l'isle du Sénégal. J'y arrivai si las & si fatigué, aussi-bien que mes nègres, que je ne crois pas avoir jamais eu plus besoin de repos.

Dans ce voyage & dans tous ceux que je faisois

(1) Phœnicopterus Bahamensis. *Catesbi*, vol. 1. tab. 73 & 74.

1752.
Novembre.

depuis le mois de juin, j'avois pour objet principal de prendre connoissance des plantations d'indigo. J'étois curieux de sçavoir la quantité & la qualité de celui que les nègres cultivent aux environs de l'isle du Sénégal, parce que mon dessein étoit de réitérer quelques épreuves dont j'avois fait part dans son tems à M^r de la compagnie des Indes. Les nègres ne font pas beaucoup de façons pour tirer la teinture de cette plante. Ils se contentent d'en cueillir les feuilles en tel tems de l'année que ce soit, de les piler dans un mortier pour les réduire en pâte, & d'en faire des pains qu'ils conservent au sec. Quand ils veulent s'en servir, ils les font dissoudre dans une espece de lessive faite avec les cendres d'une plante grasse qui croît dans leurs prairies, & qu'ils nomment *rhémè* (1). Cette dissolution prend une teinte d'indigo, dans laquelle ils trempent leurs toiles à froid, autant de fois qu'ils jugent la chose nécessaire pour leur donner une couleur plus ou moins foncée.

Maniere dont
ils préparent
l'indigo.

Je ne sçai quelle sympathie ont les cacrelats avec l'indigo, mais toutes les fois qu'il m'arrivoit de laisser pendant la nuit quelque botte de cette plante dans ma chambre, j'étois sûr d'en trouver le lendemain plusieurs centaines qui s'y étoient logés: il sembloit même que tous s'y étoient rassemblés. Ces insectes sont aussi incommodes qu'ils sont communs sur l'isle du Sénégal. Quoiqu'ils aient à peine la grosseur du doigt, ils font des ravages incroyables. Ils rongent les linges, les draps, les bois, les papiers, les livres, enfin tout ce qui se trouve exposé à leurs dents: ils attaquent même

Cacrelats.

Incommodité
de ces insectes.

(1) *Portulaca marina latifolia*, flore suave rubenti. *Plum. Cat.* pag. 6.

1752.
Novembre.

l'aloë dont l'amertume écarte tous les autres insectes. Ils sont encore fort désagréables par l'odeur infecte qui sort de leur corps, & ce sont les ennemis les plus terribles de ceux chez qui ils se sont logés; car ils ne sortent que la nuit, & voltigent de tous côtés dans les chambres où ils font un bruit pareil à celui que l'on entendroit dans une voliere bien garnie d'oiseaux. Enfin le cacrelat multiplie si prodigieusement, que ce seroit un animal pernicieux, dangereux même, s'il n'avoit un grand nombre d'ennemis.

Ceux qu'il a le plus à craindre sont l'araignée & le fourd; c'est une espece de lézard que l'on dit venimeux; il en est aussi friand que l'araignée. Tous deux se logent comme lui dans les chambres, pour lui faire une guerre continuelle qui assure la tranquillité des habitans chez lesquels ils se sont une fois établis. Le hérifson lui fait aussi la chasse. Celui du Sénégal ne differe de celui d'Europe que par la grosseur. Il passe, comme lui, quelque tems de la basse-saison, c'est-à-dire, de la saison froide & sèche, dans une espece de sommeil léthargique, pendant lequel il s'abstient de nourriture, & sort rarement pour la prendre: mais aussi sçait-il pendant les nuits d'été réparer le tems perdu. J'en ai élevé un pendant plus de trois ans dans ma chambre, où il me rendoit de grands services en me délivrant des araignées, des cacrelats, des fourds, des fourmis & autres animaux dont elle étoit infectée. Le hérifson est un manger très-délicat & d'un grand goût, sur-tout lorsqu'on le prend vers le tems où il commence à entrer dans son sommeil léthargique.

Puces du sable.

Une autre incommodité sur-tout pendant l'hiver

1752.
Novembre.

ou la basse-saison, ce sont les puces du sable. On les appelle ainsi, parce qu'elles se logent dans les sables des cases habitées. Ils en sont si remplis, que dès qu'on y a mis le pied, il en est aussi-tôt couvert; & leur petitesse est telle que ce n'est que par leur grand nombre qu'on peut les appercevoir. Leurs piquûres ne sont pas bien vives: cependant lorsqu'elles sont assez multipliées, elles font l'effet d'un picotement ou d'une démangeaison qui n'est guères supportable. Ce que cet insecte a de plus singulier, c'est qu'il ne saute & ne monte jamais plus haut que trois à quatre pouces, en sorte que toutes les fois que l'on a l'attention de se tenir un demi-pied au-dessus de terre, on est sûr de n'avoir rien à craindre de sa part.

Je crois que c'est ici le lieu, puisque je suis sur l'article du Sénégal, de parler aussi de quelques-uns de ses avantages. Quoique les chaleurs de son climat soient excessives, & même telles que l'hiver y est beaucoup plus chaud que l'été de la France, elles sont cependant supportables. On s'y accoutûme peu à peu, parce que l'air est rafraîchi tous les jours par des vents qui viennent successivement de la mer & des terres. On peut aussi se procurer de la fraîcheur, ou en s'exposant au vent, ou en se mettant à l'ombre dans les maisons lorsqu'elles sont bien percées & que les fenêtres sont garnies de chassis de toile bien claire.

C'est à ces chaleurs qu'on est en partie redevable de la fertilité des terres. Les sables de cette île font aujourd'hui des jardins d'un grand rapport. Indépendamment des légumes & des fruits du pays, tels que l'oseille de Guinée, la patate, l'ananas, l'orange, la

Avantages de
l'île du Séné-
gal.

Les chaleurs
sont supporta-
bles.

Ses sables
sont très-fer-
tiles.

1752.
Novembre.

goyave & quelques autres, on y cultive pendant l'hiver la plupart des herbages & des légumes de l'Europe. Le figuier, le grenadier & la vigne se chargent tous les ans d'excellens fruits. Avec un peu de travail & de soins, il n'y a guères de fruits ni de graines qu'on n'y recueille en très-grande abondance, on en retireroit tout ce qu'on voudroit, & généralement tout ce qui est nécessaire à la vie. Enfin le terrain de l'isle du Sénégal, tout sablonneux qu'il est, produit avec tant de facilité, que beaucoup de plantes portent plusieurs fois l'année. C'est ce que j'ai éprouvé par moi-même dans un jardin que je destinois à ces expériences; & chose qui paroitra sans doute surprenante, c'est que j'ai semé tels & tels légumes dont j'ai fait plus de douze récoltes dans la même année; mais j'en renvoie le détail curieux à un autre ouvrage.

Abondance
des volailles.

Il n'y a peut-être pas de pays au monde où les volailles soient plus communes. On y élève des coqs-d'inde, des pintades, des oyes, des canards & une prodigieuse quantité de poules. Les pigeons y sont d'une délicatesse achevée. Les cochons y multiplient beaucoup. La pêche n'y est pas moins abondante, & le Niger est si poissonneux que j'ai vû des tems où l'on prenoit les carpets à la main. Ce fleuve fournit avec le lamantin, des capitaines, des mulets ou cabots, des surmulets, des soles, des raies, des racas & d'autres poissons excellens; on y prend aussi beaucoup de crevettes, d'hommars & de crabes d'une grande bonté. La plupart de ces poissons viennent de la mer, & l'on prétend que pris dans ce fleuve ils sont meilleurs, parce que le mélange de l'eau douce avec celle de la mer leur

1752.

leur donne plus de délicatesse. A tous ces agrémens on peut ajouter encore le plaisir de la chasse: on trouve sur cette isle des petites poules-d'eau, des bécasses de plusieurs especes, des alouettes, des grives, des perdrix de mer, & des lavandieres jaunes, ou pour dire quelque chose de mieux, les ortolans du pays: ce sont des petits pelotons de graisse d'un goût excellent.

La seule chose qui manque à l'isle du Sénégal, ce sont les promenades: elle est, dit-on, trop bornée, & trop à découvert. On pourra, sans doute, y faire des avenues, des allées couvertes & s'y procurer de l'ombre, quand on voudra y planter des pains-de-singe & d'autres arbres qui se plaisent dans les sables noyés: mais à quoi bon prêter ainsi une retraite aux marins, voisins encore plus incommodes que les chaleurs? De quelle utilité seroient ces avenues dans un pays où la promenade n'est de saison qu'après le coucher du soleil? Doit-on les regretter quand on a des jardins où une verdure toujours naissante & non interrompue présente chaque jour de nouvelles décorations, où un grand nombre de fleurs aussi agréables par leur odeur que par la variété de leurs couleurs, croissent presque sans soins & sans culture? On y voit des basilics de toutes les grandeurs & de toutes les couleurs, les tubéreuses, les narcisses à cloche, les lis-asphodeles, parmi lesquels la belle-de-nuit, l'œillet-d'inde, les amarantes & le grenadier en fleur font un très-bel effet. Les lézards bleus & dorés, les papillons & d'autres insectes tous également beaux, se plaisent à y venir mélanger leurs différentes couleurs, & diversifient agréablement l'uniformité qui est ordinaire à la plupart des jardins.

Agrémens des
jardins.

1752.
Carte des environs de l'île du Sénégal exécutée.

J'avois levé les plans de l'île au Bois, de celle de Griel, de la Chaux, de l'île de Sor, de Bokos & de plusieurs autres; & il ne me restoit plus qu'à y joindre celui de la pointe de Barbarie & des salines, pour avoir une carte complete des environs de l'île du Sénégal, depuis le village de Mouitt à l'embouchure du Niger; jusqu'à celui de Torkhod à sept lieues de distance dans le nord. L'envie que j'avois que rien ne manquât à cet ouvrage déjà si avancé, & qui m'avoit tant coûté de peines & de voyages dans des sables brûlans, me fit encore entreprendre celui des salines. Je m'embarquai le 15 de juin 1753, dans un bateau qui alloit y faire la traite du sel. Comme il étoit bien équipé & que le vent fut favorable, on eut bientôt passé l'île aux Anglois, qui n'est qu'un morceau de terre noyée, de cent toises de diametre, couverte de roseaux & de mangliers presqu'impénétrables. On passa aussi promptement l'île de Bokos, & quand on fut par le travers de la pointe méridionale du marigot de Del, je mis pied à terre pour toiser les environs, pendant que le bateau continuoit sa route pour se rendre au lieu du mouillage.

Petits serpens extrêmement communs.

En marchant dans les sables de cette pointe, je rencontrois si souvent des serpens, qu'ils sembloient naître sous mes pas: heureusement ils n'étoient ni grands ni venimeux; à peine avoient-ils la grosseur du petit doigt, en sorte que leurs morsures ne pouvoient être dangereuses. Ces sables me conduisirent aux salines que je trouvai à deux tiers de lieue du marigot. Ce sont des especes de marais de deux à trois cens toises de longueur sur un tiers de largeur, rempli d'une

Basins des salines.

1753.
Juin.

eau salée & extrêmement âcre. Cette eau est si chargée de sel qu'elle en rend le tiers de son volume & même davantage; & en se cristallisant elle couvre leur fond d'une croûte épaisse & fort dure. Les nègres entrent jusqu'aux genoux & souvent davantage dans cette eau, que les ardeurs du soleil rendent comme bouillante. Ils sont armés de pieux d'un bois fort dur, avec lesquels ils cassent le sel, qu'ils portent ensuite sur le bord du fleuve, où les françois le traitent avec eux. Ce sel est communément d'une blancheur éblouissante; il y en a aussi d'incarnat: mais de telle couleur qu'il soit, il a toujours une âcreté & une amertume désagréable: c'est cette qualité corrosive qui le rend peu propre aux salaisons des viandes & du poisson.

On pourroit croire que ces marais salans ont quelque communication avec la mer: je l'avois soupçonné de même avant de m'être transporté sur les lieux; mais j'en ai reconnu ce jour-là l'impossibilité. Ils sont séparés du Niger par une terre de plus de cinq cens toises, où il s'éleve une chaîne de dunes, au pied desquelles ses eaux, & celles de la mer même la plus courroucée, n'arrivent jamais. Le nivellement que j'ai tiré le même jour de tout ce terrain, m'a aussi fait connoître que le fond de ces marais est au-dessus de la surface des eaux du fleuve; d'où je conclus qu'il faut chercher ailleurs que dans la communication actuelle des eaux de la mer, la cause & l'origine du sel qu'on retire tous les ans en si grande abondance de ces salines.

N'ont aucune communication avec la mer.

L'Auteurs'en assure par un nivellement.

Lorsque j'eus examiné les salines & fini tous mes nivellemens, je me rendis à l'escalle, dite l'escalle du Piquet, où devoit se faire la traite, & vis-à-vis laquelle.

1753.
Juin.Portrait du
seigneur des
salines.Maniere dont
il reçoit l'Au-
teur.

le bateau étoit mouillé. L'employé de traite avoit déjà fait élever une tente sur le rivage, & construire les cabanes de feuillées sous lesquelles nous devions coucher. Le seigneur nègre, maître des salines, appelé autrement *Korom-assou* ou *Kram-assou*, averti de son arrivée, vint lui rendre visite. C'étoit un homme qui paroissoit avoir environ quarante ans: il étoit grand & bien fait. Sa couleur n'étoit pas d'un noir bien foncé, mais teinte d'un peu de rouge. Il avoit l'air noble quoiqu'il ne fût pas beau, l'esprit vif, les manieres aisées, le ton de voix doux & agréable: il s'expliquoit bien & parloit gravement. Après une demi-heure de conversation, quand ce seigneur fut convenu de tout avec l'employé pour la traite, il nous conduisit à un quart de lieue de là au village de Guébenn dont il étoit gouverneur. Il nous y reçut fort civilement, & même avec une politesse que l'on n'auroit pas cru devoir rencontrer dans un homme de sa couleur. Une collation de lait doux, de vin de palme, des prunes d'icaque, appelées *ourai*, & d'autres fruits du pays nous attendoit. Il avoit fait rassembler toute la jeunesse du village pour nous donner un bal; & elle nous accompagna en dansant au son des voix & des instrumens jusqu'à l'escale, où l'on continua la danse & les jeux jusqu'à la nuit. La danse est la passion favorite des nègres, & l'on voit au milieu de ces bals jusqu'aux enfans qui peuvent à peine se soutenir; on diroit qu'ils sont nés en dansant, à voir la justesse avec laquelle ils marquent la mesure dans tous leurs mouvemens. Les mêmes amusemens recommencerent tous les soirs des jours suivans: enfin ce galant homme fit tout son pos-

1753.
Juin.Village de
Mouitt.Oiseaux sa-
crés.

sible pour nous procurer quelques divertissemens; & ce n'étoit pas une petite consolation pour nous dans un quartier si désert & si dépeuplé.

Le lendemain j'allai reconnoître les environs de Mouitt, qui est à deux tiers de lieue dans le sud de l'escale du Piquet. C'est un village assez grand & fort commerçant, situé avantageusement sur une colline bien plantée de pains-de-singe & de figuiers sauvages d'une grande hauteur: ces derniers arbres ont beaucoup de rapport avec le sycomore des anciens. En chemin faisant je passai par un grand nombre de petites salines remplies d'un sel fort rouge & infiniment plus âcre & plus corrosif que celui des grandes salines de Guébenn. Je rencontrai aussi des renards, des gazelles, & les vestiges des sangliers & des loups fraîchement imprimés sur le sable: mais la chasse de ces animaux qui m'étoient assez connus, ne me tenta pas tant que celle de certains oiseaux noirs que j'aperçus à l'orient du village. Ils étoient si semblables aux coqs-d'inde pour la grosseur & le plumage, qu'on s'y seroit facilement trompé. J'en tuai deux d'un même coup, l'un mâle, & l'autre femelle. Tous deux portoient sur la tête une espece de casque noir & creux, de même grandeur & de même figure que celui du casoar: ils avoient sur le col une longue plaque semblable à un vélin très-luisant, qui étoit rouge dans le mâle & bleu dans la femelle. Cet oiseau pourroit bien être la gallinache des portugais, ou celui que les françois des isles de l'Amérique appellent marchan; il se nomme *guinar* chez les nègres. Les habitans de ce quartier le regardent comme un marabou, c'est-à-dire, comme un animal

1753.
Juin.

facré, peut-être parce qu'il vit communément des petits serpens qui sont si communs dans le voisinage, & pour lesquels tous les nègres ont une vénération superstitieuse. Ils ne pouvoient souffrir que je sacrifiasse aussi hardiment leurs marabouts à mes plaisirs; & ils me regardoient comme un forcier lorsque je les tuois du premier coup; car ils s'imaginoient que ces oiseaux étoient invulnérables. Leur superstition alla même au point que chacun d'eux me prédit que je mourrois infailliblement dans la journée, pour avoir commis un si grand crime.

Cette action ne m'avoit pas mis en bonne réputation dans l'esprit des habitans de Mouitt: j'en fus quitte cependant pour me promener plus loin. Je dirigeai mes pas vers le village de Guioel & de Guében, où je trouvai quelques-uns de ces arbrisseaux que l'on nomme *foudenn* dans le pays: c'est une espece d'*alkanna* (1) dont les feuilles servent aux maures & aux nègres pour procurer sans douleur à leurs ongles un beau coloris rouge, qui se soutient jusqu'à leur entière reproduction. De là je continuai ma route jusqu'au village de Del; puis je revins à l'escale. Les bords du Niger étoient alors couverts dans cet endroit d'une espece de petits poissons à peine aussi gros que la moitié d'un tuyau de plume d'oye: ils étoient d'une blancheur & d'une transparence semblable à celle d'un cristal: une ligne argentée, fort étroite, s'étendoit sur chacun de leurs côtés.

Foudenn arbrisseau usité pour teindre les ongles.

Relevement de la côte de Barbarie.

Après avoir passé trois jours aux salines de Guébenn,

(1) *Ligustrum Ægyptium*, el-hanne vel tamar-endi. *P. Alp. Ægypt. pag. 23.*

1753.
Juin.

j'en partis le 18 au soir. Je retournai à l'isle du Sénégal en faisant route sur la pointe de Barbarie, afin de pouvoir la placer sur ma carte. Je fis près de trois lieues à pied, en côtoyant les sables dans tous leurs détours, depuis la barre sur la rive occidentale du Niger jusqu'au village de Gueutt, qui répond au milieu de l'isle du Sénégal. Ma pirogue me suivoit terre à terre, & la rangeoit le plus près qu'il étoit possible, afin d'être prête à me prendre quand mon chemin se trouvoit barré par un ruisseau, ou par quelques-uns de ces bouquets épais de tamaris & de sanar qui croissent çà & là sur le rivage. Dans toute cette route je ne vis autre chose que des crabes jaunes, dont la terre étoit si couverte, que je parcourois quelquefois des plaines de plus de cinquante toises sans en pouvoir découvrir l'espace d'un pied. Le liseron maritime (1) étaloit sur ces sables, avec son agréable verdure, la pourpre de ses fleurs, qui sortoit admirablement bien sur leur blancheur, & faisoit une broderie merveilleuse. On n'y voyoit pour tous arbrisseaux que quelques tamaris, le *beidel-offar* (2), le *paretuvier* (3), le *sanar* (4), le *spartium* (5), le *conocarpus* (6); mais beaucoup de *lobelia* (7) & d'*icaque* (8). Ce dernier donne retraite à une espece de fourmis rouges qui se logent dans ses bran-

Plantes qui s'y trouvent.

Fourmis rouges.

(1) *Convolvulus maritimus catharticus*, folio rotundo, flore purpureo. *Plum. Plant. de l'Amériq. pag. 89. planc. 104.*

(2) *Beidel-offar*. *P. Alp. Ægypt. pag. 35.*

(3) (4) Arbres qui n'ont pas encore été décrits.

(5) *Spartium scandens*, citrei foliis, floribus albis, ad nodos confertim nascentibus. *Plum. car. pag. 19.*

(6) *Conocarpus* Linn. *Hort. Cliff. pag. 485.*

(7) *Lobelia frutescens portulacæ folio*. *Plum. gen. pag. 21.*

(8) *Icaco fructu ex albo rubescente*. *Plum. gen. pag. 43.*

1753.
Juin.

ches : elles y forment, avec ses feuilles, une espece de nid, d'où elles se jettent sur les personnes qui ont l'imprudence d'approcher pour en cueillir les fruits, & les mordent cruellement. Je ne pouvois manquer d'être attaqué par ces insectes, ayant à traverser beaucoup de ces bois. Leur piquûre avoit quelque chose de si venimeux, que mon visage & mes mains furent couverts d'ampoules semblables à des brûlures, dont la douleur ne put être appaisée que par une grosse pluie que j'essuyai à l'entrée de la nuit. Elle fut accompagnée de tonnerre & d'éclairs, à la lueur desquels je traversai le fleuve pour me rendre à l'isle du Sénégal.

L'Auteur songe à son retour en France.

Dès que j'y fus arrivé, je ne songeai plus qu'à retourner en France. Il y avoit plus de quatre ans que j'en étois absent, & pendant ce tems j'avois eu occasion de faire une suite d'observations aussi nombreuse que l'on pouvoit raisonnablement espérer dans la concession du Sénégal : du moins s'il en restoit encore quelques-unes à faire, c'étoit tout au plus celles qui ne sont simplement que curieuses, qui échappent pour l'ordinaire aux yeux les plus clairvoyans, ou qui demandent un trop long séjour pour être terminées. Ces considérations suffirent pour me déterminer : il devoit arriver plusieurs bâtimens dans le courant du mois; je me disposai à en profiter.

Quoique j'eusse envoyé tous les ans en France un grand nombre d'animaux, des oiseaux, des poissons, des insectes, des herbiers, des graines de plantes & d'autres productions du pays, à M^{rs} de Réaumur & de Jussieu, à mesure que ces choses s'étoient présentées; je sçavois qu'il manquoit encore bien des choses, sur-

tout

1753.
Juin.

tout beaucoup d'arbres & arbrisseaux qui n'avoient jamais paru en Europe, pas même dans les jardins du Roi. Instruit de la protection singulière dont Sa Majesté daigne favoriser la botanique; excité de plus par les ordres de M^{rs} le duc d'Ayen, qui me parvenoient par les lettres de M. B. de Jussieu, je crus qu'il étoit de mon honneur, en qualité de naturaliste & de botaniste, de ne pas retourner en France sans apporter avec moi les plantes les plus remarquables que produit le climat brûlant du Sénégal, pour les joindre à celles que Sa Majesté a fait rassembler des deux hémispheres, & qu'elle entretient avec autant de magnificence que de goût dans ses superbes serres de Trianon, de Choisi & de Paris.

A cet effet je résolus d'aller encore une fois à Podor. Je partis le 10 de juillet avec des vents favorables. Depuis que j'étois dans le pays je n'avois vû que deux plantes de l'Europe, sçavoir le tamaris & le pourpier; & ce voyage que je faisois pour la troisième fois, me donna lieu de remarquer que de tous les arbres qui couvrent presque sans interruption les bords du Niger, il n'y en a pas un huitième qui ne soient des bois épineux très-durs, & sur-tout des acacias, d'autant plus grands & moins épais qu'ils sont plus éloignés de la côte maritime. Mais ce qui me frappa davantage dans ma route, ce fut une chasse aux singes, que je fis à six lieues en deçà de Podor, sur les terres qui sont au sud de Donai, autrement appelée l'isle du Coq, & qui fut d'autant plus singulière, que je ne crois pas qu'on en ait fait de plus abondante. Le bateau ayant été

10 Juillet.
Troisième
voyage à Po-
dor.Chasse aux
singes verts.

Z

1753.

Juillet.

chasser. Ce lieu étoit fort boisé, & rempli de singes verds, que je n'apperçus que par les branches qu'ils cassoient au haut des arbres, d'où elles tomboient sur moi; car ils étoient d'ailleurs fort silencieux, & si légers dans leurs gambades qu'il eût été difficile de les entendre. Je n'allai pas plus loin, & j'en tuai d'abord un, deux & même trois, sans que les autres parussent bien effrayés; cependant lorsque la plupart se sentirent blessés, ils commencerent à se mettre à l'abri, les uns en se cachant derrière les grosses branches, les autres en descendant à terre; d'autres enfin, & c'étoit le plus grand nombre, s'élançoient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre. Rien n'étoit plus divertissant, lorsqu'ils sautoient plusieurs ensemble sur la même branche, que de la voir plier, & laisser tomber les derniers tandis que les premiers gagnoient pays, & que les autres restoient encore suspendus en l'air. Pendant ce petit manège je continuois toujours à tirer dessus, & j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure, & dans un espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jetté un seul cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnies, en fourcillant, grinçant des dents, & faisant mine de vouloir m'attaquer.

Mes premiers soins en arrivant à Podor avoient été de rassembler le plus de plantes qu'il étoit possible, pour le jardin du Roi; & je fus fort heureux d'avoir recueilli & mis dans deux grandes caisses trois cens pieds d'arbres différens avant de quitter ce comptoir: car pendant les dernières courses que je fis à mon retour le 2 du mois d'août, aux environs de Bokol, je

2 Août.
L'Auteur est
frappé d'un
coup de so-
leil.

1753.

Juillet.

fus frappé d'un coup de soleil, accompagné d'une fièvre ardente, de l'espèce de celles qui enlèvent la plupart des Européens en moins de deux jours. Ce fut ainsi que ce voyage me fut plus funeste que quatre années de fatigues, pendant lesquelles je n'avois pas essuyé la moindre maladie. Quoique j'eusse resté les trois premiers jours sans aucun secours, avant d'arriver à l'île du Sénégal, je soutins la force de la maladie pendant un mois; & après une rechûte qui m'avoit mis à deux doigts de ma perte, je me trouvai enfin hors d'affaire. Ma jeunesse, jointe à une constitution qui n'avoit été altérée par aucune débauche, & encore plus les soins généreux du plus tendre des amis (1), me sauverent la vie.

De tous les vaisseaux venus à la côte, il n'en restoit plus qu'un, par lequel je devois retourner en France. Je m'y embarquai convalescent, après avoir passé la barre pour la sixième fois, & je partis de la rade du Sénégal le 6 de septembre. Les vents contraires qui regnent dans cette saison, ne nous promettoient pas une courte navigation: comme ils souffloient du nord & du nord-est, ils ne nous permirent pas de nous élever vers le nord: nous fûmes obligés de porter toujours à l'ouest. En faisant cette route nous trouvâmes, à dix lieues du cap Verd, une mer fort blanche: nous filâmes cent brasses & davantage de sonde sans trouver le fond; après quoi la mer reprenant sa couleur ordinaire, nous crûmes avoir passé sur un haut-fond de sable blanc, que les cartes hollandoises font de quatre-vingt brasses.

6 Septembre.
Ils'embarque
pour retour-
ner en France.

(1) M. Andriot que j'ai déjà cité à la page 129-130.

1753.
Septembre.
Il est pris par
les calmes.

Lorsque nous nous trouvâmes à deux cens lieues des côtes, entre le 17^e & le 18^e degré de latitude, nous eûmes le commencement d'un calme qui dura près de quinze jours, avec des chaleurs étouffantes. Il fut si profond que le bâtiment ne parut pas avoir changé de place, quoique les courans l'eussent porté beaucoup dans le sud. C'étoit le lieu du monde le plus favorable pour trouver l'eau de la mer dans toute sa salure, puisqu'on étoit assez éloigné des terres pour ne pas craindre que l'eau douce des fleuves s'y fût communiquée: j'en remplis donc une bouteille, que je scellai hermétiquement dans le dessein d'en faire l'analyse à mon retour en France.

Rien de plus ennuyeux que la tranquillité d'un vaisseau surpris par les calmes; & rien de plus désespérant que de se trouver en pleine mer, sur-tout lorsque les vivres commencent à manquer. On profita de ce contre-tems pour prendre du poisson; & l'on n'avoit pas tout-à-fait tort: les modiques provisions qu'on avoit embarquées au Sénégal étoient consommées; nous étions déjà réduits à la viande salée, & nous avions tout l'air de rester encore long-tems en mer.

Pêche de la
haute mer.

Les requiens, les bonites, les grandes-oreilles & les dorades étoient alors en abondance. Ces trois derniers poissons ne vivent que de poissons-volans: ils en sont même avides à un tel point, que si l'on en contrefait un en couvrant l'hameçon d'un peu de linge, accompagné de deux plumes blanches, & qu'on le fasse traîner au bout d'une vergue ou à l'arrière du navire, ils s'y laissent tromper & le saisissent sans balancer. Nous n'employâmes pas d'autre moyen: il réussit si bien

1753.
Septembre.

qu'on en prit une quantité prodigieuse, dont on sala une partie pour le besoin. La bonite & la grande-oreille sont des thons de la moyenne espèce; ils en ont tout le goût. La dorade leur cède quelque chose à cet égard; mais elle l'emporte de beaucoup pour la beauté: c'est sans contredit le plus beau poisson de la mer. La couleur dominante de son corps n'est qu'un bleu noir, qui lorsqu'il est dans l'eau, paroît comme un azur éclatant, qui, après avoir passé toutes les nuances du verd & du violet, vient se perdre dans le brillant de l'or répandu sur ses côtés, pour lui faire la plus riche parure que l'on puisse imaginer.

A ce premier calme succéderent plusieurs autres, dont les moindres furent de trois à huit jours: ils ne nous quitterent que lorsque nous eûmes passé le 30^e degré de latitude. Là ils furent remplacés par des vents de sud-ouest, à la faveur desquels nous cherchâmes les isles des Afores les plus voisines. C'étoit le parti le plus sage, dans la position où nous nous trouvions, manquant de biscuit & d'eau, & ayant la plus grande partie de l'équipage hors de service.

Calmes suc-
cessifs.

Peu de jours après on découvrit une terre fort haute & embrumée, qu'on reconnut pour l'isle du Pic, & à côté celle de Fayal. On porta sur celle-ci à toutes voiles, & l'on entra le 20 d'octobre dans son port de l'est. On y mouilla d'abord par quinze brasses, & ensuite par neuf brasses, sur un fond de sable noir attirable par l'aimant, & de peu de tenue. Ce port est le seul qu'il y ait dans l'isle de Fayal; & quoiqu'il semble à l'abri de deux grandes montagnes, il est exposé aux vents de nord-est & de sud-est qui y rendent la mer très-rude,

20 Octobre;
Relâche à
l'isle de Fayal.

1753.
Octobre.

les côtes.

Vents causés
par le Pic de
Fayal.

sur-tout en automne, & font chasser les navires lorsqu'ils ne sont pas bien afourchés sur trois & même quatre ancres. Il est à couvert des vents d'ouest par l'isle même, dans laquelle il est creusé comme en un demi-cercle de quatre cens toises d'ouverture sur trois cens d'enfoncement. L'isle du Pic qui est à deux petites lieues à l'opposite, le défend aussi des vents généraux de l'est; mais elle lui en procure de bien plus dangereux: elle réfléchit & rabat sur lui les vents de sud-ouest & de nord-ouest qui viennent la rencontrer: elle arrête aussi les nuages, qui y causent des vents très-variables. C'est une remarque que j'ai faite pendant mon séjour, & dont les habitans de Fayal m'ont assuré avoir une longue expérience, que toutes les fois que le Pic est obscurci par quelque brouillard, il occasionne du vent; aussi le regardent-ils comme leur plus fidèle anémoscope (1). Il y a apparence que cette montagne fait l'effet d'un corps non électrisé qui attire les nuages; d'où il arrive que l'air qui l'environne étant pressé inégalement de tous côtés, est forcé de prendre un cours irrégulier.

Isle du Pic.

Le Pic des Afores n'a guères plus de demi-lieue de hauteur perpendiculaire: regardé du côté de Fayal, il a la forme d'un cône tronqué, surmonté par un mamelon pointu, qui se trouve par le 38^e d. 35 m. de latitude septentrionale, & par le 3^e d. de longitude occidentale. C'est la seule montagne qu'il y ait dans l'isle de même nom, que l'on peut regarder comme le vignoble de celle de Fayal. Elle en dépend, & tous les habitans de ce lieu y ont leurs maisons de cam-

(1) Instrument qui sert à faire connoître de quel côté les vents soufflent.

1753.
Octobre.de l'île
J. J. J.

pagne, leurs fermes & leurs vignes, qu'ils s'appliquent à faire valoir. Ils y vont tous les ans faire leurs vendanges, & deux especes de vins blancs semblables à ceux des Canaries, mais d'une qualité inférieure. Leur malvoisie est moins liquoreuse; & le vin sec, ou le vin de table, est d'une force qui tient de l'eau-de-vie, & qui porte bientôt à la tête. Aussi-tôt que leurs vins sont faits, ils les font passer en septembre & octobre dans leurs caves de Fayal, d'où on les porte ensuite au Brésil & dans quelques autres parties du monde, sous le nom de vins de Fayal, quoique cette isle n'en produise point, & que tous viennent du cru de l'isle du Pic.

Si le port de Fayal n'étoit pas exposé à des bourasques de vent aussi fréquentes, ce seroit un des plus jolis ports du monde, par le point de vue charmant sous lequel cette isle se présente. Le séjour que nous y fîmes avant de descendre à terre, me donna tout le loisir de la considérer. Elle paroît comme une montagne creusée en demi-cercle, & partagée en quatre ou cinq sommets couverts d'arbres, & qui descendent jusques à la mer par une pente assez douce. Au pied de cette montagne est la ville, qui fait le tour du port: elle est environnée d'un grand nombre de jardins, disposés les uns au-dessus des autres en une espece d'amphithéâtre, dont l'irrégularité même offre aux yeux la perspective la plus riante. L'atterrage est semblable à celui de Sainte-croix de l'isle Ténérif, avec cette différence que le rivage est moins escarpé, & couvert d'un sable ou gravier noirâtre assez fin, sur lequel on descend plus tranquillement.

Perspective
de Fayal.

1753.
Octobre.
Ville de
Fayal.

Il y a une espee de fort presqu'au milieu du fond du port, dont les murs sont baignés par les eaux de la mer. La ville vient après, & fait la même figure que le port. Elle est gouvernée par un Capitan mor⁽¹⁾, & très-peuplée. Ses habitans sont au nombre de cinq mille, tous portugais, la plupart ecclésiastiques, religieux ou religieuses: jamais on n'a tant vû de couvens dans une seule ville. Les églises y sont fort belles & bien entretenues. On y voit aussi beaucoup de beaux bâtimens, entr'autres la maison des Jésuites, qui sont les seigneurs temporels de l'isle. Les maisons bourgeoises sont fort propres, toutes boisées & parquetées, d'où l'on peut juger que le bois n'y manque pas.

Température
de l'air.

L'isle de Fayal est sous un beau ciel: l'air y est bon, & conserve pendant l'hiver une température suffisante pour qu'on n'ait pas besoin de feu: aussi l'on ne s'y chauffe point, & l'on ne voit aucune cheminée dans les maisons. Pendant l'été elle est rafraîchie continuellement par les vents, parce qu'étant au milieu de la mer, elle peut en jouir de quelque côté qu'ils viennent; & ils rendent la chaleur du jour supportable.

Qualités du
terrein.

Le terrain n'y est pas moins admirable que la température de l'air. Comme il est rouge & pierreux, & par-là semblable à celui de l'isle du Pic, il seroit aussi fort propre à produire de bons vins; mais il est trop borné, & l'on se contente d'y cultiver les choses les plus nécessaires. L'humidité de ses montagnes entre-

(1) Voici les titres du Gouverneur, tels qu'il me les donna par écrit: Sr^{mo} Jeronimo de Brum da Silveira Porras Fidalgo da Casa de sua Mag^{de} e Cavaleiro Porfesso na Ordem de Xy^{sta} Capita^o. Maior da Capitania das Ilhas dos Acores Fayal e Pico.

tient

1753.
Octobre.

tient sa fertilité. Leurs crêtes sont couvertes de très-beaux arbres, de noyers, de châtaigniers, de peupliers blancs, & sur-tout d'arboisiers qui ne quittent jamais leur verdure. C'est la prodigieuse quantité que l'on trouve de ces derniers dans cette isle, qui lui a fait donner le nom de *Fayal*, nom sous lequel les portugais connoissent l'arboisier. La séve de cette terre est merveilleuse & travaille continuellement: elle ne se repose jamais, & produit toutes sortes de biens. Sur les collines ombragées on cultive plusieurs racines, comme la patate & la colocase, qui servent de nourriture aux domestiques. Les campagnes ressemblent à autant de jardins séparés les uns des autres par des murailles de pierre sèche de hauteur d'appui: elles sont destinées aux bleds; mais celui qu'on y recueille suffit à peine pour la nourriture des habitans; on y supplée par le maïs, le lupin, la gesse & quelques autres légumes qui réussissent mieux sur les côteaux.

Jardins.

On a encore de grandes ressources dans les jardins, où l'on cultive un grand nombre de fruits, les orangers & les citroniers de toutes les especes, des poiriers, des pommiers, le figuier, le grenadier, la vigne & l'olivier, avec beaucoup d'herbages. Les pasteques, les melons, les giromons, les calebasses sucrées⁽¹⁾ & plusieurs autres fruits de terre y sont comme naturels. Il ne dépendroit que des habitans de donner plus d'ordre à leurs jardins, & de les orner un peu mieux; car les fleurs ne leur manquent pas. Ils ont, pour les bordures, beaucoup d'oignons à fleur, le thim, la lavande,

(1) Cucurbita oblonga, flore albo, folio molli. C. B. Pin. Morif. hist. scilicet: . tab. 5. fig. 3.

A a

1753.
Octobre.

la sauge, le romarin, le basilic & les plantes aromatiques. L'œillet, la giroflée, la balsamine, le jasmin, le balisier (1), les lis-asphodèles (2), les narcisses & la tubéreuse étoient en fleur au commencement du mois de novembre. Dans le même tems les lupins (3), dont on avoit semé les collines, étoient sortis de terre; & ils devoient vraisemblablement fleurir au mois de janvier suivant.

Troupeaux.

On ne peut guères trouver ailleurs une plus grande abondance de troupeaux. Il y a des bœufs excellens, des moutons, des cabrits & des cochons: on y nourrit des volailles de toute espece. Le poisson n'y est pas fort commun, & l'on est borné à celui de la mer: on y pêchoit alors beaucoup de petites soles & de carlets que l'on prenoit facilement à la ligne. J'ai remarqué une certaine conformité entre cette isle & celle de Ténérif, en ce qu'elle a peu de gibier & peu d'oiseaux. Dans plusieurs promenades que j'y ai faites à deux lieues à la ronde, je n'ai rencontré que peu de lièvres, & quelques cailles répandues dans les campagnes. Il est vrai qu'il ne manquoit pas de merles sur le sommet des montagnes: j'en vis même un grand nombre dont le plumage noir étoit agréablement taché de blanc: ils étoient par compagnies sur les arbusiers, dont ils mangeoient les fruits en jasant continuellement.

Eau de source.

Quoique l'automne soit une saison très-agréable dans les isles Afores, néanmoins le ciel commençoit à se brouiller & à menacer des pluies. L'isle de Fayal est

(1) *Cannacorus amplissimo folio, flore rutilo. Inst. pag. 367.*(2) *Lilio-asphodelus puniceus. Clus. hist. 1. pag. 137.*(3) *Lupinus albus. Park. Morif. Hist. sect. 2. tab. 7. fig. 3.*1753.
Octobre.

encore plus pluvieuse que les autres, sans doute à cause du Pic & de ses propres montagnes qui déterminent les nuages à s'y arrêter. De-là naissent un grand nombre de sources, qui se déclarent par-tout, même dans plusieurs quartiers de la ville, où on les ramasse dans des citernes bien pavées. L'eau de ces sources, quoique d'une grande pureté, est pesante & extrêmement cruë: elle m'a même paru minérale & ferrugineuse.

La montagne la plus élevée de cette isle, se trouve à peu près vers son centre à deux lieues & demie de la ville. Elle vomissoit autrefois des flammes avec des matieres embrasées, & caufoit des tremblemens de terre assez fréquens. L'éruption qui se déclara en 1672 fut la dernière: elle laissa à la bouche du volcan un grand bassin, qui, au rapport des habitans, a la figure d'un parallélogramme, ceint d'un mur très-élevé, & si régulier qu'on le prendroit pour un travail de l'art, si l'on ne sçavoit parfaitement qu'il doit son origine aux feux souterrains. Les eaux des pluies ont depuis rempli ce bassin, & en ont formé une espece de lac, ou pour mieux dire, un réservoir de la plus belle eau, qui fait aujourd'hui l'étonnement & l'admiration des insulaires. C'est, sans doute, par le moyen de ce volcan ou de plusieurs ensemble, que s'est élevé tout le terrain de cette isle, qui n'a pour toutes pierres que différentes especes de laves, avec lesquelles on trouve des pierres brûlées & des ponces. Le grain de ces laves est beaucoup plus gros que celui des pierres de l'isle de Ténérif, dont j'ai parlé au commencement de cette relation (1).

L'isle de Fayal
est l'ouvrage
des volcans.

(1) Voyez la page 12.

1753.
Octobre.

Cette relâche, quoiqu'un peu longue, me fit beaucoup de plaisir. Outre les connoissances qu'elle me donna d'un pays que je voyois pour la première fois, elle me reposa des fatigues du voyage, & me mit en état de supporter celui que j'allois faire de-là en France. La lenteur ordinaire aux portugais, & les difficultés que nous eûmes de la part de la mer à embarquer l'eau, le bois, le biscuit, les farines, les bœufs, les volailles & autres provisions, ne nous permirent de sortir du port de Fayal que le 8 de novembre. Nous eûmes des vents de sud-ouest qui nous firent bientôt perdre de vue les Afores. Je profitai de leur tranquillité pour prendre une seconde bouteille d'eau de mer à trois cens lieues des côtes de France : c'étoit tout ce qu'il m'en falloit pour en faire la comparaison avec celle dont j'avois eu soin de me pourvoir dans les mers du Sénégal.

8 Novembre.
On leva l'ancre.Tempête de
deux mois.

Notre navigation du Sénégal à Fayal avoit été fort ennuyeuse, mais sa fin fut des plus périlleuse. A peine avions-nous fait cinquante lieues en quittant les Afores, qu'un vent furieux de sud-est s'empara de la mer, & nous fit éprouver le commencement d'une tempête qui dura deux mois. Nous fûmes obligés de mettre à la cape, & d'essuyer en cet état tous les caprices. On conçoit assez ce que c'est que la position d'un fragile bâtiment exposé à être le jouet d'une mer courroucée; tantôt élevé sur une montagne d'eau, & tantôt plongé dans les abysses; battu en flanc par une lame, appesanti par l'autre, qui en tombant dessus, semble devoir le briser en mille morceaux. On peut encore se figurer l'inquiétude du voyageur qui soupire après un repos qu'il ne peut trouver; l'embarras d'un pilote dont l'art

1753.
Décembre.

devient inutile, & qui cherche vainement sa route dans le ciel au milieu des brouillards & des flots qui semblent conjurés contre lui; enfin l'état du matelot le plus aguerré, qui voit disparaître un vaisseau à ses côtés : Quel sujet de méfiance pour eux !

Telle fut notre position pendant les deux mois les plus courts de l'année. Ce fut en cet état que nous errâmes tant dans l'Océan que dans la Manche où les courans nous portèrent, & où nous étions obligés chaque jour de fuir la terre que nous cherchions sur une côte remplie d'écueils; lorsqu'une bonace, dont nous scûmes profiter, nous permit de sortir de ce canal & de chercher un asyle dans le port de Brest : car la force de la tempête avoit mis nos voiles en pièces, brisé nos manœuvres, le corps même du vaisseau étoit bien maltraité, les vivres manquoient, & l'on ne pouvoit se rendre en cet état au port de l'Orient, qui étoit le lieu de la destination, quand même on auroit eu les vents les plus favorables.

Fausse route
dans la Manche.Arrivé à
Brest.

Quand nous fûmes par le travers de l'isle d'Ouessant, nous embarquâmes un pilote côtier, qui nous fit entrer dans le port de Brest le 4 de janvier 1754. On peut juger de l'état où je me trouvois en arrivant dans cette ville après quatre mois du voyage le plus rude, & que j'avois entrepris convalescent d'une maladie, dont le souvenir me devint encore plus amer lorsque je vis la plupart des plantes qui en avoient été la cause, perdues par les rigueurs de la saison. Pendant que notre vaisseau se radouboit & se ragréoit pour se rendre au port de l'Orient, je passai un mois à Brest pour rétablir ma santé chancelante, & me disposer au voyage de

1754.
4 Janvier.
Relâche au
port de Brest.

1754.
Janvier.

Eau de mer
susceptible de
gêlée.

18 Février.
Arrivée à
Paris.

Paris, que je fis dans les neiges & les grandes gélées de février, qui, comme l'on sçait, furent très-violentes, sur-tout dans la Bretagne. Les plantes qui me restoi- ent périront par les grands froids, qui me furent utiles en cela seul, qu'ils me firent connoître que l'eau de mer, même la plus salée comme celle du Sénégal, est sus- ceptible de gélée. Les deux bouteilles que j'en empor- tois bien enveloppées dans du foin, furent cassées par la glace qui s'y forma, & qui fut trouvée douce, comme je l'observai avec M^{rs} de Jussieu, à mon arri- vée à Paris le 18 de février, après plus de cinq années d'absence.

F I N.

1754.
Janvier.
18 Février.
Arrivée à
Paris.

... les plus favorables. Quand nous fûmes par le travers de l'île d'Orléans, nous embarquâmes un pilote côtier, qui nous fit entrer dans le port de Brest le 4 de janvier 1754. On peut juger de l'état où je me trouvois en arrivant dans cette ville après quatre mois de voyage le plus rude, & que j'avois eue depuis mon départ d'une maladie, dont la convalescence me devoit encore plus amener lorsque je vis la plupart des plantes qui en avoisin étoient en fleur, par les rigueurs de la saison. Pendant que nous venions le redoubler & le rendre pour le rendre au port de l'Orient, je passai un mois à Brest pour rétablir ma santé ébranlée, & me disposai au voyage de

HISTOIRE DES COQUILLAGES.

COQUILLAGES

Paris, que je fis dans les neiges & les grandes gelées de
 février, qui, comme l'on sçait, furent très-violentes,
 sur-tout dans la Bretagne. Les plantes qui me restèrent
 péries par les grands froids, qui me furent utiles en
 cela seul, qu'ils me firent craindre que l'eau de mer,
 même la plus salée comme celle du Sénégal, est sus-
 ceptible de gelée. Les deux bouteilles que j'en empor-
 tai bien enveloppées dans du foie, furent cassées par

HISTOIRE
 DES
 COQUILLAGES

COQUILLAGES



PREFACE

HISTOIRE
 DES
 COQUILLAGES.

a



PRÉFACE.

LORSQU'A mon retour du Sénégal je travaillai à donner un certain ordre aux observations que j'avois faites pendant mon voyage, je ne comptois pas devoir commencer par l'histoire des Coquillages, & mon projet étoit de donner en un corps d'ouvrage complet tout ce qui regarde les autres parties de l'histoire naturelle de ce pays; j'avois même déjà entamé l'histoire physique: mais comme le nombre considérable des matériaux que j'ai recueillis, & qui renferme des détails très-intéressans & acquis par des recherches fort pénibles, se seroit trouvé resserré dans des bornes trop étroites; j'ai crû qu'il seroit à propos de donner à cet ouvrage un peu plus d'extension, de le distribuer en plusieurs parties, & de commencer par une de celles qui sont d'un goût plus général: mon choix est donc tombé sur les Coquillages. Une autre raison m'a fait donner la préférence à cette partie; c'est qu'elle manquoit à l'histoire naturelle, n'ayant point encore été travaillée par l'examen des animaux, & j'ose dire que la plupart des sujets qui y sont traités seront exactement neufs pour mes lecteurs; ils pourront, si l'on veut, passer pour autant de nouvelles découvertes.

Le siècle dans lequel nous vivons, en a produit

lui seul, en histoire naturelle, plus que tous ceux qui l'ont précédé : on a vû naître la théorie des plantes & celle des insectes, on a vû des corps pierreux autrefois mis au nombre des végétaux, se métamorphoser en animaux, & des animaux se reproduire par une simple division des parties de leur corps ; enfin on a vû sous le microscope des molécules auparavant inanimées, se développer, prendre du mouvement, la vie même, & passer successivement par ces trois manières d'existence : on n'a été témoin de ces découvertes que depuis que M^{rs} de Tournefort, de Reaumur, de Jussieu, Trembley, de Buffon & Needham ont paru. Les autres parties de l'histoire naturelle ont été travaillées par beaucoup d'autres personnages illustres ; mais il semble qu'on ait entièrement perdu de vûe les Coquillages : d'où vient cette espece de préférence ?

Les découvertes en histoire naturelle, comme dans les autres sciences, n'ont été faites que pas à pas. Les premiers observateurs n'ont d'abord apperçu que ce qu'il y avoit de plus frappant dans les parties extérieures des corps soumis à leurs recherches ; ceux qui les ont suivis ont remarqués quelques particularités de plus ; d'autres enfin, venus après ceux-ci, ont ajouté à l'examen des parties extérieures, ce qu'il y avoit de plus secret & de plus caché dans l'intérieur de ces mêmes corps. Tel a été le progrès de nos connoissances en histoire naturelle. Mais il s'en faut bien que toutes ses parties ayent marché d'un pas égal à leur perfection. Celles qui montroient quelque apparence d'utilité ont été cultivées les premières ; on s'est ensuite attaché à celles qui offroient quelques singu-

larités, ou qui flattoient agréablement les sens : c'est ainsi que les coquillages ont fixé à leur tour l'attention des naturalistes, par la beauté & l'agréable variété de leurs couleurs.

Mais cette même beauté qui a fait jeter les yeux sur les coquillages, est devenue un puissant obstacle aux progrès de cette science. La coquille seule dépositaire de cette riche parure, a fait mépriser l'animal auquel elle servoit de couverture, & est devenue seule l'objet de l'admiration de quelques naturalistes. Epris, comme les curieux, de la beauté frappante de ses couleurs, ils n'ont pas jugé que l'habitant fût digne de leurs recherches, & la difficulté de se le procurer à chaque instant, n'a pas peu contribué à augmenter leur dédain. Ils se sont donc bornés à l'examen des coquilles, ils n'en ont considéré que la forme, celle de son ouverture, ou le nombre de ses pieces ; c'est d'elle seule qu'ils ont voulu tirer leurs caracteres primitifs & distinctifs : de-là cette foule de systèmes aussi peu satisfaisans les uns que les autres. D'autres naturalistes ont à la vérité décrit quelques animaux ; il y en a même qui ont indiqué en gros & d'une manière assez vague la méthode qu'il falloit suivre dans l'examen des coquillages ; mais aucun ne s'est proposé de former une histoire suivie & complete de ceux qui habitent les terres & les côtes maritimes de l'Europe, & personne depuis eux n'a tenté de l'exécuter. Enfin, on peut dire en général que jusqu'aujourd'hui l'on n'a considéré les coquillages que par leur habillement, leur enveloppe extérieure, la coquille, & non par les animaux qui les habitent.

Le voyage que je viens de faire en Afrique, entr'autres observations nouvelles qu'il m'a procuré, m'a fourni nombre de remarques curieuses sur les coquillages. On verra par la suite que je présente, que la mer du Sénégal est aussi fertile qu'aucune autre mer des pays chauds; qu'elle produit comme celle des Indes, les belles Cames, les Pourpres, les Rouleaux, & surtout les rares variétés qui portent les noms d'Amiraux, Vice-Amiraux, &c. si estimées des curieux, avec plusieurs autres especes, qui, quoique moins apparentes par la vivacité & la distribution de leurs couleurs, seront sans doute regardées à cause de la singularité de leur forme, & à cause de leur nouveauté: cependant comme un seul pays ne peut avoir l'avantage de produire tous les coquillages, on ne sera pas plus étonné de voir que cet ouvrage ne parle point de certaines especes qui se trouvent dans les cabinets, que d'y en voir d'autres qui ne se rencontrent nulle part. J'aurois désiré, pour le rendre plus complet, pouvoir y joindre les coquillages qui naissent sur les côtes maritimes de la France, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée; mais ni le tems ni les circonstances ne me l'ont encore permis. Un ouvrage qui donneroit une histoire générale & détaillée des corps marins, & qui présenteroit par ordre & sous un point de vûe raisonné ces différens objets, mériteroit sans doute l'attention du public. Il seroit à souhaiter que quelqu'un au fait de ces sortes d'observations, & protégé, fût envoyé sur ces côtes, pour nous en faire connoître les coquillages par des desseins exacts & par des descriptions faites suivant les principes que j'établis; hé!

combien d'observations n'y a-t-il pas à faire sur cette matiere encore neuve, seule capable d'occuper un homme pendant plusieurs années, & digne autant qu'aucune autre des recherches des naturalistes. Si le projet que je propose étoit mis en exécution, on verroit cette partie jusqu'ici négligée, avancer en peu de tems beaucoup plus que les autres, & il resteroit peu de choses à faire pour rendre ce traité aussi complet qu'on peut le désirer.

Je ne dirai pas avec quelques Auteurs modernes, que je n'ai employé à cet ouvrage que des momens perdus; ils n'ont traité cette matiere que comme un jeu, parce qu'ils l'ont travaillée sans soin & sans peine: en effet ils n'ont examiné que les coquilles, qui ne leur fournissoient aucun caractère certain; de-là ils ont conclu que cette étude ne devoit être qu'une espece de divertissement semblable à celui que prenoient autrefois Scipion & Lælius, tous deux Romains, l'un grand général & l'autre homme fort éloquent, lorsqu'ils ramassoient des coquilles pour se délasser de leurs occupations sérieuses. Je conviendrai avec eux qu'une heure d'examen sur les coquilles de leur cabinet, a suffi pour les ranger suivant l'ordre qu'ils nous ont donné; mais sont-ils parvenus au but qu'ils se proposoient, celui de nous faire connoître les coquilles qui ont le plus de rapports & de ressemblances? Non sans doute, & il me sera facile de faire voir qu'au contraire ils n'ont fait qu'augmenter le desordre & la confusion qui regnoient déjà dans cette partie, & que s'ils nous ont ouvert un chemin, c'étoit celui qui devoit nous égarer: car si nous jettons les yeux sur leurs

arrangemens ou les méthodes, nous y verrons partout les genres confondus, des coquilles terrestres mêlées indistinctement avec des coquilles marines, & réciproquement celles-ci avec des terrestres, des operculées avec des coquilles simples, & souvent même des portions de bivalves avec des univalves; nous y verrons des variétés sans nombre, des variétés d'âge & de sexe, se métamorphoser & prendre le nom d'espèces. Tels sont les défauts communs à presque tous les Auteurs: c'est ainsi que la plupart ont placé les Limaçons terrestres, coquillages sans opercule, avec des Sabots, coquillages marins operculés; les Rubans, autres coquillages terrestres, avec les Vis, & souvent des Fossiles marins avec des coquillages d'eau douce. Ces exemples que l'on multiplieroit trop, si l'on vouloit les citer tous, & dont l'erreur saute aux yeux des connoisseurs, prouvent assez le peu de solidité & l'insuffisance des méthodes tirées des coquilles.

En effet tant que l'on ne considérera que la forme des coquilles, ce vuide squelette, cette sèche dépouille, seul objet que nous présentent les cabinets, quand on ne les regardera que par un côté, que par une partie, l'ouverture par exemple, on sera toujours sujet à marier ensemble des coquilles fort différentes, comme sont celles qui n'ont point d'opercule, avec celles qui en sont pourvues. Ce défaut naît de la difficulté qu'il y a de trouver les coquilles avec cet opercule lorsqu'on ne les pêche pas immédiatement dans la mer, & de ce qu'on le rencontre rarement dans les collections des cabinets, chose cependant d'une plus grande importance qu'on ne se l'est imaginé jusqu'ici,
pour

pour la distinction des coquillages. Une autre difficulté qui empêche que l'on puisse ranger les coquilles par leur figure seulement, & sur-tout par le contour de leur bouche ou de leur ouverture, c'est qu'il y en a qui ont une forme particulière dans leur jeunesse, & une autre dans leur vieillesse; telles sont la plupart des Pourpres, dont la bouche ou l'ouverture a la lèvre tranchante, mince & sans dent pendant leur jeunesse, au lieu que dans leur vieillesse elle est épaisse, dentée, & bordée d'un large bourrelet; souvent cette même lèvre s'épaissit de manière qu'elle ferme presque entièrement l'ouverture, ne lui laissant qu'une espèce de fente assez étroite; les différens sexes éprouvent aussi des variétés à peu près semblables. Qu'arrivera-t-il donc de là? C'est que de deux coquilles de même espèce, dont l'une sera jeune sans bourrelet, & l'autre vieille avec un large bourrelet, on mettra la première dans le genre des Buccins, & l'autre dans celui des Pourpres; il en sera de même à l'égard des différences occasionnées par la différence du sexe; méprises dans lesquelles sont tombés tous ceux qui n'ont consulté dans les Coquillages que leurs coquilles, & non les animaux qu'elles renferment: enfin, excepté la division générale & ancienne des coquilles en Univalves, Bivalves & Multivalves, ils ont mis cette science dans une confusion, dont il ne seroit pas possible de la tirer, sans la connoissance des animaux auxquels elles appartiennent.

Il y avoit donc dans les Coquillages quelque chose de plus à considérer que leurs coquilles; l'animal qui les habite devoit nous guider dans nos arrangemens

méthodiques, lui seul devoit nous servir de règle, puisqu'il en est la principale partie, celle qui donne à cette espece de squelette extérieur, la forme, la grandeur, la dureté, les couleurs, enfin tous les accidens que nous y admirons. Si nous examinons attentivement ce peuple nouveau & entièrement oublié, si nous considérons en particulier chacun des êtres qui le composent, nous découvrirons dans leurs mœurs, dans leurs actions, dans leurs mouvemens & dans leur maniere de vivre, une infinité de choses très-curieuses, des faits intéressans & capables de fixer l'attention d'un observateur avide & intelligent; nous appercevrons dans la structure de leur corps un grand nombre de parties aussi singulieres par leur forme que par leurs usages: en entrant ensuite dans les détails, nous conviendrons que cette matiere demandoit à être traitée sérieusement & non comme un jeu, étant aussi remplie d'épines & de difficultés qu'aucune autre partie de l'histoire naturelle.

C'est d'après cet examen & ces réflexions, que j'ai cru devoir travailler cet ouvrage sur un plan tout différent de celui qu'ont suivi les anciens & les modernes. J'ai déjà dit que leurs méthodes, bien loin de donner aucune lumiere sur la connoissance des Coquillages, tendoient au contraire à nous écarter de la vraie route qu'il faut suivre pour l'acquérir; & l'on verra par l'exposé que je vais faire de mon plan, que je ne dois rien aux uns & aux autres, puisque je n'ai pas emprunté la moindre de leurs idées.

D'abord je me déclare assez ennemi des systèmes, & je connois trop leurs défauts pour en admettre

aucun, même dans cette partie où, ouvrant une carrière nouvelle aux amateurs de l'histoire naturelle, il me seroit aussi libre que facile d'en établir. C'est un principe duquel je ne m'écarterai point dans les autres parties de l'histoire naturelle du Sénégal que j'aurai à traiter après celle-ci. Je me contenterai de rapprocher les objets suivant le plus grand nombre des degrés de leurs rapports & de leurs ressemblances: les descriptions qui serviront à établir cette ressemblance, seront aussi les preuves les plus solides sur lesquelles seront appuyées les raisons que j'aurai eu de les rapprocher. Ces objets ainsi réunis, formeront plusieurs petites familles que je réunirai encore ensemble, afin d'en faire un tout dont les parties soient unies & liées intimement. Je ne promets cependant pas que l'on trouvera par-tout cette liaison; c'est un avantage qu'on ne peut raisonnablement espérer que dans ces ouvrages universels qui rassemblent tous les objets connus, & non dans ceux qui, comme celui-ci, n'offrent que les objets particuliers à un pays: je conviens, au contraire, que tous ceux dont je traiterai ne formeront pas une suite complete, & ce n'étoit point mon but; mais du moins ne serons-nous point obligés d'admettre des liaisons forcées, auxquelles la nature ne se prête point, telles que celles que l'on voit dans tous les systèmes: les corps que nous aurons réunis, ne pourront être séparés ou mariés d'une maniere aussi bizarre, que par ignorance, ou dans des méthodes aussi mal concertées. Si jusqu'à présent l'on avoit travaillé à découvrir dans les corps leurs rapports, à en faire de petites familles bien caractérisées, ce que quel-

ques-uns appellent des familles naturelles, l'histoire de la nature seroit aujourd'hui moins embrouillée, beaucoup plus avancée, & l'on seroit moins embarrassé sur la place que doivent occuper tant d'êtres isolés que l'on ne sçait où rapporter, faute d'en avoir fait des descriptions entières & d'exactes comparaisons.

Cet ouvrage sera donc moins une méthode ou un système, qu'une nouvelle maniere de considérer les Coquillages: il n'y sera plus question de l'ancienne division en Univalves, Bivalves & Multivalves. J'ai apperçu quelque chose de plus dans les Coquillages: j'ai reconnu que les animaux de ceux que l'on a appellés jusqu'ici Univalves, avoient un grand nombre de rapports généraux, une ressemblance générale; mais j'ai trouvé dans leurs coquilles mêmes de quoi diviser cette famille en deux: quelques-unes d'elles ont une petite piece qui sert à les boucher comme un couvercle, que j'appelle à cause de cela l'*opercule*, & qui caractérise la famille des *Operculées* que j'établis, celle qui suivra immédiatement la famille des Univalves proprement dites. J'ai été obligé d'en agir de même à l'égard du terme de Bivalves, ne pouvant l'adopter dans le même sens que l'ont pris les modernes, parce que dans la famille des Bivalves dont les animaux ont les mêmes rapports généraux, il y en a dont les coquilles ont plus de deux pieces, c'est-à-dire, ne peuvent plus être appellées correctement Bivalves: j'ai divisé cette famille en deux, laissant à la première, à celle dont la coquille n'a que deux pieces, le nom de Bivalve, & donnant à l'autre qui porte plusieurs pieces, celui de Multivalve. Après avoir employé le

terme de Bivalves, dont les modernes se servoient pour désigner indifféremment ces deux familles, les Bivalves & les Multivalves, il m'a fallu faire un terme qui revint à celui de *Concha* d'Aristote, de Pline & des anciens: j'ai cru que celui de *Conque* pourroit rendre ce terme, en lui conservant toute sa force & son étendue, c'est-à-dire, en lui laissant comprendre les Multivalves avec les Bivalves: par-là j'ai évité toutes les idées & les dénominations fausses qu'occasionnoient le terme de Bivalve lorsqu'il tomboit sur un coquillage de plus de deux pieces, comme sur une Pholade, & celui de Multivalve qui pouvoit s'appliquer également à certaines especes de vers à pinceaux, tels que les Glands-de-mer, les Conques Anatiferes, &c. qui sont exclus de cette famille par le terme *Concha* des anciens.

Nos Coquillages seront donc distingués en Limaçons & en Conques. Les Limaçons seront divisés en Univalves & en Operculés, & les Conques en Bivalves & en Multivalves. Voilà nos quatre familles générales, qui seront encore elles-mêmes sous-divisées en plusieurs autres familles subalternes. Passons actuellement à la maniere dont chacune de ces parties sera traitée.

Les caracteres dont je me servirai pour distinguer les familles subalternes, seront pris de la position des yeux dans les Limaçons, & de la figure des trachées dans les Conques; les autres parties seront employées pour caractériser les genres, & la coquille me guidera pour l'ordinaire dans la distinction des especes & des variétés. J'avertis ici que j'aurois pû prendre les ca-

racteres des familles subalternes de toute autre partie que de la situation des yeux : j'ai préféré celle-ci, parce que, quoique sujette à varier, elle est encore plus constante que les autres, qu'elle est facile à appercevoir, & qu'elle s'oppose moins à la réunion des Coquillages qui ont entr'eux le plus d'analogie.

Dans un art nouveau, & il en est de même d'une science tirée du sein de l'oubli, combien ne rencontre-t-on pas de difficultés quand il s'agit de se faire entendre ? combien de termes ne faut-il pas inventer ? J'ai senti ces difficultés sur-tout quand il a été question de trouver des termes pour désigner des parties qui n'ont pas été beaucoup observées, & elles se sont présentées d'autant plus souvent, que notre langue a été abandonnée, sur cette matière, par les langues anciennes, qui n'en ont que peu ou point du tout traité. Je donnerai ci-après dans un article séparé, les définitions avec l'explication & l'usage de ces parties, afin de n'être pas obligé de les répéter à chaque description, & je rendrai raison, par-tout où il sera nécessaire, des noms dont j'aurai été obligé de me servir.

A l'égard des noms que j'assignerai aux especes de Coquillages inconnues ou anonymes, voici la règle que je me suis prescrite : je donnerai d'abord un nom simple & unique à un genre, ou, ce qui revient au même, à la première especie d'un genre ; & lorsqu'il y aura plusieurs especes, j'ajouterai à ce nom générique, un nom spécifique, particulier & propre à chacune des especes suivantes. En cela je ne dérogerai point à la coutume reçue chez presque toutes les nations Européennes, de donner aux peres de famille

un nom que leurs enfans prennent aussi, pour faire connoître qu'ils descendent de telle ou telle famille ; mais en ajoutant à ce nom de famille un nom de terre ou de possession, ou tout autre nom arbitraire, pour distinguer les enfans les uns des autres : c'est ainsi que Martin, par exemple, ayant quatre enfans, appelle l'un Martin du moulin, l'autre Martin du fossé, le troisième Martin de l'étang, & le quatrième Martin de la faussaie ; & il auroit trouvé deux cens noms pareils, s'il eût eu deux cens enfans. Je me conformerai à cet usage d'autant plus volontiers qu'il s'accorde avec le génie de toutes les langues connues, & qu'il ne peut causer aucun embarras lorsqu'on veut réunir ou diviser deux ou plusieurs genres différens. Prenons pour exemple quelque genre de plante connue ; comme l'oranger. Un Auteur qui, à l'exemple de M. Linnæus, rangera sous le même genre l'oranger, le citronier, le limonier, &c. nommera la première especie Oranger simplement, la seconde Oranger-citronier, & la troisième Oranger-limonier ; un autre Botaniste qui regardera ces trois especes comme trois genres différens, appellera l'un Oranger, l'autre Limonier, le troisième Citronier, & ainsi de suite : par-là on évitera toute confusion, & chacun aura la liberté de réunir ou diviser les genres & les especes suivant ses idées, sans être obligé de forger à chaque instant de nouveaux noms auxquels ne peuvent suppléer les phrases des nomenclateurs, ou de changer les noms réels & primitifs de chaque chose.

Rien de plus préjudiciable à nos connoissances que ces changemens de noms : nous devons conserver les

anciens, sur-tout ceux qui paroissent fort bons, & qui ont été adoptés par les maîtres de l'art. Ceux qui étudient la Botanique & qui ont fait quelques progrès dans cette science, ne sçavent que trop quel embarras causent aujourd'hui ces termes nouveaux qu'on a voulu substituer aux anciens, peut-être autant pour faire oublier leurs auteurs respectables, que pour réduire cette science à une nomenclature dont tous les termes exprimassent quelque caractère de chaque plante. Ce projet, beau dans la spéculation, nuisible dans la pratique, impossible dans l'exécution, opérera sans doute un jour un avantage, en ce qu'il nous fera sentir la nécessité de recourir aux termes des anciens; il nous fera lire leurs ouvrages, & nous y verrons avec étonnement quel abus quelques modernes en ont fait, en employant, sans choix & sans réserve, des noms consacrés pour exprimer des choses fort connues, que les nouveaux noms rendent aujourd'hui comme étrangères aux gens même les plus consommés dans cette science. L'expérience nous apprend que la plupart des noms significatifs qu'on a voulu donner à différens objets d'histoire naturelle, sont devenus faux à mesure qu'on a découvert des qualités, des propriétés nouvelles ou contraires à celles qui avoient fait donner ces noms; il faut donc, pour se mettre à l'abri des contradictions, éviter les termes figurés, & même faire en sorte qu'on ne puisse les rapporter à quelque étymologie, afin que ceux qui ont la fureur des étymologies ne soient pas tentés de leur attribuer une idée fautive.

Il en doit être des noms comme des coups des jeux de

de hazard, qui n'ont, pour l'ordinaire, aucune liaison entr'eux: ils seront d'autant meilleurs qu'ils seront moins significatifs, moins relatifs à d'autres noms, ou à des choses connues; parce que l'idée ne se fixant qu'à un seul objet, le saisit beaucoup plus nettement que lorsqu'elle se lie avec d'autres objets qui y ont du rapport. Ils doivent être courts & dans le goût de la langue dans laquelle on écrit. C'est aussi la méthode que j'ai suivie: j'ai tâché de n'en prendre que de doux, & sur-tout de les faire les plus courts qu'il a été possible, en suivant les règles des terminaisons françoises & le génie de notre langue. Il n'est pas douteux que la plupart de ces noms nouveaux paroîtront d'abord mal sonans, durs & souvent intelligibles; que ceux même qui seront goûtés par tels & tels connoisseurs, seront rejetés par d'autres personnes aussi judicieuses. Tel est le sort des nouveaux termes, & je m'attends que ceux-ci l'éprouveront: cependant ces noms deviendront par l'usage aussi familiers & aussi significatifs que les anciens, & je suis persuadé que si l'on fait attention aux avantages qui en doivent résulter, on me passera facilement ceux même qui pourroient paroître négligés.

Le dernier abus que l'on doit éviter dans les noms, c'est leur double emploi; & l'on ne sçauroit trop blâmer ceux qui transportent à des choses inconnues des noms déjà donnés à d'autres objets, défaut qui se rencontre dans tous les ouvrages faits avec précipitation, sans soin, & sur-tout dans ceux des jeunes Auteurs qui ont négligé la lecture des anciens. Cet article, un des plus importans dans l'histoire naturelle, mérite

qu'on y fasse attention si l'on veut avoir quelque certitude dans cette science ; & il seroit à souhaiter que les naturalistes qui nous ont précédés, n'eussent pas empruntés tant de termes d'arts & de sciences pour nommer les objets qu'ils ont décrits : un coup d'œil jetté sur les Dictionnaires les eût empêché d'en faire usage, en leur apprenant qu'ils avoient déjà été employés avant eux pour désigner des choses d'une nature fort différente : c'est le moyen dont je me suis servi, & que je puis indiquer comme le plus sûr pour éviter cet abus qui n'est aujourd'hui que trop multiplié. Je supprimerai donc, en nommant les Coquillages, tous les termes qui ont double emploi, parce qu'ils mettent par-tout de la confusion : tels sont les noms de guerre qui sont propres à des animaux très-connus, comme le tigre, la taupe, la bécasse, la perdrix, la tortue, la chenille, &c. tels sont ceux qui ne conviennent qu'aux végétaux, comme la figue, la poire, la chicorée, la laitue, le radis, la pelure d'oignon, &c. tels sont encore les termes d'arts & de sciences, comme le treillis, le rateau, le télescope, la géographie & tant d'autres. J'agirai de même à l'égard des noms adjectifs, tels que la tuilée, la chambrée, la tanée, &c. je leur substituerai un terme neuf, qui n'aura eu jusqu'ici aucune signification.

On sent assez de quelle utilité il seroit que les principes que je propose sur l'usage & l'imposition des noms, fussent mis en exécution de concert par tous les naturalistes, tant pour abrégier la nomenclature, que pour soulager la mémoire. Quelles obligations n'aurions-nous pas aux anciens s'ils avoient entamé

ce travail ? que de peines épargnées à nous & à nos descendans, s'ils avoient enrichi l'histoire naturelle de tant de noms dont la postérité sera redevable à notre siècle, & auxquels nous regrettons avec raison que nos prédécesseurs n'ayent pas travaillé ? Ces noms appropriés à chaque objet, le désigneroient sans doute plus promptement & plus sûrement qu'aucune description, comme nous sçavons par expérience que le nom d'une personne connue nous la remet mieux dans la mémoire que tous les signalemens & les descriptions que l'art ou l'éloquence du discours pourroient nous en faire.

J'ai suivi l'ordre qui m'a paru le plus naturel pour les descriptions, je veux dire qu'au lieu de faire une histoire de mes observations sur chaque Coquillage, j'ai divisé ma description en deux parties, dont la première regarde la coquille, & la seconde l'animal, en les distinguant par un titre que j'ai porté en marge : j'ai distingué pareillement les autres articles que j'ai eu à traiter, tels que la tête, la bouche, les yeux, &c. desorte qu'en regardant à la marge on voit par les titres particuliers ce dont il est question dans chaque article. Cette distribution m'a paru d'autant plus commode, qu'elle donne beaucoup plus d'ordre aux matières, qu'elle épargne bien des répétitions inutiles & ennuyeuses au lecteur impatient de s'instruire, & qu'elle le dispense de lire une description entière pour un seul objet qu'il lui importe de connoître. Elle a encore un avantage, en ce qu'elle permet de voir d'un coup d'œil les différences ou les ressemblances de plusieurs objets, & de faire la comparaison de certaines parties

d'un Coquillage avec les parties semblables d'un autre Coquillage ; moyen , comme l'on sçait , le plus propre pour donner de la netteté & de la précision à nos connoissances.

Je n'assigne point de caractère particulier à chaque genre que j'établis , parce que ces caractères particuliers qui sont arbitraires , varient quelquefois & deviennent souvent faux ou équivoques lorsqu'on vient à trouver de nouvelles especes : j'y supplée par une exacte & entiere description ; elle tient lieu des meilleures caractères , puisqu'elle les rassemble tous , ceux qui sont arbitraires aussi-bien que ceux qui sont réels. Les caractères qui sont décrits dans une premiere espece ou dans une division de genre , ne sont point répétés dans les suivantes auxquelles elles sont communes ; je me contente , pour éviter les répétitions , de faire remarquer les choses qui leur sont particulières , & qui peuvent en même tems les caractériser & les distinguer des autres especes. J'ajoute encore à la fin de chaque section quelques remarques dans lesquelles je fais une récapitulation , où j'explique ce que les Coquillages qu'elle renferme ont de commun , en quoi ils diffèrent de ceux des autres familles , & par-tout où cela se peut faire , j'emploie les comparaisons & les rapports prochains par lesquels deux familles peuvent se rapprocher , pour lier plus intimement , comme je l'ai déjà dit , toutes les parties de cet ouvrage.

Une autre attention à laquelle j'ai crû ne devoir pas manquer , c'est de donner à mes descriptions toute l'extension dont elles étoient susceptibles , afin de ne

rien laisser desirer de ce qui peut intéresser. Elles seront même assez détaillées pour que l'on puisse comparer ensemble toutes les parties de nos Coquillages , juger de celles qui embrassent le plus grand nombre de rapports , pour ensuite , sans autre examen , en faire différens arrangemens ou des systêmes ; & il me semble déjà voir tous ces gens dont la science consiste dans les combinaisons des méthodes , tous ces retourneurs de systêmes (qu'on me passe ce terme) , travailler à donner une autre forme à ma distribution , l'adapter à leurs idées , & la présenter ensuite comme quelque chose de neuf , en y ajoutant un petit nombre d'observations. Mais pour leur éviter cette peine , je joindrai à ce traité une table de ces principales combinaisons , par laquelle ils verront combien il est facile d'imaginer des arrangemens méthodiques , des systêmes , quand on possède bien sa matiere & quand on est bon observateur ; ils verront encore par cette table que les systêmes en histoire naturelle se prêtent à tout , qu'ils sont inépuisables , & que les Coquillages seuls founiroient par la combinaison de dix parties différentes , plus de cent systêmes semblables à ceux que l'on fait tous les jours , tant sur les plantes que sur les animaux & les autres parties de l'histoire naturelle.

Rien de si fréquent aujourd'hui que ces sortes de productions sur des sujets rebattus , & rien de si rare que d'en trouver quelqu'une dont l'Auteur puisse se glorifier d'avoir appris quelque chose au public. J'en donne pour exemple la plûpart des ouvrages systématiques de Botanique qui ont paru depuis M. de Tour-

nefort ; que nous ont-ils appris de plus que ceux de ce grand homme ? Le voici ; c'est que l'on peut imaginer tous les jours de nouveaux systêmes sans perfectionner davantage une science. Ce que je dis de la Botanique doit s'appliquer également aux autres parties de l'histoire naturelle. Plus nous voudrons imaginer ou combiner de systêmes , plus nous répandrons de ténèbres & d'obscurité dans nos connoissances. Fuyons donc ces froides & vaines répétitions qui n'offrent au public que ce qu'il a déjà vû sous mille formes : multiplions les observations , & non les systêmes & les livres , qui , à la confusion de l'histoire naturelle , ne font aujourd'hui qu'embrouiller la matiere au lieu d'instruire.

La table dont je viens de parler , est celle que j'ai fait précéder immédiatement l'histoire des Coquillages : c'est comme un extrait des observations les plus essentielles qui sont répandues dans le corps des descriptions. Je l'appelle table des rapports , parce qu'en effet elle rassemble dans autant de colonnes distinguées , toutes les parties semblables des Coquillages qui ont le même rapport ou la même particularité , la même ressemblance qui est indiquée à la tête de chacune de ces colonnes. Elle nous tiendra lieu des systêmes & des méthodes des Auteurs , que j'aurois rapporté par ordre , si elles en eussent valu la peine : mais elles sont si mal concertées , & fabriquées d'après des parties de coquilles & des coquilles si peu observées , si légèrement examinées , que , pour peu que l'on ait de connoissance dans cette matiere , on est tenté de croire que leurs Auteurs en ont voulu faire un badinage. On trouvera dans cette table , des observations

sur les coquilles , rectifiées & redressées par l'examen des animaux qui les habitent ; on y verra une suite de combinaisons ou de rapports , qui mettra les lecteurs au fait d'une maniere plus sûre & plus instructive que tous les systêmes , & qui ne les forcera point à des arrangemens bizarres , parce que ces combinaisons ne sont point faites contre nature ni au hazard , mais seulement par la réunion des Coquillages qui se rapprochent naturellement ; on y verra comment les Coquillages d'une famille se joignent à ceux d'une autre famille , comment ils se rapprochent & s'unissent par certaines parties pendant qu'ils s'éloignent par d'autres : cet ouvrage qui m'a coûté beaucoup de peine , en épargnera beaucoup à ceux qui travailleront après moi sur la même matiere.

Il n'est pas nécessaire de donner des exemples de l'utilité que retireront de cette table les personnes qui , sans avoir acquis une connoissance suffisante des animaux des Coquillages , voudront ranger les coquilles de leur cabinet ; elle est déterminée par sa clarté , sa simplicité , & par la liberté que chacun aura de choisir dans les rapports celui qui lui plaira le plus pour ses arrangemens : mais je dois faire part d'une remarque que j'ai souvent eu occasion de faire , c'est que de tous les rapports que l'on observe dans les coquilles , il n'y en a point de plus général , de plus constant & de moins fautif , que celui qui se tire de l'échancre ou du canal supérieur de leur ouverture , dans celles qui ont ce canal ; & de la figure de l'ouverture même , dans celles qui n'ont ni canal ni échancre.

La mesure dont je me sers dans les dimensions des Coquillages est le pied de roi de Paris. Je ne donne en pieds, pouces & lignes que les grandeurs absolues & réelles des coquilles & des animaux en entier; car pour ce qui est des proportions de chacune de leurs parties, je crois qu'il est plus sûr de décrire leur grandeur relative, je veux dire, la grandeur relative d'une partie proportionnellement à la grandeur d'une autre partie: ainsi au lieu de dire la tête de tel Coquillage a un pouce de longueur, ses cornes ont un pouce de longueur, je dis que ses cornes une longueur égale à celle de la tête; & je suis cette règle d'autant plus volontiers, que les grandeurs absolues des parties molles ou dures des Coquillages changent avec l'âge dans leur accroissement, au lieu que les grandeurs relatives sont assez constantes.

J'aurois désiré pouvoir supprimer les citations des phrases latines que je mets à la tête de chaque description, & m'en tenir aux numeros des Auteurs qui ont donné des figures; mais comme ces phrases tiennent souvent lieu de tout autre synonyme & de figure, & que d'ailleurs les naturalistes paroissent les demander, je les rapporte avec les synonymes, suivant la date de leur ancienneté, dans le même ordre que celui que j'ai suivi dans la table chronologique des Auteurs que je cite dans le cours de l'ouvrage, c'est-à-dire, en commençant par les plus anciens & finissant par les plus modernes.

Il n'est presque personne qui ne convienne de l'utilité des figures, du moins des bonnes figures: ce sont des tableaux fidèles qui nous présentent à chaque instant

instant des objets que souvent l'on ne peut espérer de voir en nature: elles sont d'une nécessité indispensable, sur-tout lorsqu'il est question de faire connoître des animaux qui ne sont pas encore connus, ou des objets qui ont peu de rapport avec ceux que nous connoissons; c'est pour cela que j'ai accompagné mes descriptions des figures de toutes les especes de Coquillages que j'ai observés au Sénégal. Il s'en trouve à la vérité beaucoup qui ont été déjà gravées dans quelques ouvrages modernes; mais comme le plan de mon ouvrage differe du leur en cela qu'il présente les animaux qui habitent chaque coquille, je n'ai pu me dispenser de figurer toutes celles qui appartiennent à chaque animal d'un même genre; d'ailleurs elles sont travaillées avec une exactitude qu'on aura peine à trouver dans les anciennes. M^{lle} Reboul qui les a dessinés & gravés, mérite bien que je lui rende cette justice; mais ce coup d'essai qui n'est pas indigne d'une main de maître, parle assez en sa faveur: les dix-neuf planches qui accompagnent cet ouvrage mettront les connoisseurs à portée de juger de la perfection que l'on doit attendre d'une main si habile.

Pour donner plus de netteté à ces figures, j'ai supprimé les ombres qui auroient pu faire perdre de vue certaines parties des animaux qui sont plus importantes à mon objet: en cela j'ai voulu beaucoup moins accorder à la sévérité des règles ordinaires du dessein, qu'à l'usage des naturalistes qui supposent que leurs objets sont détachés de tous les corps voisins, & si proches de l'œil ou éclairés si également de tous côtés, qu'ils ne peuvent jeter aucune ombre. J'ai fixé une



grandeur raisonnable à ces mêmes figures, diminuant les plus grandes, donnant les moyennes telles qu'elles sont, & grossissant les plus petites après les avoir représenté dans leur grandeur naturelle. J'ai soin d'avertir dans les descriptions de celles qui sont dans ce cas.

J'ai évité scrupuleusement ces situations contre nature, que quelques Auteurs ont donné à leurs coquilles, en les figurant la pointe en haut, situations aussi bizarres que celles qui représenteroient les hommes la tête en bas & les pieds en haut. On en sentira tout le ridicule quand on verra les animaux traîner leurs coquilles: aussi ai-je eu soin de les présenter dans la position qu'ils affectent, soit en marchant, soit en se fixant, l'ouverture de la coquille toujours placée dans son vrai sens, & non dans le sens contraire, défaut auquel on remédie facilement aujourd'hui en gravant au miroir. Un autre défaut que j'ai évité, c'est de donner des figures de coquilles imparfaites, roulées, ou usées sur la meule, à la lime, &c. On ne sçauroit trop exhorter ceux qui en feront figurer par la suite, de se dispenser de représenter celles qui auront été limées: elles prennent par-là des figures qui n'existent point dans la nature, & qui deviennent peu intéressantes & encore moins instructives.

Comme une seule situation de la coquille ne suffit pas pour en présenter toutes les faces, j'ai été obligé de figurer deux fois la même, du moins dans les Limaçons, afin d'en faire paroître en même tems le dos & le devant ou l'ouverture; & dans la première espece de chaque genre où j'ai aussi figuré l'animal, je l'ai

donné sous trois aspects différens pour mettre en évidence toutes les parties de l'un & de l'autre.

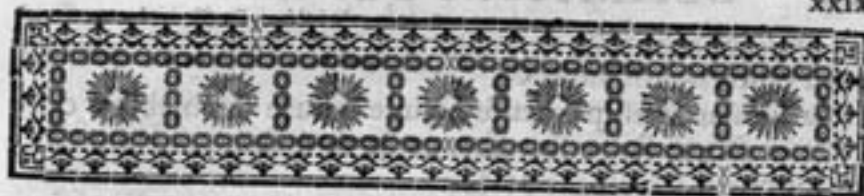
Il seroit fort inutile de faire représenter, comme l'ont quelquefois demandé certaines personnes peu au fait de la maniere d'observer & encore moins de l'anatomie des Coquillages, l'animal tiré entierement de sa coquille: cette opération qui lui coûteroit toujours la vie à cause de sa mollesse & de la difficulté qu'il y a de le détacher sans le mettre en pieces, se borneroit à nous faire voir une masse de chair tournée en spirale, ou de toute autre forme, dont la coquille nous donne un modele bien plus parfait. Il n'en est pas de même des autres parties qu'il nous importe de connoître; leur figure n'est point empreinte sur la coquille, on ne peut les bien voir que quand l'animal les fait sortir, que quand il se croit dans une sécurité qui lui permet de les développer, de les étendre, & de les exposer au dehors; c'est dans cet état que je les ai fait représenter dans tous les détails que m'a permis un examen attentif & répété plusieurs fois.

J'ai borné le nombre de mes Coquillages à 185 especes, qui étant doubles & souvent triples, comme on vient de le faire observer, font plus de 400 figures: les descriptions suppléent aux variétés; car on ne finiroit jamais si l'on vouloit représenter toutes celles qu'éprouvent leurs coquilles, tant dans la forme à différens âges, que dans les couleurs: on en verra la preuve dans les citations que je fais des Pucelages, des Rouleaux, &c. Ces 185 especes sont numerotées par genres, & comme la première espece de chaque genre exige des détails tant sur la forme des coquilles que

sur celle de leurs animaux, je me suis servi des lettres de l'alphabet pour désigner des parties semblables : c'est ainsi que le T désigne toujours la tête des Limaçons, B la bouche, C les cornes, & ainsi des autres parties.

Tel est l'ordre dans lequel seront traitées toutes les matières de cet ouvrage, qui sera suivi d'une table alphabétique des noms françois, latins, grecs & étrangers qui y sont répandus.

Je ne dois pas laisser ignorer les facilités que m'ont procurées pour l'exécution de cet ouvrage, les personnes distinguées qui ont bien voulu faire la dépense des planches qui l'accompagnent. Le public leur doit beaucoup pour l'intérêt qu'elles prennent à l'avancement des sciences. Pour moi pénétré des obligations que je leur ai, je ne puis que me plaindre de la loi qui m'est imposée de taire des noms aussi illustres que chers à la Littérature.



DÉFINITIONS DES PARTIES DES COQUILLAGES,

Et explication de quelques termes dont on s'est servi dans le cours de cet Ouvrage.

J'ENTENDS par le mot de Coquillage, un animal dont le corps est mol, sans aucune articulation sensible; & recouvert, en tout ou en partie, d'une croûte pierreuse appelée Coquille, à laquelle il est attaché étroitement par un ou plusieurs muscles.

Coquillage.

Quoique tous les Coquillages ayent une ressemblance générale, il y a cependant de grandes différences, tant dans la figure, que dans le nombre des parties qui composent l'Animal ou sa Coquille. Je vais en faire le détail en les rapportant à ces deux chefs: je ferai remarquer en même tems ce que les observations m'ont appris sur leurs usages; & comme la Coquille est la première chose qui se présente à la vue lorsqu'on rencontre un Coquillage, c'est par elle que je vais commencer.

PARTIES DE LA COQUILLE.

LA Coquille est cette croûte pierreuse qui recouvre le corps de l'animal en tout ou en partie. On peut la regarder comme le vrai os des Coquillages, puisqu'elle en fait les fonctions en servant de base ou d'appui aux muscles qui y sont attachés. Cet os diffère des os des animaux Quadrupèdes, Oiseaux, Poissons, Reptiles, &c. en ce qu'au lieu d'être recouvert par les chairs, il leur sert d'enveloppe: il diffère encore des os des Crustacés & des Insectes, parce qu'au lieu d'avoir, comme eux, une grande quantité

Coquille.

de muscles répandus sur toute leur surface interne, il n'en a qu'un très-petit nombre.

Sa substance est pierreuse, d'une nature semblable à celle de la craie : il fait effervescence & se dissout, comme elle, en touchant les esprits acides.

Je distingue quatre sortes de coquilles, sçavoir :

Univalve. 1^o. Celles qui consistent en une seule pièce, & que l'on nomme *Univalves* ; telles sont celles des planches 1, 2, 3, 4 & 5.

Operculée. 2^o. Celles qui sont composées de deux pièces inégales en grandeur, fort dissemblables, & le plus souvent de nature différente ; dont l'une est plate & sert d'opercule ou de couvercle à l'autre pièce, qui est toujours tournée en spirale : je les appelle, à cause de cela, *Coquilles Operculées* ; celles de la planche 6^e jusqu'à la 13^e font de ce nombre.

Bivalve. 3^o. Celles dont les deux pièces, que l'on nomme *Battans*, sont toujours de même nature, à peu près égales, du moins en grandeur, & sans aucun replis sensibles ou distingués que l'on puisse regarder comme des spires : on appelle ces *Coquilles Bivalves* ; on les voit de suite depuis la planche 14^e jusqu'à la 18^e.

Multivalve. 4^o. Enfin celles qui sont formées par l'assemblage de plusieurs pièces ordinairement inégales, & que l'on nomme par cette raison *Coquilles Multivalves* : la planche 19^e en donne plusieurs de cette espèce.

Les *Coquillages* dont la coquille consiste en une seule pièce de telle figure qu'elle soit, ou en deux pièces dont l'une est tournée en spirale, s'appellent du nom commun & général de *Limaçons* : ceux au contraire dont la coquille a deux pièces ou davantage, mais qui ne sont pas sensiblement tournées en spirale, s'appellent du nom général de *Conques*. Ainsi l'on voit qu'en considérant les *Coquillages* suivant la distinction que je viens de faire de leurs quatre différentes sortes de coquilles, il doit y avoir nécessairement,

1^o. Des *Limaçons Univalves*
& *Operculés*.

2^o. Des *Conques Bivalves*
& *Multivalves*.

Les parties principales qui ont rapport à ces quatre sortes de *Coquilles* sont au nombre de dix, sçavoir :

- | | |
|-------------------------------|--|
| 1 ^o . Les Spires. | 6 ^o . Les attaches des Muscles. |
| 2 ^o . Le Sommet. | 7 ^o . La Charnière. |
| 3 ^o . L'Ouverture. | 8 ^o . Le Ligament. |
| 4 ^o . L'Opércule. | 9 ^o . Le Périoste. |
| 5 ^o . Les Battans. | 10 ^o . La Nacre. |

J'appelle du nom de *Spire* les tours & les circonvolutions que fait une coquille en se repliant sur elle-même. Ces spires sont de figure plus ou moins conique, & communes à tous les *Limaçons* excepté au *Sormet* (1. gen. 1. pl. 1.) & aux *Lépas* (1-11. gen. 7. pl. 2.). Mais leur disposition n'est pas la même dans tous : elle varie suivant les différens plans sur lesquels elles tournent, & elles peuvent tourner sur quatre plans différens, qui sont ; 1^o. le plan horizontal ; 2^o. le plan cylindrique ou étendu sur un cylindre ; 3^o. le plan conique ; 4^o. enfin le plan ovoïde. De ces quatre dispositions des *Spires* naissent quatre figures différentes de *Coquilles*.

1^o. Lorsque les spires tournent autour d'un point supposé infiniment petit, & sur un plan horizontal en s'appliquant immédiatement les unes sur les autres, elles doivent nécessairement former une figure plane & semblable à un disque ; on peut appeler ces coquilles *Discoïdes* : & comme les spires sont coniques, c'est-à-dire, qu'elles vont en grossissant du centre à l'extrémité sur un des points de la circonférence, il doit arriver que le centre de ce disque soit ou enfoncé d'un côté & applati de l'autre, ou enfoncé des deux côtés, soit inégalement, soit également. La coquille du *Corret* (gen. 3. pl. 1.) est dans ce dernier cas, & c'est la seule de celles que j'ai observées au Sénégal, qui ait la figure discoïde.

2^o. Si les spires tournent autour d'un cylindre, soit qu'elles soient écartées, soit qu'elles soient rapprochées de manière à se toucher, elles formeront une coquille cylindrique, en supposant que le corps des spires soit lui-même cylindrique, ou qu'étant conique, l'extrémité amincie s'écarte du cylindre d'une quantité pareille à celle de son amincissement. Car si les spires étoient coniques & fort renflées, il

1^o.
SPIRE.

Coquille
discoïde.

Coquille
cylindrique.

en résulter une coquille conique, mais tronquée au lieu d'être jointe à l'une de ses extrémités, c'est-à-dire, dont la figure tiendrait le milieu entre le cône & le cylindre. Je ne connois encore qu'une coquille dont on puisse dire qu'elle prend la figure cylindrique, c'est celle du Vermet (1. pl. 11.); mais ses spires sont ordinairement évidées ou fort écartées les unes des autres, & toujours collées contre différens corps qui les empêchent de prendre une certaine régularité.

3°. Si les spires se courbent en montant de bas en haut ou en descendant de haut en bas autour d'un cône, elles donneront une coquille conique, que l'on appellera autrement *turbinée* (1); & elles montreront au centre de leurs révolutions un creux ou un ombilic, comme dans les especes 3, 4, 5 & 6, du genre du Sabot (pl. 12.), dans les quatre especes de Naticé (pl. 13.), & dans quelques autres.

La même forme de coquille proviendra de la révolution d'une spire conique autour d'un axe cylindrique supposé assez fin pour ne pas empêcher que les spires se touchent; alors elles ne laisseront appercevoir entr'elles aucun creux,

(1) Il ne faut pas confondre ici les coquilles *turbinées* avec les coquilles que Rondelet appelle *Turbo*, quoiqu'elles ne soient pas réellement *turbinées*, mais *ovoïdes*, comme il en avertit lui-même en parlant d'une espece de Pourpre. *Nunc dicemus non de quilibet, sed de quibusdam ipsis, id est, non de turbinatis, sed de turbinibus, qui in longiorem & acutiorem verticem deficiunt quam turbinata & cochlea.* Lib. 2. Testac. cap. 16. pag. 88. edit. lat.

Est igitur turbo qui ex amplo & lato paulatim in mucronem definit, ut de Buccina scripsit Ovidius.

Cava Buccina sumitur illi

Tortilis in latum qua turbine crescit ab imo.

Hujus figura est turbo luforius,

Quem pueri magno in gyro vacua atria circum

Intenti ludo exercent, Ut ait Virgilius.

Ab hujus figura similitudine, dicuntur turbinata ostracodermorum genera.... Alia testâ continua inclusa quidem, nec ullâ ex parte conspella, dempto capite, ut Buccina, Purpura, Cochlea, denique turbinata omnia, qua capitis operculum habent. Ibid. cap. 1. pag. 62 & 63.

Il semble par ce dernier passage que l'Auteur entre en contradiction avec lui-même, en rappelant aux *turbinées* la Pourpre & le Buccin, tandis que dans le premier passage que j'ai cité, il les en exclut manifestement en n'y admettant que les *Limaçons operculés*, qu'il appelle *Cochlea*. Mais il s'explique plus clairement quatre lignes plus bas, en disant: *Qua (turbinata) testam habent unicam totam continuam, atque in anfractibus contortam, dempto capite, quod operculo tegitur. Atque hoc quidem turbinatis proprium est, quo à reliquis secernantur.* D'où l'on voit qu'il donne le nom de *turbinées* aux coquilles dont la tête ou la base est aplatie ou tronquée, & qui ont un opercule, *cochlea dempto capite, quod operculo tegitur, caracteres communs aux genres du Sabot, de la Toupie, de la Naticé & de la Nérity.*

aucune

aucune espece d'ombilic. Cette figure est la plus ordinaire aux *turbinées*: on en voit des exemples dans le genre de la Toupie (especes 1, 2, 3, 4, pl. 12.), dans celui du Sabot (especes 1, 2, 4, 5, 9, 10.), dans celui de la Nérity (especes 1-5. pl. 13.), & dans beaucoup d'autres.

4°. Enfin lorsque les spires tourneront sur un axe ovoïde, ou, ce qui revient au même, si les spires étant coniques, fort renflées, & arrondies à l'extrémité la plus grosse, tournent autour d'un axe cylindrique supposé extrêmement fin, elles formeront une coquille *ovoïde*, qui dans le premier cas fera percée d'un ombilic, comme dans l'espece de Pourpre que j'appelle Labarin (2. pl. 7.): dans le second cas cette coquille ovoïde n'aura aucune apparence d'ombilic, comme dans le Bulin (gen. 2. pl. 1.), ou dans le Kambeul (gen. 5. 1. pl. 1.). Cette dernière forme est la plus commune dans les *Limaçons*, soit *Univalves*, soit *Operculés*.

Aucune de ces quatre especes de spires n'a lieu dans les *Conques*.

Dans l'explication que je viens de donner des différentes formes que prennent les coquilles suivant la figure & la disposition de leurs spires, je me suis borné à ces quatre principales qui sont les plus ordinaires, parce qu'on y peut rapporter facilement toutes celles qui sont intermédiaires, & qui sont, pour ainsi dire, les nuances par lesquelles elles se lient & s'unissent les unes aux autres. C'est ainsi, par exemple, que la coquille du Pouchet (1. gen. 5. pl. 1.) tient d'un côté aux coquilles *discoïdes*, comme à celle du Coret (gen. 3. pl. 1.), par sa forme aplatie, & de l'autre aux *turbinées* ou aux *ovoïdes* sans ombilic, par son sommet renflé & éminent sur l'une de ses faces. Il en sera de même des autres coquilles douteuses, on les rapportera aux deux figures principales, dont elles paroîtront participer davantage.

Il faut observer que le nom substantif de *spire*, que j'emploie comme terme générique, pour exprimer indifféremment les quatre sortes de circonvolutions qu'une coquille peut faire sur elle-même, a été employé quelquefois sous le nom de *volute* ou de *spirale* comme substantif, ou même de celui d'*hélice*, sur-tout lorsqu'il étoit question de celles qui tournent sur un cylindre. Mais ces trois derniers termes sont



Coquille ovoïde.

2°. Remarque.

2°. Remarque.

si peu d'usage dans les ouvrages qui traitent des Coquillages, que j'ai crû devoir conserver celui de *spire* qui a été reçu le plus anciennement chez les Latins, pour exprimer toutes sortes d'enroulemens en ligne spirale.

Nombre des spires.

Je compte le nombre des spires en partant du haut de la coquille & descendant vers le sommet, de sorte que la première est celle qui forme son ouverture; c'est ordinairement la plus grande de toutes: la dernière termine l'extrémité opposée ou le sommet; elle est toujours la plus petite. C'est ainsi que la coquille du Kambeul (1. gen. 5. pl. 1.) a dix spires, depuis son extrémité supérieure ou depuis son ouverture G, jusqu'à la pointe du sommet S: il en est de même de toutes les autres coquilles.

Varie avec l'âge.

Le nombre des spires & leur figure varie dans la même espèce, par l'âge & par le sexe. Les jeunes coquilles en ont ordinairement moins que les vieilles: la raison en est toute simple. L'accroissement de la coquille se fait par l'ouverture qui s'étend de jour en jour, & se colle sur les anciennes spires en tournant avec elles: il doit donc arriver que celles-ci, qui sont les plus basses, subsistant toujours, augmentent en nombre à mesure que l'animal, croissant en âge, en forme de nouvelles. Il y a des coquilles qui, quoique de même âge, n'ont pas toujours un pareil nombre de spires. Cette différence provient quelquefois de maladie, ou de la mauvaise constitution de l'animal; mais c'est pour l'ordinaire un effet du sexe dans les Coquillages où il est distingué. C'est ainsi que dans le genre des Pourpres, dans celui du Buccin, & dans quelques autres, il est ordinaire aux mâles d'avoir les spires plus nombreuses, plus allongées, moins renflées, & la coquille plus petite que celle des femelles. Cette observation que je n'ai pas négligée par-tout où j'ai trouvé occasion de la faire, n'est pas de petite conséquence pour déterminer & fixer bien des variétés qu'on regarde souvent comme de vraies espèces, quoiqu'elles ne diffèrent entr'elles que par l'âge ou par le sexe.

Peut servir à déterminer le sexe.

Leurs dimensions.

La largeur des spires se prend dans le sens où elles tournent, en les considérant comme ne faisant ensemble qu'un corps continu qui détermine la largeur de la coquille; & leur longueur ou leur hauteur se prend selon celui où elles

s'appliquent par les côtés les unes sur les autres. Ainsi dans la coquille du Kambeul (1. gen. 5. pl. 1.) 3. 3. marque la largeur de la troisième spire, & v z. marque sa longueur.

Il est ordinaire aux spires des Limaçons de tourner de droite à gauche en descendant de l'ouverture au sommet; cependant il y en a quelques-uns dont les spires vont au contraire de gauche à droite: c'est ce que quelques modernes appellent mal-à-propos des coquilles uniques. On les désigneroit plus exactement par le nom de Coquilles tournées ou roulées de gauche à droite; & même pour abrégé, on pourroit les appeler *Coquilles gauches* & les autres *Coquilles dextres*. Elles sont fort rares, & je n'en ai observé que deux au Sénégal, qui sont le Bulin & le Coret (gen. 2. & 3. pl. 1.).

Droite & gauche d'une Coquille.

Quand je dis que les spires d'une coquille sont tournées de droite à gauche ou au contraire, je veux dire de la droite de l'animal à sa gauche; non pas en le regardant en face, comme l'entendent quelques personnes, mais en se supposant à sa place dans sa coquille, comme nous nous supposons à la place d'une personne, lorsque la regardant en face nous jugeons que sa main droite n'est pas sa gauche, quoique dans sa situation respective elle soit réellement opposée à notre gauche.

Comment on les peut déterminer.

Le *Sommet* est cette partie qui fait ordinairement la pointe & toujours le fond même de la coquille. Il ne se trouve pas dans tous les Limaçons, par exemple dans le Sommet (1. gen. 1. pl. 1.), & dans l'espèce de Lépas que j'appelle Kalison (11. pl. 2.); & il n'a pas toujours la même forme dans toutes les coquilles où il se rencontre. Dans les unes il rentre entièrement en dedans, & laisse à sa place un creux semblable à un ombilic, comme dans le Goffon (2. gen. 1. pl. 1. s.). Dans les autres, il rentre en partie au dedans, & forme une cavité au milieu de laquelle paroît son extrémité arrondie comme un bouton: c'est ce qui arrive à la coquille du Yet (1. pl. 3. s.). Dans d'autres il est applati ou si peu enfoncé, qu'il paroît former une surface plane & sans bouton, comme dans le Coret (gen. 3. pl. 1. v.), le Bobi & le Duchon espèces de Porcelaine (4 & 5. gen. 10. pl. 4.), & dans la plupart des espèces de Pucelage (gen. 11.

2°. SOMMET. Des Limaçons.

pl. 5.). Dans d'autres enfin il fait une éminence plus ou moins élevée, quelquefois percée (*Dafan*, *Gival*. 6 & 7. *gen* 7. *pl.* 2.), quelquefois semblable à un bouton sans spires (*Libot*, *Liri*, &c. 1. 2. 3. 4. 5. 8. 9. & 10. *gen* 7. *pl.* 2.), mais le plus souvent tourné en spirale: ces dernières l'ont ordinairement assez considérable, parce qu'il est composé de la réunion de toutes les spires, excepté de la première qui fait l'ouverture.

Son Bouton. L'extrémité du sommet peut s'appeller le bouton ou la pointe du sommet; & l'extrémité opposée, celle où se trouve l'ouverture, se nommera, si l'on veut, le haut ou la base de la coquille. Celle-ci se porte ordinairement en haut, ou au moins en avant, lorsque l'animal marche.

Ses dimensions. La longueur du sommet se compte depuis l'extrémité inférieure de la première spire, ou de l'ouverture, jusqu'à son bouton, parallèlement à la longueur de la coquille: ainsi 1. S. est la longueur du sommet de la coquille du *Kambeul* (1. *gen*. 5. *pl.* 1.). Sa largeur se prend de même sur le point 1. à son origine, mais en traversant la coquille. C'est sur ces deux sens que je détermine la longueur & la largeur des coquilles de toutes les espèces de *Limaçons*.

Je compare ordinairement la longueur du sommet respectivement à sa largeur, & à la longueur de la première spire, ou, ce qui revient au même, à celle de l'ouverture qu'elle forme, parce qu'elles déterminent ensemble les proportions des autres parties de la coquille; par-là j'évite beaucoup de détails.

Sommet des Conques. Dans les *Conques* le sommet fait, comme dans les *Limaçons*, le fond de la coquille.

Il est quelquefois peu apparent, comme effacé ou rentré dans la coquille, comme dans l'*Huître* (*G.* 1. *pl.* 14. *S.*), la *Pholade* & le *Taret* (*pl.* 19. *G.* 1 & 2. *S.*): mais pour l'ordinaire il forme au dehors deux éminences, fort petites dans les unes (*Telline*, *pl.* 18. *gen.* 5. *S.*), médiocres dans d'autres (*Came*, *pl.* 16. *gen.* 4. *S.*), & fort considérables dans quelques autres (*Fagan* & *Mussole*, *pl.* 18. *gen.* 6. *esp.* 5 & 9.). Ces éminences paroissent même quelquefois tournées en spirale, mais les spires ne sont ni distinguées parfaitement au dehors, ni marquées profondément au dedans comme dans les *Limaçons*.

Dans les coquilles où le sommet n'est pas apparent au dehors, c'est le lieu de la charnière qui détermine le point où il devoit se trouver naturellement; souvent même il est remplacé par un repli que les bords font en dedans de la coquille au-dessus de la charnière, ou au-dessous du ligament.

Je prends la longueur de la coquille des *Conques* en partant du sommet à l'extrémité opposée: leur largeur se prend sur une ligne qui coupe la première en angle droit: c'est ainsi que dans la coquille de la *Telline* (*pl.* 18. *gen.* 5.) s. m. détermine sa longueur, & r. c. montre sa largeur; d'où l'on voit que cette coquille & la plupart de celles des *Conques* ont beaucoup plus de largeur que de longueur. La situation naturelle à ces coquilles pendant que l'animal marche, ou qu'il se tient en repos, c'est d'avoir un des bouts de leur largeur élevé en haut, à peu près dans la position où je les ai fait représenter depuis la planche 14 jusqu'à la 19^e.

Au lieu du terme de bouche qu'on emploie ordinairement pour désigner l'ouverture par laquelle l'animal sort de sa coquille, je me fers de celui d'*ouverture*, afin d'éviter la confusion que pourroit occasionner le terme de bouche qui conviendrait également & à la coquille & à la bouche de l'animal.

L'ouverture des coquilles des *Limaçons* est toujours formée par la largeur de l'extrémité de la première spire; elle en est comme la coupe, dont elle imite parfaitement la figure. Elle se trouve tantôt à leur droite, tantôt à leur gauche, selon que les spires tournent de l'un ou de l'autre sens. Ainsi comme les spires tournent plus communément de droite à gauche que du sens contraire, il y aura beaucoup plus d'ouvertures à droite qu'à gauche. Ces dernières sont appelées ouvertures uniques, comme j'ai dit plus haut qu'on appelloit leurs coquilles; mais on feroit mieux de les nommer *ouvertures gauches*, & d'appeller les autres *ouvertures droites*. Dans ce sens la coquille du *Bulin* & celle du *Coret* (*gen.* 2. & 3. *pl.* 1.) nous montrent deux ouvertures gauches; & toutes les autres coquilles des *Limaçons*, si l'on en excepte celles du *Sormet* & des *Lépas* qui n'ont pas de spires, ont l'ouverture droite.

Je dis que l'ouverture est *parallèle* à la longueur de la

3^e.
OUVERTURE.

Gauche.

Droite.

Parallèle.

coquille, lorsque son plan, ou la coupe de l'extrémité de la première spire qui la forme, suit la même direction que le grand axe ou la ligne qui passeroit par le centre de la coquille d'une extrémité à l'autre, comme dans le Goffon (2. gen. 1. pl. 1.), le Girol (6. gen. 10. pl. 4.), toutes les espèces de Pucelage (gen. 11. pl. 5.) & quelques espèces de Rouleau (gen. 1. pl. 6.). Elle est au contraire *oblique*, lorsqu'elle est inclinée sur un plan qui s'écarte de la direction de ce même axe de la coquille: telle est celle de la plupart des Pourpres (gen. 2. pl. 7. 8. & 9.), des genres de la Toupie, du Sabot (gen. 6. & 8. pl. 12.), de la Natic, de la Nérite (gen. 7. 8. & 9. pl. 13.) & de beaucoup d'autres.

Oblique.

Sa figure.

Ronde.

Demi-ronde.

Ovale & allongée.

Toutes les figures dont l'ouverture de la coquille des *Limaçons* est susceptible, se réduisent à quatre principales auxquelles on peut rapporter facilement les figures intermédiaires qui tiennent un peu des unes & des autres. Elle est *ronde* ou orbiculaire dans les unes, comme dans les genres du Bulin (2. pl. 1.), du Cerite (gen. 4. pl. 10.), du Vermet (gen. 5. pl. 11.), & du Sabot (gen. 8. pl. 12. ; *demi-ronde* ou taillée en demi-lune dans d'autres, comme dans la Natic & la Nérite (gen. 7. & 9. pl. 13.). Dans d'autres elle est *ovale* ou elliptique, comme dans quelques Lépés (gen. 7. pl. 2. 1. Libot, 6. Dafan, 7. Gival, &c.), & quelques Pourpres (gen. 2. pl. 7. 3. Pakel, 21. Jatou, pl. 9. &c.): & souvent cette ellipse est rétrécie vers son milieu de manière qu'elle représente un trou de serrure, ou, plus exactement, cette figure que les géomètres appellent *caffinoïde*, comme on en voit un exemple dans le Goffon (2. gen. 1. pl. 1.) Enfin elle ressemble dans d'autres à une longue fente ou à une ellipse allongée & resserrée, comme dans toutes les espèces de Pucelage (gen. 11. pl. 5.), quelques Porcelaines (4. Bobi, 5. Duchon. gen. 10. pl. 4.), la plupart des Rouleaux (gen. 1. pl. 6.), & quelques Pourpres (29 Staron, 34. Farois, 35. Genot. pl. 9.).

Ses deux lèvres.

Les bords de l'ouverture se divisent naturellement en deux parties, souvent égales, quelquefois inégales, dont l'une qui est à droite (v. Goffon 2. gen. 1. pl. 1.) s'appelle *lèvre droite*, & l'autre qui est à gauche & se nomme *lèvre gauche*. Le genre du Lépés (pl. 2.), & celui du Vermet (pl. 11.), sont les seuls des *Limaçons* dans lesquels on ne peut faire cette

distinction, parce que les bords de leur ouverture sont circulaires, de même figure & de même épaisseur dans tout le contour. Dans les autres genres les deux lèvres sont toujours semblables à plusieurs égards.

La *lèvre droite* ne change jamais de figure dans bien des espèces, elle est toujours mince & tranchante (Kambeul 1. gen. 5. Yet, gen. 8. pl. 3, &c.), ou épaisse (Piétin, gen. 4. pl. 1.); dans d'autres, elle se replie à un certain âge & suivant certaines circonstances (Pouchet 2. gen. 5. pl. 1.), ou bien elle prend un bourrelet au dehors (Vojet 12, Jabik 13. pl. 8.), ou des dents au dedans (Barnet 1. gen. 3. pl. 10.). Lorsque la coquille vient à augmenter le nombre de ses spires, après que la lèvre droite a pris un bourrelet extérieur, ce bourrelet reste dans l'endroit où il s'est formé: c'est pour cette raison que l'on voit tant de coquilles qui ont souvent un bourrelet (Saburon 8. pl. 7.), & quelquefois plusieurs (Vojet 12, Jabik 13. pl. 8.) répandus sans ordre sur leurs spires. Je ferai remarquer que je n'ai encore aperçu cette espèce de bourrelet que dans les *Limaçons operculés*, & il diffère trop des futures élevées sur certaines coquilles cassées, comme celle que l'on voit sur le dos de la coquille du Salar (8. pl. 6.) ou du Tésan (5. pl. 7.), pour qu'on puisse les confondre.

Lèvre droite.

Lèvre gauche.

La *lèvre gauche* diffère essentiellement de la lèvre droite en ce que, dans les coquilles à ouverture droite, elle est toujours fermée en tout ou en partie par la convexité d'une portion de la première ou de la seconde spire. Lorsque les spires sont tournées horizontalement, ou roulées de manière qu'elles s'enveloppent & se recouvrent entièrement ou presque en entier les unes & les autres, c'est le côté de la première spire qui fait toute la lèvre gauche; il est pour lors arrondi, & formé par une ligne droite (Rouleau, gen. 1. pl. 6.), ou convexe (Goffon 2, gen. 1. pl. 1.), Pucelage (gen. 11. pl. 5.). Quand les spires ne se recouvrent que de moitié ou environ, c'est la seconde spire qui forme la moitié inférieure de la lèvre gauche; celle-ci est alors arrondie & convexe dans cette partie (Kambeul 1. gen. 5. pl. 1.), & droite ou creusée dans l'autre (Minjac 6. pl. 7.). Lorsque les spires ne s'appliquent que par le côté de manière qu'elles ne se coupent en aucune façon ni les unes ni les autres, comme dans le Ver-

DEFINITIONS DES PARTIES

met (pl. 11.) & n'y a aucune distinction entre la lèvre gauche & la lèvre droite; parce que, comme je l'ai dit ci-dessus, les bords sont parfaitement semblables dans leur contour.

Ce n'est qu'à côté de cette lèvre qu'on aperçoit l'ombilic dont j'ai parlé plus haut (pag. xxxij.): il semble qu'il en dépend du moins en quelque chose, puisqu'il ne se trouve que dans les coquilles dont la lèvre gauche est fort petite ou formée par une très-petite portion de la seconde spire, & qu'il est d'autant plus grand que la lèvre gauche est plus petite, comme il est facile de le voir dans le genre du Sabot (pl. 12.), & dans celui de la Natice (pl. 13.).

Ce que je viens de dire de la lèvre droite des Limaçons qui ont l'ouverture à droite, doit s'appliquer à la lèvre gauche de ceux dont l'ouverture est à gauche, comme à celle du Bulin, & à celle du Coret (gen. 2. & 3. pl. 1.).

La plupart des Limaçons, sur-tout ceux dont l'animal est analogue aux Pourpres, ont une espèce de gouttière ou de canal (D. Yet. gen. 8. pl. 3.) creusé dans l'extrémité supérieure de l'ouverture: quelquefois ils en ont un semblable pratiqué dans l'extrémité opposée (E. Yet. gen. 8. pl. 3.). Je nomme le premier canal supérieur, & le dernier canal inférieur. Il s'en trouve aussi quelques-uns qui ont à côté du canal supérieur un autre canal creusé au haut de la lèvre droite, comme l'on en voit un en F dans la coquille de l'espèce de Pourpre que j'appelle Kalan (30. pl. 9.). C'est la seule des coquilles du Sénégal où j'aie observé cette particularité, & je sçai qu'elle est commune à plusieurs autres espèces de Pourpres à peu près semblables, qui se trouvent dans la Méditerranée.

Le canal supérieur est ou fort court (D. Sakem 1. pl. 7.), ou fort allongé (C. Bolin 20. pl. 8.); quelquefois évasé (Nivar 31. pl. 9.), rétréci (Cofar 22. pl. 9.), ou fermé comme un tuyau (Jatou 21. pl. 9.); quelquefois sans échancrure (Vojet 12. pl. 8.), & quelquefois profondément échancré (Fahin 7. pl. 7.).

Le canal inférieur est toujours fort court & plus petit que le canal supérieur; quelquefois échancré, mais ordinairement sans échancrure,

Son canal.

Supérieur.

Inférieur.

DES COQUILLAGES. 117

Il n'y a rien de particulier dans l'ouverture de la coquille des Conques: ce n'est qu'une longue fente (A. M. F. T. B. Huitre. pl. 14.) formée par l'éloignement des battans, & d'autant plus grande qu'ils s'écartent en s'ouvrant davantage. Il y en a cependant quelques-unes dont les battans étant fermés, ont quelques autres ouvertures naturelles. La Mussole (pl. 18.) en a une sur le devant de sa coquille à l'opposé du sommet; les Solens, la Pholade & le Taret (pl. 19.) en ont deux, dont chacune est placée aux extrémités de leur largeur.

L'Opercule ne se trouve, comme je l'ai dit ci-devant, que dans les Limaçons que j'appelle Operculés. C'est une petite pièce cartilagineuse ou pierreuse, de figure variable, mais toujours plate, & fort petite eu égard au corps des spires de la coquille.

Il est toujours attaché en dessus du pied de l'animal. Dans les uns, on le voit à son extrémité postérieure, de sorte qu'il s'éloigne considérablement de la coquille quand l'animal l'étend pour marcher (Jamar, pl. 6. O.): dans d'autres il est placé vers le milieu de la longueur du pied (Sakem, pl. 7. O.): dans d'autres enfin il est fixé à sa racine, de manière qu'il joue par une espèce de charnière sur le bord de la lèvre gauche de l'ouverture, comme dans le genre de la Nérite (pl. 13.). Il imite parfaitement en cela le second battant des Coquillages Bivalves.

Il y a une particularité remarquable dans les opercules qui ne sont pas attachés immédiatement à la racine du pied, comme on les voit dans les Nérites; c'est que lorsque le pied de l'animal, celui de la Pourpre par exemple, vient à sortir de sa coquille, l'opercule demi-rond qui se trouvoit présenter sa pointe supérieure à l'extrémité supérieure de l'ouverture lorsqu'il la bouchoir, la présente au contraire à son extrémité inférieure, ce qui ne s'opère que par un retournement entier de cette partie. On observe ce retournement de l'opercule d'une manière assez sensible non-seulement dans la Pourpre, mais même dans le Rouleau, dans le Buccin & dans plusieurs autres Limaçons operculés, lorsqu'on voit attentivement l'animal sortir de sa coquille, ou y rentrer plusieurs fois de suite.

Ouverture
des Conques

4°
OPERCULE

Son attaché

BATTANT

le point
de la coquille

ATTACHÉ

Sa substan- Je n'ai observé d'opercule pierreux que dans le genre de
ce. la Nérîte (pl. 13.) & dans la 4^e espece de Naticæ que j'ap-
pelle Gochet (pl. 13.). Dans tous les autres Coquillages
operculés il est cartilagineux, épais dans les uns (Sakem
pl. 7. Bolin pl. 8. &c.), & fort mince dans les autres (Buc-
cin, Cerite, pl. 10.). Sa surface extérieure est toujours fil-
lonée de plusieurs lignes concentriques & paralleles à ses
bords.

Sa figure. Quant à sa figure elle est ronde ou orbiculaire dans quel-
ques Limaçons (Cerite, pl. 10. Vermet, pl. 11.), demi-
ronde (Pourpre, pl. 7. Naticæ, Nérîte, pl. 13.), ovale ou
elliptique dans d'autres (Rouleau, pl. 6.). On croit commu-
nément qu'il sert toujours à fermer exactement la coquil-
le, & même à servir de couverture & de défense à l'animal
contre l'attaque des corps étrangers: cela est vrai dans celles
où il prend la forme de l'ouverture, comme dans les ouver-
tures rondes, demi-rondes ou ovales de la Cérîte (pl. 10.),
de la Nérîte (pl. 13.), & du Jatou (pl. 9.). Mais à l'égard
des coquilles dont l'ouverture est fort allongée, & de figure
différente de cet opercule, je ne vois pas de quel usage il
peut être aux animaux qu'elles renferment, car il ne bouche
souvent pas la cinquième partie de l'ouverture. C'est ce que
j'ai observé dans les Rouleaux & dans quelques especes de
Pourpre.

Il differe de L'opercule des Limaçons operculés differe de celui des Li-
l'opercule des maçons univalves & terrestres, en ce que l'animal le prend
Limaçons ter- dès sa naissance, & en même tems que sa coquille, comme
restres. le remarque fort bien Aristote (1), & après lui le Docteur
Rondelet (2); au lieu que celui des Limaçons terrestres se
forme tous les ans une ou plusieurs fois, & cela dans les
tems où ces animaux veulent se mettre à l'abri de la séche-
resse occasionnée par les chaleurs ou les froids excessifs. Il
consiste en une bave visqueuse, sortie du corps de l'animal,
& durcie en une croûte blanche assez épaisse, mais peu so-

(1) Hist. anim. lib. 4. cap. 4 & 15.

(2) Operculum utriusque huius generis (Purpura & Buccino) adhæret nativum, &
cæteris omnibus turbinatis. Operculum etiam jam inde ab ortu omnia gerunt (de
Turbinatis loquitur). Statim ab ipsa procreatione turbinatis operculum inesse dicit,
ad discrimen Cochlearum, quæ ipsæ sibi ex glutinoso humore, sive ex mucro suo oper-
culum conficiunt, Rondel. Testac. lib. 2. cap. 3. pag. 70.

lède, plutôt coriace que cartilagineuse, de substance crétaçée
qui fait effervescence avec les esprits acides. Cette croûte ne
tient jamais au corps de l'animal, & elle differe encore des
vrais opercules en ce que sa surface extérieure ne montre au-
cuns sillons concentriques.

Tous les opercules pierreux sont de nature crétaçée & se
dissolvent avec effervescence, comme les coquilles, dans les
esprits acides: mais les opercules cartilagineux résistent à
leur action. Ceux-ci portent avec eux une espece d'onctuo-
sité ou de graisse, qui, lorsqu'on les brûle sur des charbons,
répand une odeur forte, quelquefois assez gracieuse, mais
pour l'ordinaire insupportable. On disoit autrefois que leur
fumée étoit un remède souverain pour les vapeurs & l'épi-
leptie: telle est la vertu qu'on attribuoit sur-tout à celui
d'une espece de Pourpre que j'appelle Kalan (pl. 3.), &
que Rondelet (1) croit être le *Conchylium* des anciens; mais
on en fait peu d'usage aujourd'hui.

Le terme de *Battans* a été consacré pour désigner les deux
pieces des Conques *Bivalves*, sans doute parce qu'elles sont
à peu près égales entr'elles, ou de forme assez semblable,
comme sont ordinairement les battans d'une porte. On peut
dire qu'elles diffèrent des deux pieces des Limaçons Oper-
culés, ordinairement par leur nature, & toujours par leur
forme: car dans celles même dont l'opercule est pierreux,
cet opercule a toujours une forme aplatie, du moins n'en
a-t-on pas encore vu qui fût turbiné, c'est-à-dire, tourné en
plusieurs spires creusées en dedans; & toutes ont toujours le
corps de leur coquille composé de plusieurs volutes d'une
grandeur démesurée eu égard à celle de cet opercule. Les Bi-
valves au contraire ont, comme je viens de le dire, deux
pieces à peu près de même forme, de même grandeur, &
constamment de même nature. D. G. fig. 1. pl. 16. mon-
trent les deux battans de la coquille d'une Came.

On voit dans la surface interne de ces battans, plusieurs
taches enfoncées qui font connoître le lieu où les muscles
du corps de l'animal leur étoient unis: c'est ce que j'appelle
les attaches. Elles prennent la même forme que les muscles

Remarque.

5°. BATTANS,

6°. ATTACHES
DES MUS-
CLES.

(1) Testac. lib. 2. cap. 15. pag. 86 & 87.

dont je parlerai ci-près (1); & c'est pour cette raison que dans mes descriptions je ne distingue point cet article de celui des muscles, pour éviter les répétitions.

7°. CHARNIERE. Des Limaçons. Il n'est pas ordinaire de trouver une charniere dans la coquille des *Limaçons operculés*, on en voit cependant une apparence dans celle de la Nérite : il y a quelquefois à son opercule O. (pl. 13. Dunar.) deux dents q. r. qui s'engrènent avec deux dents pareilles de la lèvre inférieure de la coquille.

Des Conques. La charniere des *Conques* se trouve toujours placée proche des sommets & même au-dessous d'eux. Les dents qui la forment sont quelquefois en petit nombre, comme dans les *Tellines* (pl. 18. C.); quelquefois elles sont nombreuses, comme dans le *Fagan*, la *Mussole*, &c. (pl. 18.). Elles servent à affermir les battans, & à les contenir toujours dans la même place.

8°. LIGAMENT. Toutes les coquilles des *Conques* ont un Ligament qui les unit ensemble proche des sommets & de la charniere. Ce ligament les affermit, & les fait ouvrir par son ressort qui a quelque chose de spongieux.

Sa situation. Il est différent dans diverses especes de Coquillages. Ceux dont la charniere n'est point dentée l'ont en dedans, ou dans l'épaisseur du talon ou des bords de la coquille, comme dans l'*Huître*, le *Jambonneau*, &c. (pl. 14. & 15. L.); il est au contraire placé au dehors des coquilles dont la charniere est dentée, parce que s'il étoit placé en dedans il couvrirait les dents de la charniere, & rendroit leur usage inutile : les *Cames* & les *Pétoncles* (pl. 16. & 18.) sont dans ce cas. Ces derniers sont ordinairement secs & cassans lorsqu'ils passent quelque tems hors de l'eau ; mais dans l'eau ils s'amollissent comme un cuir fort, de sorte qu'ils se courbent & se redressent sans se casser dans le tems de l'accourcissement & du relâchement des muscles qui attachent intérieurement l'animal à sa coquille.

9°. PÉRIOSTE. Si l'on regarde les coquilles comme les os des Coquillages, on doit regarder la membrane qui enveloppe la plupart comme leur périoste. En effet elle en fait l'office, puisqu'elle contribue à leur conservation & à leur accroissement. Ce

(1) Page lv. & lvj.

périoste ne recouvre jamais leur surface interne, mais seulement l'externe, tant dans les *Limaçons* que dans les *Conques*, quoique quelquefois il se replie un peu sur leurs bords, comme il arrive au *Jambonneau* (pl. 15. R.). Dans les unes il est fort mince, comme dans les *Vis* (pl. 4.) & les *Pholades* (pl. 19.); dans d'autres il est fort épais, comme dans le *Nivar* (pl. 9.) & la *Mussole* (pl. 18.); dans d'autres enfin il est si délié qu'il paroît ne pas exister, ou même il n'existe pas, comme dans les *Porcelaines* & les *Tellines* (pl. 4. & 19.).

Je ne distingue la Nacre comme partie de la coquille que pour faire connoître par ce titre quelles sont celles qui en portent, celles qui n'en portent pas, & enfin celles dont la substance tient le milieu entre la nacre & la nature ordinaire des coquilles.

10°. LA NACRE.

PARTIES DE L'ANIMAL

MON dessein n'est point de parler ici des parties intérieures qui regardent l'anatomie des Coquillages. Ce sujet a été traité assez amplement par plusieurs Auteurs célèbres, tels que *Harder* (1), *Heyde* (2), *Lister* (3), *Swammerdam* (4), *M^{rs}. Mery* (5), de *Tournefort* (6) & *Duverney* (7); d'ailleurs la structure de ces parties, leurs fonctions, leurs usages, &c. sont pour la plupart si difficiles à déterminer, sur-tout dans les *Bivalves*, que les Auteurs que je viens de citer ne se sont presque jamais accordés dans les noms & les usages qu'ils leur ont attribué; le petit nombre même qu'ils en ont déterminé souffre encore des difficultés, & laisse bien des choses à desirer.

Je me borne donc aux seules parties extérieures, à celles

(1) *Examen Anatomicum Cochleæ terrestris demiposta.*

(2) *Anatome Mytull.*

(3) *Exercitatio Anatomica, prima de Cochleis terrestribus & Limacibus. Exercitatio Anatomica altera de Buccinis fluviatilibus & marinis.*

(4) *Biblia Natura.*

(5) *Moule d'Etang. Mém. de l'Académie, année 1710.*

(6) (7) Leurs manuscrits sont dans les registres de l'Académie. On sçait que M. Duverney avoit travaillé avec un soin particulier l'anatomie des Coquillages : il seroit à souhaiter que ses ouvrages sur cette matière fussent rendus publics, nous y trouverions sans doute beaucoup d'éclaircissements & d'observations neuves qui seroient également honneur à la nation & à la mémoire de ce célèbre Anatomiste.

xlvi DÉFINITIONS DES PARTIES

que la vûe & le toucher font appercevoir & reconnoître facilement fans le secours du *scalpel* anatomique: j'en distingue vingt, qui sont:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 1 ^o . La Tête. | 12 ^o . Les Trachées. |
| 2 ^o . Les Cornes. | 13 ^o . Les Ouïes. |
| 3 ^o . Les Yeux. | 14 ^o . L'Anus. |
| 4 ^o . La Bouche. | 15 ^o . Le Cœur. |
| 5 ^o . Les Mâchoires. | 16 ^o . Les Muscles. |
| 6 ^o . Les Dents. | 17 ^o . Le Sexe & les Parties de la génération. |
| 7 ^o . La Trompe. | 18 ^o . Les Œufs. |
| 8 ^o . Le Col. | 19 ^o . Les Filets. |
| 9 ^o . Le Corps. | 20 ^o . Les Fils. |
| 10 ^o . Le Pied. | |
| 11 ^o . Le Manteau. | |

1^o.
TÊTE.

La *Tête* est une espece d'éminence ronde & charnue, qui se présente à la partie antérieure & supérieure du corps des *Limaçons* (T. Coret, *planc. 1.*). Swammerdam y a sçu trouver un cerveau, qu'il dit être mobile & capable de se porter de devant en arriere: il est composé de deux parties globuleuses, séparées l'une de l'autre, à peu près comme dans le cerveau humain.

Dans les *Conques* telles que l'*Huître* (*pl. 14.*), la *Came* (*pl. 16.*), &c. je n'ai encore rien apperçu, non plus que les observateurs, que l'on puisse regarder comme la tête, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à une petite éminence ronde qui est au-dessous de la bouche; en ce cas on seroit en droit de dire que les *Conques* ont la tête dans la partie inférieure de leur corps, au contraire des *Limaçons*.

2^o.
CORNES.

Leur nombre.

Leur situation.

Leur structure.

Les *Cornes* ne se trouvent que dans les *Limaçons*, encore quelques-uns d'eux en sont-ils dépourvus, comme le *Sormet* (*pl. 1.*), & le *Mouret* (*pl. 2.*). Ceux qui en portent n'en ont jamais moins de deux, & jamais plus de quatre. Elles sont toujours placées sur les côtés de la tête ou à son origine (Coret, *pl. 1.*), ou à son extrémité (Porcelaine, *pl. 4.*).

Elles varient aussi par leur structure interne. Dans le genre du *Limaçon* terrestre, comme dans le *Kambeul* (*pl. 1.*),

DES COQUILLAGES. xlvij

ce sont des especes de tuyaux creux C.C. D.D. qui ont la faculté de se replier & de rentrer en eux-mêmes, par le moyen d'un muscle qui en tire l'extrémité jusques dans l'intérieur de la tête. Ce muscle est le nerf optique lui-même, suivant Swammerdam.

Dans tous les autres *Limaçons* elles paroissent composées de fibres longitudinales, tantôt à un, tantôt à deux plans internes & externes, entrecoupées de quelques anneaux ou muscles annulaires, tels qu'on les voit assez bien exprimés dans le *Fossar* (*pl. 13.*). C'est par le jeu de ces fibres que les cornes s'allongent ou se raccourcissent au gré de l'animal: mais elles ne rentrent jamais ni au dedans d'elles-mêmes, ni dans la tête, elles restent au dehors conservant la plus grande partie de leur longueur.

Tous les Auteurs modernes, si l'on en excepte Swammerdam (1), ont pensé, sur la parole de Pline (2), que les *Limaçons* se servoient de leurs cornes comme de guides pour sonder & tâter le terrain où ils avoient à marcher; mais on ne voit rien dans leur mouvement qui prouve une pareille attention dans ces animaux. Il semble même qu'elles leur sont aussi inutiles que les cornes superflues ou embarrassantes de certains Insectes; du moins leur usage n'est-il pas apparent. On sçait seulement qu'elles ont le sentiment très-fin, & plus délicat que les autres parties de leur corps.

On n'apperçoit des *Yeux* que dans les *Limaçons*; mais tous n'en ont pas, comme l'on peut voir dans le *Sormet* (*pl. 1.*), & dans le *Mouret* (*pl. 2.*) Leur situation n'est pas non plus la même dans tous: quelques-uns les portent à leur sommet (Kambeul, Ormier, *pl. 1. & 2. Y Y.*), d'autres vers leur milieu (Sakem *pl. 7. Y Y.*), & d'autres à leur origine (Libot, *pl. 2. Y Y.*) Ils sont constamment au nombre de deux.

Swammerdam qui a examiné ceux du *Limaçon* terrestre, dit qu'ils ont la figure d'un bulbe, d'un oignon arrondi dans sa partie supérieure, & aplati du côté opposé. Il n'y a ap-

(1) Perperam autem somniarunt quidam, quod Cochlea suis corniculis, ut cæcus baculo suo utatur, ad viam nimirum quam reptare debent investigandam, aut ad explorandum tactuque dignoscendum, an dura sint objecta vel mollia. *Bibl. nat. vol. 2. pag. 118.*

(2) Cochleis oculorum vicem cornicula bina prætentatu replent. *Hist. Mund. lib. 11. cap. 37.*

Leur usage.

3^o.
YEUX.

Leur situation.

Leur nombre.

Leur structure.

perçu qu'une seule tunique qu'il appelle l'*uvée*; elle en recouvre la surface interne. Il a encore distingué dans son intérieur les trois humeurs, l'aqueuse, la cristalline & la vitrée. Malgré ce grand appareil, cet animal & tous les Limaçons, excepté le Pucelage, ont le sens de la vue si obtus, qu'il ne paroît pas qu'ils fassent de leurs yeux le même usage qu'en font les autres animaux.

J'ai remarqué qu'en général ils étoient recouverts par la peau commune qui enveloppe les cornes & la tête; & c'est vraisemblablement son épaisseur & son opacité qui les émouffe & les rend inutiles.

4.
BOUCHE
des Limaçons.

La *Bouche* est fort petite dans les Limaçons, & placée au-dessous de la tête (Coret, *pl. 1. B.*) ou à son extrémité antérieure (Libot, *planc. 2. B.*). Elle paroît comme un petit fillon dont la forme varie suivant les especes: dans les unes il est longitudinal ou parallèle à la longueur de la tête (Popel, *pl. 10. B.*); dans les autres il est en partie longitudinal, en partie transversal (Bulin, *pl. 1. B.*). On peut appeler du nom de lèvres les bords de la bouche qui forment ce fillon: elles sont ordinairement fort petites.

Ses Lèvres.

Bouche des
Conques.

La bouche des *Conques* est incomparablement plus grande que celle des *Limaçons*. Elle se trouve placée dans la partie la plus basse de la coquille vers le côté gauche de sa charnière. Tout ce que l'on y peut distinguer, ce sont quatre especes de lèvres semblables à autant de feuillets charnus, extrêmement minces, qui bordent une ouverture qui aboutit à l'estomac par un *ésophage* fort court. Ces lèvres sont divisées par le haut, & réunies quelquefois par en bas: elles s'agitent continuellement lorsque l'animal ouvre sa coquille, & obligent par ce mouvement l'eau de passer dans l'ouverture qui lui sert de bouche. Leur tissu paroît consister en un nombre infini de fibres transversales extrêmement serrées.

5.
MACHOI-
RES.

On ne trouve point de *Mâchoires* dans les *Conques*. La plupart des *Limaçons* en ont deux verticales, c'est-à-dire, posées l'une au-dessus de l'autre, à la manière des Quadrupèdes; tel est le Limaçon terrestre que j'appelle *Kambeul* (*pl. 1.*). Les autres n'en ont aucune, comme la *Gondole* (*pl. 1.*); ou bien ils ont en leur place une trompe qui sort au dehors, comme l'*Y et* (*pl. 3.*).

La

La *mâchoire supérieure* est communément d'une substance cartilagineuse, mais ferme, analogue à celle de la corne, & de couleur d'écaille, c'est-à-dire, brune tirant sur le rouge. Sa forme varie suivant les especes: dans les unes elle représente un croissant ou un fer à cheval (*Kambeul, gen. 5. pl. 5. J.*); dans d'autres elle ressemble à un osselet triangulaire ou conique dont la pointe regarde en bas (*Libot, gen. 7. pl. 2. R.*). Cette *mâchoire* ne paroît pas avoir de mouvement.

Supérieure.

La *mâchoire inférieure* consiste en une espece de membrane cartilagineuse, fort simple, qui tapisse le palais inférieur de la bouche. Cette membrane est susceptible de deux mouvemens, dont l'un tend à la gonfler & à l'avancer sur les bords de la bouche sous la figure d'une boule coupée en dessus d'un petit fillon, comme j'ai fait représenter celle du Limaçon en *n* (*pl. 1.*); par l'autre mouvement elle rentre au dedans en formant des replis semblables à ceux d'une bourse qui se ferme. Au milieu du fillon & des plis, on aperçoit un petit trou qui répond immédiatement à l'*ésophage*: c'est par ce trou que les alimens doivent passer pour se rendre dans l'estomac.

Inférieure.

Je n'ai encore aperçu des *Dents* que dans la bouche des Limaçons, & tous les observateurs en ont cherché inutilement, ainsi que des *mâchoires*, dans celle des *Conques*.

6.
DENTS.

Dans les Limaçons qui ont la *mâchoire supérieure*, c'est la *mâchoire* même, qui, quoiqu'immobile, fait la fonction de dent; soit qu'elle soit simple & sans aucune division comme celle du *Lépas* (*gen. 7. pl. 2. R.*), soit qu'elle soit relevée comme celle du Limaçon terrestre (*gen. 5. pl. 1. J.*) de cinq à six canelures qui débordent comme autant de dents.

De la mâ-
choire supé-
rieure.

Les dents de la *mâchoire inférieure* sont infiniment petites, presque imperceptibles à la vue, quoique le toucher les fasse quelquefois sentir. Regardées au microscope, elles ressemblent à autant de petits osselets cartilagineux, très-durs, dont la pointe se recourbe vers l'estomac, comme ceux de la langue du Lion ou du Chat. Elles sont ordinairement fort nombreuses & distribuées en plusieurs rangs sur la *mâchoire*, dont elles recouvrent entièrement la surface antérieure.

De la mâ-
choire infé-
rieure.

Vers le tiers de la longueur de cette *mâchoire*, on découvre à sa partie postérieure, & à l'entrée de l'*ésophage*, une

Langue.

I DÉFINITIONS DES PARTIES

petite caroncule blanche, conique, & noire à son extrémité qui pend en bas : c'est la langue de l'animal.

Quant à la maniere dont il se sert de ses mâchoires, de ses dents & de sa langue, voici ce que j'ai observé. Lorsqu'il veut manger quelque corps solide, comme font les feuilles d'une plante, il présente sa mâchoire inférieure sur les bords de la bouche sous la forme d'une boule coupée en dessus d'un petit fillon, comme l'on voit celle du Limaçon (*n. pl. 1.*) ou celle du Lépas (*v. pl. 2.*) ; il élargit ensuite ce fillon en avançant encore la mâchoire & lui faisant faire le cuilleron, puis il la referme en pinçant & attirant à lui une portion de la feuille qu'il brise en la pressant contre la mâchoire supérieure (*J. pl. 2.*), ce qui se fait avec un bruit assez sensible, & fort semblable à celui qu'on entend lorsque le ver à soie mange. Le morceau ainsi détaché de la feuille & finement broyé, entre par l'ouverture de la mâchoire inférieure dans l'œ�ophage, & va de là se porter dans l'estomac pour servir de nourriture à l'animal. La caroncule que j'ai dit se trouver à l'entrée de l'œ�ophage, & qui ressemble à une petite langue pendante en bas, sert sans doute à empêcher le retour des alimens, & à les précipiter dans l'estomac.

Telle est la mécanique du mouvement des mâchoires dans les Limaçons qui en sont pourvus. Elle est à peu près la même dans tous, & ne diffère pas sensiblement dans les différentes especes.

Dans les Limaçons dont la bouche est dépourvue de mâchoires, on voit à leur place une especes de Trompe ou de tuyau cylindrique, qui est d'une grande longueur dans certaines especes, & beaucoup moindre dans d'autres. Cette trompe est charnue, d'une substance musculeuse, peu épaisse & fort souple. On peut la regarder comme un œ�ophage allongé, qui a la faculté de sortir du corps & d'y rentrer comme dans un fourreau. Son extrémité est percée d'un trou rond, bordé tout autour d'une membrane cartilagineuse, assez mince, semblable aux mâchoires inférieures dont j'ai parlé ci-dessus, & dentée de même.

Il n'y a que les Limaçons carnaciers qui soient pourvus de ces sortes de trompes : ils s'en servent comme de tariere pour percer les coquilles des autres Coquillages dont ils

7°.
TROMPE.

DES COQUILLAGES. Ij

succent la chair. Les alimens n'ont pas d'autre entrée dans le corps de l'animal que l'ouverture de l'extrémité de cette trompe. On en voit différentes formes à la lettre L. des planches 3, 4 & 10.

Tous les Limaçons ont une especes de Col plus ou moins long, qui supporte la tête & l'éloigne du reste du corps, comme l'on voit dans le Coret & le Limaçon (*pl. 1.*).

Il n'y a rien de semblable dans les Conques.

Le Corps ou le tronc des Coquillages prend la forme de la coquille dont il remplit toute la capacité, de sorte que quand elle est spirale, comme font la plupart des Limaçons, il est pareillement tourné en spirale ; lorsque la coquille n'a point de spires ou de volutes sensibles, le corps n'est point contourné : tel est celui de quelques Lépas & de toutes les Conques.

Rien ne ressemble mieux à un Pied que ce gros muscle qui s'étend sous le col & une partie de la poitrine des Limaçons. Il est applati en dessous, & formé par l'assemblage d'un grand nombre de forts muscles, qui sont placés en long dans quelques-uns & en travers dans d'autres. Sa figure n'est pas constante : elle dépend des différens mouvemens que se donne l'animal auquel il tient lieu de Pied.

Quand il veut marcher, il donne à ce pied un mouvement d'ondulation semblable à celui des flots de la mer, & qui le transporte en le faisant, pour ainsi dire, glisser d'un lieu à l'autre : c'est le mouvement progressif ordinaire à la plupart des Limaçons dont le pied est uni dans sa surface inférieure. Ceux qui, comme le Piétin (*gen. 4. pl. 1. P. K.*), l'ont divisé en deux parties à peu près égales, s'en servent d'une maniere toute différente : lorsqu'ils veulent avancer, ils appuient fortement sur le bord antérieur de ce pied ; c'est le point fixe vers lequel tout le reste du pied, qui est dans le relâchement, est amené : au contraire lorsqu'ils veulent reculer, ils se cramponnent sur son bord postérieur, & alors le devant qui est dans l'inaction est obligé de se rapprocher vers cette partie où le point d'appui se trouve dans ce tems-là.

Le Pied n'a ni la même forme ni le même usage dans les Conques, du moins ne peut-il ramper. Il est quelquefois cy-

8°.
COL.

9°.
CORPS.

10°.
PIED.
Des Lima-
çons.

Des Con-
ques.

& communément applati sur les côtés & fort tranchant (Camme, *pl. 16 & 17.* Telline & Pétoncle, *pl. 18.*); il sert aux unes de point d'appui pour se pousser & s'avancer, & aux autres de ressort pour sauter avec force, comme il arrive aux Tellines. Il y a aussi quelques genres dans lesquels il manque absolument : telle est l'Huître (*pl. 14.*)

^{11°.} J'appelle du nom de *Manteau* cette membrane musculeuse, ordinairement assez mince, qui recouvre & tapisse les parois intérieures de la coquille. Sa figure n'est pas la même dans tous les Coquillages, & dans le même animal elle varie d'un instant à l'autre, selon la différence des mouvemens qu'il se donne. Dans quelques *Limaçons*, comme dans le Kambeul (*gen. 5. planc. 1. M.*), cette membrane forme le collier en environnant le col de l'animal : dans d'autres, tels que la Porcelaine (*pl. 4. M. N.*), le Pucelage (*pl. 5. M.*), le Mantelet (*pl. 5. M. N.*), elle forme le manteau en enveloppant & recouvrant non-seulement le dedans, mais même le dehors de la coquille.

^{Des Conques.} Dans les *Conques* cette membrane fort rarement hors de la coquille, mais elle enveloppe tout le corps de l'animal, soit en se divisant en deux, comme dans l'Huître (*pl. 14. B. T. F. M. A.*), soit en faisant une espèce de sac ouvert par les deux bouts, comme dans le Solen (*pl. 19. M. N.*), la Pholade (*pl. 19. M.*), &c.

C'est à cause de l'inconstance & de l'irrégularité que j'ai remarqué dans la forme que prend cette membrane dans divers Coquillages, que j'ai cru devoir changer son nom de Collier en celui de Manteau. Ce terme ne désignant qu'une enveloppe en général, pourra convenir à tous les Coquillages qui ont une enveloppe semblable, quelque figure qu'elle puisse prendre.

^{Son usage.} Le principal usage du manteau dans les Coquillages, est d'empêcher que l'eau n'entre dans la coquille contre la volonté de l'animal, ou de la retenir à son gré. Dans les Conques, par exemple, où il n'est pas d'une pièce, mais divisé en deux lobes, lorsque la coquille s'ouvre, les deux lobes s'appliquent exactement l'un contre l'autre de manière que l'eau du dehors ne peut y entrer, ni celle du dedans en sortir sans la participation de l'animal.

Le manteau porte une ou deux ouvertures qu'on peut appeler *Trachées*, à cause de leur usage, & dont la situation varie suivant les différens Coquillages. ^{12°.} TRACHÉES.

Dans les *Limaçons* il n'y a qu'une trachée dont l'ouverture se trouve sur les bords du manteau, comme dans le Limaçon (*pl. 1. A.*); ou bien elle forme un long canal ou tuyau qui sort de la coquille, comme dans les Pourpres (*pl. 7. K.*)

Elle est placée à droite, vers le dos de l'animal, dans tous les Limaçons, excepté dans ceux qui ont leur coquille tournée à gauche, comme le Bulin & le Coret (*pl. 1.*): ceux-là l'ont à gauche.

On aperçoit encore assez souvent une seconde ouverture un peu plus petite que la trachée, & placée ordinairement un peu au-dessous ou par derrière elle; c'est celle où se trouve l'anus : elles sont séparées l'une de l'autre par une cloison médiocrement épaisse qui leur ôte toute communication.

^{Des Conques.} Dans les *Conques* le manteau fait quelquefois deux ouvertures pareilles, comme dans le Jataron (*pl. 15. T. A.*), & quelquefois il laisse sortir hors de la coquille deux tuyaux inégaux (Pétoncle, *pl. 18. T. A.*), dont le plus grand est ordinairement le plus proche du ventre de l'animal, & le plus petit est placé derrière ou vers le dos de sa coquille. Ces deux tuyaux communiquent ordinairement ensemble & font par conséquent deux trachées : je nommerai celle qui est la plus proche du ventre de l'animal la Trachée antérieure ou supérieure, & celle du dos la Trachée postérieure ou inférieure.

^{Leur usage.} L'usage de ces trachées n'est pas équivoque lorsqu'on les observe pendant quelques heures. On voit que celle des *Limaçons* aspire l'air ou l'eau, qui est ensuite rejetée dehors (1). La trachée antérieure des *Conques* attire pareillement l'eau, & la trachée postérieure la renvoie : il leur arrive cependant quelquefois de la rendre par la même trachée qui l'a reçue.

(1) In hoc labio sive limbo bini ad dextram hiatus conspiciuntur, alter excernendis fecibus dicatus; alter attrahendo & emitendo aëri inserviens. *Swammerd.* (de Cochleâ Vinearum, sive operculari.) *Bibl. nat. vol. 2. pag. 99.*

Hujus igitur cartilaginis usus est, ad aquam aëremve aëratum recipiendam, efficiendamque ad branchiarum officium. . . . Hic itaque tubulus trachæ sive foraminis branchialis. . . . usum præstat. *Lister.* (de Purpurâ, Buccino marino crasso, rufescente, siliato & undato.) *Exercit. anat. alt. pag. 74.*

Ivj DÉFINITIONS DES PARTIES

Des Limaçons Univalves.

n'ont qu'un ^{petite} muscle qui attache leur corps à la coquille, par son point d'insertion. Ce muscle forme un large tendon, semblable à un ruban fort mince, qui se divise un peu au-dessus de son insertion en deux ou trois rubans principaux. Chacun de ces rubans se subdivise en plusieurs autres rubans plus petits, qui se dispersent & se distribuent dans toutes les parties du corps.

Des Limaçons Operculés.

Les *Limaçons Operculés* qui ont deux pièces à la coquille, ont deux muscles distingués, dont le premier qui les unit à la coquille ressemble à celui des *Univalves*: l'autre qui tient à l'opercule est ordinairement rond & fort large, mais peu épais. Les *Coquillages* que j'ai fait représenter depuis la 6^e jusqu'à la 13^e planche font de ce nombre.

Des Conques.

Parmi les *Conques* il y en a qui, comme l'*Huître*, n'ont qu'un muscle qui leur traverse précisément le milieu du corps, pour s'attacher au milieu des battans de la coquille: on voit les impressions de ces attaches en E. E. planche 14.

D'autres en ont deux, telles que les *Cames* (pl. 16 E. e.), les *Tellines* (pl. 18. E. e.) & plusieurs autres. Ils traversent ordinairement les deux extrémités de leur corps pour l'attacher aux extrémités de la coquille.

Il y en a qui en ont trois ou quatre, ou même davantage, comme les *Jambonneaux* (pl. 15. E. e. j. i.).

Ces muscles sont tantôt ronds, comme dans le *Solen*, (pl. 19.), tantôt ovales (E. e.), ou de toute autre figure, ordinairement très-épais, & d'autant plus longs que les coquilles qu'ils attachent ont plus de concavité ou de profondeur. Ils sont composés de fibres droites & verticales, comme il paroît quand on les fait bouillir: dans l'endroit où ils s'unissent à la coquille, ils acquièrent souvent une dureté semblable à celle de la pierre.

Leur usage.

Leur usage est d'écarter les battans, ou de les rapprocher, pour ouvrir ou fermer la coquille, au gré & suivant les besoins de l'animal. Après sa mort, ces muscles se relâchent de manière que les battans restent continuellement ouverts ou écartés l'un de l'autre.

17^e.
S E X E.

Il n'y a peut-être pas d'endroit par où les *Coquillages* soient plus bizarres & en même tems plus admirables que

par

DES COQUILLAGES. Ivij

par le Sexe: dans les uns il est distingué; on voit des individus mâles & des individus femelles, comme dans l'*Yer* (pl. 3.), la *Pourpre* (pl. 7.), la *Toupie* (pl. 12.), &c. Dans les autres le sexe est réuni: ceux-ci sont appelés *hermaphrodites*.

On peut distinguer trois sortes d'*hermaphroditisme* dans les *Coquillages*: 1^o. Celui auquel on n'aperçoit aucune des parties de la génération, soit mâles, soit femelles; & qui sans aucune espèce d'accouplement, engendre son semblable: il est particulier aux *Conques*.

Hermaphroditisme de trois espèces.

2^o. Celui qui réunissant en lui les deux espèces de parties sexuelles, ne peut se suffire à lui-même, mais a besoin du concours de deux individus qui se fécondent réciproquement & en même tems, l'un servant de mâle à l'autre, pendant qu'il fait à son égard les fonctions de femelle. Cet *hermaphroditisme* se voit dans le *Limaçon* (pl. 1.) & dans quelques autres, dont l'accouplement se fait en élevant leur col en face l'un de l'autre, & l'approchant réciproquement par le côté.

3^o. Celui qui possédant les deux espèces de parties générales a besoin de la jonction de deux individus, mais qui ne peuvent se féconder en même tems à cause de l'éloignement de leurs organes. Cette situation désavantageuse les oblige de monter les uns sur les autres pendant l'accouplement. Tel est l'*hermaphroditisme* du *Bulin* & du *Coret* (pl. 1.): si un individu fait à l'égard de l'autre la fonction de mâle, ce mâle ne peut être fécondé en même tems par sa femelle, quoiqu'*hermaphrodite*; il ne le peut être que par un troisième individu qui se met sur lui vers le côté en qualité de mâle. C'est pour cette raison que l'on voit souvent un grand nombre de ces animaux accouplés en chapelet les uns à la queue des autres. Le seul avantage que cette espèce d'*hermaphrodites* ait sur les *Limaçons* dont le sexe est partagé, c'est de pouvoir féconder comme mâles un second individu, & être fécondés en même tems comme femelles par un troisième individu.

Il ne manqueroit plus aux *Coquillages*, pour réunir toutes les espèces d'*hermaphroditismes*, que de pouvoir s'accoupler à eux-mêmes, & être en même tems le pere & la mere du même animal. La chose n'est pas impossible, puisque plusieurs sont

h

lvij DÉFINITIONS DES PARTIES

pourvus des deux organes nécessaires; & peut-être quelque observateur y découvrira-t-il un jour cette sorte de génération, qui ne doit pas nous paroître plus étrange que celle des Conques, des Polypes & de tant d'autres animaux semblables qui se reproduisent sans accouplement sensible, & sans aucun des organes requis dans les autres animaux pour opérer la génération.

Situation des parties de la génération.

Dans les *Limaçons* dont le sexe est partagé, l'ouverture de l'organe est placée sur la droite de l'animal.

Les parties masculines & les parties féminines sont unies ensemble, & ont beaucoup de choses communes entr'elles, dans les hermaphrodites de la seconde espece: elles n'ont qu'une ouverture commune qui se trouve sur le côté droit à l'origine des cornes.

Dans les hermaphrodites de la troisième espece, chaque organe a son ouverture distinguée, l'une à l'origine des cornes, & l'autre beaucoup au-dessous; toutes deux du côté gauche dans les *Limaçons* dont le corps tourne en descendant de gauche à droite comme le *Bulin* & le *Coret* (pl. 1.), & au contraire du côté droit dans ceux où il tourne de droite à gauche, comme je l'ai observé dans quelques *Coquillages* d'eau douce (1) qui se trouvent aux environs de Paris dans la petite riviere des Gobelins.

18°. CE UFS.

Les *Coquillages* different encore beaucoup dans la maniere de faire leurs petits: les uns sont *Vivipares*, comme la plupart des *Conques*, & quelques *Limaçons* tels que l'*Yet* (pl. 3.): les autres sont *Ovipares*.

Parmi les *Ovipares*, il y en a dont les œufs sont recouverts d'une croûte à la maniere des œufs des Oiseaux & des Reptiles: tel est le genre du *Limaçon* terrestre (pl. 1. *Kambeul. O.*). Il y en a d'autres dont les œufs sont environnés d'une espece de gélée qui les unit les uns avec les autres à peu près comme les œufs des grenouilles ou de certains poissons: tels sont ceux du *Bulin* & du *Coret* (pl. 1.). Dans d'autres, comme dans les *Pourpres* (pl. 7.), les œufs sont des espe-

(1) *Buccinum subflavum*, pellucidum, sex orbium, clavicula admodum tenui, productiore Anglicum. *List. hist. Conchyl. tab. 123. fig. 21. & tab. 124. fig. 24.* *Buccinum subflavum*, pellucidum quatuor orbium, ore amplissimo, mucrone acuto. *Ejusd. tab., 123. fig. 22.*

DES COQUILLAGES. lix

ces de sacs membraneux, ovoïdes ou sphériques, quelquefois solitaires, & ordinairement réunis en une masse que l'on appelle en latin *Favago* (1), parce que leur assemblage imite en quelque sorte celui des cellules d'une ruche à miel. Chacun de ces sacs contient plusieurs petits qui en sortent dans leur maturité, quoiqu'Aristote (2), *Rondelet* & leurs sectateurs ayent dit le contraire, dans la persuasion où ils étoient que tous les *Coquillages* devoient leur origine uniquement au limon & à la pourriture.

Le nombre des petits est très-considérable dans les *Conques*; il va jusqu'à plusieurs milliers: il est beaucoup moindre dans les *Limaçons Operculés*, & encore moindre dans la plupart des *Univalves*.

Nombre des petits.

Les petits des *Coquillages Vivipares* sont revêtus de leur coquille en sortant, & même bien avant de sortir du ventre de la mere. On voit pareillement la coquille déjà formée à ceux des *Ovipares* avant qu'ils se soient débarrassés de la gélée qui les enveloppoit.

Dans les *Coquillages* qui sont destinés à changer de place, la coquille est fort nette au dehors; au lieu que dans ceux qui, comme les *Huitres*, doivent rester fixés pendant toute leur vie, elle est d'abord couverte d'une matiere mucilagineuse capable de la coller aux différens corps auxquels ils peuvent toucher. C'est par ce moyen que se fait la premiere adhésion; elle se fortifie ensuite par les suc's pierreux qui servent à l'accroissement de la coquille.

Indépendamment des parties dont je viens de parler, & qui ont des usages assez connus, il s'en trouve quelques autres auxquelles on ne peut assigner aucun usage, & qui paroissent n'être qu'un ornement: tels sont les *Filets* que l'on voit au pied de l'*Ormier* & du *Lépas* (planc. 2. F. G.), du *Sabot* (pl. 12. F.), & ceux qui bordent le manteau de l'*Huitre* (pl. 14. FF.), ou du *Jambonneau* (pl. 15. T. t.).

19°. FILETS.

(1) *Purpuræ verno tempore eundem in locum sese colligentes, condunt quam favaginem (μυλιαγορα) nominant, quæ veluti favus est apum, verum non ita elegans, sed quasi ex putaminibus ciccorum alborum multa inter se composita, struem unam suâ cohesione coagmentatam. Arist. hist. anim. lib. 5. cap. 15.*

(2) Nullum iis (Ovis) patet foramen, neque ex iis nascuntur *Purpuræ*. Sed cum *Purpuræ*, tum etiam reliqua testis inclusa à limo serè & materiâ putrescente oriuntur. *Ejusd. ibid.*

IX DÉFINITIONS DES PARTIES, &c.

Ils sont à peu près de même nature que les cornes de la plupart des *Limaçons*, c'est-à-dire, qu'ils sont peu susceptibles de contraction ou de dilatation, & formés de plusieurs rangs de fibres longitudinales & de fibres transversales. Il y en a quelques-uns, par exemple ceux de l'Huître, qui étant coupés s'agitent pendant fort long-tems : ils n'ont aucun mouvement progressif, mais ils remuent si constamment dans la même place, que la vûe en est fatiguée (1).

20°.
FILS.

Les Conques sont quelquefois assujetties au fond des eaux par différens Fils, qui sont ou distingués, comme dans le Jambonneau (*gen. 3. pl. 15. F.*), ou réunis en un nerf, comme dans la Muffole (*planc. 18.*). Ces fils partent de l'origine du pied de l'animal. Ils sont d'une nature analogue à celle des cheveux, ou des fibres nerveuses des Quadrupèdes. Les Coquillages qui ont de ces fils, restent toujours fixés dans le même lieu; & lorsqu'on coupe leurs fils, ils ne tardent pas à en poser d'autres avec leur pied qui leur sert de conducteur. C'est par son moyen qu'ils se fixent de nouveau aux corps immobiles qu'ils rencontrent, comme je l'ai observé dans le Lulat, espèce de Jambonneau dont je parlerai ci-après dans l'Histoire des Coquillages (2).

(1) Cette remarque paroît avoir été faite par Leuwenhoek.

(2) Voyez la page 210.



T A B L E

D E S R A P P O R T S

O U

D E S C O M B I N A I S O N S ,

Autrement appellées systèmes, ou arrangemens méthodiques, que l'on peut faire sur les Coquillages.

AUTANT il y a de manière de considerer les Coquillages, autant on peut faire de méthodes ou de systèmes sur cette partie de l'Histoire Naturelle. On peut, comme je l'ai fait, d'abord les diviser en deux familles principales; savoir, les LIMaçONS & les CONQUES; & ensuite les regarder sous deux points de vue généraux, quant à l'Animal & quant à sa Coquille. Entrons dans le détail.

R A P P O R T S P A R L A C O Q U I L L E .

L I M A Ç O N S .

Dans la Coquille des Limaçons, je distingue 6 parties principales, qui sont;

- | | |
|------------------|------------------|
| 1°. Les Spires. | 4°. L'Opercule. |
| 2°. Le Sommet. | 5°. La Nacre. |
| 3°. L'Ouverture. | 6°. Le Périoste. |

C'est de ces 6 parties que je vais tirer les arrangemens suivans

lxij TABLE DES RAPPORTS

1°. Les spires peuvent être considérées, 1°. par leur nombre, 2°. par leur figure, 3°. par leur situation.

1°.	2°.	
Limaçons qui n'ont pas de spires.	Limaçons dont les spires forment un ombilic au haut, c'est-à-dire, à la base de la Coquille.	Limaçons dont les spires forment un ombilic au sommet de la Coquille.
UNIVALVES.	UNIVALVES.	UNIVALVES.
Sormet. pl. 1.	Goffon. pl. 1.	Bulin. pl. 1.
Libot. pl. 2.	OPERCULÉS.	OPERCULÉS.
Liri.	Labarin. pl. 7.	Jamar. pl. 6.
Soron.	Téfan.	Melar. Jol.
Gadin.	Cofar. pl. 9.	Tilin. Nifot.
Mouret.	Bofon. pl. 12.	Mafan. Rac.
Dafan.	Vaffet.	Coupet. Funon.
Gival.	Fujet.	Chotin. Soni.
Sulin.	Lonier.	Loman. Dip.
Garnot.	Livon.	Salar. Popel.
Jenac.	Dalar.	Sakem. pl. 7.
Kalifon.	Foffar. pl. 13.	Pakel. Goumier.
OPERCULÉS.	Natrice.	Sadot. Chadet.
0.	Fabel.	Minjac. Degon.
	Gochet.	Fafin. Ligar.
		Saburon. Mefal.
		Covet. pl. 8.
		Vermet. pl. 11.
		Lispe.
		Miga. Dofan.
		Totombo. Datin.
		Bobé. Mafier.
		Duchon. Jelin.
		Girol. Samier.
		Agaron. Solat. Marnat. pl. 12.
		Majet. pl. 5.
		Bivet. Daki.
		Lupon. Giton. Rifet.
		Bitou. Lipin. Ofilin.
		Potan. Sirat. Retan.
		Falier. Bolin. Sari.
		Simeri. Jatou. pl. 9.
		Stipon. Lofet. Gor.
		Suga. Dunar. pl. 13.
		Taton. Tadin.
		Goufol. Lagar.
		Bigni. Selot.
		Siger. Kifet.
		Staron.
		Kalan.
		Nivar.
		Blarin.
		Silus.
		Farois.
		Genot.

DES COQUILLES DES ANIMAUX. lxij

3°.

Limaçons dont les spires tournent en descendant

De gauche à droite, ou au contraire, en montant de droite à gauche.

On les appelle Bouches à gauche.

De droite à gauche, ou au contraire, en montant de gauche à droite.

On les appelle Bouches à droite.

UNIVALVES. OPERCULÉS.

Bulin. pl. 1. 0.

Coret.

UNIVALVES.

Goffon. pl. 1.

Pietin.

Limaçon.

Coret.

Ormiez. pl. 2.

Sigaret.

Yet. pl. 3.

Philin.

Miran. pl. 4.

Rafel.

Nifot.

Arvan.

Faval.

Porcelainé.

Narel.

Egouen.

Bobé.

Girol.

Agaron.

Majet. pl. 5.

Lupon.

Bitou.

Potan.

Falier.

Simeri.

OPERCULÉS.

Jamar. pl. 6. Jaton. pl. 9. Vermet. pl. 12.

Melar. Cofar. Lispe.

Tilin. Lofet. Dofan.

Mafan. Suga. Datin.

Coupet. Taton. Mafier.

Chotin. Goufol. Jelin.

Loman. Bigni. Marnat. pl. 12.

Salar. Siger. Bofon.

Sakem. pl. 7. Staron. Daki.

Pakel. Kalan. Rifet.

Sadot. Nivar. Ofilin.

Blatin. Blatin. Retan.

Silus. Vaffet.

Fafin. Farois. Fujet.

Saburon. Genot. Sari.

Covet. pl. 8. Barnet. pl. 10. Lonier.

Miga. Jol. Livon.

Totombo. Nifot. Dalat.

Vojet. Rac. Kachin.

Jabik. Funon. Gor.

Samier. Soni. Foffar. pl. 13.

Solat. Dip. Natice.

Bivet. Popel. Fanel.

Giton. Cerie. Gochet.

Lipin. Goumier. Dunar.

Sirat. Chadet. Tadin.

Bolin. Degon. Lagar.

Mefal. Ligar. Selot.

Kifet.

lxiv TABLE DES RAPPORTS

Je considère le sommet quant à sa grandeur comparée à celle de l'ouverture de la Coquille. 1°. Il peut manquer ou n'être pas sensible. 2°. Il peut être plus court que l'ouverture. 3°. Il peut être égal à elle. 4°. Enfin il peut la surpasser en longueur.

1°.	2°.	
<i>Limaçons dans lesquels le sommet n'est pas sensible.</i>	<i>Limaçons dont le sommet est plus court que l'ouverture.</i>	
UNIVALVES.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sormet. pl. 1. Goslon. Coret. Bobi. pl. 4. Duchon. Majet. pl. 5. Lupon. Bitou.	Bulin. pl. 1. Yet. pl. 3. Pietin. Philin. Pouchet. Narel. pl. 4. Libot. pl. 2. Porcelaine. Liri. Egouen. Soron. Bobi. Gadin. Duchon. Mouret. Girol. Dafan. Agaron. Gival. Potan. pl. 5. Sulin. Falier. Garnot. Simeri. Jenac. Supon. Kalifon. Ormier. Sigaret.	Jamar. pl. 6. Vojet. pl. 8. Marnat. pl. 12. Melar. Jabik. Ofilin. Tilin. Samier. Retan. Mafan. Solat. Dalat. Coupet. Bivet. Foffar. pl. 13. Chotin. Lipin. Naticce. Loman. Sirat. Fanel. Salar. Bolin. Gochet. Sakem. pl. 7. Jatou. pl. 9. Dunar. Labarin. Cofar. Tadin. Pakel. Tafon. Lagar. Sadot. Goufol. Selot. Téfan. Bigni. Kifet. Minjac. Siger. Fatin. Staron. Saburon. Kalan. Nivar. Genot.

3°.	4°.	
<i>Limaçons dans lesquels le sommet est égal à l'ouverture.</i>	<i>Limaçons dont le sommet est plus long que l'ouverture.</i>	
UNIVALVES. OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Covet. pl. 8. Livon. Kachin.	Kambeul. pl. 1. Miran. pl. 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval.	Miga. pl. 8. Barnet. pl. 10. Vermet. pl. 11. Totombo. Jol. Lifpe. Giton. Nifot. Dofan. Lofet. pl. 9. Rac. Datin. Suga. Funon. Mafier. Silus. Soni. Jelin. Farois. Dip. Bofon. pl. 12. Popel. Cerite. Daki. Goumier. Rifet. Chadet. Vasset. Degon. Fujet. Ligar. Sari. Lonier. Gor.

On

DES COQUILLES DES LIMAÇONS. lxx

On peut observer trois choses dans l'ouverture; 1°. sa forme; 2°. son canal; 3°. ses lèvres ou ses bords.

10. Figure de l'ouverture.					
<i>Limaçons dont l'ouverture est exactement ronde.</i>	<i>Limaçons dont l'ouverture est en demi-lune.</i>	<i>Limaçons à ouverture elliptique ou ovale.</i>		<i>Limaçons à ouverture allongée.</i>	
UNIVALVES.	UNIVALVES.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Coret. pl. 1. Pouchet.	Sormet. pl. 1. Bulin. Kambeul.	Sakem. pl. 7. Labain. Pakel. Sadot. Téfan. Minjac. Fafin. Saburon. Covet. pl. 8. Miga. Totombo. Vojet. Jabik. Solat. Bivet. Giton. Lipin. Sirat. Bolin. Jatou. pl. 9. Cofar. Lofet. Suga. Tafon. Bigni. Silus. Barnet. pl. 10. Jol. Nifot. Rac. Funon. Soni. Dip. Marnat. pl. 12.	Libot. pl. 2. Liri. Soron. Gadin. Mouret. Dafan. Gival. Sulin. Garnot. Jenac. Kalifon. Ormier. Sigaret. Yet. pl. 3. Philin. Miran. pl. 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval.	Goslon. pl. 1. Pietin. Narel. pl. 4. Porcelaine. Egouen. Bobi. Duchon. Girol. Agaron. Majet. pl. 5. Lupon. Bitou. Potan. Falier. Simeri. Supon. Jamar. pl. 6. Melar. Tilin. Mafan. Coupet. Chotin. Loman. Salar.	Samier. pl. 8. Goufol. pl. 9. Siger. Staron. Kalan. Nivar. Blatin. Farois. Genot.

2

10. Canal de l'ouverture.					
Limaçons dont l'ouverture n'a point de canal ni en haut ni en bas.		Limaçons dont l'ouverture a un canal, ou une échancrure en forme de canal, au haut seulement.		Limaçons dont l'ouverture a un canal assez grand en haut, & un plus petit en bas.	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sormet. pl. 1.	Ligar. pl. 10.	Miran. pl. 4.	Sadot. pl. 7.	Yet. pl. 3.	Jamar. pl. 6.
Goffon.	Mefal.	Rafel.	Fafin.	Philin.	Melan.
Bulin.	Vermet. pl. 11.	Nifat.	Saburon.	Bobé. pl. 4.	Tilin.
Coret.	Lispe.	Arvan.	Covet. pl. 8.	Duchon.	Mafan.
Pietin.	Dofan.	Faval.	Solat.	Majet. pl. 5.	Coupet.
Kambeul.	Mafier.	Porcelaine.	Bivet.	Lupon.	Chotin.
Pouchet.	Jelin.	Narel.	Giton.	Bitou.	Loman.
Libot. pl. 2.	Marnat. pl. 12.	Egouen.	Jatou. pl. 9.	Sakar.	Salar.
Liri.	Bofon.	Girou.	Lofet.	Sakem. pl. 7.	Sakem. pl. 7.
Soron.	Daki.	Agaron.	Suga.	Labarin.	Labarin.
Gadin.	Rifet.	Potan. pl. 5.	Goufol.	Pakel.	Pakel.
Mouret.	Ofilin.	Falier.	Bigni.	Tefan.	Tefan.
Dafan.	Retan.	Simeri.	Siger.	Minjac.	Minjac.
Gival.	Vaffet.	Scipon.	Staron.	Miga. pl. 8.	Miga. pl. 8.
Sulin.	Fujet.		Kalan.	Totombo.	Totombo.
Garnot.	Sari.		Nivar.	Vojet.	Vojet.
Jenac.	Lonier.		Blatin.	Jabik.	Jabik.
Kalifon.	Livon.		Silus.	Samier.	Samier.
Ormier.	Dalat.		Nifot. pl. 10.	Lipin.	Lipin.
Sigaret.	Kachin.		Soni.	Sirat.	Sirat.
	Gor.		Dip.	Bolin.	Bolin.
	Foffar. pl. 13.			Cofar. pl. 9.	Cofar. pl. 9.
	Natice.			Tafon.	Tafon.
	Fabel.			Farois.	Farois.
	Gochet.			Genot.	Genot.
	Dunar.			Barnet. pl. 10.	Barnet. pl. 10.
	Tadin.			Jol.	Jol.
	Selot.			Rifet.	Rifet.
	Lagar.			Rac.	Rac.
	Kilet.			Funon.	Funon.
				Popel.	Popel.
				Cerite.	Cerite.
				Goumier.	Goumier.
				Chader.	Chader.
				Degon.	Degon.

3°. Lèvres ou bords de l'ouverture.					
Limaçons dont l'ouverture a les bords aigus ou tranchans, sans bourrelet.		Limaçons dont l'ouverture a les bords arrondis ou obtus, sans bourrelet au dehors.		Limaçons dont l'ouverture a ordinairement un bourrelet au dehors de la levre droite; du moins dans leur vieillesse.	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sormet. pl. 1.	Jamar. pl. 6.	Popel. pl. 10.	Majet. pl. 4.	Pouchet. pl. 1.	Fafin. pl. 7.
Goffon.	Melar.	Cerite.	Lupon.	Saburon.	Saburon.
Bulin.	Tilin.	Goumier.	Bitou.	Porcelaine. pl. 4.	Covet. pl. 8.
Coret.	Mafan.	Chadet.	Simeri. pl. 5.	Narel.	Miga. pl. 8.
Pietin.	Coupet.	Degon.	Stipon.	Egouen.	Totombo.
Kambeul.	Chotin.	Ligar.		Bobé.	Totombo.
Libot. pl. 2.	Loman.	Mefal.		Duchon.	Vojet.
Liri.	Salar.	Vermet. pl. 11.		Girou.	Jabik.
Soron.	Sakem. pl. 7.	Lispe.	Siger. pl. 9.	Agaron.	Samier.
Gadin.	Labarin.	Dofan.	Staron.		Sirat.
Mouret.	Pakel.	Datin.	Kalan.		Bolin.
Dafan.	Sadot.	Mafier.	Barnet. pl. 10.		Jatou. pl. 9.
Gival.	Téfan.	Jelin.	Jol.		
Sulin.	Minjac.	Marnat. pl. 12.	Nifot.		
Garnot.	Solat. pl. 8.	Bofon.	Rac.		
Jenac.	Bivet.	Daki.	Funon.		
Kalifon.	Giton.	Rifet.	Soni.		
Ormier.	Lipin.	Ofilin.	Dip.		
Sigaret.	Cofar. pl. 9.	Retan.			
Yet. pl. 3.	Lofet.	Vaffet.			
Philin.	Suga.	Fujet.			
Miran. pl. 4.	Tafon.	Sari.			
Rafel.	Goufol.	Lonier.			
Nifat.	Bigni.	Dalat.			
Arvan.	Nivar.	Kachin.			
Faval.	Blatin.	Gor.			
Potan. pl. 5.	Silus.	Foffar. pl. 13.			
Falier.	Farois.	Natice.			
	Nivar.	Fabel.			
		Gochet.			
		Dunar.			
		Tadin.			
		Selot.			
		Lagar.			
		Kilet.			

5°. Parmi les Coquilles des Limaçons il y en a qui sont nacrées, & d'autres qui ne le sont pas.

Limaçons dont la Coquille			
1°. Est nacrée au dedans.		2°. N'est nacrée, ni au dedans ni au dehors.	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Ormier. pl. 2.	Ofilin. pl. 12. Retan. Vasset. Fujet. Sari. Lonier. Livon. Dalat. Kachin. Gor.	Sornet. pl. 1. Goffon. Bulin. Coret. Piécin. Kambeul. Pouchet. Libot. pl. 2. Liri. Soron. Gadin. Mouret. Dafan. Gival. Sulin. Garnot. Jenac. Kalifon. Sigaret. Yet. pl. 3. Philin. Miran. pl. 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval. Porcelaine. Narel. Egouen. Bobi. Duchon. Girol. Agaron. Majet. pl. 5. Lupon. Bitou. Potan. Falier. Simeri. Stipon.	Jamar. pl. 6. Melar. Tilin. Mafan. Coupet. Chotin. Loman. Salar. Sakem. pl. 7. Labarin. Pakel. Sadot. Téfan. Minjac. Fafin. Saburon. Coret. pl. 8. Miga. Totombo. Vojet. pl. 3. Jabik. Samier. Solat. Bivet. Giton. Lipin. Sirat. Bolin. Jaton. pl. 9. Cofar. Lofet. Suga. Taton. Goufol. Bigni. Siger. Staron. Kalan. Nivar. Blatin. Silus. Farois. Genot. Barnet. pl. 10. Jol. Nifot. Rac. Funon. Soni. Dip. Popel. Cerite. Goumier. Chadet. Degon. Ligar. Mefal.

Le Périoste recouvre la coquille de certains Limaçons; il y en a d'autres qui n'en ont point. On peut le considérer par son épaisseur.

6°. PÉRIOSTE.

Limaçons dont la Coquille				
1°. N'a point de périoste sensible		2°. Est recouverte d'un périoste assez fin.		3°. Est recouverte d'un périoste épais.
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	OPERCULÉS.
Sornet. pl. 1. Goffon. Piécin. Libot. pl. 2. Soron. Gadin. Mouret. Dafan. Gival. Sulin. Kallifon. Ormier. Sigaret. Yet. pl. 3. Philin. Porcelaine. pl. 4. Narel. Egouen. Bobi. Duchon. Girol. Agaron. Majet. pl. 5. Lupon. Bitou. Potan. Falier. Simeri. Stipon.	Téfan. pl. 7. Minjac. Solat. pl. 8. Bivet. Giton. Lipin. Sirat. Bolin. Jatou. pl. 9. Cofar. Lofet. Suga. Blatin. Silus. Farois. Genot. Nifot. pl. 10. Rac. Funon. Soni. Dip. Ligar. Mefal. Vermet. pl. 11. Lifpe. Dofan. Datin. Mafier. Jelin. Ofilin. pl. 12. Retan. Vasset. Fujet. Sari. Lonier. Livon. Dalat. Kachin. Gor. Foffar. pl. 13.	Bulin. pl. 1. Coret. Kambeul. Pouchet. Liri. pl. 2. Garnot. Jenac. Miran. pl. 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval. Bulin. pl. 1. Coret. Kambeul. Pouchet. Liri. pl. 2. Garnot. Jenac. Miran. pl. 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval. Sakem. Labarin. Pakel. Sadot. Fafin. Saburon. Coret. pl. 8. Miga. Totombo. Tafon. pl. 9. Goufol. Bigni. Siger. Staron. Kalan. Barnet. pl. 10. Jol. Popel. Cerite. Goumier. Chadet. Degon. Marnat. pl. 12. Bofon. Daki. Rifet. Natice. pl. 13. Fanel. Gochet. Dunar. Selot. Logar. Kilet.	Jamar. pl. 6. Melar. Tilin. Mafan. Coupet. Chotin. Loman. Salar. Vojet. pl. 8. Jabik. Samier. Nivar. pl. 9.	

3^o.
CHARNIÈRE.

Comme la charnière se trouve placée, pour l'ordinaire, de la même manière que les sommets, étant distribués également sur leurs côtés, nous ne parlerons point de sa situation, mais seulement du nombre & de la figure de ses dents & de ses cavités.

Conques dont la charnière					
1 ^o .	2 ^o .	3 ^o .		4 ^o .	5 ^o .
Est presque insensible, ou sans dents, & quelquefois avec une cavité.	A une, deux, ou trois dents arrondies, assez égales, & autant de cavités dans chaque battant.	A depuis deux jusqu'à six dents inégales, dans chaque battant, & qui sont les unes comme de longs filets, les autres arrondies, avec autant de cavités semblables placées entr'elles.		A plus de dix dents parfaitement semblables, dans chaque battant, & autant de cavités propres à les recevoir.	A une ou deux dents, fort rapprochées, en forme de languettes assez longues, ou en cuilleron, & sans cavités entr'elles.
BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.
Gafar. pl. 14. Garin. Vetan. Bajet. Rojel. Lulat. pl. 15. Aber. Dotel. Fonet. Apan. Eflan. Mutel. pl. 17.	Guron. pl. 14. Satal. Jataron. pl. 15. Clonisse. pl. 16. Ajar. Codok. Cotan. Dofin. Gordet. Pitar. Felan. Poron. pl. 17. Pirel. Lunot. Pégon. Sunet. Tofar. Jouret. Lifor. Fatan. Calcinelle. Vagal. Gatan. Pamet. pl. 18. Gafet. Nufar. Tivel. Matadoa. MULTIVALVES. O.	Chanon. pl. 15. Jélon. Mofat. Koman. Jagon. Movin.	O.	Fagan. pl. 15. Robet. Anadara. Jabet. Muffole. Vovan. MULTIVALVES. O.	O. MULTIVALVES. Tagal. pl. 19. Golar. Molan. Julan. Tugon. Taret.

Le ligament differe dans les Conques, autant par sa forme que par sa situation : dans les unes il est à peu près rond, & placé en dedans ou en dehors de la coquille, au-dessus ou au-dessous des sommets : dans les autres il est allongé & placé de l'une de ces quatre manières à l'égard des sommets.

4^o.
LIGAMENT.

Conques dont le ligament					
1 ^o .		2 ^o .		3 ^o .	
Est arrondi, & placé autour ou au milieu des sommets, en dedans.		Est allongé, & placé au-dessus des sommets, en dehors.		Est placé entre les sommets, & autour des sommets, en dehors.	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gafar. pl. 14. Garin. Vetan. Bajet. Rojel. Garon. Satal. Jataron. pl. 15. Eflan. Lifor. pl. 17. Fatan. Calcinelle. Pamet. pl. 18. Gafet. Nufar. Tivel. Matadoa.	O.	Lulat. pl. 15. Aber. Dotel. Fonet. Apan. Chanon. Jélon. Clonisse. pl. 16. Ajar. Codok. Cotan. Dofin. Pitar. Felan. Poron. pl. 17. Pirel. Lunot. Pégon. Sunet. Tofar. Jouret. Vagal. Gatan. Mutel. Mofat. pl. 18. Koman. Jagon. Movin. Tagal. pl. 19. Golar. Molan.	O.	Fagan. pl. 18. Robet. Anadara. Jabet. Muffole. Vovan.	Julan. pl. 19. Tugon. Taret. Ropan.

3°. ATTACHES. Autant il y a de muscles qui attachent le corps des Conques à leur coquille, autant il y a, dans les battans, de taches qui désignent le lieu où ils étoient fixés. Ces muscles, & par conséquent leurs attaches, varient par la figure, la grandeur & le nombre. Nous ne les examinerons ici que par le nombre.

Conques qui portent dans chaque battant				
1°. Une attache.		2°. Deux attaches.		3°. Quatre attaches.
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gafar. pl. 14.	Julan. pl. 19.	Jataron. pl. 15.	Pamet. pl. 18.	Lulat. pl. 15.
Garin.	Tugon.	Jélon.	Gafet.	Aber.
Vetan.	Taret.	Clonisse. pl. 16.	Nufar.	Dotel.
Bajet.	Ropan.	Ajar.	Tivel.	Fonet.
Rojel.		Codok.	Matadoa.	Apan.
Guron.		Cotap.	Mofat.	
Satal.		Dotin.	Koman.	
Chanon. pl. 15.		Gordet.	Jagon.	
Ellan.		Pitar.	Movin.	
		Felan.	Fagan.	
		Poron. pl. 17.	Robet.	
		Pirel.	Anadara.	
		Lunot.	Jabet.	
		Pegon.	Muffole.	
		Sunet.	Vovan.	
		Tofar.	Tagal. pl. 19.	
		Jouret.	Golar.	
		Lifor.	Molan.	
		Fatan.		
		Calcinelle.		
		Vagal.		
		Gatan.		
		Mutel.		
		MULTIVALVES.		
		O.		

6°. NACRE. Dans les coquilles des Conques, comme dans celles des Limaçons, il y en a qui sont nacrées, d'autres qui ne le sont pas, & d'autres dont la substance tient le milieu entre la nacre & la nature ordinaire aux coquilles.

Conques dont la coquille.				
1°. Est nacrée au moins en dedans.	2°. Tire un peu sur la nacre en dedans.	3°. N'est nacrée ni au dedans ni au dehors.		
BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Lulat. pl. 15.	Gafar. pl. 14.	O.	Jataron. pl. 15.	Pamet. pl. 18.
Aber.	Garin.		Jélon.	Gafet.
Dotel.	Vetan.		Clonisse. pl. 16.	Nufar.
Fonet.	Bajet.		Ajar.	Tivel.
Apan.	Rojel.		Codok.	Matadoa.
Chanon.	Guron.		Cotap.	Mofat.
Mutel. pl. 17.	Satal.		Dotin.	Koman.
	Ellan. pl. 15.		Gordet.	Jagon.
			Pitar.	Movin.
			Felan.	Fagan.
			Robet.	
			Poron. pl. 17.	Anadara.
			Pirel.	Jabet.
			Lunot.	Muffole.
			Pegon.	Vovan.
			Sunet.	Tagal. pl. 19.
			Tofar.	Golar.
			Jouret.	Molan.
			Lifor.	
			Fatan.	
			Calcinelle.	
			Vagal.	
			Gatan.	

7°. Le périoste peut être considéré dans les Conques, comme dans les PÉRIOSTE. Limaçons, par rapport à son épaisseur.

Conques dont la c. qu'il'e					
1°. N'a point de périoste sensible.		2°. Est enveloppée d'un périoste assez fin.		3°. Est recouverte d'un périoste épais.	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Jataron. pl. 15.	Taret. pl. 19.	Gafar. pl. 14.	Julan. pl. 19.	Lulat. pl. 15.	0.
Clonille. pl. 16.	Ropan.	Garin.	Tugon.	Aber.	
Ajar.		Vetan.		Dotel.	
Codok.		Bajet.		Fonet.	
Cotan.		Rojel.		Apan.	
Dofin.		Guron.		Anadara. pl. 18.	
Gordet.		Satal.		Jabet.	
Pegon. pl. 17.		Chanou. pl. 15.		Muffole.	
Sunet.		Eflan.		Tagal. pl. 19.	
Tofar.		Jélon.		Golar.	
Jouret.		Pitar. pl. 16.			
Lifor.		Felan.			
Fatan.		Poron. pl. 17.			
Calcinelle.		Pirel.			
Vagal.		Lunot.			
Gatan.		Fagan. pl. 18.			
Mutel.		Robet.			
Pamet. pl. 18.		Molan. pl. 19.			
Gafet.					
Nufar.					
Tivel.					
Matadoa.					
Mofat. pl. 19.					
Koman.					
Jagon.					
Movin.					

RAPPORTS PAR L'ANIMAL.

LIMAÇONS.

On peut considérer l'Animal des LIMAÇONS par 5 de ses parties principales, qui sont,

- 1°. Les Cornes.
- 2°. Les Yeux.
- 3°. La Bouche.
- 4°. La Trachée.
- 5°. Le Pied.

De ces parties naissent les arrangements suivans.

Les Cornes peuvent être considérées, 1°. par leur nombre, 2°. par leur figure, 3°. par leur situation sur la tête de l'animal.

1°. Nombre des cornes.

Limaçons qui n'ont point de cornes.	Limaçons qui ont deux cornes.			Limaçons qui ont quatre cornes.
UNIVALVES.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.		UNIVALVES.
Sornet. pl. 1.	Belin. pl. 1.	Jamar. pl. 6.	Jatou. pl. 9.	Vernet. pl. 11.
Goffon.	Coret.	Melar.	Cofar.	Lispe.
Mouret. pl. 2.	Piltin.	Tilin.	Lofet.	Dofan.
Kalifon.	Libot. pl. 1.	Mafan.	Suga.	Datin.
	Lish.	Coupet.	Taton.	Mafier.
	Soron.	Chotin.	Goufol.	Jelin.
	Gadin.	Loman.	Bigni.	Marnat. pl. 12.
	Mouret.	Salar.	Siger.	Bofon.
	Dafat.	Sakem. pl. 7.	Staron.	Daki.
	Gival.	Labarin.	Kalan.	Rifet.
	Solin.	Pakel.	Nivar.	Foffar. pl. 13.
	Garnot.	Sadot.	Blatin.	Natice.
	Jenac.	Téfan.	Silus.	F. bel.
	Kalifon.	Minjac.	Farois.	Gochet.
	Yer. pl. 1.	Fafin.	Genot.	
	Philin.	Saburon.	Barnet. pl. 10.	
	Miran. pl. 4.	Covet. pl. 8.	Jol.	
	Rafel.	Miga.	Nifot.	
	Nifar.	Totombo.	Rac.	
	Arvan.	Vojet.	Funon.	
	Faval.	Jabik.	Soni.	
	Poecelaine.	Samier.	Dip.	
	Narel.	Solat.	Popel.	
	Egouren.	Bivet.	Cerite.	
	Bobt.	Giton.	Goumier.	
	Duchon.	Lipin.	Chadet.	
	Girel.	Sirat.	Degon.	
	Agaron.	Bolin.	Ligar.	
	Majet.		Mefal.	
	Lugon.			
	Bitou.			
	Potou.			
	Falier.			
	Simeril.			
	Scipon.			

1°. Figure des cornes.

Limaçons dont les cornes sont coniques ou cylindriques,
Sans renflement à leur origine. Avec un renflement à leur origine.

UNIVALVES.	OPERCULÉS.		UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Bulin. pl. 1.	Vermet pl. 11.	Foffar. pl. 13.	Porcelaine. pl. 4.	Jamar. pl. 6.	Jatou. pl. 9.
Coret.	Lifpe.	Natice.	Narel.	Melar.	Cofar.
Pietin.	Dofan.	Fanel.	Egouen.	Tilin.	Lofet.
Kambeul.	Datin.	Gochet.	Bobî.	Mafan.	Soga.
Pouchet.	Mafier.	Dunar.	Duchon.	Coupet.	Talon.
Libot. pl. 2.	Jelin.	Tadin.	Girol.	Chotin.	Goufol.
Liri.	Marnat. pl. 12.	Selot.	Agaron.	Loman.	Bigni.
Soron.	Bofon.	Lagar.	Majet. pl. 5.	Salar.	Siger.
Gadin.	Daki.	Kilet.	Lupon.	Sakem. pl. 7.	Staron.
Mouret.	Rifet.		Bitou.	Labarin.	Kalan.
Dafan.	Ofilin.		Potan.	Pakel.	Nivar.
Gival.	Retan.		Falier.	Sadot.	Blatin.
Sulin.	Vaffet.		Simeri.	Telan.	Silus.
Garnot.	Fujet.		Seipon.	Minjac.	Farois.
Jenac.	Sari.			Fafin.	Genot.
Kalifon.	Eomier.			Saburon.	Barnet. pl. 10.
Yet. pl. 3.	Livon.			Covet. pl. 8.	Jol.
Philin.	Dalat.			Miga.	Nifot.
Miran. pl. 4.	Kachin.			Totombo.	Rac.
Rafel.	Gor.			Vojet.	Funon.
Nifat.				Jabik.	Soni.
Arvan.				Samier.	Dip.
Faval.				Solat.	Popel.
				Bivet.	Cerite.
				Giton.	Goumier.
				Lipin.	Chadet.
				Sirat.	Degon.
				Bolin.	Ligar.
					Mefal.

3°. Situation des cornes.

Limaçons dont les cornes sont placées
A la racine de la tête. A l'extrémité de la tête.

UNIVALVES.	OPERCULÉS.		UNIVALVES.	OPERCULÉS.	
Bulin. pl. 1.	Jamar. pl. 6.	Marnat. pl. 12.	Kambeul. pl. 1.	Sakem. pl. 7.	Jatou. pl. 9.
Coret.	Melar.	Bofon.	Pouchet.	Labarin.	Cofar.
Pietin.	Tilin.	Daki.	Miran. pl. 4.	Pakel.	Lofet.
Libot. pl. 2.	Mafan.	Rifet.	Rafel.	Sadot.	Soga.
Liri.	Coupet.	Ofilin.	Nifat.	Telan.	Talon.
Soron.	Chotin.	Retan.	Arvan.	Minjac.	Goufol.
Gadin.	Loman.	Vaffet.	Faval.	Fafin.	Bigni.
Mouret.	Salar.	Fujet.	Porcelaine.	Saburon.	Siger.
Dafan.	Popel. pl. 10.	Sari.	Narel.	Covet. pl. 8.	Staron.
Gival.	Cerite.	Lonier.	Egouen.	Miga.	Kalan.
Sulin.	Goumier.	Livon.	Bobî.	Totombo.	Nivar.
Garnot.	Chadet.	Dalat.	Duchon.	Vojet.	Blatin.
Jenac.	Degon.	Kachin.	Girol.	Jabik.	Silus.
Kalifon.	Vermet pl. 11.	Gor.	Agaron.	Samier.	Farois.
Ormier.	Lifpe.	Foffar. pl. 13.	Majet. pl. 5.	Solat.	Genot.
Yet. pl. 3.	Dofan.	Natice.	Lupon.	Bivet.	Barnet. pl. 10.
Philin.	Datin.	Fanel.	Bitou.	Giton.	Jol.
	Mafier.	Gochet.	Potan.	Lipin.	Nifot.
	Jelin.	Dunar.	Falier.	Sirat.	Rac.
		Tadin.	Simeri.	Bolin.	Funon.
		Selot.	Stipon.		Soni.
		Lagar.			Dip.
		Kilet.			

lxxxij TABLE DES RAPPORTS

2°. Je considère les yeux des Limaçons par rapport à leur situation à Y E U X. l'égard de la tête & des cornes.

1°. Limaçons qui n'ont point d'yeux.		2°. Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête à la racine des cornes, sur leur côté interne.		3°. Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête, derrière les cornes, vers leur côté externe.	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sormet. pl. 1. Goffon. Mouret. pl. 2. Kalifon.	o.	Bulin. pl. 1. Coret. Pietin.	o.	Yet. pl. 3. Philin.	o.
4°. Limaçons qui ont deux yeux placés sur la tête, à l'origine des cornes, sur leur côté externe.		5°. Limaçons qui ont deux yeux placés un peu au-dessus de la racine des cornes, sur leur côté externe.		6°. Limaçons qui ont deux yeux placés vers le milieu des cornes, sur leur côté externe.	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	UNIVALVES.	UNIVALVES.	UNIVALVES.
Libot. pl. 2. Liri. Soron. Gadin. Mouret. Dafan. Gival. Sulin. Garnot. Jenac. Kalifon. Miran. pl. 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval.	Barnet. pl. 10. Jol. Nifot. Rac. Funon. Soni. Dip. Vermet. pl. 11. Lispe. Dofan. Datin. Mafier. Jelin. Marnat pl. 12. Bofon. Daki. Rifet. Foffar. pl. 13. Natrice. Fanel. Gochet.	Porcelaine. pl. 4. Narel. Egouen. Bobi. Duchon. Girol. Agaron. Majet. pl. 5. Lupon. Bitou. Potan. Faliér. Simeri. Stipon. OPERCULÉS. Barnet. pl. 10. Jol. Nifot. Rac. Funon. Soni. Dip.	o.	Jamar. pl. 6. Melar. Tilin. Mafan. Coupet. Chotin. Loman. Salar. Sakem. pl. 7. Labarin. Pakel. Sadot. Tefan. Minjac. Fafin. Saburon. Covet. pl. 8. Miga. Tocombo. Vojet. Jabik. Samier. Solat. Bivet. Giton. Lipin. Sirat. Bolin.	Jaton. pl. 9. Cofar. Lofet. Suga. Tafon. Goufol. Bigni. Siger. Staron. Kalan. Nivar. Blarin. Silus. Farois. Genot. Popel. pl. 10. Cerite. Goumier. Chadet. Degon.

DES ANIMAUX DES LIMAÇONS. lxxij

La bouche des Limaçons est garnie de deux mâchoires sans trompe, ou bien elle a une trompe sans mâchoires. 3°. BOUCHE.

Limaçons dont la bouche a			
1°. deux mâchoires sans trompe.		2°. une trompe sans mâchoires.	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sormet. pl. 1. Goffon. Bulin. Coret. Pietin. Kambeul. Pouchet. Libot. pl. 2. Liri. Soron. Gadin. Mouret. Dafan. Gival. Sulin. Garnot. Jenac. Kalifon.	Marnat. pl. 12. Bofon. Daki. Rifet. Tilin. Retan. Vasset. Fujet. Sari. Lonier. Livon. Dalat. Kachin. Gor.	Foffar. pl. 13. Natrice. Fabel. Gochet. Dunar. Tadin. Selot. Lagan. Kifet. Sakem. pl. 7. Labarin. Pakel. Sadot. Tefan. Minjac. Fafin. Saburon. Vojet. pl. 8. Jabik. Samier. Solat. Bivet. Lipin. Sirat. Bolin. Jatou. pl. 9. Cofar. Lofet. Suga. Tafon. Goufol. Bigni. Siger. Staron. Nivar. Blatin. Silus. Farois. Genot.	Yet. pl. 3. Miran. pl. 4. Rafel. Nifat. Arvan. Faval. Porcelaine. Narel. Egouen. Bobi. Duchon. Girol. Agaron. Majet. pl. 5. Lupon. Bitou. Potan. Faliér. Simeri. Stipon.

^{4°} TRACHÉE. Je ne considère dans la trachée des Limaçons que sa figure. Elle est caractérisée dans les différens genres : elle ressemble à un trou rond dans les uns, & à un long tuyau dans d'autres.

<i>Limaçons dont la trachée forme</i>			
^{1°} <i>Un trou simple qui se trouve sur l'un des côtés de l'animal.</i>		^{2°} <i>Un long tuyau, qui sort vers le dos de l'animal.</i>	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sornet. pl. 1.	Vermet. pl. 11.	Yet. pl. 3.	Jamar. pl. 6. Jatou. pl. 9.
Goffon.	Lispe. Natice. pl. 13.	Philin.	Melan. Cofar.
Bulin.	Dofan. Fabel.	Miran. pl. 4.	Tilin. Lofet.
Coret.	Datin. Gochet.	Rafel.	Mafan. Suga.
Pietin.	Mafier. Dunar.	Nifat.	Coupet. Taton.
Kambeul.	Jelin. Tadin.	Arvan.	Chotin. Goufol.
Pouchet.	Marnat. pl. 12.	Faval.	Loman. Bigni.
Libot. pl. 2.	Bofon. Lagar.	Porcelaine.	Salar. Siger.
Liri.	Daki. Kifet.	Narel.	Sakem. pl. 7.
Soron.	Rifet. Searon.	Egouen.	Labarin. Kalan.
Gadin.	Ofilin.	Bobé.	Pakel. Nivar.
Mouret.	Retan.	Duchon.	Tefan. Blatin.
Dafan.	Vaffet.	Girol.	Minjac. Silus.
Gival.	Fujet.	Agaron.	Fafin. Farois.
Silin.	Sari.	Majet. pl. 5.	Saburon. Genot.
Garnot.	Lonier.	Lupon.	Coret. pl. 8.
Jenac.	Livon.	Bitou.	Miga. Jol.
Kalifon.	Dalat.	Potan.	Totombo. Rifet.
Ormier.	Kachin.	Falier.	Vojet. Rac.
	Gor.	Simeri.	Jabik. Funon.
		Stipon.	Samiér. Soni.
			Solat. Dip.
			Bivet. Popel.
			Giton. Cérise.
			Lipin. Goumier.
			Sirat. Chadet.
			Bolin. Degon.

Les Limaçons ont ordinairement le pied coupé de quelques sillons. Les uns en ont plusieurs répandus sur toute sa surface supérieure & inférieure; les autres n'en ont qu'un qui parcourt le milieu de sa longueur en dessus; d'autres enfin en ont un qui le traverse à sa partie antérieure : je ne parlerai ici que de ce dernier. ^{5°} PIED.

<i>Limaçons qui n'ont point de sillon transversal à la partie antérieure du pied.</i>				<i>Limaçons qui ont un sillon transversal à la partie antérieure de leur pied.</i>			
^{1°}		^{2°}		^{1°}		^{2°}	
UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.	UNIVALVES.	OPERCULÉS.
Sornet. pl. 1.	Vermet. pl. 11.	Miran. pl. 4.	Jamar. pl. 6.	Miran. pl. 4.	Jamar. pl. 6.	Miran. pl. 4.	Jamar. pl. 6.
Goffon.	Lispe. Natice. pl. 13.	Rafel.	Melan. Cofar. pl. 9.	Rafel.	Melan. Cofar.	Rafel.	Melan. Cofar.
Coret.	Dofan. Fanel.	Nifat.	Tilin. Lofet.	Nifat.	Tilin. Lofet.	Nifat.	Tilin. Lofet.
Pietin.	Datin. Gochet.	Arvan.	Mafan. Suga.	Arvan.	Mafan. Suga.	Arvan.	Mafan. Suga.
Kambeul.	Mafier. Dunar.	Faval.	Coupet. Taton.	Faval.	Coupet. Taton.	Faval.	Coupet. Taton.
Pouchet.	Jelin. Tadin.	Porcelaine.	Chotin. Goufol.	Porcelaine.	Chotin. Goufol.	Porcelaine.	Chotin. Goufol.
Libot. pl. 2.	Ofilin. pl. 12.	Narel.	Loman. Bigni.	Narel.	Loman. Bigni.	Narel.	Loman. Bigni.
Liri.	Retan. Lagar.	Egouen.	Salar. Siger.	Egouen.	Salar. Siger.	Egouen.	Salar. Siger.
Soron.	Vaffet. Selot.	Bobé.	Sakem. pl. 7.	Bobé.	Sakem. pl. 7.	Bobé.	Sakem. pl. 7.
Gadin.	Fujet. Kifet.	Duchon.	Labarin. Kalan.	Duchon.	Labarin. Kalan.	Duchon.	Labarin. Kalan.
Mouret.	Sari.	Majet. pl. 5.	Pakel. Nivar.	Majet. pl. 5.	Pakel. Nivar.	Majet. pl. 5.	Pakel. Nivar.
Dafan.	Lonier.	Lupon.	Tefan. Blatin.	Lupon.	Tefan. Blatin.	Lupon.	Tefan. Blatin.
Gival.	Livon.	Bitou.	Minjac. Silus.	Bitou.	Minjac. Silus.	Bitou.	Minjac. Silus.
Silin.	Dalat.	Potan.	Fafin. Farois.	Potan.	Fafin. Farois.	Potan.	Fafin. Farois.
Garnot.	Kachin.	Falier.	Saburon. Genot.	Falier.	Saburon. Genot.	Falier.	Saburon. Genot.
Jenac.	Gor.	Simeri.	Coret. pl. 8.	Simeri.	Coret. pl. 8.	Simeri.	Coret. pl. 8.
Kalifon.		Stipon.	Miga. Jol.	Stipon.	Miga. Jol.	Stipon.	Miga. Jol.
Ormier.			Totombo. Rifet.		Totombo. Rifet.		Totombo. Rifet.
Yet. pl. 3.			Vojet. Rac.		Vojet. Rac.		Vojet. Rac.
Phalin.			Jabik. Funon.		Jabik. Funon.		Jabik. Funon.
			Samiér. Soni.		Samiér. Soni.		Samiér. Soni.
			Solat. Dip.		Solat. Dip.		Solat. Dip.
			Bivet. Popel.		Bivet. Popel.		Bivet. Popel.
			Giton. Cérise.		Giton. Cérise.		Giton. Cérise.
			Lipin. Goumier.		Lipin. Goumier.		Lipin. Goumier.
			Sirat. Chadet.		Sirat. Chadet.		Sirat. Chadet.
			Bolin. Degon.		Bolin. Degon.		Bolin. Degon.
			Marnat. pl. 12.		Marnat. pl. 12.		Marnat. pl. 12.
			Bofon.		Bofon.		Bofon.
			Daki.		Daki.		Daki.
			Rifet.		Rifet.		Rifet.

CONQUES.

Les principales parties de l'Animal des CONQUES sont au nombre de quatre, ſçavoir :

- 1°. Le Manteau.
- 2°. Les Trachées.
- 3°. Le Pied.
- 4°. Les Fils.

1°. MANTEAU. Le manteau peut être considéré quant à ſa figure.

<i>Conques dont le manteau</i>			
1°. <i>Eſt diviſé tout autour en deux lobes.</i>	2°. <i>Eſt diviſé d'un côté ſeulement en deux lobes.</i>	3°. <i>Forme un ſac ouvert ſeulement dans les deux extrémités oppoſés.</i>	
BIVALVES.	MULTIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gaſar. <i>pl. 14.</i> Garin. Vetan. Bajet. Rojel.	O.	Lulat. <i>pl. 15.</i> Aber. Dotel. Fonet. Apan. Cloniſſe. <i>pl. 16.</i> Ajar. Codok. Cotan. Doſin. Gordet. Pitar. Felan. Poron. <i>pl. 17.</i> Pirel. Lunot. Pegon. Sunet. Toſar. Jouret. Liſor. Fatan. Calcinelle. Vagal. Gatan.	Pamet. <i>pl. 18.</i> Gaſet. Nuſar. Maſadao. Moſat. Koman. Jagon. Movin.
		Jataron. <i>pl. 15.</i> Tagal. <i>pl. 19.</i> Golar. Molan.	Julan. <i>pl. 19.</i> Tugon. Taret. Ropan.
	MULTIVALVES. O.		

DES ANIMAUX DES CONQUES. lxxxvij

On peut conſidérer les Trachées par leur nombre & leur figure.

1°. TRACHÉES.

1°. <i>Conques qui n'ont qu'une trachée qui paroît comme une ouverture.</i>	2°. <i>Conques qui ont deux trachées en manière d'ouverture.</i>	3°. <i>Conques qui ont deux trachées en forme de tuyaux ſéparés & diſtingués.</i>	4°. <i>Conques qui ont deux trachées en forme de tuyaux réunis.</i>
BIVALVES.	BIVALVES.	BIVALVES.	MULTIVALVES.
Gaſar. <i>pl. 14.</i> Garin. Vetan. Bajet. Rojel.	Jataron. <i>pl. 15.</i> Lulat. Aber. Dotel. Fonet. Apan.	Cloniſſe. <i>pl. 16.</i> Ajar. Codok. Cotan. Doſin. Gordet. Pitar. Felan. Poron. <i>pl. 17.</i> Pirel. Lunot. Pegon. Sunet. Toſar. Jouret. Liſor. Fatan. Calcinelle. Vagal. Gatan. Pamet. <i>pl. 18.</i> Gaſet. Nuſar. Tivel. Maſadao. Moſat. Koman. Jagon. Movin.	MULTIVALVES. Taret. <i>pl. 19.</i> Ropan.
MULTIVALVES. O.	MULTIVALVES. O.		BIVALVES. Tagal. <i>pl. 19.</i> Golar. Molan.
			MULTIVALVES. Julan. <i>pl. 19.</i> Tugon.

lxxxviii TABLE DES RAPPORTS, &c.

3°. PIED.

Il y a des Conques qui n'ont pas de pied, il y en a d'autres qui en sont pourvues. Parmi les dernières, les unes le laissent appercevoir de tems en tems au dehors, & les autres le tiennent toujours caché.

1°. Conques qui n'ont pas de pied.	2°. Conques dont le pied ne paroît pas au dehors.		3°. Conques dont le pied paroît au dehors.		
BIVALVES. Gafar. pl. 14. Garin. Vetan. Bajet. Rojel.	BIVALVES. Tagal. pl. 19. Golar. Molan.	MULTIVALVES. Julan. pl. 19. Tugon. Taret. Ropan.	BIVALVES. Jataron. pl. 15. Lulat. Aber. Dotel. Fonet. Apan. Clonisse. pl. 16. Ajar. Codok. Cotan. Dofin. Gordet. Pitar. Felan.		
MULTIVALVES. O.			Poron. pl. 17. Pirel. Lunot. Pegon. Sunet. Tofar. Jouret. Lifor. Fatan. Calcinelle. Vagal. Gatan. MULTIVALVES. O.		
			Pamet. pl. 18. Gafet. Nufar. Tivel. Matadoa. Mofat. Koman. Jagon. Movin.		

4°. FILS.

Les Fils (1) dont il est ici question, sont ceux par lesquels certaines Conques s'attachent à différens corps fixés au fond des eaux.

1°. Conques qui s'attachent par des fils.	2°. Conques qui n'ont point de fils pour se fixer.			
BIVALVES. Lulat. pl. 15. Aber. Dotel. Fonet. Apan. Chanon. Eflan. Jéson. Mulle. pl. 18.	MULTIVALVES. O.	BIVALVES. Gafar. pl. 14. Garin. Vetan. Bajet. Rojel. Guron. Satal. Jataron. Clonisse. pl. 16. Ajar. Codok. Cotan. Dofin. Gordet. Pitar. Felan.		MULTIVALVES. Julan. pl. 19. Tugon. Taret. Ropan.
		Poron. pl. 17. Pirel. Lunot. Pegon. Sunet. Tofar. Jouret. Lifor. Fatan. Calcinelle. Vagal. Gatan.		Pamet. pl. 18. Gafet. Nufar. Tivel. Matadoa. Mofat. Koman. Jagon. Movin. Tagal. pl. 19. Golar. Molan.

(1) Voyez ce que j'entends par ce terme, dans mes Définitions, page lx.

Fin de la Table des Rapports.



TABLE CHRONOLOGIQUE
DES AUTEURS

Dont il est fait mention dans cet Ouvrage.

- A**Ristot. *hist. Anim.* Aristotelis opera omnia quæ extant græcè & latinè, &c. Authore Guillelmo Duval; &c. Lutetia Parisiorum, 1619. in-fol. 2 vol.
- Plin.** *hist. Mund. C.* Plinii secundi historix Mundi, libri 37. à Sigifmundo Gelenio Castigati, &c. cum notis Pintiani, Scaligeri, &c. Lugduni, 1582. in-fol.
- 1553 **Belon.** *Aquat.* Petri Bellonii Cenomani de Aquatilibus, libri duo, &c. Parisiis, 1553. in-12. formâ oblongâ, cum fig. ligneis averso aspectu, raris bonis.
- 34 **Rondel.** *Pisc. pars 2. edit. lat.* Guillelmi Rondeletii Doctoris Medici, &c. pars secunda de Piscibus, &c. Lugduni, 1554. in-fol. chartâ parvâ, fig. lign. averso aspectu, raris bonis.
- 58 **Rondel.** *Pouff. part. 2. edit. franç.* La seconde partie de l'histoire entiere des Poissons, composée premièrement en latin par Maître Guillaume Rondelet, &c. maintenant traduite en françois, &c. à Lyon, 1558. in fol. petit pap. fig. en bois, peu fidèles, & à contre-sens.
- **Bossuet.** *Aquat. pars alt.* Francisci Bossueti Sutregiani Doctoris Medici, de Naturâ aquatiliùm Carmen, in alteram partem universæ Guillelmi Rondeletii, &c. historix quam de Aquatilibus scripsit, &c. Lugduni, 1558. in-4°. chartâ parvâ. fig. lign. averso aspectu, raris bonis.
- **Gesn.** *Aquat.* Conradi Gesneri, Medici Tigurini, historix Animalium liber IV. qui est de Piscium & Aquatiliùm Animantium naturâ. Tiguri, 1558. in-fol. cum fig. ligneis, raris bonis, & averso aspectu.
- 65 **Math.** Petri Andree Mathioli, Senensis Medici, Commentarii in sex libros Pedacii Dioscoridis. Venetiis ex officinâ Valgrifianâ, 1565. in-fol. fig. ligneis, nonnullis bonis, & averso aspectu.
- 99 **Imper.** *Historia Naturale di Ferrante Imperato Neapolitano.* Neapoli, 1599. Venetiis, 1672. in-fol. Colonia, 1695. in-4°. fig. ligneis, raris bonis.
- 1616 **Colum.** *Aquat.* Aquatiliùm & terrestriùm aliquot Animalium, aliarum-

- que Naturalium rerum observationes, Fabio Columnâ Autore. Romæ, 1616. in-4°. chartâ parvâ, cum figuris æneis optimis, recto aspectu.
- 1616 *Colum. Purp.* Fabii Columnæ Lyncei Purpura. Romæ, 1616. fig. æneis optimis, recto aspectu.
- 42 *Aldrov. Exang.* Ulyssis Aldrovandi, Patrici Bononiensis, de Exanguibus libri 4, &c. Bononiæ, 1642. in-fol. fig. lign. averso aspectu, raris bonis.
- 49 *Jonst. Exang.* Historiæ Naturalis de Exanguibus, libri 4, cum æneis figuris, à Joanne Jonstono Medicinæ Doctore. Francofurti, 1649. Amstelædami, 1667 & 1716. in-fol. figuris æneis, averso aspectu pessimis.
- 67 *Du Tert. hist. des Antill.* Histoire générale des Antilles, &c. Tom. 2. contenant l'Histoire Naturelle, &c. Par le R. P. du Tertre, de l'Ordre des FF. Prêcheurs, &c. A Paris, 1667. in-4°. figures en cuivre, la plupart assez bonnes.
- 78 *List. Anim. Angl.* Martini Lister, &c. Historiæ Animalium Angliæ, tres Tractatus, unus de Araneis, alter de Cochleis tum terrestribus, tum fluviatilibus, tertius de Cochleis marinis, &c. Londini, 1678. in-4°. chartâ parvâ, fig. æneis bonis.
- 79 *Harder. Exam.* Joh. Jacobi Harderi, Basil. M. D. &c. Examen Anatomicum Cochleæ terrestris domiportæ. Basileæ, 1679. in-12. broch. cum fig. æneis bonis.
- 81 *Bonan. Recr.* Recreatio mentis & oculi in observatione Animalium Testaceorum, &c. à PP. Philippo Bonanni, Soc. Jesu. Romæ, 1681. in-4°. Italicè; cum fig. æneis, averso aspectu, cæterâ bonis. Eadem Latinè. Romæ, 1684. in-4°.
- 84 *Heyde Anat.* Anatomie Mytuli, Belgicè *Moffel*, &c. Autore Antonio de Heyde, M. D. Amstelodami, 1684. in-12. chartâ parvâ, fig. æneis, sub bonis.
- 85 *List. Hist. Conchyl.* Martini Lister Historia, sive Synopsis methodica Conchyliorum, &c. Londini, 1685. in-fol. fig. æneis optimis.
- 94 *List. Exerc. I.* Martini Lister Exercitatio Anatomica, in quâ de Cochleis maximè Terrestribus & Limacibus agitur, &c. Londini, 1694. in-8. fig. æneis bonis.
- 95 *List. Exerc. alt.* Martini Lister Exercitatio Anatomica altera, in quâ maximè agitur de Buccinis fluviatilibus, & marinis, &c. Londini, 1695. in-8. fig. æneis bonis.
- 1700 *Mém. de l'Acad. Mém. de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, in-4°. fig. en cuivre assez bonnes.
- 1705 *Rumph. Mus.* D'Amboinsche Rariteit Kamer, &c. Georgius Everhardus Rumphius. T. Amsterdam, 1705. in-fol. fig. æneis bonis plerisque.
- 09 *Mus. Kirk.* Museum Kirkerianum, sive Museum à P. Athanasio Kirkerio, in Collegio Romano, Soc. Jesu, jam pridem incæptum, nuper restitutum, auctum, descriptum & iconibus illustratum; à Philippo Bo-

- nanni, Soc. Jesu. Romæ, 1709. in-fol. fig. æneis, averso aspectu, cæterum bonis.
- 1709 *Petiv. Gazoph.* Gazophylacium Naturæ & Artis, à Jacobo Petiv. Pars 1^a. Londini, 1709. Pars 2^a. 1711. in-fol. chartâ parvâ, fig. æneis, plerisque bonis.
- 14 *Barrel. Icon.* Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ, &c. à R. P. Jacobo Barreliero; quibus accessit Specimen Insectorum quorundam marinorum: curâ Antonii de Justien, Med. & Bot. Profess. Parisiis, 1714. in-fol. chartâ parvâ, fig. æneis bonis.
- 15 *Vallisn. Raccolt.* Raccolta di varj Trattati del Signor Vallisnieri, &c. In Venezia, 1715. in-4°. fig. æneis, sub bonis.
- 17 *Tournef. Voyag.* Relation d'un Voyage du Levant; fait par ordre du Roi, &c. par M. Pitton de Tournesot, &c. A Paris, 1717. 2 vol. in-4°. fig. en cuivre, parfaites.
- 22 *Lang. Meth.* Caroli Langii Methodus nova & facilis Testacea marina, in suas debitas classes, genera & species distribuendi. Lucernæ, 1722. in-4°. chartâ parvâ.
- 25 *Sloan. Jam.* A Voyage to the Islands Madera, Barbadoes, Nieves, S. Christophers, and Jamaica; With the Natural History, &c. By Sir Hans Sloane, Bart. London, 1725. in-fol. 2 vol. chartâ parvâ. fig. æneis, rarè fidelibus.
- 33 *Sell. Tered.* Godofredi Sellii Historia Naturalis Teredinis seu Xylophagi marini. Trajecti ad Rhenum, 1733. in-4°. fig. æneis, vix bonis.
- *Rouffet Obs.* Observations sur l'origine, la constitution & la nature des Vers de mer, qui percent les vaisseaux, les piliers, les jettées, & les estacades. Par M. Rouffet, Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin. A la Haye, 1733. in-8°. broch. 31 pages, avec fig. peu exactes.
- 34 *Seb. Thes.* Locupletissimi rerum Naturalium Thesauri accurata descriptio, & iconibus artificiosissimi, expressio, &c. Ex toto terrarum orbe collegit, digessit, descriptit & depingendum curavit, Albertus Seba, &c. Amstelædami, 1734. in-fol. 2 vol. chartâ magnâ, cum fig. æneis bonis.
- 37 *Swammerd. Bibl.* Joannis Swammerdamii Amstelædamensis, Biblia Naturæ; sive historia Insectorum, in classes certas redacta, &c. Leydæ, 1737. in-fol. 2 vol. fig. æneis, plerisque bonis.
- 39 *Planc. Conch.* Jani Planci Ariminensis, de Conchis minus notis liber, &c. Venetiis, 1739. in-4°. fig. æneis, plerisque bonis.
- 42 *Hist. Conchyl.* L'histoire Naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la Lithologie & la Conchyliologie, &c. Par M^{***}. A Paris, 1742. in-fol. pet. pap. fig. en cuivre, parfaites.
- *Gualt. Ind.* Gualtieri Nicolai Index testarum Conchyliorum, &c. Florentiæ, 1742. in-fol. chartâ imperiali; fig. æneis, vulgè bonis.
- 46 *Linn. Faun. Succ.* Caroli Linnæi, Med. & Bot. Prof. Upsal. &c. Fauna Suecica, sistens Animalia Sueciæ regni: Quadrupedia, Aves, Am-

phibia, Pisces, Insecta, Vermes, distributa per classes & ordines, genera & species, &c. Stockolmiæ, 1746. in-8°. fig. nonnullis æneis, vix bonis.

1748 *Linn. Syst. Nat. edit. 6.* Caroli Linnæi Archiatr. Reg. Med. & Bot. Prof. Upsal. Systema naturæ, sistens regna tria naturæ, in classes & ordines, genera & species redacta, tabulisque æneis illustrata. Editio sexta. Stockolmiæ, fig. æneis nonnullis, pessimis.

— 53 *Klein. Tent.* Jacobi Theodori Klein, Tentamen methodi Ostracologicæ, sive Dispositio naturalis Cochlidum & Concharum, &c. Lugduni-Batavorum, 1753. in-4°. fig. æneis, vulgò pessimis.

Mém. présentés à l'Acad. Mémoires de Mathématique & de Physique, présentés à l'Académie Royale des Sciences par divers Sçavans, &c. A Paris, in-4°. fig. en cuivre, fort bonnes.



DIVISION GÉNÉRALE
DE CET OUVRAGE.

FAMILLE I.

LIMAÇONS.

SECTION I.

LIMAÇONS UNIVALVES.

GENRE I.

LA GONDOLE. *Cymbium.* (pl. 1.)
Esp. 1. Sormet.
2. Goffon.

GENRE II.

LE BULIN. *Bulinus.*

GENRE III.

LE CORET. *Coretus.*

GENRE IV.

LE PIETIN. *Pedipes.*

GENRE V.

LE LIMAÇON. *Cochlea.*
1. Kambeul.
2. Pouchet.

GENRE VI.

LE LEPAS. *Lepas.* (pl. 2.)

Esp. 1. Libot. (pl. 2.)
2. Liri.
3. Soron.
4. Gadin.
5. Mouret.
6. Dafan.
7. Gival.
8. Sulin.
9. Garnot.
10. Jenac.
11. Kalifon.

GENRE VII.

L'ORMIER. *Haliotis.*
1. Ormier.
2. Sigaret.

GENRE VIII.

L'YET. *Yetus.* (pl. 3.)
1. Yet.
2. Philin.

GENRE IX.		Esp. 6. Girol.
LA VIS. <i>Terebra</i> . (pl. 4.)		7. Agaron.
Esp. 1. Miran.	GENRE XI.	
2. Rafel.	LE PUCELAGE. <i>Cypræa</i> . (pl. 5.)	
3. Nifar.	1. Majet.	
4. Arvan.	2. Lupon.	
5. Faval.	3. Bitou.	
GENRE X.		GENRE XII.
LA PORCELAINÉ. <i>Porcellana</i> .	LE MANTELET. <i>Peribolus</i> .	
1. Porcelaine.	1. Potan.	
2. Narel.	2. Falier.	
3. Egouen.	3. Simeri.	
4. Bobi.	4. Stipon.	
5. Duchon.		

SECTION II.

LIMAÇONS OPERCULÉS.

GENRE I.		Esp. 11. Vojet.
LE ROULEAU. <i>Strombus</i> . (pl. 6.)		13. Jabik.
Esp. 1. Jamar.		14. Samier.
2. Melar.		15. Solar.
3. Tilin.		16. Bivet.
4. Mafan.		17. Giton.
5. Coupet.		18. Lipin.
6. Chocin.		19. Sirat.
7. Loman.		20. Bolin.
8. Salar.		21. Jatou. (pl. 9.)
GENRE II.		22. Cofar.
LA POURPRE. <i>Purpura</i> . (pl. 7.)		23. Lofet.
1. Sakem.		24. Suga.
2. Labacin.		25. Tafon.
3. Pakel.		26. Goufol.
4. Sadot.		27. Bigni.
5. Téfán.		28. Siger.
6. Minjac.		29. Staron.
7. Fafin.		30. Kalan.
8. Saburon.		31. Nivar.
9. Covet. (pl. 8.)		32. Blatin.
10. Miga.		33. Silus.
11. Totombo.		34. Farois.
		35. Genot.

GENRE III.		Esp. 2. Boson.
LE BUCCIN. <i>Buccinum</i> . (pl. 10.)		3. Daki.
Esp. 1. Barnet.		4. Rifet.
2. Jol.	GENRE VII.	
3. Nifot.	LE SABOT. <i>Turbo</i> .	
4. Rac.	1. Ofilin.	
5. Funon.	2. Retan.	
6. Soni.	3. Vasset.	
7. Dip.	4. Fujet.	
GENRE IV.		5. Sari.
LE CERITE. <i>Cerithium</i> .	6. Lonier.	
1. Popel.	7. Livon.	
2. Cerite.	8. Dalat.	
3. Goumier.	9. Kachin.	
4. Chader.	10. Gor.	
5. Degon.	GENRE VIII.	
6. Ligat.	LA NATICE. <i>Natica</i> . (pl. 13.)	
7. Mefal.	1. Fofar.	
GENRE V.		2. Naticé.
LE VERMET. <i>Vermetus</i> . (pl. 11.)	3. Fanel.	
1. Vermet.	4. Gochet.	
2. Lifpe.	GENRE IX.	
3. Dofan.	LA NÉRITÉ. <i>Nerita</i> .	
4. Datin.	1. Dunar.	
5. Mafier.	2. Tadin.	
6. Jelín.	3. Lagar.	
GENRE VI.		4. Selot.
LA TOUPIE. <i>Trochus</i> . (pl. 12.)	5. Kifet.	
1. Marnat.		

FAMILLE II.

CONQUES.

SECTION I.

CONQUES BIVALVES.

GENRE I.		Esp. 3. Vétan.
L'HUITRE. <i>Ostreum</i> . (pl. 14.)		4. Bajet.
Esp. 1. Gafar.		5. Rojel.
2. Garin.		6. Guron.
		7. Satal.

xcvj DIVISION GÉNÉRALE, &c.

GENRE II.

LE JATARON. *Jataronus*. (pl. 15.)

GENRE III.

LE JAMBONNEAU. *Perna*.

Esp. 1. Lular.

2. Aber.

3. Dotel.

4. Fonet.

5. Apan.

6. Chanon.

7. Eisan.

8. Jefon.

GENRE IV.

LA CAME. *Chama*. (pl. 16.)

1. Clonisse.

2. Ajar.

3. Codok.

4. Cotan.

5. Dofin.

6. Gordet.

7. Pitar.

8. Felan.

9. Poron.

10. Pirel.

11. Lunot.

12. Pégon.

13. Sunet.

14. Tofar.

15. Jouret.

16. Lifor.

Esp. 17. Fatan.

18. Calcinelle.

19. Vagal.

20. Gatan.

21. Mutel.

GENRE V.

LA TELLINE. *Tellina*. (pl. 18.)

1. Pamet.

2. Gafet.

3. Nufar.

4. Tivel.

5. Matadoa.

GENRE VI.

LE PETONCLE. *Pectunculus*.

1. Mofar.

2. Kaman.

3. Jagon.

4. Movin.

5. Fagan.

6. Robet.

7. Anadara.

8. Jabet.

9. Muffole.

10. Vovan.

GENRE VII.

LE SOLEN. *Solen*. (pl. 19.)

1. Tagal.

2. Golar.

3. Molan.

SECTION II.

CONQUES MULTIVALVES.

GENRE I.

LA PHOLADE. *Pholas*. (pl. 19.)

Esp. 1. Julan.

2. Tugon.

GENRE II.

LE TARET. *Teredo*. (pl. 19.)

Esp. 1. Taret.

2. Ropan.

COQUILLAGES



COQUILLAGES.

FAMILLE PREMIERE.

DES LIMAÇONS.



USQU'ICI l'on a connu sous le nom de Limaçons, les coquillages dont l'animal a une coquille tantôt d'une, tantôt de deux pieces, une tête, une bouche, un corps, un anus, un pied; & le plus souvent des cornes, des yeux & un manteau. Ceux dont il est question dans cette famille ont le plus grand nombre de ces parties; & c'est pour cela que nous leur avons conservé le nom de Limaçons.

Cette famille sera divisée en deux sections: la premiere contiendra les Limaçons dont la coquille est d'une piece, & que l'on appelle Univalves: la seconde renfermera ceux dont la coquille est de deux pieces, & que je nomme Operculés.

A

SECTION PREMIERE.

DES LIMAÇONS UNIVALVES.

Les Limaçons Univalves dont je vais traiter dans cette première section, forment douze genres, qui, considérés à raison de la position de leurs yeux, pourroient être réunis en cinq petites familles subalternes, sçavoir:

- | | |
|--|--|
| 1°. Ceux qui n'ont ni yeux ni cornes. | } LA GONDOLE. Genre 1. |
| 2°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine & sur leur côté interne. | } LE BULIN. Genre 2.
LE CORET. - - - 3.
LE PIETIN. - - - 4. |
| 3°. Ceux qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux sur leur sommet. | } LE LIMAÇON. - - - 5.
L'ORMIER. - - - 6. |
| 4°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine & sur leur côté externe, ou par derrière. | } LE LEPAS. - - - 7.
L'YET. - - - 8.
LA VIS. - - - 9. |
| 5°. Ceux qui ont deux cornes, & les yeux posés un peu au-dessus de leur racine, & sur leur côté externe. | } LA PORCELAINÉ. - - 10.
LE PUCELAGE. - - 11.
LE MANTELET. - - 12. |

GENRE I.

LA GONDOLE. *Cymbium.*

L'Ordre que je me suis proposé de suivre en parlant des coquillages, exige que je commence d'abord par ceux qui sont le moins composés, tant dans la forme de l'animal que dans celle de sa coquille. Si l'on examine le coquillage qu'on appelle Gondole, on ne fera aucune difficulté de lui donner la première place, & de le faire marcher à la tête des Univalves,

à cause de la simplicité de sa structure. On n'en connoît que deux especes sur la côte du Sénégal.

1. LE SORMET. Pl. 1.

Rien ne ressemble davantage à un ongle que la coquille du Sormet représentée aux lettres K. C. D. Elle est ovale, extrêmement mince, & fort petite eu égard au corps de l'animal, dont elle recouvre à peine la moitié, étant attachée sur sa partie postérieure en D. Au dehors D. K. elle est convexe, polie & luisante; mais lorsqu'on l'a détachée, & qu'on la regarde en dedans, on voit qu'elle est concave & assez transparente. Ses bords C. C. sont repliés en dedans, & forment une espece de bourrelet qui regne tout autour, excepté dans son extrémité antérieure: celle-ci est arrondie & un peu plus large que l'extrémité postérieure, qui paroît comme coupée & formée par une ligne droite. Sa longueur d'une extrémité à l'autre est d'environ cinq lignes, & sa largeur de trois.

On ne distingue dans l'animal de cette première espece, aucune partie qui ait rapport à ce que l'on appelle tête, cornes, yeux, manteau, dans les autres limaçons. Tout son corps T. E. D. n'est, à proprement parler, qu'un morceau de chair musculéux, assez ferme, & coupé en un demi-cylindre arrondi à ses deux extrémités. Il est convexe en dessus E, aplati en dessous P, & creusé sur les côtés par deux sillons très-profonds, qui s'étendent dans toute sa longueur qui ne passe guères dix lignes. Sa largeur est égale par-tout, d'environ trois lignes.

A l'extrémité antérieure du corps on apperçoit un grand trou rond B, percé dans le milieu de son épaisseur. C'est la bouche de l'animal; mais il n'est pas possible d'y trouver aucune mâchoire, ni les dents.

On voit encore sur le côté droit du corps, fort proche de son extrémité postérieure, une ouverture ronde A qui donne une entrée libre à la respiration, & laisse une sortie aux excréments: c'est l'anus.

Depuis cette ouverture latérale jusqu'à l'extrémité où est placée la bouche, le dessous du corps de l'animal P lui sert de pied pour se traîner. Ce pied n'est distingué du reste du corps que par les deux sillons latéraux dont j'ai parlé ci-dessus.

COQUILLAGES

Couleur.

La couleur de l'animal est d'un blanc sale; & sa coquille tire un peu sur la couleur de corne.

Je ne connois aucun Auteur qui ait parlé de cette espece de Gondole. Je l'ai trouvée pendant le mois de juin sur les bords du Niger près de son embouchure: elle vit dans l'eau de la mer, enfoncée d'un à deux pouces dans les sables.

1. LE GOSSON. Pl. 1.

- Concha utroque latere se colligens. *Colum. Aquat. pag. 67 & 69.*
 Cochlea Siracusana, intus livida, extra calthea. *Bon. recr. p. 112. class. 5. num. 3.*
 Concha utroque latere se colligens, Fabii Columnæ, umbilicata, ex fulco maculata, labro sinuoso. *List. hist. Conchyl. tab. 714. fig. 72.*
 Cochlea Siracusana, intus livida extra calthea. *Mus. Kirk. pag. 450. n. 5.*
 Veneroides Barbadosensis minor, matmotata. *Petiv. Gazoph. Cat. vol. 1. 585. tab. 50. fig. 13. & D.*
 Perfica minor. *Barrel. Ic. p. 133. tab. 1322. fig. 37.*
 Nux marina laevis, umbilicata, ex albo & fulco lucidè variegata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 12. litt. J.*
 Bulla umbilico simplici; profundo: ex fulco maculata; utroque latere se colligens; Fabii Columnæ. *Klein. tent. pag. 82. spec. 1. n. 5.*

COQUILLE.

La coquille du Gossion a la forme d'un ovoïde arrondi aux extrémités, & de dix lignes de longueur sur une largeur une fois moindre. Elle est médiocrement épaisse, & composée de quelques tours de spirale qui vont de droite à gauche, & dont on ne peut distinguer le nombre, parce que le sommet au lieu de sortir dehors, rentre en dedans, pour former un petit ombilic à l'endroit S qu'il devoit occuper.

Spires.

Ouverture.

L'ouverture qui se trouve placée à droite des spires, est une ellipse fort irrégulière, plus large en haut qu'en bas, retrécie dans son milieu, & d'une longueur égale à celle de la coquille. Sa lèvre droite D est épaisse & tranchante sur les bords: la lèvre gauche se replie comme une lame assez mince sur la convexité de la première spirale.

Couleur.

Sa couleur est grise ou cendrée, & quelquefois fauve ou rougeâtre, ordinairement marquée de petites ondes, & souvent traversée par deux bandes plus foncées.

ANIMAL.
Corps.

Le corps de l'animal est beaucoup moins allongé que dans la première espece: il est recouvert presque en entier par la coquille.

UNIVALVES.

5

Son pied est extrêmement épais & si renflé qu'il bouche, comme un gros muscle, l'ouverture de la coquille, ne pouvant entrer dedans.

Pied.

Cette espece est plus commune que la première; on la voit pendant toute l'année dans les mêmes endroits.

Le coquillage que M. Plancus a figuré avec son animal, dans son Traité des Coquillages peu connus du port de Rimini (1), approche beaucoup de cette espece.

GENRE II.

LE BULIN. *Bulinus.* Pl. 1.

JE donne le nom de Bulin à un petit coquillage d'eau douce, qui vit communément sur la lentille de marais, & sur le lemma, dans les marais & les étangs de Podor. Cette dénomination m'a paru lui convenir, parce que l'animal pendant sa vie nage presque continuellement à fleur d'eau, & qu'après sa mort sa coquille flotte comme une petite bulle d'air transparente. Je n'ai observé qu'une espece de ce genre, & elle n'est figurée ni décrite nulle part.

Sa coquille est une des plus petites que je connoisse, ayant à peine une ligne & un tiers de longueur, sur une largeur presque une fois moindre, c'est-à-dire, d'environ trois quarts de ligne. La lettre E la représente dans sa grandeur naturelle; & elle est grossie au microscope aux lettres J. L. Q. Elle est ovoïde, arrondie dans son contour, obtuse à sa base, pointue au sommet, & tournée en quatre ou cinq spirales qui vont en descendant fort obliquement de gauche à droite. Les spires sont si renflées, qu'aux endroits de leur jonction elles paroissent laisser un profond fillon entr'elles. Un grand nombre de rides très-fines & fort ferrées, s'étendent de longueur sur toute la surface de cette coquille, qui est luisante, extrêmement mince & transparente.

COQUILLE.

Spires.

Ouverture.

Son ouverture O se trouve à gauche, comme dans les coquilles qu'on appelle uniques ou à bouches retournées. Elle représente une ellipse verticale, obtuse dans sa partie supérieure, & aiguë dans l'inférieure. Son grand diamètre surpasse une fois le petit diamètre, & égale la longueur du sommet. Ses bords

(1) Nux marina, Leptus marinus & Amygdala marina dicta. *Planci de Conchis minus notis. pag. 22. tab. 5. fig. 9 & 10.*

sont simples, tranchans, & interrompus à la rencontre de la première spire qui forme la partie inférieure de l'ouverture.

Couleur.

Cette coquille est de couleur fauve, quelquefois pointillée de noir vers l'ouverture.

ANIMAL

Tête.

On voit à la lettre T la tête de l'animal : elle est demi-cylindrique, convexe en dessus, aplatie en dessous, & bordée tout autour d'une large membrane, qui est légèrement échancrée à son extrémité.

Bouche.

Au-dessus de la tête, vers son extrémité antérieure, est placée l'ouverture de la bouche B, qui par la réunion des lèvres, représente un marteau à deux têtes.

Mâchoires.

Le fond de la bouche est rempli par deux mâchoires, qui ne diffèrent pas sensiblement de celle du Limaçon, (Pl. 1. i. n. J. N.) dont la grandeur m'a permis de faire un détail plus circonstancié.

Cornes.

Au milieu de la tête sont placées deux cornes CC. une fois plus longue qu'elle. Elles sont assez exactement cylindriques, capables de peu de contraction, & portent à leur origine & par derrière, un appendice membraneux G, en forme de croissant, dont la convexité est tournée vers la coquille.

Yeux.

Les deux petits points noirs qui sont les yeux YY, sont placés dans l'angle intérieur que forment les cornes en sortant de la tête.

Pied.

Le pied P est de figure elliptique, obtus à son extrémité antérieure, & pointu à l'extrémité opposée. Son grand diamètre est triple du petit diamètre, & presque égal à la longueur de la coquille: dans sa plus grande largeur il est un peu plus étroit que la tête.

Manteau.

Le manteau est une membrane assez fine qui tapisse tout l'intérieur de la coquille, sans sortir au-delà des bords de son ouverture. Là elle se replie sur la gauche de l'animal pour former un petit trou rond auquel répond l'anus. Les excréments sont ronds & vermiculés.

Couleur.

Tout le corps de l'animal est d'un gris cendré.

Observation.

Cet animal a cela de singulier, qu'il nage presque continuellement à fleur d'eau, le pied retourné en dessus, & la coquille pendante en bas. Pour prendre cette attitude, il monte sur la première herbe qu'il rencontre, & quand il est

arrivé à la hauteur de l'eau, il glisse son pied au-dessus de sa surface en retournant en même tems son corps. Alors sa coquille qui pend en bas lui sert de lest, & son pied qui fait au-dessus comme une goutte de cire sur laquelle l'eau n'a point de prise, sert à le faire avancer par ses ondulations, & à le promener par-tout en nageant sur le dos. On le trouve rarement dans une autre position, & c'est pour cela que la surface de l'eau en paroît souvent toute couverte. J'ai vu exécuter la même manœuvre, mais moins fréquemment, au petit coquillage de même genre qui se trouve aux environs de Paris, & que l'on nomme communément la Membraneuse (1).

Ce petit coquillage ne se voit que depuis le mois de septembre jusqu'à celui de janvier, dans les marécages formés par l'eau des pluies qui tombent en juin, juillet, août & septembre. Ces marais sont desséchés pendant cinq à six mois, & pour ainsi dire, brûlés par le soleil le plus cuisant: les coquillages disparaissent alors; on ne trouve sur la terre que des coquilles abandonnées par leurs animaux que la sécheresse a fait périr. Cependant on en voit reparoître de semblables tous les ans pendant la saison pluvieuse: j'ai même remarqué que plus l'année étoit chaude, plus ils étoient abondans; & à un tel point qu'un coup de main en enlevait plusieurs milliers. Comment expliquer cette merveilleuse reproduction? Comment des œufs aussi délicats & aussi petits que ceux que doivent produire ces petits animaux, peuvent-ils rester dans un terrain aussi aride sans se dessécher entièrement? Comment ces animaux eux-mêmes, s'il est vrai qu'ils se cachent dans le sein de la terre, peuvent-ils résister pendant cinq à six mois aux ardeurs du soleil?

GENRE III.

LE CORET. *Coretus*, Pl. 1.

LE Coret est un coquillage d'eau douce, qui se trouve aussi fréquemment que le Bulin dans les lieux marécageux de Po-dor: on pourroit même le regarder comme une espèce de Bulin, en ne considérant que certaines parties qui leur sont com-

(1) *Buccinum fluviatile*, à dextrâ sinistrorûm tortile, triumque orbium sive neritodes. *List. hist. Conchyl. tab. 134. fig. 34.*

munes ; cependant l'animal examiné en détail fera voir des différences notables, qui jointes à la forme singulière de la coquille, m'ont déterminé à en faire un genre distingué.

J'en ai rencontré un grand nombre d'espèces dans les petites rivières des environs de Paris ; mais celle que je vais décrire est différente & particulière aux pays situés entre les tropiques. Il n'en est fait mention ni dans les auteurs ni dans les livres des voyageurs ; elle est aussi peu connue dans les cabinets : sa petitesse l'a fait sans doute négliger comme la précédente.

COQUILLE. On peut regarder sa coquille comme un disque également applati sur chacune de ses faces, & d'une ligne & demie au plus de diamètre. La lettre E. la donne dans sa grandeur naturelle, & elle est considérablement grossie aux lettres R. V. X. Malgré sa petitesse on distingue facilement les quatre tours de spirale dont elle est formée. Les spires sont arrondies, renflées dans leur contour, & laissent entr'elles un sillon circulaire également creusé sur les deux faces de la coquille : mais la manière dont elles sont tournées verticalement sur elles-mêmes empêche que l'on voie clairement l'extrémité V, qui devrait faire le sommet. Cette extrémité est engagée au centre de leurs révolutions, & ne s'élève pas plus sur une face que sur l'autre, de sorte qu'il paroît assez douteux de quel côté est l'ouverture, à gauche ou à droite de la coquille : il n'y a que l'obliquité de cette même ouverture qui puisse faire connoître quel est le dessus de la coquille, & quel est son dessous.

Ouverture. L'obliquité de l'ouverture O qui est coupée de droite à gauche en descendant, ayant déterminé la face la plus large de la coquille pour son dessus, on s'apperçoit que les spires tournent de droite à gauche, en regardant le plan de la coquille comme horizontal, & conséquemment l'ouverture est à sa gauche, ce qui la range avec les Uniques, comme le Bulin. Cette ouverture est ronde à peu de chose près, & ses bords sont simples & fort tranchans : ils sont interrompus sur la droite par la rondeur de la première spire, qui vient se confondre avec eux.

Couleur. La délicatesse de cette coquille & son peu d'épaisseur la rendent un peu transparente. Au dehors elle est polie, luisante, & de couleur fauve.

La

La tête T t. de l'animal est cylindrique, très-étroite dans sa partie supérieure ; mais fort étendue sur les côtés, & prolongée en une membrane qui lui fait un large empattement. Cet empattement prend successivement différentes formes, qui rendent quelquefois la tête obtuse & arrondie T, & quelquefois échancrée t. à son extrémité. Comme il est placé aux côtés de la tête, & qu'il est plus susceptible de relâchement, lorsqu'il se porte en avant il fait une échancre à son milieu ; & cette échancre disparaît lorsque ce même empattement se contracte & est tiré en arrière.

La bouche B est placée au-dessous de la tête à peu près dans son milieu. Les lèvres, lorsqu'elle est fermée, lui font prendre la figure d'un r dont la tête seroit courbée en arc. En s'ouvrant elle laisse appercevoir par intervalles les mâchoires qu'elle renferme.

La mâchoire supérieure est faite en croissant, & sa convexité qui est lisse, regarde en bas : elle paroît immobile. L'inférieure au contraire ressemble à un tuyau cylindrique ou à une trompe dont l'extrémité est percée, arrondie & armée de plusieurs rangs de dents, que je ne puis mieux comparer qu'à celles d'une étrille : elle se porte facilement jusqu'au bord des lèvres.

Les cornes C. C. sortent au nombre de deux, de la base de la tête aux côtés de laquelle elles sont attachées, & la surpassent une fois en longueur. Elles sont fines, déliées, semblables à des aiguilles fort pointues, & ont une grande facilité à se courber & à se mouvoir en tous sens.

Les yeux Y. Y. semblables à deux petits points noirs, sont comme enchassés à la racine des cornes, sur leur côté intérieur.

Le pied P a une longueur presque égale au diamètre de la coquille. Il représente une ellipse allongée & un peu moins large que la tête, au-devant de laquelle il s'étend de manière à la cacher entièrement lorsqu'il marche. Ses deux extrémités sont également obtuses, & son grand diamètre surpasse souvent près de deux fois le petit.

Pendant que l'animal marche, une grande partie de son corps paroît hors de la coquille, sous la forme d'un long col, à peu près cylindrique, dont la longueur, y comprise celle de la tête, excède deux fois sa largeur.

B

ANIMALI
Tête.

Bouche.

Mâchoires.

Cornes.

Yeux.

Pied.

Col.

Au travers de ce col qui est assez transparent, on apperçoit facilement le cœur, & l'on en distingue très-bien les battemens. Il est placé à sa droite; particularité qui mérite d'autant plus d'être remarquée, que cette partie affecte toujours la gauche dans le plus grand nombre des Limaçons.

Manteau.

Dans cette même situation de l'animal, on voit le manteau comme une légère membrane qui tapisse les parois intérieures de la coquille jusqu'aux bords de son ouverture, dont il lui arrive rarement de s'écarter pour s'étendre au dehors. Il forme du côté gauche, en rapprochant de tems en tems ses bords, une double ouverture, dont la plus élevée donne passage à l'air, & l'autre aux excréments. Ceux-ci sont vermiculés, & tournés en demi-cercle.

Sexe.

Cet animal est, comme le précédent, hermaphrodite de l'espece de ceux qui demandent la jonction de deux individus, mais qui ne se fécondent pas réciproquement ni en même tems. Il ne jouit pas plus de ce privilège que ceux dans lesquels le sexe est partagé: il est vrai qu'il a un avantage de plus qu'eux, c'est qu'il peut féconder un individu tandis qu'il est fécondé par un troisième, & celui-ci par un quatrième, & ainsi de suite; de sorte qu'on les voit souvent réunis plusieurs ensemble comme des grains de chapelet.

Il jette un fray semblable à un gâteau rond, infiniment petit & gelatineux, qui contient environ cent œufs ronds & aplatis, de même substance, à l'extrémité desquels on apperçoit le germe, comme un petit point opaque. Cette gélée & les œufs sont de couleur de suye ou d'un brun rougeâtre, & transparens.

Dans quelques-uns j'ai vû sortir du côté gauche, entre le col & le manteau, une espece d'oreillette triangulaire & charnue qui se monroit quelquefois au dehors; dans d'autres il ne se manifestoit rien de semblable. Peut-être l'analogie me fera-t-elle connoître un jour l'usage de cette partie vûe dans un animal de même genre & plus grand que celui-ci.

Cœur.

Ce petit animal est tout noir ou du moins d'un brun noir. Sa coquille qui est transparente & fauve lorsqu'elle est vuide, paroît noire quand il la remplit.

GENRE IV.

LE PIÉTIN. *Pedipes*. Pl. 1.

ON appellera, si l'on veut, avec moi du nom de Piétin un nouveau genre de coquillage marin, que j'ai trouvé en grande quantité autour de l'isle de Gorée. Je le nomme ainsi à cause de la maniere singuliere dont il marche avec les deux talons dont son pied semble être formé, comme on le verra ci-après dans la description de cette partie. Pour découvrir ce petit coquillage, il faut le chercher dans les cavités des rochers que l'on nomme mâcheres dans le pays. C'est là, & sur-tout dans ceux qui sont exposés aux grands coups de mer, qu'il se tient caché.

Sa coquille n'est figurée nulle part (1): elle se rencontre dans peu de cabinets, & je ne l'ai vûe que dans ceux où je l'ai envoyée. Elle est fort dure & épaisse, comme la plupart des coquilles marines. Sa forme représente un ovoïde arrondi dans son contour, obtus à sa base, & pointu au sommet. Elle n'a que trois lignes de longueur, & deux lignes un quart de largeur, c'est-à-dire, que sa longueur excède sa largeur à peine d'une moitié. La figure E la représente dans sa grandeur naturelle, qui est grossie de beaucoup dans les figures G S N.

COQUILLE.

On y compte six tours de spirale qui descendent de droite à gauche, au contraire de celles du Bulin & du Coret; & je suis bien-aïse d'avertir que tous les coquillages qui suivent celui-ci ont leurs spires tournées de même. Elles sont peu renflées, & par conséquent peu distinctes ou fort étroitement liées les unes aux autres. La premiere spire, celle où est l'ouverture, a une telle disproportion avec les autres, qu'elle les efface toutes: celles-ci sont à son égard, ce qu'est un mamelon pointu sur un tetton bien rond.

Spires.

Vingt-cinq fillons assez légers, sont distribués assez également sur toute la surface extérieure de la premiere spire; ils la suivent dans sa longueur, & par-là coupent la coquille transversalement, mais dans une direction oblique. Ces vingt-cinq fillons se réduisent à huit dans la seconde spire, à trois dans

(1) Je ne sçai si l'on pourroit y rapporter celle-ci de Lister: *Cochlea compressa fusca fasciata, brevior, sumo longo ad rostrum notabili. Lister, Hist. Conchyl. tab. 577. fig. 32.*

la troisième, & diminuent ainsi insensiblement jusqu'à la pointe du sommet où elles disparaissent.

Ouverture. L'ouverture est des plus singulières. On peut la regarder comme une ellipse dont le contour est très-irrégulier. Son grand diamètre est double du petit : il est parallèle au grand diamètre de la coquille, & un peu plus long que le sommet. L'irrégularité qu'on observe dans son contour vient des dents qui en bouchent une bonne partie : on en distingue deux médiocres à sa droite & autant à sa gauche, vers le milieu de sa longueur, & une cinquième infiniment plus grosse que les autres : celle-ci est placée à l'extrémité inférieure de l'ouverture, & s'élève jusqu'au tiers de sa longueur comme une languette qui la divise obliquement en deux parties inégales. Toutes ces dents sont dans l'intérieur de l'ouverture : je parlerai de leur usage ci-après.

La lèvre droite de l'ouverture est simple & fort tranchante : la gauche au contraire est arrondie, & recouverte d'une large bande, luisante & d'un beau poli.

Couleur. Quelques-unes de ces coquilles sont d'un fauve clair, & d'autres sont d'un blanc sale. La lèvre gauche de l'ouverture est communément assez blanche.

ANIMAL. L'animal qui habite cette coquille est fort petit en comparaison d'elle.

Tête. Sa tête **T** forme un croissant qui a une fois plus de largeur que de longueur. Elle est arrondie à son extrémité qui est échancrée.

Bouche. Au milieu de sa longueur & en dessous est placée la bouche **B**, dont l'ouverture est formée par deux lignes horizontales jointes par une ligne verticale. Sa situation lui donne la figure d'une **H** couchée sur le côté.

Le jeu des lèvres qui forment cette bouche, ne consiste que dans un mouvement latéral qui les éloigne & les rapproche alternativement de la ligne verticale. Les dents sont semblables à celles du Coret (1).

Cornes. Les cornes **C. C.** sont assez épaisses & cylindriques, c'est-à-dire, égales en grosseur depuis leur racine jusqu'à leur extrémité. Elles ont moitié plus de longueur que la tête, du milieu de laquelle elles sortent. Dans leur situation naturelle elles

(1) Voyez la page 9.

se portent verticalement en haut, au contraire de ce que l'on voit dans la plupart des coquillages qui les portent ou en devant ou sur les côtés.

Ses yeux sont petits, ovales **Y Y**, une fois plus longs que larges, & placés entre les cornes & la tête, de manière que leur grand diamètre est parallèle à sa longueur.

Le pied **P. J. K.** de cet animal est ce qu'il a de plus singulier. Sa forme est elliptique, arrondie aux extrémités. Il a deux fois plus de longueur que de largeur, & il est presque une fois plus court que la coquille. Mais ce qui le rend remarquable, c'est qu'il paroît composé de deux talons semblables **P. K.** posés à chacune de ses extrémités. Ces talons laissent entr'eux un espace vuide & creusé profondément **J**, qui donne à ce pied la forme d'un pié-bot, auquel on peut très-bien le comparer.

Quant à la manière dont il fait agir ce pied, voici ce que j'ai observé plusieurs fois. Lorsqu'il veut marcher, il s'affermit sur le talon postérieur **K**, & porte le talon antérieur **P** en avant & aussi loin que le peut permettre la partie creusée **J**, qui est susceptible d'un relâchement considérable : il rapproche ensuite le talon postérieur **K** de manière qu'il touche l'antérieur **P**, & fait avancer tout son corps d'un espace égal à celui qui les tenoit séparés. Ce premier pas fait, il recommence un second, en prenant pour point d'appui le talon postérieur pendant que l'antérieur avance, & faisant réciproquement servir celui-ci de point d'appui au talon postérieur pour le ramener à lui. On peut croire que ce mouvement exécuté avec une certaine vitesse doit accélérer considérablement sa marche ; aussi y a-t-il peu de grands coquillages, que celui-ci, tout petit qu'il est, ne devance de beaucoup, quand il veut se donner la peine de marcher. C'est de la singularité de cette démarche que j'ai emprunté le nom de Pié-tin que je donne à ce coquillage.

On ne voit pas d'abord quel peut être l'usage de la grande dent qui est en bas de l'ouverture de la coquille, & l'on ne s'imagineroit guères qu'elle sert à tenir écartés les deux talons dont je viens de parler. Cependant c'est un fait qui devient hors de doute lorsqu'on observe l'animal entrer & sortir plusieurs fois de sa coquille : alors on voit ses deux talons se re-

Yeux.

Pied.

tourner de côté, & passer l'un à droite & l'autre à gauche de la dent, qui étant prolongée jusques dans l'intérieur de la coquille, comme je m'en suis assuré en la coupant en deux, les tient toujours éloignés l'un de l'autre, à quelque profondeur qu'ils la pénètrent.

Manteau. Le manteau est une membrane épaisse qui se répand dans l'intérieur de la coquille, jusques aux bords de son ouverture, & laisse à droite un petit trou rond auquel répond l'anus.

Couleur. Le corps du Piétin est d'un blanc sale; mais ses yeux & ses cornes tirent sur le noir.

G E N R E V.

L E L I M A Ç O N. *Cochlea.*

ON connoît parfaitement le Limaçon, & il y en a de tant d'especes dans tous les jardins & dans les campagnes, qu'il n'est presque personne qui n'en ait vu l'animal vivant. Il n'y en a qu'une espece au Sénégal; mais elle est beaucoup plus grande que toutes celles que nous connoissons en Europe, & elle surpasse plus d'une fois celle que nous appellons à Paris le Vigneron, en latin *Pomatia*. Je ne l'ai trouvée que dans un seul endroit, où elle étoit à la vérité fort commune, surtout pendant le mois de septembre. C'étoit dans une prairie assez aride, éloignée d'une petite demi-lieue de la mer, derriere le village de Portudal, que les nègres appellent autrement *Sáli*, à neuf lieues environ dans le sud de l'isle de Gorée.

1. L E K A M B E U L. *Pl. 1.*

Buccinum exoticum variegatum laevius spiradus. Colum. Aquat. pag. 16 & 18.

Buccinum majus septem spirarum ex rufo radiatum. Lister. hist. Conchyl. tab. 9. fig. 4.

Buccinum idem minus radiatum. Ejsd. ibid. tab. 10. fig. 5.

Buccinum radiatum, medio primo orbe leviter acuto. Ejsd. ibid. tab. 11. fig. 6.

Cochlea strictior, latis fasciis rufescentibus per longum ductis distincta, columellâ albâ. Ejsd. ibid. tab. 578. fig. 33.

Cochlea oblonga, exotica, laevis. Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 145. tab. 44. fig. 7.

Buccin d'une fort belle couleur d'agate bariolée de rouge & de couleur

fauve, avec une bouche fort évasée & toute unie. *Hist. Conch. p. 270. planc. 13. fig. E.*

Buccinum fluviatile majus, laeve, labio interno repando, ex carneo, fulvo, albido, & purpurascens colore fasciatum, aliquando lineis interfectis punctatum, nebulatum, & marmoris instar lucidè & elegantè variegatum. Gualt. Ind. pag. & tab. 6. fig. C.

Buccinum fluviatile, idem minus, candidum, & in primâ & in secundâ spirâ lineâ subrubrâ circumdatum. Ejsd. ibid. fig. D.

Tuba phonurgica torosa: ex rufo radiata, Listeri. Klein. tent. pag. 34. spec. 2. n. 5.

Tuba phonurgica spiris planis: fasciata: perlonga, lata, ex rubro fasciata, columellâ albâ, Listeri. Ejsd. ibid. spec. 2. n. 1. e.

La coquille du Kambeul parvenu à son dernier période d'accroissement, a trois pouces & demi de longueur & un pouce & demi de largeur, c'est-à-dire, que sa longueur surpasse une fois, & même davantage, sa largeur. C'est une espece d'ovoïde obtus & arrondi à son extrémité supérieure, & pointu au sommet. Elle est mince, légère, fragile, & composée de dix spires, lisses, unies, peu renflées, bien distinguées les unes des autres, & qui tournent en descendant de droite à gauche.

Son ouverture G qui est à droite, forme une ellipse arrondie en haut, pointuë par en bas, & près de moitié plus courte que le sommet. La lèvre droite est mince, aiguë, tranchante sur les bords, & se replie un peu à son extrémité supérieure sur la lèvre gauche qui est arrondie & fermée presque entièrement par la seconde spire.

Sa surface extérieure est recouverte d'un périoste membraneux & extrêmement mince, qui n'empêche pas de voir ses couleurs. Les jeunes sont d'un fond blanc ou agathe, marbré de plusieurs bandes longitudinales, ondées, d'un brun très-foncé, qui devient fauve dans les moyennes, & qui disparaît entièrement dans les vieilles; celles-ci sont d'un blanc sale qui tire sur l'agate vers le sommet.

Je connois deux variétés de cette coquille; l'une une fois plus petite que l'autre, & beaucoup plus allongée proportionnellement à sa largeur: les bandes qui la colorent sont aussi moins serrées, mais plus foncées. La coquille que Lister a figurée à la planche 10, fig. 5, de son Histoire Conchyliologique, est une jeune de cette variété; celle qu'il a donnée à

COQUILLE.

JAMINA.

Spir.

Manteau.

Spires.

Ouverture.

Périoste.

Couleur.

Variétés.

la planche 9, *fig. 4*, en est une grande, ainsi que celles de la planche 6, *fig. C & D*. de Gualtieri.

L'autre variété est celle que j'ai décrite, & dont je me suis contenté de figurer une moyenne. La figure 7 de la planche 44 de Petiver, & la *fig. 6* de la *pl. 11* de Lister, donnent une jeune coquille de cette variété; Columna, pag. 16; l'Histoire de la Conchyologie, pl. 13, *fig. E*; & Lister, *pl. 573*, *fig. 33*, en représentent une de moyenne grandeur.

Malgré les variétés auxquelles sont sujettes ces coquilles, tant dans leur grandeur que dans les proportions de leurs parties, elles n'ont toutes qu'un même nombre de spires, qui augmente avec l'âge depuis trois jusqu'à dix.

ANIMAL.
Tête.

La tête T de l'animal que renferme cette coquille, a la forme d'une demie sphaere, convexe en dessus, aplatie en dessous, & arrondie à son extrémité. Elle a une fois plus de largeur que de longueur, & ne paroît pas distinguée du col qui sort d'une longueur égale à celle de la moitié de la coquille. Tous deux sont ridés comme le reste du corps, & relevés de petits grains semblables à autant de petites verrues, qui en rendent la surface rude & âpre au toucher.

Cornes.

De l'extrémité de la tête sortent quatre cornes, dont deux plus grandes C. C. sont placées en dessus & sur ses côtés, & les deux autres plus petites D. D. sont entre celles-ci fort proches de la bouche. Toutes sont cylindriques, terminées par un bouton; & elles ont cela de particulier qu'elles sont creuses en dedans, & semblables à un tuyau dans lequel passe un nerf qui vient s'attacher à leur extrémité. Ce nerf sert à les replier au-dedans d'elles-mêmes comme dans un fourreau, & à les rentrer entièrement dans la tête, au gré de l'animal: particularité que je n'ai encore remarquée que dans le genre du Limaçon. Les deux grandes cornes C. C. sont environ deux fois plus longues que les petites D. D.

Yeux.

Les yeux sont deux petits points noirs peu saillans, placés au sommet des deux grandes cornes en Y Y.

Bouche.

La bouche B est marquée par un petit sillon en forme d'Y grec, assez difficile à distinguer au milieu de la tête qu'elle fait paroître comme échancrée.

Mâchoires.

Lorsqu'on presse la tête, ou que l'animal veut manger, on voit sortir deux mâchoires, dont la supérieure J. i. représente

sente un croissant ou un fer à cheval cartilagineux, élevé de cinq à six grosses canelures qui débordent en bas & font l'office d'autant de dents.

La mâchoire inférieure ne consiste que dans le palais inférieur de la bouche, qui est tapissé d'une membrane coriace, mais extrêmement mince, blanche & transparente, sur laquelle sont distribuées longitudinalement sur deux cens rangs environ vingt mille dents, semblables à autant de crochets courbés en arriere. Ces crochets sont si petits qu'on a peine à les sentir au toucher; on ne les distingue parfaitement qu'au microscope. On a figuré en n. cette membrane telle qu'elle se présente sur les bords de la bouche, quand l'animal se dispose à manger; & elle est développée à la lettre N. pour faire voir le nombre & la disposition de ses dents.

Le manteau est une membrane charnue & épaisse M, attachée comme une espee de collier à la racine du col de l'animal. Elle tapisse les parois intérieures de sa coquille, au bord desquelles elle forme un bourrelet arrondi, qui ne sort point au dehors. Elle est percée sur la droite de l'animal d'un trou ordinairement rond A, qui donne passage à l'air & aux excréments. Ceux-ci sont cordés en petits tourillons.

Manteau.

Le pied P a la forme d'une ellipse fort allongée, dont la longueur est triple de sa largeur, & égale à la longueur de la coquille. Il est convexe & fort ridé en dessus, aplati en dessous, pointu à son extrémité postérieure, & obtus à l'extrémité antérieure, qui cache ordinairement le dessous de la tête en s'avancant jusques sur la bouche.

Pied.

On sçait que le Limaçon est hermaphrodite, & que chaque individu réunit en lui les deux sexes. Il peut en faire usage en même tems; mais il ne peut se passer du concours d'un autre individu pour opérer la fécondation.

Sexe.

L'ouverture tant de la partie mâle que de la partie femelle, ne se trouve que difficilement: il faut la chercher entre les deux cornes qui sont sur la droite de l'animal.

Ceux que je trouvai en septembre à Portudal ayant été gardés quelques jours, mirent bas plusieurs œufs de trois lignes de long, sur deux lignes & davantage de largeur. Ces œufs étoient couverts d'une croute assez dure & jaunâtre. On en voit un de grandeur naturelle à la lettre O.

Couleur.

La couleur de l'animal est cendrée en dessus, & blanchâtre en dessous.

Observation.

Cette espèce de Limaçon est appelée par les nègres du nom de *Kambeul*, que je lui ai conservé. Il y a apparence qu'elle passe l'hiver ou la saison sèche dans un profond assoupissement, comme font les Limaçons de l'Europe: car j'en trouvai plusieurs qui s'étoient à demi enterrés, dès le mois de septembre, au pied des arbres & dans les bouffailles les plus épaisses. Quelques-uns avoient même déjà fermés très-exactement l'ouverture de leur coquille avec un couvercle de matière blanchâtre & plâtreuse, pour se garantir contre les longues sécheresses qui devoient continuer depuis le mois d'octobre jusqu'à celui de juin de l'année suivante. Ce couvercle fermente, comme la coquille, avec l'eau-forte.

2. LE POUCHET. Pl. 1.

Je donne le nom de Pouchet à une seconde espèce de Limaçon terrestre, que j'ai trouvée abondamment sur le sommet des montagnes de l'île Ténérif, l'une des Canaries, à plus de cinq cens toises de hauteur.

Turbo variegatus. List. hist. Conchyl. tab. 74. fig. 74.

Serpentulus ore labiato acutangulo, edentulo: serpentulus varius; qui turbo variegatus; Listeri. Klein. tent. p. 9. spec. 1. n. 6. tab. 1. fig. 18.

COQUILLE.

Sa coquille est médiocrement épaisse, & si aplatie, que sa largeur, qui est communément de neuf lignes, est double de sa longueur. Elle n'a que cinq spires peu renflées, mais bien distinguées, & coupées transversalement par un grand nombre de canelures fort ferrées & courbées en arc. Son sommet est convexe & fort obtus.

Spires.

Ouverture.

L'ouverture est presque ronde, une fois moindre que la largeur de la coquille, aplatie comme elle, & tournée entièrement sur la face opposée au sommet. La lèvre droite qui en environne les trois quarts, est fort large, tranchante, & repliée horizontalement au dehors. Lorsque le plis de cette lèvre est enlevé par accident, de dessus le milieu de la coquille vers l'angle de la lèvre gauche, on découvre en cet endroit un ombilic très-profond qu'elle cacheoit entièrement à la vûe.

Sa couleur est olivâtre ou cendrée pendant que l'animal vit; mais lorsqu'elle a resté quelque tems à l'air après la mort de l'animal, elle rougit, & blanchit peu après.

Couleur.

GENRE VI.

L'ORMIER. *Haliotis.*

1. L'ORMIER. Pl. 2.

Auris ægyptia, Χαλάρια οὐκ quibusdam. Aristot. hist. Anim. lib. 4. cap. 4.

Patella altera major. Belon. Aquat. lib. 2. pag. 395.

Auris marina. Rondel. Pisc. pars 2^a. edit. lat. pag. 5.

L'Oreille marine. Rondel. Poiss. part. 2. édit. franç. pag. 3.

Auris marina. Bossuet. Aquat. pars alt. pag. 6.

Patella major Bellonii. Gesn. Aquat. pag. 808.

Auris marina seu Patella fera Rondeletii. Ejusd. pag. 807.

— Aldrov. Exang. pag. 550 & 551. fig. 1. ad 9.

Otion sive Auricula alia. Ejusd. pag. 551.

Patellæ feræ sive Aures marinx. Jonst. Exang. tab. 17. fig. 4 & 5.

Auris marina, Bellonio Patella major. Bon. recr. p. 91. class. 1. n. 10 & 11.

Auris marina quibusdam. List. hist. Anim. pag. 167. tab. 3. fig. 16.

Auris marina major, latior, plurimis foraminibus, eorumve vestigiis ad

40 circiter conspicua, claviculâ elatâ, ex Angliâ. Ejusd. hist. Conchyl.

tab. 611. fig. 2.

Auris marina minor, densè striata, ex margine internâ; ex Africâ. Ejusd.

ibid. tab. 612. fig. 3.

Auris marina aspera, claviculâ latâ, compressâ, item limbo valdè lato

insignita. Ejusd. ibid. fig. 4.

Auris marina ingens, profunda, sulcata. Ejusd. ibid. tab. 613. fig. 5.

Auris marina levis, è flavo viridescens, columellâ planâ, & paulatim

cavatâ. Ejusd. ibid. tab. 614. fig. 6.

Auris marina. Rumph. Mus. pag. 121. tab. 40. fig. G. H.

Auris marina, Bellonio patella major. Mus. Kirk. pag. 436. n. 10 & 11.

Auris marina striata & rugosa. Lang. meth. pag. 55.

Auris marina margaritifera, septem foraminibus. Hist. Conchyl. p. 242.

planc. 7. fig. A.

Oreille de mer, percée de trous, nacrée en dedans, ayant plusieurs se-

mences de perles dans son milieu, entr'autres une perle ronde & belle

qui se distingue des autres. Ejusd. ibid. p. 245.

Auris marina sex foraminibus. Ejusd. ibid. pag. 242. fig. B.

Oreille de mer plus petite de moitié, plus belle, & remarquable par la

beauté de son orient, la rondeur & l'uni de ses bords, & la belle mar-

brure verte & blanche de sa robe; elle est percée de six trous à l'ordi-

naire. Ejusd. ibid. pag. 245.

Oreille bigarrée de taches rouges, sur un fond blanc; ses rides sont très-faillantes, ainsi que son œil, avec des bords inégaux & déchiquetés. *Ejusd. ibid. fig. D.*

Oreille qui n'est différente de la première marquée A, que parce qu'elle n'a point de perles, qu'elle n'a que six trous, & que son épiderme ôté, elle montre une robe bariolée de verd & de grandes taches brunes. *Ejusd. ibid. fig. F.*

Auris marina leviter striata, ex flavo viridifcens rondeletii. *Gualt. Ind. pag. & tab. 69. fig. A.*

Auris marina maxima profundè sulcata, intus & extra argenteo cæruleo colore nitens Bonanni. *Ejusd. ibid. fig. B.*

Auris marina leviter striata, lucidè albidâ, plusquam sexdecim foraminibus distincta. *Ejusd. ibid. fig. C.*

Auris marina, striis flexuosis & sulcatis, fusca, intus ex cæruleo argentea, Bonanni. *Ejusd. ibid. fig. E. L. M.*

Haliotis striata rugosa. *Linn. Faun. Suec. pag. 379. n. 1326.*

Auris marina. *Ejusd. syst. nat. ed. 6. pag. 74. n. 232.*

Auris levis: latior; cretata; granulata; Rumphii. *Klein. tent. p. 19. spec. 1. n. 2. tab. 7. fig. 113.*

Auris striata: tenuis; lata; leviter striata; Rumphii. *Ejusd. ibid. spec. 2. n. 1.*

Les François l'appellent, Ormier, Oreille marine, ou Oreille de mer.

Les Anglois, Mother of Pearl. *Lang.*

Les Allemands, Meer Chreen. *Lang.*

Les Malais, Telinga maloli ou Bia sacatsjo. *Rumph.*

Les Amboinois, Hovileij. *Rumph.*

COQUILLE.

La figure de la coquille de l'Ormier lui a fait donner le nom d'Oreille, parce qu'en effet elle représente assez bien l'oreille de l'homme. Si on la considère au dehors dans la situation naturelle de l'animal lorsqu'il marche, elle paroît comme un bassin oval renversé, c'est-à-dire, dont la convexité est tournée en dessus. Alors on apperçoit vers son extrémité postérieure & un peu sur la droite, trois tours de spirale assez élevés pour former en cet endroit une espèce de mammelon à trois étages. On voit encore un rang de trous ronds, disposés sur une ligne courbe, parallèle à la longueur de la coquille, & à une distance à peu près égale de son bord droit & du milieu de sa largeur. Cette rangée de trous, qui sont au nombre de sept, se termine au milieu de sa longueur; mais elle est continuée par un grand nombre de tubercules ou de mammelons qui suivent ses bords & ne finissent qu'avec

Spires.

le premier tour de spirale. Ces mammelons sont comme les vestiges des trous: j'en ai compté près de cinquante.

Le reste de la surface extérieure de la coquille est coupé par un nombre infini de sillons creusés légèrement & fort proches les uns des autres. Ils ont tous leur origine au sommet, & vont en prenant la courbure d'un demi-cercle, se répandre sur toutes les parties du bord droit de la coquille, où ils se perdent.

Quant à sa surface intérieure, elle est d'une nacre du poli le plus beau & le plus luisant. Les trois tours de spirale qui sont en relief au dehors de la coquille, paroissent ici en creux. Le bord des trous n'est pas non plus tranchant en dedans comme il l'est au dehors.

Cette coquille est assez épaisse, & l'on en trouve de différentes grandeurs. Les plus grandes que j'aie vû avoient quatre pouces & davantage de longueur, deux pouces un quart de largeur, & environ un pouce de profondeur.

L'ouverture est ovale ou elliptique, à peu près de la forme & de la grandeur de la coquille. Sa lèvre droite est courbée en arc, mince dans les jeunes, épaisse dans les vieilles, & tranchante sur les bords: la lèvre gauche au contraire est épaisse, repliée comme un large bourrelet au dedans de la coquille, & nacréée comme elle. Si l'on met cette coquille au nombre de celles qui sont tournées en spirale, comme on ne peut s'en dispenser, son ouverture se trouvera placée à la droite de tout le corps des spires; & les spires elles-mêmes prises du bord droit de l'ouverture, tourneront par derrière l'animal en descendant de sa droite vers sa gauche.

Le fond de la couleur de la coquille est rouge de chair au dehors, quelquefois sans mélange, & souvent marbré de blanc. L'espace que les trous laissent entr'eux est rempli par une petite bande blanche qui va se perdre dans le bord voisin. Au dedans elle est recouverte d'une nacre éclatante, dont la couleur passe alternativement du blanc au verd, & du verd au violet, suivant les différens aspects sous lesquels elle se présente.

On remarque une si grande variété dans la forme & la couleur de la coquille de l'Ormier, qu'il n'est pas étonnant que les Auteurs en aient fait trois ou quatre espèces diffé-

Ouverture

Couleur.

Variétés.

rentes. Il y en a d'ovales alongées, & de courtes. Les jeunes sont plus applaties & ont moins de trous & de fillons que les vieilles. Dans celles-ci on compte sept trous & cent cinquante fillons; les jeunes, au contraire, n'ont que trois ou quatre trous & cinquante ou soixante fillons. Ce n'est que dans les jeunes qu'on peut juger de leur couleur; car il est rare que les vieilles ne soient couvertes d'un limon gras & verdâtre, ou enveloppées d'une croute pierreuse qui les défigure: il faut les en dépouiller pour découvrir leur couleur naturelle, qui est, comme je l'ai dit, un fond rouge marbré de blanc.

Il y a encore quelques différences dans l'intérieur des unes & des autres. Dans les vieilles la nacre forme des ondes assez inégales, qui vont aboutir au creux du sommet ou de la volute; on y trouve aussi fort souvent de petites perles: au lieu que sa surface est égale & unie dans les jeunes.

Observation.

Il n'est pas facile d'expliquer comment se forment les trous de la coquille de l'Ormier; mais on remarque très-bien qu'à mesure que la coquille s'agrandit, il se fait sur ses bords un nouveau trou, dont le commencement n'est d'abord qu'une échancrure. Cette échancrure augmente peu après, & devient un trou rond, qui est porté insensiblement vers le milieu de la coquille par les additions continuelles qui se font à ses bords, & se ferme ensuite à son tour, comme ceux qui l'ont précédés.

ANIMAL.

Tête.

La tête T de l'Ormier est grosse, cylindrique, d'une largeur égale à sa longueur, applatie à son extrémité, & comme tranchée obliquement en dessous.

Bouche.

On y voit l'ouverture de la bouche B, semblable à un petit fillon qui se trouve vertical lorsque la tête s'étend, & qui devient parallèle à sa longueur lorsqu'elle se courbe en dessous.

Cornes.

Quatre cornes de figure & de longueur différentes prennent naissance de l'origine de la tête. Les deux plus grandes C. C. sont de figure conique, un peu applaties, quatre à cinq fois plus longues que larges, & un peu plus longues que la tête.

Les deux autres D. D. sont une fois plus courtes, taillées en prisme à trois angles, dont la longueur est double de la largeur. Par leur situation elles se trouvent du côté extérieur des plus longues cornes C. C. à une fort petite distance d'elles. Elles sont libres & dégagées de tous côtés, excepté à leur

base, où une membrane N. assez légère, fort ample, & comme déchirée sur ses bords, vient les joindre avec la tête.

Les yeux Y. Y. ne semblent être que deux petits points noirs. Ils sont portés comme ceux du Limaçon, sur le sommet des cornes extérieures & prismatiques D. D.

Le manteau n'est pas une partie bien apparente dans cet animal. Ce n'est qu'une membrane assez mince M. M. qui s'étend sur toute la surface intérieure de la coquille, & paroît rarement hors de ses bords. On ne la soupçonneroit pas en ne regardant que le dos de l'animal, si les deux extrémités antérieures, celle de la droite & celle de la gauche qui se terminent en pointe vers l'origine du col, ne se montrent sous la forme de deux languettes triangulaires, tantôt par le second, tantôt par le troisième trou le plus proche du bord de la coquille par où on les voit sortir L.

Je ne connois pas de coquillage dont le pied soit mieux orné que celui de l'Ormier. Il est extrêmement gros, comme dans la plupart de ceux dont la coquille est fort évasée; & il débordé considérablement la sienne quand il marche. Vû en dessous P. il représente une ellipse dont l'extrémité antérieure ou la plus proche de la tête, est coupée au milieu de sa largeur par une crenelure triangulaire assez profonde. En dessus il est convexe, & orné, à quelques lignes de ses bords, de deux franges, ou, pour mieux dire, de deux fraises F. G. qui en font le tour. Ces deux fraises sont bien distinguées l'une de l'autre dans leur partie postérieure & sur les côtés, jusqu'à la racine de la tête, où elles se réunissent en une membrane N. déchirée & frangée sur les bords, qui la recouvre ordinairement comme avec les yeux & les cornes, de manière qu'il est rare qu'elle paroisse aussi clairement que j'ai été obligé de la représenter dans la figure, pour mettre au jour ces différentes parties dont la singularité méritoit quelques détails.

Chaque fraise est formée d'une membrane assez épaisse, qui prend naissance de la substance même du pied. Ses bords sont découpés profondément d'environ quarante canelures figurées en croissant. Du fond de chaque croissant il sort un filet semblable à une soye très-déliée, qui a le double de leur longueur. Leurs cornes sont aussi terminées par un filet; mais il est rameux & subdivisé en plusieurs branches. La disposition

Yeux.

Manteau.

Pied.

de ces deux fraises en falbalas, & la quantité prodigieuse de filets dont elles sont bordées, font un très-bel effet & font une riche parure sur le pied de cette espèce d'Ormier.

Couleur,

Il y a peu de coquillages dont l'animal soit aussi varié pour la couleur. Sa tête est d'un cendré-noir, traversé par un grand nombre de petites raies blanches. Les colonnes ou les prismes qui portent les yeux, & la membrane ou la coëlle qui recouvre la tête, sont d'un verd-pâle. Le blanc fait la couleur du dos de l'animal, & du dessous de son pied. Son manteau est aussi blanc, avec un bordé de verd. La partie supérieure du pied & ses deux franges en falbalas, sont bigarrées de taches blanches, mêlées avec de petites raies noirâtres.

Observation,

Tous les rochers de la côte du Sénégal nourrissent une quantité prodigieuse de ce coquillage. Je l'ai comparé à ceux qui naissent sur les côtes de la France, & je n'ai trouvé aucune différence ni dans les coquilles, ni dans l'animal qu'elles renferment. Le goût est aussi le même, & les nègres qui habitent les bords de la mer, le mangent comme font les François de nos côtes. Voilà des coquillages semblables qui habitent des climats bien différens pour la température. Je les ai observés aux îles Canaries & aux Açores: on les a vus dans la Suède: ils se trouvent donc sur toutes les côtes depuis la ligne jusqu'au soixante-neuvième degré de latitude, & peut-être au-delà. Cela ne doit-il pas faire soupçonner qu'il regne une température à peu près égale dans les mers les plus opposées? Cette température pourroit peut-être se trouver à une certaine profondeur qu'il seroit à propos que ceux qui habitent les côtes voulussent se donner la peine d'observer.

1. LE SIGARET. Pl. 1.

La coquille que j'ai fait représenter à la figure 2, appartient vraisemblablement à un animal bien différent de celui de l'Ormier: mais comme je ne l'ai point vu, je ne puis rien en dire. Je rapproche seulement sa coquille de la sienne, comme ont fait plusieurs Auteurs modernes; & je les suis d'autant plus volontiers, que je n'en ai observé aucune à laquelle elle ressemble davantage, quoiqu'elle en diffère encore à bien des égards.

Cochlea

Cochlea depressa, ore admodum expanso, leviter striata. *List. hist. Conch. tab. 570. fig. 21.*

Patella octava. *Rumph. Mus. pag. 123. tab. 40. fig. R.*

— *Mus. Kirk. pag. 475. num. 404.*

Auris Bahamica non perforata. *Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 587. tab. 12. fig. 4.*

Oreille de mer qui n'a point de trous & qui n'est point nacrée, avec une volute en dedans détachée de son bord. *Hist. Conchyl. pag. 242. pl. 7. fig. C.*

Auris marina foraminibus carens, spirâ internâ admodum à circuitu distinctâ, & nullo modo intus splendida. *Ejusd. ibid.*

Auris marina magis depressa, ore magis expanso, minutissimè striata, sed nullis foraminibus distincta, candidissima. *Gualt. Ind. pag. & tab. 69. litt. F.*

Catinus lactis. *Klein. Tent. pag. 19. tab. 7. fig. 114.*

Cidaris ore admodum expanso; depressa; leviter striata *Listeri. Ejusd. pag. 21. spec. 1.*

Sa coquille n'est ni nacrée ni percée comme celle de l'Ormier; mais son ouverture est presqu'aussi évasée, quoique moins allongée. Sa lèvre gauche a un bord beaucoup plus large & moins épais, & l'on apperçoit quelquefois à son origine un petit ombilic.

COQUILLE.
Ouverture.

Elle est formée de quatre tours de spirale mieux marqués. Ces spires sont entourées d'un grand nombre de canelures très-fines & fort ferrées, que d'autres canelures presqu'insensibles coupent à angles droits.

Spires.

Sa couleur est quelquefois blanche, & quelquefois fauve tant en dehors qu'en dedans. Lorsqu'elle est fauve, elle est traversée par cinq ou six bandes moins foncées.

Couleur.

J'ai trouvé cette espèce assez fréquemment dans les fables de l'embouchure du Niger.

GENRE VII.

LE LEPAS. *Lepas.*

Lepas, en grec, signifie une Ecaille. Aristote & les Grecs de son tems ont donné ce nom au coquillage dont il est question, autant à cause de sa forme, que parce que les rochers sur lesquels il s'attache en grande quantité, paroissent écailleux ou couverts d'écailles. Ce nom est aujourd'hui si en usage

D

en France, que je ne crois pas qu'on veuille lui substituer celui de *Patella*. Ce synonyme inconnu dans l'ancienne latinité, & imaginé par les traducteurs modernes d'Aristote, ne répond aucunement au terme de Lépas. Il présente même une idée qui ne lui convient point; car *Patella* traduit en françois, signifie un petit plat: or il y a peu de Lépas dont la coquille ait cette figure: la plupart s'en éloignent même assez, les unes étant percées, les autres écailleuses, ou faites en bateau, &c.; & il n'est pas naturel à un plat d'être percé, d'être écailleux ou chambré comme un bateau. Ces raisons, indépendamment de l'autorité d'Aristote, sont je crois suffisantes pour justifier le choix que j'ai fait du nom donné par cet auteur, le plus ancien que nous connoissions parmi les naturalistes.

Le genre du Lépas renferme des animaux si bizarres & si peu constants, tant dans leur figure que dans leur coquille, que l'on ne pourroit jamais le fixer, si l'on n'avoit égard à l'ensemble de leurs rapports; & si je le rapproche de l'Ormier, c'est moins parce qu'il lui ressemble à certains égards, que parce qu'il n'y a point de coquillage avec lequel il convienne davantage. L'animal du Lépas a tantôt deux yeux & deux cornes, & tantôt il en manque; tantôt ses yeux sont placés au côté intérieur des cornes, tantôt ils se trouvent par derrière elles. Sa coquille est souvent entière, souvent percée, chambrée ou écailleuse.

Ces quatre différences tirées de la forme des coquilles, me serviront pour diviser ce genre en quatre sections qui renfermeront,

La première, les Lépas à coquille simple & entière, tels que sont les especes 1, 2, 3, 4 & 5.

La seconde, les Lépas à coquille percée en dessus, tels que les especes 6 & 7.

La troisième, les Lépas à coquille chambrée, comme les especes 8, 9 & 10.

La quatrième, les Lépas à coquille écailleuse ou formée de plusieurs écailles, comme l'espece 11.



10. LÉPAS A COQUILLE SIMPLE ET ENTIERE.

1. LE LIBOT. Pl. 1.

Lepas sive Patella quarta. Aldrov. Exang. pag. 545 & 546.

Patella Aldrovandi. Jonst. Exang. tab. 16.

Patella alba, paucis & valde eminentibus striis stellata Barbadenfis. Lill. hist. Conchyl. tab. 532. fig. 11.

Patella subfusca, exiguis tuberculis secundum strias exasperata. Ejusd. ibid. tab. 536. fig. 15.

Patella nigra, magna, tenuiter admodum striata, Africana. Ejusd. ibid. tab. 537. fig. 16.

Patella miniata, oblonga, dense striata. Ejusd. ibid. tab. 538. fig. 21.

Patella nigra, magna, tenuiter admodum striata. Mus. Kirk. p. 437. n. 25.

Patella capensis, verruculis radiata. Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 417. tab. 85. fig. 11.

Patella major, tenuis, compressa, striata, cinerea maculis crebris è rubro fuscis variegata, verrice albo. Sloan. Jam. v. 2. tab. 240. fig. 16 & 17.

Patella limbo integro, vertice acuto, margine inæquali, striis radiata, cinerea; lineâ citrinâ circumdata, intus candida. Gualt. Ind. pag. & tab. 8. litt. J.

Patella integra, striata: papillaris, seu Patella subfusca, exiguis tuberculis secundum strias rugosas aspera; Listeri. Klein. Tent. pag. 115. spec. 1. num. 13.

Patella integra, striata: nigra, magna, tenuiter admodum & rugosè striata, vertice acuto integro, Listeri. Ejusd. ibid. n. 14.

Patella integra, striata: oblonga, miniata, irregulariter & rugosè striata. Ejusd. ibid. n. 18.

La coquille du Libot représente une espece de bassin à peu près conique, dont la cavité, dans la situation naturelle à l'animal, est tournée en bas vers la terre.

Les bords de cette cavité peuvent être regardés comme la section ou la base de ce cône, dont le contour est une ellipse beaucoup moins ouverte du côté où est la tête de l'animal que de celui qui lui est opposé. Cette ellipse détermine la figure & la grandeur de l'ouverture, qui est égale à la base de la coquille: elle a environ un tiers plus de longueur que de largeur.

Le sommet du cône n'est pas exactement placé dans son milieu, mais à peu près au tiers de sa longueur en approchant de la tête de l'animal. Il est arrondi, & se trouve dans la

partie la plus élevée de la coquille, dont la hauteur varie selon les différens âges: dans les plus grandes, cette hauteur est communément une fois moindre que leur longueur.

La surface extérieure de la coquille est ornée de diverses canelures qui partent du sommet, & vont se rendre aux bords qui sont assez inégalement dentelés. J'ai compté cent de ces canelures, dont cinquante sont alternativement moins fail-lantes: on voit encore quelquefois sur les côtés de celles-ci deux autres canelures semblables à deux petits filets peu sen-sibles.

Couleur. La surface intérieure est unie, luisante, & d'une nacre de couleur bleue tirant sur le noir. Le cendré noir est la cou-leur qui s'étend sur le reste de la coquille.

Variétés. On remarque une si grande variété dans les différentes co-quilles de cette première espèce de Lépas, qu'il est rare d'en rencontrer deux pareilles; & l'on seroit tenté d'en faire au-tant d'espèces distinguées, si l'animal qu'elles renferment n'é-toit parfaitement semblable dans toutes. Elles diffèrent par la couleur, par la forme, par les canelures & par les dents du contour. Les unes sont blanches, les autres sont grises, d'autres sont cendrées ou noirâtres: dans quelques-unes on voit quelques canelures fauves ou rougeâtres; dans d'autres il n'y a que le sommet de blanc; c'est l'ordinaire des vieilles coquilles que le frottement a usées dans cet endroit. La forme conoïde des unes est extrêmement aplatie; elle est au con-traire assez relevée dans d'autres. Les canelures sont beaucoup plus marquées dans les premières, & ordinairement en plus petit nombre: il y a telles coquilles qui n'en ont que cin-quante, la plupart hérissées de petites pointes; j'en ai vu qui n'en avoient que vingt-cinq. Les mêmes ont aussi les dents du contour plus grandes, & l'on en trouve plusieurs dans lesquelles elles sont assez profondes pour leur donner la forme d'une étoile tantôt à cinq, tantôt à sept rayons: celles qui ont cette singularité sont appelées *Astrolepas*.

Après avoir observé un grand nombre de ces coquilles, j'ai reconnu que ces variétés provenoient non-seulement de leur âge, mais encore de la différence des lieux où elles se trouvoient. J'ai remarqué qu'en général les jeunes étoient plus aplatiées & moins épaisses, qu'elles avoient beaucoup

moins de canelures, que ces canelures étoient âpres & rudes au toucher, que leurs bords étoient dentelés ou crenelés plus profondément, & que souvent ces dentelures devoient leur naissance aux irrégularités des rochers sur lesquels l'animal avoit long-tems resté attaché. Dans les vieilles au contraire, comme dans celle que j'ai décrite, les coquilles sont plus élevées & plus épaisses, les canelures sont assez lisses & plus nombreuses, & leurs bords ne laissent voir aucune de ces canelures que le frottement avec le tems ont effacées. Mais dans toutes ces coquilles, soit jeunes, soit vieilles, j'ai re-connu un caractère assez constant; c'est dans le sommet, qui est toujours assez obtus, & placé à peu près au tiers de leur longueur du côté de la tête de l'animal.

Quoique l'animal ne sorte pas autant hors de la coquille qu'il paroît dans la figure, j'ai crû devoir le présenter de cette façon, afin de mettre en vûe les parties les plus remarquables.

La tête T est cylindrique, de moitié moins large que lon-gue, & tronquée obliquement en dessous à son extrémité.

C'est là que se trouve la bouche B, qui, lorsqu'elle est fer-mée, imite assez bien par le plis de ses lèvres la figure d'un r, dont la tête seroit formée par une ligne courbe. Lorsque ces lèvres viennent à s'écarter, l'ouverture de la bouche paroît comme un trou oval, au fond duquel on voit le jeu des mâ-choires & des dents. J'ai fait représenter toutes ces parties séparément & un peu plus grandes que le naturel, sur le coin de la planche. La lettre O montre la bouche ouverte & vûe en face avec les deux mâchoires; on voit ces deux mâchoires de côté à la lettre J, & les lettres R. L. les font voir détachées l'une de l'autre.

La mâchoire supérieure R. est un osselet triangulaire, de la nature de la corne, noir & pointu à son extrémité qui pend en bas. Cet osselet est fixé au palais supérieur de la bouche, de manière qu'on ne lui apperçoit aucun mouvement.

La mâchoire inférieure, au contraire, est une espèce de trompe ou de tuyau cylindrique L. dont le bout est armé d'une plaque cartilagineuse fort souple, & toute hérissée de petites dents disposées sur une dizaine de rangs, & recourbées en arriere comme celles du Kambeul. Le microscope m'en a fait découvrir plus de deux cens. On voit cette mâchoire en face

ANIMAL

Tête.

Bouche.

Mâchoires

en v. étendue de côté en L. d. & se rencontrant avec la mâchoire supérieure en J.

Cornes.

Des côtés de la tête & de son origine partent deux cornes coniques C. C. qui lorsqu'elles sont bien étendues, la surpassent de moitié. Elles sortent rarement hors de la coquille.

Yeux.

A la racine des cornes on distingue deux yeux Y. Y. placés sur leur côté extérieur. Ils paroissent comme deux petits points noirs, qui ne saillent point au dehors, & qui sont recouverts de la peau qui enveloppe les cornes.

Manteau.

Après la tête & les parties que je viens de décrire, celle qui se fait le plus remarquer dans cet animal, c'est le manteau qui déborde la coquille tout autour. Il est armé de trois rangs de filets F. F. charnus, en forme de soyes, mais un peu aplatis: ceux qui sont placés sur le bord sont un peu plus longs que les autres. J'en ai compté près de deux cens sur chaque rang, de sorte que le total monte à six cens ou environ. Leur nombre & leur disposition font une frange fort agréable & d'une grande délicatesse.

A deux ou trois lignes au-dessus de cette frange, on apperçoit encore, sur le même manteau, une espece de couronne ou de cordon qui règne tout autour G. G. Cette couronne est formée par un rang de petites languettes quarrées, applaties, & inégalement dentelées sur leurs bords: elle ne sort presque jamais de dessous la coquille, & ressemble à une légère dentelle.

Pied.

Le pied est encore une des parties extérieures du Lépas. Il n'est jamais exposé à la vue pendant que l'animal marche ou qu'il est appliqué aux rochers; mais lorsqu'on le détache, il paroît comme un gros plastron P. coupé en dessous en un oval, qui couvre presque tout le corps, & dont le grand diamètre surpasse presque une fois le petit diamètre. Comme il est susceptible de contraction & de dilatation en tout sens, sa surface est assez inégale & creusée d'un grand nombre de sillons dont la situation & la forme varient comme ses mouvemens. Lorsqu'il est bien tendu, on y remarque facilement certains points qui tantôt s'élevent comme de petits globules, tantôt s'abaissent ou se creusent en demi-sphere pour former autant de ventouses ou de suçoirs qui servent à le fixer. Ses bords sont tranchans, légèrement ondes, & creusés en dessus par un petit sillon qui en fait le tour,

C'est par le moyen de ce pied que l'animal marche en se traînant, & glissant, pour ainsi dire, d'un lieu à un autre. Son mouvement progressif est extrêmement lent, & il change rarement de place. Lorsqu'il est fixé dans un endroit, tout son mouvement se réduit à élever sa coquille à deux ou trois lignes de distance de la pierre à laquelle son pied est appliqué, & il la rabaisse avec une grande vitesse aussitôt que quelque corps étranger vient à le toucher. Dans cet état il tient extrêmement à la pierre, non-seulement par la viscosité de son pied, mais encore par le nombre infini de ventouses dont il est couvert, de manière qu'il faut employer une grande force pour l'en détacher.

Lorsqu'on relève le manteau de cet animal on apperçoit le cœur, dont les battemens sont très-sensibles. Il se trouve sur la gauche, fort proche du col, dans le sinus que fait le manteau à sa jonction avec le dessus du pied.

On découvre encore par le même artifice, du côté droit, deux ouvertures rondes ou deux conduits en forme de tuyaux, dont le plus grand & le moins élevé est l'anus. L'autre qui est placé un peu plus haut & en devant, laisse sortir les parties de la génération. La partie mâle, dans ceux où j'ai eu occasion de la voir, étoit d'un rouge pâle. Dans le sinus du manteau avec la partie supérieure du pied, on voit encore à l'œil nud douze petits trous semblables à autant de points disposés tout autour du corps à des distances à peu près égales. S'il y avoit quelque analogie entre les insectes & les coquillages, on pourroit dire que ces douze points sont autant de stigmates qui servent au Lépas pour la respiration: mais c'est ce que l'observation ne m'a pas encore appris, & qui ne paroît pas vraisemblable, ce coquillage étant pourvu comme les autres, d'une ouverture pratiquée dans le manteau, ouverture qui sert en même tems de passage à la respiration & aux excréments.

La couleur de cet animal n'est pas bien constante. Elle est blanc sale dans quelques-uns, les jeunes sur-tout. Les vieux n'ont cette couleur que vers le dessous du pied, du reste ils sont d'un bleu qui tire sur le noir. Les moyens sont d'un gris cendré.

Ce coquillage est fort commun sur les rochers du cap Verd, de l'île de Gorée, & de celles de la Magdelaine. Les

Coquille

Cœur.

Anus.

Parties de la génération.

Pied.

Pied.

Pied.

Pied.

Couleur.

naturels du pays le mangent. Les plus grands que j'y ai observés avoient près de quatre pouces de longueur à leur coquille, sur trois de largeur: j'en conserve une semblable dans mon cabinet.

1. LE LIRI. Pl. 1.

On trouve dans les mêmes lieux, mais plus rarement, une seconde espèce de Lépas, qui n'a été figurée nulle part que je sçache.

COQUILLE. Sa coquille est de même forme que la précédente, mais d'une nature en quelque sorte différente: car au lieu d'être, comme elle, d'une matière pierreuse, elle n'est guères plus que cartilagineuse, mais sans aucune flexibilité. Elle est extrêmement mince, transparente, & recouverte d'un périoste membraneux, au-dessous duquel on n'apperçoit aucune apparence de canelures. Ses bords sont entiers. Elle n'a que quatre lignes de longueur sur trois de largeur.

Sommet. Son sommet est placé, comme dans la première espèce, vers le tiers de sa longueur, mais dans un sens contraire, c'est-à-dire, proche de la queue ou de la partie postérieure de l'animal. Ce sommet fait une espèce de crochet recourbé en arrière.

Couleur. Cette coquille emprunte sa couleur de rouille du périoste qui l'enveloppe.

ANIMAL. Sa tête & ses cornes sont plus longues que dans la première espèce.

Pied. Son pied est aussi fort long & déborde tant soit peu le derrière de la coquille lorsque l'animal marche.

Manteau. On ne voit aucun cordon autour de son manteau, mais seulement un rang de trente filets fourchus qui en composent la frange.

Couleur. Tout son corps est d'un jaune sale: du reste il ressemble assez au précédent.

3. LE SORON. Pl. 2.

Patella alba, compressa, lævis. List. hist. Conchyl. tab. 545. fig. 37.
Calyptra quæ Patella alba compressa lævis; Listeri. Klein. Tent. pag. 118. spec. 5. tab. 8. fig. 8.

COQUILLE. La coquille du Soron est fort épaisse, & moins allongée que les précédentes: celle que j'ai observé n'a guères que quatre

quatre lignes de diamètre. Sa base ou la section du cône dont elle a la figure, est ronde ou formée par une ligne circulaire. Sa surface intérieure & extérieure sont très-polies, ce qui leur donne un œil luisant: celle-ci est creusée de sept à huit sillons circulaires, qui ont pour centre le sommet dont ils sont assez éloignés.

Le sommet est émoussé, arrondi, & placé fort proche du bord postérieur de la coquille: il est une fois moins élevé qu'elle n'est large.

Sa couleur est d'un blanc de neige.

La tête de l'animal est fort courte & considérablement aplatie: elle a un peu plus de largeur que de longueur, & une légère membrane à son extrémité que les cornes atteignent à peine.

Les yeux sont placés sur la partie postérieure des cornes, dont la transparence qui les laisse voir par devant, les fait paroître comme placés sur leur côté intérieur, de manière qu'on s'y tromperoit facilement si on ne les regardoit de plusieurs sens différens.

Son pied est assez exactement rond, je veux dire qu'il a autant de largeur que de longueur.

Le manteau qui recouvre tout son corps, est si court qu'on en voit à peine les bords. Au lieu d'une frange de filets ils montrent une rangée de petits points élevés, qu'on ne distingue facilement qu'avec le secours du verre lenticulaire.

Sa couleur est d'un blanc sale.

Ce coquillage est extrêmement rare sur la côte du Sénégal,

4. LE GADIN. Pl. 3.

Patella limbo integro, striis majoribus & fasciis alternatim & gradatim signata, conica, subviridi colore depicta. Gualt. Ind. pag. & tab. 9. lit. C?

Toute la différence que j'ai observée entre cette quatrième espèce & celle que je viens de décrire, consiste dans la forme de la coquille, qui est aussi fort épaisse, mais plus régulièrement conique.

Son sommet est plus relevé, & placé très-exactement, du moins dans le plus grand nombre, au centre d'où partent



Couleur.

Tête.

Sommet.

Couleur.

ANIMAL

Tête.

Yeux.

Pied.

Manteau.

Couleur.

COQUILLE.

Sommet.

environ cent rayons à peu près égaux. Ces rayons sont semblables à de petites côtes peu élevées & arrondies, qui vont aboutir aux bords de la coquille, dont le contour est circulaire indépendamment des enfoncemens & autres irrégularités auxquelles ils sont sujets.

Cette coquille, fraîchement tirée de la mer, est terreuse & comme rouillée; mais lorsqu'on l'a un peu lavée elle devient extrêmement blanche.

J'ai trouvé sur les rochers de l'isle de Gorée & du cap Manuel une grande quantité de ce coquillage, dont les plus grands avoient dix lignes de diamètre & moitié moins de profondeur du sommet à la base. Ils étoient fort abondans sur-tout depuis le mois de janvier jusqu'au mois de mai.

5. LE MOURET. Pl. 2.

Patella nigricans minor, capillaceis striis insignita; Africana. *List. hist. Conchyl. tab. 537. fig. 17.*

Patella striis nigris donata, ipso vertice albo, nigrâque fere lineâ cincto. *Ejusd. ibid. tab. 539. fig. 22.*

Patella integra striata: minor capillaceis striis pectinata, ex Africa; Listeri. *Klein. Tent. pag. 115. spec. 1. n. 15. tab. 8. fig. 1.*

COQUILLE. L'ouverture de la coquille du Mouret est elliptique, comme dans la première espèce. Ses bords sont entiers. Elle a environ un pouce de longueur: sa largeur est un tiers moindre, & un peu plus grande que sa profondeur.

SOMMET. Le sommet est élevé & placé vers son centre, en s'approchant cependant un peu de sa partie postérieure. Deux cens canelures extrêmement fines & fort serrées partent de ce sommet, & se répandent comme autant de rayons sur toute la surface extérieure de la coquille.

COULEUR. Sa couleur est ordinairement grise au dehors, ou cendrée tirant un peu sur le verd. Lorsqu'elle a été roulée sur le rivage son sommet devient blanchâtre, & ses canelures sont brunes, sur un fond quelquefois blanchâtre & quelquefois vineux, souvent coupé par trois ou quatre bandes brunes, circulaires & concentriques au sommet. Au dedans elle est d'un poli très-brillant, brune sur ses bords, & blanchâtre dans le fond.

ANIMAL. Je ne connois point d'espèce de Lépas dont la figure du

corps s'éloigne davantage de ses congénères que ne fait celle-ci. Ses yeux & ses cornes sont si petits, que l'on peut dire qu'elle n'a ni les uns ni les autres.

Sa tête est faite en demi-lune, & coupée vers le milieu par une large crénelure qui semble la diviser en deux parties égales.

Le cordon que j'ai remarqué sur le manteau de la première espèce, manque dans celle-ci; & ses bords au lieu d'être frangés, sont légèrement crénelés. Dans le sinus qu'il fait avec le dessus du pied, on ne trouve point les douze stigmates dont j'ai parlé; on voit seulement sur la droite une petite membrane quarrée qui est dans une agitation continuelle: c'est le tuyau de la respiration.

Son pied n'a point non plus ce fillon circulaire de la première espèce.

Le fond de la couleur de tout son corps est un gris-cendré, sur lequel sont répandues un grand nombre de petites taches d'un assez beau jaune.

Cette espèce est fort commune sur les rochers de l'isle de Gorée.

2°. LÉPAS A COQUILLE PERCÉE EN DESSUS.

6. LE DASAN. Pl. 1.

Lepas Agria, sive Patella Sylvestris. *Colum. Aquat. pag. 11 & 12.*

Patella Cypria dicta. *Bonan. recr. pag. 90. class. 1. n. 3.*

Patella leviter striata, intus viridis, extrâ ex fusco rufescons; Africana. *List. hist. Conchyl. tab. 528. fig. 4. & 529.*

Patella Cypria dicta. *Mus. Kirk. pag. 435. n. 3.*

Patella capensis, compressa, orificio magno. *Pet. Gazoph. vol. 1. cat. 484. tab. 3. fig. 17.*

Patella capensis foraminosa. *Ejusd. vol. 2. cat. 416. tab. 85. fig. 8.*

Lepas oblonga, vertice perforato. *Tournef. Voyag. vol. 1. pag. 249.*

Lépas tout uni, quoique rayé de lignes brunes; il est percé dans son sommet. *Hist. Conchyl. pag. 240. pl. 6. fig. C.*

Patella vertice perforato, oblonga, striata, nonnullis aliis lineis in girum gradatim dispositis circumdata, basi intus dentata, subalbida. *Guat. Ind. pag. & tab. 9. litt. N.*

Patella vertice perforato, striata, aliquando rugosa, vel ex plumbeo vel subnigro radiata, unâ lineâ aliquando duabus circumdata. *Ejusd. ibid. litt. P. Q. R. S. T.*

Patella integra, striata: Cypria, striis crassis, strigibus profundis, basi elliptica; extus lutea, intus alba; Bonanni. Klein. Tent. pag. 114. spec. 1. n. 1.

COQUILLE.

Il y a peu d'especes plus communes que celle-ci, sur-tout vers la partie méridionale de l'isle de Gorée.

Sommet.

Sa coquille est conique à base elliptique. Elle a environ un tiers de pouce de longueur, un quart moins de largeur, & une fois moins de profondeur. Elle est fort épaisse, & percée au sommet d'un trou elliptique qui a à peu près la cinquième partie de sa longueur. Ce trou ne se trouve pas tout-à-fait à son milieu, mais un peu plus proche de la tête. Ses deux extrémités sont arrondies & un peu plus larges que son milieu, ce qui lui donne assez l'air d'un trou de serrure.

À l'extérieur elle est presque toujours recouverte d'une croute marneuse, blanchâtre, au-dessous de laquelle on voit cinquante canelures assez foibles, dont vingt-cinq sont alternativement moins saillantes. Ces canelures partent du sommet, & vont se terminer aux bords de la coquille, qui sont presque entiers ou dentelés très-légerement.

Couleur.

Le fond de sa couleur est d'un blanc verdâtre au dedans. Au dehors il est tantôt blanc, tantôt gris, tantôt rouge, sur-tout dans les jeunes. Mais comme les vieilles sont ordinairement enveloppées d'une croute blanchâtre, elles paroissent toujours blanches, & il est rare qu'on leur trouve une autre couleur lorsqu'on les dépouille: on voit cependant un peu de rouge autour du sommet de quelques-unes.

ANIMAL.

Pied.

Le pied de l'animal a une particularité que je n'ai pas observée dans les autres especes de ce genre. Ses bords & ceux du fillon qui regne tout autour, sont ornés d'un rang de filets fort petits & très-serrés.

Manteau.

La frange qui borde le manteau n'est formée que par un rang de filets rameux qui ont depuis trois jusqu'à cinq pointes. Le cordon se trouve aussi au-dessus de la frange; mais il ressemble à un bourrelet sans dentelle.

Les deux extrémités antérieures du manteau passent par-dessus le col de l'animal pour border l'ouverture qui est percée au sommet de la coquille. Ils y forment, sans sortir au dehors, une espee de tuyau par lequel on voit quelquefois l'eau sortir avec les excréments.

Au milieu de la longueur du corps, dans le sinus que fait le manteau avec le pied, on apperçoit deux stigmates qui sont percés l'un à droite & l'autre à gauche. Au-devant de chacune de ces ouvertures on voit sortir un petit corps charnu, fait en languette triangulaire, dont le limbe extérieur est soutenu par un osselet blanc, semblable à une aiguille aplatie. Cette languette, qui représente assez bien un petit étendart dont l'osselet fait le bâton, est traversée par un grand nombre de fibres qui en rendent le tissu fort agréable. Je ne connois pas parfaitement l'usage de ces deux parties dont la structure est assez singulière.

À l'égard de la couleur de cet animal, elle ne differe en rien de celle de la première espee, non plus que la figure de ses autres parties.

Couleur.

7. LE GIVAL. Pl. 1.

On donne ordinairement le nom de Treillis à la coquille de cette espee, à cause du réseau que forment ses canelures. Mais comme cette particularité lui est commune avec beaucoup d'autres coquilles, pour éviter toute confusion, j'ai mieux aimé lui donner le nom de Gival, qui par lui-même n'a aucune signification.

Patella reticulata, quasi retis foramina ostendens constanti proportione à circumferentiâ ad centrum diminuta, luteo colore, aut cinereo. Bon. recer. pag. 99. class. 1. n. 6.

Patella cancellata; Jamaicensis. List. hist. Conchyl. tab. 527. fig. 1.
Patella cancellata, densè admodùm striata; Barbadosis. Ejusd. tab. 527. fig. 2.

Patella reticulata, quasi retis foramina ostendens, constanti proportione à circumferentiâ ad centrum diminuta, luteo colore, aut cinereo. Mus. Kirk. pag. 435; n. 6.

Patella Barbadosis cancellata. Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 580. tab. 80. fig. 11.

Patella striata, vertice mucronato perforato. Lang. meth. pag. 3.
Lépas à stries partant de son œil, traversées par d'autres stries, ce qui forme un réseau; sa couleur est commune & son œil troué. *Hist. Conchyl. pag. 240. pl. 6. fig. J.*

Patella integra, reticulata seu clathrata, lutea vel cinerea; Bonanni. Klein. Tent. pag. 116. spec. 2. n. 1.

Patella integra, reticulata seu clathrata; clathri densioris eadem cum precedenti; Listeri. Ejusd. ibid. n. 2. tab. 8. fig. 3.

COQUILLE.

La coquille du Gival est de même forme que la précédente, mais moins épaisse, & crénelée un peu plus sensiblement sur les bords. Elle est percée au sommet d'un trou oval beaucoup plus petit, & qui a à peine la huitième partie de sa longueur.

Sommet.

De ce sommet partent quarante canelures rondes & assez grosses, qui vont se rendre sur les bords de la coquille. Quinze à vingt autres canelures un peu moins élevées, traversent celles-ci en décrivant autant d'ellipses dont le sommet est le centre. Le croisement de ces canelures laisse un grand nombre de petits espaces quarrés qui forment un réseau admirable, & dont les mailles augmentent à mesure qu'elles approchent des bords de la coquille.

Les plus grandes coquilles que j'ai observées ont un pouce & demi de longueur, & une fois moins de hauteur; leur largeur est de moitié moindre.

Couleur.

Leur couleur souffre de grandes variétés: il y en a de blanchâtres, de grises & de brunes; j'en ai même une petite qui est bleuâtre. Les brunes sont communément tigrées de blanc. Les blanches ont quelquefois des taches rouges répandues çà & là sans ordre; mais il est plus ordinaire de leur voir sept larges bandes d'un gris-cendré, qui s'étendent comme autant de rayons du sommet aux bords de la coquille, où elles ont plus de largeur qu'à leur origine.

ANIMAL.
Manteau.

Le manteau de l'animal n'est point frangé, mais seulement bordé d'un rang de trente petits tubercules, qui ont l'apparence d'autant de points blancs.

Pied.

La même uniformité règne encore dans son pied, qui a un pareil nombre de points élevés sur son limbe: du reste l'animal ressemble en tout à celui de la première espèce.

Couleur.

La couleur de tout son corps est d'un blanc pâle. Cette espèce est assez rare: je l'ai trouvée en mai à l'île de Gorée.

3°. LÉPAS A COQUILLE CHAMBRÉE.

8. LE SULIN. Pl. 2.

Patella laevis, densè maculata, admodum compressa. List. hist. Conchyl. tab. 545. fig. 54.

Rumph. Mus. pag. 123. art. 6. tab. 40. fig. O.

Patella Indica lingualis, rostro internè ad dextrum. Petiv. Gazov. vol. 2. cat. 270. tab. 53. fig. 8.

Petit Lépas de forme longue, tout brun & raboteux; il n'a de singulier que d'être chamberé & d'avoir l'œil fait en bec, placé à l'une de ses extrémités. *Hist. Conchyl. pag. 241. pl. 6. fig. N. (Coquille fruste.)*

Patella structurâ peculiari donata, satis depressa, cavitatem oblongam efformans & in angulâ acutum desinens, ubi superinducta lamina usque ad medium ejusdem cavitatis sinum quemdam depressum constituit, laevis fragilis, pellucida, candidissima, Petto Micheliò Crepidula dicta, ex Insulâ Ilvæ. Gualt. Ind. pag. 9. tab. 69. fig. H.

Cochlearia pennata, seu pennarum gallinacearum more picta, Rumphii. Klein. Tent. pag. 118. spec. 1.

Cochlearia, Patella laevis, densè maculata, admodum compressa; Listeri. Ejsd. pag. 119. spec. 4.

La coquille du Sulin est une espèce de bassin elliptique, renversé & fort aplati. Elle a un pouce un tiers de longueur, un quart moins de largeur, & presque trois fois moins de profondeur. Son épaisseur est assez considérable; & elle est polie & unie au dedans & au dehors.

COQUILLE.

Son sommet ne se trouve pas placé sur sa surface, mais sur son bord postérieur, où il se termine en un bec légèrement recourbé vers le côté droit.

Sommet.

Sa base est elliptique & onnée assez irrégulièrement sur ses bords qui sont fort tranchans. Intérieurement elle est chamberée ou divisée par une cloison qui s'étend parallèlement à sa base. Cette cloison n'occupe & ne couvre que la moitié postérieure de la coquille, & son bord antérieur est terminé par une ligne tantôt droite, & tantôt courbe ou creusée en portion de cercle: elle est extrêmement dure, quoiqu'assez mince, & ne prend pas naissance immédiatement aux bords de la coquille, mais un peu au-dessus, de manière que le pied de l'animal la recouvre entièrement pendant qu'il marche.

Cloison.

Sa couleur est assez variable: elle est tantôt brune & tantôt rousse, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Quelquefois elle est verte avec des petits points bruns. Le plus grand nombre est à fond blanc au dehors, parsemé de longues taches d'un brun rougeâtre; au dedans ce fond est blanc ou couleur de chair, sans aucun mélange.

Couleur.

La tête & les cornes de l'animal sont parfaitement semblables à celles de la première espèce; mais ses yeux au lieu

ANIMAL.
Yeux.

d'être placés à la racine des cornes, se trouvent un peu au-dessus.

Manteau. Son manteau est bordé de vingt-cinq crénelures découpées en manière de croissant, du milieu desquelles on voit s'élever un petit point blanc.

On trouve sur la droite de l'animal, dans le sinus que fait le manteau à sa jonction avec le pied, un petit corps blanc, semblable à une languette triangulaire qui est ordinairement recourbée en bas.

Pied. Son pied est elliptique; mais sa partie supérieure se termine en deux oreillettes triangulaires, qui s'étendent sur les côtés pendant qu'il marche. En dessous, ce pied est traversé par plusieurs sillons qui le font paroître ridé.

La plus grande partie du corps de l'animal est logée dans la cloison de la coquille.

Couleur. Il a les cornes jaunes & les yeux noirs. Son pied est d'un blanc sale en dessous, & marqué d'un grand nombre de petits points noirs. Le reste de son corps est d'un cendré qui tire sur le noir.

Les rochers de l'isle de Gorée fournissent beaucoup de ce coquillage. Il semble qu'il se plaît davantage dans les lieux où la mer vient battre avec plus de violence; & je ne connois pas d'espece qui soit plus difficile à détacher des pierres. Il y adhère avec tant de force, qu'on en enlève souvent des éclats avec l'animal.

9. LE GARNOT. Pl. 1.

Si je ne consultois que la figure de la coquille de cette espece, je l'appellerois la *Nacelle*, qu'elle représente parfaitement bien; mais comme l'on peut trouver par la suite d'autres coquilles de même figure & auxquelles ce nom conviendrait également, j'ai préféré de lui donner le nom de Garnot.

COQUILLE. Sa coquille a beaucoup de rapport avec la précédente; elle en diffère cependant à bien des égards. Elle est si mince qu'on voit le jour au travers. Sa longueur passe rarement dix lignes; & sa largeur est un quart moindre, & égale à sa profondeur. Il semble que la figure de cette coquille a été forcée par une compression faite sur ses côtés. Lorsqu'on la retourne sur le dos elle a la forme d'une nacelle ou d'un petit canot, dont

la cloison, qui s'étend à peine jusqu'à son milieu & qui est très-enfoncée, fait comme une espece de banc ou de cabane ménagée à son extrémité.

A l'extérieur elle est ordinairement recouverte d'un périoste brun, membraneux & très-fin, qui s'enlève facilement.

Lorsqu'on a dépouillé la coquille de cette enveloppe, on voit que sa couleur est brune dans les unes, & blanche dans d'autres, avec deux rayes brunes, qui prenant leur origine au sommet, en parcourent la longueur pour se terminer au bord opposé.

L'animal ne diffère du précédent qu'en ce que ses parties sont beaucoup plus ramassées & moins étendues.

Les crénelures du manteau sont découpées moins profondément.

Les oreillettes latérales du pied deviennent peu sensibles & comme oblitérées.

J'ai trouvé cette espece avec la précédente, mais plus rarement. Elle se plaît davantage dans les sables, où elle s'attache aux coquillages qui y restent cachés.

10. LE JENAC. Pl. 2.

La coquille du Jenac est chambrée comme les deux précédentes; & elle diffère de la première, appelée *Sulin*, en ce qu'elle est ronde & infiniment plus aplatie. Son diamètre n'excède pas cinq à six lignes, & surpasse quatre à cinq fois sa profondeur. Elle est fort mince, & cachée au dehors sous un périoste composé de plusieurs lames en recouvrement les unes sur les autres, qui la rendent assez rude au toucher. Par tous ces endroits elle ressemble fort à une coquille que j'ai trouvée dans le corps d'une espece de lièvre-de-mer commune au Sénégal.

La cloison qui partage son intérieur ne s'étend pas jusqu'au tiers de sa longueur.

Cette coquille est fort blanche, sur-tout dans sa surface intérieure qui est du plus beau poli.

Les cornes de l'animal sont ornées vers leur extrémité, d'un petit nombre de tubercules blancs qui les font paroître chagrinées.

- Pied.** Son pied est exactement arrondi, & l'on n'y voit aucune apparence d'oreillettes : il est chagriné en dessus.
- Manteau.** Le manteau est aussi chagriné, & bordé seulement à sa gauche, vers le derrière de la tête, de huit filets cylindriques assez longs.
- Couleur.** La couleur de tout son corps est d'un blanc de neige ; il n'y a que les yeux de noirs.
- Cette espèce n'est figurée nulle part, non plus que la précédente, & elle est extrêmement rare ; je l'ai trouvée sur les rochers exposés de l'isle de Gorée.

4°. LÉPAS A COQUILLE ÉCAILLEUSE.

II. LE KALISON. Pl. 1.

- Je n'ai observé qu'une espèce des Lépas qui ont plusieurs écailles à leur coquille. Elle se trouve fréquemment sur les rochers de la pointe méridionale de l'isle de Gorée.
- Insetti marini analoghi alle Patelle, o cimici delli Agrumi. Wallisa. raccolt. pag. 247. tab. 16. fig. 2.*
- COQUILLE.** Sa coquille a la forme d'un demi-ovoïde convexe par-dessus, plat en dessous & obtus à ses extrémités. Elle a trois lignes de longueur, & une fois moins de largeur.
- Écailles.** Les huit écailles dont elle est composée sont fort courtes, environ deux fois plus larges que longues, & posées en recouvrement les unes sur les autres de devant en arrière. Elles sont toutes relevées dans le milieu d'une petite côte assez aiguë, & chagrinées fort délicatement sur toute leur surface.
- Couleur.** La couleur de cette coquille est rougeâtre pendant que l'animal est vivant : après sa mort, elle devient grise ou cendrée.
- ANIMAL.** L'animal du Kalison ne diffère pas moins que sa coquille de toutes les autres espèces de Lépas que j'ai décrites.
- Tête.** Sa tête a la figure d'un croissant ou d'une demi-lune : elle est arrondie à son extrémité, & étroitement unie à la coquille, dont elle ne peut guères s'écarter pour se montrer au dehors.
- Cornes.** On ne voit pas la moindre apparence des cornes ni des yeux.

Son pied est elliptique, obtus aux extrémités, une fois plus long que large, & étroitement attaché à la coquille qu'il ne débordé jamais.

Le manteau ressemble à une peau charnue, assez épaisse, appliquée & comme collée sur toute la surface interne de la coquille. Il la débordé un peu au dehors pour l'environner d'un bourrelet qui affermit ses huit écailles.

Lorsqu'on examine ce bourrelet avec le verre lenticulaire, on découvre sur ses bords dix-huit petits boutons chargés d'un faisceau de poil. Ces faisceaux sont placés au défaut des écailles, dans l'endroit où elles s'unissent avec le bourrelet ; de manière qu'il y en a neuf sur la droite & autant sur la gauche. J'ai compté environ vingt poils sur chacun. L'usage de ces faisceaux m'est entièrement inconnu.

Le corps de l'animal est d'une couleur de chair très-agréable.

La structure assez curieuse de cet animal auroit exigé quelques détails dans les figures ; mais comme sa petitesse ne m'a pas permis de l'examiner à fond, je me suis contenté de le représenter de grandeur naturelle, avec ses huit écailles séparées l'une de l'autre, & de faire remarquer ce que les observations m'ont appris, en attendant que je puisse examiner ceux des côtes de France ou de l'Amérique, dont la grandeur est beaucoup plus avantageuse.

Vallisnieri, dans l'endroit où je l'ai cité, appelle ce coquillage Punaise de mer, en le comparant à la Gallinsecte des orangers, *Coccus*, qu'il appelle la Punaise des orangers ; mais on voit assez combien est grande la distance qui se trouve entre ces deux animaux.

Petiver donne le nom d'Oscabrien à une espèce beaucoup plus grande qu'il avoit reçu de la Caroline :

Oscabrien Carolinum perelegans. Gazoph. vol. 1. cat. 528. tab. 1. fig. 3.

GENRE VIII.

L'Y E T. *Yetus.*

Les anciens ont connu sous le nom latin de *Concha Persica*, un coquillage qu'ils recevoient fréquemment du golfe Persique. Quelques modernes lui ont conservé ce nom, que

les françois ont rendu dans leur langue par celui de Conque Perfique. Mais il nous vient tant de coquilles & tant d'autres raretés de ce golfe, que ce feroit embrouiller nos idées que de leur donner à chacune en particulier ce seul nom de Perfique ou Perfienne, qui leur convient également à toutes. C'est pour ne pas tomber dans ce défaut que j'ai conservé à la premiere espece de ce genre le nom d'Yet, sous lequel il est connu chez les nègres voisins du cap Verd.

Ce coquillage a beaucoup embarrassé les modernes dans leurs combinaisons méthodiques, & ils n'ont pû jusqu'à présent ranger sa coquille, faute d'en avoir vû l'animal. La côte du Sénégal m'a fourni les moyens de l'examiner : elle en nourrit une prodigieuse quantité, sur-tout dans la partie sablonneuse qui s'étend depuis le village de Rufisk jusqu'à celui de Ben. Là tous les ans les grosses mers du mois d'avril en rejettent un si grand nombre que le rivage en paroît quelquefois tout couvert : on y en trouve de deux especes, de toutes les grandeurs.

1. L'YET. Pl. 3.

- Concha maxima exotica *spirætes* candida. *Colum. Aquat. pag. 68. & 69.*
 Concha *spirætes* altera lutea minor. *Ejusd. ibid.*
 Concha natatilis *spirætes* minima Perficæ dictæ recentiorum congener. *Ejusd. Purp. pag. 28 & 30.*
 Concha Perfica major. *Aldrov. exang. p. 560.*
 Concha Perfica minor. *Ejusd. ibid.*
 Concha Perfica major & minor. *Jonst. exang. lib. 4. tab. 17.*
 Cochlea à littore Iberico, colore varia. *Bonan. recr. pag. 113. class. 3. n. 6.*
 Buccinum Perficum majus, claviculâ pulvinata papillatum. *List. hist. Conchyl. tab. 794. fig. 1.*
 Buccinum Perficum parvum, ex rufo nebulatum claviculâ obtusâ. *Ejusd. tab. 595. fig. 2.*
 Buccinum Perficum ex rufo nebulatum, claviculâ profundè sulcatâ, eaque margine acuta. *Ejusd. tab. 796. fig. 3.*
 Buccinum Perficum subratum, maximè ventricosum claviculâ clavatâ. *Ejusd. tab. 822. fig. 2.*
 Cochlea à littore Iberico, colore varia. *Mus. Kirk. pag. 450. n. 6.*
 Cochlea longa pyriformis major, intorta, cylindroidea, umbonata lævis, ore ampliore. *Lang. meth. pag. 21.*
 La Tonne ou petite Conque sphérique. *Hist. Conchyl. pag. 304. pl. 20. fig. G.*
 Cochlea longa pyriformis intorta integra, maxima, umbonata, lævis,

- insigniter ventricosa, subalbida, nonnullis *Cochlea Latina* dicta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 27. litt. A. A.*
 Cochlea longa, pyriformis, intorta, cylindroidea, umbonata, umbone sinuoso, lævis, fusca, maculis, nigricantibus aliquandò donata. *Ejusd. pag. & tab. 29. litt. A.*
 Cymbium mamillare: pro turbine mamillam exferens: Ibericum, coloris modò albidi, modò lividi, modò carnei vel figulini, maculis nigris; Bonanni. *Klein. Tent. pag. 81. spec. 2. n. 2. tab. 5. fig. 97.*
 Cymbium auritum, labio concavo, instar auris in duas extremitates acutas terminante, altero latere voluto; turbine infra basim; quod Buccinum Perficum ex rufo nebulatum, claviculâ profundè sulcatâ, eaque margine acutâ; Listeri. *Ejusd. ibid. spec. 3. n. 2.*
 Cymbium auritum, aliud parvum; claviculâ obtusa, labio crassiore; Listeri. *Ejusd. ibid. spec. 3. n. 3.*

La coquille de l'Yet est une des plus grandes que j'ai observées sur la côte du Sénégal. Elle a neuf à dix pouces de longueur, sur sept à huit de largeur, & une fois moins de profondeur de dessus en dessous. On peut la regarder comme une portion d'ovoïde obtus D. S. coupé par la moitié dans son grand diamètre, & dont la longueur surpasse la largeur d'environ une quatrième partie. Ses extrémités sont arrondies ou fort obtuses, & son épaisseur n'est pas fort considérable.

Elle est lisse au dehors, & formée de trois spires qui tournent de droite à gauche & horizontalement sur elles-mêmes. La premiere de ces spires compose elle seule presque toute la coquille.

Les deux autres spires forment un sommet arrondi S. & caché dans la cavité que forme en bas la premiere spire. Les bords de cette cavité sont extrêmement aigus & rentrent en dedans par une surface très-oblique qui se termine à la racine du sommet.

L'ouverture de cette coquille est des plus évasées que l'on connoisse. C'est une ellipse obtuse à ses extrémités, qui sont terminées par une échancrure considérable creusée dans la coquille. L'échancrure d'en haut D. ressemble à une crénelure en demi-lune, plus large que profonde; & celle d'en bas E. forme un canal plus long ou plus profond qu'il n'est large. La longueur de cette ouverture est double de sa largeur: elle est égale & presque parallèle à celle de la coquille.

COQUILLE.

Spires.

Sommet.

Ouverture.

Sa largeur est aussi presque égale à la sienne dans sa moitié supérieure.

La lèvre droite est très-ample, mince & tranchante, sans bordure. La gauche au contraire est renflée & arrondie dans le bas, simple dans le haut, quoiqu'épaisse & obtuse: elle est ornée un peu au-dessus de son milieu de quatre dents qui tournent en spirale, & dont la supérieure est trop rentrée en dedans de la coquille pour être facilement apperçue: elle laisse voir encore au dehors une large trace ridée, qui s'étend depuis ces dents jusqu'à l'échancrure supérieure, qu'elle va gagner en serpentant sur le dos de la coquille.

Couleur. La surface intérieure de cette coquille est blanche, & du poli le plus brillant: à l'extérieur elle est fauve, quelquefois marbrée de taches blanches.

Variétés. Les variétés qu'on observe dans les différens individus de cette coquille, dépendent de leur âge. Les jeunes sont ordinairement un peu plus longues: leur largeur est de moitié moindre que leur longueur: leur sommet est applati. Celui des moyennes est arrondi; mais l'intervalle qui les sépare depuis le tranchant de la première spire est creusé obliquement: telle est celle que j'ai figurée aux lettres D. E. S. Dans les vieilles, au contraire, le sommet est applati ou bien il rentre un peu en dedans, & l'espace qui sépare les spires est applati ou horizontal. On ne voit communément que trois ou quatre dents à la lèvre gauche de l'ouverture; j'ai cependant une moyenne de ces coquilles qui fait exception à cette règle; elle en a cinq très-bien distinguées, & que l'on voit facilement au dehors.

ANIMAL.
Tête. La tête de l'animal est extrêmement grande, faite en demi-lune T. & de moitié aussi large que sa coquille. Elle est plane en dessous, convexe par dessus, & tranchante sur ses bords.

Cornes. Ses cornes C. C. ont la forme de deux languettes triangulaires, applaties, trois fois plus longues que larges, & trois fois plus courtes que la tête. Elles y sont attachées en dessus à une distance assez grande & à peu près égale de son extrémité & de ses côtés.

Yeux. Les yeux Y. Y. sont placés à peu près au milieu de la longueur de la tête, vers le côté extérieur des cornes; mais ils sont éloignés derrière elles d'une distance égale à leur largeur,

Ils sont médiocrement grands, noirs, arrondis, & légèrement élevés.

On reconnoît facilement la bouche B. par un long tuyau ou trompe L. qui en sort très-souvent. Cette trompe est cylindrique, d'une longueur égale à celle de la tête. Son extrémité est percée, & garnie de petites dents en forme de crochets. Elle sert à cet animal pour percer les autres coquillages & en sucir la chair qui lui sert de nourriture.

Bouche.

Son manteau recouvre les parois intérieures de la coquille sans sortir au dehors. A son extrémité antérieure il se replie pour former un tuyau K. K. de la longueur de la tête, sur laquelle il passe entre les cornes. Ce tuyau est cylindrique, fort épais, & coupé par devant dans toute sa longueur. Il porte à ses côtés une membrane épaisse, charnuë, & quadrée N. N. qui s'étend sur toute sa longueur. Dans la seconde figure on a représenté ce tuyau couché sur la gauche, pour le faire paroître avec ses deux lobes ou membranes. Ce tuyau donne passage à l'air & aux excréments.

Manteau.

Le pied P. du Yêt est la partie la plus considérable de son corps. Il est si monstrueux que la coquille en couvre à peine la quatrième partie quand il veut y rentrer. Alors il se replie en deux dans toute sa longueur & forme un long canal G. G. dans son milieu. Lorsqu'il est étendu pour marcher, il prend la figure d'une ellipse, obtuse aux extrémités, & qui s'avance assez pour cacher toute la tête en dessous, comme on le voit dans la première figure. Il a alors une fois plus de largeur & moitié plus de longueur que la coquille. Son grand diamètre surpasse aussi d'un tiers le petit.

Pied.

Son épaisseur est considérable, sur-tout dans la partie postérieure qui débordé la coquille. Il est relevé en cet endroit d'une vive-arrête qui est sillonnée & comme coupée de rides très-profondes. Dans les nouveaux nés ce pied se loge en entier dans la coquille.

Tout le corps de cet animal est d'un brun tirant sur le noir. Ses yeux sont noirs; & l'on voit un cercle blanc à l'extrémité du tuyau que forme le manteau.

Couleur.

Quoiqu'il ne me soit pas arrivé de surprendre l'Yêt en accouplement, on peut présumer qu'il est hermaphrodite, parce que j'ai trouvé des petits vivans dans le corps de la plupart,

Observation.

sur-tout pendant les mois d'avril & de mai. L'analogie qui est entre ce coquillage & quelques autres qui sont des hermaphrodites de cette espèce, pourroit encore confirmer mon opinion. Mais ce que je puis affirmer avec plus de certitude, c'est qu'il est vivipare, & que ses petits en naissant portent des coquilles qui ont déjà un pouce de longueur, & de même grandeur que celle qui est figurée à la lettre A. Je n'en ai trouvé que quatre ou cinq dans chaque animal; & peut-être les févre-t-il pendant les premiers mois. Ce qui me donne lieu de le penser, c'est que j'en ai vu plusieurs qui portoient leurs cinq petits dans le plis de leur pied; cependant ceux-ci avoient déjà un pouce & demi de longueur à la coquille.

Voilà des enfans d'une taille prodigieuse pour un coquillage, & on peut croire que les peres & meres qui leur ont donné naissance doivent être d'une grosseur considérable: aussi en voit-on qui pesent sept à huit livres. Leur chair, sur-tout celle du pied, est coriace & d'une grande dureté: elle est néanmoins d'une grande ressource aux habitans de la côte, qui, dans les tems de famine, les boucanent ou les font sécher au soleil pour s'en nourrir & suppléer à la disette, ou pour les aller vendre avec leur poisson aux gens qui demeurent dans l'intérieur des terres. Ceux-ci le font cuire avec de l'eau de ris ou de mil pour l'amollir, & le mangent avec plaisir.

1. LE PHILIN. Pl. 3.

Cette seconde espèce d'Yèt que j'appelle Philin, est plus rare que la première, & se voit plus volontiers vers l'embouchure du Niger que sur les côtes du cap verd: je l'ai observée pendant le mois de février.

Concha natatilis major altera. Colum. Aquat. pag. 28 & 30.

Concha natatilis major altera magna. Ejsd. ibid.

Cochlea Indix orientalis ex insulis Philippinis, trecentis libris ponderans. Bonan. recr. pag. 112. class. 3. n. 2.

Euccinum Persicum, subfuscum, maximum, angustum, claviculâ excavatâ, cujusque margo admodum acuta est, ex insulis Philippinis. List. hist. Conchyl. tab. 800. fig. 7.

Cochlea Indix orientalis ex insulis Philippinis, trecentis libris ponderans. Mus. Kirk. pag. 449. n. 2.

Cochlea longa pyriformis major, intorta, cylindroidea, umbonata levis. Lang. meth. pag. 21.

Cochlea

Cochlea longa pyriformis, intorta, cylindroidea, striata striis aliquantulum undatis, umbonata; in basi margine acuto donata, subalbida, lineis & maculis rufis raris undatim depicta. Gualt. Ind. pag. 6. tab. 29. litt. B.

Cymbium umbilicatum; Concha nautiloides altera magna, Fabii Columæ. Klein. tent. pag. 80. spec. 1. n. 1.

Cymbium mamillare: pro turbine mamillam exserens; Philippinum; ab insulis Philippinis, Bonanni. Ejsd. ibid. spec. 2. n. 1.

La coquille du Philin est mince, beaucoup moins épaisse & plus longue que celle de l'Yèt. J'en ai vu dont la longueur étoit d'un pied & davantage, & surpassoit une fois la largeur.

Son ouverture est plus étroite & moins évasée; elle a deux fois plus de longueur que de largeur. Son échancrure supérieure & l'inférieure sont plus profondes.

Les variétés que l'âge produit dans cette coquille, suivent tout le contraire de ce que j'ai fait observer dans la première espèce. Les petites sont à proportion plus courtes que les grandes; car leur longueur n'est pas double de leur largeur: elles n'ont que deux dents à la lèvre gauche; leur sommet est arrondi & élevé, quoique peu saillant au-delà de l'extrémité de la coquille; & l'intervalle qui sépare les spires est applati & peu creusé. Dans les vieilles on voit trois ou quatre dents extrêmement grandes sur la lèvre gauche; & l'intervalle des spires est creusé fort obliquement.

La couleur des jeunes est brune au dedans, agathe-clair au dehors. Les grandes sont par-tout de couleur de chair.

L'animal est moins grand que celui de la première espèce.

Son pied n'est guères plus long ni plus large que la coquille.

Sa couleur est blanchâtre.

La chair de cette espèce n'est d'aucun usage. Les maures se servent de sa coquille pour puiser de l'eau.

GENRE IX.

LA VIS. *Terebra.*

QUoique parmi les coquillages qui portent le nom de Vis, il s'en trouve plusieurs espèces dont la coquille s'éloigne de la forme de la Vis, étant beaucoup moins allongée; nous

leur conserverons néanmoins ce nom à cause de la parfaite ressemblance des animaux que renferment les unes & les autres.

1. LE MIRAN. Pl. 4.

Buccinum brevi rostrum, ex toto læve, claviculatum. *List. hist. Conchyl. tab. 977, fig. 33.*

Pseudo-strombus nodosus inter spiras; *Listeri. Klein. tent. p. 35. spec. 2. tab. 7. fig. 121.*

COQUILLE.

La coquille du Miran est ovoïde, arrondie & obtuse dans son extrémité supérieure, & terminée en une pointe très-fine à son sommet. Sa longueur est d'environ treize lignes, & surpasse une fois & un tiers sa largeur, qui n'est que de cinq lignes & demie.

Spires.

Elle est médiocrement épaisse, & formée de dix spires qui tournent en descendant peu obliquement de droite à gauche, & dont la largeur diminue à mesure qu'elles approchent du sommet, où elles se terminent par un point presque imperceptible. Ces spires sont un peu renflées & bien distinguées par un léger sillon qui les sépare. Les deux premières, ou les plus proches de l'ouverture, sont lisses & unies; mais les huit autres jusqu'au sommet, sont relevées chacune de plusieurs petites côtes parallèles à la longueur de la coquille.

Périoste.

Au reste elle est d'un poli & d'un lustre qui n'est point terni par le périoste subtil qui la recouvre.

Ouverture.

Son ouverture est une ellipse irrégulière, pointue par le bas, & arrondie par le haut, où elle se termine en un canal profondément échancré dans la coquille. La longueur de cette ouverture est double de sa largeur. Elle est une fois & un quart plus courte que le sommet de la coquille, & à peu près parallèle à sa longueur.

La lèvre droite de l'ouverture est simple, courbée en portion de cercle, tranchante & sans bordure. La lèvre gauche est aussi courbée en deux sens différens, mais arrondie, & garnie par le haut de deux plis assez gros, dont l'inférieur fait le tour de l'échancrure de l'ouverture.

Variétés.

La seule variété que l'on observe dans cette coquille, consiste dans la proportion de ses parties, dont la largeur comparée à leur longueur est plus grande dans les jeunes que dans les vieilles.

Leur couleur, dans tous les âges, est ou blanche ou agathe, sans aucun mélange.

Couleur.

La tête de l'animal que contient cette coquille, a la forme d'un croissant, dont la convexité T. est bordée d'une membrane très-fine. Elle est arrondie & convexe en dessus, & plate en dessous: sa largeur est double de sa longueur.

ANIMAL.
Tête.

Deux cornes C. C. cylindriques, & terminées en pointe, prennent leur origine de son sommet & sur ses côtés qui les tiennent fort éloignées l'une de l'autre. Leur longueur est double de celle de la tête. Leur surface est polie & luisante.

Cornes.

Les yeux sont deux petits points noirs Y. Y. peu apparens, & placés sur le côté extérieur des cornes à leur origine.

Yeux.

La bouche B. est une fente assez longue, parallèle à la longueur de la tête, & située au-dessous d'elle dans son milieu. Lorsqu'elle s'ouvre on aperçoit le mouvement de la mâchoire inférieure qui porte de bas en haut.

Bouche.

Quoique je n'aie point vu sortir de langue à cet animal, l'analogie me fait penser qu'il doit en avoir une semblable à celle de l'Yét (1), & du genre de la Porcelaine qui suit celui-ci (2).

Le pied P. P. forme une ellipse très-ouverte ou obtuse à ses extrémités. Sa longueur est presque double de sa largeur, & un tiers plus courte que la coquille. A son extrémité antérieure il est traversé par un profond sillon S. & prolongé sur ses côtés en deux oreillettes triangulaires D. D. qui n'ont que la sixième partie de sa longueur.

Pied.

Le manteau est une membrane épaisse qui tapisse l'intérieur de la coquille sans déborder au dehors. Elle se plisse seulement en un tuyau cylindrique K. K. qui a le quart de la longueur de la coquille. Ce tuyau sort par le canal ou l'échancrure de l'ouverture de la coquille, & se rejette sur le côté gauche de l'animal.

Manteau.

Le dessous de son corps est d'un blanc pâle; & le dessus est d'un blanc-d'eau marqueté de petits points ou de lignes noirâtres.

Couleur.

Ce coquillage ne vit que dans les fables. Je l'ai trouvé fréquemment sur la côte maritime de Ben, pendant le mois de mars.

(1) Voyez la page 47. (2) Pag. 58.

2. LE RAFEL. Pl. 4.

Buccinum brevi rostrum claviculâ tenui & productâ laeve, laciniâ quâdam ad imum quemque orbem eleganter striatâ distinctum. Lisl. hist. Conchyl. tab. 977. fig. 34.

Turbo apertus canaliculatus oblique incurvatus striatus. Lang. meth. pag. 46. ?

Pseudo-strombus carminatus ad imum quemque ordinem, ibidemque eleganter striatus; Listeri. Klein. tent. pag. 35. spec. 1.

COQUILLE.

La coquille du Rafel a la même forme & la même couleur que celle de la première espèce; mais elle est plus épaisse & plus allongée. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois & demi moins de largeur.

Spires.

Ses spires sont au nombre de onze, presque applaties, renflées seulement dans leur partie inférieure, dans l'endroit où elles se joignent les unes aux autres. Elles sont toutes coupées par sept ou huit petits fillons qui en font le tour parallèlement à leur longueur. Ces fillons sont croisés par d'autres fillons plus petits, qui les coupent à angles droits en suivant la longueur de la coquille. Les deux premières spires d'en haut sont ordinairement lisses, unies, & sans aucun de ces fillons dans les vieilles coquilles.

Ouverture.

L'ouverture est une fois & demi plus courte que le sommet. Sa lèvre gauche est relevée de quatre ou cinq plis, dont le plus élevé est le plus considérable.

ANIMAL.

L'animal est parfaitement semblable à celui de la première espèce.

On trouve ce coquillage dans les mêmes endroits, mais moins fréquemment.

3. LE NIFAT. Pl. 4.

Buccinum rostratum, intersectis lineis fasciatum. Lister. hist. Conchyl. tab. 924. fig. 7.

ANIMAL.

L'animal du Nifat ressemble à celui des deux espèces précédentes, à cela près que son pied est aussi long & un peu plus large que la coquille, & que le tuyau de son marteau sort beaucoup moins au dehors.

COQUILLE.

Sa coquille est aussi ovoïde, mais pointue à ses deux extrémités. Elle a près de deux pouces de longueur, & une fois & deux tiers moins de largeur.

On y compte onze spires applaties comme dans la seconde espèce, mais lisses, unies, & renflées plus sensiblement par le bas.

Spires.

L'ouverture est une ellipse pointue par les deux extrémités, dont la supérieure forme, par le prolongement de la coquille, un canal assez long. La longueur de cette ouverture est presque triple de sa largeur: elle égale la longueur du sommet. Un ou deux plis assez gros & arrondis, s'élevaient dans la partie supérieure de la lèvre gauche.

Ouverture.

La couleur de cette coquille est un fond blanc, tigré d'un grand nombre de taches carrées, qui sont jaunes dans les vieilles & brunes dans les jeunes. Ces taches sont disposées régulièrement sur plusieurs lignes qui s'étendent d'un bout à l'autre de la coquille en suivant le contour de ses spires.

Couleur.

Cette espèce se trouve avec les deux premières, mais plus rarement.

4. L'ARVAN. Pl. 4.

Buccinum dentatum, claviculâ longissimâ, striis densè radiatum. Lisl. hist. Conchyl. tab. 837. fig. 64.

Strombus decimus chalybeus. Rumph. mus. pag. 100. art. 10. tab. 30. fig. J. Unicornu Indicum minus, orbibus striatis. Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 261. tab. 75. fig. 6.

Turbo apertus, canaliculatus, rectirostrus striatus. Lang. meth. pag. 45. Strombus acularis; asper: chalybea; spiris sulcatis, ex caruleo chalybeis, aliquandò albis nigrodine aspersa; Rumphii. Klein. tent. pag. 27. spec. 1. B. n. 2. b.

Strombus acularis; asper: siphunculus, super spiris convexis perpendiculariter densè striatus; Listeri. Ejsd. pag. 28. ibid. B. n. 6.

Il n'y a pas de coquillage plus commun sur la côte sablonneuse du cap Verd que cette quatrième espèce de Vis.

Sa coquille a plus exactement la forme de vis que les précédentes. On peut la regarder comme un cône arrondi à sa base, & qui s'allonge & diminue également jusqu'au sommet, où il se termine en une pointe très-fine. La longueur des plus grandes ne passe pas treize lignes: elle est quadruple de leur largeur qui n'a que trois lignes un quart.

COQUILLE.

Elle est composée de douze ou treize spires exactement plates ou sans renflement, de manière qu'elles ne paroissent distinguées que par un petit fillon qui les sépare les unes des

Spires.



autres. Ces spires sont toutes coupées par un grand nombre de fillons fort légers, qui suivent la longueur de la coquille: ce sont autant de termes ou de marques de son accroissement.

Ouverture. L'ouverture est à peu près semblable à celle de la première espèce, mais deux fois & demi plus courte que le sommet. L'échancrure supérieure est large & peu profonde. Sa lèvre gauche n'a qu'un pli fort léger.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille est un blanc sale, qui devient agathe dans la moitié supérieure de chaque spire.

5. LE FAVAL. Pl. 4.

La côte du cap Verd fournit encore une cinquième espèce de Vis, plus grande que la précédente & de même forme, que j'appelle du nom de Faval.

Turbo nitidus, & eburneus, in quo spirarum commissuræ vix dignoscuntur, maculis rufis notatus. *Bon. recr. pag. 126. class. 3. n. 107.*

Buccinum dentatum claviculâ longissimâ, striatum & latis maculis ex rufo nigricantibus radiatum. *List. hist. Conchyl. tab. 841. fig. 69.*

Buccinum dentatum, claviculâ longissimâ læve, binis fasciis ex maculis quadratis magnis, fusco rufescentibus depictam. *Ejusd. tab. 842. fig. 70.*

Buccinum dentatum, læve, claviculâ longissimâ, ex flavo nebulatum. *Ejusd. tab. 843. fig. 71.*

— *Ejusdem, tab. 845. fig. 73.*

Buccinum brevi rostrum, claviculatum, striatum, maculatum, orbibus quasi duplicatis distinctum. *Ejusd. tab. 979. fig. 36.*

Strombus secundus. *Rumph. mus. pag. 190. art. 2. tab. 30. litt. B.*

Turbo nitidus, & eburneus, in quo spirarum commissuræ vix dignoscuntur, maculis rufis notatus. *Mus. Kirk. pag. 455. n. 107.*

Turbo apertus latus lævis. *Lang. meth. pag. 45.*

Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus lævis. *Ejusd. pag. 46.*

Vis. *Hist. Conchyl. pag. 276. planc. 14. lett. S. & X.*

Turbo apertus latus, candidus, maculis rufis dense depictus, viginti spiris finitus; *Rumphii. Gualt. Ind. pag. & tab. 56. litt. B.*

Turbo apertus, sulcatus, fasciâ elatâ spiras ambiente circumdatus, ex candido & subroseo colore undatim variegatus; *Bonanni. Ejusd. pag. & tab. 57. litt. M.*

Turbo apertus, sulcatus, minutissimè per longitudinem striatus, aliquando cancellatus, livido vel plumbeo colore obscuratus, in spirarum commissuris fasciâ candidâ, aliquando parvis punctis; rufis seriatim dispositis notata circumdatus; *Rumphii. Ejusd. ibid. litt. N. & O.*

Strombus acularis; lævis, seu subula; toroçeras, sulcatus, maculis latis ex

rufo nigricantibus radiofis; *Listeri. Klein. tent. p. 27. spec. 1. A. n. 4.*
Strombus acularis; lævis, seu subula; marmoratus; nitidus longus; acutus; juncturis spirarum, vix dignoscendis, maculis rufis; *Bonanni. Ejusd. ibid. n. 6.*

Strombus acularis; lævis, seu subula; duplicatus in orbibus macularis per longum striatus; *Listeri. Ejusd. pag. 18. n. 7.*

Strombus acularis; lævis, seu subula; alternas spiras latiores & strictiores ex flavo nebulatas exhibens; *Listeri. Ejusd. ibid. n. 8.*

La coquille du Faval a trois pouces & demi de longueur COQUILLE. & cinq fois moins de largeur.

On y compte dix-huit à vingt spires applaties, & qui ne Spires. sont distinguées les unes des autres que par un léger renflement que l'on voit dans leur partie inférieure. Outre les fillons longitudinaux, chaque spire est comme partagée en deux portions inégales ou en deux spires, par un fillon assez profond qui la suit en tournant comme elle. La portion supérieure de la spire divisée par ce fillon, est ordinairement du double plus petite que l'autre.

Dans quelques coquilles ce fillon est presque insensible, comme dans la figure 70 de la planche 842 de Lister.

Ouverture. L'ouverture est à peine deux fois plus courte que le sommet dans les jeunes, & trois fois plus courte dans les vieilles. L'échancrure supérieure est étroite & profonde. La lèvre gauche est relevée de deux plis remarquables.

Couleur. La couleur de cette coquille lui donne une grande supériorité sur les autres Vis. Elle est quelquefois blanche & quelquefois agathe, agréablement mouchetée de taches brunes ou rougeâtres, ordinairement quarrées, & disposées sur deux ou trois lignes qui tournent avec les spires.

GENRE X.

LA PORCELAINE. Porcellana.

ON a donné anciennement le nom de Porcelaine à plusieurs espèces de coquillages dont la forme approchoit beaucoup de celle des Pucelages. Une ressemblance même trop grande qu'on a crû trouver entre les uns & les autres, les a fait confondre par quelques modernes sous le nom commun de Por-

celaines. Cependant comme la comparaison seule des coquilles ne suffit pas pour déterminer ces rapports, & que l'examen des animaux qu'elles renferment nous fait voir des différences qui les distinguent assez les uns des autres, j'ai crû devoir conserver à ces deux genres le privilège qu'ils avoient autrefois de porter chacun leur nom. Je laisse au premier le nom de Pucelage qui ne convient qu'à lui, & je rends à celui-ci celui de Porcelaine qu'il s'est acquis, soit par la beauté du poli de sa coquille, suivant Belon (1), soit par sa forme singulière, suivant le rapport de Columna (2).

1. LA PORCELAINE. Pl. 4.

La Porcelaine. Du Tert. hist. des Antill. pag. 240.

Turbo brasiliensis testâ valdè lævi, castanei coloris. Bonan. recer. p. 160. num. 326.

Buccinum musicum subrufum, maculis albis distinctum; Barbadosense. Liff. hist. Conchyl. tab. 818. fig. 29.

Buccinum musicum sublividum, densè radiatum sive ex fusco undatum. Ejusd. ibid. fig. 30.

Buccinum musicum undatum & maculatum. Ejusd. ibid. fig. 31 & 32.

Cochlea longa, pyriformis intorta, & sulcata, utroque labio dentata, aut rugoso fimbriata, lævis, carneo colore splendens. Gualt. Ind. pag. & tab. 28. litt. L.

Conus baseos lævis; brasiliensis lævis; labio paululum exserto, coloris castanei; Bonanni. Klein. tent. pag. 70. spec. 1. n. 39.

Cucumis undulatus & maculatus; Listeri. Ejusd. pag. 78. spec. 1. tab. 5. fig. 92.

Cucumis subrufus, maculis albis; Listeri. Ejusd. ibid. spec. 2. 6.

Cucumis obscurè nebulatus; Listeri. Ejusd. ibid. spec. 5.

Semicassis lævis: ex fusco undata; Listeri. Ejusd. pag. 95. spec. 2. n. 12.

COQUILLE.

La coquille de la Porcelaine est médiocrement épaisse, du plus beau poli, & d'un luisant que rien ne peut surpasser. C'est une espece d'ovoïde arrondi, dont l'extrémité supé-

(1) Purpurarum testas Itali Porcellanas vocant, quo etiam nomine Conchylii genus omne intelligunt: undè nos quoque detortâ ad vasa appellatione Porcellanica vasa nuncupamus. Vocem quoque hanc agnoscimus in globulis, quibus nostræ mulierculæ suas preces nuncupare solent: Patenostres de Porcelaine vocant, qui ex testis majorum Purpurarum aut Muricum consiciuntur. Belon. Aquat. pag. 420.

(2) Hujus generis (de Cypreis seu Conchis Venereis intelligit) alie candidiores atque minores, nec denticulato hiato, sed alterâ parte tantùm paucis striis aspero, quas alias testis foramen fuerant, & lingue canalî; has Porcellanas appellant, quia in se porcellii modo conglobantur. Colum. Aquat. pag. 67.

rieure

rieure est obtuse, & le sommet forme une pointe assez moufle. Sa longueur est d'environ seize lignes, & sa largeur de neuf lignes, enforte que son grand diametre est presque double du petit.

Elle est composée de six tours de spirales qui vont en descendant peu obliquement de droite à gauche. La première spire, celle qui fait l'ouverture, est arrondie & très-grande. Sa longueur est triple de celle des cinq autres tours pris ensemble, qui font le sommet. Ceux-ci sont peu renflés & peu distingués les uns des autres: ils se terminent en une pointe assez large & arrondie.

L'ouverture a la figure d'une ellipse irrégulière, aiguë dans ses deux extrémités, & dont la longueur est quadruple de sa largeur. Elle se termine dans sa partie supérieure en un canal assez large, formé par l'enfoncement de la lèvre droite, qui n'est nullement échancrée. Son grand diametre est incliné obliquement sur celui de la coquille, & presque trois fois aussi long que le sommet.

La lèvre droite de l'ouverture est fort épaisse, & bordée d'un cordon qui s'élève au dehors comme un ourlet. Ce cordon, ce bourrelet fait tout le tour du canal supérieur de l'ouverture, & il vient, en se repliant sur la lèvre gauche, y former une longue dent qui rentre dans l'intérieur de la coquille. C'est par ce bourrelet de la lèvre droite qu'on distingue les coquilles des Porcelaines d'avec celles des Pucelages qui n'en ont pas la moindre apparence. Au reste le bord intérieur de cette même lèvre a de plus une douzaine de petites dents distribuées dans toute sa longueur: ces dents sont si petites dans quelques-unes, qu'on a de la peine à les distinguer.

La lèvre gauche est renflée, arrondie, & garnie de quatre grandes dents depuis sa partie supérieure jusqu'à son milieu.

Cette coquille n'est sujette à varier que dans la couleur, qui est rousâtre dans les unes, châtain dans d'autres, ou d'un agathe-clair, tigré de petites taches blanches répandues çà & là sans ordre, & traversé par trois larges bandes fauves ou d'un brun rougeâtre. Elle est toujours d'un beau poli, parce qu'elle n'a point de périoste ni intérieurement ni extérieurement.

La tête T de l'animal de la Porcelaine est cylindrique, lé-

H

Spires.

Sommet.

Ouverture.

Couleur.

Périoste.

ANIMAL.
Tête.

Cornes. gerement aplatie, de longueur & de largeur à peu près égales. Son extrémité forme une échancrure assez étroite, des deux côtés de laquelle partent deux cornes C. C. coniques, fort minces, & d'une longueur qui surpasse peu la sienne. Ces cornes sont peu éloignées l'une de l'autre, parce que la tête a peu de largeur. Un peu au-dessus de leur origine vers la quatrième partie de leur longueur, on voit un renflement semblable à une petite colonne cylindrique qui seroit adossée sur leur côté extérieur.

Yeux. C'est sur l'extrémité supérieure de ces renflemens ou de ces deux colonnes que sont portés les yeux Y. Y. Ils sont assez gros, arrondis, & s'élevent comme deux petits points noirs.

Bouche. La bouche est placée au-dessous de la tête, vers le milieu de sa longueur. Elle y fait une légère éminence, percée d'un trou rond B, d'où sort une langue ou trompe L. une fois plus longue que la tête. Cette trompe est blanche, dentée & percée à son extrémité de même que celle de l'Yét, & elle lui sert aux mêmes usages.

Manteau. Le manteau est une membrane fort mince, luisante, extrêmement unie, & entiere sans découpures. Dans les coquillages que nous avons examinés jusqu'ici, cette membrane ne tapisse que les parois intérieures de la coquille, sans sortir au dehors : mais dans la Porcelaine elle s'étend à droite & à gauche sur le dos de la coquille, de maniere qu'elle y forme deux pans M. N. qui recouvrent près de la moitié de sa surface extérieure. Ces deux pans ne sont pas égaux : celui de la gauche N. est plus ample & s'étend davantage que celui M. de la droite.

La membrane du manteau se replie encore à son extrémité antérieure & sur le col de l'animal, pour y former un tuyau K. cylindrique, un peu plus long que la tête, & qui sort par le canal de la coquille. Il se place quelquefois entre les cornes, & quelquefois il se rejette sur le côté gauche, comme on le voit dans la figure.

Pied. Le pied P. forme une ellipse arrondie à ses extrémités, & une fois plus longue que large. Il est grand & surpasse de près d'une troisième partie la longueur & la largeur de la coquille. Ses bords sont entiers, quoique légèrement ondés. En dessous il est coupé par deux profonds sillons, dont l'un S. est plus

grand & le traverse à son extrémité antérieure : l'autre fillon V. est plus petit, mais plus profond, & creusé un peu devant son milieu & parallèlement à sa longueur.

Le fond de la couleur de l'animal est couleur de chair, bigaré de quelques petits points blancs.

On trouve ce coquillage assez abondamment sur les rochers de l'isle de Gorée ; mais particulièrement pendant le mois d'avril, & dans les lieux où la mer bat avec une grande violence.

1. LE NAREL. Pl. 4.

La seconde espece de Porcelaine que j'appelle du nom de Narel, ne differe de la premiere que par sa coquille.

Elle a à peine un pouce de longueur, & une fois moins de largeur. Sa surface extérieure est relevée de quinze canelures ou petites côtes paralleles à sa longueur, & qui ne paroissent que dans la partie inférieure des spires, dans l'endroit où leur renflement est plus considérable.

Son ouverture est beaucoup moins évasée que dans la précédente : elle a une longueur quintuple de sa largeur.

Sa couleur est quelquefois blanche sans mélange, quelquefois veinée d'un grand nombre de lignes grises, ondées en zigzag parallèlement à sa longueur.

Elle se trouve avec la précédente, quoique plus rarement.

3. L'EGOUEN. Pl. 4.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, levis, labio interno dentato, fimbriata, candida. Gualt. Ind. pag. & tab. 25. litt. B.

La coquille de l'Egouen n'a que neuf lignes de longueur. Sa largeur est de moitié moindre.

Son sommet est cinq fois plus court que l'ouverture, & composé de six spires aplaties & beaucoup moins distinctes que les précédentes. Il differe encore du leur en ce qu'il est fort pointu.

L'ouverture ressemble à celle du Narel ; mais elle est plus droite, & parallele à la longueur de la coquille.

Sa lèvre droite n'est point dentée ; & les dents de la lèvre gauche se rapprochent un peu plus de son extrémité supérieure, & sont plus serrées que dans les deux especes qui précèdent.

Couleur.

Le fond de sa couleur est ordinairement blanc ou agathe clair, & quelquefois d'une très-belle couleur de chair. Elle est fort commune autour de l'isle de Gorée.

4. LE BOBI. Pl. 4.

Veneria alba fasciculis transversis aureis vittata. Bonan. recr. pag. 144. class. 3. n. 238.

Buccinum Persicum parvum, fasciis rufis densè depictum. List. hist. Conch. tab. 803. fig. 9.

Buccinum Persicum parvum, maculis rufis densè depictum. Ejsd. ibid. fig. 10.

Veneria alba fasciculis transversis aureis vittata. Mus. Kirk. p. 463. n. 238.

Persicula lineis croceis circumdata. Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 308. tab. 8. fig. 10.

Persicula guttulis croceis lineata. Ejsd. ibid. cat. 309. tab. 8. fig. 1.

Porcellana Erythram referens major. Barrel. Icon. pag. 133. tab. 1322. fig. 33.

Cochlea longa, pyriformis, intorta & sulcata, umbone quasi complanato, labio externo leviter fimbriato, candida, aliquando carneo colore nebulata, lineis croceis densè circumdata. Gualt. Ind. pag. 28. litt. B.

Cochlea longa, pyriformis, intorta, & sulcata, sublivida, punctis croceis, vel rufis densè conspersa. Ejsd. ibid. litt. C. D. E.

ANIMAL.

Manteau.

L'animal de cette quatrième espece de Porcelaine a le manteau un peu plus ample que les précédentes; il recouvre les trois quarts de la coquille.

Son tuyau en fort aussi très-peu & est plus court que la tête.

COQUILLE.

Sa coquille est un ovoïde obtus aux deux extrémités. Son grand diamètre a un pouce au plus de longueur, & surpasse de moitié le petit diamètre.

Spires.

Elle n'a que quatre tours de spirale, dont le premier fait toute la coquille. Les trois autres sont peu apparens, & forment un sommet ordinairement applati, & quelquefois creusé comme un petit nombril.

Sommet.

Ouverture.

L'ouverture est courbée en forme de croissant égal à la longueur de la coquille, à laquelle elle est parallèle. Elle ressemble à une longue fente qui a cinq fois plus de longueur que de largeur. Sa partie supérieure forme un canal étroit & profondément échancré. On voit encore dans sa partie inférieure

une espece de canal, mais infiniment plus petit & semblable à un léger fillon.

La lèvre droite est bordée au dedans & dans toute sa longueur de douze à quinze dents fort petites & peu sensibles dans la plupart.

Huit dents un peu plus grandes s'étendent depuis la partie supérieure de la lèvre gauche, jusques un peu au-dessous du milieu de sa longueur.

La couleur varie beaucoup dans les coquilles de cette espece. Les unes sont blanches, les autres sont tigrées de petites taches rouges. D'autres sont rayées de quinze à vingt lignes très-étroites, qui les traversent circulairement: ces lignes sont jaunes dans les unes & rouges dans les autres.

Elle se voit fréquemment sur les côtes du cap Verd, & dans les rochers de l'isle de Gorée.

Couleur.

5. LE DUCHON. Pl. 4.

Cette espece se rencontre aussi dans les rochers de l'isle de Gorée, mais beaucoup plus rarement. L'animal ressemble au précédent.

Sa coquille n'a que six lignes de longueur, & moitié moins de largeur.

Le sommet est applati comme dans l'espece qui precede.

L'ouverture est presque droite, & si étroite qu'elle a six fois plus de longueur que de largeur.

La lèvre droite, au lieu d'être arrondie au dehors comme dans les précédentes, forme deux especes de bourrelets aplatis & distingués par deux fillons assez profonds. Elle est bordée intérieurement de vingt petites dents répandues sur toute sa longueur. Dix dents un peu plus grandes garnissent la moitié supérieure de la lèvre gauche.

La couleur de cette coquille est un fond blanc, coupé transversalement par un nombre infini de petites rayes gris-de-lin.

COQUILLE.

Sommet.

Ouverture.

Couleur.

6. LE GIROL. Pl. 4.

Je rapporte au genre de la Porcelaine cette sixième espece & la suivante, auxquelles on a donné le nom d'Olives à cause de la figure de leur coquille. J'en ai vu les animaux, mais le tems ne m'a point permis de les examiner: je sçai seu-

COQUILLE.

lement qu'ils ne diffèrent pas sensiblement de ceux des espèces de Porcelaines que je viens de décrire; & c'est ce qui m'a déterminé à les mettre à leur suite.

Rhombus ex toto albidus seu leucophaeus, unica striâ acutâ circumdatus.

Lisl. hist. Conchyl. tab. 717. fig. 1.

Rhombus parvus, majusculis maculis distinctus, & labro & columellâ ex violâ purpurascens. *Ejusd. tab. 711. fig. 6.*

Rhombus parvus angustior, dense maculatus, labro tantum interno leviter purpurascens. *Ejusd. ibid. fig. 7.*

Rhombus nebulatus & fasciatus columellâ subcrocâ, claviculâ sulcatâ. *Ejusd. tab. 718. fig. 16.*

Rhombus undatus, fissurâ intimâ violacâ, claviculâ compressâ. *Ejusd. tab. 731. fig. 20.*

Rhombus crassioribus undis exaratus, claviculâ obtusâ sulcatâ. *Ejusd. tab. 734. fig. 23.*

Rhombus densis undis depictus, claviculâ obtusâ sulcatâ. *Ejusd. ibid. fig. 24.*

Cylinder nonus. *Rumph. Mus. pag. 120. art. 9. tab. 39. fig. 7.*

Olive blanche & agréablement marbrée de taches brunes. *Hist. Conchyl. pag. 286. plan. 16. fig. Q.*

Olive blanche avec deux bandes dans ses extrémités, formées par des lettres brunes, où l'on lit distinctement deux B & un D; appelée

Litterata. Ejusd. ibid. fig. R.

Cochlea cylindroidea, laevis, vel subrufa, vel leucophaea, vel albida, maculis subpurpureis distincta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 23. litt. C. D.*

Cochlea cylindroidea, lineis fuscis, luteis, & subcrueruleis undatim exarata, labro interno rugoso, & roseo. *Ejusd. ibid. litt. G.*

Cochlea cylindroidea, albida, obscure ex luteo punctata. *Ejusd. ibid. litt. H. J. L.*

Cochlea cylindroidea, candida, lineis fuscis, & lividis undatim depicta. *Ejusd. ibid. litt. M. N. OO. PP.*

Cochlea cylindroidea, albida, ex fusco undatim lineata, & fasciata, nonnullis maculis nigricantibus raris notata. *Ejusd. pag. & tab. 24. litt. B.*

Cochlea cylindroidea, ex luteo, livido, & subcrueruleo variegata & fasciata. *Ejusd. ibid. litt. F.*

Cochlea cylindroidea, ex luteo viridescens, tribus fasciis fuscis nigricantibus cincta. *Ejusd. ibid. litt. I.*

Cochlea cylindroidea, ex fusco viridi, albo, & subluteo undatim picta, ex nigro fasciata, intus candida; *Rumphii. Ejusd. ibid. litt. N.*

COQUILLE.

La coquille du Girol est extrêmement épaisse, cylindrique, arrondie par le haut, & pointue à son extrémité inférieure,

c'est-à-dire, au sommet. Elle a près d'un pouce de longueur & moitié moins de largeur.

Les sept tours de spirale qui la composent, sont applaties & fort ferrées, mais distinguées les unes des autres par un sillon profond qui fait paroître leurs bords aigus & tranchans.

L'ouverture est trois fois plus longue que le sommet. Sa longueur est quintuple de sa largeur, & presque parallèle à la longueur de la coquille. Elle est très-aiguë en bas, sans canal, & plus large en haut où elle est coupée d'une large crénelure.

La lèvre droite est aiguë quoique fort épaisse. Elle paroît d'abord sans bordure, mais lorsqu'on la regarde au dehors, on apperçoit comme une lame de plus d'une ligne de largeur, qui s'élève sur sa surface extérieure où elle forme une espèce de pli.

La lèvre gauche est arrondie, & laisse voir vers le haut quatre à cinq lames peu élevées, dont les bords forment autant de replis ou de petites côtes saillantes & un peu écartées, au-dessous desquelles on voit huit à seize dents assez longues & fort étroites, qui vont jusqu'en bas de l'ouverture.

La couleur de cette coquille est peu constante. J'en ai de blanches, de jaunes, de jaunes-livides, de jaunes-vert, & même de verdâtres sans aucun mélange. J'en ai aussi qui, sur ces différens fonds, sont tachées, tigrées, marbrées ou couvertes de zigzags qui s'étendent tantôt sur leur longueur, tantôt sur leur largeur. Ces taches, ces points, ces bandes & ces lignes sont cendrés, noirs ou bleuâtres dans les unes; bruns, rougeâtres ou pourpres dans les autres: enfin leur mélange est si varié, que ce seroit perdre son tems que de faire l'énumération de toutes celles qui ont été décrites ou figurées par les auteurs. Je me suis contenté de citer une vingtaine des principales variétés, auxquelles on peut rapporter toutes les autres, dont plus de deux cens sont parvenues à ma connoissance. Leur intérieur est aussi blanc, jaune, violet, ou pourpre foncé.

Je n'ai vû ce coquillage que dans les sables de l'embouchure du Niger: il y est fort commun, & toujours enfoncé à quelques pouces de profondeur.

Spires.

Ouverture.

Couleur.

Variétés.

7. LAGARON. Pl. 4.

Turbo brasiliensis, lævi & nitidâ superficie, acutus binis zonis mustelinis transversim ductis supra colorem cinereum cum albo mixtum. *Bon. recr. pag. 165. class. 3. n. 369.*

Rhombus parvus, tenuis, rictu patente, ipsâ columella fuscâ, claviculâ productiore acutâ. *List. hist. Conchyl. pag. 729. fig. 17.*

Turbo brasiliensis, lævi & nitidâ superficie, acutus binis zonis mustelinis transversim ductis supra colorem cinereum cum albo mixtum. *Muf. Kirk. pag. 470. n. 363.*

Cylindrus brasiliensis albus fasciatus. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 578. tab. 59. fig. 8.*

Cylindrus Maderaspatanus, minor albus, ore patulo. *Ejusd. ibid. cat. 242. tab. 69. fig. 3.*

Strombus labro exteriore crasso & veluti pulvinate. *Barrel. Ic. pag. 132. tab. 1322. fig. 17.*

Cochlea cylindroidea, mucronata, lævis. *Lang. meth. pag. 17.*

Terebellum fasciatum zonis mustelinis super albo; Bonanni. *Klein, tent. pag. 38. spec. 7.*

Dactylus tessellatus; Listeri. *Ejusd. pag. 77. spec. 10.*

Dactylus jaspifans. *Ejusd. pag. 78. spec. 18.*

Cette espece se trouve, moins fréquemment, avec la précédente, à laquelle elle ressemble assez.

COQUILLE. Sa coquille est beaucoup moins épaisse; elle a environ quinze lignes de longueur, & une fois & demi moins de largeur.

Ouverture. L'ouverture est aussi plus évasée, à peine deux fois plus longue que le sommet. Sa longueur est seulement triple de sa largeur.

La lèvre droite est un peu plus aiguë & beaucoup plus mince que dans la précédente. La lèvre gauche est unie & sans dents; & les quatre ou cinq plis de sa partie supérieure sont fort rapprochés, & forment un cordon assez relevé.

Couleur. Cette coquille varie beaucoup dans ses couleurs. Son fond est blanc ou gris, quelquefois sans mélange, & quelquefois coupé par une ou deux bandes jaunes ou de couleur agathe, marbrées de brun. Son intérieur est ordinairement brun, comme les plis de la lèvre gauche; & quelquefois ce brun tire sur le violet.



GENRE

GENRE XI.

LE PUCELAGE. *Cypræa.*

CE coquillage a été appelé par les Anciens des noms de *Concha Venerea* & d'*Erythraea*, que les François ont rendu par ceux de Conque de Vénus ou Pucelage. Ce dernier a prévalu autant à cause de sa brièveté, que parce qu'il exprime assez bien la figure de sa coquille (1). C'est pour les mêmes raisons que je lui ai conservé ce nom, sans le confondre avec celui de la Porcelaine, comme j'en ai averti ci-dessus (2).

Je n'en connois que trois especes sur les côtes du Sénégal.

1. LE MAJET. Pl. 5.

Concha lævigatoria Πλωγύρα dicta. *Colum. Aquat. pag. 67 & 69.*

Concha Veneris magna gibbosior, latior, multo majoribus maculis nigricantibus donata è Madagascar. *List. hist. Conchyl. tab. 682. fig. 29.*

Concha Veneris ex viridi fuscescens, lata, valde gibbosa, maculis fuscis latis depicta; Jamaicaensis. *Ejusd. tab. 687. fig. 34.*

Concha Veneris magna crassa, lata, ventre & ipsâ rimâ nigricante, dorso magnis maculis reticulatim depicto; ex insulâ Mauritii. *Ejusd. tab. 703. fig. 52.*

Veneris concha Indica media, alba polita, nigro maculata. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 273. tab. 96. fig. 7.*

Veneris concha Indica media, maculata, costis & ventre latis nigricantibus. *Ejusd. ibid. cat. 274. tab. 96. fig. 8.*

Erythraea lituris punctulisque maculosa, lineâ angustiore dorsum percurrente. *Barrel. Ic. pag. 133. tab. 1321. fig. 23.*

Erythraea maculosa, major, lineâ angustâ supra dorsum serpente. *Ejusd. ibid. tab. 1322. fig. 24.*

Porcellana fimbriata, basi lata, in dorso magnis maculis ex fusco fulvidis, & nigricantibus nebulata; lateribus colore livido lucido, veluti in Achate eleganter distinctis. *Gualt. Ind. pag. & tab. 15. litt. S. T.*

Sa coquille A. représente une portion d'ovoïde qui seroit coupé par la moitié dans sa longueur. On juge bien par-là

(1) *Concha Venerea* sic dicta, à Δῆς τὴν μέγαν γυναικίαν πρὸς ἰακίαν. τῆ τι μεταξὺ τῆ χαλῆς γυναι: τῆ τῆ ἰακίαν καλεῖται, τῆ μέγαν, quia partem feminæ quodam modo representat: externè quidem per labiorum fissuram, internè verò propter cavitatem uterini mentientem. . . . Susto igitur dictæ Porcellanæ (id est Veneris) Δῆς τὴν πρὸς τὴν γυναικίαν αἰδῆσαν ἰακίαν, ob aliquam cum pudendo muliebri similitudinem. *Aldrov. Exang. pag. 552.*

(2) Voyez la page 56.

qu'elle a deux faces; l'une plane, qui est le devant ou le dessous; & l'autre convexe, qui est le dos. Son épaisseur est assez considérable.

Spires.

Quoiqu'elle ne paroisse pas tournée en spirale, elle est cependant composée de cinq tours qui vont horizontalement de droite à gauche. Le premier tour est presque le seul qui soit sensible à cause de son volume: il forme, pour ainsi dire, lui seul toute la coquille, & efface les quatre autres, qui font un bouton ou un sommet, à peine apparent, à son extrémité inférieure.

Sommet.

Ouverture.

L'ouverture est une fente égale à la longueur de la coquille, & placée à peu près dans son milieu, cependant un peu plus proche du côté droit que du côté gauche. Elle n'est pas tout-à-fait droite, mais elle se courbe un peu vers ses extrémités, en conservant un parallélisme assez exact avec l'axe de la coquille. Dans l'endroit où elle est plus large, elle a à peine la dixième partie de sa longueur. Ses deux extrémités forment un canal profondément échancré dans la première spire.

La lèvre droite est de moitié moins large que la gauche, & quoiqu'elle paroisse tournée comme elle en spirale, elle ne l'est pas néanmoins: elle est seulement repliée ou ramenée en dedans, où elle forme une grande cavité. Ses bords sont obtus, très-épais, sans bourrelet, & relevés d'un bout à l'autre de trente-trois dents transversales assez longues & à peu près égales.

La lèvre gauche est convexe & renflée au dedans de la coquille, où elle tourne en spirale. Elle fait une cavité notable dans sa partie supérieure. Ses bords ne portent que trente-une dents un peu plus longues & moins épaisses que celles de la lèvre gauche.

Le plan formé par la largeur de ces deux lèvres n'est pas exactement horizontal; il rentre tant soit peu en dedans de la coquille.

Couleur.

Les plus grandes que j'ai observées avoient environ trois pouces un quart de longueur, & une fois moins de profondeur. Leur largeur étoit moindre d'un tiers. Leur couleur étoit agathe dans quelques-unes, brulée dans d'autres, mais beaucoup plus claire en dessous, & marquée sur le dos de

grandes taches brunes. Ces taches étoient quelquefois séparées dans les dernières par une ligne qui s'étendoit d'un bout à l'autre de la coquille vers son milieu. Les dents de l'ouverture étoient ordinairement blanchâtres, & la fente étoit quelquefois noire, mais plus souvent d'un brun-clair. Toute leur surface étoit d'un beau poli.

Il y a peu de coquilles dont les variétés soient mieux caractérisées dans la même espèce. J'en fait figurer, dans leur grandeur naturelle, six des plus remarquables, dont je vais décrire les différences en rapportant à chacune les citations des Auteurs qui les ont figurées.

Variétés.

Celle que représente la lettre D. a une fois plus de longueur que de largeur. La lèvre droite de l'ouverture est une fois plus étroite que la lèvre gauche, & garnie de vingt-trois dents, tandis que celle-ci n'en a que vingt-une. Le plan formé par ces deux lèvres est arrondi ou convexe.

D.

Elle est blanchâtre en dessous, & gris-de-souris sur le dos, qui est souvent traversé par deux bandes étroites moins foncées. Ses extrémités sont rougeâtres & marquées de deux points noirs.

Veneria in mari Siculo, & Tarentino frequens, ubi vulgò vocatur Porcelletta. *Bon. recr. pag. 145. class. 3. n. 251.*

Concha Veneria levis, ex fusco sufficiens, bifasciata ad claviculam tribus aut pluribus maculis nigricantibus depicta, item ad cervicem binis tantum. *List. hist. Conchyl. tab. 671. fig. 17.*

Concha Veneris crassa, fusca, & claviculâ & linguæ canali croceis, item utrinque binis maculis nigricantibus notata; insulæ Ascensionis. *Ejusd. tab. 673. fig. 19.*

Porcelaine appelée la Souris, dont la couleur tire sur le gris, avec des points noirs à chaque extrémité, imitant les yeux de cet animal.

Hist. Conchyl. pag. 310. pl. 21. litt. C.

Porcellana vulgaris, levis, lucida, duabus maculis nigris in utroque capite insigniter notata, ventre albido, aliquando croceo. *Gualt. Ind. pag. & tab. 13. litt. E.*

Porcellana vulgaris, levis, fusca, lucida, duabus fasciis albidis in dorso, & duabus maculis nigris in capite donata. *Ejusd. ibid. litt. J.*

On voit à la lettre E. une autre variété fort mince & légère; elle a moitié plus de longueur que de largeur. La lèvre droite de l'ouverture est deux fois plus étroite que la gauche & bordée de dix-sept dents fort courtes & arrondies. La lèvre

E.

gauche n'en a que treize semblables, dont on ne voit bien que celles des extrémités; celles du milieu sont à peine sensibles. Le plan de ces deux lèvres est convexe. Les spires du sommet sont assez apparentes.

Elle est grise, avec trois bandes brunes, qui manquent dans quelques-unes.

Concha Venerea exigua, ferè plumbei coloris, aut leviter purpurascens; ex insulâ Mauritii. List. hist. Conchyl. tab. 656. fig. 1.

Concha Veneris subflava ipsâ rimâ purpurascens, tribus fasciis circumdata, levior testâ, è Madagascar. Ejsd. ibid. tab. 665. fig. 9.

Concha Veneris fusca, valdè levis, duabus fasciis albidis exornata; Barbadosis. Ejsd. tab. 667. fig. 11.

Concha Veneris parva subcinerea, ventre candido, unicâ fasciâ fuscâ, latâque circumdata, dorso paululum gibboso, admodum levis. Ejsd. tab. 668. fig. 13.

F. La variété de la lettre F. ressemble à la précédente. Elle est seulement un peu plus épaisse & un peu plus grande. Son sommet ne paroît pas au dehors. La lèvre droite de l'ouverture est une fois plus étroite que la gauche: elle a seize dents courtes, mais grosses. La gauche en a un pareil nombre.

Elle est blanchâtre en dessous, & brune en dessus, avec des taches blanches, coupées par une ligne de même couleur qui la parcourt dans sa longueur.

Concha Veneris parva purpurascens, exquis maculis albis densè depicta. List. hist. Conchyl. tab. 694. fig. 41.

Concha Veneris parva tenuis rimâ candidâ, dorso fusco maculis albis reticulatim depicto. Ejsd. tab. 701. fig. 49.

Concha Veneris tenuis, lateribus nigricantibus, dorso maculis albis distincto; ex insulâ Mauritii. Ejsd. ibid. tab. 704. fig. 53.

Porcellana Variolæ dicta. Rumph. Mus. pag. 115. art. 13. tab. 38. fig. O.

Concha Veneris minor maculata & oculata. Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 300. tab. 9. fig. 7.

Concha Veneris Indica minor. Ejsd. vol. 2. cat. 275. tab. 96. fig. 9.

G. La quatrième variété figurée à la lettre G. est infiniment plus épaisse & plus pesante que toutes celles dont j'ai parlé jusqu'ici. Elle est aussi moins allongée & plus aplatie. Sa longueur surpasse à peine d'un tiers sa largeur. La lèvre droite est presque aussi large que la gauche. Elles ont chacune quinze dents fort longues & semblables à celles de la lettre A. &

leur plan est presque applati. Le sommet ne se voit pas au dehors.

Sa couleur est blanche en dessous, & brune sur le dos, dont le milieu est picoté d'un grand nombre de petites taches blanches qui y font une espece de réseau. Ses extrémités sont marquées d'une grande tache blanche.

Veneria testudinis instar gibbosa, dorso rufo albis stellulis notabili. Bon. recr. pag. 147. class. 3. n. 258.

Concha Veneris crassa ventre lato, rimâ albidâ, lateribus nigricantibus, dorso summo albis maculis depicto; ex insulâ Mauritii. List. hist. Conchyl. tab. 702. fig. 50.

Porcellanæ species 6^a. Rumph. Mus. pag. 114. tab. 38. fig. F.

Porcellana fimbriata, levis, dorso sublavo, candidis punctis minimis signato; lateribus fusco colore latè obscuratis; rimâ albidâ, capitibus aliquantulum tuberosis. Gualt. Ind. pag. 6. tab. 15. litt. J. O.

Porcellana in utroque latere fimbriata, crassa, ventre lato, rimâ albidâ, lateribus nigricantibus; dorso summo albis maculis picto, vel etiam fascia flavidâ distincto; Listeri & Rumphii. Klein. tent. pag. 89. spec. 4. n. 2.

H. La lettre H. montre une cinquième variété fort petite, & de même forme que celle de la lettre D. Elle a une fois plus de longueur que de largeur. L'ouverture est presque droite, & garnie de dix-neuf dents à sa lèvre droite, & de seize seulement à sa gauche. Ces dents sont assez longues. Le sommet est caché au dedans.

Le fond de sa couleur est blanc, traversé sur le dos de trois bandes brunes, qui lui ont fait donner improprement le nom de *petit Asne*.

Veneria lactea tribus fasciis ostrinis segmentata, quas aureæ laciniæ exornant. Bonan. recr. pag. 144. class. 3. n. 236.

Concha Veneris parva, candida, tribus latis fasciis nigricantibus depicta; ex insulis Maldivis. List. hist. Conchyl. tab. 666. fig. 10.

Porcellana Aselli. Rumph. Mus. pag. 118. art. 12. tab. 39. fig. M.

Veneria lactea tribus fasciis ostrinis segmentata, quas aureæ laciniæ exornant. Mus. Kirk. pag. 464. n. 235.

Veneris concha Indica minor trifasciata. Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 290. tab. 97. fig. 11.

Erythra minor variegata & fasciata. Barret. Ic. p. 133. tab. 1326. fig. 27.

Porcelaine appelée le petit Asne, à cause de trois barres noires qui se voient sur sa robe blanche. *Hist. Conchyl. pag. 311. pl. 21. fig. T.*

Porcellana fimbriata, levis, minor, candida, tribus latis fasciis nigrican-

ribus, vel ex fusco rufescentibus cinctis. *Gualt. Ind. pag. & tab. 15; litt. M.*

Porcellana brevis sive elatior vel gibba, Afelli; triplici zonâ nigrâ transversali per dorsum album; Rumphii. *Klein. tent. pag. 86. spec. 2. n. 10.*

J. On voit encore une sixième variété à la lettre J. Elle a un certain rapport avec celle de la lettre F; on n'y voit aucune apparence de sommet; mais les dents de l'ouverture sont très-longues & des plus faillantes. Ces dents sont au nombre de seize sur la lèvre droite, & l'on n'en compte que treize sur la lèvre gauche.

Sa couleur est un fauve foncé dans quelques-unes & clair dans d'autres, au milieu duquel un nombre infini de petits points blancs forment un espace blanc, agréablement bigaré de plusieurs taches fauves & rondes de médiocre grandeur. Dans quelques-unes les taches blanches sont moins sensibles, & l'on ne voit que les points fauves qui se répandent avec assez d'ordre sur tout le dos de la coquille.

Venera stellata speciosissima, moneta insularum Philippinarum, dorso partim violaceo partim livido, intus stellulis lacteis & aureis decorato. Bon. recr. pag. 144. class. 3. n. 247.

Concha Veneris parva ventre & lateribus flavescens, ipso linguæ canali leviter purpurascens, dorso maculato flavis & innumeris puncturis candidis; ex Maldivis. List. hist. Conchyl. tab. 692. fig. 38.

Venera stellata speciosissima, moneta insularum Philippinarum, dorso partim violaceo, partim livido, intus stellulis lacteis & aureis decorato. Mus. Kirk. pag. 464. n. 246.

Veneris concha Indica minor, maculata, rimâ crocâ. Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 281. tab. 97. fig. 17.

Porcellana fimbriata, lævis, subfulva, albis maculis depicta, rimâ sub-crocâ; ventre & lateribus albidis, purpurascens maculis signata. Gualt. Ind. pag. & tab. 15. litt. G.

Porcellana in utroque latere fimbriata; stellata, thoracica; stellulis rubiginosis in dorso albido distincta, lateribus ex fusco castaneis; Rumphii & Bonanni. Klein. tent. pag. 89. spec. 4. n. 4.

Porcellana in utroque latere fimbriata; salita; ventre & lateribus flavescens; Listeri. Ejusd. ibid. pag. 90. n. 13. C.

Je pourrais citer un plus grand nombre de variétés aussi remarquables que celles que je viens de décrire, & que j'ai toutes examinées avec soin: mais ce petit nombre suffit pour faire connoître de quelles sortes de changemens cette espèce de coquille est susceptible, tant pour la forme, que pour le

nombre des dents & les couleurs, dont la seule énumération grossiroit inutilement ce volume.

L'animal qui habite cette coquille est le même dans toutes les variétés qui me sont tombées sous les mains. ANIMAL.

Sa tête T. est cylindrique, d'une longueur égale à sa largeur, & échancrée à son extrémité, au-dessous de laquelle on voit une petite éminence arrondie & coupée par un petit sillon B. tracé dans toute sa longueur. Ce sillon est l'ouverture de la bouche. Tête.

De l'extrémité de la tête sortent deux cornes C. C. qui étant posées sur ses côtés, laissent entr'elles une échancrure creusée en demi-cercle. Elles sont de figure conique, très-allongées, déliées, & terminées par une pointe très-fine. Leur longueur est égale à la troisième partie de la longueur de la coquille. Bouche.

Un peu au-dessus de leur base & à peu près à la cinquième partie de leur longueur, on voit un renflement assez considérable sur leur côté extérieur. C'est précisément au haut de ce renflement que se trouvent les yeux Y. Y. Ils sont un peu faillans. Avec le secours du verre lenticulaire, on y distingue une petite prunelle ronde & blanche, autour de laquelle s'étend l'iris d'un diamètre six fois plus grand & de couleur noire. C'est presque le seul coquillage auquel j'ai pu apercevoir aussi clairement l'iris distingué de la prunelle: c'est aussi presque le seul dont on puisse dire qu'il fait usage de cet organe, & il en a le sentiment assez fin. Cornes.

Le manteau du Pucelage est encore plus remarquable que ses yeux. Il ressemble à celui de la Porcelaine (1) en ce qu'il sort au dehors de sa coquille; mais il en diffère en ce qu'il l'enveloppe en entier de manière qu'elle disparoît entièrement à la vue. On peut dire qu'il forme alors un vrai manteau, dont le pan M. de la gauche est plus ample que celui de la droite, & le recouvre en partie. Lorsque l'animal rentre dans sa coquille, ce manteau rentre très-prompement avec lui: mais il n'en est pas de même lorsqu'il veut le faire sortir; il ne s'étend que fort lentement & comme en tâtonnant; il lui faut un tems raisonnable pour s'en envelopper entièrement. Dans cet état on prendroit le Pucelage plutôt pour un animal Yeux.

(1) Voyez la page 58. Manteau.

entièrement mol & charnu tel que les lièvres-de-mer, que pour un animal à coquille.

Son manteau a encore une particularité moins sensible. Sa partie antérieure, celle qui est placée sur son col, est repliée pour former un tuyau K. qui se loge dans l'échancrure supérieure de la coquille. Ce tuyau ne fort point de la coquille; il ne passe pas ses bords.

Pied. Le pied P. ressemble à une langue triangulaire assez mince, obtuse à sa partie antérieure, & terminée en pointe à l'extrémité opposée. Il égale la coquille en longueur & en largeur. Un large & profond sillon S. le traverse dans son extrémité la plus proche de la tête. On apperçoit aussi sur sa surface inférieure un grand nombre de petits sillons inégaux, creusés légèrement suivant sa longueur.

Couleur. Tout le corps de l'animal est d'une seule couleur: c'est un cendré noir, qui est un peu plus foncé dans les cornes.

Ce coquillage est fort commun sur la côte maritime du Sénégal, & sur-tout dans les rochers de l'île de Gorée. Je l'ai observé aussi, mais moins fréquemment, aux îles Canaries & aux Açores.

Remarque. On voit, en comparant le genre du Pucelage avec celui de la Porcelaine, qu'il y a un rapport infini entre l'un & l'autre. On voit que la coquille de la Porcelaine a d'abord un sommet assez considérable & l'ouverture fort évasée dans les trois premières espèces, & que cette ouverture & le sommet diminuent peu à peu, & se retrécissent insensiblement dans les espèces 4 & 5, pour se rapprocher de la forme du Pucelage, auquel elle se réunit par la cinquième variété H. de la première espèce.

En examinant la figure de l'animal, on remarque que le manteau ne couvre qu'une partie de la coquille de la Porcelaine dans les premières espèces; qu'il augmente peu à peu dans les autres, de manière qu'il vient à égaler celui du Pucelage. Les cornes, la tête, les yeux, le pied, &c. diffèrent aussi fort peu; & quoique je n'aie point apperçu de langue ou de trompe dans cette première espèce de Pucelage, où je ne l'ai point figurée, celle que j'ai observée dans les autres ne me laisse aucun lieu de douter qu'elle n'en soit pourvue aussi bien qu'elles. Ces deux genres rentrent donc l'un dans l'autre

par des degrés presque insensibles. Il n'y a de différence constante entr'eux que celle que j'ai remarquée dans le tuyau du manteau, qui ne déborde jamais la coquille dans le Pucelage, au lieu qu'il paroît toujours au dehors dans la Porcelaine. C'est sur ce caractère que je me suis fondé pour en faire deux genres distingués.

1. LE LUPON. Pl. 5.

Porcellana vulgaris oblonga, candida. Gualt. Ind. pag. & tab. 13. litt. C.

La seconde espèce de Pucelage, à laquelle je donne le nom de Lupon, ressemble entièrement à la première quant à l'animal, à l'exception de sa couleur qui est fort blanche.

COQUILLE. Sa coquille est médiocrement épaisse, longue de six lignes au plus, & de moitié moins large. Elle représente un ovoïde assez exactement arrondi, de manière que sa profondeur est à peu près égale à sa largeur.

Sommet. On compte trois tours de spirales à son sommet, qui est fort applati & peu apparent.

Ouverture. L'ouverture diffère de celle de la première espèce, en ce qu'elle est presque droite & sans détours.

La lèvre droite est de moitié plus étroite que la gauche, & bordée de vingt-neuf dents fort courtes & petites. On distingue à peine les traces de cinq à six dents semblables vers le milieu de la lèvre gauche. Ces deux lèvres forment une surface très-convexe & arrondie.

Couleur. La couleur de cette coquille est d'un blanc sale.

Elle est fort rare aux environs du cap Bernard proche de l'île de Gorée.

3. LE BITOU. Pl. 5.

Cette espèce que les nègres nomment *Bitou*, diffère si peu de celle qu'on appelle *Pou-de-mer* sur les côtes de France, que je serois tenté de la regarder comme variété de la même espèce. Car quoique celle du Sénégal soit d'une blancheur comparable à celle du lait ou de la neige, elle a la forme & le nombre des canelures de celle d'Europe; & je ne crois pas que la couleur gris-de-lin & les taches brunes qu'on remarque souvent sur le *Pou-de-mer*, ni que sa taille qui est presque une

fois plus grande, soient seules suffisantes pour le distinguer du Bitou du Sénégal.

Concha Veneris striata, cui summo dorso sinuato fusca macula; Jamaicensis & Barbadenensis. *List. hist. Conchyl. tab. 706. fig. 56.*

Concha Veneris exigua, striata, leviter admodum rufescens, cui summo dorso integro maculae rufescentes; Anglica. *Ejusd. ibid. tab. 707. fig. 57.*

Porcellana Pediculus. *Rumph. Mus. pag. 118. art. 15. tab. 39. fig. P.*

Erythraea omnium minima rugosa & striata. *Barrel. Ic. pag. 133. tab. 1326. fig. 28.*

Porcelaine appelée le Pou-de-mer, rayée & tachetée. *Hist. Conch. p. 310. pl. 21. fig. L.*

Porcellana vulgaris, striis aequalibus circumdata, dorso paululum sinuato & lineato, basi plana, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab. 14. litt. O.*

Porcellana vulgaris, parva, globosa, striata, candida, dorso sinuato. *Ejusd. ibid. litt. P.*

Porcellana fimbriata, striata, parva purpurascens, dorso sinuato, ex fusco maculato. *Ejusd. pag. & tab. 15. litt. P.*

Porcellana fimbriata, minor, amethystino colore signata, & tribus fuscis maculis in medio dorsi infecta. *Ejusd. ibid. litt. R.*

COQUILLE.

La coquille du Bitou n'a guères plus de quatre lignes de longueur sur trois de largeur, & à peu près autant de profondeur: elle est arrondie comme un petit œuf.

Sommet.

Il n'y paroît point de sommet: on ne découvre à l'extérieur d'autre tour de spirale que celui qui forme toute la coquille, & qui renferme les deux autres & les cache dans son intérieur.

Ouverture.

Son ouverture est presque droite & beaucoup plus large que dans les deux especes qui précèdent. Elle a environ six fois plus de longueur que de largeur dans l'endroit où elle est plus évasée.

La lèvre droite est une fois moins large que la gauche. Elles sont relevées toutes deux de plusieurs canelures dont le nombre varie depuis quinze jusqu'à trente. Ces canelures sont à peu près égales & font le tour de la coquille en s'étendant transversalement. Un léger fillon les coupe toutes en deux parties égales en passant par le milieu du dos. Le plan formé par les deux lèvres est fort convexe.

Couleur.

Sa couleur est ordinairement d'un beau blanc de neige, & quelquefois couleur de chair extrêmement pâle. Celle

d'Europe est communément gris-de-lin, & marquée sur le dos de trois taches brunes, qui souvent sont divisées par la moitié.

Quelques-unes, tant de celles que j'ai observées au Sénégal que de celles qui vivent sur nos côtes de l'Océan, n'ont point de fillon ou d'enfoncement au milieu du dos; & l'on voit quelquefois dans les unes & les autres, sur le bord extérieur de la lèvre droite de leur ouverture, un léger renflement qui imite le bourrelet.

Le petit animal qui habite cette coquille est peu différent des précédens. Ses cornes & son pied sont proportionnellement beaucoup plus longs. Celui-ci surpasse de moitié la longueur de la coquille.

Le manteau est d'un blanc presque aussi clair que celui de la coquille qu'il recouvre en entier. Comme il est fort mince, & qu'il s'applique exactement sur ses canelures, elles le font paroître couvert de petites éminences ou de tubercules, quoiqu'il soit parfaitement lisse.

On trouve ce petit coquillage assez fréquemment sur les rochers de l'île de Gorée & du çap Manuel.

GENRE XII.

LE MANTELET. *Peribolus.*

LE genre de coquillage auquel je donne le nom de Mantelet à cause de la figure de son manteau, est le dernier des Univalves que j'ai observés au Sénégal; & il a beaucoup de rapport avec le Pucelage & la Porcelaine, comme on le verra par sa description.

1. LE POTAN. *Pl. 5.*

Rhombus tenuis ex fusco fasciatus, ore interno ex violâ purpurascens.

List. hist. Conchyl. tab. 741. fig. 37.

Rhombus proximè superiori similis, at præterea vermiculatim depictus.

Ejusd. ibid. pag. 742. fig. 38.

Rhombus tenuis ex fusco maculatus. *Ejusd. ibid. tab. 748. fig. 42.*

Rhombus tenuis ex fusco nebulatus fasciatusque. *Ejusd. ibid. fig. 43.*

Rhombus parvus tenuis, subpurpureus, maculis fuscis fasciatim depictus.

Ejusd. ibid. tab. 749. fig. 44.

Rhombus parvus tenuis, subfuscus, bifasciatus. *Ejusd. ibid. fig. 45.*

K ij

Variétés.

ANIMAL

Manteau.

Ficus parva, vel subpurpurea maculis fuscis; vel subfusca, bifasciata per strias; Listeri. Klein. tent. pag. 79. spec. 7.

COQUILLE.

La coquille du Potan est sans contredit la plus mince & la plus fragile de toutes celles qui se trouvent dans les mers. Elle a la forme d'un cylindre obtus à ses deux extrémités, dont l'inférieure porte un petit sommet qui y fait une pointe très-courte. Les plus grandes ont communément un pouce & demi de longueur, & moitié moins de largeur.

Spires.

Elles sont formées de sept tours de spirale qui tournent presque horizontalement de droite à gauche. Le premier de ces tours efface presque tous les autres, qui sont très-distincts quoique peu renflés, & qui forment ensemble un sommet quatorze ou quinze fois plus court que lui.

Ouverture.

Son ouverture représente une ellipse irrégulière, aiguë par le bas, obtuse & fort large par le haut, où, sans être sensiblement échancrée, elle forme un canal creusé en portion de cylindre. Son grand diamètre est triple du petit, & presque égal à la longueur de toute la coquille, à laquelle il est exactement parallèle.

La lèvre droite de cette ouverture est extrêmement mince, aiguë & sans bordure, & aussi simple qu'on puisse l'imaginer. La lèvre gauche est renflée, arrondie, & relevée un peu au-dessus de son milieu d'une espèce de veine assez grosse, ridée, & qui va se terminer en montant obliquement à l'extrémité du canal de l'ouverture.

Péριοστε.

Cette coquille dans son état naturel n'est jamais couverte d'aucun épiderme ou périoste; elle est toujours du poli le plus beau & le plus luisant, mais sans transparence. Elle varie peu pour la forme; j'en ai cependant une dont l'ouverture s'étend jusqu'au bout inférieur de la coquille, où les sept tours de spirale se réduisent à cinq, & forment un sommet applati & même tant soit peu enfoncé. Les jeunes sont un peu plus courtes que les vieilles proportionnellement à leur largeur.

Couleur.

Sa couleur est moins constante que sa forme: dans les plus petites c'est un violet, semblable à la fleur des prunes noires, qui s'étend au dedans comme au dehors. Cette couleur devient, dans les moyennes, un gris-de-lin fort sale, & coupé transversalement par deux bandes agathes. Enfin les plus

grandes sont à fond blanc, avec quatre à cinq rangs transverses de petits points fauves; ou bien elles sont d'un brun clair, marbré de quelques taches blanches, souvent distribuées sur trois ou quatre bandes qui les traversent dans leur largeur.

La tête T. de l'animal qui habite cette coquille, est cylindrique, & un peu applatie. Sa longueur est à peu près égale à sa largeur.

Elle porte à son extrémité, qui est un peu échancrée, & sur ses côtés, deux cornes C. C. fort longues & très-déliées, qui la surpassent une fois en longueur. Elles sont peu éloignées l'une de l'autre à leur origine, & deux fois plus courtes que la coquille.

Les yeux sont placés un peu au-dessus de la racine des cornes, & sur leur côté extérieur Y. Y. mais moins haut que dans le Pucelage & la Porcelaine. Ce sont deux petits points noirs qui ont peu de saillie au dehors.

Au-dessous de la tête, vers le milieu de sa longueur, la bouche paroît comme une petite ouverture ovale B. Je n'y ai point apperçu de mâchoires, & il y a apparence qu'elle renferme une trompe, comme la Porcelaine.

Le manteau M. N. de cet animal, quoique plus petit que celui de la Porcelaine & du Pucelage, puisqu'il recouvre à peine la quatrième partie de la surface extérieure de sa coquille, n'est pas moins admirable. Il est tout parsemé au dehors d'un grand nombre de petits filets charnus, cylindriques, obtus à leur extrémité, & qui ont deux fois plus de longueur que de largeur. Ces filets sont mobiles & s'élevent pendant que l'animal est sous l'eau; mais quand l'eau vient à les quitter, ils s'affaissent & ressemblent à autant de petites verrues arrondies. C'est à cause de cet ornement que j'ai donné à ce genre de coquillage le nom de Mantelet.

L'extrémité antérieure du manteau forme de plus un tuyau K. cylindrique, aussi orné de filets; mais il est si court qu'il déborde à peine le canal de la coquille.

Le pied est extrêmement grand. Il représente une langue triangulaire P. P. obtuse à son extrémité antérieure, où elle est traversée par un profond sillon S. L'extrémité opposée se termine en pointe plus ou moins aiguë, suivant la volonté

ANIMAL:
Tête.

Cornes.

Yeux.

Bouche.

Manteau.

Pied.

de l'animal. Sa longueur est triple de sa largeur, & surpasse de moitié celle de la coquille, dont il égale la largeur.

Couleur. Son corps est d'un violet obscur & foncé, qui se rapproche beaucoup du noir.

Ce coquillage n'est pas bien commun sur cette côte. Il vit sur les rochers de la partie méridionale de l'île de Gorée; mais il est rare qu'on trouve sa coquille parfaitement entière, même sur l'animal vivant.

1. LE FALIER. Pl. 5.

Porcellana vulgaris. Barrel. Ic. pag. 133. pag. 1322. fig. 30.

J'ai trouvé dans le même endroit cette seconde espèce de Mantelet que j'appelle Falier.

COQUILLE. Sa coquille n'a que cinq lignes de longueur, & six tours de spirale, dont les cinq dernières sont renflées, mais si étroitement unies qu'on a de la peine à les distinguer les unes des autres. Elles forment un sommet arrondi, quatre à huit fois plus court que la première spire.

Ouverture. La lèvre gauche de l'ouverture a vers son extrémité supérieure quatre longues dents semblables à autant de plis qui rentrent dans l'intérieur de la coquille. Du reste celle-ci ressemble parfaitement à la précédente, à cela près qu'elle est transparente.

Couleur. Sa couleur est blanche, agathe ou jaune, sans mélange, dans quelques individus; & dans d'autres elle est marquée de deux bandes fauves ou brunes qui suivent le contour de la première spire. Le sommet est quelquefois environné d'une pareille bande.

ANIMAL. Le manteau de l'animal est aussi couvert de filets, mais ils sont coniques & seulement de moitié plus longs que larges; il a aussi un tuyau qui diffère de celui de la première espèce en ce qu'il est dépourvu de filets, & qu'il sort de la coquille, comme dans la Porcelaine, & d'une longueur égale à celle des cornes.

Pied. Son pied est de moitié plus large que la coquille.

Couleur. Le corps des plus jeunes est blanc pâle, taché de petits points jaunes & rouges, qui dans les adultes deviennent fauves ou bruns. Comme leur coquille est fort mince & trans-

parente, ces taches paroissent lui appartenir aussi-bien qu'à l'animal; mais lorsque celui-ci en est détaché & séparé, elle n'a d'autre couleur que celle que j'ai fait observer dans ma description.

3. LE SIMÉRI. Pl. 5.

Concha Veneris exigua alba, verè cylindracea. List. hist. Conchyl. tab. 714. fig. 70. 1^a.

Cette troisième espèce ne diffère de la seconde que par la forme & la couleur de sa coquille. Elle est plus étroite sur une largeur pareille. Elle est aussi plus épaisse, moins fragile & sans transparence.

Ouverture. L'ouverture a cinq à six fois plus de longueur que de largeur. Sa lèvre droite, sans être bordée, a une épaisseur qui la rend obtuse. Elle se fait remarquer par une légère courbure qui semble la plier dans son milieu & la rentrer un peu en dedans.

Couleur. Le fond de sa couleur est ordinairement blanc, & quelquefois agathe, ou brun, traversé par deux bandes fauves, comme dans la seconde espèce.

C'est de cette espèce de coquille que les nègres se font des bracelets, des colliers & d'autres ornemens semblables, en les enfilant dans leur longueur, comme les Européens enfilent des grains de verroteries. Elle se trouve abondamment sur toutes les côtes du Sénégal qui sont bordées de rochers.

4. LE STIPON. Pl. 5.

On trouve encore cette espèce autour de l'île de Gorée. Sa coquille n'a jamais plus de deux lignes & demie de longueur: sa largeur est moindre de moitié.

Ouverture. Son ouverture est semblable à celle de la troisième espèce; mais la lèvre droite est bordée de quinze à dix-huit dents peu sensibles. La lèvre gauche a huit ou dix dents répandues dans toute sa longueur, dont les deux ou trois premières d'en haut sont plus grandes que les autres.

Couleur. Sa couleur est ordinairement d'un blanc de lait sans mélange: quelquefois elle est coupée par une large bande fauve qui tourne avec la première spire.

Cette espece paroît se rapprocher des especes trois & quatre (1) du genre de la Porcelaine.

REMARQUES

SUR LES LIMAÇONS UNIVALVES.

J'Ai tâché de faire voir dans cette premiere section les rapports qui se trouvent entre les Coquillages qui y sont traités, en rapprochant ceux qui ont entr'eux le plus de ressemblance, & en les réunissant en cinq petites familles; mais on peut les considérer encore sous plusieurs autres points de vûe: on peut les regarder comme formant deux familles distinguées, dont la premiere rassemble les sept premiers genres, ceux qui sont les plus simples, tant dans la figure de la coquille que dans celle de l'animal, tels que la Gondole, le Bulin, le Corét, le Piétin, le Limaçon, l'Ormier & le Lépas.

On a vû 1°. que soit que leur coquille fût faite en bassin, ou roulée en spirale, soit que les spires fussent tournées à droite ou à gauche, leur ouverture n'a point de canal à aucune de ses extrémités.

2°. Que leur animal n'a point de langue qui sorte hors de la bouche; mais seulement deux mâchoires.

3°. Que l'ouverture de l'anus & de la respiration ne se trouve que sur les côtés de l'animal, soit à sa droite, soit à sa gauche, excepté dans la premiere espece d'Ormier, & dans les especes six & sept du Lépas, qui l'ont vers le milieu du dos.

4°. Enfin, que ces animaux se nourrissent plus volontiers de végétaux que de la chair des animaux.

Malgré cette ressemblance générale que l'on trouve entre ces sept premiers Genres, on ne voit pas beaucoup de liaison entr'eux par les rapports particuliers des autres parties; & si l'on en excepte celui du Corét & celui du Bulin qui rentrent l'un dans l'autre, les autres sont très-distingués & séparés par des intervalles qui laissent desirer encore beaucoup de Genres qui vraisemblablement se rencontreront dans d'autres pays.

(1) Voyez la page 59.

On apperçoit une plus grande liaison entre les cinq genres qui suivent, sçavoir, l'Yet, la Vis, la Porcelaine, le Pucelage & le Mantelet. Ils semblent même se rapprocher insensiblement de la seconde section des Coquillages Operculés, comme on le verra en comparant les généralités suivantes avec celles qui sont communes aux Operculés.

1°. Leur coquille a toujours au moins un canal à son ouverture.

2°. L'animal a dans tous une trompe qui sort ordinairement de la bouche.

3°. L'ouverture de l'anus, & celle de la respiration ou la trachée, n'est jamais sur le côté; elle se montre par un tuyau qui passe par-dessus le col, derriere la tête de l'animal.

4°. Leur pied est toujours traversé à l'extrémité antérieure par un profond fillon.

5°. Enfin, ils sont communément carnaciers, & vivent plus volontiers des substances animales que des substances végétales. Ce sont eux qui percent les autres coquilles, & souvent celles de leurs semblables, pour se nourrir de la chair des animaux qu'elles contiennent.

I L.
Yet.
Vis.
Porcelaine.
Pucelage.
Mantelet.



SECTION II.

DES LIMAÇONS OPERCULÉS.

EN considérant les Limaçons Operculés, comme nous avons considérés les Limaçons Univalves de la première section, par la situation de leurs yeux, on peut réunir les neuf genres que contient celle-ci, en trois petites familles, sçavoir :

1°. Ceux qui ont deux cornes, avec un renflement, & qui portent les yeux ordinairement au-dessus de leur racine, & à leur côté externe. } LE ROULEAU. Genre 1.
LA POURPRE. - - - 2.
LE BUCCIN. - - - 3.
LE CERITE. - - - 4.

2°. Ceux qui ont deux cornes, sans renflement, & les yeux placés à leur racine & sur leur côté externe. } LE VERMET. - - - 5.
LA TOUPIE. - - - 6.
LA NATICE. - - - 7.

3°. Ceux qui ont quatre cornes, dont les deux extérieures portent les yeux sur leur sommet. } LE SABOT. - - - 8.
LA NERITE. - - - 9.

GENRE I.

LE ROULEAU. *Strombus.*

CE coquillage a été des mieux partagé pour les noms; & il auroit été à souhaiter que ceux qui se sont empressés de lui en donner, en eussent fait un choix plus heureux. S'ils avoient moins consulté la figure variable de sa coquille, ils n'auroient peut-être pas qualifié du nom de genre, un grand nombre d'espèces qu'ils ont désignées par les noms de Volutes, Lozanges, Cornets, Cylindres, Pyramides, &c. suivant les différentes formes sous lesquelles elles se présentent. L'ancien nom de Rouleau, qui convient assez à ce genre, exprime fort

bien cette particularité qui est commune à toutes ses espèces d'avoir les spires plates & comme roulées les unes sur les autres; & c'est par ce même nom que je le désignerai.

1. LE JAMAR. Pl. 6.

Cylindrus lividus, binis fasciis albis cinctus, notulis cruentatis & in girum dispositis tessellatus, basi albâ & sanguineis maculis æqualiter distributis notatâ. *Bon. recr. pag. 165. class. 3. n. 361.*

Cylindrus candidus ut nix transversas strigulas habens, notasque aureas sine ullo ordine dispositas ostentans. *Ejusd. ibid. n. 364.*

Rhombus cylindro pyramidalis, magnus, lineis intersectis, ex rufo alboque circum pictus, claviculâ planâ. *List. hist. Conchyl. tab. 762. fig. 11. & 766. fig. 15.*

Rhombus cylindro pyramidalis subrufus, lineis & albo nigroque pulchrè intersectis, claviculâ acutâ. *Ejusd. ibid. tab. 767. fig. 16. & 776. fig. 22.*

Rhombus subluteus cylindro pyramidalis, lineis quibusdam punctatis & fasciis undatis depictus. *Ejusd. ibid. tab. 780. fig. 27.*

Rhombus major cylindro pyramidalis, undatim secundum longitudinem depictus, claviculâ compressâ; Jamaicensis. *Ejusd. ibid. tab. 781. fig. 28.*

Voluta fasciata. *Rumph. Mus. pag. 106. art. 17. tab. 33. fig. X.*

— *Ejusd. pag. 107. art. 24. pag. 33. fig. G. G.*

— *Ejusd. pag. 108. tab. 34. fig. E. G.*

Cylindrus lividus, binis fasciis albis cinctus, notulis cruentatis & in girum dispositis tessellatus, basi albâ & sanguinis maculis æqualiter distributis notatâ. *Mus. Kirk pag. 471. n. 361.*

Cylindrus candidus ut nix, transversas strigulas habens, notasque aureas sine ullo ordine dispositas ostentans. *Ejusd. ibid. n. 364.*

Petit Cornet ponctué de brun sur un fond blanc, avec deux fascies d'un jaune pâle. *Hist. Conchyl. pag. 281. pl. 15. fig. J.*

Autre Cornet plus gros, entouré d'une seule zone blanche bariolée de brun, ainsi que le haut de la tête, qui est toute marbrée; le fond de la robe est ponctué, & d'un jaune tirant sur le verd. *Ejusd. ibid. fig. K.*

Cochlea conoidea, umbonata, nonnihil striata, colore luteo obscuro secundum longitudinem undatim depicta, seu radiata, ex albo fasciata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 20. litt. M.*

Cochlea conoidea, umbonata, albida, ex fusco fasciata, rostro latè nigricante, & striato. *Ejusd. ibid. litt. N.*

Cochlea conoidea, umbonata, lævis, ex albido viridiscens, fasciata fasciis candidis, ipsisque punctis rufis maculatis. *Ejusd. ibid. litt. Q.*

Cochlea conoidea, aliquantulum mucronata, lævis candida, maculis rubiginosis densè notata, punctata & fasciata. *Ejusd. pag. & tab. 21. litt. D.*

Cochlea conoidea, maxima, umbonata, in acumen obtusum striatum desinens, rubiginoso colore diversimodè notata, in medio fasciâ candidâ circumdata, umbone ex albido & fusco radiatim maculato. *Ejusd. ibid. litt. E.*

Cochlea conoidea, basi leviter umbonata, candida, fulvis maculis & punctis veluti fasciis diversimodè variegata. *Ejusd. ibid. litt. F.*

Cochlea conoidea leviter umbonata, candida, parvis subrotundis maculis helvaceis, nullo servato ordine punctata. *Ejusd. ibid. litt. G.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, lævis, candidissima, lineis latis croceis intersectis circumscripta, ipso rostro purpurascete. *Ejusd. ibid. litt. H.*

Cochlea conoidea, umbonata, lævis, albida, colore fusco vel rubiginoso densè obscurata. *Ejusd. ibid. litt. N.*

Cochlea conoidea, lævis, candida, ex piceo atro sanguineo colore nebulata, & maculata. *Ejusd. ibid. litt. P.*

Cochlea conoidea, umbonata, candidissima, maculis nigricantibus raris circumscripta, & duabus fasciis vix conspicuis croceis circumdata. *Ejusd. pag. & tab. 22. litt. F.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, densè maculata, sublutea, vel ex luteo viridifcens, vel ex fusco lutescens, fasciâ subalbidâ cincta, lineis, numeris, vel caracteribus quibusdam ignotis descripta, & signata. *Ejusd. ibid. litt. M.*

COQUILLE.

La coquille de cette premiere espece de Rouleau que j'appelle Jamar, est fort épaisse & de figure à peu près conique. Sa longueur dans les plus grandes est de six à sept pouces, & surpasse sa largeur des deux tiers.

Spires.

Elle est formée de douze spires qui se roulent horizontalement les unes sur les autres, en tournant de droite à gauche. La premiere de ces spires fait elle seule presque tout le volume de la coquille, & se replie en angle droit vers sa partie inférieure, pour former un plan presque horizontal & creusé légèrement dans son milieu. Ce retour ou ce repli de la premiere spire en dessous, se joint aux onze autres spires qui sont aussi applaties, presque horizontales & un peu enfoncées dans leur milieu : il figure avec elles une espece de sommet conique, mais fort applati, environ quatre fois plus large que long, & terminé à son centre par une pointe très-fine. Ce sommet est comme la base du cône que forme la partie supérieure de la coquille ; il n'a que la huitième partie de sa longueur.

Ouverture.

L'ouverture ressemble à une fente longue & droite, de moitié plus large dans sa partie supérieure que dans l'infé-

rieure. Sa longueur est déterminée par celle de la premiere spire, en sorte qu'elle est sept fois plus longue que le sommet. Elle est oblique à l'axe de la coquille, & a six fois moins de largeur que de longueur. Son extrémité supérieure fait par son enfoncement un canal demi-cylindrique sans échancrure ; mais l'extrémité inférieure est profondément échancrée.

La lèvre droite est aiguë & fort tranchante sur les bords : la gauche est renflée, arrondie & très-simple.

Un périoste membraneux, épais & roussâtre enveloppe toute la surface extérieure de cette coquille, & la rend brute : mais lorsqu'il est enlevé, on y découvre un poli & une variété de couleurs admirables.

C'est dans les coquilles de ce genre qu'on trouve les plus belles couleurs ; & si cette espece ne fournit pas les plus riches, elle donne du moins le plus grand nombre de variétés. Le fond de sa couleur est blanc, ou jaune, ou rouge, ou brun. Chacun de ces fonds est ou taché de points sans ordre, ou marbré, ou entouré de bandes ou de lignes ponctuées. De-là ce nombre infini de variétés si recherchées par les curieux, qui leur ont donnés différens noms.

Lorsque le fond de ces coquilles est simplement taché sans ordre, on leur donne le nom de *Tigre*.

Cylindrus Indicus, & rarè repertus, colore conchyliato, qui candidis notis passim cæatur aureâ lineolâ circumdatis, in basi perfectè complanatus. *Bonan. recr. pag. 128. class. 3. n. 123.*

Cylindroides jaspidem Siculum representans multiplici colorum misturâ. *Ejusd. ibid. pag. 129. n. 133.*

Voluta Marmorata. *Rumph. Mus. pag. 104. tab. 32. n. 1.*

Cylindrus Indicus, & rarè repertus, colore conchyliato, qui candidis notis passim cæatur aureâ lineolâ circumdatis, in basi perfectè complanatus. *Mus. Kirk. pag. 157. n. 123.*

Cylindroides jaspidem Siculum representans multiplici colorum misturâ. *Ejusd. ibid. n. 133.*

Cornet rare, appelé le Tigre jaune, par rapport à ses taches blanches sur un fond jaune. *Hist. Conchyl. pag. 281. pl. 15. fig. M.*

Cornet vrai Tigre dont le fond est rouge tacheté de blanc, celui des Tigres ordinaires est brun. *Ejusd. ibid. fig. O.*

Cochlea conoidea, umbonata, tenuiter striata basi aliquantulum nodosâ, candida, colore ex piceo nigro, vel ex pullo luteo reticulata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 22. litt. D.*

Périoste.

Couleur.

Variétés.

LE TIGRE.

2.
LES SPEC-
TRES.

Ces taches viennent-elles à se réunir pour former plusieurs lignes de petits points divisés trois par trois, par deux ou trois larges bandes irrégulières; on nomme alors ces coquilles *les Spectres*, suivant le témoignage de l'Auteur de la Conchyliologie française; car le *Concha Spectrorum* de Rumphé, pl. 32, lettre S, est une espèce très-différente de la variété dont il s'agit.

Cylindrus fatis elegans colore albo, cyaneo, diluto, tyrio, & castaneo coloratus. *Bonan. recr. pag. 128. class. 3. n. 130.*

Rhombus cylindro pyramidalis ex rufo nebulatus, & hic & illic aliquot lineis interpunctatis descriptus. *List. hist. Conchyl. tab. 772. fig. 18. & 771. fig. 17.*

— *Rumph. Mus. pag. 107. tab. 34. fig. M.*

Cylindrus fatis elegans colore albo, cyaneo, diluto, tyrio & castaneo coloratus. *Mus. Kirk. pag. 157. n. 130.*

Cornet peu commun, appelé *les Spectres*, à cause de quelques figures bizarres dont il est chargé; ces figures sont rougeâtres sur un fond blanc, & forment deux grandes fascies, avec trois rangs de points entre chacune d'elles. *Hist. Conchyl. pag. 280. pl. 15. fig. C.*

Conus baseos lævis; nebulata, ex rufo passim lineatim punctata; *Listeri. Klein. tent. pag. 68. spec. 1. n. 20.*

3.
LE PARD.

Si les bandes qui divisent les lignes ponctuées prennent une forme régulière, on leur donne alors le nom de *Pard*.

Cylinder antonomasticè Pardus vocatus ob maculas, tessellulis sanguineis ejusdem ferè magnitudinis, omnibus spatio æquali inter se distantibus ornatus, suprâ lacteum colorem, quem præterea tres aureæ zonæ circumsepiunt. *Bonan. recr. pag. 165. class. 3. n. 363.*

4.
L'AILE DE
PAPILLON.

Si ces mêmes bandes sont marquées de taches faites en croissant, ou ponctuées dans leur milieu, représentant un œil avec sa prunelle, on leur donne le nom d'*Aile de Papillon*.

Cornet très-rare, appelé *l'Aile de Papillon*; certains yeux & des taches faites en croissant que l'on remarque dans les trois rangs de bandes qui l'entourent, ressemblent assez à celles des ailes de papillon; le fond du Cornet est fauve, & il n'y a de blanc que les espaces entre les taches brunes des cercles & des fascies. *Hist. Conchyl. pag. 282. pl. 15. fig. V.*

5.
LA GUINÉE.

Lorsque les lignes ponctuées sont séparées solitairement ou deux à deux, par d'autres lignes formées par de grandes

taches quarrées & rapprochées pareillement deux à deux, on nomme alors ces coquilles *Guinée* ou *Spéculation*.

Trochus niloticus maculosus. Aldrov. exang. pag. 352.

Cylindrus veste quasi byssinâ tectus; in quâ quadratæ notatæ sanguinæ, puncta crocea, & lineolæ rufæ, vel fulvæ opus quasi acu pictum efformant. *Bonan. recr. pag. 129. n. 132.*

Cornet de la grande taille, tout entouré de lignes ponctuées & de petites fascies chargées de différentes taches brunes & violettes, sur un fond blanc; il approche assez de celui qu'on appelle la *Guinée* ou la *Spéculation*. *Hist. Conchyl. pag. 281. pl. 15. fig. Q.*

Cochlea conoidea, maxima, basi planâ, candidissima, lineis interruptis signata, maculis & notulis fuscis punctata, fasciata & notata; aliquando sublivido colore leviter nebulata, intus albida. *Gualt. Ind. pag. & tab. 22. litt. B.*

Cochlea conoidea, aliquantulum umbonata, candida, ex rufo nebulata & fasciata, & hinc, & illinc lineis interruptis, & notulis signata, & distincta. *Ejusd. ibid. litt. C.*

Cochlea conoidea candidissima, notulis rufis, interdum nigris aspersa. *Ejusd. ibid. litt. E.*

Conus baseos lævis; byssina; in quâ quadratæ notæ sanguinæ; puncta crocea; & lineolæ rufæ, vel fulvæ; opus quasi acu pictum efformant; *Bonanni. Klein. tent. pag. 67. spec. 1. n. 10. l.*

Lorsque les lignes à grandes taches quarrées, & celles à petits points se succèdent alternativement les unes aux autres, on appelle ces coquilles *Tinnes de Beurre*: telle est celle que j'ai figurée à la planche 6, n^o. 1.

6.
LA TINNE
DE BEURRE.

Cochlea marina altera. Belon. aquat. pag. 429.

Cochlea cylindroides. Rondel. pisc. pars. 2. edit. lat. pag. 99.

Coquille de Limaçon faite en pyramide. *Rondel. poiss. part. 2. edit. franç. pag. 65.*

Cochlea cylindroides. Bossuet. aquat. pars. alt. pag. 51.

Cochlea cylindroides; Rondeletii. Gesn. aquat. pag. 286.

Cochlea cylindroides; Prior. Aldrov. exang. pag. 399.

Cochlea cylindroides; Prior. Jonst. exang. pag. 36. tab. 12.

Rhombus cylindro-pyramidalis; lineis punctatis velut quibusdam caracteribus ignotis conspiciendus. *List. hist. Conchyl. tab. 773. fig. 19.*

Voluta Meta Butyri. Rumph. Mus. pag. 102. art. 2. tab. 31. fig. C.

Voluta Meta Butyri. Hist. Conchyl. pag. 278.

Cornet Tinne de Beurre. *Ejusd. ibid.*

Cochlea conoidea, ex subrufo pallida, lineis ex albo, nigroque interruptis signata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 22. litt. G.*

Cochlea conoidea, subrufa, lineis ex rubro obscuro, alboque interruptis circumdata, & punctata. *Ejusd. ibid. litt. H.*

Cochlea conoidea, leviter umbonata, candidissima, aliquando sublivida, punctis, & lineis rufis distincta. *Ejusd. ibid. litt. L.*
Conus baseos lævis; meta Butyri; spiris in basi divisis, planis, ex nigro flammeis, medio mucrone brevi, acuto; ventre butyraceo, per series micatum nigricantium inæqualium quasi fasciatus; *Rumphii. Klein. tent. pag. 64. spec. 1. n. 1.*

7.
LA MUSI-
QUE.

Lorsque les points quarrés sont égaux, & qu'ils forment des lignes égales qui imitent les notes du plein-chant ou de la musique, on les appelle *Musique*,

Cylindrus nitidus, & perfectè lævigatus, notis aureis & rufis auctus, ordine artificioso distributis. *Bon. recr. pag. 128. class. 3. n. 131.*

Rhombus cylindro pyramidalis albus, lineis latis croceis intersectis circumscriptus, ipso rostro purpurascens. *Liss. hist. Conchyl. tab. 767. fig. 17. & tab. 770.*

Rhombus maximus cylindro pyramidalis albus, quadratis maculis nigricantibus circumscriptus, in medio tamen duæ plagulæ luteæ conspiciuntur. *Ejusd. ibid. tab. 774. fig. 20.*

Voluta Musicalis. Rumph. Mus. pag. 102. art. 3. tab. 31. fig. D.

Cylindrus nitidus & perfectè lævigatus, notis aureis & rufis auctus, ordine artificioso distributis. *Mus. Kirk. pag. 157. n. 131.*

Cochlea conoidea, umbone satis complanato, apice transversim striato; magna, ponderosa subalbida, notulis helvaceis, vel rufis per seriem dispositis; densè circumscripta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 21. litt. B.*

Cochlea conoidea basi complanata, lævis, candida, quadratis maculis nigricantibus, aliquando rubescentibus, ceu lineis intersectis per seriem elegantissimè circumscripta. *Ejusd. ibid. litt. O.*

Quelquefois ces coquilles sont naturellement blanches; souvent elles le deviennent lorsqu'en roulant sur le rivage de la mer, leurs couleurs, qui ne sont que superficielles, ont été enlevées. On en voit beaucoup dans les cabinets, qui n'ont acquis cette blancheur qu'après avoir été usées sur la meule, & polies ensuite.

Trochus niloticus albus. Aldrov. exang. pag. 352.

Rhombus cylindro-pyramidalis, lævis, albidus, claviculâ acutâ. *Liss. hist. Conchyl. tab. 753. fig. 1.*

Rhombus cylindro-pyramidalis, leucophæus, ipso rostro violaceo. *Ejusd. ibid. tab. 754. fig. 2.*

Cochlea conoidea, mucronata, lævis, albida, apice aliquantum striato, *Gualt. Ind. pag. & tab. 20. litt. B.*

Remarque.

Je ferai observer en finissant l'énumération des variétés de

de cette coquille, qu'elle est défigurée dans plusieurs Auteurs, qui en ont représenté les unes avec le sommet usé, & les autres avec la lèvre droite de l'ouverture pareillement usée. Ces deux défauts, sur-tout le dernier, sont ordinaires à Gualtieri; & peut-être le retrouverions-nous dans les autres Auteurs, s'ils avoient mis, comme lui, en vûe cette partie de l'ouverture des coquilles dont nous venons de parler. Ainsi l'on ne fera point surpris que dans mes citations j'aie rapporté à la même espèce deux sortes de coquilles, dont l'une a la lèvre droite aiguë & le sommet pointu, & dont l'autre a le sommet plat & usé, & la même lèvre épaisse.

La tête de l'animal renfermé dans cette coquille est petite, cylindrique, de longueur & de largeur égales, & tronquée obliquement en dessous à son extrémité T. Elle fait corps avec le col, qui fort quelquefois du double de sa longueur hors de la coquille.

Des deux côtés de la tête & de son origine partent deux cornes cylindriques, terminées par une pointe très-courte C. C. Elles ont quatre fois plus de longueur que de largeur, & surpassent une fois la longueur de la tête.

Les yeux sont deux petits points noirs Y. Y. placés au côté extérieur des cornes, fort proche de leur extrémité, vers la sixième partie de leur longueur. Ils ne saillent point au dehors, & semblent surmontés par la pointe des cornes, qui forme un petit cône obtus, de longueur & de largeur égales.

La bouche est un petit trou rond, ouvert au milieu d'une large fossette B. creusée sous l'extrémité de la tête. Cette fossette fait, comme dans la Sangsue, l'office d'une ventouse ou d'un suçoir par lequel la tête s'attache facilement aux corps qu'elle touche. L'animal a besoin de ce secours pour faciliter sa progression & le transport de sa coquille, qui est d'une pesanteur & d'un volume peu proportionnés à la petitesse de son corps.

Son manteau tapisse seulement les parois intérieures de la coquille, & sort par-dessus son col sous la forme d'un tuyau cylindrique K, dont la longueur égale la cinquième partie de la coquille & surpasse un peu celle des cornes. Ce tuyau est fendu par devant dans toute sa longueur: il se rejette communément sur la gauche de l'animal.

ANIMAL.
Tête.

Cornes.

Yeux.

Bouche.

Manteau.

Pied. Le pied P. est elliptique, obtus & arrondi à ses extrémités. Sa longueur est triple de sa largeur, & égale aux deux tiers de la coquille. Il est une fois plus étroit qu'elle. Un profond sillon S. le traverse à son extrémité antérieure, & le reste de sa surface est ridé & comme sillonné dans toute sa longueur par un grand nombre de petites raies fort inégales.

Opercule. A l'extrémité postérieure du pied, on aperçoit un petit opercule O. qui lui est attaché en dessus par la moitié d'en bas seulement; l'autre moitié restant libre & détachée. C'est une lame de corne fort mince, de figure elliptique, deux fois plus longue que large, & cinq fois plus courte que l'ouverture de la coquille. Sa surface extérieure est coupée par huit petits sillons courbés en arcs, dont les cornes regardent le sommet de la coquille.

L'usage ordinaire des opercules est de couvrir l'animal lorsqu'il est entré dans sa coquille, & de la boucher exactement; mais il faut croire que la nature a eu d'autres vues en en donnant à celui-ci un si petit qu'il peut à peine couvrir la cinquième partie de l'ouverture de la sienne: il s'applique toujours dans l'angle inférieur de cette même ouverture.

Couleur. Le pied de cet animal est couleur de chair, mais un peu sale. Sa tête & le tuyau du manteau sont noirâtres en dessus & blanc-sale en dessous. L'opercule est brun.

Ce coquillage est fort commun sur la côte du Sénégal, surtout les variétés appelées les Spectres, la Guinée, & la Tinne de Beurre. On en voit quelques-unes sur la pointe méridionale de l'île de Gorée; mais elles sont communes au-delà de l'expression dans cette traînée de roches que fait le cap Bernard en avançant dans l'anse de Ben, à une lieue de l'île de Gorée.

2. LE MÉLAR. PL. 6.

Rhombus cylindro pyramidalis, striis capillaceis punctatisque circumscriptus, clavicula integrâ. *List. hist. Conchyl. tab. 755. fig. 7.*

Rhombus cylindro pyramidalis, ex rufo nebulatus, striis capillaceis donatus, clavicula sulcata. *Ejusd. ibid. tab. 760. fig. 6.*

Voluta Tigerina. *Rumph. Mus. pag. 103. art. 5. tab. 31. fig. F.*

Cylindrus Moluccensis, crassus, carneus, fasciis capillaceis fuscis. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 245. tab. 98. fig. 9.*

Rhombus despoliatus leviter. *Hist. Conchyl. pag. 283. tab. 16. fig. C.*

Rouleau qui par son fond couleur de chair, approche de la couleur d'une

Ecorchée dont il a pris le nom. Ce fond est traversé de grandes taches brunes, & rayé par-tout légèrement. *Ejusd. ibid. pag. 285.*

Cochlea longa pyriformis intorta, integra, basi sulcata, striis minimis donata, ex albido purpurascens; colore helvaceo, seu rufo nebulata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 26. litt. D.*

Conus Voluta Tygerina; baseos muricate angustioris; spiris fulcatis; ventre longo, subiliter striato, nubeculis castaneis, sæpè nigricantibus, supet albo & rubenti; *Rumphii. Klein. tent. pag. 71. spec. 2. n. 2.*

Cette seconde espece de Rouleau que j'appelle Mélar, se plaît aussi sur les rochers du cap Bernard.

L'animal ne diffère du précédent qu'en ce que son pied ANIMAL. est aussi long que sa coquille.

Sa coquille a une fois plus de longueur que de largeur, COQUILLE. & son grand diamètre est de deux pouces & demi.

Elle n'a que dix spires parfaitement semblables à celles de la première espece; mais elles sont traversées par un grand nombre de petits filets très-ferrés. On compte depuis quarante-vingt jusqu'à cent de ces filets dans la première spire. Le Sommet. sommet a deux fois plus de largeur que de longueur.

La longueur de son ouverture est septuple de sa plus grande Ouverture. largeur.

Cette coquille est quelquefois d'un beau blanc, & souvent Couleur. couleur de chair, marbrée de grandes taches brunes non interrompues dans quelques-unes, & divisées en trois bandes dans d'autres. C'est de-là qu'elle a pris son nom d'Ecorchée, nom sous lequel elle est connue dans la plupart des cabinets.

3. LE TILIN. PL. 6.

Cylindroides colore fulvo dilucido tinctus, & squamis sanguineis decoratus. *Bonan. recr. pag. 128. class. 3. n. 136.*

Cylindrus alius lacteo colore circum tectus, superficie prope basim in pinulas desinente candida, intus autem violaceâ. *Ejusd. ibid. p. 165. n. 365.*

Rhombus cylindro pyramidalis similis paulò coloratior, rictuque serè toto violaceo; ex insulâ Mauritiî. *List. hist. Conchyl. tab. 758. fig. 3.*

Rhombus parvus cylindro pyramidalis, ex rufo minutissimis maculis reticulatus & fasciatus. *Ejusd. ibid. tab. 788. fig. 41.*

Cylindroides colore fulvo dilucido tinctus & squamis sanguineis decoratus. *Mus. Kirk. pag. 457. n. 136.*

Cylindrus alius lacteo colore circum tectus, superficie prope basim in pinulas desinente candida, intus autem violaceâ. *Ejusd. p. 471. n. 365.*

Voluta duabus zonis reticulatis variegata. Hist. Conchyl. pag. 278. tab. 15. fig. P.

Joli Cornet blanc, avec deux zones formant des réseaux jaunes. *Ejufd. ibid. pag. 281.*

Conus baseos laevis; spiris baseos toroidibus, ore extremo violaceo; Listeri. Klein. tent. pag. 65. spec. 1. n. 4. b.

Conus fasciata pennata; coloris fulvi dilucidi, super fasciis; maculis cruentis, velut squamis decorata; Bonanni. Ejufd. pag. 67. spec. 1. n. 10.

Conus subrufa fasciata, zonis angustis ex albo & nigro tessellatis. Ejufd. pag. 69. spec. 30.

COQUILLE.

La coquille du Tilin a deux pouces de longueur, & une largeur presqu'une fois moindre.

Spires.

Ses dix spires sont un peu renflées & arrondies. Les neuf d'en bas portent sur leur convexité plusieurs petits filets qui tournent avec elles. Par leur réunion elles forment un sommet un peu convexe, assez élevé, une fois plus large que long, & trois fois plus court que la première spire. Celle-ci est lisse, unie, & s'arrondit un peu en se repliant en bas sur le sommet.

Ouverture.

L'ouverture n'a que cinq fois plus de longueur que de largeur: elle est assez étroite & aiguë dans son extrémité inférieure.

Couleur.

Le fond de la couleur de cette coquille est brun, jaune ou blanc. Celles qui sont brunes souffrent rarement le mélange des autres couleurs. Les jaunes ou les blanches sont entourées de deux bandes formées par un réseau dont les filets sont bruns, ou rouges, ou noirâtres, les mailles restant jaunes ou blanches; comme le fond sur lequel ce réseau est étendu. Ces deux bandes ne se voient jamais sur le sommet, mais seulement sur la première spire; la plus large en occupe la partie inférieure, & la plus étroite tourne vers son milieu.

J'ai remarqué que le fond blanc ou jaune des jeunes brunit en vieillissant, & qu'il est plus ordinaire aux jeunes qu'aux vieilles d'être violettes dans l'intérieur.

ANIMAL.

Pied.

Le pied de l'animal est semblable à celui de la première espèce; mais il est près de deux fois plus étroit que sa coquille, & coupé en dessous par douze sillons qui s'étendent sur toute sa longueur.

Opercule.

Son opercule est trois fois plus long que large, & trois fois plus court que l'ouverture de la coquille.

Sa tête & son pied sont noirâtres en dessus & en dessous, & tachés d'un grand nombre de petites lignes cendrées d'inégales grandeur: son pied est encore bordé au-devant d'une bande couleur de rose. Ses cornes & son tuyau sont couleur de chair pâle, & traversés par de petites raies brunes.

On trouve ce coquillage très-abondamment au cap Bernard, au cap Manuel & aux Îles de la Magdelaine.

4. LE MAFAN. Pl. 6.

J'ai rencontré, mais plus rarement, dans les mêmes endroits cette quatrième espèce, à laquelle j'aurois conservé son nom d'Amiral, si ce nom n'eût appartenu depuis longtemps à une espèce de Papillon dont la chenille vit sur l'ortie (1).

Rhombus Indicus albus, fasciis flavis & mæandris. Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 312. tab. 27. fig. 11.

Voluta Archithalassus secundus. Hist. Conchyl. pag. 279. tab. 15. fig. H.

Cornet Vice-Amiral, dont les fascies marbrées de taches blanches sur un fond jaune, forment un très-beau compartiment; ces fascies imitent les banderolles des vaisseaux; sa tête est très-bien marbrée & fort élevée pour un Cornet. *Ejufd. ibid. pag. 281.*

Voluta Archithalassus primus. Ejufd. ibid. pag. 279. fig. N.

Cornet Grand-Amiral, qui ne diffère du Vice-Amiral que par une ligne ponctuée, qui se trouve au milieu de la grande fascie jaune. Le compartiment de la robe & de la tête de l'Amiral est infiniment au-dessus de celui du Vice-Amiral; c'est une coquille des plus rares. *Ejufd. ibid. pag. 281.*

Cochlea conoidea, albida, colore luteo radiata, vel nebulata, & quasi fasciata, punctata, obscure striata; apice striis bullatis exasperato. Gualt. Ind. pag. 6. tab. 20. litt. F.

Cochlea conoidea, mucronata, laevis, crocea, tribus fasciis candidis, notulis rubris nigricantibus undatim depictis elegantissimè circumdata. Ejufd. ibid. litt. G.

Cochlea conoidea, mucronata, laevis, colore luteo, vel ex luteo rufescente depicta, duabus fasciis candidis cincta. Ejufd. ibid. litt. J.

L'animal ressemble à celui de la troisième espèce, à la couleur près, qui est très-blanche. ANIMAL.

Sa coquille a une fois & un peu plus de longueur que de largeur: la plus grande que j'aie trouvée est d'un pouce & demi. COQUILLE.

(1) Voyez le Fauna Suecica de Linnæus. N°. 777.

- Spires.** On y compte onze spires légèrement renflées, & entourées de fillons assez profonds, qui sont au nombre de vingt dans la première spire, & fort écartés les uns des autres. Cette spire est presque plate, & forme un angle assez aigu en se repliant dans sa partie inférieure. Elle a près de quatre fois plus de longueur que le sommet: celui-ci a une fois plus de largeur que de longueur.
- Sommet.** L'ouverture ressemble à la précédente, mais elle n'a que quatre fois plus de longueur que de largeur.
- Ouverture.** C'est cette espèce qui fournit les Amiraux, les Vice-Amiraux, & les coquilles les plus estimées, tant pour la forme, que pour la richesse & la netteté des couleurs. Leur fond est toujours d'un très-beau blanc, coupé par des marbrures d'un beau jaune doré, divisées en deux ou trois bandes. Lorsque ces bandes sont simples, elles forment les Vice-Amiraux; lorsque les deux d'en-haut sont partagées par une ligne ponctuée, elles donnent cette belle variété qu'on appelle Amiral ou Grand-Amiral, & leur réunion produit l'Extr'Amiral.

5. LE COUPET, Pl. 6.

- Cylindrus Indicus*, niveo candore tectus, & quadratis notulis piceis ita tessellatus, ut ex ebano, & ebore compositus videatur. *Bon. recr. pag. 128. class. 3. n. 122.*
- Cylindrus candidus fasciculis piceis segmentatus.* *Ejusd. ibid. pag. 129. n. 138.*
- Rhombus albus cylindro pyramidalis*, ex nigro rufescentibus maculis undatis circumscriptus; ex insulâ Mauritiî. *Lisl. hist. Conchyl. tab. 779. fig. 25.*
- Rhombus parvus cylindro pyramidalis*, maculis ex rufo nigricantibus undatim depictus; ex insulâ Mauritiî. *Ejusd. ibid. fig. 26.*
- Musica rusticorum.* *Rumph. Mus. pag. 106. art. 19. tab. 33. litt. B. B.*
- Cylindrus Indicus*, niveo candore tectus, & quadratis notulis piceis ita tessellatus, ut ex ebano, & ebore compositus videatur. *Mus. Kirk. pag. 457. n. 128.*
- Cylindrus candidus fasciculis piceis segmentatus.* *Ejusd. ibid. n. 138.*
- Rhombus Indicus albus minor*, punctis nigris quadrangulis maculatus. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 257. tab. 99. fig. 12.*
- Cornet bariolé de petits filets bruns, sur un fond blanc. *Hist. Conchyl. pag. 180. pl. 15. fig. B.*
- Voluta Hebraica.* *Ejusd. pag. 278. fig. G.*
- Volute appelée l'Hébraïque; elle doit ce nom aux taches noires répan-

- dues sur sa robe blanche: ces taches imitent assez bien les caractères hébraïques. *Ejusd. ibid. pag. 281.*
- Cochlea longa pyriformis vulgaris*, levis, candida, maculis helvaceis undatim signata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 25. litt. Q.*
- Cochlea longa pyriformis vulgaris*, levis, candida, latis maculis irregularibus ex nigro rufescentibus seriatim dispositis circumdata. *Ejusd. ibid. litt. T.*
- Conus musica rusticorum*; tota rubra, maculis nigris quadratis; *Rumphii. Klein. tent. pag. 68. spec. 1. n. 12.*

Ce qui éloigne le plus cette espèce des deux précédentes, c'est la forme de sa coquille, qui sur un pouce & demi de longueur, n'a que moitié moins de largeur. Elle ne porte que huit spires assez applaties, dont la première est environnée de plusieurs filets peu apparens, & à peine trois fois plus longue que les autres qui forment le sommet. Celles-ci sont relevées de quelques bossettes assez sensibles.

L'ouverture ressemble à la précédente; mais la première spire qui la forme s'arrondit en se repliant sur le sommet à son extrémité inférieure.

Le fond de cette coquille est quelquefois blanc, quelquefois couleur de chair, & presque entièrement couvert de bandes brunes tirant sur le rouge ou sur le noir. Ces bandes sont ondées & s'étendent sur toute sa longueur; mais elles se divisent pour l'ordinaire en plusieurs grandes taches carrées, distribuées sur quatre ou cinq lignes qui tournent avec les spires. C'est de la disposition de ces taches que quelques-uns lui ont donné le nom de Musique, & c'est à cause de leur figure que d'autres l'ont changé en celui d'Hébraïque.

Ce coquillage est rare au Sénégal: on le voit cependant quelquefois aux îles de la Magdelaine, & dans les brisans de Rufisk.

6. LE CHOTIN, Pl. 6.

Turbo levis quartus intrâ spongias vivens. *Aldr. exang. p. 359. fig. 4.?*

La coquille du Chotin est à peu près de même longueur que la précédente, mais beaucoup plus étroite. Elle représente un ovoïde pointu aux deux extrémités, & dont la longueur surpasse une fois & demi la largeur.

On y compte dix spires, dont la première est peu renflée, lisse, unie, & une fois & demie plus longue que les neuf au-

COQUILLE.

Spires.

Ouverture.

Couleur.

COQUILLE.

Spires.

tres qui forment le sommet. Celles-ci sont applaties & légèrement fillonnées. Le sommet a moitié moins de longueur que de largeur.

Couleur. Le fond de sa couleur est quelquefois blanc, & recouvert d'un réseau fin à fils jaunes; quelquefois il est fauve & traversé par une ligne blanche qui tourne sur le milieu de la première spire: mais il lui est plus ordinaire d'être verd ou de couleur olive, avec quelques marbrures blanches.

ANIMAL. Le pied de l'animal est semblable à celui de la première espèce, mais une fois plus court que sa coquille.

Opercule. Son opercule ressemble à celui de la troisième espèce.

Couleur. Le dessus de son pied & le tuyau du manteau sont noirs. Sa tête, ses cornes & le dessous du pied sont d'une couleur de chair pâle, pointillée de blanc.

Cette espèce est fort commune sur tous les rochers de la côte du Sénégal.

7. LE LOMAN. Pl. 6.

Cochlea cylindroides altera. Aldrov. exang. pag. 399.

Cylindrus Turcicam vestem attalicâ manu pictam ostentans, sinuosis picturis & mæandris, quos aureus color cum albo, & sanguineo confusus efformat; interdum quasi squamis tectus. Bonan. recr. pag. 129. class. 3. n. 135.

Rhombus major cylindro pyramidalis ex rufo vermiculatus; ex insulâ Mauritii. List. hist. Conchyl. tab. 788. fig. 40.

Voluta pennata, attagonata. Rumph. mus. p. 105. art. 10. tab. 32. fig. P.

Cylindrus Turcicam vestem attalicâ manu pictam ostentans, sinuosis picturis & mæandris, quos aureus color cum albo, & sanguineo confusus efformat; interdum quasi squamis tectus. Mus. Kirk. p. 457. num. 135.

Rhombus Tulipa. Hist. Conchyl. pag. 283. pl. 16. fig. B.

Rouleau très-rare, marqué de plusieurs taches bleues & brunes, traversées par des lignes & des points sur un fond blanc; on l'appelle la Tulipe. *Ejusd. ibid. pag. 285.*

Rhombus pannus aureus. Ejusd. pag. 283. fig. F.

Rouleau qui par son beau compartiment doré, a mérité le nom de Drap-d'or. *Ejusd. ibid. pag. 285.*

Rhombus pannus aureus fasciatus. Ejusd. pag. 283. fig. J.

Rouleau le plus beau, c'est le Drap-d'or, non-seulement compartimenté dans toute son étendue de grandes taches & de lignes aurores sur un fond blanc, comme les draps d'or ordinaires, mais fascié en deux endroits par des marbrures plus serrées, dans lesquelles on aperçoit un peu de bleu. *Ejusd. ibid. pag. 285.*

Cochlea

Cochlea longa pyriformis vulgaris, umbonata, laevis, ex albo, fulvo candido, aureo, & subrubro colore variegata, lineata & maculata. Gualt. Ind. pag. & tab. 25. litt. J.

Cochlea longa pyriformis vulgaris, laevis, candidissima, maculis croceis latis depicta, ex rubro fusco colore reticulata, lineata, & splendidissime vermiculata. Ejusd. ibid. litt. A. A.

L'animal du Loman ressemble en tout au précédent, excepté par sa couleur qui est jaune, aussi pointillée de blanc.

La coquille est aussi de même forme, mais seulement une fois plus longue que large. Les plus grandes que j'ai vû ont à peine deux pouces de longueur. Elles sont lisses, unies & d'un très-beau poli.

Le sommet est deux fois plus court que la première spire, & une fois plus large que long.

Le fond de sa couleur est un beau blanc, sur lequel s'étend un réseau brun, à mailles anguleuses de différentes grandeurs. Ce tissu est interrompu par quelques marbrures qui font donner à cette coquille le nom de *Brunette* lorsqu'elles sont brunes, & celui de *Tulipe* quand elles sont pointillées & mêlées de bleu. Quand le réseau & les marbrures sont orangés, on l'appelle *Drap-orangé*, & c'est le *Drap-d'or* lorsqu'ils sont d'un beau jaune d'or.

On la trouve, assez rarement, aux îles de la Magdelaine.

8. LE SALAR. Pl. 6.

Cette dernière espèce que j'appelle Salar, est aussi rare que la précédente, & se rencontre avec elle aux îles de la Magdelaine.

Cochlea Geographicam Tabulam representans: in ejus enim testâ albâ, ita disponuntur maculae, & lineolae curvae, ut Provinciae, & Regiones in Tabulâ Geographicâ indicantur. Bonan. recr. pag. 157. class. 3. num. 319.

Rhombus maximus, ex rufo vermiculatus, claviculâ muricata; ex insulâ Mauritii. List. hist. Conchyl. tab. 747. fig. 41.

Voluta Nubeculae. Rumph. mus. pag. 103. art. 6. tab. 31. fig. G.

Cochlea Geographicam Tabulam representans: in ejus enim testâ albâ, ita disponuntur maculae, & lineolae curvae, ut Provinciae, & Regiones in Tabulâ Geographicâ indicantur. Mus. Kirk. pag. 470. n. 319.

Cylindrus Moluccensis, laevis, ex rufo alboque marmoratus. Peiiv. Gaz. vol. 1. cat. 244. tab. 98. fig. 8.

N

Cochlea cylindroidea umbonata laevis nitens, ore elongato angustiore.
Lang. meth. pag. 16.

Rhombus, textile sericum. *Hist. Conchyl. pag. 283. pl. 16. fig. A.*

Rouleau appelé le Brocart de soye, qu'il imite par sa bigarure brune sur un fond blanc. *Ejusd. ibid. pag. 285.*

Cochlea longa pyriformis intorta, integra, mucronata, basi muricata, ex fusco maculata & vermiculata. *Gualt. Ind. p. & tab. 26. litt. E.*

Nubecula; Tabula Geographica; super testâ albâ, maculas & lineolas fuscas, velut Regiones in Tabulis Geographicis habet dispositas; Bonanni. *Klein. tent. pag. 76. spec. 3.*

Nubecula quæ Rhombus maximus ex rufo vermiculatus; claviculâ muricatâ; Listeri. *Ejusd. ibid. spec. 4.*

ANIMAL.
Pied. Le pied de l'animal est aussi long & presqu'aussi large que sa coquille.

Opercule. Son opercule est beaucoup plus petit que dans toutes les autres especes. Il n'a que la huitième partie de la longueur de l'ouverture de la coquille. Du reste il ressemble assez à la sixième espece.

COQUILLE. Sa coquille a un peu plus de deux pouces de longueur, & une fois moins de largeur. Elle est assez mince, à peu près cylindrique, obtuse à son extrémité supérieure, & pointue par le bas.

Spires. On n'y compte que huit spires, dont celles qui forment le sommet sont un peu renflées ou relevées d'une petite côte au-dessus de leur milieu.

Sommet. Le sommet ressemble à celui de la première espece; mais la partie inférieure de la première spire, l'endroit où elle se replie en dessous, est relevé de sept à huit tubercules qui deviennent insensibles dans les autres spires.

Ouverture. L'ouverture est plus évasée que dans les autres especes: sa longueur surpasse à peine trois fois sa plus grande largeur.

Couleur. La surface extérieure de cette coquille est lisse & polie. Le fond de sa couleur est blanc, ou blanc sale, ou agathe, marbré de brun, & taché de petits points bruns plus foncés, rangés sur plusieurs lignes qui en font le tour. La disposition de ces marbrures lui a fait donner par quelques-uns le nom de *Géographie*, que d'autres ont changé en celui de *Brocart de soye*.



GENRE II.

LA POURPRE. *Purpura.*

DE tous les genres de Limaçons que j'ai observés au Sénégal, la Pourpre est celui qui présente le plus grand nombre d'especes. La forme de leur coquille est aussi extrêmement variée. On en voit de rondes ou presque rondes, d'ovales & de longues. Les premières ou les rondes, ont rarement des pointes sur leur surface: on leur a donné le nom de *Tonnes*. Les secondes ou les ovales, sont ou sans pointes ou hérissées de pointes; dans le premier cas on les appelle *Buccins*; & *Rochers* ou *Murex* dans le second: les troisièmes ou les longues, sont aussi garnies de pointes ou sans pointes; on les connoît sous le nom de *Pourpres*. Cette division qui est celle qu'ont suivi les Auteurs qui ont rapproché avec plus de succès les especes nombreuses de ce genre, est encore sujette à des défauts essentiels; parce que n'ayant égard qu'à la forme de ces coquilles, du seul genre des Pourpres ils en ont fait quatre, auxquels ils ont rapporté beaucoup d'especes de coquillages fort différens, & même plusieurs de ceux qui n'ont point d'opercule.

Connoissant les coquilles de ce genre par les animaux qui les habitent, il ne nous sera pas difficile de les ranger; & pour en rendre les rapports plus facile à saisir, je le diviserai en sept sections tirées de la forme du canal supérieur de leur ouverture. C'est presque la seule partie de la coquille qui soit constante, quoique sujette elle-même à quelques légères variétés dans ses différens âges. Ces sections renfermeront:

1°. Les Pourpres à canal court, échancré & simple: telles sont les especes 1, 2, 3, 4, 5 & 6.

2°. Les Pourpres à canal court, échancré & replié en dehors: comme dans les especes 7, 8, 9, 10 & 11.

3°. Les Pourpres à canal médiocre, non échancré: telles sont les especes 12, 13, 14, 15, 16, 17 & 18.

4°. Les Pourpres à canal très-long: telles sont les especes 19 & 20.

5°. Les Pourpres à canal long, & fermé comme un tuyau: telle est l'espece 21.

6°. Les Pourpres à canal médiocre, fort resserré, & presque fermé: telles sont les especes 22, 23 & 24.

7°. Enfin les Pourpres à canal évasé: telles sont les especes qui suivent depuis le n°. 25 jusqu'au n°. 35.

Cette division n'est, pour ainsi dire, qu'accessoire à celle que j'ai faite des especes de ce genre, considérées & rapprochées par la figure de leurs animaux; & si je lui ai donné la préférence, c'est parce qu'elle sera d'un usage plus fréquent & plus utile à ceux qui veulent connoître les coquilles dont ils n'ont pas encore vû les animaux. Elles sont d'ailleurs toutes deux parfaitement semblables en ce qu'elles réunissent les mêmes especes. L'une fait voir d'abord les animaux dont les yeux sont placés au milieu de la longueur des cornes; elle présente ensuite ceux qui les ont placés un peu au-dessous, & enfin ceux qui les portent au-dessus du milieu des mêmes cornes. L'autre division qui regarde les coquilles, commence par celles dont l'ouverture est ovale ou demi-ronde, les rondes viennent ensuite, & elle finit par celles qui sont fort allongées.

10. POURPRES A CANAL COURT, ÉCHANCRÉ ET SIMPLE.

1. LE SAKEM. Pl. 7.

Turbo mucronibus asper, qui binos circulos in maximo orbe effingunt; carneo colore in facie internâ, helvaceo in externâ pictus. Bonan. recr. pag. 163. class. 3. n. 346.

Turbo mucronibus asper, qui binos circulos in maximo orbe effingunt; carneo colore in facie internâ, helvaceo in externâ pictus. Mus. Kirk. pag. 472. n. 345.

Cochlea canaliculata recta crassior vulgaris, mucronata, striata ac fimbriata, canaliculo rugoso & quasi in se contorto, mucrone tuberoso. Lang. meth. pag. 24.

COQUILLE.

La coquille de cette premiere espece est ovoïde, obtuse & arrondie par le haut, & pointue par en bas. Sa plus grande longueur est de trois pouces & quelques lignes, & surpasse de moitié sa largeur.

Spires.

Elle est médiocrement épaisse, & composée de dix spires un peu renflées dans leur milieu, & bien distinguées par un

fillon profond qui les sépare les unes des autres. La premiere est presque une fois plus longue que les neuf autres qui forment le sommet. A l'extérieur elles sont toutes coupées par un grand nombre de fillons qui tournent avec elles: on en compte vingt-six ou vingt-sept dans la premiere spire, douze dans la seconde, & beaucoup moins dans les autres. Chaque spire est encore élevée vers son milieu, d'un rang de bossettes qui en font le tour: il s'en trouve quelquefois deux rangs dans la premiere spire, mais elles sont placées vers sa partie inférieure, & ce qui paroît en relief au dehors, est en creux au dedans.

L'ouverture est grande, ovale ou elliptique, arrondie par le haut & aiguë vers le bas. Sa longueur est double de sa largeur. Elle est un peu oblique à l'axe de la coquille, & échancrée à son extrémité supérieure en un canal fort court, & qui a un peu plus de profondeur que de largeur. Son extrémité inférieure est aussi échancrée, mais d'une maniere peu sensible.

La lèvre droite est mince & tranchante: on remarque au dedans vingt-six ou vingt-sept petites canelures peu élevées, & qui viennent se terminer en autant de petites dents rangées sur ses bords. Ces canelures répondent aux vingt-sept fillons que j'ai dit qu'on appercevoit en creux au dehors de la premiere spire.

La lèvre gauche est renflée, arrondie, lisse, unie, creusée en arc vers son milieu, & comme recouverte d'une lame rougeâtre, extrêmement mince, & d'un poli parfait. Un peu au-dessus du milieu de sa longueur, on voit un renflement ou bourrelet considérable & ridé, qui va en serpentant se terminer à l'échancre. Ce bourrelet ne se voit point dans les jeunes, mais seulement dans les vieilles, & il laisse un léger enfoncement entre lui & la lame polie de la lèvre gauche.

Le sommet est conique, fort élevé, terminé par une pointe très-fine, & une fois plus court que l'ouverture: il a un peu plus de largeur que de longueur.

Le périoste qui recouvre l'extérieur de cette coquille est fort mince & peu sensible. Il semble même qu'il ait été altéré par la frange & la croute verdâtre dont elle est ordinairement enveloppée.

Ouverture.

Sommet.

Périoste.

- Couleur.** La couleur n'est pas la même dans les jeunes & dans les vieilles. Celles-ci sont cendrées au dehors, blanches en dedans, & fauves tout autour de l'ouverture. Les jeunes ont le bord interne de la lèvre gauche & leur surface extérieure d'un brun cendré, & les bossettes blanchâtres.
- Variétés.** On observe encore quelques variétés dans les unes & les autres. Les jeunes sont plus courtes proportionnellement à leur largeur, & elles ont deux rangs de bossettes à la première spire, au lieu que les vieilles n'en ont qu'un rang, du moins auprès de la lèvre gauche.
- ANIMAL.** La tête de l'animal qui remplit cette coquille, est petite en égard au reste du corps : elle est cylindrique T. de longueur & de largeur presque égales.
- Tête.**
- Cornes.** De son extrémité qui paroît comme échancrée & creusée en arc, sortent deux C. C. épaisses, de figure conique, & près de deux fois plus longues qu'elle. Ces cornes sont renflées considérablement depuis leur racine jusqu'au milieu, & coupées en dessous par un sillon qui en parcourt la longueur.
- Yeux.** C'est sur ce renflement que les yeux Y. Y. sont placés au milieu de la longueur des cornes & à leur côté extérieur. Ils sont noirs, fort petits & semblables à deux points qui ne faillent point au dehors.
- Bouche.** La bouche se fait reconnoître par un petit trou oval B. ouvert transversalement au dessous de la tête vers le milieu de sa longueur.
- Il y a apparence qu'elle renferme une trompe ou une langue en forme de tuyau, comme il est ordinaire à la plupart des espèces de ce genre : mais je ne dois point en parler, n'ayant pas été assez heureux pour la voir sortir.
- Manteau.** Une membrane peu épaisse tapisse les parois intérieures de la coquille, sans s'étendre au dehors, & sert de manteau à l'animal. Ce manteau est ondé & comme légèrement frisé sur ses bords : à sa partie supérieure il se replie en un tuyau K. qui sort d'une longueur égale à la sixième partie de la coquille par son échancre supérieure, & qui se rejette sur la gauche.
- Pied.** Le pied P. est un gros muscle elliptique, obtus à ses extrémités, une fois plus long que large, & près de moitié plus

court que la coquille. On remarque en dessous deux sillons, dont l'un S. le traverse à son extrémité antérieure, pendant que l'autre G. parcourt sa longueur, en croisant le premier à angles droits. Le reste de sa surface est encore coupé d'un nombre infini de petits sillons longitudinaux. Lorsque l'animal marche, ce pied cache la tête en dessous & une partie des cornes, comme on le voit dans la première figure de la planche.

Un opercule mince & cartilagineux O. est attaché entre le manteau & le pied de l'animal, un peu au-dessous du milieu de sa longueur. Il a la forme d'une demi-lune. Sa longueur est double de sa largeur, & une fois moindre que celle de l'ouverture de la coquille. Il la bouche cependant très-exactement, en rentrant avec l'animal, jusqu'au milieu de la première spire qui se trouve beaucoup rétrécie dans cet endroit. Sa surface est lisse, d'un brun noir, & marquée de cinq sillons légèrement creusés en arc, dont les cornes sont tournées en haut.

Les deux sexes sont fort bien distingués dans ces animaux. Il y a des mâles & des femelles. Les premiers se peuvent reconnoître à la forme de leur coquille, qui est moins renflée & qui porte un plus petit nombre de bossettes : au reste, ils laissent sortir de tems en tems, vers la droite, une verge semblable à une languette triangulaire & aplatie, qui seule suffit pour les caractériser.

Tout le corps de l'animal est cendré-noir en dessus, & blanc-pâle en dessous.

Ce coquillage est fort commun sur les rochers de l'île de Gorée. Les nègres des environs l'appellent *Sakem*, en appuyant un peu sur la dernière syllabe, comme s'ils disoient *Sakeum*. Ils le mangent cuit sur les charbons. Sa chair est blanche & assez tendre.

2. LE LABARIN. Pl. 7.

- Buccinum brevirostrum muricatum*, labro dentato, ore ex purpurâ leviter tincto, claviculâ brevi. *List. hist. Conchyl. tab. 255. fig. 6.*
- Buccinum brevirostrum muricatum*, ore ex purpurâ nigricante, dentato. *Ejusd. tab. 256. fig. 7.*
- Buccinum brevirostrum aculeatum*, ore subluteo, claviculâ subitâ & acutâ. *Ejusd. tab. 257. fig. 9.*

Buccinum brevirostrum labrosum, crassum ore subcroceo, muricatum, rostro umbilicato. *Ejusd. tab. 990. fig. 51.*

Buccinum brevirostrum labrosum, crassum, variegatum, unico ordine clavatum. *Ejusd. tab. 991. fig. 52.*

Buccinum Madraspatanum nodosum striis fasciatis. *Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 293. tab. 19. fig. 10.*

Galea muricata, quæ Buccinum brevirostrum muricatum, labro dentato: ore ex purpurâ leviter tincto; claviculâ brevi; *Listeri. Klein. tent. pag. 58. spec. 3. n. 3.*

Galea muricata, ore subcroceo, rostro umbilicato. *Ejusd. ibid. n. 8.*

COQUILLE.

L'animal du Labarin est semblable au précédent; mais sa coquille est infiniment plus épaisse que la sienne, & que celle de toutes les Pourpres que j'ai observées au Sénégal. Elle est presque ronde, longue de deux pouces au plus, & un quart moins large.

Spire.

Elle n'a que cinq à six tours de spirale. La première spire porte vingt à vingt-cinq fillons; mais elle est ornée du haut en bas de quatre rangs de bossettes qui sont enfermées entre deux bourrelets fort gros. Le bourrelet d'en haut prend son origine un peu au-dessus du milieu de la lèvre gauche de l'ouverture, & faisant un demi-cercle va se terminer à son échancrure supérieure. Le milieu de ce bourrelet laisse entre lui & la lèvre gauche un trou ou fossette assez grande, qu'on peut appeller l'ombilic. Le bourrelet inférieur ressemble à une fraise fort irrégulière, qui ceint la base de la première spire.

Sommet.

Le sommet a une fois plus de largeur que de longueur.

Ouverture.

L'ouverture n'a que vingt à vingt-cinq dents à sa lèvre droite, & son canal supérieur a une fois plus de profondeur que de largeur.

Couleur.

Cette coquille est ordinairement couverte d'un limon verdâtre. Lorsqu'on l'en a dépouillée, on voit que sa couleur naturelle est blanc-de-lait. Dans les jeunes il n'y a que la première spire qui ait cette couleur; les autres sont brunes ou fauves.

Variétés.

Les variétés auxquelles ces coquilles sont sujettes, consistent en ce que les quatre rangs de bossettes se réduisent à deux ou trois dans les unes, & à un seul dans les autres. Dans les jeunes le bourrelet inférieur est moins apparent: le bourrelet supérieur est aussi bien moindre; il prend son origine

un peu au-dessus du milieu de la lèvre gauche de l'ouverture.

Ce coquillage se trouve abondamment dans la rivière de Gambie, autour de l'île James & aux environs d'Albreda, dans les lieux remplis de rocailles, & toujours baignés par les eaux salées de la mer.

3. LE PAKEL. Pl. 7.

Cochlea cinerea, in dorso tonsillas nigricantes gestiens; ore valdè expanso, & aperto, labris carneis, parte intimâ cinerea, fasciis violaceis signata. *Bonan. recr. pag. 165. class. 3. n. 368.*

Buccinum brevirostrum, labrosum crassum, nodosum, columellâ latâ planâ; *Barbadense. Liff. hist. Conchyl. tab. 989. fig. 49.*

Buccinum majus, canaliculatum, & sulcatum, striatum, papillosum, labio externo facis patulo, & minutissimè dentato, interno verò repando, & in summitate quoque dentato, fasciis albidis, & piceis lucidè depictum. *Gualt. Ind. pag. & tab. 51. litt. E.*

Mamma verrucosa, papillâ prominente, labio oris ad columellam repando, extûs densis variolis aspera, nigricans, intûs cornea; *Listeri. Klein. tent. pag. 22. spec. 9.*

La coquille de cette espèce est obtuse à ses extrémités, & extrêmement aplatie de devant en arrière. Sa longueur est d'environ deux pouces, sur une largeur moindre de moitié. Elle est peu épaisse, mais d'une grande dureté, & formée de cinq spires fort renflées. La première surpasse trois ou quatre fois toutes les autres en longueur. Sa surface extérieure est environnée de vingt-cinq petits fillons, & de six à sept rangs de bossettes pointues. Les autres spires sont nues, & si peu détachées qu'on peut à peine les distinguer. Le sommet qu'elles forment est fort court, obtus à son extrémité, près de deux fois plus large que long, & trois fois plus court que l'ouverture.

L'ouverture est beaucoup plus grande que dans les précédentes, eu égard au volume de la coquille; mais elle conserve les mêmes proportions. Le canal supérieur est un peu moins profond que large.

La lèvre droite ressemble à celle de la première espèce, & elle est de plus onnée à six endroits différens, au-dessous de chaque rang de bossettes.

La lèvre gauche présente au dehors une surface très-large

COQUILLE.

Spire.

Sommet.

Ouverture.

& applatié, dont l'extrémité supérieure, au lieu d'être arrondie en bourrelet, forme une petite côte aiguë & tranchante, dont les bords sont garnis d'une douzaine de petites dents.

Couleur. Une croute tartareuse, tantôt verdâtre, tantôt couleur de chair, couvre ces coquilles. Quand on l'a enlevée, on voit que les jeunes sont d'un brun violet, & que les vieilles sont marbrées de brun & de verd. Au dedans elles sont de couleur d'azur rembruni. La lèvre gauche de l'ouverture est fauve, & la droite est violette.

ANIMAL. L'animal differe des précédens en ce que sa couleur est plus foncée & tire sur le violet. Son opercule est aussi près de deux fois plus court que l'ouverture de la coquille.

Remarque. Ce coquillage est assez rare : on le voit sur les rochers du cap Manuel. A la forme applatié de sa coquille, & à la croute qui la recouvre, on la prendroit au premier abord pour la coquille d'un Ormier. Lorsqu'on presse un peu l'opercule de cet animal après qu'il est rentré dans sa coquille, il rend une assez grande quantité de liqueur, qui est d'abord verdâtre, & qui devient pourpre foncé en se desséchant. On sçait que cette propriété est commune à la plupart des especes de ce genre.

4. LE SADOT. Pl. 7.

Buccinum brevirostrum album, denticulo unico ad imam columellam; Anglicum. List. hist. Conchyl. tab. 956. fig. 19.

Buccinum brevirostrum, supra modum crassum, ventricosius, labro denticulato; Anglicum. Ejusd. ibid. fig. 18.

ANIMAL. L'animal du Sadot ressemble à celui de la première espece; mais sa couleur est d'un très-beau blanc sans aucune tache.

Opercule. Son opercule est oval ou elliptique, arrondi aux extrémités.

COQUILLE. Sa coquille est fort épaisse, de figure ovoïde, pointue aux deux extrémités, longue d'un pouce un quart, & presque une fois moins large. Elle porte sept spires peu renflées & peu distinguées. La première est environnée de quinze canelures fort peu élevées qui en font le tour. Ces canelures sont en petit nombre & encore moins apparentes sur les autres spires.

Sommet. Le sommet est fort pointu, plus court d'un tiers ou d'un quart que l'ouverture, & un peu plus large que long.

L'ouverture est assez grande au dehors, & fort retrécie en dedans par l'épaisseur considérable de la lèvre droite. Elle n'a aucune sorte d'échancrure à son extrémité inférieure, & celle de son canal supérieur est si peu sensible que l'on pourroit rapporter cette coquille aux especes 12, 13, &c. de la troisième section, desquelles elle se rapproche beaucoup.

Sa lèvre droite est extrêmement épaisse, tranchante sur les bords, & armée intérieurement de quatre à sept petites dents qui y sont distribuées du haut en bas.

La lèvre gauche a un bourrelet médiocre, comme dans la première espece; elle est arrondie de même.

La couleur de ces coquilles lorsqu'on leur a enlevé la crasse verdâtre qui les enveloppe, est blanche, ou grise, ou cendrée, ou jaunâtre. Dans quelques-unes les spires du sommet sont environnées d'une bande fauve: dans d'autres cette bande est brune, & fait deux tours sur la première spire.

Plusieurs de ces coquilles ont les canelures écailleuses ou tuilées; je veux dire, recouvertes de petites lames arrondies & relevées en onglets disposés de la même manière que les tuiles creuses dont on couvre certaines maisons. Ces mêmes coquilles tuilées n'ont point de dents à la lèvre droite, mais ses bords sont ondes & marqués de quinze à dix-huit crénelures peu profondes. D'autres n'ont ni les dents ni les crénelures; & il s'en trouve parmi les unes & les autres qui ont un petit ombilic creusé au milieu du bourrelet de la lèvre gauche. J'ai une autre variété qui a la coquille beaucoup moins épaisse, & même fort mince relativement aux autres de la même espece.

J'ai observé ce coquillage dans le port de l'Orient, à l'isle de Ténérif des Canaries, à celle de Fayal l'une des Afores; & je sçai qu'elle se trouve fréquemment sur toutes les côtes de la Bretagne.

5. LE TESAN. Pl. 7.

Cochlea quasi funiculis spissis cincta, & in spirarum ductibus diminutis, colore terreo, & violaceo diluto bicolor. Bonan. recr. pag. 116. class. 3. n. 26.

Buccina quatuor spirarum ductibus mirâ naturæ arte eleganter circumvoluta, intus livido colore subalbida, foris reticulatis fasciis superinducta, inter quas roseus color rubescit. Ejusd. ib. p. 137. n. 191.

Ouverture.

Couleur.

Variétés.

- Buccinum brevirostrum striatum fuscum, undatis lineis albis depictum; Jamaicense. *List. hist. Conchyl. tab. 984. fig. 43.*
- Cochlea pennata. *Rumph. mus. pag. 90. art. 3. tab. 27. fig. C.*
- Bia Culit bawang, Malabarorum. *Ejusd. ibid.*
- Cochlea quasi funiculis spissis cincta, & in spirarum ductibus diminutis, colore terreo, & violaceo diluto bicolor. *Mus. Kirk. p. 451. n. 25.*
- Cochlea canaliculata introrsum incurvata umbonata, striata fimbriata globosa & in summitate sua sulcata canaliculo rugoso & quasi in se contorto. *Lang. meth. pag. 26.*
- Dolium striatum, regulariter maculosum, *Perdix* appellatum. *Hist. Conch. pag. 300. pl. 20. fig. A.*
- Conque Sphérique ou Tonne, appelée la Perdrix, parce qu'elle en imite le plumage. *Ejusd. ibid. pag. 304.*
- Buccinum majus, canaliculatum, & sulcatum, striatum striis latis complanatis insigniter umbilicatum, maculis fulvidis, & albidis interruptis in unaquaque spirâ per seriem signatum, intus candidum. *Gualt. Ind. pag. & tab. 51. litt. F.*
- Urceus ore ad canaliculum sinuosè reflexo; clathratus, quatuor spirarum, intus lividus, foris reticulatus, flosculis super inductus, inter quos roseus color rubescit; *Listeri. Klein. tent. pag. 49. spec. 4. n. 1.*
- Galea striata mucrone trochiformi, spiris toroidibus; *Bonanni. Ejusd. pag. 57. spec. 1. n. 5.*
- Semicassis striata, costosa, mucronata; *Listeri. Ejusd. pag. 96. spec. 2. num. 2. d.*

Le nom de Perdrix que quelques modernes ont donné à cette espèce de Pourpre à cause de sa couleur, appartient, comme l'on sçait, depuis long-tems à un oiseau connu de tout le monde; c'est pourquoi je lui ai donné le nom de Tésan.

COQUILLE. Sa coquille est si mince & si fragile qu'il est rare de la trouver entière, même sur le rivage sablonneux de *Mbao* & de *Rufisk*, où elle est rejetée en abondance pendant les grandes marées du mois d'avril. Sa figure représente un ovoïde, obtus à l'extrémité supérieure, terminé en pointe au sommet, & dont la largeur est de moitié moindre que sa longueur, qui excède quelquefois six pouces.

Spires. Elle a sept à huit spires renflées, arrondies, & très-bien distinguées.

Péριοστε. Tout son extérieur est lisse, sans périoste, relevé d'un grand nombre de canelures applaties & fort larges, qui tournent avec les spires, & qui se touchent les unes & les autres à fort peu de chose près. On en compte depuis vingt jusqu'à vingt-

cinq dans la première spire, huit ou dix dans la seconde, sept dans la troisième, & les autres en ont d'autant moins qu'elles sont plus proches de la pointe du sommet. Ces canelures paroissent en creux au dedans de la coquille, où elles sont séparées par un pareil nombre de petites côtes qui sont quatre à cinq fois plus étroites qu'elles.

Le sommet est conique, fort pointu, de moitié plus large que long, & une fois & demie plus court que l'ouverture.

Celle-ci a deux échancrures comme dans la première espèce, mais celle d'en haut est fort évasée & une fois plus large que profonde; celle d'en bas est peu sensible.

La lèvre droite est mince, tranchante, & marquée de plusieurs ondes, dont le nombre égale celui des canelures de la première spire: son bord est un peu renflé au dedans.

La lèvre gauche est fort renflée, arrondie, & recouverte d'une grande lame luisante & très-mince. Le bourrelet qui s'élève beaucoup au-dessus de son milieu, est creusé d'un profond ombilic, qui est fermé en partie par cette lame.

Quelquefois cette coquille est entièrement fauve, quelquefois elle n'a de fauve que la première spire, pendant que les autres sont couleur de chair; mais ordinairement elle est blanche, & marquée au dehors d'un si grand nombre de taches fauves, qu'elles couvrent la moitié de sa blancheur. Ces taches sont carrées & disposées assez régulièrement sur toutes les canelures, dont elles égalent la largeur.

6. LE MINJAC. Pl. 7.

- Tertia Nautili species ab Aristotele prodita. Belon. aquat. pag. 383.*
- Cochlea rugosa & umbilicata. Rondel. pisc. lib. 1. edit. lat. pag. 106.*
- Limaçon ridé ayant un trou comme un nombril. Ejusd. poiss. édit. franç. pag. 72.*
- Cochlea rugosa & umbilicata; Rondeletii. Bossuet. aquat. pars alt. p. 55.*
- *Gesn. aquat. pag. 187.*
- *Aldrov. exang. pag. 396.*
- Cochlea rugosa. Jonst. exang. tab. 10. fig. 9.*
- Cochlea nivea, è papyracea substantia veluti compacta, at non plicatili, semicircularibus canaliculis distincta, inter quos striæ ferè planæ maculis flavis tessellate. Bonan. recr. pag. 115. class. 3. n. 16.*
- Cochlea superiori crassior, eodem modo canaliculata, similibusque notis distincta, ore valdè labroso, & valvulis coronato, in cujus extremitate foramen profundum; è Siculo mari. Ejusd. ibid. n. 17.*

Sommet.

Ouverture.

Couleur.

Cochlea cum præcedente conveniens in strigis & maculis, at basi planiore; Indiæ orientalis. *Ejusd. ibid. pag. 116. n. 25.*

Buccinum Ampullaceum, tenue, rostro leviter sinuoso, striis raris, torosis, valdè extantibus maculatis circumdatum; ex freto Malava. *List. hist. Conchyl. tab. 899. fig. 19.*

Cochlea striata sive *olearia*. *Rumph. mus. pag. 90. art. 1. tab. 27. fig. A. Bia Minjac Malabarorum. Ejusd. ibid.*

Cochlea nivea, è papyraceâ substantiâ veluti compacta, at non plicatili, semicircularibus canaliculis distincta, inter quos striæ ferè planæ maculis flavis tessellatæ. *Mus. Kirk. pag. 450. n. 16.*

Cochlea superiori crassior, eodem modo canaliculata, similibusque notis distincta, ore valdè labroso, & valvulis coronato, in cuius extremitate foramen profundum; è Siculo mari. *Ejusd. ibid. n. 17.*

Cochlea cum præcedente conveniens in strigis & maculis, at basi planiore, Indiæ orientalis. *Ejusd. ibid. n. 25.*

Perdicea Luzonis, globosa, costis elatis maculatis. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 255. tab. 99. fig. 11.*

Cochlea canaliculata recta crassior vulgaris umbonata striata striis canaliculatis, & in summitate suâ sulcata canaliculo rugoso & quasi in se contorto. *Lang. meth. pag. 24.*

Cochlea canaliculata, extrorsum incurvata vulgaris umbonata striata, striis canaliculatis, & umbilicata. *Ejusd. pag. 26.*

Tonne chargée de cordelettes, tachetées de jaune sur un fond blanc. *Hist. Conchyl. pag. 304. pl. 20. fig. C.*

Cochlea cassidiformis, umbilicata, ventricosa, striata, striis raris elatis canaliculatis, & in summitate colore fulvido leviter tessellatis, subalbida. *Gualt. Ind. pag. & tab. 39. litt. E.*

COQUILLE.

Cette espece que j'appelle *Minjac*, du nom malabare que le célèbre *Rumpe* nous a laissé dans ses écrits, a beaucoup de ressemblance avec la précédente, tant par les couleurs de sa coquille que par sa légereté & son peu d'épaisseur; mais sa forme est presque ronde. Sa longueur qui est de deux pouces environ, excède à peine sa largeur d'une quatrième partie. Elle est de plus transparente.

Spires.

Elle n'a que six spires, qui diffèrent de celles de la précédente en ce qu'elles sont distinguées par un large & profond canal. Leurs canelures sont plus étroites, plus relevées, arrondies & séparées les unes des autres par un espace plus grand que leur largeur. La première spire en a quatorze, la seconde en a trois, & les autres beaucoup moins. Ces canelures sont en creux dans l'intérieur de la coquille, & séparées par autant de paires de filets ou de petites côtes qui égalent leur largeur.

Le sommet est conique, pointu, mais fort applati, deux fois plus large que long, & trois fois plus court que l'ouverture.

Sommet.

La lèvre droite de l'ouverture est un peu plus évasée que la précédente; elle n'a que quatorze ondes sur ses bords.

Ouverture.

La lèvre gauche a aussi un ombilic; mais il manque dans le plus grand nombre.

Cette coquille est enveloppée d'un périoste assez épais, qui lui communique sa couleur roussâtre.

Périoste.

Lorsque ce périoste est enlevé, elle paroît d'un fort beau blanc, taché de quelques points fauves & quarrés, distribués sur les canelures à une grande distance les uns des autres.

Couleur.

Cette espece se trouve avec la précédente.

20. POURPRES A CANAL COURT, ÉCHANCRÉ ET REPLIÉ EN DEHORS.

7. LE FASIN. Pl. 7.

List. hist. Conchyl. tab. 997. fig. 62. & tab. 1005. fig. 72.

Cette espece se rencontre quelquefois dans les rochers de la pointe septentrionale de l'île de Gorée.

Sa coquille est encore plus mince & plus fragile que les deux précédentes, quoique sans transparence. Elle n'a pas deux pouces de longueur: sa largeur est moindre de moitié.

COQUILLE.

Elle est composée de sept spires applaties ou fort peu renflées, & distinguées par un léger fillon. Leur surface extérieure paroît comme ridée par un grand nombre de petits filets irréguliers, qui s'étendent sur la longueur de la coquille. On voit aussi quelquefois un petit bourrelet ou cordon qui traverse la seconde spire.

Spires.

Le sommet ressemble au précédent pour les proportions, mais il est seulement une fois plus long que large.

Sommet.

L'ouverture diffère de toutes celles qui précèdent, en ce qu'elle est moins évasée, & qu'elle a deux fois plus de longueur que de largeur. L'échancrure de son canal supérieur est une fois plus profonde que large, repliée sur le dos de la coquille, & recourbée légèrement sur sa gauche. On n'ap-

Ouverture.

perçoit pas la moindre apparence d'échancrure dans son extrémité inférieure.

La lèvre droite est bordée au dehors d'un bourrelet arrondi & assez épais : on voit quelquefois au dedans une vingtaine de petites dents.

La lèvre gauche est relevée vers son extrémité supérieure, d'un & quelquefois de deux bourrelets assez gros & sans ombilic.

Périoste.

Le périoste qui recouvre cette coquille est fort mince & peu sensible.

Couleur.

Le fond de sa couleur est fauve : elle est entourée de quatre à cinq petites bandes blanchâtres, marquées de plusieurs taches carrées brunes ou violettes, qui par leur arrangement ressemblent parfaitement à des notes de musique.

Variétés.

On remarque que le bourrelet de la lèvre droite manque totalement dans les jeunes coquilles : elles ont cette lèvre tranchante sur ses bords, & garnie au dedans de dix à douze dents rangées avec peu de régularité.

8. LE SABURON. Pl. 7.

Buccinum parvum. Rondel. pisc. edit. lat. pag. 83.

Le Cornet de mer. Ejsfd. poiss. edit. franç. pag. 53.

Buccinum parvum; Rondeletii. Bossuet. aquat. pars. alt. pag. 41.

— Gesn. aquat. pag. 153.

— Aldrov. exang. pag. 330.

Cochlea in parte concava candido colore, carneolo in gibbosâ, insuper transversis lineis tanquam scalpro incisus rugata, punctisque fulvis aspersa; Ulyssiponenis. Bonan. recr. pag. 115. class. 3. n. 20.

Callis limbriata striata. Rumph. mus. pag. 84. tab. 25. fig. 9.

Cochlea in parte concava colore candido, carneolo in gibbosâ, insuper transversis lineis tanquam scalpro incisus rugata, punctisque fulvis aspersa; Ulyssiponenis. Mus. Kirk. pag. 451. n. 20.

Cochlea cassidiformis umbilicata, umbonata, striata. Lang. meth. p. 30.

Rocher couleur d'agate, dont les lèvres forment un bourrelet avec une bande ou côte de relief qui traverse la coquille dans son milieu, depuis la tête jusqu'à la base, chose très-singulière & unique. *Hist. Conchyl. pag. 292. pl. 17. fig. H.*

Callis striata, costosa & sulcata; limbriâ maculosa; turbine obtuso; maculis puniceis super costis; Rumphii. Klein. tent. p. 92. spec. 3. n. 3.

ANIMAL.

L'animal de cette espèce & de celle qui précède, ne diffèrent des autres dont j'ai parlé jusqu'ici, qu'en ce que leur manteau

manteau fort un peu sur la lèvre droite de l'ouverture de la coquille. Manteau.

Sa coquille ressemble à celle de la cinquième espèce, par sa forme & par son peu d'épaisseur; mais elle est beaucoup moins fragile. Elle n'a qu'un pouce & demi de longueur, & un tiers moins de largeur. Coquille.

Elle est composée de sept spires bien renflées & arrondies, mais peu distinguées les unes des autres. La surface extérieure de ces spires est relevée d'un grand nombre de petites canelures fort serrées, qui tournent avec elles. On en compte trente-cinq sur la première, douze sur la seconde, huit sur la troisième, & beaucoup moins sur les autres. La première spire a encore sur sa gauche un bourrelet assez élevé, qui la traverse du haut en bas. Spires.

Le sommet est conique, pointu, fort convexe, une fois plus large que long, & une fois & demi plus court que l'ouverture. Sommet.

Celle-ci ressemble à la précédente, mais elle n'a qu'une fois & demi plus de longueur que de largeur. Ouverture.

Le bourrelet de la lèvre droite est aplati au dehors, & arrondi sur sa surface intérieure, qui est ridée de vingt-cinq à trente petites côtes fort courtes & irrégulières.

La lèvre gauche est extrêmement ridée dans sa partie supérieure qui forme un bourrelet considérable. L'ombilic se trouve caché derrière ce bourrelet, qui se replie par-dessus lui avec le canal de l'ouverture.

Cette coquille est fort belle & bien lustrée. Cinq rangs de taches fauves, carrées, tournent sur la première spire, dont le fond est agathe ou couleur de chair. L'endroit où ces taches rencontrent les deux bourrelets est brun très-foncé. Les autres spires n'ont qu'un pareil rang de taches. Le contour de l'ouverture est blanc de lait, & son intérieur paroît fauve, à cause de sa transparence qui laisse voir les taches du dehors. Couleur.

Il est bon de remarquer ici que le bourrelet qui se trouve sur la gauche de la première spire de cette coquille & presque à l'opposé du bourrelet de la lèvre droite de son ouverture, a été autrefois le bourrelet de cette même lèvre, pendant que la coquille avoit une demie spire de moins. C'est pour cela qu'il n'est pas toujours placé au même endroit dans toutes

Remarque.

les coquilles, mais tantôt plus loin, tantôt plus proche du bourrelet de la lèvre droite, selon que l'accroissement de la coquille est plus ou moins avancé.

J'ai trouvé quelquefois cette espèce dans les sables de l'île de Gorée.

9. LE COVET. Pl. 8.

Turbo undosis anfractibus productus, crenulisque transversis asper, hinc à linteo leviter crispato veluti compositus, multicolor plerumque, interdum albus, vel eburneus, vel nigricans, vel subviridis. *Bonan. recr. pag. 120. class. 3. n. 62.*

Buccinum brevisstrum cancellatum, dense sinuosum, labro dentato; Anglicum. *List. hist. Conchyl. tab. 966. fig. 21.*

Turbo undosis anfractibus productus, crenulisque transversis asper, hinc à linteo leviter crispato veluti compositus, multicolor plerumque, interdum albus, vel eburneus, vel nigricans, vel subviridis. *Mus. Kirk. pag. 453. n. 62.*

Buccinum Condor oblongum costatum. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 237. tab. 64. fig. 8.*

Buccinum Anglicum marinum cancellatum. *Ejusd. ibid. cat. 86. tab. 75. fig. 4.*

Coquillages compris en latin sous les noms de Turbo, Trochus, Buccinum. *Reaumur, Mém. Acad. 1710. p. 463. (Figuré avec l'animal.)*

Buccinum parvum pruniforme canaliculatum striatum & fimbriatum. *Lang. meth. pag. 33.*

Buccinum parvum, sulcatum & canaliculatum, striatum, rugosum, rugis eminentibus, lineis circularibus albidis, & fuscis obscure notatum. *Gualt. Ind. pag. 8. tab. 44. litt. C.*

Buccinum parvum, sulcatum, & canaliculatum, striatum, rugosum, rugis granularis, labro externo dentato subalbidum. *Ejusd. ibid. litt. D.*

Buccinum parvum, sulcatum, & canaliculatum, costulatum, obscure striatum, ex albido & rufo veluti fasciatum. *Ejusd. ibid. litt. E.*

COQUILLE.

La coquille du Covet représente un ovoïde allongé, arrondi & obtus à son extrémité supérieure, & pointu à l'extrémité opposée. Sa plus grande longueur est d'un pouce environ, & double de sa largeur.

Spires.

Elle est médiocrement épaisse, & composée de huit à neuf spires presque plates ou peu renflées, mais bien distinguées les unes des autres. La surface de ces spires est chagrinée par les petits boutons aplatis, qui forment un grand nombre de canelures longitudinales & transversales, fort serrées, & qui se croisent à angles droits. Les canelures longitudinales ou pa-

rallèles à la longueur de la coquille, sont un peu plus considérables que les autres qui la traversent. Celles-ci sont au nombre de quatorze sur la première spire, de six à sept dans la seconde, & beaucoup moins dans les autres.

Le sommet est conique, un peu plus long que large, & égal à la longueur de l'ouverture.

Celle-ci a une fois plus de longueur que de largeur. L'échancrure de son canal supérieur est légèrement repliée, & de moitié plus profonde que large.

La lèvre droite est épaisse, & garnie au dedans d'un rang de sept à neuf dents, dont celle du milieu est ordinairement un peu plus grosse que les autres : c'est le petit bourrelet qui la borde au dehors, qui forme les canelures longitudinales dont les spires sont couvertes.

Quelques rides & même trois ou quatre petites dents se font voir dans la partie supérieure de la lèvre gauche. Elle est recouverte par une grande lame mince & luisante qui s'étend sur une petite partie de la seconde spire. Le bourrelet est gros & court, placé vers son extrémité supérieure, & relevé de quatre ou cinq petites canelures égales.

La couleur de cette coquille est bleuâtre, blanche, brune ou fauve, quelquefois sans taches, & quelquefois avec une bande bleue ou brune qui tourne avec les spires.

Les dents & la plaque de l'ouverture manquent dans les jeunes coquilles. La lèvre droite est aiguë, tranchante, & extrêmement mince. Leur sommet est aussi proportionnellement plus court que l'ouverture.

Les vieilles diffèrent pareillement entr'elles : les unes ont les canelures égales, & pour lors leur surface est chagrinée par-tout également : dans les autres les canelures longitudinales sont du double plus grosses & plus écartées que les transversales, ce qui les fait paroître comme autant de côtes, dont le nombre varie entre dix & quinze sur chaque spire.

Ces petites différences ont fait diviser mal-à-propos cette espèce en trois ou quatre espèces distinguées.

L'animal du Covet a le tuyau du manteau aussi long que ses cornes, & dix fois plus épais. Son pied est égal à la longueur de sa coquille, presque carré, & comme frangé ou frisé tout autour.

Couleur. La couleur de son corps est blanc-jaunâtre; du reste il ressemble à la première espèce.

J'ai observé ce coquillage en grande quantité à l'île Ténérif des Canaries, & à Fayal des Açores. Il ne diffère en rien de celui que l'on trouve sur les côtes de la Méditerranée.

10. LE MIGA. Pl. 8.

COQUILLE. La coquille du Miga ne me paroît figurée dans aucun Auteur. Elle n'a que neuf lignes de longueur.

Spires. Ses neuf spires sont arrondies, renflées, & relevées de dix à douze côtes presque parallèles à sa longueur, couchées cependant un peu sur le côté & de gauche à droite. Elles sont encore marquées d'un grand nombre de petits sillons qui tournent avec elles, & qui coupent toutes les côtes à angles droits. Ces sillons sont au nombre de vingt dans la première spire, de dix dans la seconde, &c.

Sommet. Le sommet est de moitié plus long que large, & de moitié plus long que l'ouverture.

Ouverture. Celle-ci est presque ronde, à peine un quart plus longue que large. Elle a dans sa partie inférieure un petit canal sans échancrure, formé par une petite dent élevée sur la racine de la lèvre gauche, qui elle-même n'est que légèrement ridée vers sa partie supérieure. La lame qui la recouvre ne s'étend aucunement sur la seconde spire. Son bourrelet est assez lisse & sans canelures.

La lèvre droite est garnie de quinze dents semblables à quinze longs filets, & bordée d'un petit bourrelet, comme l'espèce précédente.

Couleur. On remarque une grande variété de couleurs dans cette coquille. Il y en a de blanches, de grises, de jaunes, de fauves, de brunes, de couleur de chair, de gris-de-lin & de violettes. J'en ai même une qui est d'une belle couleur de pourpre. Il n'y a que celles qui sont blanches ou fauves qui admettent un mélange des autres couleurs; on voit sur quelques-unes du brun ou du bleu, distribué par bandes ou par marbrures.

Rien de plus commun que cette espèce dans les rochers du cap Bernard, près de l'île de Gorée.

11. LE TOTOMBO. Pl. 8.

Buccinum brevi rostrum, columellâ callosâ, cancellatum. Lisl. hist. Conch. tab. 970. fig. 25.

Buccinum brevi rostrum, columellâ callosâ, undatis striis leviter distinctum, è rufo fasciatum. Ejusd. tab. 971. fig. 26.

Arcularia minor; testâ exiguâ; mucrone elongato; coloris cinerei nitentis; Malaicensibus Bia Totombo dicta; nobis Arcularia quia stramineis cistulis intexitur. Rumph. Mus. pag. 92. art. 12. tab. 27. fig. N.

Buccinum parvum, sulcatum, & canaliculatum, subrotundum, crassum, gibbosum, utroque labio repando, fimbriato & croceo, ex fusco subalbidum, intus candidum. Gualt. Ind. pag. & tab. 44. litt. L.

Buccinum parvum, sulcatum & canaliculatum, labro interno insigniter repando, externo fimbriato, rugosum, aliquando striatum, mucrone costis, seu rugis perpendicularibus eleganter diviso; aliquando papillis coronato, subalbidum. Ejusd. ibid. litt. M. N.

Cassis lævis; Arcularia minor; testâ exiguâ; mucrone elongato; coloris cinerei nitentis. Bia totombo; Rumphii. Klein. tent. pag. 91. spec. 1. num. 5.

Cassis striata, columellâ callosâ; Buccinum cancellatum minus, Listeri. Ejusd. pag. 93. spec. 3. n. 10.

Cette espèce se trouve avec la précédente, mais moins fréquemment.

Sa coquille n'a que six lignes de longueur, & moitié moins de largeur. **COQUILLE.**

Elle est composée de sept spires applaties, mais distinguées comme par étages, & renflées dans leur partie inférieure. Leur surface est chagrinée par des canelures qui ne diffèrent de celles du Covet que par le nombre. Il y en a quinze transversales sur la première spire, & quatre seulement sur la seconde. **Spires.**

Le sommet est aussi large que long, & de moitié plus long que l'ouverture. **Sommet.**

Celle-ci ressemble parfaitement à la précédente. Sa lèvre droite n'a que neuf dents intérieurement, & elle est bordée au dehors d'un bourrelet assez épais. **Ouverture.**

Sa lèvre gauche est recouverte d'une lame arrondie, très-grande, & extrêmement épaisse, qui enveloppe presque toute la surface antérieure de la première spire.

La couleur de cette coquille est blanche, ou fauve, ou bleuâtre, quelquefois sans taches, & quelquefois avec deux **Couleur.**

ou trois bandes brunes qui font le tour des spires.

Variétés. Lorsqu'elle est jeune elle éprouve les mêmes variétés que les deux précédentes.

3°. POURPRES A CANAL MEDIOCRE, NON ÉCHANCRÉ.

12. LE VOJET. Pl. 8.

- Buccinum. *Rondel. Pisc. pars secunda, pag. 81.*
 Operculum Buccini. *Ejusd. ibid. pag. 86.*
 Le Cor de mer. *Ejusd. Poiss. part. 2. édit. franç. pag. 52.*
 Couverture du Cor de mer. *Ejusd. ibid. pag. 55.*
 Buccinum Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag. 39.*
 — *Gesn. aquat. pag. 152.*
 Buccinum villosum Neapolitanum. *Colum. aquat. pag. 12 & 14. (cùm animali.)*
 Buccinum Alabastrite hirsutum *λεπτοσπυρον.* *Ejusd. ibid. pag. 53 & 57.*
 Buccina Rondeletii. *Aldrov. exang. pag. 325.*
 Operculum Purpuræ, (id est, Buccini) Rondeletii. *Ejusd. ibid. pag. 346.*
 Buccinum. *Jonst. exang. pag. 33. tab. 10. fig. 8.*
 Murex Indix orientalis fasciatus fasciis in æqualia spatia distributis, quinque orbium spiris comprehensus, labro oris altero leviter crispato, altero valvulis & strigis in adversa facie instar tuberculorum tumescens elegantè exornato. *Bonan. recr. pag. 154. class. 3. n. 289.*
 Turbo lapideis costis munitus, labro oris altero testæ incumbente, altero leviter crispato; colore ut plurimum cinereo, terreo, conchyliato diluto, vel calteo. *Ejusd. ibid. pag. 126. n. 105.*
 Buccinum rostratum, labro simplici, altè striatum ad intervalla. *List. hist. Conchyl. tab. 932. fig. 27.*
 Buccinum rostratum, ventricosius magnis striis intervallo donatum. *Ejusd. tab. 936. fig. 31.*
 Buccinum rostratum, labro duplicato, superiori simile, ore angustiore, striis eminentibus & nodosis. *Ejusd. tab. 937. fig. 32.*
 — *Rumph. Mus. pag. 161. tab. 49. fig. J.*
 Murex Indix orientalis fasciatus fasciis in æqualia spatia distributis, quinque orbium spiris comprehensus, labro oris altero leviter crispato, altero valvulis & strigis in adversa facie instar tuberculorum tumescens elegantè exornato. *Mus. Kirk. pag. 468. n. 290.*
 Turbo lapideis costis munitus, labro oris altero testæ incumbente, altero leviter crispato; colore ut plurimum cinereo, terreo, conchyliato diluto, vel calteo. *Ejusd. pag. 455. n. 105.*
 Buccinum majus, canaliculatum, rostratum, ore labioso, fimbriatum, striatum, striis papillois cancellatis; costulâ in unâ quâque spirâ eminente colligatum, ex albido subcinereo. *Gualt. Ind. pag. & tab. 50. litt. A.*

La coquille du Vojet est grande, épaisse, pesante, ovoïde, & pointue aux deux extrémités. Elle a six à huit pouces de longueur, & une fois moins de largeur. Ce qui frappe le plus dans sa surface extérieure, c'est le périoste épais & membraneux qui la recouvre. Il laisse échapper par intervalles plusieurs membranes semblables à autant de crêtes, qui s'étendent sur toute sa longueur. Ces membranes ont environ trois lignes de longueur: le frottement qu'elles éprouvent sous les eaux, use leurs bords & les coupe en plusieurs filets, qui rendent cette coquille velue.

Ses spires sont au nombre de dix, bien distinguées, arrondies & renflées considérablement dans leur milieu. Leur surface extérieure est relevée de plusieurs grosses canelures ridées en long & fort écartées, qui tournent avec elles, au nombre de sept sur la première spire, & de deux seulement sur les autres. Ces canelures sont croisées à angles droits par d'autres canelures plus petites, & qui laissent un bouton ou tubercule assez gros dans l'endroit où elles viennent à se rencontrer. Il n'y a que deux rangs de ces tubercules dans chacune des spires du sommet, & l'on en voit quelquefois trois dans la première. On remarque encore sur la seconde spire un bourrelet considérable au-dessous de la gauche de l'ouverture.

Le sommet est pointu, aussi long que large, & égal à la longueur de l'ouverture sans son canal.

L'ouverture est elliptique, une fois plus longue que large, & terminée en haut par un canal cylindrique, arrondi, non échanuré à l'extrémité, une fois plus long que large, une fois plus court qu'elle, & un peu recourbé en arrière. La fente de ce canal égale la quatrième partie de son contour, & ses deux bords sont tranchants. L'extrémité inférieure de l'ouverture a aussi une espèce de canal arrondi, fort évasé, & sans échancre.

La lèvre droite est relevée au dehors d'un gros bourrelet arrondi, & qui est médiocrement creux en dedans, aussi-bien que les sept canelures du dehors de la coquille. Celles-ci forment sur les bords intérieurs de la même lèvre sept ondes ou crénelures considérables & arrondies, avec lesquelles sept paires de rides ou de dents font l'alternative.

COQUILLE.

Périoste.

Spires.

Sommet.

Ouverture.

La lèvre gauche est ridée en travers du haut en bas, par vingt à trente plis qui semblent autant de canelures irrégulières, dont les deux plus basses sont un peu plus grosses que les autres.

Couleur. La couleur du périoste est rousse. Celle de la coquille qu'il recouvre est blanche dans quelques-unes, sans mélange ou avec des marbrures brunes : dans d'autres elle est fauve avec un bordé de brun autour de l'ouverture, & sept grandes taches pourpres ou violettes sur chacun des bourrelets.

Variétés. Il y a de ces coquilles qui, comme je l'ai dit, ont huit pouces de longueur quand elles sont parvenues à leur juste grandeur ; il y en a d'autres qui n'ont que trois à quatre pouces ; d'autres un pouce & demi ; d'autres enfin qui ne passent guères un pouce. Elles prennent toutes deux bourrelets, constamment éloignés l'un de l'autre d'un tour de spirale, & qui se forment dans deux tems différens. Dans les coquilles qui n'ont jamais plus d'un pouce de longueur, le premier bourrelet commence quand elles ont atteint neuf lignes : il paroît à un pouce dans celles d'un pouce & demi ; à deux ou deux pouces & demi dans celles de trois à quatre pouces ; & à quatre ou cinq pouces dans celles de six à huit. De-là les nombreuses variétés que l'on observe dans cette coquille. Les petites sont proportionnellement plus courtes que les grandes ; & moins renflées dans les mâles que dans les femelles.

Lorsque cette coquille est arrivée à son dernier période d'accroissement, elle perd entièrement son périoste, & par conséquent son velouté ou ses poils. Il semble qu'à cet âge la nature réserve les fucs nourriciers pour le soutien de l'animal, elle ne fournit plus à l'accroissement ni à l'entretien de la coquille. Pour lors elle s'use, dépérit peu à peu, & devient sujette aux vers & aux scolopendres, qui la piquent sur-tout vers la pointe du sommet.

ANIMAL. L'animal ressemble à celui de la première espèce. Son opercule est elliptique, assez épais.

Couleur. Sa couleur est un jaune-pâle, marqué d'un grand nombre de taches très-inégales & d'un noir tirant sur le violet. Sa chair est tendre & blanche. Il rend beaucoup de cette couleur qu'on appelle *pourpre*

Cette

Cette espèce se plaît entre les rochers où la mer brise avec violence, & j'en ai trouvé beaucoup dans l'anse de l'île de la Magdelaine.

13. LE JABIK. Pl. 8.

Buccinum rostratum, labro duplicato compressum, cancellatum. *Lister. hist. Conchyl. tab. 939. fig. 34.*

Buccinum rostratum, labro duplicato dentato, duplici serie sinuum cavato. *Ejusd. tab. 943. fig. 39.*

Murex Luzon, alata, circulis pulchre asperis. *Pet. Gazoph. vol. 2. cat. 249. tab. 100. fig. 12.*

Buccinum majus, canaliculatum, rostratum, ore labioso, fimbriatum, laeve, labio externo duplicato, & papillis rotundis tubulo quodam sibi invicem conjunctis distincto, in dorso ligulis quibusdam bullatis cum spiris continuatum, labio interno rugoso, ex albido, & fusco diversimodè coloratum. *Gualt. Ind. pag. & tab. 49. litt. B.*

Urceus ore integro, subrotundo, ad dextram labiato, seu ore plicato integro duplici sinuum serie muricatus ; *Listeri. Klein. cent. pag. 48. spec. 1. n. 16.*

L'animal du Jabik ne diffère point du précédent, & on le voit aussi fréquemment dans les mêmes endroits.

Sa coquille est obtuse & arrondie à l'extrémité supérieure. Elle n'a que deux pouces & demi de longueur, & sept ou huit spires, dont la première est quelquefois lisse & quelquefois environnée de trois rangs de petites bosselles assez égales : les autres n'en ont qu'un rang. Chaque spire est encore traversée, parallèlement à la longueur de la coquille, par deux bourrelets qui n'ont pas de place fixe : quelquefois ils sont rangés bout à bout les uns des autres sur les deux côtés de la coquille, & quelquefois ils sont dispersés sans ordre, mais toujours distans d'un tour de spirale les uns des autres. Ces bourrelets sont arrondis & comme ridés sur les côtés dans la plupart ; mais il y en a quelques-unes qui y portent des tubercules assez gros.

Le canal supérieur de l'ouverture est beaucoup moins long que dans la précédente espèce, & il domine à peine la lèvre droite. Le canal inférieur est moins évasé, cylindrique, à demi fermé, médiocrement échancré & recourbé en bas.

La lèvre droite est creusée très-profondément au dedans de son bourrelet, & ses bords sont irrégulièrement ondés, sans crénelures, & marqués de dix ou douze rides inégales.

Q

Périoste. Le périoste qui recouvre cette coquille n'est point velu.
Couleur. Sa couleur est fauve, quelquefois entourée de deux bandes brunes ou violettes.

14. LE SAMIER. Pl. 8.

Buccin singulier par ses stries aurores, interrompues par de grosses tubercules blanches; sa bouche est garnie de dents, dont la lèvre forme un repli. *Hist. Conchyl. pag. 269. pl. 12. fig. K.*

Cette espèce se trouve sur la pointe septentrionale de l'isle de Gorée, mais assez rarement.

COQUILLE. Sa coquille est beaucoup plus épaisse & plus dure que les deux précédentes, de figure à peu près triangulaire, mais allongée, & pointue aux deux extrémités. Sa longueur est double de sa largeur qui n'a qu'un pouce ou peu davantage.

Spire. Les sept spires qui la composent sont peu renflées & peu distinguées. Sa surface extérieure est toute raboteuse par vingt grosses canelures longitudinales, & par un grand nombre d'autres qui les traversent en angles droits, & laissent un petit bouton au point de leur réunion. La première spire a de plus un gros bourrelet élevé à côté de la lèvre gauche de l'ouverture, & qui s'étend jusques sur la seconde spire.

Ouverture. L'ouverture diffère des deux précédentes en ce qu'elle est beaucoup plus étroite, & qu'elle a deux fois plus de longueur que de largeur. Son canal inférieur est court, fort étroit & sans échancrure.

La lèvre droite est aplatie en devant sur le bourrelet, qui n'est point creux: elle est bordée intérieurement de cinq à six dents extrêmement grosses.

La lèvre gauche n'a que douze ou quinze rides. A son extrémité supérieure on aperçoit un petit ombilic semblable à un long fillon, formé par le bourrelet qui y est appliqué.

Couleur. Le contour de l'ouverture est couleur de chair; le reste de la coquille est blanc, & quelquefois aussi couleur de chair.

15. LE SOLAT. Pl. 8.

COQUILLE. La coquille de cette espèce que j'appelle du nom de Solat, ressemble à celle de la première espèce, tant par sa figure que par son épaisseur. Elle est longue d'un pouce, & moins large des deux tiers.

Ses sept spires sont aplaties, bien distinguées, & étagées, parce qu'elles se replient presque en angle droit un peu au-dessous de leur milieu. Leur surface est relevée de plusieurs côtes longitudinales, assez écartées, & traversées par plusieurs filets presque insensibles, qui laissent un petit tubercule conique à l'endroit où elles les touchent. Ces tubercules sont disposés sur six à sept rangs transversaux dans la première spire, sur deux ou trois dans la seconde, & sur un seul dans les autres, de manière que ceux du rang inférieur, qui se trouve sur l'angle saillant formé par le pli des spires, sont beaucoup plus grands que les autres, & paroissent autant de petites épines.

Son ouverture représente une demi-lune, mais elle est tronquée par le bas & sans canal.

La lèvre droite est aiguë, tranchante, sans bourrelet, lisse au dedans, & marquée sur ses bords d'un nombre de petites crénelures pareil à celui des rangs de pointes qui sont sur la première spire. Elle s'évase de manière qu'elle semble sortir un peu en dehors.

La lèvre gauche est lisse, arrondie, recouverte d'une lame mince & luisante, & relevée d'un bourrelet ridé, qui, prenant origine au milieu de sa longueur, va tournant en demi-cercle se terminer au canal supérieur de l'ouverture, & forme à moitié chemin un ombilic oval & peu profond.

Le fond de sa couleur est gris, ou blanc, ou agathe, coupé par une bande fauve, & marqué de quelques taches brunes, jettées çà & là sur l'angle saillant des spires. Elle est brune au dedans.

Elle est extrêmement commune autour des rochers du cap Bernard.

16. LE BIVET. Pl. 8.

Buccinum majus canaliculatum, rostratum, ore labioso, crassam striis, & plicaturis, seu costulis eminentibus rugosam, elegantissime cancellatum, & exasperatum, candidam aliquando ex fusco lineatum. Gualt. Ind. pag. & tab. 48. fig. B. & C.

La coquille du Bivet ressemble beaucoup à la précédente, mais elle a un pouce un quart de longueur, & moitié moins de largeur.

Spires. Ses spires ne sont point étagées, mais renflées & arrondies. Leurs côtes sont plus relevées, rarement armées de pointes, & coupées par des filets plus sensibles. Ces filets sont au nombre de douze à vingt-quatre dans la première spire, & de quatre à huit seulement dans les autres.

Ouverture. L'ouverture est pointue en bas comme en haut, & un tiers plus longue que le sommet.

La lèvre droite est creusée sur les bords de douze petits fillons, après lesquels s'étendent jusqu'au dedans de la coquille un pareil nombre de dents ou de filets qui font l'alternative avec eux.

La lèvre gauche n'a point de lame sur sa surface, & elle porte, depuis son milieu jusqu'à son extrémité supérieure, trois grosses dents qui tournent en dedans: l'autre moitié est occupée par les rides ou filets de la première spire. Le bourrelet commence à paroître un peu au-dessus de son milieu.

Couleur. Cette coquille est blanche ou grise, environnée de deux ou trois bandes brunes qui tournent avec les spires.

Elle se voit en grande quantité avec la précédente.

17. LE GITON. Pl. 8.

Celle-ci se trouve aussi fréquemment autour de l'île de Gorée & du cap Bernard.

COQUILLE. Sa coquille n'a que dix lignes de longueur. Elle est fort pointue aux extrémités, & presque une fois plus longue que large.

Spires. Ses huit spires sont relevées de côtes applaties, qui forment une espèce de treillis avec les petits filets qui les coupent à angles droits. On compte douze ou quinze de ces filets dans la première spire, six dans la seconde, & beaucoup moins dans les autres.

Sommet. Son sommet est un quart plus long que large, & un quart plus long que l'ouverture.

Ouverture. Le canal supérieur de l'ouverture est deux ou trois fois plus court qu'elle.

La lèvre gauche est lisse, sans dents, recouverte d'une petite lame luisante, peu élevée. Son bourrelet se trouve placé avec l'ombilic, fort proche de l'extrémité supérieure.

Couleur. Cette coquille est blanche ou fauve, sans aucun mélange.

18. LE LIPIN. Pl. 8.

La figure de la coquille du Lipin s'éloigne un peu des trois précédentes, en ce que son extrémité supérieure s'amincit davantage que le sommet, & la fait paroître plus allongée. Les plus grandes que j'ai observées ont presque un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur.

Elles portent neuf spires presque applaties, mais bien distinguées & relevées par un rang de boutons arrondis & assez gros, qui fait le tour des spires. Dans la première ce rang de boutons est placé vers sa partie inférieure, au lieu que dans les autres il semble couronner leur extrémité supérieure. Leur surface est encore relevée d'un grand nombre de petits filets fort serrés, qui suivent aussi le contour des spires. On en compte trente dans la première, douze dans la seconde, & beaucoup moins dans les autres.

Le sommet est un peu plus long que large, & un quart plus court que l'ouverture.

Celle-ci est elliptique, pointue aux deux extrémités, de moitié plus longue que large, & terminée en haut par un canal presque égal à sa longueur, & légèrement courbé vers le dos de la coquille. Ce canal est conique, presque une fois plus long que large à son origine, & ouvert d'une fente assez étroite, & qui égale la cinquième partie de son contour. Son bord droit est tranchant, l'autre est arrondi. A l'extrémité inférieure de l'ouverture on apperçoit un petit canal fort aigu, sans échancrure, & accompagné d'une petite dent en filet à l'origine de la lèvre gauche.

Elle est arrondie, sans bourrelet & sans ombilic.

La couleur de cette coquille est fauve, & quelquefois blanche avec des marbrures brunes.

Elle n'est pas rare dans les rochers du cap de Dakar.

4°. POURPRES A CANAL TRÈS-LONG.

19. LE SIRAT. Pl. 8.

Murex Luzonis, plicis elatis nigris rugosis. Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 248. tab. 99. fig. 13.

La coquille du Sirat diffère de toutes les espèces de Pour-**COQUILLE.**

pres décrites jusqu'ici, par la longueur du canal qui termine son extrémité supérieure. Elle a environ deux pouces & demi de longueur.

Spires.

Elle est composée de huit spires renflées, arrondies, & relevées de neuf grosses côtes rondes & presque parallèles à sa longueur, cependant un peu inclinées de droite à gauche. Trois de ces côtes sont un peu plus grosses que les autres qu'elles séparent en trois paires. Elles sont comme formées par un repli, & armées chacune d'un nombre d'épines égal à celui des spires, de sorte qu'il ne s'en trouve qu'un rang sur chaque spire. Les épines de la première sont beaucoup plus grandes que les autres, longues d'environ cinq lignes, & placées vers sa partie inférieure; dans les autres spires elles se trouvent à peu près vers le milieu de leur longueur. Elles sont toutes un peu courbées en bas, & coupées d'un profond sillon dans toute leur longueur sur le côté convexe. Outre ces côtes longitudinales, la surface de la coquille est encore ornée d'un grand nombre de petits filets qui tournent avec les spires.

Sommet.

Le sommet est aussi long que large, & presque une fois plus court que l'ouverture avec son canal.

Ouverture.

Celle-ci ressemble à la précédente, à cela près qu'elle est moins aiguë dans le bas; mais son canal supérieur la surpasse d'une quatrième partie en longueur. Ce canal est conique, aplati de devant en arrière, où il se recourbe légèrement, & une fois plus long qu'il n'est large à son origine. Il porte quelquefois trois ou quatre épines semblables à celles des spires, mais plus petites. Sa fente est fort étroite: elle égale à peine la sixième partie de son contour; & ses bords sont tranchans.

La lèvre droite est tranchante & légèrement onnée sur les bords, relevée en dedans d'environ quinze filets fort courts, & bordée au dehors d'une des neuf côtes longitudinales, qui, outre la grosse épine que j'ai dit qu'elle porte en bas, a encore une petite crête dans sa partie supérieure.

La lèvre gauche est arrondie, recouverte en bas d'une petite lame mince, luisante, & accompagnée sur les côtés du canal, d'un bourrelet droit, demi-cylindrique & assez considérable.

Cette coquille est blanche ou fauve, avec quelques bandes brunes.

Couleur.

Elle est sujette à quelques variétés par rapport au nombre & à la forme des piquans. Le bourrelet même de la lèvre droite, dont l'intérieur est plein dans les vieilles, se trouve vuide & creux dans les jeunes. Celles-ci ont ordinairement moins de piquans, parce qu'elles ont moins de spires; & le canal de l'ouverture est un peu moins long, par comparaison avec le sommet.

Variétés.

L'animal diffère peu des précédens. Son manteau est seulement orné d'un petit filet sur la droite, & son tuyau plus allongé; il égale la moitié de la longueur de la coquille, & sort peu hors de son canal. Son opercule est presque rond.

ANIMAL.

Opercule.

J'ai rencontré rarement cette espèce aux îles de la Magdelaine, mais abondamment à l'île Ténérif des Canaries.

10. LE BOLIN. Pl. 8.

Purpura major pelagia exotica corniculata. Colum. aquat. pag. 60 & 62.

Purpura Africana ceteris ventricosior & mucronibus aduncis munita, parte internâ roseo fulgens colore, externâ verò, vel albo unicolor, vel flavo, tyrio, ac luteo multicolor. Bonan. recr. pag. 153. class. 3. num. 283.

Buccinum ampullaceum rostratum, majus, muricibus longissimis instructum ad senos pares in infimo orbe primo. Lister. hist. Conchyl. tab. 901. fig. 21.

Haustellum longirostrum spinosum; ventre & rostro rugosis; spinis raris aduncis & magnis; trocho obtuso. Rumph. Mus. pag. 86. tab. 16. fig. 5.

Purpura Africana ceteris ventricosior & mucronibus aduncis munita, parte internâ roseo fulgens colore, externâ verò, vel albo unicolor, vel flavo, tyrio, ac luteo multicolor. Mus. Kirk. pag. 468. n. 284.

Purpura rectirostra, umbonata & muricata, acumine canaliculi tantillum extrorsum inclinata. Lang. meth. pag. 25.

Purpura rectirostra, major, aculeis longis, validis & incurvis armata, albida, aliquando rufescens. Gualt. Ind. pag. & tab. 30. fig. D.

Haustellum muricatum seu dentatum; longirostrum spinosum; ventre & rostro rugosis; spinis raris aduncis & magnis, trocho obtuso; Rumphii. Klein. tent. pag. 63. spec. 2. n. 3.

L'animal du Bolin ressemble parfaitement à celui du Sirat, à cela près que son manteau est bordé de deux longs filets sur la droite, & fort étendu sur la gauche.

ANIMAL.

COQUILLE. Sa coquille approche aussi beaucoup de la sienne. Elle est un peu plus épaisse, & représente assez bien une massue ou un fuseau à tête courte & ronde. Sa longueur est de quatre à huit pouces, & double de sa largeur.

Spires. Elle est composée de huit à neuf spires renflées, arrondies, bien distinguées, & relevées de six à sept grosses côtes à peu près égales, comme repliées de droite à gauche, & obliquement couchées sur sa longueur. Ces côtes sont traversées, comme toute la coquille, par un grand nombre de filets, & armées seulement sur la première spire, de quatorze dents disposées sur deux rangs qui tournent vers son milieu. Ces dents ont depuis un demi-pouce jusqu'à un pouce de longueur dans les coquilles de quatre pouces, & dans celles de huit elles ont un à deux pouces. Elles sont courbées sur le côté, de manière qu'elles remontent un peu en haut en divergeant, & toutes creusées d'un profond fillon sur leur convexité.

Sommet. Le sommet est une fois plus large que long, & presque une fois plus court que l'ouverture sans son canal.

Ouverture. L'ouverture est un tiers plus courte que son canal, qui est à peu près cylindrique, & trois fois plus long que large à sa naissance. Il porte communément quinze à dix-huit épines horizontales, assez droites, & une ou deux fois plus petites que celles des spires.

La lèvre droite ressemble à celle du Sirat, mais elle n'a point de crête dans sa partie supérieure.

La lèvre gauche se fait remarquer par la figure & la grandeur de la plaque luisante qui la recouvre. Cette plaque se relève & se présente vis-à-vis l'ouverture comme une lame assez mince, onnée dans son milieu, & une fois plus longue que large.

Couleur. Cette coquille est blanche, ou jaune, ou fauve au dehors, & couleur de rose au dedans.

Elle est assez commune aux îles de la Magdelaine. Il ne faut pas confondre cette coquille avec celle de la Méditerranée que Rondelet a décrite (1), & que les Vénitiens appellent *Ognella*, & les Génois *Roncera*. Elle en approche beaucoup, à la vérité, & même assez pour qu'on ne puisse la

(1) Histoire des Poissons, seconde partie, édition française, page 45.
distinguer

distinguer au premier abord, comme il est arrivé à la plupart des Auteurs qui n'en ont fait qu'une espèce. Cependant lorsqu'on l'examine de près, on voit qu'elle en diffère à plusieurs égards. 1°. Ses côtes sont peu élevées & presque insensibles. 2°. Outre les deux rangs d'épines de la première spire, elle a encore un rang qui tourne sur les autres. 3°. Ces épines sont plus courtes & moins courbes. 4°. Le sommet est moins renflé, de moitié seulement plus large que long, & de moitié plus court que l'ouverture. 5°. Celle-ci est aussi longue que son canal. 6°. La lèvre droite n'a point de bourrelet, & elle porte trente petits filets sur son bord interne. 7°. Enfin, la lèvre gauche a huit ou dix petites dents sur sa partie supérieure, & la plaque est moins large & presque droite.

5°. POURPRES A CANAL LONG, ET FERMÉ COMME UN TUYAU.

21. LE JATOU. Pl. 9.

Voici une espèce des plus communes autour de l'île de Gorée, & des plus rares dans les cabinets. Je ne l'ai vû figurée nulle part.

Sa coquille est très-épaisse, de figure triangulaire, & pointue aux deux extrémités. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur.

Elle est composée de huit spires convexes, comme étagées & relevées de trois grosses côtes longitudinales, dont l'une est placée sur le milieu de son dos, & les deux autres sur les côtés de l'ouverture. Ces côtes sont ailées & tranchantes sur la première spire, arrondies sur les autres, & séparées par un gros bouton qui s'élève dans l'espace qu'elles laissent entre elles sur chaque spire.

Le sommet est aussi long que large, & de moitié plus court que l'ouverture, y compris son canal.

L'ouverture est fort petite eu égard au volume de la coquille. Elle représente une ellipse très-régulière, dont le grand diamètre est de moitié moindre que le petit, & un tiers plus court que son canal. Celui-ci a la figure d'un tuyau aplati de devant en arrière, fermé exactement dans toute sa longueur, aussi long que large à son origine, qui est ailée.

R

Il se termine par une petite pointe recourbée légèrement sur le dos de la coquille. Il n'y a pas la moindre apparence de canal inférieur.

La lèvre droite est bordée au dehors d'un gros bourrelet: elle présente en devant son bord qui est aigu, tranchant, & découpé en six à huit petites dents plates, arrondies à leur extrémité, & d'autant plus grandes qu'elles approchent davantage du canal.

La lèvre gauche est ronde ou convexe, lisse, unie, & recouverte d'une lame très-courte. Le bourrelet qui accompagne le tuyau du canal, imite parfaitement le tuyau, étant cylindrique, creux intérieurement, & percé à son extrémité. Il est formé par la réunion des deux ailes, celle du dos & celle de la gauche de l'ouverture.

Couleur. Il est rare que cette coquille sorte de la mer avec une certaine propreté. Elle est toujours couverte d'une mucofité verte, ou d'un tartre gris, & souvent de petits coquillages qu'il est difficile d'en détacher. Nettoyée de ces corps étrangers, elle montre un fond blanc quelquefois sans mélange, quelquefois marbré de brun, & le plus souvent d'un brun-brûlé, qui remplit l'espace abandonné par les trois côtes ailées.

Remarque. Lorsque cette coquille est fort jeune, qu'elle ne passe pas trois lignes, elle a une figure toute différente de celle que je viens de décrire. Elle n'est ni triangulaire ni ailée; sa forme est à peu près conique; & elle n'a guères plus de longueur que de largeur. Ses spires sont au nombre de cinq seulement, relevées au milieu par une vive-arête qui tourne avec elles, & marquées de six petits filets qui y laissent une petite pointe. La lèvre droite de son ouverture n'est point dentée, & son canal qui est une fois plus court qu'elle, n'est pas encore entièrement fermé. Sa couleur est grise ou blanc-sale. Telle est celle que j'ai fait figurer à la lettre A. dans la planche 9.

ANIMAL. L'animal du Jatou est parfaitement blanc; il n'a que les yeux de noirs.

Pied. Son pied n'a en dessous que quelques petits fillons parallèles à sa longueur.

Opercule. Son opercule est elliptique, aussi grand que l'ouverture de la coquille, de moitié plus long que large, & relevé au dehors de neuf petites nervures courbées en arc.

Son manteau & ses autres parties ressemblent entièrement à celles de la première espèce.

6°. POURPRES A CANAL MÉDIOCRE, FORT RESSERRÉ, ET PRESQUE FERMÉ.

22. LE COFAR. Pl. 9.

Buccinum rostratum. List. hist. Conchyl. tab. 944.

Murex costosus, quinquangularis; Rumphii. Klein. tent. p. 102. spec. 2.

Cette espèce de Pourpre est une des plus grandes que j'aie observées au Sénégal. Elle se trouve communément aux îles de la Magdelaine.

Sa coquille est extrêmement épaisse; de figure ovoïde, terminée en pointe aux deux extrémités, longue d'environ huit pouces, & moins large d'un tiers. *COQUILLE.*

Elle est composée de neuf à dix spires convexes, arrondies, bien distinguées, & relevées de sept à neuf grosses côtes qui s'étendent sur toute sa longueur. Dans les deux premières spires ces côtes sont garnies de pointes médiocres, à peu près égales, & qui paroissent formées par un repli. On compte six ou huit de ces pointes dans la première spire, & deux seulement dans la seconde: dans les autres, elles se métamorphosent en un bouton assez gros. Les côtes sont encore toutes traversées par un grand nombre de petits filets délicatement chagrinés, qui couvrent aussi toute la surface de la coquille en tournant avec les spires. *Spires.*

Le sommet est un peu plus long que l'ouverture, sans son canal. *Sommet.*

Celle-ci est médiocrement grande, & presque ronde, un peu aiguë & resserrée aux extrémités. A celle d'en haut elle forme un canal presque droit ou peu recourbé en arrière, une fois plus court qu'elle, & dont les bords minces & tranchans, sont si rapprochés qu'ils ne laissent qu'une fente fort étroite. Son extrémité inférieure a aussi un petit canal sans échancrure, & formé en partie par une petite côte qui s'élève sur l'origine de la lèvre gauche. *Ouverture.*

Cette lèvre porte à son extrémité supérieure un bourrelet

plein, qui laisse à son origine un grand ombilic rond & très-profond.

La lèvre droite est épaisse, sans bourrelet, tranchante, & légèrement ondulée sur les bords, & marquée au dedans d'un nombre de sillons égal à celui des pointes que portent les côtes de la première spire.

Couleur. Sa couleur est fauve, ou d'un brun très-foncé & tirant sur le noir.

23. LE LOSET. Pl. 9.

COQUILLE. La coquille du Loset n'a que six lignes de longueur sur une largeur une fois & demie moindre.

Spires. Ses spires sont au nombre de huit, peu renflées, & chagrinées de tubercules médiocres, aplatis, fort ferrés, se touchant les uns les autres, & distribués sur douze à quinze rangs dans la première spire, sur cinq dans la seconde, & en moindre quantité dans les autres.

Sommet. Son sommet est un tiers plus long que large, & aussi long que l'ouverture avec son canal.

Ouverture. Celle-ci ressemble à la précédente, à cela près qu'elle est de moitié plus longue que large, & qu'elle n'a point de canal ni de côte à son extrémité inférieure sur la lèvre gauche.

Cette lèvre est recouverte d'une lame courte & mince, qui se redresse & présente en devant ses bords qui sont tranchants.

La lèvre droite est découpée de dix ou douze dents sur ses bords, & relevée de quatre ou cinq intérieurement.

Couleur. Le brun foncé fait toute sa couleur.

On la trouve communément sur les rochers de l'île de Gorée.

24. LE SUGA. Pl. 9.

Cette espèce se voit fréquemment avec la précédente, à laquelle elle ressemble infiniment.

COQUILLE. Sa coquille est plus petite, n'ayant que cinq lignes de longueur.

Spires. Elle n'a que huit ou douze rangs de tubercules dans sa première spire, & trois ou quatre seulement dans la seconde. Ils sont plus petits, plus renflés, arrondis, & fort écartés les uns des autres.

Le sommet est de moitié plus long que large, & un peu plus long que l'ouverture.

La lèvre droite de l'ouverture n'est bordée que de six à huit dents, & la lame de la lèvre gauche ne se relève pas sensiblement.

Le fond de sa couleur est blanc, & les tubercules sont bruns.

25. POURPRES A CANAL ÉVASÉ.

25. LE TAFON. Pl. 9.

Buccinum dentatum, admodum crassum, fuscum, leviter & dense striatum, ventricosum. *List. hist. Conchyl. tab. 831. fig. 55.*

Buccinum brevirostrum, admodum crassum, fuscum, tenuiter striatum; è sinu Mexicano juxta Campêche. *Ejusd. tab. 963. fig. 16.*

Lagena ore semilunato, crassa, fusca, tenuiter striata; *Listeri. Klein. tent. pag. 50. spec. 1. n. 4.*

La coquille du Tafon est obtuse & arrondie à son extrémité supérieure, longue d'environ un pouce & demi, & une fois moins large.

On y compte neuf spires qui sont quelquefois légèrement renflées, & quelquefois applaties, (excepté la première qui est toujours fort renflée) & peu distinguées les unes des autres. Leur surface extérieure est coupée par un nombre prodigieux de sillons creusés légèrement & qui tournent avec elles.

Le sommet est un peu plus long que large, & fort peu plus court que l'ouverture.

Celle-ci est elliptique, obtuse à son extrémité supérieure, aiguë à l'inférieure, & une fois plus longue que large. Son canal supérieur est fort court, très-évasé, & coupé en haut d'une échancrure qui a autant de largeur que de profondeur. Elle a encore dans son angle inférieur un canal non échancré, & formé par la rencontre de quelques filets élevés sur les deux lèvres.

La lèvre droite est découpée sur ses bords de vingt à vingt-deux petites dents rapprochées deux à deux, & ornée au dedans d'un pareil nombre de filets, dont les inférieurs sont un peu plus gros que les autres.



La lèvre gauche a quelquefois une petite plaque relevée de quinze à vingt rides, dont les deux d'en bas font un peu plus grosses que les autres : quelquefois elle est lisse, unie, sans plaque, mais toujours avec un filet dans son extrémité inférieure. Elle a un bourrelet qui n'est guères sensible que lorsqu'elle porte la petite lame ridée.

Péριοστε. Elle est couverte d'un péριοστε mince & verdâtre, qui lui laisse toujours un peu de sa couleur. Son fond est cendré tirant sur le noir, quelquefois traversé par un grand nombre de petits fillons blancs.

Remarque. La différence qu'on remarque dans la figure des spires & de la lèvre gauche de l'ouverture de cette coquille, caractérise le sexe de l'animal qu'elle renferme. Le mâle a sa coquille plus étroite, plus allongée, à spires applaties, & la lèvre gauche de l'ouverture sans lame & sans rides.

ANIMAL. L'animal ne diffère de celui de la première espèce que par son opercule qui est parfaitement elliptique, lisse & uni au dehors, sans rides & sans fillons, une fois plus long que large, & de moitié seulement plus court que l'ouverture de la coquille.

J'ai observé cette espèce non-seulement à l'île de Gorée, mais même à celle de Ténérif des Canaries, où elle est également commune dans les rochers les plus battus par les vagues.

26. LE GOUSOL. Pl. 9.

COQUILLE. L'animal du Gousol ressemble parfaitement au précédent. Sa coquille est médiocrement épaisse, longue d'environ neuf lignes : elle surpasse une fois & un peu davantage sa largeur.

Spires. Ses huit spires sont toutes applaties, peu distinguées, lisses & unies, sans canelures.

Ouverture. Son ouverture est deux fois plus longue que large, & sans canal sensible à l'extrémité inférieure. Le canal supérieur est plus court & plus évasé que le précédent, & échancré de même.

La lèvre droite est mince, tranchante, sans dents. La gauche porte dans sa moitié supérieure une petite plaque luisante, garnie de cinq grosses dents qui tournent dans l'intérieur de la coquille.

Elle est de couleur agathe-clair, & recouverte d'un péριοστε mince & fauve.

Couleur.
Péριοστε.

On ne la trouve que rarement autour de l'île de Gorée.

27. LE BIGNI. Pl. 9.

Buccinum Barbadense. List. hist. Conchyl. tab. 827. fig. 49. b. & tab. 964. fig. 49. f.

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, ex carneo & albido obscure punctatum. Gualt. Ind. pag. & tab. 43. fig. B.

Lagena ore longo angusto, Phrygiè picta & dentata; Listeri. Klein. tent. pag. 50. spec. 2. n. 4.

La coquille du Bigni n'a que six lignes de longueur, sur une largeur une fois moindre. Ses spires sont un peu renflées. Son ouverture est fort évasée, une fois seulement plus longue que large.

COQUILLE.
Spires.
Ouverture.

La lèvre droite est médiocrement épaisse, garnie au dedans de douze ou quinze dents fort petites. La lèvre gauche est simple, arrondie, sans plaque, sans dents & sans bourrelet.

Sa couleur varie à l'infini. Son fond est ordinairement blanc, & tout couvert de petites lignes longitudinales, ondées, qui sont brunes dans quelques-unes & fauves dans d'autres : quelquefois il est marbré de rouge-brun & de jaune, ou coupé par une petite bande blanche, ponctuée de brun ou de rouge-brun, qui tourne sur les spires. Au dedans elle est parfaitement blanche.

Couleur.

Elle se trouve en grande quantité dans les rochers de l'île de Gorée.

28. LE SIGER. Pl. 9.

Buccinum dentatum, parvum, rictu angusto, læve, exiguis puncturis fasciatim depictum. List. hist. Conchyl. tab. 825. fig. 45.

Buccinum dentatum, parvum, rostratum, ampullaceum, læve, subcroceum, puncturis albis dense depictum. Ejusd. ibid. fig. 46.

Buccinum dentatum rutum, exiguis maculis albis depictum, rictu subpurpureo. Ejusd. tab. 826. fig. 48 & 49. & tab. 827. fig. 49. c.

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, ex albo & nigro variegatum. Gualt. Ind. pag. & tab. 43. fig. C.

Buccinum parvum, pruniforme, acuminatum, læve, album, dentatum, puncturis rubris depictum. Ejusd. ibid. fig. E.

Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, læve, colore mustelino, carneo & albido variegatum. Ejusd. ibid. fig. G.

Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, læve, ex rubro, & albedo depictum, & punctatum. *Ejusd. ibid. fig. H.*

Lagena ore longo, angusto, rufa, exiguis maculis albis, rictu subpurpureo; Listeri. *Klein. tent. pag. 50. spec. 1. n. 1.*

COQUILLE. Ce coquillage se voit très-fréquemment avec le précédent, dont il ne diffère que parce que sa coquille est plus épaisse, moins arrondie à l'extrémité supérieure, & que sa longueur n'est pas tout-à-fait double de sa largeur.

Spires. Ses spires sont (excepté la première) applaties, peu distinguées les unes des autres, & coupées par un grand nombre de sillons presque imperceptibles qui tournent avec elles.

Sommet. Le sommet forme un cône raccourci, dont la longueur est égale à sa largeur, & de moitié plus courte que l'ouverture.

Ouverture. Celle-ci est fort étroite, un peu courbée en arc dans son milieu, & quatre fois plus longue que large.

La lèvre droite est très-épaisse & arrondie sur les bords. Elle est renflée considérablement vers son milieu, & ornée en dedans de quinze dents à peu près égales & assez grandes.

La lèvre droite porte dans sa moitié supérieure sept à huit dents semblables, mais plus petites.

Couleur. Le périoste qui la recouvre est fort mince & cendré. Au-dessous elle est quelquefois blanche, marbrée de jaune ou de brun: quelquefois elle est entièrement brune.

Remarque. Cette coquille ne prend de l'épaisseur & des dents aux deux lèvres de l'ouverture, que lorsqu'elle est parvenue à son dernier période d'accroissement; de sorte qu'avant ce tems elle ressemble beaucoup à l'espèce qui précède: on la distingue cependant par son ouverture, qui a encore alors deux fois plus de longueur que de largeur, & par ses spires qui sont toujours applaties & sillonnées.

ANIMAL. L'animal diffère de tous ceux décrits jusqu'ici, par la position de ses yeux, qui se trouvent placés beaucoup au-dessous du milieu de la longueur des cornes.

Opércule. Son opércule est infiniment petit: il n'a pas plus d'une ligne de longueur; il est extrêmement mince, transparent, fauve, elliptique, obtus à ses extrémités, de moitié plus long que large, & trois fois plus court que l'ouverture de la coquille.

29. LE STARON. Pl. 9.

Buccinum dentatum parvum rictu compresso sive angusto variegatum, striis valdè exasperatum; Jamaicense. *List. hist. Conchyl. tab. 824. fig. 43.*

Buccinulum dentatum Jamaicense, striis fasciatis maculatum. *Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 578. tab. 9. fig. 4.*

Buccinum parvum, pruniforme, canaliculatum, rictu compresso, striis exasperatum, candidum, ex fusco maculatum, labio externo dentato. *Gualt. Ind. pag. & tab. 43. fig. L.*

Oliva variegata; rictu compresso; Listeri. *Klein. tent. pag. 83. spec. 4.*

Toute la différence qu'on remarque entre cette espèce & **COQUILLE** la précédente, consiste en ce que sa coquille est plus épaisse, qu'elle a huit lignes de longueur, que son sommet est un peu plus large que long, & qu'enfin elle est quelquefois entièrement blanche, & marbrée de taches d'un bleu d'ardoise.

Elle multiplie beaucoup moins dans les mêmes endroits.

30. LE KALAN. Pl. 9.

Πυρρίξ Græcis, *Purpura* Latinis, *Roncera* Genuensibus, *Ogniella* Romanis. *Belon. aquat. pag. 420.*

Murex Marmoreus. *Rondel. pisc. pars secunda, edit. lat. pag. 76.*

Conchylum. *Ejusd. ibid. pag. 83.*

Operculum *Conchylia*. *Ejusd. ibid. pag. 86.*

Murex Marbrin. *Ejusd. édit. franç. part. 2. pag. 48.*

Conchylum. *Ejusd. ibid. pag. 54.*

Couvercle du *Conchylum*. *Ejusd. ibid. pag. 55.*

Murex marmoreus, *Rondeletii*. *Bossuet. aquat. pars alt. pag. 35.*

Conchylum *Rondeletii*. *Ejusd. pag. 42.*

Operculum *Conchylia*, *Rondeletii*. *Ejusd. pag. 43.*

Conchylum *Rondeletii*. *Gesn. aquat. pag. 340.*

Operculum *Conchylia*, *Rondeletii*. *Ejusd. pag. 341.*

Murex marmoreus, *Rondeletii*. *Ejusd. pag. 690.*

Murex Stromboïdes, sive Rhomboides bilinguis. *Colum. aquat. p. 60 & 61.*

Murex marmoreus, *Rondeletii*. *Aldrov. exang. pag. 324.*

Conchylum *Rondeletii*, cum suis *Opetculis*. *Ejusd. ibid. pag. 346.*

Murex marmoreus, *Rondeletii*. *Jonst. exang. pag. 34. tab. 11.*

Conchylum *Rondeletii*. *Ejusd. ibid. pag. 35.*

Murex intus rubescens, extus marmoreus, sanguineis & rubiginosis maculis contactus, cortice tuberoso & aspero, oris labro admodum tumefcente, undosis sinibus arcuato, & mucronis circumvolutiones ferè totaliter obtegente. *Bonan. recr. pag. 155. class. 3. n. 300.*

Buccinum bilingue majus tenue, ex rufo nebulatum muricatum; Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab. 860. fig. 17.*

Buccinum bilingue grave, labro crasso livè pulvinate, maculatum & striis & muricibus exasperatum. *Ejusd. tab. 861. fig. 18.*

Buccinum ampullaceum; grande variegatum, clavicula extremo planâ, leviterque muricata. *Ejusd. tab. 882. fig. 4.*

Alata lentiginosa, malaicensibus *Bia Taijlala* dicta. *Rumph. mus. pag. 111. art. 10. tab. 37. fig. Q.*

Murex intus rubescens, extus marmoreus, sanguineis & rubiginosis maculis contactus; cortice tuberoso & aspero; oris labro admodum tumefcente, undosis sinibus arcuato, & mucronis circumvolutiones ferè totaliter obtegente. *Mus. Kirk. pag. 469. n. 300.*

Murex dorso rugoso & tribus verrucatum ordinibus exasperato. *Barrel. Ic. pag. 132. tab. 1323. fig. 6.*

Murex striatus rugosus & fimbriatus, aure ad tertiam spiram usque elongata, & cum appendice (sicuti sæpius auricula cuti) ita spiris adherente tenuitè muricatus. *Lang. meth. pag. 27.*

Rocher garni de rides & de tubercules par étages. Sa lèvre sort en forme d'aile; sa couleur à fond blanc est mêlée de quelques taches brunes. *Hist. Conchyl. pag. 294. pl. 18. fig. C.*

Murex striatus, rugosus, papillofus, & tuberosus, ex albido & terreo colore depictus. *Gualt. Ind. pag. & tab. 32. fig. A.*

Lentigo multicolor; super albo colore flavo, cinereo, distinctus; *Rumphii. Klein. tent. pag. 100. spec. 1.*

Lentigo tenuis; ex rufo nebulata; *Listeri. Ejusd. ib. spec. 2. tab. 6. fig. 107.*

Lentigo gravis, labro crasso, seu pulvinate; *Listeri. Ejusd. ibid. spec. 3.*

Belon a appelé ce coquillage des noms de *Purpura, Roncera, Ogniella*, &c. Rondelet lui a donné celui de *Conchylidium*, prétendant que c'étoit le *Conchylidium* de Dioscoride & des Anciens, & il a transporté les noms de *Roncera* & d'*Ogniella* à une autre espèce de Pourpre à long canal, qui approche beaucoup de celle que j'ai décrite sous le nom de Bolin (1). La difficulté que les Modernes ont trouvé à concilier ces deux Auteurs, & à certifier la connoissance du vrai *Conchylidium* des Anciens, leur a fait sans doute abandonner ce nom, que nous ne voyons nulle part depuis Rondelet. Ce sont les mêmes raisons qui m'ont déterminé à donner à ce coquillage le nom de Kalan.

COQUILLE.

Sa coquille est des plus épaisses & des plus pesantes. Elle a environ huit à neuf pouces de longueur, & moitié moins de largeur.

(1) Voyez la page 118.

Les onze spires qui la composent sont applaties & même un peu creusées dans leur milieu, & forment une espèce de pli en débordant les unes sur les autres. Elles sont marquées en bas de quatre ou cinq fillons peu apparens, & d'un rang de boutons ou de gros tubercules obtus & arrondis. Ces tubercules sont placés dans la partie inférieure de la première spire, au lieu que dans les dix autres ils couronnent leur partie supérieure; ils paroissent en creux dans l'intérieur de la coquille. La première spire est encore oncée ou marquée de plusieurs plis fort inégaux, & quelquefois de deux à quatre rangs de pareils tubercules.

Le sommet est de moitié plus large que long, & une fois & un quart plus court que la première spire.

L'ouverture forme une espèce de parallélogramme fort retréci en dedans, dont la longueur est quadruple de sa largeur, & triple de la longueur du sommet. Elle se termine en haut par un canal cylindrique médiocrement long, sans échancrure, aigu à droite, arrondi à gauche, & recourbé tantôt sur la droite en dedans, tantôt sur la gauche en dehors.

Cette ouverture paroît fort évasée au dehors, parce que la lèvre droite s'étend considérablement. Celle-ci est très-épaisse, obtuse sur ses bords, quoique sans bourrelet, & pliée vers le haut pour former un second canal ou une gouttière F. fort courte & demi-cylindrique. Elle descend en bas sur la seconde spire, & quelquefois jusques sur la troisième qu'elle semble couper en deux parties.

La lèvre gauche est droite, c'est-à-dire qu'elle n'est nullement creusée en arc vers son milieu, particularité que je n'ai remarquée dans aucune des Pourpres décrites jusqu'ici. Elle est obtuse, arrondie, & recouverte d'une grande lame du poli le plus parfait.

Lorsqu'on tire fraîchement cette coquille de la mer, elle est enveloppée d'un périoste roux & assez mince, qui étant enlevé, laisse voir son fond fauve, sur lequel sont repandues quelques marbrures blanches ondées. On découvre encore dans quelques-unes une bande d'une très-belle carnation, qui s'étend sur les tubercules. Intérieurement elle est blanche, mais les bords des deux lèvres se teignent d'une couleur

Spires.

Sommet.

Ouverture.

Périoste.

Couleur.

cuivrée dès qu'elle a resté quelque-tems exposée sur le rivage après la mort de l'animal.

Variétés.

Cette coquille ne prend de l'épaisseur & de l'étendue à la lèvre droite, que lorsqu'elle a atteint une longueur d'environ trois pouces; mais toutes celles qui sont parvenues à cette grandeur n'ont pas pour cela cette lèvre épaisse. Il y en a qui, comme les jeunes, l'ont extrêmement mince, tranchante, fort resserrée, sans évasement & sans canal, ce qui leur donne un air tout différent & capable d'en imposer aux observateurs qui n'ont point vû les animaux des unes & des autres. C'est ainsi que le Docteur Rondelet a regardé son *Conchylum* comme une espece différente de son *Murex marmoreus*: telle est encore l'erreur du sçavant Lister, qui n'a pas même soupçonné que le Buccin de la planche 882 de sa Conchyliologie, pût se rapprocher de ceux qu'il a figurés aux planches 860 & 861 du même ouvrage.

Il y a aussi de ces coquilles qui, comme je l'ai dit, n'ont qu'un rang de tubercules sur la premiere spire, & d'autres qui en ont deux, trois & même quatre. Ces tubercules sont ordinairement arrondis; on en voit cependant quelques-unes qui les ont pointus, mais toujours assez courts. Ces petites différences qui ne sont dûes qu'à l'âge ou à des accidens, ne doivent point nous faire multiplier cette espece mal-à-propos.

ANIMAL.

Yeux.

L'animal ressemble beaucoup à celui de la premiere espece; mais ses yeux paroissent placés un peu au-dessus du milieu de la longueur des cornes.

Opercule.

L'opercule est fixé sur l'extrémité postérieure de son pied, & il n'y tient que par la quatrième partie de sa longueur, & par un de ses bords, celui qui est convexe. Il est elliptique, arrondi à l'extrémité supérieure qui est plus épaisse, pointu à l'extrémité opposée, trois à quatre fois plus long que large, brun-noirâtre, poli sur sa surface extérieure, & un peu courbé de gauche à droite en descendant. Lorsque le pied de l'animal sort de la coquille, il se retourne de maniere que la pointe de l'opercule qui se trouvoit en bas pendant qu'il y étoit renfermé, regarde en haut, & qu'au contraire sa rondeur qui étoit en haut descend en bas.

J'ai trouvé cette espece communément dans les rochers de la pointe septentrionale de l'isle de Gorée & de Rufisk. Elle

rend une liqueur qui pourroit servir à teindre, comme celle de la plûpart des Pourpres.

Suivant le témoignage de Rondelet (1) « c'est de ce co-
» quillage que les Anciens tiroient ce couvercle (opercule)
» appelé *ὄρυξ* par Dioscoride, en latin *Unguis*, par Serapion
» *Athfar-atheb* ou *Athfar-athaib*, c'est-à-dire, *Ongle aro-*
» *matique*, à cause de sa figure: car il ressemble à l'ongle d'un
» oiseau de proie, & tient contre la chair par le bout qui est
» le plus épais.... Dioscoride en reconnoît deux especes:
» l'une que l'on tire de la Mer-rouge, & qui est blanche &
» & grasse; c'est la plus estimée: l'autre est noirâtre & plus
» petite; elle vient de Babylone..... Les couvercles ronds
» des Pourpres, s'appellent du nom de *Blatta Byzantia* ou
» *Blattion Byzantium*; mais les Apothicaires appellent au-
» jourd'hui indifféremment *Blattas Byzantias* les couvercles
» du *Conchylum* & ceux des Pourpres (2).... Ils ont tous
» à peu près les mêmes vertus, quoique de forme différente.
» Lorsqu'on les brûle ils répandent une odeur semblable à
» celle du *Castoreum*, & leur fumée est d'un grand secours
» pour les vapeurs & contre l'épilepsie. Pris en décoction ils
» sont laxatifs. »

Remarque.

Voilà ce que dit Rondelet de l'opercule de coquillage. Aujourd'hui on en fait peu d'usage; il est seulement recherché, comme les coquilles, pour l'ornement des cabinets.

31. LE NIVAR. Pl. 9.

Cochlea furvam Æthiopsis pellem colore simulans, binis fasciis cincta inæqualibus, ore valde angusto, quamvis in longum producto. Bon. recr. pag. 165. class. 3. n. 357.

— *Mus. Kirk. pag. 472. n. 350.*

Buccin de couleur fauve, rayé sur toute sa superficie; les sept étages de sa clavicule qui sont aplatis, le rendent extrêmement rare. *Hist. Conchyl. pag. 268. planc. 12. fig. A.*

Fusus brevis Æthiops à colore; binis fasciis inæqualibus cinctus; Bonanni. Klein. tent. pag. 61. spec. 2. n. 2. g.

L'animal du Nivar ressemble parfaitement à celui de la ANIMAL douzième espece.

(1) Seconde partie de l'Histoire entière des Poissons, liv. 2. chap. 10. pag. 55.
(2) Pourpre appelée à Gènes *Roncera*, à Venise *Ognella*, en Languedoc *Barez*. *Ejusd. ibid. chap. 1. pag. 44.*

COQUILLE. Sa coquille est médiocrement épaisse, fort allongée, & pointue aux deux extrémités. Elle a cinq à six pouces de longueur, & une fois & un tiers moins de largeur.

Spire. Ses onze spires sont renflées considérablement, & repliées en angle droit vers le milieu, excepté la première, dans laquelle ce repli ne se voit que vers son extrémité inférieure: il les fait paroître comme étagées, & il forme tantôt un angle aigu, tantôt un angle obtus, souvent garni d'un rang de tubercules arrondis. Leur surface est encore ornée d'un grand nombre de petits fillons qui tournent avec elles.

Sommet. Le sommet est un peu plus long que large, & de moitié plus court que la première spire.

Ouverture. L'ouverture est elliptique, aiguë aux deux extrémités, & deux fois plus longue que large. Elle se confond avec son canal supérieur, qui est ouvert en demi-cylindre, & à bords tranchans.

La lèvre droite est aiguë, tranchante, mince & relevée en dedans de quinze à vingt filets qui tournent avec la première spire.

La lèvre gauche est creusée en arc vers son milieu, recouverte d'une plaque luisante, polie, fort petite, & presque sans bourrelet.

Péριοστε. Le périoste qui la recouvre ressemble à un drap brun, tenace, très-épais & velouté.

Couleur. Le fond de sa couleur est brun, quelquefois violet, tanné ou couleur de suie, coupé par une bandelette blanche, divisée inégalement en deux par un filet brun. Cette bandelette commence un peu au-dessous du milieu de la première spire, & tourne sur la partie supérieure des autres.

Ce coquillage se trouve assez fréquemment dans les rochers des îles de Gorée & de la Magdelaine.

32. LE BLATIN. Pl. 9.

Cette espèce se voit abondamment avec la précédente, à laquelle elle ressemble assez, à la petitesse près.

COQUILLE. Sa coquille a rarement plus de sept lignes de longueur. Sa largeur est une fois moindre.

Spire. Elle n'a que huit spires qui sont peu renflées, fort ferrées, & chagrinées par un grand nombre de tubercules assez gros,

écartés & disposés sur plusieurs rangs qui tournent avec elles. On en compte cinq à six sur la première spire, deux sur la seconde, & un seul sur les autres.

Le sommet égale en longueur la première spire.

La longueur de l'ouverture n'est pas tout-à-fait triple de sa largeur.

La lèvre droite est mince & sans dents dans quelques-unes, dans d'autres elle est fort épaisse, ornée au dedans de cinq dents assez grosses, & arrondies.

Le fond de sa couleur est un pourpre foncé, tirant sur le violet ou sur le noir. Dans quelques-unes la première spire est entourée de deux petites lignes blanchâtres peu sensibles. Elle n'a point de périoste apparent, non plus que les espèces qui la suivent.

33. LE SILUS. Pl. 9.

Buccinum. List. hist. Conchyl. tab. 925. fig. 18. & tab. 958. fig. inferior.

La coquille du Silus diffère de la précédente en ce que sa longueur est de neuf lignes, qu'elle passe une fois & un quart sa largeur, & que les spires sont couvertes de tubercules aplatis, très-serrés, & divisés en treillis par des fillons qui sont au nombre de dix à quinze dans la première spire, de huit à dix dans la seconde, & de cinq dans la troisième.

Son sommet est un peu plus long que la première spire.

La lèvre droite de l'ouverture est médiocrement épaisse dans la plupart, tranchante sur les bords, & garnie au dedans de dix à douze petites dents en filets.

Elle est d'un brun-sale, coupé par une petite bande blanche qui tourne sur le milieu des spires.

On la trouve abondamment dans les rochers de l'île de Gorée.

34. LE FAROIS. Pl. 9.

Turbo tuberosus quasi subtili, & candida telâ Ollandicâ inductus, in multiplices plicaturas, & pulvillos corrugata. Bonan. reer. pag. 122. class. 3. n. 79.

Buccinum rostratum parvum, aliquibus binis tenuiter, valdè acutis striis circumdatum. List. hist. Conchyl. tab. 924. fig. 16.

Turbo tuberosus quasi subtili, & candida telâ Ollandicâ inductus, in multiplices plicaturas, & pulvillos corrugata. Mus. Kirk. pag. 454. num. 79.

Sommet.

Ouverture

Couleur.

Péριοστε.

COQUILLE.

Sommet.

Ouverture.

Couleur.

Oxyrynchus Indicus, orbibus nodosis & catenatis. *Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 250. tab. 56. fig. 6.*

Fusus brevis, lævis fasciatus, binis tenuiter & valdè acutis striis circumdatus; Listeri. *Klein. tent. pag. 60. spec. 2. n. 1. f.*

Fusus brevis striatus, acutus, inter spiras plicatas granulato filo constrictus; Bonanni. *Ejusd. pag. 61. spec. 2. n. 2. c.*

- COQUILLE.** La forme allongée de la coquille du Faroïs l'a fait mettre au rang de celles qu'on appelle Fuseau. Elle a deux pouces de longueur sur une largeur près de deux fois moindre.
- Spires.** Les onze spires dont elle est composée sont fort ferrées, peu distinguées, & creusées ou comme enfoncées dans leur milieu, au contraire de la plupart des coquillages qui les ont ordinairement renflées. Elles sont légèrement fillonnées dans leur contour, & bordées à chaque extrémité d'un rang de petits boutons fort ferrés: ceux du rang supérieur sont communément pointus, & beaucoup plus gros que ceux du rang inférieur. La première spire n'est creusée que beaucoup au-dessous de son milieu; & au dedans elle est environnée de huit à quinze canelures médiocres & ridées.
- Sommet.** Le sommet est presque une fois plus long que large, & fort peu plus long que la première spire.
- Ouverture.** La lèvre droite de l'ouverture est toujours mince, sans dents, & échancrée en angle aigu dans l'endroit où la première spire est enfoncée.
- La lèvre gauche a vers son extrémité supérieure un petit bourrelet, accompagné d'un ombilic semblable à un petit fillon.
- Couleur.** Sa couleur est grise ou brune, & quelquefois fauve. Le périoste qui reste communément attaché dans la partie concave des spires, la rend brune ou noirâtre dans ces endroits.
- Variétés.** Le nombre & la forme des boutons ou tubercules des spires causent quelques légères variétés dans cette coquille. Il y en a, & ce sont ordinairement les plus petites & les moins allongées, qui ont le rang inférieur des boutons des spires plus applati & moins relevé que le rang de la spire suivante. On voit le contraire dans les autres.
- ANIMAL.** L'animal ressemble à celui de la trentième espèce, par la situation de ses yeux, & par la longueur de son opercule, qui

qui cependant n'est ni aussi grand ni courbé en portion de cercle.

Ce coquillage se plaît dans les rochers de l'isle de Gorée.

35. LE GÉNOT. *Pl. qui se voit en tout*

Cette dernière espèce de Pourpre se rapproche beaucoup du genre des Rouleaux par la figure de l'animal, de son opercule, & de sa coquille.

Celle-ci représente un ovoïde presque également pointu à ses extrémités, long d'un pouce & demi & deux fois moins large.

Elle n'a que dix spires qui sont creusées, & entourées de deux rangs de boutons, comme l'espèce précédente; mais la première spire est chagrinée ou couverte de petits boutons égaux, disposés en treillis, & qui paroissent formés par une vingtaine de canelures transversales, coupées à angles droits par d'autres canelures parallèles à la longueur de la coquille.

Le sommet est de moitié plus long que large, & un tiers plus court que la première spire.

L'ouverture ressemble parfaitement à celle des Rouleaux. Elle représente une longue fente, de largeur à peu près égale par-tout, aiguë dans son extrémité inférieure, & cinq fois plus longue qu'elle n'est large.

La lèvre droite ne diffère point de la précédente.

La lèvre gauche est droite comme dans la trentième espèce. Elle est recouverte d'une petite lame luisante, & n'a pas de bourrelet sensible, mais seulement un léger fillon qui tient lieu d'ombilic à son extrémité supérieure.

Elle est couleur de chair dans la première spire, & grise dans les autres.

Je n'ai vu cette coquille figurée nulle part. Elle est fort rare dans les rochers des isles de la Magdelaine, & encore plus dans les cabinets.



GENRE III.

LE BUCCIN. *Buccinum*.

Pour ne point m'écarter de l'application que les Anciens ont faite du nom générique de Buccin (1) à plusieurs especes de coquillages Operculés, qui ont une grande affinité avec les Pourpres; j'ai crû devoir transporter ce nom à ceux dont je vais parler, comme ayant avec le Buccin beaucoup plus de rapport que tous les autres coquillages qui sont parvenus à ma connoissance.

1. LE BARNET. *Pl. 10.*

Buccinum Barbadense. List. hist. Conchyl. tab. 929. fig. 24.

— *Ejusd. tab. 585. fig. inferior.*

Epidromus oculatus. Klein. tent. pag. 53. spec. 7.

COQUILLE.

La coquille du Barnet est petite, épaisse, & figurée comme un ovoïde obtus à son extrémité supérieure, & fort pointu au sommet. Elle ne passe guères six lignes en longueur: sa largeur est une fois & un tiers moindre. On la voit dans sa grandeur naturelle à la lettre E, & elle est grossie de beaucoup dans les trois figures voisines.

Spires.

Les onze spires qui la composent sont lisses, polies, applanies, (excepté la première) fort serrées, & peu distinguées les unes d'avec les autres.

Sommet.

Le sommet a moitié plus de longueur que de largeur, & moitié plus de longueur que la première spire.

Ouverture.

L'ouverture est elliptique, aiguë par le bas, où elle forme un canal étroit avec une légère échancrure, arrondie par le

(1) *Buccinis* (μύκη) & *Purpuris* (πυρρίδες) favigare in more est. *Arist. hist. Anim. lib. 5. cap. 15. pag. 843. D.*

Buccinis modus idem gignendi, qui *Purpuris*, tempusque idem est: operculum item oris idem tam huic utrique generi adhæret nativum, quam cæteris turbinatis omnibus. *Pascuntur* quoque exera lingua que sub operculo latet. *Ibid. pag. 844. D.*

Promuscidas item gerunt (turbinata) modo muscarum: quod quidem membrum lingue effugiem præ se fert. *Habent* hoc idem & *Purpuræ* & *Buccina* firmum & rotundum. *Ejusd. ibid. lib. 4. cap. 4. pag. 880. A.*

Concharum ad *purpuræ* & *conchylia*, eadem quidem est materia, sed distat temperamento. Duo sunt genera, *buccinum*, minore conchâ, ad similitudinem ejus *buccini* quo sonus editur, undè & causa nomini, rotunditate oris in margine incillâ: alterum *purpura* vocatur, cuniculatum procurrente rostro, & cuniculi latere introitus tabulato, quâ proferatur lingua, &c. *Plin. hist. lib. 9. cap. 36. pag. 166.*

haut, & une fois & demie plus longue que large. Son extrémité supérieure forme un canal court, évasé & coupé sur le dos de la coquille par une échancrure qui a un peu plus de profondeur que de largeur.

La lèvre droite est obtuse, & fort épaisse, quoique sans bordure, peu évasée, presque droite, & garnie intérieurement de huit petites dents arrondies.

La lèvre gauche est arrondie, courbée au milieu en portion de cercle, couverte d'une petite plaque luisante, unie, sans bourrelet, & comme légèrement ridée au dehors vers son extrémité supérieure.

Toute sa surface extérieure est recouverte d'un périoste membraneux, roussâtre, si mince & si transparent qu'on voit parfaitement ses couleurs au travers.

Son fond est blanc, fauve, ou brun, sans aucun mélange dans quelques-unes; mais il est ordinaire à la plupart d'être brunes, tachetées de petits points ronds & blancs, disposés régulièrement en quinconge; ou bien d'être blanches, veinées ou couvertes d'un réseau brun-rougeâtre.

L'âge & le sexe du Barnet causent quelques variétés dans la forme de sa coquille. J'ai remarqué que les plus jeunes ont proportionnellement moins de longueur, moins de spires, & moins de spires; que l'extrémité supérieure est moins obtuse, le canal de l'ouverture plus allongé, presque sans échancrure; enfin qu'elles ont la lèvre droite fort mince, tranchante & sans dents. Quelques-unes des vieilles ont aussi la plupart de ces caractères, ce sont les femelles. Mais il y a une autre particularité qui est commune à presque toutes les vieilles coquilles, soit mâles, soit femelles: c'est que lorsqu'elles ont atteint le nombre d'onze spires, elles se cassent par l'extrémité du sommet, de manière qu'il ne reste que les quatre à cinq spires d'en haut ou de sa base. J'en ai fait représenter une dans cet état, (*figure B. L. K. S. G. P. O.*) Ce n'est pas ici le lieu d'examiner par quels moyens l'animal exécute cette séparation dans une coquille aussi dure & aussi épaisse que l'est celle-ci dans sa vieillesse: il suffit de sçavoir que les six spires du sommet se détachent, dans la plus grande partie, aussi-tôt après qu'elles sont parvenues à leur dernière période de grandeur, & qu'il y en a fort peu dans lesquelles la séparation prévienne ce terme.

Cette propriété de casser sa coquille à un certain âge & dans certaines circonstances, n'est pas bornée à ce seul coquillage : on l'a observée dans une espèce de Limaçon terrestre du Languedoc, dont Lister a donné la figure (1) dans sa Conchyliologie; & l'on verra qu'elle leur est commune avec un autre coquillage marin que je décrirai ci-après (2).

Remarque. C'est autour de cette coquille, sur-tout de la variété dont la couleur est blanche veinée de brun, que se forme une petite espèce de millepore à mammelons, dont je parlerai dans l'histoire des Vers & autres corps marins observés au Sénégal. Cette millepore la défigure tellement qu'on ne peut en reconnoître la forme & les contours qu'en la dépouillant entièrement. Comme elle est ordinairement habitée par un petit crabe de l'espèce de ceux que l'on appelle *Soldat* ou *Bernard l'Hermite*, cet animal en prolonge l'ouverture en spirale, à peu près comme auroit fait le Limaçon vivant, dans toute l'épaisseur de la millepore, qui est de près d'une ligne. Cette coquille ainsi incrustée & recouverte de la millepore, emprunte la figure d'un ovoïde obtus à ses extrémités, long de quatre à six lignes, sur trois à quatre lignes de largeur. Sa couleur est noirâtre au dehors; mais lorsqu'elle a roulé quelque-temps sur le rivage, ses mammelons en s'usant, prennent une couleur blanche semblable à celle qui regne dans son intérieur. Lister a figuré une de ces coquilles dans ce dernier état au bas de la planche 585 de sa Conchyliologie.

ANIMAL. L'animal du Barnet a la tête petite, cylindrique, de longueur & de largeur à peu près égales, & légèrement échan-crée à son extrémité T.

Cornes. Les cornes C. C. sont presque cylindriques, obtuses au sommet, & de moitié plus longues que la tête, sur les côtés de laquelle elles sont placées vers son extrémité antérieure. Elles ont quatre à cinq fois plus de longueur que de largeur, & sont renflées médiocrement à leur origine.

Yeux. Les yeux sont deux petits points noirs peu saillans, placés à la racine même des cornes, sur le renflement qui est à leur côté extérieur Y. Y.

(1) *Buccinum album*, clavicula productiore, serè abrupta; Gallie Narbonensis. *List. hist. Conchyl. tab. 17. fig. 12.*

(2) Coquillages Operculés, Genre 4. Le Popel, pag. 153. pl. 10. fig. 1.

La bouche paroît comme un petit trou rond B, percé au-dessous de la tête vers le milieu de sa longueur, d'où sort continuellement une trompe cylindrique L, de longueur presque égale à celle des cornes, & qui paroît divisée à son extrémité en deux petites lèvres, au milieu desquelles on aperçoit une petite ouverture ronde.

Le manteau est une membrane fort mince, qui s'étend sur la surface intérieure de la coquille, & se replie en un tuyau cylindrique K, qui sort d'une longueur égale à la cinquième partie de la coquille par son échancrure, en se couchant un peu sur la gauche.

Le pied P. est petit, de figure elliptique, arrondi à son extrémité antérieure, qui est traversée par un fillon profond S, accompagné d'un autre fillon fort court & longitudinal G. L'autre extrémité est pointue. Sa longueur est quadruple de sa largeur, & une fois moindre que celle de la coquille.

A la racine du pied, vers le milieu de sa longueur, est attaché un opercule cartilagineux O, de figure elliptique, près de deux fois plus long que large, & environ quatre fois plus court que la coquille.

Tout le corps de l'animal, vû en dessus, est d'un blanc-pâle, tacheté de petits points elliptiques & rougeâtres : regardé en dessous, il paroît d'un blanc-fale sans aucune tache. Ses cornes sont rougeâtres au milieu, & cendrées ou blanc-fale aux extrémités.

Je n'ai pas observé de coquillage aussi abondant que l'est celui-ci dans la pointe méridionale de l'isle de Gorée.

On voit par cette description que le genre du Buccin ne differe de la Pourpre que par la figure des cornes, par la situation des yeux qui sont à leur base, & par la langue ou trompe qui sort continuellement de sa bouche.

2. LE JOL. Pl. 10.

Je ne trouve presque d'autre différence entre cette espèce & la précédente que dans la grandeur de sa coquille : elle n'excede jamais la longueur de trois lignes; elle n'a que sept spires qui ne se cassent jamais, & dont la pointe est plus moufle. Son sommet n'a guères plus de longueur que de largeur. Elle est blanche, gris-de-lin, couleur de chair, fauve ou brune;

Bouche.

Manteau.

Pied.

Opercule.

Couleur.

Remarque.

COQUILLE.

Spires.

Sommet.

Couleur.

d'ailleurs elle lui ressemble parfaitement, & se trouve dans les mêmes endroits.

On ne peut cependant pas dire que ce soit la même espèce que la précédente dans un âge moins avancé; car, comme l'on a vu, les jeunes & les femelles ont la lèvre droite de l'ouverture fort mince, au lieu que les individus de celles-ci l'ont également épaisse.

3. LE NISOT. Pl. 10.

ANIMAL. L'animal du Nisot ne diffère de celui de la première espèce qu'en ce que son pied a quatre fois plus de longueur que de largeur.

COQUILLE. Sa coquille ressemble aussi à la sienne quant à la figure; mais elle n'a que quatre lignes de longueur, & huit spires chagrinées, ou couvertes de petits tubercules fort serrés & séparés par des sillons qui forment une espèce de treillis.

Ouverture. L'ouverture a deux fois plus de longueur que de largeur.

Couleur. Elle n'a d'autre couleur que le gris-de-lin, ou une belle carnation, sans être recouverte d'un périoste.

Périoste. La lèvre droite de l'ouverture éprouve les mêmes variétés de sexe & d'âge que la première espèce.

Variétés. On la trouve avec elle, mais moins fréquemment.

4. LE RAC. Pl. 10.

COQUILLE. Celle-ci est encore plus rare que la précédente, dont elle ne paroît qu'une variété, qui a les spires un peu renflées, avec quelques canelures parallèles à la longueur de sa coquille, & sans tubercules.

Couleur. Sa couleur est brune.

5. LE FUNON. Pl. 10.

COQUILLE. La coquille du Funon a cinq lignes de longueur & près de deux fois moins de largeur.

Spires. Ses dix spires sont un peu renflées & canelées en longueur.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture est marquée au fond de dix longs filets.

La lèvre gauche montre, vers son milieu, trois grosses dents qui la caractérisent & la distinguent des quatre premières espèces.

Sa couleur est fauve ou brune.

Elle est peu commune dans les rochers de Rufisk.

6. LE SONI. Pl. 10.

La coquille du Soni ne passe guères deux lignes en longueur.

Elle est formée de huit spires, sur le milieu desquelles tournent deux petits filets chagrinés ou couverts de tubercules.

Le sommet est une fois plus long que large, & une fois plus long que la première spire.

L'ouverture représente une demi-lune, arrondie aux extrémités, à peine de moitié plus longue que large, & sans canal à l'extrémité inférieure.

La lèvre droite porte deux grosses dents au milieu de sa longueur.

La lèvre gauche est lisse, sans plaque & sans dents.

Le fond de sa couleur est blanc, presque toujours coupé par la couleur brune ou rouge des deux filets chagrinés qui tournent sur les spires, & la rendent fort agréable.

Elle se voit assez fréquemment dans les rochers de l'île de Gorée.

7. LE DIP. Pl. 10.

J'ai observé cette dernière espèce de Buccin dans les rochers de l'île de Gorée & du cap Manuel, où elle est fort commune.

Sa coquille a jusqu'à cinq lignes de longueur, & deux fois moins de largeur.

Ses dix spires sont bien renflées, arrondies, & chagrinées de petits tubercules, comme dans la troisième espèce, mais mieux distingués. La première spire a dix à quinze rangs de ces tubercules, la seconde en a cinq, la troisième quatre, & les autres beaucoup moins.

L'ouverture ressemble à la précédente. Ses deux lèvres sont sans dents, & la gauche est recouverte d'une petite plaque mince & luisante.

Elle est ordinairement d'un blanc-de-neige sans mélange; elle porte cependant quelquefois du rouge sur ses tubercules.

ANIMAL: L'animal ne diffère des précédens que par son pied, dont la longueur surpasse à peine du double sa largeur; & par son opercule qui est taillé en demi-lune, & de moitié seulement plus long que large.

GENRE IV.

LE CERITE. *Cerithium*.

FAbius Columna s'est servi (1) du mot grec latinisé *Cerithium*, pour désigner une espèce du genre des coquillages que je vais décrire sous le nom commun de Cérite.

1. LE POPEL. *Pl. 10.*

Buccinum fuscum, striatum, & muricatum; Africanum. List. hist. Conch. tab. 121. fig. 17. ?

Buccinum fuscum, nodosis striis distinctum. Ejust. tab. 122. fig. 18 & 19.

Buccinum fuscum, primis orbibus muricatum, cæterum striis nodosis exasperatum. Ejust. ibid. fig. 20.

Vrai Clocher Chinois formant plusieurs étages, sa couleur d'un brun-sali regne par-tout; sa bouche recourbée est à remarquer. *Hist. Conchyl. pag. 276. plan. 14. fig. F.*

Turbo apertus, canalicularis, obliquè incurvatus, striatus, minutissimis papillis undequaque exasperatus, albidus. Gualt. Ind. pag. & tab. 57. fig. C.

Tympanotonos fluviatilis nodosè striatus, oris labio effuso; Listeri. Klein, tent. pag. 30. spec. 1. n. 4. tab. 2. fig. 40.

Tympanotonos fluviatilis similis minor; Listeri. Ejust. ibid. n. 5.

Tympanotonos fluviatilis, in primis orbibus muricatus; cæterum nodosus in striis; Listeri. Ejust. ibid. n. 6.

COQUILLE. La coquille du Popel a la forme d'une pyramide, ou d'un cône renversé & fort allongé, dont la partie supérieure est obtuse, arrondie, & va toujours en diminuant jusqu'à sa partie inférieure qui se termine en une pointe très-fine. Sa longueur est d'environ trois pouces, & presque triple de sa largeur.

Spires. Elle est fort épaisse, & composée de seize spires applaties & si serrées qu'on a beaucoup de peine à les distinguer les unes des autres. Chacune d'elles est entourée d'environ cinq cordons inégaux: celui du milieu est garni de bossettes con-

(1) *Aquatil, & terrestr. observ. pag. 57.*

ques

ques & pointues; les autres sont formés de petits tubercules arrondis, qui les font paroître comme chagrinés, ou même comme des tourillons de cordes bien torfes.

Le sommet est une fois & demi plus long que large, & près de trois fois plus long que la première spire.

L'ouverture est petite eu égard au volume de la coquille, une fois plus étroite qu'elle, & presque carrée ou irrégulièrement arrondie. Elle a deux canaux, dont un en bas très-petit, étroit, & formé par un enfoncement de la lèvre droite; l'autre est en haut sur la gauche, fort court, évasé, & légèrement recourbé en dehors, sans échancrure.

La lèvre droite est aiguë, tranchante, épaisse, & irrégulièrement ondulée & crénelée sur ses bords. Dans sa partie supérieure elle forme une espèce d'avent qui s'avance considérablement sur l'ouverture.

La lèvre gauche est arrondie, luisante, unie, creusée en arc, & comme repliée au dehors.

Le périoste est d'un brun-sali dans les jeunes, noirâtre dans les vieilles, médiocrement épais, & si adhérent à la coquille, qu'on ne voit guères d'autre couleur sur sa surface extérieure. Au dedans elle est blanc-sale dans les jeunes, & d'un brun de café-clair dans les vieilles. Lorsqu'on veut la dépouiller entièrement de son périoste, opération qui ne réussit que très-difficilement, on ne trouve au-dessous qu'un blanc fade & peu agréable.

On remarque que les petites coquilles sont à proportion moins longues que les grandes, qu'elles ont moins de spires, & les épines moins apparentes ou même insensibles dans la plupart: la lèvre droite de l'ouverture est aussi moins ondulée & plus mince.

Il est ordinaire aux vieilles de casser les neuf spires du sommet; comme je l'ai fait observer dans le Buccin Barnet (1), de manière qu'il n'en reste que les sept premières, telles qu'on les voit à la figure B. K. S. P. O. Les dernières spires blanchissent avant que de se casser, parce qu'elles se dépouillent d'abord du périoste brun, & des canelures ou cordons qui les recouvrent. Quelquefois ces mêmes coquilles sont relevées d'une, de deux, & même de trois bourrelets lon-

(1) *Voyez la page 147, & la fig. 1. de la plan. 10.*

gitudinaux distribués sans ordre sur chacune des trois premières spires.

ANIMAL. La tête de l'animal est cylindrique T, allongée, tronquée en dessous à son extrémité, & ornée sur les côtés d'un bourrelet qui porte une petite frange semblable à une crête.

Corne. De son origine partent deux longues cornes C. C. terminées en pointe, & renflées considérablement un peu au-dessous de leur milieu, jusqu'à leur racine.

Yeux. Au sommet du renflement des cornes, & sur leur côté extérieur, sont placés les yeux Y Y, semblables à deux petits points noirs qui ne saillent point au dehors.

Bouche. La bouche forme un petit fillon placé de longueur au-dessous de la tête à son extrémité B.

Manteau. La membrane du manteau est épaisse, & tapisse les parois intérieures de la coquille. Son extrémité supérieure se replie en un tuyau K, cylindrique, assez court, & couronné de dix petites languettes triangulaires. Ce tuyau sort rarement de la coquille.

Pied. Le pied est petit, presque rond ou de figure orbiculaire P, de moitié plus étroit que la coquille, bordé à son extrémité antérieure ou du côté de la tête, par un fillon transversal S, & marqué en dessous de plusieurs petits fillons parallèles à sa longueur.

Opercule. Il se prolonge par-dessus en un muscle cylindrique, qui porte à son extrémité un opercule exactement orbiculaire, cartilagineux, fort mince, brun transparent, & marqué de cinq fillons circulaires concentriques. Comme cet opercule est beaucoup plus petit que l'ouverture de la coquille, il rentre considérablement en dedans lorsque l'animal s'y renferme.

Couleur. La tête, les cornes & le dessus du pied de cet animal sont d'un cendré-noirâtre, mêlé d'un peu de blanc. Le dessous de son pied est blanc; & son manteau est blanchâtre, tacheté de plusieurs petits points noirâtres.

Ce coquillage est des plus communs dans toutes les rivières bourbeuses, où l'eau salée de la mer remonte, & surtout à l'extrémité septentrionale de l'île du Sénégal. Il se traîne dans la vase entre les graminées & les mangliers, où il se nourrit de scolopendres & d'autres vermineux marins.

*

2. LE CERITE. Pl. 10.

Buccinum tuberosum Cerithium parvum. Colum. aquat. pag. 53 & 57.

Turbo tuberosus & asper, in quo nascitur cancellus. Aldrov. exang. pag. 353 & 354.

Turbo marmoreus, miris circumvolutionum anfractibus cochleatus, in mari rubro vivens, & in monte Etrusco, quem dicunt Peglia, sub glebis inventus. Bonan. recr. pag. 121. class. 3. n. 67.

Mus. Kirk. pag. 463. n. 67.

List. hist. Conchyl. tab. 1025. fig. 87. 2

Strombus angulosus. Rumph. mus. pag. 101. art. 15. tab. 30. fig. O.

Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus striatus, ore fimbriato & crispato. Lang. meth. pag. 46.

Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus, striis crassis, & papillis acutis signatus, & validè muricatus, subalbidus, maculis, & punctis piceis aliquando aspersus. Guat. Ind. pag. & tab. 57. fig. B.

Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, striis circumdatus, & papillis eminentibus, raris in unaquaque spirâ dispositis distinctus, albidus. Ejusd. ibid. fig. G.

Turbo apertus, acuminatus, mucrone gradatim producto, & acutissimè muricato, in spirarum commissuris papillis minoribus circumdato, candidus. Ejusd. pag. & tab. 56. fig. E. (Idem minor.)

Vertagus labio plicatus: major; spiris angulosis & muricatis; crenatus; labio oris obliquo, & quasi incurvè plicato; Rumphii. Klein. tent. pag. 31. spec. 5. a.

La coquille de cette espèce n'a guères que deux pouces de longueur, & une fois moins de largeur. COQUILLE.

On n'y compte que douze spires, renflées dans leur milieu, qui est garni d'un rang de bossettes assez grosses, élevées sur une côte parallèle à sa longueur. Le reste de leur surface est entouré de dix à douze petits filets peu élevés. La seconde spire porte quelquefois un gros bourrelet sur la gauche. Spires.

La longueur du sommet surpasse presque une fois sa largeur, & la première spire. Sommet.

L'ouverture est exactement ronde, & paroît beaucoup plus évasée que la précédente, parce qu'elle se porte presque entièrement hors de la coquille, sur sa droite. Son canal inférieur est creusé en demi-cylindre, recouvert en partie par une côte assez grosse, élevée sur la base de la lèvre gauche. Le canal supérieur est resserré, & de moitié plus profond que large. Ouverture.

La lèvre droite n'est pas sensiblement prolongée dans sa

V ij

partie supérieure, & elle ne forme pas l'auvent comme dans la première espèce.

La lèvre gauche n'est pas non plus repliée comme la sienne; elle est recouverte seulement par une lame courte, mais épaisse, & relevée en bas d'un filet assez gros qui tourne en dedans de la coquille.

Couleur. Sa couleur est blanche, sans mélange dans les jeunes, & légèrement tachée de brun dans les vieilles.

Variétés. Je n'ai remarqué dans cette coquille qu'une légère variété, qui consiste en ce que les bosselles des spires sont quelquefois assez longues & pointues: cela se rencontre ordinairement dans les jeunes; & c'est vraisemblablement le frottement qui les use & les arrondit dans les vieilles.

Cette espèce vit aussi dans la vase; mais on ne la voit qu'en petite quantité dans le fleuve Gambie, vis-à-vis le comptoir d'Albreda.

3. LE GOUMIER. Pl. 10.

Turbo tuberosus & oblongus. Aldrov. exang. pag. 353 & 354. fig. 3.

Turbo innumeris pene coloribus simul mixtis in cute externa pictus; asper, & luto sub quo stabulatur deformis: in parte interna ut plurimum albus, circa oris aperturam violaceus & nitidus. Bonan. recr. pag. 123. class. 3. n. 82.

Buccinum recurvirostrum, claviculatum, striis muricatis circumdatum; è mari Mediterraneo. List. hist. Conchyl. tab. 1019. fig. 82.

Buccinum recurvirostrum. Ejsd. tab. 1021. fig. 85.

Turbo innumeris pene coloribus simul mixtis in cute externa pictus, asper, & luto sub quo stabulatur deformis: in parte interna ut plurimum albus, circa oris aperturam violaceus, & nitidus. Mus. Kirk. pag. 454. n. 82.

Turbo apertus canaliculatus, obliquè incurvatus, striatus & papillofus. Lang. meth. pag. 46.

Turbo apertus, canaliculatus, rectirostrus, muricatus, papillofus, ex albido fuscus, & maculis nigricantibus aspersus. Gualt. Ind. p. & t. 56. fig. L.

Tympanotonos pelagius; loricated, recurviroster, turgidulus; labio oris semilunato crispo; Listeri. Klein. tent. pag. 30. spec. 2. n. 3.

Tympanotonos pelagius; undatus, rugosè; labio rotundo, effuso; ore longo angusto; Listeri. Ejsd. ibid. n. 4.

Oxystrombus lævis; multicolor, exacte conicus, ore patulo canaliculato; labio plicato; foris asper; in maximis spiris denticulatus, & luto, sub quo stabulatur, deformis; intus albus, circa oris aperturam violaceus & nitidus; Bonanni. Ejsd. pag. 33. spec. 1. n. 6.

COQUILLE. La coquille de cette espèce diffère de la précédente, en

ce qu'elle est un peu moins épaisse, longue d'environ deux pouces & demi, & une fois & demie moins large.

Ses spires sont au nombre de quatorze, moins renflées, avec des bosselles plus petites. Le bourrelet de la seconde spire est peu sensible.

L'ouverture ne s'étend presque pas sur le côté de la coquille: elle est un peu plus longue que large.

Sa lèvre droite est peu épaisse, & la plaque de la gauche est plus étendue & moins épaisse.

Lorsqu'on a dépouillé cette coquille d'une légère croute verte qui l'enveloppe pendant qu'elle est dans la mer, elle paroît brune au dehors ou cendrée, marbrée de blanc. Au dedans elle est blanchâtre, tachée d'un violet obscur sur la lèvre droite.

J'ai trouvé cette espèce dans les endroits vaseux de l'île Ténérif & de celle de Fayal.

4. LE CHADET. Pl. 10.

Buccinum recurvirostrum, claviculatum striatum & asperum; Jamaïcense & Barbadense. List. hist. Conchyl. tab. 1018. fig. 80 & 81.

Buccinulum recurvirostrum, nigrum, striatum & asperum minimum. Sloan. Jam. vol. 2. pag. 231.

Turbo apertus, canaliculatus, obliquè incurvatus, striatus, papillis majoribus, & minoribus exasperatus, subalbidus, punctis fulvis aliquando notatus. Gualt. Ind. pag. & tab. 56. fig. N.

Tympanotonos pelagius; minor, ore contracto; Listeri. Klein. tent. p. 30. spec. 2. n. 2.

Vertagus bifalcatus, fasciatus & asper; Listeri. Ejsd. pag. 51. spec. 4. b.

Le Chadet se rencontre quelquefois dans le fleuve Gambie.

Sa coquille ne diffère de la précédente qu'en ce qu'elle a rarement un pouce de longueur, que ses douze spires sont fort plates, & entourées d'environ douze filets finement chargés, dont trois sont un peu plus apparens que les autres.

Le canal supérieur de son ouverture paroît un peu courbé sur le côté gauche.

Sa couleur est brune, ou noirâtre tirant sur le violet, ou blanche entourée de plusieurs lignes de points bruns fort ferrés.

Les jeunes coquilles n'ont que trois rangs de filets sur

chaque spire; & j'en ai une autre variété sur laquelle tous les filets paroissent comme effacés sans le secours d'aucun frottement.

5. LE DÉGON. *Pl. 10.*

Turbo apertus, acuminatus striatus, rugosus, papillofus, asper, ex livido-albicans. Gualt. Ind. pag. & tab. 56. fig. F.

COQUILLE. La coquille du Dégon ressemble assez à la précédente; mais elle n'a guères que sept lignes de longueur; sa largeur est une fois moindre.

Spires. Elle porte dix spires entourées de trois rangs de petits tubercules inégaux & peu serrés.

Sommet. La longueur de son sommet surpasse une fois celle de la première spire, & de moitié seulement sa largeur.

Ouverture. Le canal supérieur de son ouverture est fort court & sans courbure.

Couleur. Le fond de sa couleur est quelquefois brun, mais ordinairement blanc. Les tubercules sont toujours bruns.

On la trouve fréquemment aux environs du cap Verd.

6. LE LIGAR. *Pl. 10.*

Je dois avertir que les deux especes de coquillages qui suivent ne sont pas de même genre que les cinq qui les précédent. Ce qui m'a déterminé à les rapporter ici, c'est la forme allongée de leur coquille, & non celle de l'animal, que j'ai vu à la vérité, mais sans avoir le tems de l'examiner. Toutes deux vivent enfoncées dans les sables de l'anse de Ben, à une lieue dans le nord de l'isle de Gorée.

Σάλπιγξ sive Buccinum *μικρότερον* parvum. *Colum. aquat. pag. 53 & 55.*

Turbo tuba dictus elegans, 16 & aliquando 20 spiris finitus, mucrone mirā proportione valde acuminato, eburnei coloris, & cochlearis crispis corrugatus; Persici maris. Bonan. recr. p. 127. class. 3. n. 115.

— *Mus. Kirk. pag. 456. n. 115.*

Turbo integer, vulgaris striatus. Lang. meth. pag. 47.

Turbo integer, vulgaris, maximus, densissimè striatus, 30 circiter spiris elongatus, fulcus. Gualt. Ind. pag. & tab. 58. fig. A.

Strombus cochloides, spiris torosis, striatis, Σάλπιγξ; Fabii Columnæ. Klein. tent. pag. 29. spec. 2. B. 2. f.

COQUILLE. La coquille du Ligar a quatre pouces de longueur & trois fois moins de largeur.

Elle est formée de vingt spires renflées, arrondies, bien distinguées, & environnées de sept ou huit canelures médiocres & égales.

Le sommet est deux fois & demi plus long que large, & quatre à cinq fois plus long que la première spire.

L'ouverture est exactement ronde ou orbiculaire, & entourée aux deux tiers seulement par une lèvre circulaire assez mince, aiguë & tranchante sur les bords. L'autre tiers est fermé par la convexité de la seconde spire qui se trouve sur sa gauche.

Le fond de sa couleur est blanc, agréablement marbré de grandes taches brunes. Elle n'a point de périoste sensible, non plus que la suivante.

7. LE MESAL. *Pl. 10.*

Turbo laevis testæ, in mari Adriatico frequens, subtilissimis crenis crispatus, colore lapidis Tiburtini, tribus supra decem orbibus, licet mole parvus, extensus. Bonan. recr. pag. 116. class. 3. n. 23.

Turbo alter mole major decem tantum orbibus finitus, valdè tumescens, omninò lævigatis, colore marmoreo subalbido, & aliquantum vetustate flavescens. Ejusd. ibid. n. 24.

— *Mus. Kirk. pag. 451. n. 23 & 24.*

Cochlea albida, ad imum quemque orbem unâ vel alterâ striâ majusculâ. List. hist. Conchyl. tab. 591. fig. 56.

Turbo integer vulgaris laevis. Lang. meth. pag. 47.

Strombus cochloides, spiris torosis striatis; Tiburtinus, subtilissimis crenis crispatus, colore lapidis Tiburtini, ex mari Adriatico; Bonanni. Klein. tent. pag. 29. spec. 2. B. n. 2. a.

Strombus cochloides, spiris torosis striatis; carminatus, albidus, ad imum quemque orbem unâ vel alterâ striâ majusculâ; ore rotundo, parum ad sinistram labiato; Listeri. Ejusd. ibid. b.

La coquille du Mesal ressemble infiniment à la précédente; mais elle n'a guères plus de deux pouces & demi de longueur.

Ses dix-sept à dix-huit spires sont aussi entourées de cinq à six canelures, mais si fines qu'elles semblent autant de filets fort écartés les uns des autres. Le dernier ou les deux d'en bas sont souvent un peu plus gros que les autres.

Le sommet ne surpasse que trois fois la longueur de la première spire.

L'ouverture n'est pas tout-à-fait ronde, mais un peu allon-

Spires.

Sommet.

Ouverture.

Couleur.

Périoste.

COQUILLE.

Spires.

Sommet.

Ouverture.

gée. Sa lèvre gauche paroît repliée comme une petite plaque sur la seconde spire.

Couleur. Le fond de sa couleur est quelquefois blanc, mais ordinairement d'un agathe fort clair.

G E N R E V.

L E V E R M E T. *Vermetus.*

À Ne considérer que la forme de la coquille du Vermet, on la prendroit moins pour la loge d'un Limaçon, que pour celle d'un Pinceau de mer. On seroit encore moins porté à croire qu'elle est pourvue d'un opercule: c'est cependant ce que nous apprend l'inspection de l'animal qui l'habite. Car quoiqu'elle soit courbée ou tortillée à la manière des Pinceaux de mer, ou même entrelacée & attachée, comme eux, à différens corps qui lui servent de point d'appui; quoiqu'elle ait la forme cylindrique des tuyaux de Scolopendres, l'animal qu'elle renferme est fort différent des leurs. Il seroit donc aussi injuste que peu conforme à la connoissance que nous avons aujourd'hui de ce coquillage, de le regarder comme un Pinceau de mer (1), ou de le ranger dans la famille des Polypes à tuyaux (2), ou dans celle des Coquillages Multivalves (3), comme ont fait plusieurs Auteurs. On en jugera facilement par les descriptions suivantes.

1. L E V E R M E T. Pl. 11.

Tubuli alii in quibus vermes delitescunt. *Aldrov. exang. pag. 561.*

Penicillus alius. *Jonst. exang. tab. 17.*

Tubuli vermiculares, saxis adherentes, cæterorumque ostræorum testis adnati, ut serpentes sine regulâ, & innumeris penè modis circumflexi, ut plurimum soli, figurâ rotundâ & levigatâ. *Bonan. recr. pag. 92. class. 1. n. 20. A. D.*

— *Mus. Kirk. pag. 437. n. 20. A. E.*

Phallus testaceus marinus è vermium genere. *List. hist. Conchyl. tab. 548. fig. 3.*

Rumph. Mus. pag. 126. tab. 41. fig. 1. 2. 4.

(1) Caroli Langii Methodus Testaceorum. *Class. 1. sect. 2. Penicilla.*

(2) Jacobi Theodori Klein Descriptiones Tubulorum marinorum, &c. *Gedani. 1731. 4^o. fig. Tubuli marini.*

(3) Histoire naturelle éclaircie dans la Conchyliologie, &c. *Troisième classe des Coquilles Multivalves, seconde Famille, Vermisseaux de mer.*

Monceau de Vermisseaux gris-blanc, tortillés & enlacés de différentes manières. *Hist. Conchyl. pag. 352. pl. 29. fig. B.*

Vermisseau solitaire de couleur fauve, dont les replis singuliers vont se terminer à une pointe blanche fort aiguë. *Ejusd. ibid. fig. J.*

Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, rufescens, striatus, sive cancellatus; os habet rotundum, & quo magis ab eo tubus recedit, angustior evadit, donec in turbinem acutissimum desinat. *Gualt. Ind. pag. & tab. 10. fig. Q.*

Tubulus marinus irregulariter intortus, vermicularis, leviter striatus, & in turbinem obtusionem desinens, subalbidus. *Ejusd. ibid. fig. V.*

Dentalium testâ cylindricâ inæquali flexuosâ contortâ. *Linn. Faun. Succ. pag. 380. n. 1328.*

La coquille du Vermet se trouve rarement seule: elle se lie avec d'autres de la même espèce, & s'enlace de manière qu'elle forme des masses pierreuses considérables. Ces masses n'ont communément qu'un à deux pouces d'épaisseur, mais leur largeur n'est point déterminée; elles s'étendent de plusieurs toises sur les rochers auxquels elles sont attachées. J'en ai vu qui étoient couverts d'une croute semblable & continuë de plus de vingt pieds carrés.

C'est particulièrement dans les bassins où l'eau de la mer est tranquille que l'on trouve cette espèce, & sur-tout dans ceux qui sont creusés naturellement dans le roc, comme on en voit aux îles de Gorée & de la Magdelaine.

Chaque coquille considérée solitairement, représente une espèce de cylindre de cinq à six pouces au plus de longueur, dont le diamètre qui a une ligne & demie à deux lignes de largeur en haut, diminue insensiblement jusqu'au sommet où elle se termine en une pointe très-fine.

Elle n'est jamais droite, mais pliée & tournée inégalement en plusieurs spires, dont le nombre varie depuis cinq jusqu'à douze & peut-être davantage. Les spires vont toujours de droite à gauche, & sont ordinairement évuidées par-tout, (*fig. G. G.*) quelquefois elles sont rapprochées & se touchent toutes, (*fig. H. H.*) comme dans les coquilles turbinées, en laissant au milieu un ombilic qui sert d'axe ou de centre autour duquel elles font leurs révolutions pour former un cône renversé. C'est par ces spires qu'elle adhère à différens corps; mais son extrémité supérieure est dégagée & libre de tous côtés, de la longueur d'un pouce ou environ: elle s'éleve

verticalement à l'horizon, quoique quelquefois elle y soit un peu inclinée.

Son épaisseur n'est pas bien considérable, mais sa dureté surpasse celle de la plupart des coquilles. Elle est canelée dans toute sa longueur, ou relevée de six à douze petits filets ridés pour l'ordinaire, ou chagrinés.

Péριοστε. Le périoste qui l'enveloppe, ne se voit qu'avec peine à cause de son extrême finesse.

Ouverture. L'ouverture est ronde ou orbiculaire, d'un diamètre égal à celui de la coquille, fort mince & tranchante sur ses bords, & élevée d'un pouce au-dessus des spires.

Couleur. La couleur de cette coquille pendant que l'animal vit, est au dehors d'un brun foncé, qui après sa mort devient cendré. Au dedans elle est violette.

ANIMAL. La tête de l'animal regardée par le dos T, paroît avoir une fois plus de largeur que de longueur depuis les yeux: lorsqu'on la regarde par dessous B, sa longueur depuis le pied, paroît égaler sa largeur. Elle est cylindrique, un peu aplatie, & tronquée à son extrémité.

Cornes. De ses côtés partent deux petites cornes C. C. semblables à deux languettes triangulaires, aplaties, dont la longueur surpasse à peine la largeur, & dont le mouvement est peu sensible.

Yeux. Les yeux Y. Y. sont placés à leur racine & sur leur côté extérieur. Ils ressemblent à deux petits points noirs qui ne saillent point au dehors.

Bouche. L'ouverture de la bouche est un petit fillon longitudinal B, par lequel on voit sortir presque continuellement une petite trompe de la longueur des cornes, cylindrique, un peu renflée à son extrémité qui n'est point percée, mais garnie de plusieurs rangs transversaux de dents coniques & courbées en crochets.

Pied. Le pied est cylindrique, une fois plus long que la tête, & placé au-dessous d'elle. Dans sa situation naturelle il la passe & déborde beaucoup au-devant d'elle, comme on le voit en P: on l'a couché sensiblement sur le côté en p, afin de le rendre plus apparent. Ce pied ne sert point à l'animal pour marcher, comme on le voit dans les autres Limaçons, étant fixé continuellement dans le même lieu.

De son origine, de l'endroit où il se joint à la tête, on voit sortir du même point deux filets cylindriques F. F. qui s'étendent d'une longueur égale à la sienne. Ils sont un peu plus minces & deux fois plus longs que les cornes, & n'ont guères plus de mouvement qu'elles.

A son extrémité est attaché un opercule O, de figure orbiculaire, cartilagineux, extrêmement mince, & marqué sur sa surface de deux petits fillons circulaires concentriques. Il est une fois plus petit que le diamètre de la coquille, & rentre de plus de deux pouces dans son intérieur, lorsqu'on inquiète l'animal ou qu'on le touche.

Le manteau est une membrane fort courte qui tapisse les parois intérieures de la coquille, en formant une espèce de collier autour du corps de l'animal. Quoiqu'elle ne sorte pas ordinairement au dehors, on l'a fait paroître en M, afin de mettre en vûe l'ouverture A. par laquelle l'animal inspire l'air, & rend ses excréments, qui semblent des petits grains ovoïdes, fort allongés & groupés ensemble par plusieurs paquets. Cette ouverture qui est aussi l'anus, se trouve toujours sur la droite.

La distance qu'il y a du manteau à la tête, est de près d'un pouce, & double de la longueur du pied. Dans cet espace le corps de l'animal paroît comme un long col cylindrique, sur le dos duquel s'élève un bourrelet semblable à une plaque triangulaire, aplatie, assez large sur le devant, & fort pointue par derrière. Ce bourrelet, cette plaque s'étend sur toute sa longueur, aussi-bien que deux petits cordons qu'on aperçoit sur ses côtés.

Je n'ai jamais vû cet animal en accouplement, & probablement il en est dispensé, comme bien d'autres coquillages, ne pouvant transporter sa coquille, ni en faire sortir son corps de plus d'un pouce, pour communiquer avec ses voisins.

Il est cendré tirant sur le noir, depuis la tête, qui est mouchetée de petits points jaunes, jusqu'au manteau; depuis le manteau jusqu'au milieu du corps il est blanc-sale, & noirâtre à l'extrémité inférieure.

*Opercule.**Manteau.**Anus.**Col.**Sexe.**Couleur.*

2. LE LISPE. Pl. II.

Tubuli alii parvi in quibus vermes delitescunt. *Aldrov. exang. pag. 562. fig. superior.*

Tubuli alii parvi. *Jonst. exang. tab. 17.*

Tubuli vermiculares semper quasi viscerum massam constituentes, ut plurimum colore fusco, terreo, & livido; sub luto scopulis immobiliter adhaerentes, testâ minutissimis striis asperâ. *Bonan. recr. pag. 93. class. 1. n. 20. G.*

— *Mus. Kirk. pag. 437. n. 20. G.*

Tubuli marini irregulariter intorti, vermiculares, simul uniti in congeriem tantæ molis, ut sæpe tripalmarem diametrum habeat, & 23 libras pondere æquet. *Gualt. Ind. pag. & tab. 10. fig. T.*

COQUILLE. La coquille du Lispe, sur une longueur égale à la précédente, a tout au plus une ligne de diametre, & souvent beaucoup moins. Elle n'est tournée en spirale que dans sa partie inférieure qui fait deux ou trois tours au plus. Sa surface n'est point canelée, mais légèrement ridée en travers, & son ouverture ne débordé que de quelques lignes au-dessus des corps qui lui servent d'appui.

Couleur. Sa couleur est jaunâtre.

Elle est aussi commune que la première autour de l'isle de Gorée; mais on ne la trouve qu'entre les rochers sur lesquels la mer bat avec violence. Les masses qu'elle forme sont fort compactes, d'environ un à deux pieds de diametre, & de cinq à six pouces d'épaisseur.

3. LE DOFAN. Pl. II.

Cette espece s'attache par monceaux ronds d'environ un pied de diametre, sur les coquillages & sur les morceaux de bois que le hazard a fixés au fond sablonneux & coquillier de la rade de l'isle de Gorée.

COQUILLE. La longueur de sa coquille est de huit à neuf pouces, & sa largeur de trois à quatre lignes. Elle est contournée plus irrégulièrement que la première espece, & fait un peu moins de spires, qui vont aussi de droite à gauche. Sa surface est relevée de cinquante petits filets longitudinaux, fort serrés, & traversés par d'autres filets semblables, qui forment un treillis extrêmement fin.

Ouverture. Son ouverture ne s'éleve pas d'un demi-pouce au-dessus des spires. Elle s'incline toujours un peu sur le côté.

Elle est jaune au dehors, & de couleur de corne au dedans. **Couleur.**

Les cornes de l'animal ont deux fois plus de longueur que de largeur. **ANIMAL. Cornes.**

Son pied paroît comme plié en deux à son extrémité. C'est dans ce pli qu'est placé l'opercule, qui est si petit qu'on a de la peine à le distinguer sans le secours du verre lenticulaire. Il n'a guères plus d'un huitième de ligne de diametre. **Pied.**

Le manteau est bordé tout autour de douze petits tubercules jaunes. **Manteau.**

La tête, les cornes, le pied & le manteau sont bruns, pointillés de jaune & de rouge: le reste du corps est blanc-de-corne dans sa moitié supérieure, & blanc-de-lait taché de brun dans l'autre moitié. **Couleur.**

4. LE DATIN. Pl. II.

La coquille de cette espece vit solitairement, & sans se joindre à d'autres coquilles de même espece. On la trouve aussi, mais plus rarement, sur les rochers de l'isle de Gorée, & quelquefois sur les coquillages. **COQUILLE.**

Elle n'a que deux pouces de longueur, & deux lignes de diametre. Elle est tournée, comme les autres, de droite à gauche en trois spires beaucoup plus rapprochées (*fig. A.*), & souvent roulées sur elles-mêmes de manière qu'elles enferment le sommet à leur centre, ce qui lui donne la forme d'un cor (*fig. B.*) dont le dessus & le dessous sont aplatis comme un disque. Sa surface est ordinairement lisse, quelquefois relevée de cinq à six filets qui parcourent sa longueur. **Spires.**

Son ouverture débordé rarement les spires. **Ouverture.**

Elle est jaunâtre, cendrée, ou d'un brun obscur. **Couleur.**

Le pied de l'animal est parsemé de quelques petits tubercules jaunes. **ANIMAL. Pied.**

Son opercule est placé sur son extrémité qui est plate: il n'a qu'un sixième de ligne de diametre. **Opercule.**

Il ressemble à la première espece quant à la couleur de son corps, à cela près que l'extrémité inférieure est blanchâtre. **Couleur.**

5. LE MASIER. Pl. II.

Tubuli alii in quibus vermes delitescunt. *Aldrov. exang. pag. 561. fig. inferior.*

Rumph. mus. pap. 126. tab. 41. litt. L.
Tubulus bistortæ formis. Lang. meth. pag. 5.
 Vermisseau des mieux contournés, de couleur de chair en quelques endroits, & blanc dans le reste. *Hist. Conchyl. pag. 352. pl. 29. fig. H.*

Cette espèce est la plus grande des Vermets que j'ai observés sur la côte du Sénégal. Elle est aussi extrêmement rare; je ne l'ai trouvée qu'aux environs du cap Verd, où elle vit solitairement.

COQUILLE. Sa coquille est fort épaisse, longue d'un pied, large de huit à neuf lignes, marquée de vingt canelures longitudinales extrêmement fines, & tournée sur elle-même en trois spires assez irrégulières, dont celles du sommet se trouvent au-dessous des autres.

Ouverture. Son ouverture ne s'élève pas au-dessus des spires.

Couleur. Elle est grise, fauve, ou couleur de chair au dehors, & couleur de corne au dedans.

6. LE JÉLIN. Pl. II.

Le tems & l'occasion ne m'ont pas permis d'observer scrupuleusement l'animal du Jélin que je mets à la suite de ce genre; mais il m'a paru avoir beaucoup plus de rapport avec lui, qu'avec aucun autre coquillage.

COQUILLE. Sa coquille ne s'est présentée à moi que deux fois, autour du cap Manuel, & elle ne se trouve dans aucun cabinet que je sçache. C'est une des plus singulières qu'on ait peut-être vû dans le genre du Vermet. Elle ne paroît d'abord que comme un boyau inégal, replié irrégulièrement sur lui-même, long de huit à neuf pouces, & large de six à neuf lignes: mais lorsqu'on l'examine attentivement, on voit qu'elle affecte de prendre une forme triangulaire, chose qu'on observe dans les deux exemplaires que j'en ai, & qui ne diffèrent qu'en ce que l'un présente à droite ce que l'autre porte à gauche.

Spires. La face R, qu'on peut regarder comme la face antérieure, est verticale, formée de deux tours de spirales peu inégaux, à peu près triangulaires, & rapprochés côte à côte. Elle est renflée vers le milieu à l'endroit de leur réunion, & un peu plus avancée que sur les côtés qui déclinent en s'approchant de la face postérieure. Celle-ci est en partie verticale, formée par le

dos des deux tours de spirale de la face antérieure; & en partie horizontale, formée par un troisième tour de spirale qui fait un cercle horizontal en communiquant avec eux, & laisse un petit cul-de-sac au milieu de son ombilic. La face inférieure est plate & horizontale, réglée par le dessous de la troisième spire.

Cette coquille est blanchâtre, peu épaisse, très-fragile, & d'une grande légereté, qui provient de ce que sa surface extérieure est toute piquée de petits trous. Ces trous ne pénètrent pas tout-à-fait jusqu'à sa surface intérieure, qui est lisse & d'un beau poli: ils sont entremêlés de petits tubercules, qui en certains endroits paroissent enfermés dans un réseau extrêmement fin. Les mailles de ce réseau sont hexagones, fort régulières, & coupées par trois filets, qui en se croisant à leur milieu, vont se rendre à chacun de leurs angles. Le morceau détaché que l'on voit en Z, en montre le tissu tel qu'il paroît grossi par le secours du verre lenticulaire. A la beauté & à la régularité du réseau qui recouvre cette coquille, on la prendroit au premier coup d'œil pour un Madrépore des mieux ouvrages.

Mais ce qui la rend encore plus singulière, ce sont deux ouvertures Q. O. en forme de tuyaux d'inégale grandeur, qui s'élèvent parallèlement l'un à l'autre. La grosseur & la longueur de ces tuyaux varie depuis deux jusqu'à quatre lignes; de sorte que lorsque le tuyau le plus grand a quatre lignes, l'autre n'en a que deux. Au-dessous de ces deux ouvertures, à l'extrémité opposée des spires, on voit encore en X. X. deux ouvertures à peu près semblables, par lesquelles la coquille étoit foiblement attachée aux rochers & dans les sables.

GENRE VI.

LA TOUPIE. Trochus.

LA figure qui est ordinaire à la coquille des espèces de ce genre, lui a mérité le nom de Toupie, que Rondelet (1) lui a donné le premier. La côte du Sénégal ne m'en a fourni que quatre espèces que je vais décrire.

(1) Hoc Turbinum genus à similitudine instrumenti quo lustrant pueri, Trochos appellamus. *Testac. edit. lat. pag. 92.*

I. LE MARNAT. Pl. 12.

Cochlea sublivida, nigris lineis undatis distincta, lineis interdum nigrioribus & multo pluribus; Barbadosis & Jamaicensis. *Lisl. hist. Conch.* tab. 583. fig. 38.

Cochlea Trochiformis, lævis, ex albido, rubro, & subviridi per seriem lineata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 63. fig. N.?*

Saccus ore integro, sublividus, lineis nigris, undatis, distinctus; *Listeri. Klein, teut. pag. 43. spec. 2. n. 2.*

COQUILLE. La coquille du Marnat a la forme d'un ovoïde obtus, & comme coupé obliquement à sa partie supérieure, & terminé brusquement en une pointe très-fine à l'extrémité opposée. Sa longueur ne passe pas sept à huit lignes, & sa largeur est d'environ cinq lignes, c'est-à-dire, moindre de moitié.

Spires. Elle est très-épaisse, & formée de six spires applaties, peu renflées, peu distinguées, & dont la surface est bien luisante & d'un beau poli. Les deux premières sont d'une grandeur démesurée à l'égard des autres qu'elles effacent presque entièrement.

Sommet. Le sommet est presque aussi long que large, & un peu plus court que la première spire.

Ouverture. L'ouverture est presque ronde, & comme couchée ou inclinée sur le dos de la coquille.

La lèvre droite entoure circulairement plus des deux tiers de sa circonférence, qu'elle rend aiguë & d'un tranchant extrêmement fin.

La lèvre gauche présente une surface plane, dont le bord est assez droit & un peu tranchant au dedans de la coquille.

Péριοστε. Le périoste qui l'enveloppe est membraneux, fort mince, & peu sensible.

Couleur. Le fond de sa couleur au dedans est brun-cassé; au dehors c'est un gris-plombé, quelquefois rougeâtre, tout moucheté de petits points blancs disposés sur plusieurs lignes, qui, au lieu de tourner avec les spires, les coupent obliquement.

Variétés. On n'observe d'autres variétés dans la forme & la couleur de cette coquille, que celles que l'âge y occasionne. Les petites sont plus courtes & plus larges à proportion que les grandes; elles ont aussi moins de spires, & sont presque entièrement cendrées.

Je

Je tiens de M. Bernard de Jussieu une coquille qu'on ne peut nier être de la même espèce. Ce célèbre Académicien l'a reçue autrefois, & encore tout récemment, des côtes de la Chine & de Bengale. Elle ne diffère de la nôtre, que parce que son fond plombé est coupé par huit ou dix bandes blanches, souvent onduées, qui tiennent lieu des lignes ponctuées qu'on observe dans celle du Sénégal. Voilà un exemple des variétés que deux climats fort éloignés, mais peu différens, peuvent causer dans la couleur d'une même espèce de coquille.

Quand l'animal sort de sa coquille, sa tête paroît comme un petit cylindre tronqué à son extrémité T, & renflé à sa base par une espèce d'anneau ou de bourrelet, dont la largeur égale sa longueur.

Des deux côtés de la tête & de son origine, partent deux cornes C. C. coniques, fort épaisses, doubles de sa longueur, & qui paroissent divisées en dessus par un sillon qui en parcourt la longueur.

Les yeux sont deux petits points noirs Y. Y. qui ne saillent point au-dessus de la surface des cornes, à la racine desquelles ils sont encastrés sur leur côté externe.

Au-dessous de l'extrémité tronquée de la tête, on aperçoit deux lèvres ovales, pendantes & laterales, au milieu desquelles on distingue un petit sillon longitudinal B, traversé par un autre sillon placé un peu au-dessus, & dont le concours lui donne la forme d'un τ à tête courbe. C'est proprement l'ouverture de la bouche, au fond de laquelle se trouvent deux mâchoires, dont l'inférieure est garnie de vingt-quatre dents, qui, par le moyen du microscope, paroissent disposées en long sur deux rangs fort serrés.

Le pied P de l'animal est petit, elliptique, obtus à ses deux extrémités, ou presque rond, & presque une fois plus court que la coquille. Sa surface inférieure est marquée de deux sillons, dont le premier G plus léger, le coupe longitudinalement dans son milieu; l'autre plus profond, borde son extrémité antérieure.

En dessus du pied, vers le milieu de sa longueur, est attaché un opercule O cartilagineux, fort mince, taillé en demi-lune, poli & luisant en dessus, & marqué légèrement de plu-

Y

ANIMAL.

Tête.

Cornes.

Yeux.

Bouche.

Pied.

Opercule.

fiens lignes courbes qui ont pour centre commun un point placé vers son angle supérieur. On l'a figuré séparément en o.

Manteau.

La membrane qui forme le manteau est fort mince, & tapisse les parois intérieures de la coquille. Elle laisse sur le col de l'animal, & un peu vers le côté gauche, une ouverture par laquelle il jette ses excréments.

Sexe.

Par cette même ouverture il fait sortir une petite languette V charnue, triangulaire, aplatie, trois fois plus longue que large, que quelques Auteurs ont prise pour la partie affectée aux mâles. Pour moi, je n'ai point eu occasion de vérifier si cet animal étoit hermaphrodite, c'est-à-dire, si chaque individu réunissoit les deux sexes, ou s'ils étoient partagés entre différens individus, car il arrive rarement qu'on les trouve en copulation; mais je puis dire que j'ai observé cette partie dans tous ceux qui m'ont passé par les mains. Quoi qu'il en soit, cette languette porte sur son côté extérieur un osselet pointu, fragile & blanchâtre, qui lui sert comme de soutien dans toute sa longueur.

M. B. de Jussieu m'a fait voir, depuis mon retour en France, les deux sexes bien distingués dans un coquillage de l'Océan, appelé Vignot ou Bigourneau (1), qui a un rapport très-prochain avec le Marnat du Sénégal, quoiqu'il n'ait pas comme lui de languette sur le côté. Cela me fait soupçonner que l'osselet dont cette languette est armée, est une espèce d'aiguillon dont les femelles seroient pourvues aussi-bien que les mâles, pour se réveiller & s'exciter mutuellement dans le tems de la copulation, comme il arrive aux Limaçons de jardin.

Couleur.

Le corps du Marnat est d'un blanc-sale, traversé en dessus par un grand nombre de petites lignes noirâtres.

Ce coquillage est extrêmement commun à la pointe méridionale de l'île de Gorée. Il cherche les rochers découverts, & seulement ceux où la mer vient battre avec violence; car lorsqu'elle l'abandonne entièrement & qu'il sent un peu trop de sécheresse, il pourvoit à sa conservation en quittant le rocher & se laissant tomber à la mer; puis il remonte de nouveau jusqu'à la hauteur où elle cesse de se déployer. Il

(1) *Cochlea marina*, quæ Batavis *Allis Krwyk* vocatur. *Swammerd. Bibl. nat.* vol. 1. pag. 180. tab. 9. fig. 14-20.

a recours au même artifice lorsqu'on le touche du bout du doigt, ou qu'on veut l'inquiéter.

2. LE BOSON. Pl. 12.

Buccinum sublividum, striis nodosis & interdum muricatis exasperatum.

List. hist. Conchyl. tab. 30. fig. 28.

Cochlea rufescens striis nodosis exasperata; *Jamaicensis. Ejusd. tab. 584.*

fig. 41.

Cochlea Jamaicensis verruculata. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 564. tab. 70.*

fig. 11.

Buccinum parvum, integrum, ore obliquo, mucrone gradatim acuminato, umbilicatum, dense granulatum, ex subalbido, & livido colore depictum. *Gualt. Ind. pag. & tab. 45. fig. E.*

Cochlea marina terrestriformis, striis nodosis elegantissime exasperata, pallidè rufescens. *Ejusd. pag. & tab. 54. fig. H.*

Saccus ore integro: rufescens, striata, nodosa, granulata; Listeri. Klein. tent. pag. 43. spec. 2. n. 4.

Saccus ore circum circa fimbriato, sublivida, terrestris, striis nodosis, & interdum muricatis; Listeri. Ejusd. ibid. spec. 3. n. 2.

Le Boson se voit aussi autour de l'île de Gorée, mais beaucoup plus rarement.

Sa coquille a dix lignes de longueur, deux tiers moins de largeur, & huit spires assez renflées, arrondies, & dont la grandeur diminue proportionnellement. Elles sont grossièrement chagrinées par des petits boutons égaux, & rangés sur plusieurs lignes qui tournent avec elles. On en compte dix rangs sur la première spire, cinq sur la seconde, quatre sur la troisième, & beaucoup moins sur les autres.

La longueur du sommet surpasse un peu celle de la première spire.

La lèvre droite de l'ouverture est un peu oncée sur les bords. La gauche est étroite, un peu arrondie, & laisse un petit ombilic à côté d'elle.

Cette coquille est grise ou plombée. Ses boutons sont ordinairement blancs aussi-bien que le contour de l'ouverture, dont le fond tire sur le roux.

3. LE DAKI. Pl. 12.

La coquille du Daki n'a guères plus de deux lignes de longueur, sur une largeur presqu'une fois moindre. Elle est

- Spires.** peu épaisse, composée de sept spires applaties & lisses, qui diminuent à peu près également.
- Sommet.** Son sommet est de moitié plus long que large, & une fois plus long que la première spire.
- Ouverture.** La lèvre droite de l'ouverture est simple, unie & tranchante. La gauche s'arrondit un peu en se repliant sur la seconde spire; elle laisse à son extrémité supérieure un petit ombilic semblable à un léger fillon.
- Couleur.** Le fond de sa couleur est brun, fauve, ou gris.
- ANIMAL.** La tête de l'animal ne porte point de bourrelet à son origine: elle est cylindrique, & si grosse, qu'elle égale presque la largeur du pied.
- Tête.**
- Cornes.** Ses cornes sont cylindriques, fort allongées, & très-déliées.
- Pied.** Son pied est une fois plus long que large, une fois plus étroit que la coquille, & pointu à son extrémité postérieure. Le fillon qui le coupe en-dessous, ne s'étend que jusqu'à son milieu.
- Couleur.** Son corps est noirâtre en dessus, & blanchâtre en-dessous. Un petit filet jaune parcourt toute la longueur de ses cornes, dont la couleur est blanchâtre.

J'ai trouvé communément ce coquillage attaché aux plantes marines qui croissent sur les rochers de la pointe australe de l'île de Gorée.

4. LE RIFET. Pl. 12.

- COQUILLE.** Cette espèce ne diffère de la précédente, qu'en ce qu'elle est plus rare, que sa coquille est cendrée, tirant sur le noir, infiniment plus mince, & toujours plus petite, n'ayant pas deux lignes de longueur, & que ses spires sont renflées & arrondies.

GENRE VII.

LANATICE. *Natica*.

Natice, en latin *Natica*, est un nom abandonné que les Anciens donnoient autrefois à un genre de coquillage assez semblable à la Nérite. Celui dont je vais parler, y a tant de rapport, qu'on ne peut lui refuser ce nom.

1. LE FOSSAR. Pl. 13.

La coquille du Fossar n'a guères plus de deux lignes, ou deux lignes & demie de diamètre. On la voit dans sa grandeur naturelle en A, & elle est grosse considérablement dans les trois figures voisines. Elle est presque ronde, fort mince, sans périoste, transparente, & un peu plus large que longue.

Ses spires sont au nombre de cinq, arrondies, fort renflées, & bien détachées, mais si peu proportionnées, que la première efface par son volume, toutes les autres. Elles sont toutes entourées d'un grand nombre de filets fort serrés, dont on compte une trentaine dans la première spire, & douze à quinze dans la seconde: la première a, outre ces filets, quatre à cinq grosses côtes fort aigues & tranchantes, qui manquent dans quelques individus.

Le sommet est pointu, fort petit, une à deux fois plus long que large, & une à deux fois plus court que la première spire.

L'ouverture est grande, & taillée en demi-lune: elle s'étend & se porte presque entièrement hors de la coquille, sur sa droite.

Les bords de la lèvre droite sont minces, tranchans, & marqués de quelques ondes, qui répondent aux cinq côtes élevées sur la surface extérieure de la première spire.

La lèvre gauche est plate, unie, formée par une ligne droite, & comme repliée sur la seconde spire, où elle laisse un peu au-dessous du milieu de sa longueur, un ombilic assez grand, & semblable à un trou rond, deux fois plus court qu'elle.

Je n'ai vu d'autre couleur que la blanche sur cette coquille.

La tête de l'animal est petite, cylindrique, de moitié plus longue que large, & légèrement échancrée à son extrémité T, d'où part un petit fillon qui en parcourt la longueur en-dessus.

A son origine & sur ses côtés, sont placées deux cornes C.C. épaisses, deux fois plus longues qu'elle, & terminées en pointe. Elles portent chacune à leur racine, sur leur côté interne, un lobe, ou appendice charnu & carré L, aussi

COQUILLE.

Périoste.

Spires.

Sommet.

Ouverture.

Couleur.

ANIMAL.

Tête.

Cornes.

long que la moitié de la tête, sur laquelle il flotte librement. Elles sont encore coupées vers le dos, & suivant leur longueur, par un fillon que traversent un nombre infini d'anneaux. Ceux-ci sont sans doute les muscles annulaires attachés à la fibre longitudinale qui forme le fillon.

Yeux. Les yeux sont deux petits points noirs Y. Y. placés à l'origine des cornes, sur leur côté extérieur, presque derrière elles.

Bouche. A l'extrémité de la tête en-dessous, on voit un petit fillon longitudinal B, qui est l'ouverture de la bouche.

Manteau. Le manteau consiste en une simple membrane, fort mince, qui tapisse les parois intérieurs de la coquille.

Pied. Le pied P est fort petit, presque rond, aplati en dessous, convexe en dessus, & une fois plus court que la coquille.

Opercule. L'opercule O a un peu moins de grandeur que l'ouverture : il a, comme elle, la figure d'une demi-lune. Il est fauve, cartilagineux, extrêmement mince, & marqué en dessus de plusieurs fillons qui partent d'une centre commun placé vers son angle supérieur.

Couleur. Tout le corps de cet animal est blanc comme sa coquille; il n'a de noir que les yeux.

2. LA NATICE. Pl 13.

Cochlea umbilicata, cum operculo suo, Rondel, Pisc. pars 2. edit. lat. pag. 105.

Coquille ayant un trou comme un nombril, avec son couvercle. *Ejusd. edit. franc. pag. 70.*

Cochlea umbilicata, cum operculo suo, Bossuet. aquat. pars alc. p. 53. — Gesn. aquat. pag. 286.

Aldrov. exang. pag. 397.

Cochlea maris Mediterranei non rara, perlata dicenda à colore unionis, sub cortice veluti ovi struthio-cameli celato. Bonan. recr. pag. 133. class. 3. n. 168.

Cochlea testâ crassâ & ponderosâ, colore carneo maculis rufis, & castaneis invicem alternatis vittata. Ejusd. ibid. n. 169.

Cochlea umbilicata, instar globi perfectè circinata & lævis, colore onychino. Ejusd. ibid. pag. 141. n. 225.

Cochlea alia similis figurâ, lævis & nitida; aspersa coloribus subviridi, rufo & croceo veluti aquâ multâ dilutis; orbium commissuris à fasciolâ albâ claviculatim intortâ indicatis; basi veluti scapi orbes fulcientis in centro conspicuâ. Ejusd. ibid. n. 226.

Cochlea sublivida, ore fusco ad basim cujusque orbis velut funiculo depicta, Amplic. List. hist. Conchyl. tab. 568. fig. 19.

Cochlea maris Mediterranei non rara, perlata dicenda à colore unionis, sub cortice veluti ovi struthio-cameli celato. Mus. Kirk. pag. 459. num. 168.

Cochlea testâ crassâ & ponderosâ, colore carneo, maculis rufis, & castaneis invicem alternatis vittata. Ejusd. ibid. n. 169.

Cochlea umbilicata, instar globi perfectè circinata, & lævis, colore onychino. Ejusd. ibid. pag. 462. n. 225.

Cochlea alia similis figurâ, lævis & nitida; aspersa coloribus subviridi, rufo & croceo veluti aquâ multâ dilutis; orbium commissuris à fasciolâ albâ claviculatim intortâ indicatis; basi veluti scapi orbes fulcientis in centro conspicuâ. Ejusd. ibid. n. 226.

Cochlea marina terrestriformis lævis. Lang. meth. pag. 52.

Cochlea umbilicata foraminè spiratum semicirculatè, umbilicali verò simplici, lævis. Ejusd. pag. 54.

Platystoma ore simplici: fasciatum, ponderosum, carneum, rufis & castaneis maculis alternantibus fasciatum; Bonanni. Klein. tent. pag. 13. spec. 1. n. 1. 8.

Platystoma ore fimbriato: onychinum; Bonanni. Ejusd. ibid. pag. 15. spec. 2. n. 4.

Platystoma ore fimbriato: variegatum; coloribus subviridi, rufo & croceo, dilutis, commissuris à fasciolâ albâ claviculatim intortâ, in umbilico fultis. Ejusd. ibid. n. 5.

Platystoma ore fimbriato: sublividum; ore fusco; ad basim cujusque orbis velut funiculo constrictum; Listeri. Ejusd. ibid. n. 6.

La coquille de la Naticé est arrondie, semblable à celle du Limaçon de nos jardins, appelé la *Vignerone*; mais elle est un peu plus épaisse, longue de seize lignes, & un sixième moins large. On n'y compte que sept spires renflées, arrondies, & d'un beau poli.

Le sommet forme un cône surbaissé, peu pointu à son extrémité, une fois plus large que long, & presque une fois plus court que l'ouverture.

Celle-ci a la lèvre droite, simple & unie.

Sa lèvre gauche n'est repliée que dans le bas, en une lame peu épaisse, qui occupe à peu près le tiers de sa longueur. L'ombilic se trouve exactement vers son milieu: il est deux fois plus court qu'elle, & porte vers le dos, un renflement demi-cylindrique, qui imite parfaitement un axe, autour duquel les spires feroient leurs circonvolutions. Cet axe n'occupe que la moitié de l'ombilic dans les jeunes coquilles,

COQUILLE.

Spires.

Sommet.

Ouverture.

au lieu qu'il le bouche presqu'en entier dans les vieilles.

Périoste.

Le périoste qui les enveloppe est fauve & très-mince.

Couleur.

Le fond de leur couleur est blanc, rayé longitudinalement de lignes fauves qui recouvrent presqu'entièrement sa surface. La première spire est encore entourée de quatre bandes, dont la première qui borde l'ombilic, est brune & fort large; les deux autres qui suivent sont étroites & blanches; & la quatrième qui est placée dans sa partie inférieure, est blanche, marbrée de brun. Les autres spires, aussi-bien que les jeunes coquilles, n'ont que cette dernière bande. La couleur du dedans est jaunâtre.

Cette espèce vit parmi les Algues marines dans les sables de l'anse de Ben, où elle rampe à la profondeur de deux pouces ou environ. Elle ne diffère peut-être que par l'éloignement du climat, de celle de nos côtes, qui m'a été communiquée par M. B. de Jussieu, qui l'a observée dans les sables des environs de Dieppe.

3. LE FANEL. Pl. 13.

Cochlea limacis nomine communiter appellata à formâ, quâ terrestribus limacibus omnimodè assimilatur; colore tincta rufo, & nitido, cereis punctis aspersa, & maculis notata, ex porraceo albescentibus. *Bonan. recr. pag. 141. class. 3. n. 224.*

Cochlea Siracusani littoris, aureâ cute tecta, quam color fulvus punctatim signat, & veluti velo glastino super induta. *Ejusd. ibid. n. 228.*

Cochlea claviculâ compressâ, punctis rufis densè depicta. *List. hist. Conch. tab. 564. fig. 11.*

Cochlea limacis nomine communiter appellata à formâ, quâ terrestribus limacibus omnimodè assimilatur; colore tincta rufo, & nitido, cereis punctis aspersa, & maculis notata, ex porraceo albescentibus. *Mus. Kirk. pag. 462. n. 224.*

Cochlea Siracusani littoris, aureâ cute tecta, quam color fulvus punctatim signat, & veluti velo glastino super induta. *Ejusd. ibid. n. 228.*

Cochlea umbilicata foramine spirarum semicirculari, umbilicali verò in principio duplici lævis. *Lang. meth. pag. 54.*

Cochlea marina umbilicata, cinerea, punctis obscure rufis aspersa, fasciis interruptis ejusdem, sed magis intensi coloris circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 67. fig. Q. R.*

Cochlea marina umbilicata, lævis, punctis rufis densissimè aspersa, & circumscripta. *Ejusd. ibid. fig. S.*

Platystoma ore simplici, punctatum; colore fulvo super cute aureâ; *Bonanni. Klein. tent. pag. 15. spec. 1. n. 210.*

Platystoma

Platystoma ore fimbriato; punctatum; colore rufo super albo; Listeri. Ejusd. ibid. spec. 2. n. 3.

Cette espèce se trouve avec la précédente, dont elle diffère en ce que sa coquille est un peu moins allongée, & que ses spires sont applaties en dessous, & comme étagées.

Le sommet est aussi plus applati, deux fois plus large que long, & deux fois plus court que l'ouverture.

La lèvre droite de l'ouverture n'est repliée que dans la quatrième partie de sa longueur vers l'angle inférieur. L'ombilic est très-grand, seulement une fois plus court qu'elle, & marqué d'un axe peu considérable.

Le fond de sa couleur est blanc, marqueté agréablement de petits points bruns assez ferrés: la première spire est quelquefois entourée d'une ou deux, & même trois rangs de taches brunes assez grandes. L'intérieur est gris de lin, ou d'un beau violet.

4. LE GOCHET. Pl. 13.

Cochlea marina, apice brevi umbilico simplici. *Lister. hist. Conchyl. tab. 567. fig. 17.*

Cochlea marina umbilicata, lævis albida, lineis rufis angulos acutos, efformantibus densè signata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 67. fig. M.*

Platystoma ore simplici; undatum; lineis rufis; Listeri. Klein. tent. p. 14. spec. 1. n. 5.

La coquille de cette espèce est encore plus belle & plus épaisse que les deux précédentes, & aussi commune qu'elles dans l'anse de Ben. Elle n'a que six spires qui sont un peu applaties sur les côtés & en dessous.

La lèvre gauche de l'ouverture se replie dans sa moitié inférieure, & forme un peu au dessus du milieu de sa longueur, un ombilic rond, sans axe, & trois fois plus court qu'elle.

Elle est d'un beau blanc de lait au dedans, & ornée au dehors d'un grand nombre de lignes longitudinales brunes, tirant sur le rouge, & ondées en zigzags, qui font un très-bel effet. On voit aussi quelquefois des points de la même couleur sur la partie inférieure des spires.

L'animal que contient cette coquille est blanc, & m'a paru semblable à celui de la première espèce. Cependant, comme

COQUILLE.

Spires.

Sommet.

Ouverture.

Couleur.

COQUILLE.

Spires.

Ouverture.

Couleur.

ANIMAL.

les circonstances peu favorables où j'observai ces trois dernières especes ne me permirent pas de décrire leurs différences spécifiques, je ne puis en dire davantage.

Opércule.

Son opercule au lieu d'être cartilagineux, est pierreux, ou d'une matière parfaitement semblable à celle de la coquille, d'un blanc aussi beau, & marqué de plusieurs sillons concentriques à son angle supérieur.

GENRE VIII.

LE SABOT. *Turbo.*

J'ai dit ci-devant que le nom de Toupie avoit été donné à un coquillage à cause de la figure de sa coquille : c'est encore à la figure de la sienne que celui-ci doit son nom de Sabot. En effet elle l'imite assez bien, étant faite en cône renversé, avec cette différence que sa base ou sa partie supérieure n'est pas coupée sur un plan horizontal, mais fort oblique.

1. L'OSILIN. *Pl. 12.*

Nerita frequens in Adriatico, extrinsecus alba, lineis & tessellulis sandice Indicâ formatis notata, intrinsecus colore margaritarum argentea. *Bonon. recr. pag. 139. class. 3. n. 201.*

Trochus lævis, ex nigro seriatim dense maculatus; maris Mediterranei. *List. hist. Conchyl. tab. 642. fig. 33.*

Trochus valde similis, præter quàm quod orbium pars inferior sit paululum sinuosa. *Ejusd. ibid. fig. 34.*

Trochus lævis, fasciis catenatis ex nigro albidoque, seu vermiculato quodam opere depictus. *Ejusd. ibid. tab. 643. fig. 35.*

Nerita frequens in Adriatico, extrinsecus alba, lineis & tessellulis sandice Indicâ formatis notata, intrinsecus colore margaritarum argentea. *Mus. Kirk. pag. 462. n. 201.*

Cochlea Trochiformis striata. *Lang. meth. pag. 50.*

Cochlea Trochiformis, lævis, albida, maculis interruptis, per seriem dispositis, pullis, aliquando rufis signata, & seu vermiculato quodam opere depicta, intus argentea. *Gualt. Ind. pag. & tab. 63. fig. D. E. G.*

Trocho-cochlea integra: lævis, maculis nigris per series picta; *Listeri. Klein. tent. pag. 42. spec. 1. n. 1. tab. 2. fig. 53 & 54.*

Trocho-cochlea integra: fasciis catenatis, ex nigro albidoque, seu vermiculato opere picta; *Listeri. Ejusd. ibid. n. 2.*

COQUILLE.

Cette première espèce que j'ai observée fréquemment dans

les rochers de l'île de Gorée, & dans ceux de l'île Ténérif, l'une des Canaries, a une coquille fort épaisse, longue d'environ un pouce, & un sixième moins large. Elle est formée de sept spires, lisses, unies, peu renflées, mais assez bien distinguées les unes des autres.

Spires.

Son sommet est conique, médiocrement pointu, aussi long que large, & de moitié plus court que l'ouverture.

Sommet.

Celle-ci est exactement ronde, coupée obliquement sur un plan incliné de quarante-cinq degrés à l'axe de la coquille, & environnée à droite d'une lèvre lisse, aigüe & tranchante, quoiqu'épaisse, & comme doublée intérieurement.

Ouverture.

La lèvre gauche est presque verticale, & marquée en haut d'une petite éminence semblable à une dent fort mouffe.

Le périoste est si peu sensible, qu'il semble ne pas exister.

Périoste.

On observe peu de variétés dans la forme de cette coquille, mais beaucoup dans ses couleurs. Il y en a dont le fond est gris, ou noir, ou cendré; quelquefois sans mélange, & souvent avec des petits points blancs, ou couleur de rose. On en voit d'autres dont le fond est verdâtre, ou d'un blanc de corne veiné de petites lignes brunes fort serrées, & coupé par trois ou quatre bandes blanches tachées de rouge.

Couleur.

Il est rare qu'on les trouve entièrement recouvertes de leur croûte extérieure: elle ne reste ordinairement que sur les deux premières spires, & est enlevée dans les autres, soit par le frottement, soit par quelqu'autre cause, qui semble agir moins fréquemment sur celles qu'on trouve aux Canaries, que sur celles du Sénégal. Cette première croûte dont les dernières spires se trouvent dépouillées, laisse voir la couleur orangée de la seconde croûte; & lorsque celle-ci est encore enlevée, on aperçoit la troisième & dernière couche, d'une nacre d'abord violette, ensuite gris de lin ou couleur de rose, & enfin argentée. Cette dernière couche est la plus épaisse; elle semble former la plus considérable partie de la coquille, du moins en tapisse-t-elle tout l'intérieur jusqu'aux bords de la lèvre droite, qui est entourée de la croûte noire qui enveloppe toute la surface extérieure de la coquille.

Un si beau logement ne pouvoit être rempli par un animal plus richement paré. Sa tête T est cylindrique, un tiers

ANIMAL.

Tête.

plus large que longue, tronquée obliquement en dessous à son extrémité, & bordée tout autour d'environ deux cens petits filets cylindriques, peu susceptibles de mouvement. Elle est encore ornée en dessus d'une petite membrane assez mince qui en recouvre la moitié postérieure, en la traversant, pour se joindre à la racine des cornes.

Cornes.

Les cornes C. C. sortent des deux côtés de la tête vers son origine. Elles sont fort minces & si longues, qu'elles égalent la moitié de la longueur de la coquille. Les petits filets sans nombre qui les couvrent d'un bout à l'autre, les font paroître comme velues. Il semble qu'elles aident l'animal à marcher, du moins il les pose souvent à terre.

Yeux.

Deux petites colonnes placées sur le côté extérieur des cornes, mais bien distinguées d'elles, sont surmontées par deux points noirs Y. Y. peu saillans, qui sont les yeux.

Bouche.

La bouche B se reconnoît à une petite fente percée de longueur, au dessous de la tête, vers le milieu de son extrémité tronquée, dont les bords paroissent légèrement ondes, ou découpés de plusieurs crénelures.

Manteau.

La membrane du manteau est mince & crénelée inégalement dans son contour. Elle tapisse les parois intérieures de la coquille, & laisse sur la gauche de l'animal, une petite ouverture semblable à un canal par où les excréments trouvent une issue.

C'est encore par cette ouverture du manteau que sort sur la gauche, une espèce de languette V triangulaire, aplatie, trois fois plus longue que large, & tout-à-fait semblable à celle que l'on voit dans le genre des Toupies (1). Elle est soutenue pareillement par un osselet qui regne le long de son côté extérieur.

Pied.

Nous voici à la partie la plus remarquable de l'animal, à son pied. Il est petit P, de forme elliptique, obtus à ses deux extrémités, une fois plus long que large, & une fois plus court que la coquille. Tout son contour est bordé de plus de six cens filets, semblables à ceux de la tête & des cornes. En dessous il est traversé par un grand nombre de petits fillons, dont la plus grande partie est coupée par un fillon plus considérable G, qui s'étend de long depuis sa

(1) Voyez la page 169.

partie antérieure jusqu'à son milieu. Sa surface supérieure est relevée d'un grand nombre de petits tubercules, & accompagnée des deux côtés de deux membranes, qui prennent chacune leur origine des colonnes qui portent les yeux.

La membrane qui est à la droite du Pied, va se terminer à l'opercule, auprès duquel elle est ornée de trois longues cornes F. F. de la longueur & figure des cornes de la tête, velues comme elles, & accompagnées chacune, à leur origine, de deux petits tubercules blanchâtres.

L'autre membrane, celle qui est sur la gauche, porte dans sa moitié postérieure, trois cornes semblables J; & dans sa moitié antérieure, elle est bordée de vingt-quatre filets disposés sur deux rangs.

L'opercule O est extrêmement mince, transparent, & d'une rondeur parfaite. On voit sur sa surface, douze petits fillons concentriques creusés fort légèrement. Il est attaché au dessus du pied, vers son extrémité postérieure.

Tout le corps de cet animal est noirâtre, marqué en dessus d'un nombre infini de petits points blanchâtres.

2. LÉRÉTAN. Pl. 12.

Trochus variegatus ore dentato, fasciis nodosis circumdatus. List. hist. Conchyl. tab. 645. fig. 37.

Cochlea Trochiformis, basi umbilicata, & insigniter dentata, & rugosa, in dorso minutissimis globulis per seriem dispositis undequaque circumdata; quorum una linea purpureum colorem ostendat; in altera linea globulus unus est nigerrimus, alter candidissimus, & sic alternatim istæ lineæ ad apicem usque mucronis elegantissimè procedunt. Gualt. Ind. pag. & tab. 63. fig. B.

Trocho-cochlea integra: variegata, ore dentato, fasciis granulatis; Listeri. Klein. tent. pag. 42. spec. 1. n. 3.

La coquille du Rétan a la même forme & la même grandeur que la précédente, mais elle est un peu plus épaisse. Ses spires sont moins renflées, peu distinguées, & chagrinées de boutons à peu près égaux, & rangés sur plusieurs lignes qui tournent avec elles. Il y a vingt de ces rangs dans la première spire, six dans la seconde, & cinq seulement dans la troisième.

Le sommet est un peu plus court que l'ouverture, & de moitié plus large que long.

Opercule.

Couleur.

COQUILLE.

Spires.

Sommet.

Ouverture. La lèvre gauche de l'ouverture a une grosse & longue dent cylindrique, vers le haut; & la droite porte au dedans comme une seconde lame séparée de celle du dehors par un profond filon, & relevée de dix canelures qui tournent en rentrant au dedans.

Couleur. Elle est nacrée fort blanche au dedans, & couleur de chair au dehors. Ses tubercules sont alternativement verdâtres & couleur de chair.

Je l'ai trouvée fort rarement aux environs du cap Manuel.

3. LE VASSET. Pl. 12.

Umbilicus varius. Rondel. pisc. pars alt. edit. lat. pag. 104.

Umbilic. Rondel. poiss. part. 2. édit. franç. pag. 70.

Umbilicus varius, Rondeletii. Bossuet. aquat. pars alt. pag. 53.

— *Gesn. aquat. pag. 287.*

— *Aldrov. exang. pag. 398.*

Trochus dentatus, ruber, nigris puncturis seriatim distinctus. Lister. hist. Conchyl. tab. 637. fig. 25.

Trochus primus sive maculosus. Rumph. mus. p. 74. art. 1. tab. 21. fig. 1.

Trochus fasciis verrucosis à rubro albo nigro, &c. Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 316. tab. 14. fig. 10.

Trochus ore angusto & horizontaliter compresso striatus rugosus & umbilicatus. Lang. meth. pag. 49.

Sabot appelé le Bouton de camisole à qui il ressemble assez; ce sont de petites cordelettes d'un beau rouge mêlé de points noirs; il a un ombilic, à côté duquel est une lèvre très-épaisse, & une bouche déchirée, avec des dents. *Hist. Conchyl. p. 263. pl. 11. fig. L. Q.*

Trochus globosus thoracis interioris, pelle equina, ore dentato. Ejusd. ibid. pag. 260.

Trochus ore ampliore, & subrotundo, umbilicatus, papillis nigris, albidis, & rubris per seriem dispositis signatus. Gualt. Ind. pag. 6. tab. 61. fig. H.

Trocho-cochlea integra: rubra dentata, nigris puncturis; Listeri. Klein, tent. pag. 42. spec. 1. n. 4.

COQUILLE. Cette espèce, que l'on appelle communément le *Bouton de camisole*, se trouve abondamment dans les rochers de la pointe méridionale de l'île de Gorée. Sa coquille est médiocrement épaisse, longue de sept à huit lignes, un peu plus large, & aplatie dans sa partie supérieure.

Spires. Ses spires sont tantôt renflées, tantôt aplaties, mais toujours chagrinées de petits boutons ronds, égaux, & distric

tués sur plusieurs rangs qui tournent avec elles. Ces rangs de boutons varient de douze à vingt-quatre dans la première spire; de six à huit dans la seconde, & diminuent par degrés dans les autres.

Le sommet est une fois plus large que long, & fort peu plus long que l'ouverture.

Celle-ci est légèrement ridée, ou marquée tout autour d'environ quinze petites canelures. On voit au centre des spires, un ombilic arrondi & très-profond.

Sa couleur est sujette à beaucoup de variétés. Quand elle sort de la mer, elle est ordinairement d'un cendré-noir, qui, avec le tems, passe au gris, & ensuite à une belle carnation: cette dernière couleur se fortifie & se change en une couleur de rose assez vive, sur-tout lorsque la coquille demeure longtemps sur le rivage. Dans ces différens états on remarque que les unes sont coupées longitudinalement par cinq ou six bandes blanchâtres: les autres sont marbrées également de rouge & de blanc, ou de blanc-verdâtre: d'autres enfin sur un fond couleur de rose, sont tachées de plusieurs points noirs, ou d'un brun-noir, rangés sur quatre ou cinq lignes qui tournent sur la première spire.

L'animal diffère de celui de la première espèce, en ce que les deux membranes du dessus du pied sont bordées d'un seul rang de filets, d'autant plus longs, qu'ils sont plus proches de l'opercule. Les trois cornes latérales du pied sont ornées à leur origine, de trois filets inégaux terminés en massue, & blanchâtres.

4. LE FUJET. Pl. 12.

Umbilicus parvus. Rondel. pisc. pars alt. edit. lat. pag. 104.

Umbilic. Rondel. poiss. part. 2. édit. franç. pag. 70.

Umbilicus parvus, Rondeletii. Bossuet. aquat. pars alt. pag. 53.

— *Gesn. aquat. pag. 287.*

— *Aldrov. exang. pag. 398.*

Trochilus unidens striatus, claviculâ tenui acutâ. Lister. hist. Conchyl. tab. 654. fig. 54.

Trocho-cochlea integra: unidens; Trochilus striatus, claviculâ tenui, acutâ; Listeri. Klein. tent. pag. 42. spec. 1. n. 6.

La coquille du Fujet a beaucoup de rapport avec la précédente; mais elle n'a jamais que quatre lignes de longueur,

Spires. & six spires bien renflées, arrondies, & comme étagées. Les rangs de tubercules dont elle est chagrinée, sont au nombre de quinze dans la première spire, & de six dans la seconde.

Ouverture. La lèvre droite de l'ouverture est bordée de six petites dents. La lèvre gauche n'en a qu'une fort grosse à son extrémité supérieure : elle est échancrée à son extrémité inférieure, de manière que l'ombilic communique avec l'intérieur de la coquille.

Couleur. Sa couleur est d'un rouge de corail brut, marqué de plusieurs points blancs, disposés sur une ligne qui environne la première spire.

Je l'ai trouvé en petite quantité aux îles de la Magdeleine.

5. LE SARI. Pl. 11.

COQUILLE. La coquille du Sari n'a guère plus de deux lignes de longueur. Ses six spires sont peu renflées, & environnées de douze petits sillons. On en compte douze dans la première, cinq à six dans la seconde, & quatre dans la troisième.

Sommet. Son sommet est aussi long que large, & un peu plus long que l'ouverture.

Ouverture. Son ouverture & ses lèvres sont parfaitement semblables à celles de la première espèce. Elle n'a pas non plus d'ombilic, du moins il n'y est pas marqué d'une manière bien sensible.

Couleur. Le fond de sa couleur est cendré-noir, ou gris, ou brun, ou verd, ou rouge, pointillé, ou marbré de blanc.

ANIMAL. L'animal a les cornes aussi longues que sa coquille, aussi bien que son pied, qui a près de deux fois plus de longueur que de largeur.

Ce coquillage est des plus communs sur les rochers de la pointe australe de l'île de Gorée.

6. LE LONIER. Pl. 12.

COQUILLE. L'animal de cette espèce ressemble tellement à celui qui précède, que je n'aurois fait aucune difficulté de confondre leurs coquilles & de les réunir ensemble, si celle-ci n'eût été percée d'un ombilic assez profond, & si ses spires n'eussent

sont été tantôt arrondies, & tantôt applaties; d'ailleurs elle a l'ouverture & les sillons des spires parfaitement semblables. Sa longueur est d'environ six lignes, & presque une fois moindre que sa largeur lorsque ses spires sont applaties.

Sa couleur est grise ou brune, marbrée de taches blanchâtres. Elle se trouve en grande quantité au cap de Dakar.

Couleur,

7. LE LIVON. Pl. 12.

Le Burgaus. *Du Tert. hist. des Antill. pag. 239.*

Cochlea umbilicata dicta, ab aliquibus verò Tigris nominata; in extimâ parte colore eburneo tecta, supra quem atræ maculæ miro quodam ordine sunt dispositæ; lapideo verò cortice de nudata argenteum margaritarum candorem ostentans. In Malabarico sinu inventa. Bonan. recr. pag. 117. class. 3. n. 29 & 30.

Mus. Kirk. pag. 451.

Trochus maximus lævis, ex nigro maculatus; Barbadosis. Lister. hist. Conchyl. tab. 640. fig. 30.

Trochus Barbadosis magnus, ex albo nigroque variegatus. Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 584. tab. 70. fig. 9.

Cochlea umbilicata, foramine spirarum semi-circulari, umbilicali verò in principio duplici, lævis. Lang. meth. pag. 54.

Sabot ombiliqué; sa robe est à fond blanc tacheté de noir, ce qui la fait nommer la Pio. *Hist. Conchyl. pag. 263, pl. 11. fig. G.*

Trochus Pica. Ejusd. ibid. pag. 260.

Cochlea marina terrestriformis, lævis candida, vel argentea, nigerrimis maculis, aut lineis intensè, & diversimodè variegata, & signata. Gualt. Ind. pag. 64. tab. 68. fig. B.

Tigris Malabarica; Bonanni. Klein. tent. pag. 41. spec. 1.

Tigris Barbadosis, Trochoides; Listeri. Ejusd. ibid. spec. 2. tab. 1. fig. 52.

Le Livon est fort commun aux îles de la Magdeleine. Sa coquille est des plus épaisses, longue d'environ quatre pouces, & un peu moins large. Elle n'a que six spires peu renflées, lisses & sans sillons.

COQUILLE,

Spires.

Le sommet est presque une fois plus large que long, & aussi long que l'ouverture.

Sommet.

Celle-ci est semblable à celle de la première espèce; mais sa lèvre gauche est arrondie & creusée en portion de cercle, comme la lèvre droite, qui est obtuse & arrondie.

Ouverture.

Son ombilic pénètre presque jusqu'au fond du sommet, & est orné dans sa partie antérieure, d'une grosse dent semblable à un tubercule arrondi.

Couleur.

Le fond de sa couleur est noir, marbré, & comme larmoyé d'un grand nombre de taches blanches obliques, qui lui font donner quelquefois le nom de *Veuve*, ou celui de *Pie*.

8. LE DALAT. Pl. 12.

Umbilicus Rondel. pisc. pars alt. edit. lat. pag. 104.

Coquille de Limaçon nommée *Umbilicus Rondel. poiss. part. 2. édit. franç. pag. 69.*

Umbilicus Rondeletii. Bossuet. aquat. pars alt. pag. 53.

— *Gesn. aquat. pag. 287.*

— *Aldrov. exang. pag. 398.*

Cochlea umbilicata Perlata, quinque orbium anfractibus clausa; ex mari Luzitanico. Bonan. recr. pag. 133. class. 3. n. 170.

Trochus umbilicatus, edentulus, striatus, undatim ex fusco radiatus. Lisl. hist. Conchyl. tab. 640. fig. 29.

Trochus planior, undatim ex rubro latè radiatus; Anglicus. Ejusd. ibid. tab. 641. fig. 32.

Cochlea umbilicata Perlata, quinque orbium anfractibus clausa; ex mari Luzitanico. Mus. Kirk. pag. 459. n. 170.

Cochlea Trochiformis striata & umbilicata. Lang. meth. pag. 51.

Trocho-cochlea undata & umbilicata plana; ex rubro undatim latè radiata; Listeri. Klein. tent. pag. 42. spec. 2. n. 1.

COQUILLE.

J'ai observé cette espèce aux îles Canaries & au cap de Dakar. Sa coquille est médiocrement épaisse, fort aplatie, longue de sept ou huit lignes, & plus large de moitié.

Spires.

Ses sept spires sont renflées, arrondies, comme étagées, & relevées d'un rang de bossettes qui bordent leur partie inférieure. On voit encore dans quelques-unes, dans les jeunes sur-tout, un grand nombre de petits filets qui les environnent.

Sommet.

Le sommet ressemble au précédent dans les vieilles; mais dans les jeunes, il est plus court que l'ouverture, & près de deux fois plus large que long.

Ouverture.

L'ouverture ne diffère de la précédente, qu'en ce que son ombilic n'a point de dents, & que sa lèvre droite est tranchante.

Couleur.

Son fond est cendré ou couleur de chair, coupé longitudinalement par quelques marbrures brunes ou violettes.



9. LE KACHIN. Pl. 12.

Trochus. Rumph. mus. pag. 74. tab. 21. fig. 6. 7. & 10.

Trochus ore angusto, & horizontaliter compresso, striatus, rugosus, papillofus vel tuberosus. Lang. meth. pag. 48.

Trochus ore angusto, & horizontaliter compresso, margine dentato, papillis inæqualibus refertus & circumdatus, aliquando striatus, terreo colore obscurus. Gualt. Ind. pag. & tab. 60. fig. A.

La coquille du Kachin, a huit lignes de longueur & un peu plus de largeur: elle est coupée presque horizontalement dans son extrémité supérieure. Ses spires sont peu renflées, & relevées de deux rangs de tubercules qui tournent avec elles: le rang d'en bas est du double plus gros que l'autre. La seconde spire est remarquable, en ce que à son origine, proche de l'ouverture, elle est repliée & tranchante en vive-arête sur laquelle tourne le premier rang de tubercules.

Le sommet est presque une fois plus large que long, & égal à l'ouverture.

L'ouverture n'a point d'ombilic.

Le fond de sa couleur est blanc, marbré de taches vertes, brunes & fauves.

Je n'ai trouvé cette espèce qu'aux environs du cap Verd.

10. LE GOR. Pl. 12.

Trochus parvus, basi nodosa, reliquam muricatus; Barbadenfis. Lisl. hist. Conchyl. tab. 646. fig. 39.

Trochus asper: muricatus; nodosus in basi, cæterum muricatus; Listeri. Klein. tent. pag. 24. spec. 2. n. 1.

Cette espèce se voit avec la précédente, à laquelle elle ressemble assez, par la coupe presque horizontale de la base de sa coquille. Elle a près d'un pouce de longueur.

Ses spires sont exactement plates & couronnées dans leur partie supérieure, d'un rang de pointes assez fortes qui la rendent épineuse comme la molette d'un éperon. Elles sont encore entourées de trois ou quatre rangs de petits tubercules traversés par des rides peu sensibles.

Le sommet est presque de moitié plus long que l'ouverture.

Le fond de sa couleur est cendré, ou blanc-sale, avec une grande tache rougeâtre autour de la lèvre gauche, dans l'endroit où devoit se trouver l'ombilic.

GENRE IX.

LA NÉRITE. *Nerita.*

JE range le genre de la Nérîte à la fin des coquillages Operculés, & le rapproche plus que tout autre des Bivalves, parce que c'est celui qui a le plus de rapport avec eux. En effet, si l'on considère la forme aplatie de sa coquille, le raccourcissement & la petitesse de son sommet, l'évasement de son ouverture, l'épaisseur & la nature pierreuse de son opercule, ses espèces de gonds, & les crénelures de la lèvre gauche de la coquille dans lesquelles il joue comme un battant dans son pivot, à la manière des battans des coquilles Bivalves; on verra qu'elle leur ressemble à bien des égards. Il est vrai que le battant supérieur dont l'opercule fait la fonction, n'est pas proportionné à la grandeur de la coquille qu'on pourroit comparer au battant inférieur des Bivalves, & que sa forme n'est pas concave, mais seulement aplatie. L'animal lui-même est fort différent de celui des Bivalves: & c'est par ces endroits que je me crois assez fondé à laisser ce coquillage parmi les Operculés, mais parmi les Operculés qui touchent, pour ainsi dire, aux Bivalves.

1. LE DUNAR. *Pl. 15.*

Nerita nigricans leviter sulcatus, claviculâ parùm compressâ, multis & exiguis dentibus ad labrum, admodùm paucis brevibus & acutis ad columellam. List. hist. Conchyl. tab. 596. fig. 6.

Nerita profundè striis crassis, & latis distincta, utrinquè insigniter dentata, ex atro colore rufescens, intus candida. Gualt. Ind. pag. & tab. 66. fig. 5.

Nerita exiguus niger lævis, aut certè leviter admodum sulcatus utrinquè dentatus; Africanus. Ejusd. ibid. tab. 597. fig. 10.

Le Dunar se voit très-abondamment autour des rochers de l'île de Gorée.

COQUILLE.

Sa coquille a un pouce environ de largeur, & moitié moins de longueur. Elle a beaucoup d'épaisseur, & la forme d'un ovoïde très-obtus aux deux extrémités.

Spire.

On y compte trois spires, dont la première est renflée & arrondie; les deux autres sont très-petites, & forment un

sommet rond fort obtus, deux fois plus large que long, & deux à trois fois plus court que l'ouverture. Sa surface extérieure est recouverte d'un périoste médiocrement épais, au-dessous duquel on aperçoit vingt-cinq à trente sillons assez légers qui tournent sur la première spire.

L'ouverture représente une demi-lune qui s'étend hors de la coquille sur sa droite. Elle est environnée jusqu'aux deux tiers de sa circonférence, par la lèvre droite qui est fort aiguë, tranchante, quoique très-épaisse, & garnie intérieurement un peu au dessous du bord de quinze à seize dents longues & fort serrées, dont les deux plus basses sont plus grosses, arrondies comme deux boutons assez écartés.

La lèvre gauche est formée par l'aplatissement de la seconde spire, qui est recouverte d'une large plaque luisante & légèrement chagrinée. Elle porte deux petites dents au milieu de sa longueur.

Sa couleur est un noir très-foncé au dehors, qui tire sur la couleur de la poix, & un blanc assez clair au dedans.

La tête de l'animal est fort aplatie, faite en demi-lune, & un peu échancrée à son extrémité T.

Ses cornes C. C. sont cylindriques, fort minces, pointues aux deux extrémités, & une fois plus longue que la tête aux deux côtés de laquelle elles sont placées sur sa base. Elles paroissent coupées dans toute leur longueur, de vingt-quatre sillons peu sensibles.

Les yeux sont deux petits points noirs Y. Y. placés au sommet d'une colonne pyramidale à trois angles, quatre fois plus courte que les cornes, & placée à leur côté extérieur.

Au dessous de la tête vers le milieu de sa longueur, on voit l'ouverture de la bouche, qui est ronde B, & environnée d'une lèvre circulaire fort épaisse, plissée & comme ridée.

La membrane qui forme le manteau de l'animal, couvre entièrement l'intérieur de sa coquille. Elle est fort mince, & légèrement crénelée sur ses bords qui sont tachés de vingt petits points blancs sur un fond noir.

Le pied P est presque rond, aplati en dessous, convexe en dessus, un tiers plus long que large, & de moitié plus court que la coquille. Il est coupé en dessous de plusieurs petits sillons circulaires.

Sommet.

Périoste.

Ouverture.

Couleur.

ANIMAL.
Tête.

Cornes.

Yeux.

Bouche.

Manteau.

Pied.

Opercule.

L'opercule est un osselet pierreux, fait en demi-lune, d'une épaisseur & d'une dureté assez grandes. Sa surface extérieure O est toute chagrinée, & son bord inférieur est relevé de deux grandes dents q. r. vers le milieu de sa longueur. Il est lisse dans sa surface interne J. C'est par le moyen de ces dents qu'il est attaché au dessus du pied & même à la lèvre gauche de la coquille, dont il ne s'écarte jamais, mais sur laquelle il se rabat en s'ouvrant à peu près comme le couvercle d'une tabatière à charnière, ou, pour mieux dire, comme les battans des coquilles Bivalves auxquelles j'ai comparé cette coquille.

La manière dont cet opercule est uni au pied, diffère de la plupart des autres Operculés, en ce qu'au lieu d'être attaché à son extrémité, comme dans le Rouleau (1), ou à son milieu comme dans la Toupie (2), il est fixé dans le sinus que fait la racine du pied en se confondant avec le manteau. Il a à très-peu près la même situation dans le genre de la Natic.

Couleur.

Tout le corps de cet animal est blanc-sale en dessous, & noirâtre en dessus, à l'exception du manteau qui est moins foncé, & taché sur les bords, comme je l'ai déjà dit, d'une vingtaine de petits points blancs.

2. LE TADIN. PL 13.

Nerita magis aspera, & lamellis semilunaribus albis, & nigris alternatim distributis tessellata. Bonan. recr. pag. 141. class. 3. n. 220.

Nerita profundis & latis sulcis striisque adeo paucis, & altis distinctus, variegatus, utrinque dentatus. List. hist. Conchyl. tab. 599. fig. 15.

Nerita magis aspera, & lamellis semilunaribus albis, & nigris alternatim distributis tessellata. Mus. Kirk. pag. 462. n. 220.

Nerita Jamaicensis ex albo nigroque tessellata. Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 581. tab. 13. fig. 12.

Nerita striata. Lang. meth. pag. 53.

Nerita, striata, candida, punctis vel lineis nigris imbricatim dispositis variogata. Gualt. Ind. pag. & tab. 66. litt. A. A.

Platystoma, ore simplici; fasciatum; pennatum, asperulum, pennulis albis super nigro pluries fasciatum integrum; Bonanni. Klein. terr. pag. 13. spec. 1. n. 1. i.

(1) Genre 1. pag. 90. plan. 6. fig. 1. O.

(2) Genre 6. pag. 169. plan. 12. fig. 1. O.

Dontostoma, dentibus utrinque; ad columellam & ad labium, sulcatum; inter latis sulcos striatum, & variegatum; Listeri. Ejust. ibid. p. 17. spec. 2. n. 2. a.

La coquille du Tadin diffère de celle de la précédente, en ce qu'elle est plus petite, n'ayant que neuf lignes au plus de longueur. Sa première spire est relevée de quinze canelures assez grosses, à peu près égales, ordinairement lisses, & quelquefois chagrinées.

Sa surface extérieure est toute tachée de petits points blancs & carrés, séparés par autant de points noirs de même figure & de même grandeur, répandus sur les canelures. Lorsqu'elle a été roulée quelque tems sur le rivage, elle perd entièrement ses couleurs avec ses canelures, & devient entièrement jaune.

Elle est assez commune dans les îles de la Magdelaine.

3. LE LAGAR. PL 13.

Nerita profundis, & latis striis sulcata, utrinque dentata, ex albido nigroque catenatim depicta. Gualt. Ind. pag. & tab. 66. litt. P.

La coquille de celle-ci est aussi grande que celle de la première espèce, & se trouve assez rarement entre le cap Manuel & le cap Verd.

Son sommet au lieu d'être aplati, est pointu & formé de trois spires également renflées. Il n'a qu'une fois plus de largeur que de longueur. Les trente fillons de la première spire sont plus profonds que ceux de la première espèce; & la lèvre gauche est ridée de plusieurs plis au lieu d'être chagrinée.

Sa couleur est d'un brun-noir, quelquefois sans taches, & quelquefois marbré d'un blanc-sale.

4. LE SELOT. PL 13.

Nerita cujus vestem formant frequentes, & spissi funiculi flavidi ex colore purpureo adjecto magis visibiles, & maculis atris notabiles. Bonan. recr. pag. 141. class. 3. n. 217.

Mus. Kirk. pag. 462. n. 217.

Nérite canelée, & jolie par sa couleur mêlée de blanc, de couleur de rose, & de noir. *Hist. Conchyl. pag. 259. pl. 10. fig. Q.*

COQUILLE.

Spire.

Couleur.

COQUILLE.

Sommet.

Spire.

Couleur.

Nerita striata. Lang. meth. pag. 53. (Il confond cette espèce avec la précédente.)

Platystoma ore simplici: sulcatum; & punctatum; maculis atris, super funiculis flavidis ex colore purpureo, Bonanni. Klein. tent. pag. 14. spec. 1. n. 3. a.

COQUILLE. La coquille du Selot a tout-à-fait la forme de la précédente; mais elle n'a que neuf lignes de longueur: elle est beaucoup moins épaisse, & relevée de quinze grosses canelures qui tournent sur la première spire.

Spire.

Ouverture.

La lèvre droite de l'ouverture n'a que dix dents; & la lèvre gauche est lisse sur sa surface, & bordée de trois grosses dents échancrées & comme partagées en deux à leur extrémité.

Couleur.

Trois couleurs différentes, le rouge, le noir & le blanchâtre, sont également répandues sur toute sa surface extérieure, où elles s'étendent par marbrures onduées.

5. LE K I S E T. Pl. 13.

Cette dernière espèce de Nérîte se trouve, avec la précédente, autour des îles de la Magdelaine, mais en petite quantité.

COQUILLE.

Sa coquille n'a que six lignes de longueur.

Spire.

Ses spires sont au nombre de trois, & si applaties que le sommet qu'elles forment ne s'élève pas au dehors. La première fait voir vingt canelures assez larges, mais fort applaties.

Ouverture.

Les deux lèvres de l'ouverture sont lisses & dépourvues de dents.

Opercule.

Son opercule est lisse & uni par-dessus: il porte à son extrémité supérieure deux dents assez grosses, mais courbées & beaucoup plus rapprochées que dans la première espèce.

Couleur.

Sa couleur est noire au dehors, blanche au dedans, & jaunâtre ou livide sur la lèvre gauche.



REMARQUES

REMARQUES

SUR LES LIMAÇONS OPERCULÉS.

PAR la manière dont j'ai rangé les Limaçons Operculés, on voit que j'ai d'abord commencé par ceux qui ont l'opercule le plus petit, c'est-à-dire, par ceux qui se rapprochent davantage des Univalves, & qu'au contraire j'ai fini par ceux dont l'opercule est le plus grand par rapport à la coquille, c'est-à-dire, par ceux qui ont le plus d'affinité avec les coquillages Bivalves.

Cette section pourroit être encore divisée en deux familles, sçavoir:

Premièrement, celle dont les animaux ont la trachée faite en canal ou tuyau, tels que sont le Rouleau, la Pourpre, le Buccin & le Cérîte. On pourroit l'appeller la famille des Pourpres, à laquelle on voit que, sans avoir égard à l'opercule, les cinq derniers genres des Univalves, l'Yer, la Vis, la Porcelaine, le Pucelage & le Mantelet, se joindroient naturellement. Tous les caractères que j'ai dit être communs à ceux-ci, le sont aussi aux Operculés dont il est question; il n'y a que l'opercule qui les distingue.

I.
Rouleau.
Pourpre.
Buccin.
Cérîte.

La seconde famille des Limaçons Operculés seroit composée des cinq genres restans, sçavoir, le Vermet, la Toupie, le Sabot, la Naticce & la Nérîte, dont la trachée est fort courte, & ne forme point de tuyau sensible, ou du moins prolongé au dehors. Voici les caractères qui leur sont communs.

II.
Vermet.
Toupie.
Sabot.
Naticce.
Nérîte.

1°. Leur coquille est toujours tournée en spirale, & sans aucune apparence d'échancrure ou de canal à l'ouverture.

2°. L'animal a deux mâchoires à la bouche, sans aucune apparence de trompe.

3°. La trachée & l'ouverture de l'anus se trouvent placées constamment sur la droite de l'animal.

4°. Enfin ces animaux se nourrissent communément de substances végétales.

Il suit de-là qu'il y a beaucoup de rapport entre ces animaux & les sept premiers genres des Limaçons Univalves; qu'ils n'en diffèrent, pour ainsi dire, que par l'opercule de

B b

la coquille; & qu'enfin il y a un peu plus de liaison entr'eux; quoiqu'il y en ait beaucoup moins qu'entre les genres de la famille que j'appelle des Pourpres, qui se succèdent les unes aux autres, presque sans interruption.

Quoiqu'en prenant ma division de la position des yeux, j'aie été obligé dans cette section de séparer le genre du Sabot de celui de la Toupie, & celui de la Natice du genre de la Nérite, j'ai crû devoir les rapprocher dans les planches de mes desseins, à cause de la ressemblance qui se trouve entre leurs coquilles.



FAMILLE SECONDE.

DES CONQUES.



CETTE famille rassemble, comme je l'ai dit ailleurs⁽¹⁾, les Coquillages qui ont une coquille composée au moins de deux pièces, peu différentes l'une de l'autre. L'examen de leur animal est beaucoup plus difficile que celui des Limaçons, parce que les battans de leur coquille ne s'entr'ouvrent que légèrement, & ne laissent voir qu'un petit nombre de parties, qui à la vérité sortent assez au dehors dans quelques-uns, mais qui ne se montrent jamais dans d'autres. Ces animaux ont aussi une structure particulière: on ne leur voit ni tête, ni cornes, ni mâchoires, ni dents; mais seulement un manteau, des trachées, des ouïes, une bouche, un anus & quelquefois un pied: on les a connu de tout tems sous le nom de Conques⁽²⁾.

En considérant les Conques par leur coquille, on pourra les diviser en deux sections, dont la première contiendra les Coquillages qui n'ont que deux pièces, & que l'on nomme Bivalves; l'autre renfermera ceux qui ont plus de deux pièces, & que l'on nomme Multivalves.

(1) Voyez les définitions des parties des Coquillages, &c. pag. 2 & 3.

(2) Nunc speciatim de Conchis loquamur, quibus testâ durior est, quæque duabus testis constat, utrisque concavis. Hoc genus διπλοσ, vocat Aristoteles, et διπλοσ ἰσπανίαις μαλακώδηρον, quod geminâ testâ continetur, Bivalve converterit Gaza, sicut μαλδίπλοσ univalve: διπλοσ enim valvæ sunt, eas Cicero Conchas latine dixit. Pinna enim, (sic græcè dicitur) duabus grandibus parula Conchis, cum parvâ squillâ quasi societatem cois tibi comparandi. Rondel. pise. pars alt. edit. lat. lib. 2. cap. 17. p. 19.

SECTION PREMIERE.

DES CONQUES BIVALVES.

Les Coquillages Bivalves paroissent former trois familles distinguées par rapport à la figure de leur manteau.

Dans la premiere on voit ceux qui ont les deux lobes du manteau séparés dans tout leur contour: telle est

L'HUITRE. Genre 1.

La seconde réunit ceux dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures sans aucun tuyau: tels sont

LE JATARON. - 2.

LE JAMBONNEAU. 3.

Dans la troisième se rangent ceux dont les deux lobes du manteau forment trois ouvertures, dont deux prennent la figure d'un tuyau assez long: tels sont

LA CAME. - - 4.

LA TELLINE. - 5.

LE SOURDON. - 6.

LE SOLEN. - - 7.

GENRE I.

L'HUITRE. *Ostreum*.

EN parlant de la Nérite j'ai dit que c'étoit le Coquillage qui approchoit davantage des Bivalves, & il me semble que l'Huitre est celui des Bivalves qui s'éloigne le moins des Operculés.

1. LE GASAR. Pl. 14.

L'Huitre d'arbre. *Du Tert. hist. nat. des Antill. vol. 2. pag. 237.*

Ostreum radicum sive lignorum, Malaicensibus Tiram besaar vel Tiram akkar dicta. Rumph. mus. pag. 134. art. 1. tab. 46. fig. 0.

Ostreum rostratum complanatum, lamellis diversimodè sinuosis compactum, rugosum, ex albido viridescens. Gualt. Ind. pag. & tab. 102. litt. D.

Ostreum longum radicum seu lignorum: Tiram Besoar, Tiram Accar; Rumphii. Klein. tent. pag. 122. spec. 1. tab. 8. fig. 17.

Il y a plusieurs especes d'Huitres au Sénégal; mais on n'en voit point de plus commune que celle que l'on sert sur les tables, & que je nomme Gasar.

Sa coquille a ordinairement trois pouces de longueur sur une largeur une fois moindre; & il n'est pas rare d'en voir qui ont six pouces, ou même davantage. Elle est assez mince, & représente un quarré long, fort aplati, obtus à son extrémité supérieure, & qui diminue en une pointe arrondie vers la charniere. Sa forme est toujours extrêmement irréguliere par les plis & les contours qu'elle prend, de maniere qu'il est fort difficile, ou même presqu'impossible, d'en trouver deux semblables. Sa surface extérieure est rude & comme raboteuse par les lames dont elle est formée, & qui débordent sensiblement les unes au dessus des autres; l'intérieure au contraire est luisante & d'un beau poli. On voit quelquefois sur la premiere un périoste livide & fort mince.

Le battant supérieur G est mince, aplati, & rarement creusé, mais toujours inégal & ondé comme le battant inférieur auquel il se joint parfaitement.

Celui-ci D est toujours creux, mais peu profond, plus grand & plus épais que le premier. Il porte à son extrémité postérieure, celle où est la charniere, une espece de talon ou de sommet S formé par ses bords qui se replient en dedans: ce repli fait un creux plus ou moins grand dans différentes coquilles.

Sur la surface aplatie de ce repli, on apperçoit un léger enfoncement dans lequel est logé le ligament à ressort L, qui sert à joindre fortement les deux coquilles & à les écarter l'une de l'autre. C'est une matiere coriace, verdâtre, tirant sur le noir, fort aplatie, spongieuse vers le milieu, & capable de faire le ressort pendant qu'elle est humectée dans l'eau, mais qui est d'une grande fragilité quand il vient à se dessécher. Ce ligament n'entre point dans la cavité de la coquille; il est renfermé dans le talon, sans cependant s'étendre jusqu'à sa pointe, où il laisse un petit vuide, afin que les battans puissent s'ouvrir librement: il ne paroît pas au dehors.

On ne voit ni dans l'un ni dans l'autre battant, aucune dent qui puisse faire l'office de charniere, & ils n'ont aucune apparence d'être contournés en spirale.

COQUILLE.

Périoste.

Battans.

Sommet.

Ligament.

Charniere.

Muscle. La marque qui désigne l'endroit où le muscle les attache au corps, est d'un violet foncé & rembruni E. Cette tache se trouve placée assez exactement au milieu de la longueur de chaque battant, & une fois plus proche du bord droit que du bord gauche du battant supérieur.

Couleur. L'extérieur de ces coquilles est quelquefois gris & quelquefois violet; ou verd bordé de blanc. Leur intérieur est violet bordé de blanc, ou d'un blanc nacré bordé de violet.

Variétés. J'ai dit ci-dessus que cette coquille offroit tant de variétés dans sa forme plus ou moins aplatie, plus ou moins onnée, qu'il n'étoit pas possible d'en dire autre chose que des généralités. Cependant elle est distinguée des quatre autres espèces qui se trouvent au Sénégal, 1°. par sa forme oblongue, 2°. par son peu d'épaisseur; 3°. enfin parce que, quoique ses bords soient onnés, jamais ils ne le sont en zigzags.

ANIMAL. Lorsque la coquille de l'animal s'entr'ouve légèrement pour humer l'eau de la mer, & pourvoir par ce moyen à sa subsistance, on apperçoit le manteau qui s'étend sur ses bords sans sortir au dehors. Il paroît comme une membrane fort mince, divisée en deux parties ou en deux lobes fort distingués, dont chacun tapisse les parois intérieures de chaque battant de la coquille. Chaque lobe considéré séparément, paroît orné d'un rang de filets simples assez longs & égaux F. M. A. distribués également autour de ses bords au nombre de cent ou environ. Outre cette frange on apperçoit à une petite distance des bords du manteau, une espèce de membrane semblable à un bourrelet sillonné qui le suit dans son contour, & qui est relevé de cent petits tubercules arrondis T.

Il ne faut pas s'attendre à voir d'autres parties dans l'Huître vivante, tant qu'on ne la regarde que dans la situation qui lui est naturelle. Mais si l'on vient à séparer les deux écailles l'une de l'autre, on apperçoit d'abord le fort muscle qui les attache au corps de l'animal; en relevant ensuite le lobe supérieur du manteau, on découvre quatre feuilletts membraneux qui sont les ouïes: chacune de ces ouïes est traversée par cinquante stries fort déliées, qui sont autant de tuyaux capillaires ouverts dans leur extrémité postérieure. Elles s'étendent sur le devant du corps de l'animal, depuis la

partie M, où les deux lobes sont réunis, jusqu'au point B où est le commencement de la bouche. Celle-ci forme une ouverture assez grande, bordée de quatre grandes lèvres assez semblables aux ouïes, mais six à huit fois plus courtes. Derrière les ouïes on trouve une grosse partie charnue blanchâtre & cylindrique qui tourne sur le muscle: ce n'est autre chose qu'un estomac ou sac intestinal, semblable au pied, qui en fait la fonction dans les Conques & les Limaçons, mais qui, dans l'Huître, ne paroît pas susceptible de contraction ni de dilatation. Ce sac intestinal, ou ce pied, ne s'avance jamais sur les bords de la coquille; il reste caché sous les ouïes dans le fond de la cavité M. A. qu'elles ferment entièrement sur le devant de l'animal, en se joignant les unes aux autres par leur dos.

Enfin sur le dos du muscle on voit encore le canal des intestins qui a une décharge en A.

La trachée ou l'ouverture M. A. par laquelle l'animal reçoit l'eau pour en tirer l'air qui lui est nécessaire, communique avec l'anus, & nullement avec l'ouverture antérieure M. F. T. B. qui doit pourvoir à sa subsistance.

Quelques Auteurs modernes ont assuré que l'on avoit distingué les Huîtres mâles d'avec les femelles: cependant il est certain que la plupart de ces animaux qui vivent éloignés les uns des autres, & dans l'impuissance de se joindre par la copulation, engendrent leurs semblables; d'où l'on peut conclure qu'ils n'ont besoin d'aucun sexe pour se reproduire, ou que chaque individu les réunit tous deux.

Tout le corps de l'animal est d'un blanc-sale: les bords de son manteau sont noirâtres.

Il est particulier aux Huîtres du Sénégal de ne s'attacher qu'aux racines des arbres, & rarement à d'autres qu'à celles des mangliers. On les y trouve rassemblées par paquets & sans aucun ordre, souvent collées & appliquées les unes sur les autres, mais seulement par l'écaille inférieure: car quoique souvent il croisse d'autres Huîtres sur la pièce supérieure, elle n'est jamais fixe comme l'autre; elle conserve toujours la facilité de s'ouvrir & de se fermer à la volonté de l'animal. Malgré le peu d'ordre qui régné dans leur position, on remarque cependant que le talon ou le côté de la

Bouche.

Pied.

Anus.

Trachée.

Sexe.

Couleur.

Observation.

charniere est ordinairement tournée en bas, & que l'extrémité opposée, ou la plus large, regarde en haut, à peu près comme je l'ai fait représenter à la fig. 1. c'est apparemment la situation la plus commode à l'animal pour se procurer la nourriture.

Cette Huître est grasse, tendre, fort délicate, & on peut la comparer, pour le goût, aux meilleures Huîtres de l'Europe. On dit que l'on en trouvoit encore il n'y a pas dix ans sur les mangliers du Niger, près de l'île du Sénégal; mais aujourd'hui l'on n'en voit plus que dans le fleuve de Gambie, & dans les rivières du Bissao, où rien au monde n'est plus commun.

1. LE GARIN. Pl. 14.

Ostrea arborea dorso uncatu; Jamaicensis. List. hist. Conchyl. tab. 197. fig. 32.

Spondylus variegatus, striatus, marginē digitato. Ejusd. ibid. tab. 210. fig. 44.

Spondylus Barbadenſis parvus altè fulcatus; Petiv. Gazoph. vol. 1. cat. 571. tab. 14. fig. 12.

Ostrea minor fulcata, oblonga, gibbosa, ambitu serrato; Sloan. Jam. vol. 2. pag. 262. tab. 241. fig. 20 & 21.

Ostreum structurâ peculiari depressum, incurvum, tuberculosum, sinuosum, peripheriâ denticulatâ, seu plicaturis angustioribus circumdatâ, candidum. Gualt. Ind. pag. & tab. 104. litt. F.

Chamatrachea plicata, quæ spondylus variegatus, striatus; marginē digitato; Listeri. Klein. tent. pag. 150. spec. 1. n. 9.

Cette espece differe très-peu de la précédente. Je ne l'ai vu s'attacher qu'aux pierres & aux rochers fixes, sur-tout dans les lieux exposés aux courans de la mer, comme autour de l'île de Gorée & de celles de la Magdelaine.

COQUILLE.

Sa coquille est presque triangulaire, aplatie, longue d'un pouce & demi, & un cinquième moins large, mais toujours pointue vers le talon ou le sommet. Elle est plus épaisse que celle de la premiere espece, & relevée vers son extrémité, de cinq ou six canelures triangulaires qui font l'alternative avec autant de dents en zigzags dont elle est bordée.

Sommet.

Couleur.

Sa couleur est d'un rouge fort rembruni au dehors, & d'un verd-sale au dedans.

3. LE VÉTAN. Pl. 14.

La coquille du Vétan a la forme allongée comme la premiere espece; mais elle est beaucoup plus renflée ou moins aplatie, d'une épaisseur & d'une dureté considérables. Elle a trois pouces & demi de longueur, & un tiers moins de largeur & de profondeur. Ses deux extrémités qui sont également larges, & ses quatre côtés un peu aplatis, lui donnent la forme d'un cube allongé, ou d'un parallepipede irrégulier. Sa surface extérieure est fort inégale, & relevée en dessus & en dessous, vers l'extrémité opposée à la charniere, d'une dizaine de grosses canelures triangulaires, ondées & comme tuilées.

COQUILLE.

Sommet.

Le battant supérieur, au lieu d'être aplati comme dans la premiere espece, est assez creux sans cependant faire la poche auprès du talon. Quoique beaucoup moins épais que le battant inférieur, il n'est guères moins renflé que lui. Ses bords vers l'extrémité supérieure, sont marqués de dix grosses dents triangulaires ou pliées en zigzags, qui s'emboëntent exactement dans un pareil nombre de crénelures creusées dans les bords du battant inférieur. Ces dix dents font l'alternative avec les dix canelures dont j'ai parlé plus haut.

Battans.

La couleur de cette coquille est incarnate au dehors, & d'un blanc-nacré au dedans, qui laisse voir une petite bande rouge vers les bords. L'endroit où étoient attachés les deux muscles, montre une très-grande tache jaunâtre ou livide, qui occupe le milieu de la longueur & de la largeur de la coquille.

Couleur.

On la trouve fixée par son battant inférieur, sur les rochers des îles de la Magdelaine, & sur toutes sortes de pierres immobiles.

4. LE BAJET. Pl. 14.

Ostreum plicatum majus. Rumph. musf. pag. 156. art. 5. tab. 47. fig. C. & pag. 157. art. 9. fig. G.

Ostreum striatum striis peculiaribus. Lang. meth. pag. 82.

Ostreum plicatum majus, testâ crassâ, plicis laciniatis, seu clavatum muricatus; muscosa & falsilaginosâ, intus alba, limbo nigro; Rumphii. Klein. tent. pag. 125. spec. o. n. 3.

Ostreum plicatum, quod mater perlatum spuria, coloris pulli; testâ tenui; circa limbum per plicas muricatâ; Rumphii. Ejusd. ibid. n. 6.

J'ai encore observé cette quatrième espece autour des isles de la Magdelaine, où elle n'est pas fort commune : elle s'attache aussi aux rochers par le battant inférieur.

COQUILLE. Sa coquille est presqu'aussi épaisse que celle qui précède, mais fort aplatie, & presque ronde : souvent même sa largeur qui est de trois pouces, excède d'une quatrième partie sa longueur prise du sommet à l'extrémité opposée. Une quinzaine de grosses canelures triangulaires, & garnies ordinairement de pointes applaties en forme de crête, souvent rameuses, prennent naissance du sommet qui est pointu, & vont se répandre, comme autant de rayons, sur sa circonférence.

Sommet.

Battans. Il n'y a de différence entre le battant supérieur & l'inférieur, qu'en ce que le premier ne fait point de creux intérieurement vers le sommet : d'ailleurs ils ont la même épaisseur, & chacun quinze dents triangulaires en zigzags, qui font l'alternative avec les quinze canelures.

Couleur. Au dehors cette coquille est couleur de rose ; elle est blanche au dedans, & bordée d'un pourpre très-foncé. La tache livide qui désigne le lieu de l'attache du muscle, est placée beaucoup au dessus du milieu de la longueur des battans, & vers leur droite.

5. LE ROJEL. Pl. 14.

ANIMAL. L'animal du Rojel a son manteau bordé de deux cens filets, dont cent sont alternativement une fois plus courts.

COQUILLE. Sa coquille est ronde, de deux pouces de diamètre, si mince & si aplatie, qu'elle n'a pas trois lignes de profondeur. Sa surface est assez unie.

Sommet. Le sommet ne s'avance point hors des bords de la coquille : il est aussi obtus qui puisse l'être.

Battans. Le battant inférieur est presqu'aussi aplati que le supérieur ; & il n'y a aucun enfoncement, ni dans l'un ni dans l'autre, vers le sommet.

Couleur. La couleur de l'animal & celle de l'intérieur de sa coquille, est d'un blanc-sale : à l'extérieur elle est d'un rouge fort rembruni.

On a vu que la première espece d'Huître ne s'attache qu'aux bois & aux arbres. Toutes les autres préfèrent les

pierres pour s'y fixer, & il y a apparence que toutes fortes de pierres leur conviennent également. Celle-ci a été trouvée sur un tesson de bouteille cassée, qui fut pêchée à la sonde à neuf brasses de profondeur dans l'anse de l'isle de Gorée. Le battant inférieur de sa coquille s'étoit entièrement appliqué & étendu sur la surface un peu concave du verre.

6. LE GURON. Pl. 14.

Je ne doute nullement que les deux especes de coquilles dont je vais parler, ne soient fort différentes du genre des Huîtres. Ce sont celles auxquelles les Anciens ont donné le nom de Spondyle, & que les Grecs de nos jours appellent *Gaiderope*, à cause de leur ressemblance avec la corne du pied de l'âne qu'ils nomment *Gaideron*. Leur coquille imite si bien celle de quelques Huîtres, que plusieurs des Auteurs modernes les ont rangés indifféremment parmi elles. C'est aussi à cause de leur figure que je les rapporte ici, n'ayant point vu l'animal qui les habite.

Spondylus fetè ruber muricatus. List. hist. Conchyl. tab. 206. fig. 40. Rumph. mus. pag. 160. art. 16. tab. 48. fig. 1.

La coquille du Guron a autant d'épaisseur que celle de la troisième espece d'Huître. Elle est médiocrement aplatie, longue de quatre pouces, & un quart moins large. Toute sa surface extérieure est hérissée de pointes applaties en forme de crêtes assez longues, plus larges à l'extrémité qu'à leur origine, & un peu inclinées sur le devant.

Son sommet est fort large & comme tronqué.

Le battant supérieur est un peu plus aplati que l'inférieur. Tous deux ont une cavité médiocre dans leur talon au dessous de la charniere, & leurs bords sont relevés en dedans de cent à cent cinquante petits filets d'inégale grandeur.

Ce qui distingue principalement la coquille du Spondyle de celle des Huîtres, c'est que celle-ci n'a point de charniere, comme je l'ai dit ci-dessus, au lieu que le Spondyle en a une, & même beaucoup plus grosse que dans aucun coquillage connu. Dans le battant inférieur elle consiste en deux gros boutons arrondis, entre lesquels est placé le ligament : à côté de chaque bouton on voit un trou de même grandeur.

Le battant supérieur a un pareil nombre de trous & de boutons, qui sont disposés de manière que les deux trous voisins de la charnière reçoivent les deux boutons correspondans du battant inférieur, pendant que les deux trous de celui-ci emboîtent les boutons plus éloignés du premier.

Ligament. Le ligament est une pièce coriace, noire, ronde, de la grosseur des boutons de la charnière, & qui sort d'un trou creusé dans son milieu entre les deux boutons du battant inférieur, & entre les deux cavités du battant supérieur. Il ne paroît pas au dehors de la coquille lorsqu'elle est fermée.

Muscle. Il n'y a dans le milieu de cette coquille, comme dans celle de l'Huître, qu'une grande tache ronde qui désigne le lieu du muscle; mais cette tache se trouve fort proche du bord gauche, c'est-à-dire, dans un sens contraire à la place qu'il occupe dans le genre des Huîtres.

Couleur. Elle est de belle couleur de feu au dehors, & blanche au dedans, avec un bord aussi couleur de feu.

Cette espèce vit sur les rochers qui bordent les îles de la Magdelaine.

7. LE SATAL. Pl. 14.

Le Satal se voit aussi, mais fort rarement, dans les rochers de l'île principale de la Magdelaine.

COQUILLE. Sa coquille est la plus épaisse & la plus pesante de toutes celles que j'ai observées à la côte du Sénégal. Elle est assez exactement ronde, & semblable à une boule de quatre pouces & demi de diamètre. Sa surface est raboteuse, mais sans pointes, & toute piquée d'une infinité de petits trous qui ne pénètrent pas jusqu'à la surface interne qui est lisse & polie.

Battans. Elle diffère de la précédente en ce qu'elle a plus d'épaisseur, & que le battant supérieur est aussi creux que l'inférieur.

Couleur. Le fond de sa couleur au dehors est un rouge de sang qui la pénètre à plus de deux lignes d'épaisseur; au dedans elle est blanche & bordée de la même couleur.

Remarque. De toutes les espèces d'Huîtres que j'ai décrites, il n'y a que la première qui soit mangeable, celle qui naît sur les arbres. Il semble que les pierres sur lesquelles croissent les autres, dans les courans ou dans les lieux de la mer éloi-

gnés du limon, leur ôtent la bonne qualité que les autres lui doivent: elles sont dures, coriaces, & même défagréables au goût, & l'on n'en fait pour cette raison aucun usage.

GENRE II.

LE JATARON. *Jataronus*. Pl. 15.

J'appelle du nom de Jataron le genre de coquille que Rondelet a appelé *Coquille ridée*. Celle du Sénégal s'attache, comme celle de la Méditerranée, aux rochers exposés aux courans de la mer, sur lesquels elle se groupe en assez grande quantité. Elle y tient avec une telle force, qu'on a bien de la peine à l'en détacher sans la briser en morceaux. On en voit beaucoup autour de l'île de Gorée, de celles de la Magdelaine & du cap Verd, sur-tout en Avril, où la violence des marées les déracine du fond de la mer. Je n'en ai découvert qu'une seule espèce.

Concha rugata. *Rondel. testac. edit. lat. lib. 1. cap. 25.*

La Coquille ridée. *Ejusd. edit. franç. cap. 21.*

Concha rugata, *Rondeletii*. *Bossuet. aquat. pars alt. pag. 19.*

— *Gesn. aquat. pag. 316.*

— *Aldrov. exang. pag. 458.*

Spondylus Barbadenis & Jamaicensis. *List. hist. Conch. tab. 212. fig. 47.*

— *Ejusd. tab. 213. fig. 48.*

— *Ejusd. tab. 215. fig. 50. Barbadenis & Jamaicensis. & fig. 51.*

— *Ejusd. tab. 216. & 217. fig. 52. & 53.*

Spondylus minor, *subruber*, *tenuis*, *imbricatus*, *apice distorto*, *cavitate interiore auriculam referens*. *Sloan. Jam. vol. 2. tab. 241. fig. 4. 5. 6. & 7.*

Concha Gryphoides, *globosa*, *striis squamosis exasperata*, *fusca*. *Gualt. Ind. pag. & tab. 101. litt. C.*

Concha Gryphoides subrotunda, *laminis*, & *tuberculis diversimodè exasperata*, & *striata*, *terreo colore obscura*. *Ejusd. ibid. litt. D.*

Concha Gryphoides, *rugosa sinuosa*, *aspera*, *candida*. *Ejusd. ibid. litt. E.*

Globus circinatus; *Listeri*. *Klein. tent. pag. 173. spec. o. n. 2.*

Globus undatus; *Listeri*. *Ejusd. ibid. n. 3. tab. 12. fig. 81.*

Globus ferratus; *Listeri*. *Ejusd. ibid. n. 4.*

Globus circinatus & undatus; *Listeri*. *Ejusd. ibid. n. 5.*

La coquille du Jataron est presque ronde, médiocrement aplatie, du diamètre de deux pouces au plus, & d'une

grande épaisseur. Sa surface extérieure est grossièrement ridée par des sillons qui la coupent fort irrégulièrement, tant en long qu'en travers, & quelquefois relevée comme par écailles. Intérieurement elle est lisse, unie, luisante, & bordée sur chaque battant, de cent vingt petits filets fort ferrés & d'inégale grandeur.

Sommet. Le sommet S est assez éminent au dehors, & paroît former un tour de spirale beaucoup plus sensible dans le battant inférieur D qui est ordinairement plus épais, un peu plus grand & plus creux que le supérieur G.

Battans. La charniere du battant inférieur consiste en une grosse dent C, arrondie & relevée verticalement, dont le dos est sillonné de dix à douze canelures inégales.

Le battant supérieur est creusé d'un trou canelé & sillonné comme la dent du battant inférieur qui s'y engraine exactement.

Ligament. Entre la charniere & le talon du sommet de chaque battant, s'étend un ligament rouffâtre, assez court & étroit L. L. qui les lie ensemble, & paroît fort peu au dehors.

Muscles. Les battans de cette coquille sont liés ensemble par deux grands muscles, dont on voit les impressions sur leurs côtés, de manière que celle de la droite ou de derrière c. c. est placée un peu au dessous du milieu de leur longueur, & celle de la gauche, ou de devant E. E. un peu au dessus.

Couleur. Au dehors cette coquille montre une belle couleur de rose ou de chair : au dedans elle est quelquefois blanche, quelquefois purpurine ou violette.

ANIMAL. La situation naturelle à cette coquille, est d'avoir le sommet en bas, & l'extrémité opposée relevée en haut. Dans cet état, & pendant que les battans viennent à s'écarter l'un de l'autre, on découvre le manteau de l'animal semblable aux côtés d'un sac bien tendu, membraneux & fort épais, dont le contour est relevé d'un nombre infini de petits tubercules jaunes M. M. disposés sur cinq rangs fort ferrés.

Manteau. Ce sac enveloppe tout le corps de l'animal, & ne s'étend pas jusqu'aux bords de la coquille : il est percé de trois ouvertures inégales, dont l'une B qui est sur le devant de l'animal, laisse passer son pied, & les deux autres T, A, qui sont les trachées, se trouvent sur son dos,

La trachée inférieure A est elliptique, deux fois plus longue que large. Son usage est de donner issue aux excréments, & rejeter l'eau que l'autre trachée T a pompée. Celle-ci est ronde, & une fois plus petite que la première.

La troisième ouverture B est une fente fort étroite, qui s'étend depuis le sommet de la coquille jusques vers le milieu de sa longueur. Elle laisse sortir assez rarement le pied P, qui paroît ordinairement sous la forme d'une hache faite en demi-lune. Il a une fois moins de longueur que la coquille, & porte sur le devant vers son milieu, un petit lobe charnu, à peu près carré p.

Les parties intérieures renfermées dans le sac que forme le manteau, sont assez semblables à celles de l'Huître ; mais au lieu d'un seul muscle qui attache les coquilles, on en voit deux assez grands, dont j'ai parlé ci-dessus.

Le corps de l'animal est blanc : il n'y a de jaune que les petits tubercules élevés sur le contour du manteau.

On ne fait aucun usage de sa chair.

GENRE III.

LE JAMBONNEAU. *Perna.*

ON a donné le nom de Jambonneau à ce genre de coquillage autant à cause de la forme de sa coquille, qu'à cause de la grandeur qu'elle a dans certaines especes. Elle est dans toutes fort mince, légère, allongée, & composée de deux battans parfaitement égaux.

1. LE LULAT. *Pl. 15.*

Musculus tenuis, lævis subpurpureus. *List. hist. Conch. tab. 356. fig. 195.*

Idem, Jamaicensis. *Ejusd. tab. 359. fig. 198.*

Musculus vulgaris major; Malaicensibus *Afusseng. Rumph. mus. pag. 151. art. 1. tab. 46. fig. B.*

Mytilus Anataris; Malaicensibus *Afusseng. Bebec, Amboinensibus Thul, Hitoensibus Lulat. Ejusd. ibid. art. 2. fig. C.*

Musculus Bahamensis ferè radiatus. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 588. tab. 71. fig. 11.*

Concha longa, lata, & quasi gibbosa. *Lang. meth. pag. 74.* (Cet Auteur confond mal-à-propos les Arches-de-Noé 77 & 78 de Bonanni, avec la Moule B. de la planche 46 de Rumphe.)

Trachées.

Pied.

Parties internes.

Couleur.

- Musculus vulgaris major; Rumphii. *Sloan. Jam. pag. 263.*
 Musculus Papuanus cute lurida. *Hist. Conchyl. pag. 327. pl. 25. fig. C.*
 Moule de la terre des Papous, dont la couleur est fauve ordinairement; celle-ci qui est découverte, expose aux yeux les plus belles couleurs d'agate, de violet & de couleur de rose. Cette Moule est bossue dans sa superficie, & cette bosse occasionne deux avances à l'endroit de la charnière. *Ejusd. ibid. pag. 330.*
 Musculus acutus vulgaris, *Mal. Afusseng; circa cardines gibbus, tandem glottoides, major; Rumphii. Klein. tent. pag. 127. spec. 1. a.*
 Musculus acutus vulgaris, minor; Rumphii. *Ejusd. ibid. b.*
 Musculus acutus tenuis, lavis subpurpureus; Listeri. *Ejusd. ibid. p. 128. spec. 5. tab. 9. fig. 25.*
 Pholas Arenæ, quæ Mytilus Anatarus. *Afusseng Bebec; Amboin. Jhul, Lulat; articulum digiti longus, 1 1/2 latus; effodiuntur, ut anatis in escam cedant; Rumphii. Ej. ibid. p. 166. spec. 4. n. 2. tab. 11. fig. 67.*

COQUILLE. La coquille du Lulat a près de trois pouces de longueur, & une fois un quart moins de largeur. Elle est ovoïde, extrêmement renflée & comme bossue, de manière que sa profondeur surpasse un peu sa largeur. Ses deux extrémités sont arrondies comme ses côtés; mais son dos s'étend vers le milieu de sa longueur, en une aîle assez grande L, qui s'arrondit en portion de cercle.

Péριοστε. Extérieurement elle est recouverte d'un périoste épais, légèrement ridé, cassant, & d'une matière approchant de celle de la corne, qui se replie en dedans de la largeur d'une ligne R. r. tout autour de ses bords, excepté dans la partie L. S. où se trouve le ligament.

Sommet. Le sommet S est peu élevé; il paroît former un demi-tour de spirale dans chacun des battans, proche de l'extrémité duquel il est placé. Ceux-ci sont parfaitement semblables.

Battans. On n'y distingue point de charnière, mais seulement un fillon léger & fort long, qui se termine dans chacun par une dent presque insensible.

Charnière. Le ligament qui unit les deux battans, est presque aussi long que la demie de la coquille. Il s'étend sur son dos en commençant au sommet S, & va se terminer en L un peu au dessous de son aîle. Il est noirâtre, aplati, d'une épaisseur égale à celle de la coquille à laquelle il s'unit sans sortir au dehors, où il paroît peu, & sans rentrer en dedans, quoiqu'il s'enchaîne dans les deux fillons de la charnière.

On

On voit dans chaque battant, quatre petites taches, qui font connoître qu'ils étoient attachés au corps de l'animal par quatre petits muscles, dont les deux plus grands E. e. se trouvent vers leur extrémité supérieure, & les deux plus petits J. i. sont dans l'extrémité opposée. Il régné encore tout autour des battans, une petite ligne R qui les suit exactement à une ligne de leurs bords: elle marque le lieu où les deux lobes du manteau leur étoient attachés.

Le périoste qui enveloppe cette coquille, lui communique sa couleur brune; mais lorsqu'on l'a dépouillée, on y découvre quatre couleurs, le blanc, le violet, le rosé & le pourpre, qui tiennent chacun leur place sans se mélanger. Intérieurement elle présente une nacre à fond blanc, mêlé de violet, qui prend, suivant les inclinaisons qu'on lui donne, diverses nuances de jaune & de verd.

La coquille du Lulat est ordinairement fixée, le sommet en bas & l'extrémité opposée en haut. Ses deux battans ne s'entrouvrent que très-peu, mais cependant assez pour laisser voir son manteau. C'est une membrane fort mince, entière & d'une seule pièce le long du dos A. a. L. S. de l'animal, mais partagée sur le devant T. r. F. P. dans toute sa longueur en deux lobes, qui sont divisés chacun sur leurs bords, en deux feuillets très-courts, dont l'extérieur est uni à la coquille, fort proche de ses bords. Le feuillet intérieur porte depuis l'extrémité supérieure de la coquille jusqu'à la quatrième partie de sa longueur, une frange T. r. composée de quinze filets cylindriques, fort courts, mobiles, & disposés sur un seul rang.

Les trachées sont au nombre de deux. La plus grande, ou l'antérieure T. r. est formée par l'éloignement des lobes du manteau dans sa partie frangée. C'est par elle que l'eau entre dans le corps de l'animal pour fournir à sa nourriture: elle est trois fois plus courte que la coquille.

La trachée postérieure A. a. est percée sur le dos de l'animal, dans l'endroit où le manteau est d'une seule pièce. Elle représente une ellipse deux fois plus longue que large, & quatre fois plus courte que la coquille. Cette ouverture reçoit l'eau qui doit passer par derrière les ouïes, pour leur porter l'air nécessaire à l'animal. Elle ne communique point

D d

Muscles.

Couleur.

ANIMAL

Manteau.

Trachées.

avec l'autre trachée, mais seulement avec l'anus que l'on apperçoit dans son angle inférieur *a*; & l'on voit vers son milieu, une partie du grand muscle supérieur qui attache les deux battans.

Pied. Le pied du Lulat est petit & fait en demi-lune *p*. lorsqu'il ne s'en sert point; mais lorsqu'il veut en faire usage, soit pour sonder le terrain, soit pour y fixer les fils qui doivent attacher sa coquille, il l'étrécit en l'allongeant sous la forme d'un poinçon un peu courbe *P*; alors sa longueur est égale à celle de ses fils, & surpasse trois ou quatre fois sa plus grande largeur.

Fils. Cet animal reste toujours en place & fixé aux rochers par une centaine de fils *F* qu'il y attache par le moyen de son pied. C'est au dessous de ce pied & de son origine, que partent ces fils. Ils sont d'abord réunis comme un nerf, puis ils s'écartent au dehors, comme autant de cheveux tendus avec des directions différentes, & dont la longueur égale la largeur de la coquille.

Il m'a paru que la Moule de mer des côtes de Normandie, au lieu d'avoir la filiere au dessous du pied comme celle du Sénégal, l'avoit au contraire placée en dessus.

Couleur. Le manteau du Lulat est brun-café sur les bords; le reste de son corps tire sur le blanc-pâle.

Ce coquillage est assez commun dans les rochers des îles de la Magdelaine & du cap Manuel, où il est exposé à la fureur des flots qui viennent s'y briser avec violence.

2. L' A B E R. Pl. 15.

Musculus purpureus crassè striatus. List. hist. Conchyl. tab. 356 n. 193.
Musculus parvus subfuscus, capillaceis striis donatus. Ejust. ibid. n. 194.
Musculus caeruleus in infimâ parte striatus, admodum rarus. Hist. Conch. pag. 327. pl. 25. fig. H.

Petite Moule d'une rareté infinie, par rapport à sa couleur parfaite de bleu-céleste; on pourroit la dire unique: il paroît dans le bas quelques raies jaunes par étages. *Ejust. ibid.*

Musculus acutus purpureus, crassè striatus, pinnæ similis; Listeri. Klein. tent. pag. 128. spec. 4. tab. 9. fig. 24.

Cette seconde espece de Jambonneau se trouve fréquemment autour des rochers de l'isle de Gorée.

COQUILLE. Sa coquille est fort petite, & n'a jamais plus de quatorze

lignes de longueur sur une largeur une fois moindre. Elle est, comme celle qui précède, extrêmement renflée, & souvent de maniere que sa profondeur surpasse de beaucoup sa largeur. Son sommet est pointu: intérieurement il semble replié légèrement auprès de la charniere, où il forme une petite poche.

Chaque battant porte environ cinquante canelures marquées profondément non-seulement sur la surface, mais encore sur le périoste. Elles s'étendent de longueur depuis le sommet jusqu'à l'extrémité opposée. Leurs bords sont ornés tout autour d'un nombre de petites dents pareil à celui des canelures extérieures.

Au-dessus du repli interne du sommet dans chaque battant, la charniere paroît formée de quatre dents presqu'imperceptibles.

Lorsqu'on enleve l'épiderme fauve de la coquille, elle paroît au dehors d'un violet ou d'un ponçot éclatant: quelquefois ces deux couleurs sont agréablement mêlées de brun & de verd. Le blanc est ordinairement la couleur qui regne au dedans; quelquefois il se confond avec un violet obscur.

3. L E D O T E L. Pl. 15.

Musculus parvus, latus, tenuiter striatus, ex fusco purpurascens; Jamaicensis. List. hist. Conchyl. tab. 366. fig. 206.

Musculus Gula foricis. Hist. Conchyl. pag. 226. pl. 25. fig. K.

Petite moule nommée la Gueule de souris, par rapport à sa forme pointue & à sa couleur grise, tachetée de violet; les bords de ses deux pieces sont de couleur de rose. *Ejust. ibid.*

Musculus polyteptoginglymus, qui musculus parvus, latus, tenuiter striatus, ex fusco purpurascens; Listeri. Klein. tent. pag. 168. spec. 5. (Erravit Autor quoad cardinem; non enim polyteptoginglymus.)

La forme aplatie de la coquille du Dotel, son peu d'épaisseur, sa légèreté, sa fragilité, & ses cent canelures presqu'insensibles la distinguent assez de la précédente. Elle n'a guère qu'un pouce & demi de longueur.

Intérieurement chaque battant est bordé de cent petites dents. Leur sommet n'est pas replié au dedans, & ne forme par conséquent aucune poche. On a bien de la peine à découvrir à la loupe une ou deux petites dents qui sont à la charniere.

Périoste.

Le périoste de cette coquille lui donne une couleur noire. Il est beaucoup plus fin, moins écaillé & plus souple que dans les deux especes qui précèdent; & pour cette raison, plus difficile à détacher. Il couvre une nacre très-belle, & d'une blancheur qui surpasse infiniment celle de l'intérieur.

Couleur.

Il n'y a point de coquillage plus répandu sur les rochers de toute la côte. On le trouve aussi par paquets sur les huîtres attachées aux mangliers du fleuve Gambie. Les matelots Européens lui donnent le nom de Moucle, & le mangent, à l'imitation des nègres, après l'avoir passé au feu.

4. LE F O N E T. *Pl. 15.*

Musculus major latissimus, ex castaneo purpurascens. List. hist. Conchyl. tab. 364. fig. 103.

Mytilus saxatilis. Rumph. mus. pag. 151. art. 3. tab. 46. fig. D.

Mytilus angustus seu gibbosus. Lang. meth. pag. 74.

Musculus variegata. Hist. Conchyl. pag. 326. pl. 25. fig. Q.

Moule magellanique, bariolée de brun sur un fond agathe; la marbrure est fort différente des autres. *Ejusd. ibid.*

Musculus acutus, saxatilis, auriformis, parvus, extus granulatus, margine piloso, ex virore splendens; ex faxis pendulus; anathibus expetitus; Rumphii. Klein. tent. pag. 127. spec. 2.

Musculus acutus, qui musculus major, latissimus, ex castaneo purpurascens; Listeri. Ejusd. ibid. pag. 128. spec. 10.

J'ai observé assez rarement cette quatrième espece vers le cap de Dakar.

COQUILLE.

Sa coquille est encore plus aplatie que la précédente, longue de deux pouces & demi, sur une largeur une fois moindre & double de sa profondeur. Elle est lisse, unie, sans aucunes dents sur ses bords, & sans canelures sur sa surface, qui est recouverte d'un périoste très-épais & lustré.

Périoste.

Charniere.

Sa charniere est garnie de deux ou trois dents qu'on distingue facilement à la vûe.

Couleur.

La couleur du périoste est fauve, quelquefois mêlée de verd. Celle de la coquille est d'une belle couleur de rose au dehors: la nacre regne dans son intérieur.

5. L' A P A N. *Pl. 15.*

Cette espece de Jambonneau est la plus grande de celles que j'ai observées au Sénégal.

L'animal ne differe des précédens qu'en ce que son manteau a environ trente crénelures fort larges au lieu de filets.

Sa coquille a sept pouces de longueur, & deux tiers moins de largeur: elle est si aplatie que sa largeur surpasse plus d'une fois son épaisseur. Sa forme imite assez celle d'un jambon, ayant le dos presque droit, l'extrémité supérieure fort large & arrondie, & le ventre un peu concave vers le sommet, qui diminue insensiblement en pointe pour former une espece de manche. Sa substance est fort mince, aussi fragile que du verre, & assez semblable à celle de la corne, dont elle emprunte la couleur & la transparence.

Intérieurement elle est polie & luisante, mais au dehors sa surface est hérissée vers l'extrémité d'un grand nombre de pointes pliées en cornets ou en tuyaux cylindriques fort minces, de même nature que la coquille, longs de quatre à cinq lignes & relevés en angle de quarante-cinq degrés. Ces pointes en tuyaux doivent leur origine aux crénelures du manteau de l'animal; & quoiqu'elles paroissent sans ordre, on distingue cependant sur le reste de la coquille les vestiges des premières qui ont été usées ou brisées: on voit qu'elles étoient disposées sur quinze ou vingt rangs parallèles à la longueur de la coquille.

Le ligament qui attache les deux battans, s'étend depuis le sommet jusqu'aux trois quarts de leur longueur vers l'extrémité supérieure. On ne distingue aucune dent à la charniere.

Les nègres font la pêche de ce coquillage autour des caps Bernard & Dakar, où il se trouve en grande quantité à trois brasses de profondeur. Sa chair est très-bonne, sur-tout lorsqu'elle est cuite & apprêtée; elle est fort goûtée des européens & des naturels du pays.

6. L E C H A N O N. *Pl. 15.*

Concha Aliformis, magis ventricosa, propè cardinem pulvinata, subrufa, intus tota argentea. Gualt. Ind. pag. & tab. 94. litt. B.

Je n'ai point vû l'animal du Chanon: il est fort commun autour du cap Manuel & du cap Verd; & autant que je m'en souviens, il s'attache avec des fils aux plantes marines.

Sa coquille est longue d'environ trois pouces, & compo-

ANIMAL.

COQUILLE.

Sommet.

Ligament.

Charniere.

COQUILLE.

fée de deux battans très-inégaux, dont l'un est toujours plus petit que l'autre; d'où je la juge appartenir à un genre de coquillage fort différent de celui du Jambonneau. Elle est peu épaisse, plate, arrondie, & porte à ses côtés deux especes d'ailes qui augmentent sa largeur de maniere qu'elle surpasse une fois & davantage sa longueur. Ce sont ces ailes qui lui ont fait donner les noms d'*Aillée*, d'*Oiseau* ou d'*Hirondelle*. L'aile gauche est toujours arrondie, & beaucoup plus courte que celle de la droite, qui se termine en pointe.

Battans. Le battant supérieur est moins concave, beaucoup plus étroit dans son milieu, & un peu plus large dans ses ailes ou à ses extrémités que le battant inférieur.

Sommet. Son sommet est renflé comme un léger bouton, & placé à la quatrième partie de sa largeur vers la gauche.

Ligament. Le ligament est noir & fort mince: il paroît un peu au dehors, & s'étend depuis la pointe gauche de la coquille, jusqu'au milieu de sa longueur.

Charniere. Sa charniere montre dans le battant inférieur une petite dent longue, avec un long fillon qui regne au-dessous du ligament. Dans l'autre on voit une cavité qui reçoit la dent, & un petit filet qui engraine dans la rainure du premier.

Muscle. Il ne paroît qu'une attache de muscle dans le milieu de chaque battant.

Couleur. La surface extérieure de cette coquille est lisse, unie, quelquefois jaunâtre & quelquefois brune. Une nacre fort belle & luisante recouvre sa surface interne, qui est souvent remplie de ces yeux de perles que les Jouailliers appellent *loupes de perles*.

7. L'ESSAN. Pl. 15.

La septième figure représente dans sa grandeur naturelle une petite espece de Peigne, la seule que j'aie rencontré sur la côte du Sénégal.

COQUILLE. La figure arrondie & aplatie de sa coquille, avec deux petites ailes ou oreilles à peu près égales, & l'inégalité de ses deux battans, font voir qu'elle approche infiniment de l'espece qui la précède. Elle a tout au plus deux lignes & demie de longueur & un peu moins de largeur. Elle est si mince qu'elle est transparente comme un talc. Sa surface est lisse & polie, excepté dans les deux oreilles, qui ont quatre ou

cinq canelures relevées de quelques petits piquans, qu'on ne découvre que par le moyen du verre lenticulaire.

Ses deux battans sont médiocrement convexes, mais l'inférieur beaucoup plus que le supérieur.

Sa charniere n'a qu'une cavité qui reçoit le ligament sans le laisser paroître au dehors.

Le fond de sa couleur est un blanc sur lequel s'étend un réseau jaunâtre ou rougeâtre, mais presque insensible par sa grande délicatesse.

8. LE JÉSON. Pl. 15.

Le coquillage que je joins ici, me paroît appartenir à un genre encore différent de celui du Jambonneau, & de celui des especes 6. & 7. que je viens de décrire. On le trouve communément autour des rochers de l'isle de Gorée, attaché par des soies fort courtes à la vérité, mais de la même maniere que les Jambonneaux, dont il ne s'éloigne pas beaucoup.

Pectunculus angustior maculatus. List. hist. Conchyl. tab. 347. fig. 184.

Pectunculus ex latere productior subfuscus. Ejsd. ibid. fig. 185.

Concha longa incurvata, striata, rugosa rugis imbricatis, & undatim productis, profundè sulcatis, albida. Gualt. Ind. pag. & tab. 90. fig. F. secunda.

Anomalo cardia effusa, quæ Pectunculus obliquè in latum expansus, angustior maculatus; Listeri Klein. tent. pag. 144. spec. 1. n. 34.

Anomalo cardia effusa, quæ Pectunculus subfuscus ex latere productus & pedi humano inferiori similis; Listeri. Ejsd. ibid. n. 35.

La coquille du Jéson représente un ovoïde fort obtus aux extrémités, dont l'inférieure est presque droite & un peu moindre que la supérieure qui est arrondie. Elle a un pouce & demi de longueur, & une fois moins de largeur & de profondeur. Elle est assez épaisse, & relevée au dehors sur chaque battant de quinze canelures longitudinales, fort grosses, arrondies, & comme composées de plusieurs petites lames ou écailles disposées par ondes en recouvrement les unes sur les autres. L'intérieur est lisse & uni; mais les canelures qui au dehors sont en relief, paroissent ici en creux.

Les deux battans sont parfaitement égaux, & portent vers l'angle postérieur de leur extrémité inférieure, deux petits sommets recourbés un peu en devant, & qui se touchent par

Battans.

Charniere.
Ligament.

Couleur.

COQUILLE.

Battans.

Sommet.

les côtés. On voit un peu au-devant d'eux un petit enfoncement en forme de cœur.

Ligament. Le ligament paroît un peu au dehors, & prend son origine au sommet, au-dessus duquel il s'étend d'une longueur égale la quatrième partie de la coquille.

Charniere. La charniere dans le battant droit consiste en deux dents, dont l'une, celle d'en haut, est languette, & l'autre arrondie. Dans le battant gauche il n'y a qu'une longue dent, avec une cavité qui reçoit la petite dent de l'autre battant.

Muscles. Deux taches qu'on voit dans chaque battant, marquent les lieux où étoient fixés deux muscles de moyenne grandeur.

Couleur. Cette coquille recouverte de son périoste paroît brune ou terreuse; mais lorsqu'il est enlevé, on découvre sur sa surface externe une belle couleur de rose ou de feu: intérieurement elle est fort blanche, avec une bande brune vers son extrémité supérieure.

GENRE IV.

LA CAME. *Chama.*

Les coquillages que les Anciens ont appelés du nom de Cames sont assez faciles à reconnoître par leurs figures & leurs descriptions. Ils en ont fait plusieurs genres à raison de la forme plus ou moins allongée de leur coquille, & de la rudesse ou du poli de leur surface. Mais je crois que sans avoir égard à ce dernier point, on peut les diviser en rondes, en ovales régulières, & en ovales irrégulières: j'entends par ces dernières celles dont un des bords de la coquille est ondé ou comme replié. Les premières sont les vraies Cames; on appelle les secondes Palourdes, & Lavignons les troisièmes. Toutes ont les deux pièces égales & parfaitement semblables: il y en a de minces & d'épaisses, de renflées & de plates, de rudes & de lisses indistinctement dans chacune des trois formes sous lesquelles je les considère. Il est commun à toutes de vivre enfoncées de quelques pouces dans les sables, & elles s'y enfoncent d'autant plus que leurs trachées ont plus de longueur.

I. LA CLONISSE. *Pl. 16.*

Χαμὴ κλονισσα Græcis, *Chamis aspera* Latinis. *Belon. aquat. pag. 406.*

Πρόβου Græcis ac Latinis, *Clonissa* Mallilix, *Genus Arfella*, Hispanis *Armillia*. *Ejusd. ibid. pag. 407.*

Conchula rugata. Rondel. testac. edit. lat. lib. 1. cap. 26. pag. 26.

Petite coquille ridée. Ejusd. edit. franç. testac. liv. 1. ch. 22. pag. 19.

Conchula rugata, Rondeletii. Bossuet. aquat. pars alt. pag. 20.

— *Gesn. aquat. pag. 316.*

— *Aldrov. exang. pag. 459.*

Chama Peloris, Bellonii. Ejusd. pag. 476.

Concha rugata, vulgi Pavarazzo. Ejusd. ibid.

Chama aspera, Bellonii. Ejusd. ibid.

Concha rugata alia Bellonii. Ejusd. pag. 477.

Chama aspera, Bellonii. Jonst. exang. tab. 14.

Concha rugata albo colore tecta, quam subminius, citreus, puniceus, & palearis color distinguunt: pulchriores deferantur à Luzitanico mari. Bonan. recr. p. 108. class. 2. n. 75.

Concha rugata alia, sulcis magis profundè excavata, luteo colore, in mari Mediterraneo abundè generata. Ejusd. ibid. n. 76.

Pectunculus maculatus, crebrioribus fasciis donatus; Jamaicensis. Lister. hist. Conchyl. tab. 278. fig. 115.

Pectunculus omnium crassissimus, fasciis ex latere bullatis donatus; Anglicus & ex mari Mediterraneo. Ejusd. tab. 284. fig. 122.

Pectunculus variegatus; Jamaicensis. Ejusd. tab. 285. fig. 123.

Chama Wyfs-schulp dicta. Rumph. mus. pag. 160. tab. 48. fig. 5.

Concha rugata albo colore tecta, quam subminius, citreus, puniceus & palearis color distinguunt: pulchriores deferuntur à Luzitanico mari. Mus. Kirk. pag. 445. n. 72.

Concha rugata alia, sulcis magis profundè excavata, luteo colore; in mari Mediterraneo abundè generata. Ejusd. ibid. n. 73.

Concha Tellina dicta. Ejusd. pag. 447. n. 102.

Chama cornubiensis & maris Mediterranei. Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. o. tab. 93. fig. 17.

Concha valvis æqualibus inæquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & rectè incurvata, subrotunda, fastigiata, rugosa. Lang. meth. p. 69.

Cochlea cordiformis æquilatera umbone cardinum unito, rugosa. Ej. ibid.

Chama inæquilatera transversim striata. Ejusd. pag. 70.

Tellina frequentissima, & gratissimi saporis, pulchrè variegata lineis jugiter in se reflexis, seu rugosis, Ariminensibus Paveraccia dicta. Planc. Conch. pag. 31.

Concha marina valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda vulgaris, striis circularibus profundis, elatis, bullatis exasperata, & circumdata, crassa, subalbida. Gualt. Ind. pag. & tab. 75. litt. H.

Concha marina valvis æqualibus inæquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, vel triangularis vulgaris, striata aut rugis latis crassis, & in unâ extremitate rotundioribus, & crassiori-

bus veluti filo ad alterum latus appensis; ponderosa, candida, nonnullis maculis plumbeis, & lineis rufis raro nebulata, & signata.

Ejusd. pag. & tab. 85. litt. A.

Cricomphalos Luzitana; albo cortice tecta; quam subminius, citreus, purpureus & palearis color distinguunt, Bonanni. *Klein. tent. p. 146. spec. 2.*

Cricomphalos qui Pectunculus crassissimus, fasciis ex latere bullatis; Listeri. *Ejusd. pag. 147. spec. 8.*

Cricomphalos crebris fasciis, Jamaicensis; Listeri. *Ejusd. ibid. spec. 11.*

Quadrans plicata. *Ejusd. pag. 155. spec. 5.*

Les Marseillois l'appellent Clonisse. Belon. Rondel.

Les Vénitiens, Biverone, Piverone, ou Piperone. Id.

Les Génois, Arfelle. Id.

Les Rimiens, les Ravenois & les Anconois, autrefois Poverazos. Bel. aujourd'hui Paveraccia. Planc.

Les Espagnols, Armilla. Bel.

Les Sénégalais, Boukch.

COQUILLE. La coquille de la Clonisse est épaisse, presque ronde, large d'environ deux pouces, & un peu moins longue. Elle est convexe, fort renflée & d'une profondeur presque une fois moindre que sa longueur. Sa surface est relevée d'une quarantaine de canelures transversales, demi-circulaires & ridées, qui s'effacent & disparaissent à mesure qu'elles approchent du sommet: là elles semblent quelquefois traversées par d'autres canelures longitudinales presque insensibles.

Battans. Les deux battans sont exactement semblables, assez tranchans, mais épais sur leurs bords, qui sont marqués intérieurement d'une centaine de dents infiniment petites.

Sommet. Ils portent chacun, un peu au-dessous du milieu de leur largeur, un sommet S peu élevé, tourné en bas en volute, & qui touche presque son voisin par les côtés. Au-dessous de ce sommet on voit une petite cavité Q aplatie, en forme de cœur, ronde dans les coquilles plus renflées, une fois plus longue que large dans celles qui sont plus applaties, & toujours couverte de rides.

Ligament. Le ligament L qui joint les battans, sort entièrement au dehors, où il paroît convexe. Il est deux fois plus court que la largeur de la coquille, & placé au-dessus du sommet auquel il vient se terminer. Il semble qu'il quitte plus faci-

lement le battant droit que le gauche. Ces deux battans sont aplatis & comme creusés obliquement autour de lui.

Deux grosses dents C à peu près triangulaires, obtuses & fort proches l'une de l'autre, forment la charnière du battant droit D. Elles ont deux cavités sur leurs côtés & une troisième entr'elles, qui reçoivent les trois dents c. du battant gauche G.

Sur la surface interne de chaque battant, on voit vers ses extrémités les attaches de deux gros muscles ronds, dont le supérieur E est fort peu plus grand que l'inférieur e. Le trait R marque le lieu où les lobes du manteau étoient attachés aux mêmes battans.

Le périoste, s'il y en a un sur la surface externe, n'est pas sensible.

Cette coquille est quelquefois blanche au dehors comme au dedans; mais pour l'ordinaire sa surface extérieure est de couleur de chair ou jaunâtre, quelquefois coupée dans sa longueur par trois bandes fauves, ou couverte de petites marbrures très-fines, en zigzags bruns ou fauves, ou gris-de-lin.

Les variétés que l'on observe dans cette coquille sont si considérables, que je n'aurois osé entreprendre de les fixer, si je n'en eusse observé plusieurs fois les animaux qui se sont trouvés parfaitement semblables dans toutes. Ces variétés consistent non-seulement dans sa forme, mais encore dans le nombre de ses canelures. Les unes approchent de la figure ronde, & d'autres de la forme triangulaire: dans les premières le sommet s'aplatit, & il devient pointu dans les dernières. Il y en a de plus renflées & de moins renflées. Leur profondeur surpasse quelquefois, mais elle n'est jamais moindre que la moitié de leur longueur; leur sommet est toujours placé au-dessous du milieu de leur largeur.

A l'égard des canelures les jeunes coquilles les ont ordinairement lisses, & beaucoup moins nombreuses que les vieilles: il s'en trouve même dans lesquelles on n'en compte que sept ou huit au lieu de quarante. Dans quelques-unes ces canelures se terminent par une petite pointe autour de la cavité qui paroît auprès du ligament; comme dans la Came que l'Auteur françois de la Conchyliologie a figurée à la lettre B de la planche 24^e; & que je n'ai pas citée à cause de l'étrange

courbure que prend cette coquille, qui d'ailleurs ne diffère pas sensiblement de la nôtre.

Le célèbre M. B. de Jussieu, que j'ai cité tant de fois à l'occasion des facilités qu'il m'a procuré de comparer les coquilles du Sénégal à celles qui sont dans son riche cabinet avec les notes des différens pays d'où il les a reçus, a eu la complaisance de me communiquer le *Paveraccia* de Rimini, que le sçavant M. Janus Plancus lui avoit envoyé tout récemment. La comparaison que j'en ai faite m'a confirmé dans le soupçon où j'étois que la Clonisse de Belon & de Rondelet pourroit bien être la Came observée au Sénégal; & elle ne me m'a pas permis de trouver aucune différence notable entre ces deux coquilles. La Clonisse de Rimini étoit de celles que j'ai dit approcher de la figure triangulaire, qui sont moins renflées, dont les canelures sont lisses, au nombre de quarante ou environ, & à fond blanc, marbré de zigzags bruns ou gris-de-lin.

ANIMAL. Ce seroit une erreur que de croire avec les Anciens (1) & quelques Modernes, que la Came a toujours sa coquille ouverte ou béante. L'animal qui l'habite l'ouvre & la ferme à son gré, comme font toutes les autres Bivalves dont les battans ferment exactement. Lorsqu'elle est entr'ouverte, on aperçoit son manteau comme une membrane fort mince, divisée dans toute sa longueur en deux lobes égaux, qui recouvrent chacun les parois intérieures de chaque battant. Leurs bords M sont légèrement ondes ou crénelés, & s'étendent sur ceux de la coquille sans sortir au dehors.

Manteau. De l'extrémité supérieure du manteau sortent deux trachées T. A. en forme de tuyaux charnus & cylindriques, dont la longueur égale la sixième partie de celle de la coquille. Ces tuyaux sont aussi éloignés du sommet de la coquille que du milieu de sa circonférence, & joints ensemble

(1) Nunc inquiramus quid sit Chamis proprium, quo à Conchis, quibus in multis similes sunt, distinguantur. Athenæus, *lib. de gastr. præparat. lib. 1. c. 11. in iudæis, καὶ ἰσὰς οὖρας ἰσχυραὶ τὰ κοχχίλια παρὰ τὸ κοχχίλιον.* Id est, Chamatarum meminit Ion Chius in Epidemii quæ fortassis ἰσχυρὰ à Græcis nominata sunt, ἢ τὸ κοχχίλιον, id est; ab Hiando. Id erymum secuti quidam Hiandulas Latine appellant. Sed... tūc esse puto Græcâ appellatione uti. Plinii exemplo, à quo Chamæ nominantur, & Chamæ-peloridae, & Chamæ-trachiae, atque aliae ejusdem generis. Chamæ igitur est concharum generi subint, hoc tamen à caeteris conchis distabunt, quod semper hiant, & testas apertas habent. *Rondel. test. lib. 1. cap. 8. pag. 10.*

presque jusqu'au milieu de leur longueur, par une membrane frisée en forme de crête. Ils sont quelquefois inégaux & quelquefois d'égal grandeur, selon qu'il plaît à l'animal d'allonger & de grossir davantage l'un ou l'autre. Cependant j'ai remarqué que dans les adultes le tuyau postérieur A est le plus grand: sa longueur surpasse de moitié sa largeur, & d'un tiers l'autre tuyau T. Il est couronné à son extrémité d'une membrane fort mince & transparente, de l'origine de laquelle sortent environ quarante petits filets cylindriques, tronqués à leur extrémité. Ces filets sont une fois plus longs que la membrane, & disposés sur un seul rang qui regne tout autour d'elle en dehors.

Le tuyau antérieur T n'a pas plus de longueur que de largeur. Son extrémité ne porte point de membrane: elle est seulement couronnée d'environ soixante filets semblables, dont trente sont alternativement plus courts. Tous ces filets, tant dans l'un que dans l'autre tuyau, sont mobiles, & jouent selon la volonté de l'animal, sans doute pour déterminer certains corps à enfler leur canal avec l'eau qu'ils y font entrer. Le tuyau postérieur A rend les excréments avec l'eau que l'autre tuyau antérieur T a pompée.

Le pied prend autant de formes différentes qu'il plaît à l'animal; mais lorsqu'il se tient tranquille, il paroît ordinairement sous la forme d'un croissant P, dont la largeur est presque égale à celle de la coquille. L'animal s'en sert non pour marcher en rampant, mais pour pousser en avant son corps avec sa coquille.

La couleur du corps de la Clonisse est blanchâtre: la frange de ses tuyaux, & l'espece de crête qui les unit ensemble sont rougeâtres.

Ce coquillage est fort commun sur toute la côte du cap Verd. Il se tient enfoncé dans les sables dans la situation où je l'ai fait représenter, ses deux tuyaux restans toujours au-dessus pour communiquer avec l'eau. Les nègres lui donnent le nom de *Boukeh*, & en mangent la chair cuite sous les cendres: elle est fort bonne, saine & très-délicate.

Pied.

Couleur.

2. L'AJAR. Pl. 16.

Concha Nux maris dicta, Tarentino in mari & alibi frequens, striis valde spissis & rotundatis, colore albo fulvis vel rufis maculis notato. *Bon. recr. pag. 111. class. 2. n. 98.*

— *Mus. Kirk. pag. 446. n. 96.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito striata. *Lang. meth. pag. 60.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, parva, striata, subalbida, fulvis lineis maculata, & circumdata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 71. litt. J.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito, striata, striis crassioribus candida, maculis & lineis fulvis referta, & circumdata. *Ejusd. ibid. litt. L.*

Concha cordiformis inæquilatera, striis crassis elatis, raris lineis transversim signatis distincta, colore rubiginoso depicta. *Ejusd. pag. & tab. 83. litt. D.*

COQUILLE.

A ne considérer que l'épaisseur, la forme renflée & les canelures longitudinales de la coquille de l'AJAR, on la prendroit moins pour une Came que pour un Petoncle: mais on est bientôt détrompé lorsqu'on a vû l'animal, qui ne differe point de celui de la premiere espece. Elle n'a qu'un pouce de largeur, sur une longueur un peu moindre & qui ne surpasse guère sa profondeur. Elle porte sur chaque battant vingt-cinq à vingt-six grosses canelures quarrées, quelquefois lisses & quelquefois légèrement ridées, qui au lieu de la traverser s'étendent de longueur.

Sommets.
Ligament.

Le ligament & les sommets sont assez semblables à ceux de la Cloniffe; mais la petite cavité en forme de cœur n'est pas sensiblement creusée.

Charniere.

La charniere n'a qu'une dent dans le battant droit, & deux dans le gauche.

Battans.

Chaque battant est creusé intérieurement autour de ses bords de vingt-cinq ou vingt-six canaux, terminés par autant de crénelures profondes qui répondent aux vingt-six canelures élevées sur sa surface extérieure. Ces petits canaux s'étendent jusqu'à deux lignes ou deux lignes & demie au dedans de la coquille.

Couleur.

Intérieurement elle est blanche sur les bords, & tire un peu sur le rouge vers le milieu. Extérieurement son fond est

brun tirant sur le rouge, & mêlé de quelques lignes blanches. On la trouve communément dans les sables de l'embouchure du Niger, pendant le mois de mai.

3. LE CODOK. Pl. 16.

Concha parum excavata, & quasi perfectè circino rotundata; in utràque parte albescens, in externâ minutissimis strigibus à centro ad marginem productis, aliis lineolis in transversum incisis cortugata; ab Oceano occidentali in lucem edita, mirum naturæ artificium ostendens. *Bonan. recr. pag. 108. class. 2. n. 69.*

— *Mus. Kirk. pag. 445. n. 70.*

Pectunculus magnus, planus, orbicularis, ferè rubescens, capillaribus striis quasi cancellatis conspicuus; Barbadosensis & Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab. 337. fig. 174.*

Chama lutaria, seu Coaxans, Malaicensibus *Bia Codock. Rumph. mus. pag. 138. art. 2. tab. 42. fig. H. (fig. E. forte eadem?)*

Chama reticulata. *Hist. Conchyl. pag. 320. pl. 14. fig. E.*

Came dont le sommet est plus élevé que les autres, & les stries moins profondes; toute sa robe forme un vrai réseau blanc. *Ejusd. ibid. pag. 324.*

Concha marina, valvis æqualibus æquilatera, mediocriter, vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, complanata, striis cancellatis elegantissimè signata, candida. *Gualt. Ind. pag. & tab. 77. fig. A. (Les proportions que l'Auteur donne à cette coquille dans sa 3e. figure, pèchent en ce qu'elle a beaucoup trop de profondeur.)*

Chamelæa lævis, sive circinis umbratilibus, tactu lævissimis; quæ Chamæa lutaria, sive Coaxans, *Bia Cadock*, à plausu sonoro ita dicta, subrotunda, palmaris, lævis, lutosi coloris; in quâ latet nonnunquam lapillus rotundus, argenteus, aliquando tuberculofus, *Rumphii. Klein. tent. pag. 153. spec. 3. n. 2.*

Tellina granulata, magna, plana, orbicularis, ferè rubescens, capillaribus striis quasi cancellata & aspera, *Jamaicensis; Listeri. Ejusdem, pag. 160. spec. 4.*

Le Codok se voit assez rarement entre le cap Manuel & le cap Verd.

Sa coquille est plus mince & plus aplatie que les précédentes, large de plus de deux pouces, un peu moins longue, & une fois & demie moins profonde. Un réseau assez fin, formé par environ cent canelures longitudinales & autant de transversales plus petites, qui les coupent à angles droits, couvre toute sa surface extérieure. Les mailles de ce réseau sont d'autant plus grandes & mieux marquées, qu'elles ap-

COQUILLE.

prochent davantage des bords de la coquille, qui sont unis, sans dents, & sans crénelures au dedans.

Sommets. Les sommets qui se touchent à peu de chose près comme les précédens, sont placés presqu'au milieu de la largeur de la coquille, & accompagnés au-dessous d'une cavité en forme de cœur, très-profonde, mais fort petite.

Charniere. La charniere a trois dents dans le battant droit, & deux dans le gauche.

Couleur. Cette coquille est d'un beau blanc au dehors, jaune-fouffrée au dedans, avec un bord couleur de chair auprès de la charniere.

4. LE COTAN. Pl. 16.

Pectunculus undatim depictus. List. hist. Conchyl. tab. 262. fig. 98.

Pectunculus densè fasciatus, ex rubro variegatus, & undatus; ex insulâ Garnley. Ejusd. tab. 291. fig. 127.

Chama cornubiensis fasciata, undis rubris. Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 65. tab. 93. fig. 15.

Concha marina valvis æqualibus, æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, vulgaris, striis densissimis & profundis transversim striata, & exasperata, candida, leviter ex fulco variegata & radiata. Gualt. Ind. pag. & tab. 75. litt. F.

Concha marina valvis æqualibus, æquilatera, notabiliter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, vulgaris transversim striata, ex albido & fulco signata, & lineata. Ejusd. ibid. litt. G.

Cricomphalos, ex rubro undata super circulis densis; Listeri. Klein. tent. pag. 147. spec. 13.

ANIMAL. L'animal du Cotan a les deux trachées ou tuyaux du man-teau joints ensemble dans toute leur longueur. Ils sont parfaitement égaux, & deux fois plus longs que large. Du reste l'animal ne differe point de celui de la premiere espece.

COQUILLE. Sa coquille a la forme de celle qui précède, mais elle a rarement deux pouces de largeur. Sa surface n'est pas non plus en réseau; elle porte seulement quatre-vingt-dix à cent petites canelures transversales & arrondies.

Sommets. Les sommets sont placés exactement au milieu de sa largeur, & un peu écartés l'un de l'autre. La cavité en forme de cœur est aussi très-profonde, assez grande & presque ronde.

Couleur. Je ne connois guère d'especes de coquillages dans lesquelles les mêmes couleurs prennent autant de formes & de nuances différentes. Leur fond est toujours blanc, mêlé de taches

taches fauves ou couleur de chair, qui s'étendent tantôt par marbrures, tantôt en zigzags, quelquefois par bandes longitudinales, quelquefois de ces deux manieres, & souvent de toutes les trois ensemble. On voit quelquefois un peu de violet sur sa surface interne.

On la trouve communément dans les sables de l'isle de Gorée.

5. LE DOSIN. Pl. 16.

Pectunculus ex insulâ Mauritii. List. hist. Conchyl. tab. 261. fig. 97.

Pectunculus albidus, densè fasciatus, latissimus, admodum planus; Jamaicensis. Ejusd. tab. 288. fig. 124.

Concha marina, valvis æqualibus, æquilatera, mediocriter vel leviter umbonata, & obliquè incurvata, subrotunda, striis profundis transversis, umbonem versùs decrefcentibus, elegantissimè undiquè cinctâ, albida. Gualt. Ind. pag. & tab. 76. litt. F.

Cricomphalos Mauritanica, rotunda, alba; Listeri. Klein. tent. pag. 146. spec. 5.

Cricomphalos latissima albida, densè circinata, admodum plana; Listeri. Ejusd. pag. 147. spec. 14.

La coquille du Dosin ne differe de celle qui précède, que parce qu'elle est un peu moins épaisse, plus légère, que sa surface est d'un poli luisant & éclatant, relevée de soixante canelures un peu plus larges, applaties; & en ce que la fofsette en forme de cœur qui paroît au-dessous des sommets, est moins enfoncée, & polie sans rides.

Les battans sont arrondis sur leurs bords; ils portent chacun quatre dents à la charniere.

Elle est d'une blancheur parfaite au dedans & au dehors. On la voit assez abondamment sur la côte de Portudal.

6. LE GORDET. Pl. 16.

Pectunculus ex toto albidus, paulò planior; Jamaicensis. List. hist. Conchyl. tab. 273. fig. 109.

Pectunculus profundior, ad alteram humerum sinu longiusculo; Jamaicensis. Ejusd. tab. 274. fig. 110.

J'ai trouvé cette espece autour de l'isle de Gorée & du cap Manuel.

Sa coquille ressemble assez à la précédente par sa légereté, sa blancheur & son beau poli; mais elle n'a guère plus d'un

Sommet. pouce de largeur. On compte sur sa surface plus de cent trente canelures extrêmement fines; & son sommet qui est placé beaucoup au-dessous de son milieu, s'avance obliquement en pointe, caractère que nous n'avons point observé dans toutes les espèces qui la précèdent: d'ailleurs la cavité en forme de cœur est plus profonde & ridée.

Charniere. Chaque battant porte trois dents à la charniere.

7. LE PITAR. Pl. 16.

Chama inæquilatera, lævis, crassa subalbida. Gualt. Ind. pag. & tab. 85. litt. B.

Celle-ci est la plus commune & la plus recherchée par les gens du pays, qui en estiment beaucoup la chair. Elle est également répandue sur toute la côte sablonneuse depuis le cap Verd jusqu'au fleuve Gambie.

COQUILLE. Sa coquille est fort épaisse & extrêmement renflée, surtout dans les vieilles, qui ne portent guères que deux pouces & quelques lignes de largeur, & un pouce trois quarts de longueur, sur une profondeur un quart moindre: les jeunes au contraire sont plus applaties & fort minces. Leur surface externe est assez lisse & unie vers le sommet, mais relevée de plusieurs grosses rides vers les bords qui sont aigus. Elles ne portent, non plus que toutes les autres espèces qui suivent, aucune impression en forme de cœur au-dessous des sommets.

Sommets. Ceux-ci sont obtus, arrondis, contigus l'un à l'autre, & placés vers le bas de la coquille au tiers de sa largeur.

Charniere. La charniere porte quatre dents à chaque battant.

Péριοστε. Cette coquille est recouverte extérieurement d'un péríoστε livide ou blanc-fale & très-fin, qui s'enleve facilement, & laisse voir au-dessous sa couleur blanche.

ANIMAL. L'animal differe un peu des précédens. Ses tuyaux ressemblent à ceux de la quatrième espèce; mais son manteau qui fort un peu au dehors de la coquille, porte sur les bords de chaque lobe une membrane circulaire fort courte, découpée de cinquante crénelures quarrées, terminées chacune par cinq petits filets charnus & mobiles.

Les nègres appellent ce coquillage du nom de *Boukch* ou *Bouikch*, comme la première espèce.

8. LE FÉLAN. Pl. 16.

La coquille du Félan est extrêmement mince & transparente, d'une rondeur assez exacte, du diametre d'un pouce & demi, & une fois moins profonde. Sa surface extérieure ne porte aucunes canelures, mais seulement quelques rides très-fines & assez égales, par-dessus lesquelles on voit par intervalles un péríoστε fort mince.

Son sommet se trouve précisément au milieu de sa largeur. Il est assez pointu, mais peu éminent.

Il n'y a que deux petites dents triangulaires à chaque battant pour former la charniere.

Celles qui sont recouvertes de leur péríoστε paroissent fauves-clair; les autres sont d'une grande blancheur.

On les rencontre assez rarement autour du cap Manuel.

9. LE PORON. Pl. 17.

Je n'ai jamais trouvé cette espèce plus grande qu'on la voit figurée à la planche 17; & elle ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle n'a que deux lignes au plus de diametre.

Elle est blanchâtre & quelquefois violette, au moins vers la charniere.

On la voit abondamment dans les sinuosités des rochers remplies de sable.

10. LE PIREL. Pl. 17.

Celle-ci est assez rare dans les sables de l'isle de Gorée.

Sa coquille est fort mince & fragile, mais sans transparence, large d'un pouce au plus, sur une longueur un peu moindre, & double de sa profondeur. Elle est ornée extérieurement de près de cent canelures longitudinales extrêmement fines, qui sont traversées par quelques rides avec lesquelles elles semblent faire un réseau très-délicat.

Le sommet est fort obtus, & placé beaucoup au-dessous du milieu de sa largeur.

Sa couleur est blanc-fale.

11. LE LUNOT. Pl. 17

Musculus striatus, striis transversis, & longitudinalibus cancellatus, quantum nonnullæ latera elongato crassiores sunt, rufus. Gualt. Ind. pag. & tab. 90. litt. B.

COQUILLE. La coquille du Lunot est fort mince, de figure ovoïde, obtuse aux extrémités, large d'un pouce & demi au plus, sur une longueur moindre de moitié & presque double de sa profondeur. Sa surface extérieure est couverte d'un réseau extrêmement fin, formé par cent canelures longitudinales & autant de transversales d'une délicatesse infinie.

Sommet. Le sommet est fort petit, & placé vers son extrémité inférieure à la quatrième partie de sa longueur.

Ligament. Le ligament est à peine une fois plus court que la largeur de la coquille; & la charniere consiste, dans chaque battant, en trois petites dents égales & fort rapprochées.

Couleur. Le fond de la couleur de cette coquille est blanc ou couleur de chair, agréablement marbré de brun, sur-tout vers les extrémités.

ANIMAL. L'animal qu'elle renferme a les tuyaux des trachées aussi longs que la moitié de la largeur de la coquille, écartés l'un de l'autre vers l'extrémité, & couronnés chacun de vingt filets.

Manteau. Le manteau porte sur chaque lobe une double membrane, comme la septième espèce; mais elle n'est ni crénelée ni bordée de filets.

Les nègres pêchent une grande quantité de ce petit coquillage dans les fables de Ben: c'est le plus délicat de tous ceux qui se mangent sur la côte; ils le passent légèrement au feu ou sur les cendres chaudes.

12. LE PÉGON. Pl. 17.

ANIMAL. L'animal du Pégon ressemble assez au précédent; mais ses tuyaux sont quatre ou cinq fois plus courts que la largeur de la coquille.

COQUILLE. Sa coquille est médiocrement épaisse, d'une grande dureté, un peu plus aplatie que la précédente, longue de près de deux pouces, sur une largeur de moitié moindre, & double de sa profondeur. Elle est marquée sur tout sa surface extérieure de quarante à cinquante canelures transversales, applaties, d'un beau poli & très-luisantes. Les bords des battans sont épais & arrondis.

Ligament. Le ligament est presque trois fois plus court que sa largeur,
Sommet. & le sommet est placé un peu au-dessous de son milieu.

Sa charniere consiste en trois petites dents fort rapprochées dans le battant droit, & en deux seulement dans le battant gauche.

Sa couleur est violette en dedans, rougeâtre au dehors, & parsemée de quelques taches brunes, distribuées sur quatre ou cinq lignes qui s'étendent comme autant de rayons du sommet vers les bords.

J'ai trouvé ce coquillage avec le précédent, mais beaucoup plus rarement.

13. LE SUNET. Pl. 17.

Tellina latior, fasciatâ & undatâ quâdam picturâ conspicua; Indiae orientalis. Lisl. hist. Conchyl. tab. 378. fig. 221.

Tellina lata, laevis radiata, Indiae orientalis. Ejustd. tab. 379. fig. 222.

Tellina fasciata angustior, intus lutescens, extra radiata. Ejustd. tab. 404. fig. 248.

Cricomphalos litterata, quae Tellina fasciata angustior, intus lutescens; Listeri. Klein. tent. pag. 147. spec. 23.

Tellina circinata sive litterata, crassa, oblonga undulis fuscis; Listeri. Ejustd. pag. 157. spec. 2. n. 3.

Tellina circinata sive litterata, Xulanensis, plana; super circulis acutè undosa; Listeri. Ejustd. ibid. n. 4. tab. 11. fig. 59.

La coquille du Sunet est aussi épaisse, mais plus petite, plus applatie, & moins allongée à proportion que celle qui précède. Elle n'a pas un pouce un quart de largeur. Sa longueur est moindre d'un tiers seulement. Sa surface, au lieu de canelures, est marquée de vingt-cinq à trente filets transversaux & très-profonds.

Les bords de chaque battant sont marqués intérieurement de cent petites dents fort ferrées. Les dents de la charniere sont au nombre de trois, assez écartées.

Sa couleur est violette au dedans, blanchâtre au dehors, & marbrée très-agréablement de bandelettes rougeâtres croisées en zigzags.

On la voit peu fréquemment dans les fables du cap Bernard.

14. LE TOSAR. Pl. 17.

Tellina Latini littoris, & Luzitanici maris apud Maderam, in ambitu ferrata, propter figuram à cæteris diversa, minutissimis strigis rugosa, & lacteo colore. Bonan. recr. pag. 104. class. 2. n. 45.

Charniere:

Couleur.

COQUILLE.

Battans:

Charniere:

Couleur.

Tellina parva ex rufo maculata, paululum cava, striis fasciatis valdè exasperata. List. hist. Conchyl. tab. 396. fig. 243.

Cricomphalos quæ Tellina parva, ex rufo maculata, paululum cava; striis fasciatis valdè aspera; Listeri. Klein. tent. pag. 147. spec. 9.

Chamelæa, circinata, sive concentricè fulcata, Luzitanica, ferè rotunda, in ambitu serrata, coloris lactei; Bonanni. Ejsd. p. 152. spec. 1. n. 9.

COQUILLE. Le Tosar se trouve aussi rarement aux isles de la Magdeleine. Sa coquille ressemble aux deux précédentes par sa dureté, son poli & son épaisseur. Elle en diffère, parce qu'elle est presque ronde ou triangulaire, large d'un pouce, & fort peu moins longue. Sa surface extérieure est relevée de trente petites canelures transversales. Ses bords sont ronds, lisses & sans dents.

Sommet. Le sommet est fort éminent, & placé en bas au tiers de sa largeur.

Couleur. Elle est ordinairement blanche, & quelquefois couleur de chair, ou gris-de-lin sans aucun mélange: quelquefois elle est rougeâtre, avec quelques taches blanches, disposées sur dix ou douze rayons, qui partant du sommet comme centre, vont se terminer à la circonférence.

15. LE JOURET. Pl. 17.

Pectunculus macularus, Jamaicensis. List. hist. Conchyl. tab. 270. n. 106.

Chama inæquilatera, lævis, albida, maculis quadratis obscurè fulvidis tessellatim signata, punctata, & radiata. Gualt. Ind. pag. & tab. 86. litt. J.

Chamelæa lævis, sive circinis umbratilibus, lactus lævissimis, maculata; Jamaicensis, maculis instar nubecularum dispersis; Listeri. Klein. tent. pag. 153. spec. 3. n. 16.

COQUILLE. Cette espèce ne diffère des trois qui précèdent, que parce que sa coquille est plus épaisse, sans dents & sans canelures, mais d'un beau poli. Elle a deux pouces & demi de largeur & un tiers moins de longueur.

Sommet. Son sommet est fort applati, & placé en bas vers la quatrième partie de sa largeur. On apperçoit au-dessous comme une légère impression en forme de cœur, au milieu de laquelle les bords des battans sont légèrement ondes.

Couleur. Au dedans cette coquille est fort blanche, & fauve ou gris-de-lin au dehors, avec des marbrures ou des taches quar-

rées brunes, quelquefois disposées en deux rayons qui partent du sommet comme centre.

On la rencontre assez rarement dans les sables du cap de Dakar & de Rufisk.

16. LE LISOR. Pl. 17.

Celle-ci se trouve encore dans les mêmes endroits, mais sur-tout dans l'anse de Ben. Elle est de celles qu'on appelle Lavignons, qui se distinguent des autres Cames, parce que les deux tuyaux du manteau sont presque aussi longs que leur coquille, & que leurs battans ne ferment jamais exactement.

Sa coquille est ovoïde, obtuse aux deux extrémités médiocrement renflée, large de deux pouces sur une longueur de moitié moindre, qui surpasse de moitié sa profondeur. Elle est extrêmement mince, très-fragile, luisante & unie.

Ses deux battans sont égaux, mais ils ne s'appliquent jamais exactement par en haut, & laissent une ouverture par laquelle les trachées doivent passer: leurs bords sont minces & tranchans au-delà de l'expression.

Les sommets sont obtus, un peu écartés l'un de l'autre, & fort peu au-dessous du milieu de la longueur de la coquille. Il n'y a point de cavité en forme de cœur.

Les dents de la charnière sont au nombre de trois dans chaque battant, toutes en lames fort minces, dont les deux laterales sont fort éloignées, & laissent entr'elles une cavité remplie par le ligament, qui est presque rond & ne paroît que fort peu au dehors entre les sommets.

La couleur de cette coquille est violette au dedans & grise ou agathe au dehors, avec cinq ou dix raies tantôt blanches & tantôt fauves, qui comme autant de rayons, partent du sommet pour se rendre à la circonférence.

17. LE FATAN. Pl. 17.

Voici la plus grande de toutes les Cames que j'ai observées au Sénégal. Sa coquille se trouve abondamment dans les mois de mars, avril & mai, sur le rivage sablonneux qui s'étend depuis le village de Ben jusqu'à celui de Rufisk. Elle a près de six pouces de largeur sur une longueur un quart moindre, & double de sa profondeur. Elle est transparente, presque aussi

mince que la précédente, & marquée vers le sommet d'une vingtaine de canelures transversales, rondes & fort écartées, qui dégèrent vers les bords en des rides fort irrégulières.

Sommet.

Les sommets se touchent.

Charnière.

Entre les dents de la charnière on voit une grande cavité, à peu près égale dans chacun des battans, qui ne ferment pas exactement. C'est dans cette cavité que se trouve logé le

Ligament.

ligament, qui est presque rond, comme dans l'espece précédente.

Couleur.

Elle est d'un blanc-de-neige au dedans & au dehors.

18. LA CALCINELLE. Pl. 17.

Piperata Chama Latinis, Venetis *Beveraxa*, vel *Biveronus*, vel *Peveraxa*; Chalene vel Chalcene, Chalcinella vel Chalcera Anconitanis & Ravennatibus. *Belon. aquat. pag. 404.*

Piperata Chama, è genere *lævium*; Bellonii. *Gesn. aquat. pag. 323.*

Chama Piperata; Bellonii. *Aldrov. exang. pag. 471.*

Tellina vilior, complanata, subrotunda, testâ ex albo violaceâ, fasciatâ & fragili; ex Cefenatico portu. *Planc. Conch. pag. 32.*

COQUILLE.

La coquille de la Calcinelle a environ un pouce & demi de largeur, & moitié moins de longueur. Elle est fort mince & beaucoup plus aplatie que toutes celles qui précèdent; car sa longueur surpasse plus de deux fois sa profondeur.

Sommet.

Son sommet est peu sensible.

Charnière.

La charnière & le ligament ressemblent à ceux des deux especes qui précèdent.

Couleur.

Pendant que l'animal est vivant, sa coquille est bleuâtre ou d'un blanc-violet, qui devient blanc-de-neige lorsqu'elle a resté, après sa mort, ou dans le limon, ou exposée sur le rivage.

Ce coquillage se plaît dans les sables vaseux du Niger.

19. LE VAGAL. Pl. 17.

Tellina à Madagascar. *List. hist. Conchyl. tab. 386. fig. 233.*

Tellina maxima latissima, subrubra radiata, ad alterum latus sinuosa; *Ejusd. tab. 387. fig. 234.*

Tellina subalbida præcedenti persimilis. *Ejusd. tab. 388. fig. 235.*

Tellina lævis, albida, rotunda. *Sloan. Jam. vol. 2. pag. 264.*

Chama inæquilatera, transversim striata, seu lineata, altero latere sinuoso, ex candido & roseo pallidè fasciata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 86. litt. D.*

Tellina

Tellina circinata, *ἄγροφου*, rudis; sine inscriptione; quæ Tellina maxima, latissima, subrubra circinata (non radiata) ad alterum latus sinuosa; *Listeri. Klein. tent. pag. 157. spec. 1. n. 12.*

Tellina circinata, *ἄγροφου*, rudis; sine inscriptione, subalbida; *Listeri. Ejusd. ibid. n. 13.*

Tellina circinata *ἄγροφου*, rudis; sine inscriptione; quæ Tellina à Madagascar; *Listeri. Ejusd. ibid. n. 14.*

Le Vagal se trouve en grande quantité sur le rivage sablonneux de Mbaou.

Sa coquille, qui ne diffère de la précédente que parce qu'elle est un peu plus épaisse, encore plus aplatie & très-dure, a jusqu'à trois pouces de largeur. Sa longueur est moindre de moitié, & quelquefois de plus des deux tiers, sur-tout dans les jeunes; de sorte qu'elle a des proportions différentes dans les petites & dans les grandes: celles-ci paroissent arrondies. Sa surface extérieure est lisse, mais marquée sur les bords de quelques grosses rides transversales.

Les battans forment à l'extrémité supérieure une espece de pli un peu courbé sur le côté, & qui ne joint pas exactement.

Le sommet est petit & comme recourbé en haut du côté du ligament, au contraire des autres Cames qui l'ont tourné en bas. Dans les vieilles coquilles il occupe à peu près le milieu de leur largeur; dans les jeunes qui sont plus allongées, il est un peu au-dessus.

La charnière a deux petites dents dans le battant droit, & trois dans le battant gauche.

Le ligament est trois fois plus court que la largeur des battans. Il est convexe, placé au-dessus du sommet, & apparent autant au dehors qu'au dedans de la coquille.

Sa couleur est un blanc qui tire sur l'agate, & traversé de quelques bandes qui sont jaunâtres dans les jeunes, & gris-violet dans les vieilles.

20. LE GATAN. Pl. 17.

Chama lutescens, ex rubro radiata. *List. hist. Conchyl. tab. 417. fig. 261.*

La coquille du Gatan a un pouce & demi de largeur & moitié moins de longueur. Elle est relevée extérieurement de vingt à vingt-cinq canelures transversales, médiocres & arrondies.



Battans.

Ses battans ne forment point de plis comme dans l'espece qui précède; mais son sommet, son ligament & sa charniere n'en diffèrent aucunement.

Couleur.

Elle est intérieurement & extérieurement d'une belle couleur de chair, qui se change en violet autour du sommet. Je ne l'ai trouvée qu'une fois autour de l'isle du Sénégal.

11. LE MUTEL. Pl. 17.

COQUILLE.

La coquille du Mutel appartient plutôt aux Moules d'étang qu'aux Cames. Elle m'a été apportée de l'intérieur des terres du Sénégal, où l'on m'a assuré qu'elle avoit été pêchée dans les lacs d'eau douce. Sa forme ne me laisse aucun lieu de douter que ce ne soit une espece de Moule analogue à celle de nos rivières d'eau douce. Elle a près de cinq pouces de largeur sur deux de longueur, & un de profondeur. Elle est lisse, traversée seulement par quelques rides, obtuse aux deux extrémités, mais plus large à celle d'en haut H qu'à celle d'en bas B, qui, comme l'on voit, a été figurée dans une situation renversée.

Sommet.

Son sommet est peu apparent, & placé vers l'extrémité inférieure à la quatrième partie de sa largeur.

Ligament.

Le ligament est convexe, & s'étend depuis le sommet jusqu'à la quatrième partie de la largeur des battans, vers leur extrémité supérieure.

Charniere.

La charniere n'a aucunes dents, mais seulement quelques aspérités peu sensibles.

Couleur.

La couleur de cette coquille est fauve au dehors: au dedans elle montre une belle nacre, qui prend, suivant les diverses inclinaisons, différentes nuances de verd, de brun, de jaune & de violet.

G E N R E V.

L A T E L L I N E. *Tellina.*

IL y a si peu de différence entre les Tellines & les Cames, que l'on ne s'écarteroit pas beaucoup de la vérité en réunissant les unes avec les autres; mais ce seroit une erreur très-grossière que de les confondre avec les Moules, comme

ont fait quelques Auteurs anciens (1), & après eux plusieurs Modernes (2). On appelle les Tellines de ce nom, parce que, dit Aristote (3), elles parviennent en peu de tems au dernier période de leur grandeur. Les deux pieces de leur coquille sont parfaitement égales.

1. LE PAMET. Pl. 18.

Tellina crassa, admodum leviter striata, intus violacea; Africana. *List. hist. Conchyl. tab. 375. fig. 216.*

Tellina striata, cuneiformis, crassa, densè striata; ambitu ferrato; intus violacea; Listeri. *Klein. tent. pag. 160. spec. 10. tab. 11. fig. 61.*

La coquille du Pamet approche de la figure d'un triangle dont les côtés sont fort inégaux. Elle est solide, épaisse, comme coupée obliquement, & comme aplatie à son extrémité inférieure, & arrondie à l'extrémité opposée. Sa largeur est de quatorze lignes sur une longueur moindre de moitié, & double de sa profondeur. Sa surface extérieure est luisante, d'un très-beau poli, & ornée sur chaque battant de quatre-vingt fillons longitudinaux & fort légers, qui, partant du sommet, vont se rendre sur tous les points de leur circonférence. Ces fillons sont d'autant plus sensibles qu'ils approchent de l'extrémité inférieure de la coquille: là ils semblent coupés & traversés par une vingtaine de canelures qui les font paroître chagrinés.

Les battans sont exactement égaux, obtus & arrondis sur leurs bords, qui sont finement découpés de quatre-vingt dents triangulaires, à peu près égales, & semblables à celles d'une

(1) De Tellinis diversas invenio opiniones. Etenim Athenæus eandem cum Latini-
notum Mytilo (sic enim pro *mytilus* legit Hermolaus) esse opinatur, Mytilumque
& Tellinam, de quibus nos capitibus separatim loquimur, invicem confundit. *Aldrov.*
exang. pag. 517.

(2) Les trois termes de *Musculus* seu *Musilus*, *Mytilus*, & *Tellina* se confondent
aisément & signifient tous trois le même genre de Coquillages qui est appelé Moules.
On peut cependant dire que chacun de ces mots désigne une espece très-distincte par
sa figure & par son caractère; mais c'est toujours la même famille, & c'est mal-à-propos
que Lister sépare la Telline d'avec la Moule, c'est le même genre dont la Telline est
une espece différente. *Hist. de la Conchyl. pag. 328.*

(3) Tellinæ à crescendi celeritate nomen habere videntur *ἔτι τὰ μικρὰ γίνονται τελλίνας*,
quia ocysimè perficiuntur, quod Aristoteles (*lib. 3. hist. Anim.*) præterea Pectunculis
ac Purpuris etiam commune esse ait, anno enim magnitudinem totam implent. *Aldrov.*
exang. pag. 517.

scie. Ces dents sont plus marquées au dedans qu'au dehors, où elles disparoissent quelquefois.

Sommets. Les sommets S sont fort petits, triangulaires, pointus, peu éminens, peu sensiblement tournés en spirale, fort proches l'un de l'autre, & placés à la troisième partie de la largeur de la coquille vers son extrémité inférieure.

Ligament. Le ligament que nous avons vû jusqu'ici placé au-dessus du sommet dans les coquilles à pieces égales, se trouve dans les Tellines inégalement distribué au-dessus & au-dessous de lui. Au-dessus du sommet il est extrêmement étroit & assez court *l*: au-dessous il est épais, presque rond, & remplit, sans sortir au dehors, une petite cavité L, formée par une échancrure faite dans chaque battant. Cette échancrure, si l'on veut se donner la peine de l'examiner, paroît répondre parfaitement à l'enfoncement en cœur que j'ai fait observer dans les premières especes de Cames.

Charniere. La charniere consiste, dans chaque battant, en trois petites dents triangulaires, fort rapprochées, & placées au dedans des sommets.

Muscles. Les attaches des muscles sont au nombre de deux dans chaque battant, assez petites, & placées vers leurs extrémités. Celui d'en haut E est elliptique, & un peu plus grand que l'inférieur e, qui est presque rond ou orbiculaire. La ligne R qui représente assez bien la lettre h, marque l'endroit où chaque lobe du manteau étoit attaché à la coquille.

Péριοστε. On n'apperçoit aucune apparence de péριοστε sur la surface de cette coquille, qui est par-tout d'un poli très-beau & très-luisant. Elle est blanche, ou jaunâtre, ou gris-de-lin, tachée quelquefois de violet ou de rouge au dedans, & marquée ordinairement au dehors de deux larges bandes triangulaires d'un brun violet, dont l'une couvre toute son extrémité inférieure dans l'endroit qui est applati: l'autre bande qui est plus large, s'étend sur l'extrémité opposée.

ANIMAL. L'animal que recouvre cette coquille ne l'ouvre que très-peu, comme les Cames. Son manteau est divisé pareillement dans toute sa longueur en deux lobes, dont chacun tapisse intérieurement chaque battant, & s'étend un peu au dehors sous la forme d'une membrane simple & très-mince M.

Trachées. Les trachées sortent de l'extrémité supérieure du manteau

sous la forme de deux tuyaux aussi simples & fort courts, rapprochés l'un de l'autre vers leur origine. Celui qui est le plus proche de la charniere, ou le postérieur A, est pour l'ordinaire plus petit que l'antérieur T.

Le pied P est placé à peu près au milieu de la longueur de la coquille. Il a la forme d'un soc de charrue, ou d'une lame de couteau recourbée en haut à son extrémité. Son usage est le même que dans les Cames, à cela près que la Telline faute quelquefois par son moyen, c'est-à-dire, que le mouvement que le pied imprime à sa coquille est fort prompt, & fait l'effet d'un ressort qui se débande subitement, & la lance assez loin.

La couleur de sa chair est blanche.

Rien de plus commun que ce coquillage sur la côte sablonneuse du Sénégal, sur-tout vers l'embouchure du Niger, où les nègres vont le chercher sur les bords du rivage après que la mer s'est retirée. Ils le trouvent facilement en levant une couche de sable d'un pouce d'épaisseur. C'est alors qu'on voit les Tellines sauter de tous côtés & faire des efforts pour regagner l'eau qui les a abandonné. On les fait cuire pour les manger. On croit qu'elles ont la propriété de rendre le ventre libre.

1. L E G A F E T. Pl. 18.

Tellina frequentissima in littore Antii, flavo diluto tincta simul & furvo, vel ciano, terreoque: nonnullæ melino, vel citreo colore circumtecta, innumerae nivis albedinem purissimum referunt; aliquæ ex Oceano occidentali delatae valdè pellucidæ. Bonan. recit. pag. 104. class. 2. n. 47.

Mus. Kirk. pag. 443. n. 46.

Tellina inæquilatera, levis, ex fusco, & subalbido radiata, intus purpurascens. Gualt. Ind. pag. & tab. 88. litt. O.

Tellina inæquilatera, levis margine interno minutissimè dentato, ex albedo, & violaceo fasciata, & ex fulvido maculata, & radiata. Ejust. ibid. litt. Q.

Cette seconde espece de Telline n'est pas fort commune: elle se trouve aussi vers l'embouchure du Niger. Sa coquille ne differe de celle qui précède qu'en ce qu'elle n'est point sillonnée au dehors, qu'elle ne forme point une large surface à son extrémité inférieure, & qu'elle est plus aplatie, ayant

près de deux fois plus de longueur que de profondeur : sa longueur n'est que de six lignes & sa largeur de dix ; du reste elle lui ressemble parfaitement.

3. LE NUSAR. PL. 18.

Tellina maris Italici, intrinsecus colore fulvo cum terreo porraceoque mixto, intrinsecus verò, ut plurimum ciano, interdum cum lacteo confuso. *Bonan. recr. pag. 104. class. 2. n. 37.*

— *Mus. Kirk. pag. 443. n. 36.*

Tellina umbone omnium acutissima; testâ coloribus diversis quasi tessellato opere decoratâ, admodum tenui. *Bonan. recr. pag. 104. class. 2. num. 38.*

— *Mus. Kirk. pag. 443. n. 37.*

Tellina purpurascens, margine sinuosa; Jamaicensis. *List. hist. Conchyl. tab. 316. fig. 218 & 219.*

Tellina inæquilatera striata. *Lang. meth. pag. 72.*

Tellina inæquilatera, altero latere truncato, & striato, margine interno dentato, candida intus purpurascens. *Gualt. Ind. pag. & tab. 89. litt. D.*

Tellina striata, testâ pulchrâ, foris albâ, planâ, subtilissimâ, striatâ; Bonanni. *Klein. tent. pag. 150. spec. 3.*

Tellina striata, umbone omnium acutissimo, testâ, quæ coloribus diversis, quasi opere tessellato decoratur, admodum tenui; Bonanni. *Ejusd. ibid. spec. 5.*

Tellina striata, purpurascens, margine sinuosa, Jamaicensis; Listeri. *Ejusd. pag. 160. spec. 11.*

COQUILLE. La coquille du Nusar est beaucoup moins longue que les deux précédentes, & par-là elle approche plus de la forme triangulaire. Elle n'a que neuf lignes de largeur & sept de longueur, sur une profondeur une fois moindre. Son extrémité inférieure forme une surface très-large, & plus aplatie que celle de la première espèce. Extérieurement elle est marquée de soixante fillons longitudinaux, qui diffèrent de ceux de la première espèce en ce qu'ils sont plus profonds, & piqués d'un nombre infini de petits points allongés & transversaux. Ces points qui sont presque insensibles à la vue, se découvrent facilement par le moyen du verre lenticulaire de trois à quatre lignes de foyer.

Battans.

Sommet.

Le bord de chaque battant n'a que soixante petites dents.

Le sommet est placé fort peu au-dessous du milieu de leur largeur.

On compte à la charnière de chaque battant cinq dents, dont trois plus petites sont rapprochées vers le sommet, les deux autres en sont assez écartées.

Charnière.

L'intérieur de cette coquille est d'un violet foncé approchant du noir. Dix à douze bandes violettes qui partent du sommet, s'étendent au dehors comme autant de faisceaux jusques à sa circonférence.

Couleur.

On la trouve en petite quantité dans les sables du cap Manuel.

4. LE TIVEL. PL. 18.

Pectunculus triquetrus, albus, intus ex violâ purpurascens; Africanus. *List. hist. Conchyl. tab. 252. fig. 86.*

Chamelæa lævis, sive circinis umbratilibus, tactu lævissimis; Africana; triquetra; alba; intus ex violâ purpurascens; Listeri. *Klein. tent. pag. 154. spec. 3. n. 13.*

Le Tivel se voit très-fréquemment vers l'embouchure du Niger.

Sa coquille représente un triangle à côtés presque égaux : ceux qui regardent les sommets sont aplatis, & non pas tranchans comme celui de devant. Elle a quatorze lignes de largeur, presque autant de longueur & une fois moins de profondeur. Sa surface est lisse & sans fillons.

COQUILLE.

Les bords de ses battans sont aigus, minces & tranchans. Les sommets sont assez éminens, un peu écartés l'un de l'autre, & placés exactement au milieu de la largeur de la coquille.

Battans.

Sommet.

La charnière ressemble à celle de l'espèce précédente.

Charnière.

Intérieurement cette coquille est violette ou blanche : extérieurement elle est grise, marquée pour l'ordinaire de trois taches violettes vers sa partie inférieure.

Couleur.

5. LE MATADOA. PL. 18.

Chama circinata; Malaicensibus *Bia matta doa*. *Rumph. mus. pag. 139. art. 5. & pag. 140. art. 13. tab. 43. fig. A. & O.*

Chama inæquilatera, transversim striata. *Lang. meth. pag. 70.*

Chamelæa circinata, sive concentricè fulcata *Bia matta doa*; setè elliptica, plana, micis subviridibus, vel fuliginosis, sive nigricantibus confusis albo mixtis, circa cardines per duas aperturas, velut oculus: aquam projiciens in apprehensuros; Rumphii. *Klein. tent. pag. 152. spec. 1. num. 6.*

COQUILLE.

Cette espece est fort rare : on l'observe encore vers l'embouchure du Niger. Sa coquille est triangulaire, semblable à la précédente, mais moins large & moins aplatie sur les côtés qui regardent le sommet. Elle a un pouce & demi de longueur. Ce qui la distingue de toutes les autres Tellines, ce sont quarante à quarante-cinq petites canelures transversales qui sont répandues sur toute sa surface parallèlement à sa largeur.

Sommet.

Son sommet n'est pas placé exactement au milieu de sa largeur, mais un peu au-dessous.

Couleur.

Sa couleur est blanche, & quelquefois jaune, tant au dedans qu'au dehors, sur-tout vers le sommet.

G E N R E V I.

L E P É T O N C L E. *Pectunculus.*

CE qu'on appelle aujourd'hui Pétoncle ou Sourdon étoit connu par Rondelet sous le nom de Coquille striée ou épineuse (1), & cet Auteur embarrassé par les différens noms de Peigne & de Pétoncle (2) des Traducteurs d'Aristote, donnoit ce dernier à une petite espece de Peigne (3). Mais Lister & les autres modernes, pour éviter la difficulté, ont suivis Belon contemporain de Rondelet, & ont donné le nom de Pétoncle

(1) Concha striata quæ communi nomine à nostris Coquille vocatur, ab Italis Capatonda, à rotunditate, pectinum modo in ambitu serrata. *Rondel. testac. lib. 1. p. 21. cap. 19.*

Concha echinata ab asperitate dicta, pectinis similis, testis admodum concavis, striatis, in ambitu incis. *Ejusd. ibid. pag. 22. cap. 20.*

(2) Quod Græcis *Kris* vocatur, à Gaza modo Pecten, modo Pectunculus convertitur, ut ubi Aristoteles ait: *ἢ δὲ κρίσις τὰ μὲν ἐστὶ ἀκέραια, ἢ δὲ αἰ ἀκέραια.* Gaza sic, Bivalvis generis pars clusilis est ut Pectunculi. Et paulo post: *ἢ τὰ μὲν ἀκέραια ἀκέραια ἐστὶν αἰ αἰ κέραια.* Item alia se movent ut Pectines. Sed hæc varietas ambiguitatem parit: sunt enim Pectines & ab his diversi Pectunculi à Latinis dicti. Plenius manifestè Pectunculos à Pectinibus disjungens videtur Pectunculos præ Tellinis usurpasse, ut Hermolaus annotavit. De aliis Pectunculis infra dicemus. *Ejusd. ibid. pag. 15. cap. 14.*

(3) Carne & sapore à Pectunculis non differunt (Pectines), sed figurâ; Pectunculi enim rotundiores sunt, & alterâ tantum parte auxiti. *Ejusd. ibid. pag. 18. cap. 15.*

In sinu Aquitanico frequenter capiuntur exigui Pectines qui vulgò *Pétoncles* vocantur. Capiuntur etiam in Normanniâ, vocanturque *Hannons*. Romæ *Gongole*, quasi *conchule*; sunt enim semper parvi præsertim in Mediterraneo mari, in Aquitanico litore majores. Alii *Coquilles de Saint Jacques* appellant, quemadmodum superiores. Pectunculi rectè dici posse mihi videntur, Pectinibus enim figurâ similes sunt. *Ejusd. ibid. pag. 18. cap. 16.*

à un coquillage fort différent du Peigne (4), tant par l'animal que par la charniere, & la forme renflée de sa coquille.

1. L E M O F A T. *Pl. 18.*

Pectunculus orbicularis, ex altero latere prælongis, latisque dentibus conspicuus. *List. hist. Conchyl. tab. 330. fig. 167.*

Pectunculus Borneocus, striis altè incis. *Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 0. tab. 54. fig. 57.*

Isocardia striata, quæ *Pectunculus orbicularis*, quasi duplicatus, ex altero latere prælongis, latisque dentibus conspicuus; *Listeri. Klein. tent. pag. 140. spec. 1. n. 4. K.*

Quelque commun que soit le Mofat dans les fables voisins de l'embouchure du Niger, je n'ai pas connoissance qu'on en fasse aucun usage.

Sa coquille est assez exactement ronde, médiocrement épaisse, d'un pouce & demi de diametre, & de moitié moins profonde. Elle est relevée de vingt-six grosses canelures lisses & arrondies, qui s'étendent de longueur sur toute sa surface extérieure.

Les bords des battans sont marqués intérieurement d'un pareil nombre de grosses dents, dont les sept premières *a, a, a, a, a, a, a*, de l'extrémité supérieure, sont divisées comme les dents d'une scie par de profondes échancrures; elles ne joignent pas parfaitement ensemble lorsque la coquille est fermée: les autres sont peu apparentes au dehors, fort écartées les unes des autres, & séparées au dedans par un petit canal qui va se perdre dans les sommets.

Ceux-ci sont ronds S, assez grands, tournés légèrement & horizontalement en spirale, & placés au milieu de la largeur de chaque battant, fort proches l'un de l'autre.

Le ligament est coriace, brun, étroit, assez court, convexe,

(4) *Kris* Græcis, *Pectunculus* Latinis, *Pétoncles* Gallis quibusdam, *Hannons* Rothomagensibus & Parisiensibus, aliis Sancti Jacobi Conchyliis. Pectunculos Parisiensis & Rothomagensis *Pétoncles* vel *Hannons* appellare consueverunt. A Pectinibus hoc dissident, quod parvi sint, & utrinque Concham, Chamæ modo, tumidam ac concavam habeant, striis rectis asperam. Sed à Chamis tracheis hoc etiam discrepant, quod Chamæ transversas lineas, Pectines autem labra in gyrum crenata ostendant... Cibis plurimum experuntur. Quamobrem eos inter alimenta recensuerunt Medici. Subalbida carne constant, gustui pergratâ, quam Græcum vulgus crudam etiam edit. *Belon. aquat. pag. 410 & 411.*

luisant, & sort entierement hors de la coquille, au-dessus du sommet où il est placé en L.

Charniere. La charniere est très-longue, & forme une ligne droite qui surpasse un peu la largeur de la coquille. Elle est composée dans chaque battant de cinq dents, dont quatre sont rassemblées par paires & fort écartées les unes des autres. Il y en a une paire vers leur milieu C, sous les sommets S: elle est longue & pointue. L'autre paire est placée en haut h, dans le battant droit D, & en bas b dans le battant gauche G: elle est fort large & obtuse, aussi-bien que la cinquième dent qui se trouve au contraire en bas i dans le battant droit, & en haut k dans le battant gauche. Toutes s'engrangent parfaitement, & sont un peu plus grandes dans le battant gauche que dans le battant droit.

Muscles. Chaque battant porte intérieurement, près des extrémités de la charniere, deux taches qui désignent le lieu où étoient fixés les muscles. Celle d'en haut e est elliptique & plus petite que celle d'en bas E qui est presque ronde. La lettre R marque le lieu de l'attache du manteau.

Péριοστε. Cette coquille ne paroît pas couverte d'un périoste sensible.
Couleur. Le blanc est sa couleur ordinaire; on voit cependant quelquefois un peu de rouge à ses sommets & à son extrémité supérieure.

Remarque. Le Pétoncle de la côte de Bretagne & de Normandie, dont a parlé Belon que j'ai cité ci-dessus, sous le nom de Pétoncle ou de Hannons, ressemble beaucoup au Mofat du Sénégal; mais il en differe en ce que sa coquille est moins épaisse, que ses canelures sont traversées par nombre de petits filets qui lui donnent beaucoup d'âpreté, & en ce que ses bords ne sont pas si sensiblement dentés à son extrémité supérieure.

ANIMAL. La situation naturelle à l'animal plongé dans les sables, est à peu près celle qu'on lui voit dans la figure. Alors il écarte médiocrement les deux battans de sa coquille, & montre les bords de son manteau, qui sont simples M & légèrement ondulés. Ce manteau est ouvert dans l'espace compris entre les trachées & la partie postérieure du pied; du reste il est tout d'une piece aux extrémités.

Trachées. Deux trachées en forme de tuyaux T. A. sortent de l'extrémité supérieure, à une distance à peu près égale du sommet

& du point qui lui est opposé. Ils sont fort courts, d'une ligne & demie au plus de longueur. Celui T qui est le plus éloigné du sommet, est le plus grand, & accompagné sur son côté antérieur d'une espece de frange F de dix à douze filets. Tous deux sont couronnés de trente filets distribués sur deux rangs. Les filets du rang extérieur sont coniques & plus grands que les autres.

Le pied P est d'une grandeur médiocre. Il sort du milieu de la coquille, dont il égale quelquefois la longueur, en prenant la forme d'une lame de couteau recourbée en dessus.

Tout le corps de cet animal est blanchâtre, taché de quelques points jaunes sur la couronne des trachées, & quelquefois sur les filets mêmes.

2. L E K A M A N. Pl. 18.

Concha exotica, margine in mucronem emissa quæ *μακρομυρική* appellari potest. *Col. purp. pag. 26 & 27.*

— *List. hist. Conchyl. tab. 327. fig. 164.*

Concha venerea duplex. *Rumph. mus. pag. 160. art. 16. tab. 48. fig. 6.*

Concha Pectiniformis æquilatera, à cardine ad oram magis contracta, striis striatis & extimâ orâ laciniatâ. *Lang. meth. pag. 63.*

Concha exotica margine in mucronem emisso, intus fistulosa, tota candida & tenuis; F. Columnæ. *Hist. Conchyl. pag. 333. pl. 26. fig. A.*

Cœur-de-bœuf, appelé chez les Auteurs *Concha exotica*; il est tout blanc, avec dix canaux triangulaires creux & saillans sur sa robe, lesquels ne communiquent point en dedans. Cette coquille est extrêmement mince & transparente. *Ejusd. ibid. pag. 334 & 335.*

Concha cordiformis æquilatera, umbone cardinum unito. *Gualt. Ind. pag. & tab. 72. lit. D.*

Ifocardia striata: quæ Concha venerea duplex; tædè integra & utraque valva congruens. Testa eburnea transparens super superficie rugosa plicas concavo convexas in murices acutos protendit. Conjunctio fit per Ginglymum totius lateris; *Rumphii. Klein. tent. pag. 138. spec. 1. n. 2.*

Il est aussi rare de trouver cette seconde espece de Pétoncle avec l'animal vivant, qu'il est commun de voir sa coquille semée çà & là sur le rivage sablonneux de la côte du Sénégal; parce que restant à une grande profondeur, les eaux de la mer ne peuvent entraîner dans leur plus grande agitation que les coquilles vuides & légères, dont l'animal a péri, soit par vieillesse, soit parce que quelque poisson en a fait sa pâture, soit

H h ij

Pied,

Couleur,

par quelqu'autre cause étrangere. Les deux battans de la coquille sont par la même raison ordinairement dépareillés & difficiles à recouvrir : de-là vient que fort peu de cabinets possèdent cette belle coquille en entier. Dans un nombre presque infini que j'ai essayé moi-même sur le rivage, ou que j'ai fait recueillir de celles que la mer avoit récemment rejetées, il m'a été presque impossible d'assortir parfaitement les deux pieces qui appartiennent à la même coquille.

COQUILLE.

Cette coquille est extrêmement mince, & par-là transparente & fragile, sur-tout dans les jeunes; mais elle s'épaissit dans les vieilles & acquiert de l'opacité & de la solidité. J'en ai une qui porte quatre pouces & demi de largeur, sur près de quatre pouces de longueur & autant de profondeur. Elle seroit exactement ronde ou sphérique, si sa largeur ne surpassoit d'une cinquième partie ses deux autres dimensions qui sont égales.

Battans.

Chacun des battans a par conséquent la forme d'une demi-sphère creusée au dedans. Ce qui fait leur beauté & leur ornement au dehors, ce sont dix-huit canelures fort larges, arrondies, qui partant du sommet, vont se rendre sur tous les points de leur circonférence. Onze de ces canelures, celles qui sont les plus basses, sont relevées chacune d'une côte triangulaire, fort tranchante, de trois lignes de hauteur, & creusée au dedans comme un canal. Les sept autres de l'extrémité supérieure, sont relevées d'une petite crête, & se terminent sur les bords en autant de petites dents qui laissent entr'elles un jour assez grand après que la coquille est fermée. Toutes sont fort écartées & laissent entr'elles autant d'espaces en forme de fillons aplatis : mais ce qui ne sçauroit trop se remarquer, c'est que les cinq premiers fillons qui séparent ces canelures à côtes de l'extrémité supérieure, sont fauves au lieu d'être blancs comme les côtes & le reste de la coquille. Dans le battant droit on observe un fillon de plus, c'est-à-dire, six fillons de cette même couleur.

On voit au dedans de chaque battant vingt-deux fillons fort larges, qui s'étendent depuis leurs bords jusqu'au fond de leurs sommets. Onze de ces fillons sont alternativement moins profonds que les autres, & répondent à ceux qui séparent au dehors les canelures : ils s'y rapportent même avec

une telle exactitude, que l'on remarque que les cinq ou six qui répondent aux cinq ou six fillons fauves du dehors, sont plus profonds & plus luisans que les autres, & même coupés & terminés brusquement à leur extrémité avant que d'arriver au sommet. Par la comparaison que j'ai faite des côtes des jeunes coquilles avec celles des vieilles, il m'a paru que la cavité des premières étoit plus grande proportionnellement, & que celle des dernières commençoit à se boucher à leur extrémité vers les bords intérieurs de la coquille.

Les sommets, le ligament & les taches des muscles sont assez semblables à ceux de la première espece.

La charniere surpasse de beaucoup la largeur de la moitié de la coquille : une des dents de la paire du milieu est extrêmement longue & pointue dans le battant gauche.

La couleur de cette coquille est d'un beau blanc au dedans & au dehors, excepté dans l'intervalle qui sépare les cinq ou six premières canelures à côtes placées vers l'extrémité supérieure de chaque battant : dans ces endroits elle est fauve.

3. LE JAGON. PL. 15.

Pectunculus parvus albidus. List. hist. Conchyl. tab. 311. fig. 147.

Actinobolus qui Pectunculus parvus, albidus; Listeri. Klein. tent. p. 148. spec. 5.

La coquille du Jagon ressemble davantage à une Came qu'à un Pétoncle, par sa forme exactement ronde & aplatie. Elle est médiocrement épaisse, du diamètre de neuf lignes, une fois moins profonde, & relevée extérieurement de vingt-six à trente petites canelures longitudinales, arrondies, souvent traversées par un nombre de petits filets. Ses bords sont lisses au dedans, joignans assez exactement; & sa charniere ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle est courbée en portion de cercle, & que ses dents sont fort courtes. Ses sommets sont renflés & pointus.

Elle est par-tout d'un blanc parfait.

On la trouve communément autour de l'isle de Gorée & du cap Manuel.

Sommets.

Charniere.

Couleur.

COQUILLE.

Charniere.

Sommets.

Couleur.

4. LE MOVIN. *Pl. 18.*

Le Movin se voit aussi dans les mêmes endroits.

COQUILLE. Sa coquille se distingue facilement des autres Pétoncles, parce que sa longueur qui est de seize lignes ou environ, surpasse un peu sa largeur. Sa profondeur est de moitié moindre que cette dernière dimension. Les quarante sillons longitudinaux qui s'étendent sur sa surface extérieure, sont si fins & si peu marqués qu'elle paroît lisse & d'un beau poli.

Battans. Les battans sont marqués intérieurement sur leurs bords d'un pareil nombre de sillons assez longs & profonds: ils ne joignent pas parfaitement vers l'extrémité supérieure.

Sommet. Le sommet est rond & peu renflé.

Charniere. La charniere est courbée comme la précédente, & au moins une fois plus courte que la largeur des battans.

Couleur. Sa couleur est au dehors d'un fauve-clair, qui au dedans tire un peu sur la couleur de chair.

5. LE FAGAN. *Pl. 18.*

Pectunculus gravis, raro & minus profundè sulcatus, ex fusco viridescens; articulationibus laminatis; Jamaicensis. List. hist. Conchyl. tab. 238.

fig. 72.

Bucardium albidum & canaliculatum. Hist. Conchyl. pag. 332. pl. 26.

fig. K.

Coquille. Petit Cœur-de-bœuf, dont les deux becs se contournent d'une façon singulière, & sont fort séparés l'un de l'autre, tout son corps est canelé & sa couleur est d'un blanc-sale. *Ibid. pag. 335.*

Concha Rhomboïdalis, striis latissimis complanatis & raris divisa, crassa, ponderosa, candidissima. Gualt. Ind. pag. & tab. 87. litt. D.

Anomalocardia effusa, quæ Pectunculus gravis, raro vel minus profundè sulcatus, ex fusco viridescens; articulationibus laminatis; Listeri.

Klein. tent. pag. 143. spec. 1. n. 16.

Ce coquillage & ceux qui suivent appartiennent à un genre bien distingué du Pétoncle, mais dont il ne m'a pas été permis de décrire l'animal: tels sont les Cœurs & les Arches-de-noé. Le caractère de leur coquille consiste à avoir les sommets fort éminens, le ligament très-large, placé au dehors de la coquille, & enfin la charniere fort longue & composée d'un grand nombre de petites dents toutes à peu près égales.

COQUILLE. La coquille du Fagan a la forme d'un cœur, dont elle a

pris son nom: c'est une des plus épaisses que je connoisse. Elle a le poids, la dureté, & intérieurement la blancheur & le poli du marbre. Sa profondeur est d'un quart-moindre que sa longueur, qui dans les vieilles est égale à sa largeur, & un peu plus petite dans les jeunes. La plus grande que j'aie observé porte trois pouces & demi de longueur & de largeur, un peu moins de profondeur & plus de six lignes d'épaisseur. Sa surface extérieure est relevée de douze canelures longitudinales, lisses & arrondies, dont il y en a sept fort grosses & plus sensibles.

Chaque battant est marqué intérieurement d'onze canelures fort larges, qui regnent tout autour de ses bords dans une bande d'environ huit lignes de largeur. Le bord qui forme la charniere s'avance considérablement au dedans de chaque battant, où il fait une espèce de talon au-dessous duquel reste une grande cavité. Aux deux côtés paroissent les impressions des muscles; elles sont fort grandes & à peu près carrées; celle d'en-haut surpasse un peu l'inférieure.

Les sommets sont à peu près coniques, très-allongés, & roulés en un seul tour de spirale qui incline un peu en bas. Ils sont placés un peu au-dessous du milieu de la largeur des battans, & séparés l'un de l'autre par un petit espace obliquement aplati.

La charniere est droite ou rectiligne, égale à la moitié de la largeur de la coquille. Elle consiste en une rangée de quarante dents semblables à autant de lames à peu près égales & posées parallèlement sur les bords de chaque battant. Ces dents s'engrènent fort exactement les unes dans les autres, & rendent la fermeture de cette coquille extrêmement sûre & solide.

Le ligament n'est pas proportionné à la force de la charniere. C'est une membrane noire, coriace, assez mince, qui s'étend sur toute la portion de la coquille qui est aplatie entre les deux sommets. Elle y est fortement attachée par le moyen des sillons qui y sont profondément gravés, & qui par leurs contours représentent plusieurs figures rhomboïdales. Il ne paroît pas qu'elle soit d'une grande force, car elle s'écaille aussi-tôt que l'eau l'a abandonnée. Il semble que son principal usage est de servir de couverture à la charniere

& de la garantir de l'approche des corps étrangers tels que les sables & autres choses semblables qui pourroient en embarrasser le jeu.

Variétés. Je n'ai observé dans cette coquille d'autres variétés que dans sa forme plus ou moins allongée.

Péριοστε. Lorsqu'elle est couverte de son péριοστε elle est brune & quelquefois mêlée de verd; mais le péριοστε enlevé, on voit que la blancheur de sa surface extérieure imite, comme l'intérieure, celle du marbre blanc le mieux poli.

Couleur. Les nègres qui aiment beaucoup ce coquillage, en pêchent une grande quantité dans les sables vaseux de l'embouchure du Niger, où il est fort abondant.

6. LE ROBERT. Pl. 18.

On trouve dans le même endroit une autre espèce de Cœur qui approche beaucoup de ceux qu'on appelle vulgairement Arche-de-noé, parce que la figure de chaque battant imite celle d'une nacelle.

COQUILLE. Sa coquille représente un ovoïde arrondi aux extrémités, qui a dix lignes de largeur, huit de longueur, & presqu'autant de profondeur: elle est peu épaisse, marquée au dehors de vingt-six petites canelures longitudinales, arrondies, ordinairement lisses & unies, mais quelquefois ridées en travers.

Battans. Chaque battant est bordé au dedans d'un pareil nombre de canelures fort courtes, qui ne passent pas une bande d'une ligne de largeur, & marquée de cinquante-deux fillons très-légers qui s'étendent des bords jusqu'aux sommets. Ceux-ci sont fort courts, & placés au tiers de leur largeur vers l'extrémité inférieure.

Sommets. La charnière égale les deux tiers de la largeur de la coquille: on n'y compte que trente-cinq dents qui ressemblent plutôt à des dents de scie qu'à de petites lames, parce qu'elles sont fort étroites & pointues.

Charnière. Cette coquille est blanche & tire quelquefois sur le rouge.

Couleur.

7. L'ANADARA. Pl. 18.

Concha πικυλαεινγγυλαμος. Col. purp. pag. 20 & 21. cap. 11.
Concha frequentissimè visa in littore Centum cellarum, & aliis adjacentibus Etrurix; parte convexâ striis excavata; ex albo sulphurea in uno

uno latere, & ex eodem aliquantulum nigricans; ubi testæ conjunguntur denticulis frequentibus in linea rectâ dispositis ornata. *Bonan. recr. pag. 108. class. 2. n. 73.*

Mus. Kirk. pag. 445. n. 73.
Concha Indica non dissimilis à superiori, nisi solo labro in alterâ parte magis extenso, ut plurimum alba, interdum ex albo nigrescens. Bonan. recr. pag. 108. class. 2. n. 74.

Mus. Kirk. pag. 445. n. 74.
Pectunculus albus, crassus, profundè sulcatus, edulis concha Jamaicensis. List. hist. Conchyl. tab. 236. fig. 70.

Pecten Virgineus, Malaicensibus Bia Anadara. Rumph. mus. pag. 142. art. 8. tab. 44. fig. J.

Concha rhomboïdalis striata, parùm vel mediocriter tantùm elongata; insigniter ventricosa, in extimâ internâ ora notabiliter crenata, umbone cardinis tantillum tantùm diducto. Lang. meth. pag. 71.

Pectunculus major, Polyginglymus hirsutus. Sloan. Jam. vol. 2. tab. 241. fig. 14. 15. & 16.

Concha rhomboïdalis, striata striis crassis rotundis, candida. Gualt. Ind. pag. & tab. 87. litt. B.

Concha rhomboïdalis, striis latis notata, candida, & veluti cuticulâ quâdam rufâ vestita. Ejusd. ibid. litt. C.

Anomalocardia effusa, quæ Pecten virgineus, à menstruo quod, virginum instar stillat; Bia Anadara; testâ crassâ, dentata, latere altero effuso; sine ginglymo; mediante membrana junctâ; striis planis & latis, sulcis angustis, coloris pallidè albi; falsilagine obducta; Rumphii. Klein. tent. pag. 141. spec. 1.

Anomalocardia effusa, quæ Concha πικυλαεινγγυλαμος; Fabii Columnæ. Ejusd. pag. 142. n. 5. a.

Anomalocardia effusa, quæ Concha πικυλαεινγγυλαμος alia ferè semicircularis, alba, crassa, profundè sulcata, edulis, margine irregulariter undoso; Listeri. Ejusd. ibid. n. 5. c.

Mastra Bonanni, alba; interdum nigrescens. Ejusd. pag. 171. spec. 2. tab. 11. fig. 73.

La coquille de l'Anadara differe de la précédente en ce qu'elle a près de deux pouces de largeur & moitié moins de longueur. Ses extrémités sont quelquefois arrondies, quelquefois coupées ou tronquées obliquement avec une petite crénelure. Elle a environ trente-cinq canelures longitudinales qui paroissent quelquefois divisées en deux par la moitié, & traversées par un grand nombre de petits filets extrêmement fins. Ces canelures sont tantôt rondes, tantôt applaties.

Les battans sont ornés intérieurement sur les bords d'un pareil nombre de fillons & de canelures, au-delà desquelles

COQUILLE,

Battans.

on voit comme les vestiges d'un grand nombre de fillons très-fins qui s'étendent jusqu'au sommet.

Charniere. La charniere est composée de cinquante-six à soixante dents dans chaque battant.

Péριοστε. Le péριοστε qui recouvre cette coquille est brun, assez épais, & très-velu.

Couleur. La blancheur est sa couleur tant au dedans qu'au dehors. Elle se voit assez rarement dans les sables de l'embouchure du Niger.

8. LE JABET. Pl. 18.

COQUILLE. J'ai observé assez souvent la coquille du Jabet entre les rochers de l'île de Gorée. Elle est infiniment petite n'ayant jamais plus de quatre à cinq lignes de longueur, sur trois de largeur & autant de profondeur. Ses extrémités sont tronquées obliquement. Sa surface extérieure est recouverte d'un péριοστε très-fin & blanchâtre, qui ne devient sensible que sur les bords de chaque battant par l'épaisseur & la noirceur qu'il y prend. Dessous ce péριοστε elle paroît ornée de quarante à cinquante canelures longitudinales très-fines, avec lesquelles vingt autres canelures transversales également fines, forment un réseau ou un treillis d'une grande délicatesse.

Battans. Les battans ne sont ni canelés sur leurs bords ni sillonnés intérieurement, & ils joignent exactement par-tout.

Sommets. Les sommets se touchent presque, & ne laissent entr'eux qu'un fort petit espace applati.

Charniere. Sa charniere porte vingt à vingt-cinq dents dans chaque battant.

Couleur. Sa couleur est un blanc-sale, accompagné quelquefois de roux vers les sommets.

9. LA MUSSOLE. Pl. 18.

Balanus Græcis; Glans Latinis, Calognone vulgo Græco, Mouffolo Venetis. Belon. aquat. pag. 396.

Concha rhomboides. Rondel. testac. lib. 1. pag. 27. cap. 28.

Coquille nommée Mussole. Ejust. édit. franç. pag. 20. ch. 24.

Concha rhomboides, Rondeletii. Bossuet. aquat. pars alt. pag. 20.

— Gesn. aquat. pag. 317.

— Aldrov. exang. pag. 459.

Balanus, Bellonii. Ejust. pag. 460.

Musculi, Matthioli. Ejust. pag. 513.

Concha naviculam exprimens, Rhomboides à nonnullis dicta, Musculus striatus à Matthiolo, ab aliis Mitulus. Bon. recr. pag. 103. class. 2. num. 32.

— Mus. Kirk. pag. 442. n. 31.

Balanus Bellonii tenuiter striatus, Jamaicensis. List. hist. Conchyl. tab. 367. fig. 207.

Musculus Matthioli seu Musculus striatus fasciis undatis subfuscis depictus, Barbadosensis. Ejust. tab. 368. fig. 208.

Pecten saxatilis, Malaicensibus Bia batu. Rumph. mus. pag. 143. art. 10. & 144. tab. 44. fig. L. & P.

Concha rhomboidalis striata, parùm vel mediocriter tantùm elongata, insigniter ventricosa, rugosa, umbone cardinis notabiliter diducto. Lang. meth. pag. 71.

Concha Pectiniformis inæquilatera, triangularis ex uno latere notabiliter elongata. Ejust. pag. 72. (Malè sociata cum figurâ 105. Musci Kirkeriani.)

Bucardium cordiforme, Arca Noëmi. Hist. Conchyl. pag. 333. pl. 26. fig. G.

Arche-de-Noë, qui présente une espece de cœur oblong dans la partie de sa carène; sa charniere est à dents fines comme une lime, & les stries qu'on voit sur sa robe, forment un ouvrage chagriné de couleur brune sur un fond blanc; plus elles s'approchent de sa carène, plus elles sont creuses. Ejust. pag. 335.

Concha rhomboidalis subrotunda, dorso satis lato, & expanso, umbonis cardine depresso, & insigniter diducto; oris rimâ notabiliter hiante, striata striis aliquando transversis, aliquandò circularibus; vel undatis, ex atro-fusco subalbida. Gualt. Ind. pag. & tab. 87. litt. F.

Concha rhomboidalis parva, striata striis granulatis, & in marginis extremitate aliquantum emissis, & subtilissimo bysso donatis, fusca. Ejust. ibid. litt. G.

Concha rhomboidalis elongata, naviculam exprimens diversimodè, densissimè striata, & cancellata, ex albido fulvida; maculis fuscis circumdata, punctata & notata. Ejust. ibid. litt. H.

Concha rhomboidalis eadem cum superiori, sed striata striis insigniter crassis, raris, & subrotundis. Ejust. ibid. litt. J.

Musculus Polyleptoginglymus, Arca Noë, quæ Concha rhomboidalis, naviculam exprimens; Bonanni. Klein. tent. pag. 167. spec. 2.

Musculus Polyleptoginglymus, qui Balanus Bellonii tenuiter striatus; Listeri. Ejust. pag. 168. spec. 2. tab. 11. fig. 69 & 70.

Mastra Rumphiana; coloris obscuri, longior. Ejust. pag. 171. spec. 1.

Les Vénitiens l'appellent Mouffolo ou Mussolo. Belon. Rond. Les Grecs en langage vulgaire, Calognone ou Calagnone. Belon. Rond.

COQUILLE.

Voici la coquille qu'on appelle communément l'*Arche-de-Noé* à cause de sa figure. Elle a à peu près la forme de la précédente, près de quatre pouces de largeur, & une fois moins de longueur & de profondeur. Sa surface extérieure est couverte d'un périoste fort mince, qui en tombant laisse autour des bords de chaque battant un amas de poils très-épais & fort difficiles à arracher. Lorsque ce périoste est enlevé, on la voit ornée de cinquante ou soixante petites canelures longitudinales, souvent divisées en deux, & ridées transversalement. Ces canelures deviennent insensibles en approchant du sommet.

Battans.

Les bords des battans sont intérieurement unis & sans canelures, comme dans l'espèce qui précède; mais ils ne ferment jamais exactement, & laissent en devant, vers le milieu de leur longueur, une ouverture souvent très-grande, dont l'entrée est cachée par cet amas de poils du périoste dont j'ai parlé.

Sommet.

Les sommets sont pointus, assez grands, & fort écartés l'un de l'autre. L'espace qu'ils laissent entr'eux est aussi fort large, & plat sans inclinaison.

Charnière.

La charnière est presque égale à la largeur des battans, & composée de quatre-vingt à cent-dix dents infiniment petites.

Variétés.

On observe plusieurs variétés dans la forme de cette coquille. Il y en a qui n'ont qu'un pouce de largeur, sur une longueur moindre de moitié, souvent égale à leur profondeur, & quelquefois un peu plus grande. D'autres sont plus ou moins grandes, & une fois plus larges que longues; mais elles ont toutes au moins quatre-vingt dents à la charnière.

Couleur.

Leur couleur est blanche au dehors, avec des bandes transversales rougeâtres qui serpentent disléremment en zigzags; intérieurement elles sont blanches, quelquefois tachées de brun tirant sur le rouge.

On les trouve en grande quantité entre les rochers de l'île de Gorée.

ANIMAL.

En cueillant ce coquillage je me suis aperçu que l'animal tenoit aux rochers par une espèce de nerf qui passoit au travers de l'ouverture que j'ai dit que les battans de la coquille laissoient entr'eux. Ce nerf paroisoit partir du pied de l'animal, comme celui des Jambonneaux; mais il ne s'épanouissoit

pas en un grand nombre de fils comme le leur. Il étoit fort applati, & d'une dureté semblable à celle de la corne, dans l'endroit où il étoit attaché aux rochers; il s'amollissoit ensuite peu à peu en approchant du corps. Bonanni a fait la même remarque (1) à l'égard de la Muffole qu'il a observée dans la Méditerranée. Ce nerf fort à peine de la longueur de deux lignes hors de la coquille.

10. LE VOVAN. Pl. 18.

Chama nigra quæ fortè antiquorum Glycimeris. *Belon. aquat. pag. 408.*

Concha nigra. *Rondel. testac. lib. 1. cap. 32. pag. 31.*

Coquille noire. *Ejusd. édit. franç. ch. 27. pag. 22 & 23.*

Concha nigra, Rondeletii. *Bossuet. aquat. pars alt. pag. 24.*

Chama (seu potius Concha, ut Rondeletio placet) nigra, Bellonii. *Gesn. aquat. pag. 324.*

Chama nigra, sive Glycimeris, Bellonii. *Aldrov. exang. pag. 471.*

Concha nigra, Rondeletii. *Ejusd. pag. 461.*

Concha denticulata, marmorea substantiâ, intus candida, foris maculis fulvis serpentibus mirificè exornata; Ulyssiponensis. *Bonan. recr. pag. 107. class. 2. n. 60. Ead. Mus. Kirk. pag. 444. n. 59.*

Concha pariter dentata, colore candido, quem lineæ sublavæ undas maris referentes bellè distinguunt; Ulyssiponensis. *Ejusd. ibid. num. 61. & Mus. Kirk. pag. 445. num. 60.*

Concha Ulyssiponensis littoris, nunquam aliundè adme allata, aurei coloris præstantissimi, circa cardinem candidis notis ita dispositis signata, ut si binæ valvæ conjungantur, formetur quasi stella sex radios habens. *Ejusd. ibid. n. 62. & Mus. Kirk. n. 61.*

Pectunculus magnus veluti litterulis quibusdam rufis eleganter exaratus. *List. hist. Conchyl. tab. 246. fig. 80.*

Chama Glycimeris Bellonii, quæ Pectunculus ingens variegatus ex rufo; ex insulâ Garnsey. *Ejusd. tab. 247. fig. 82.*

Chama litterata rotunda. *Rumph. mus. pag. 139. art. 7. tab. 43. fig. C.?*

Concha crassa lævis. *Lang. meth. pag. 61.*

Concha crassa, lævis, subalbida, luteis maculis radiata, signata, fasciata, & virgulata, intus maculâ fuscâ obscurata. *Gualt. Ind. pag. & tab. 72. litt. G.*

(1) In profundo mari sub cœno stabulatur, in parte inferiori navis carinæ simili aditus patet, quo animal veluti planta saxi adheret. . . . Caro enim in testâ inclusa paulatim in callosam substantiam degenerat, eo durior, quod magis saxo propinquam. Limbo tartaroque circumtextus testæ est colore, aut ubi explicatur subalbus apparet, castaneis notis maculatus. Habet laterâ sulcis striata, & minus profundis, quod magis ad punctum concursus sive centrum accedunt. Plana est pars superior, ubi binæ valvæ minutim denticulatae uniantur, lineisque signatur ita dispositis, ut lancearum acuminata alterum alteri super impostum effingant. *Bonan. recr. pag. 103. class. 2. n. 32.*

Concha crassa, ponderosa, hirsuta, & serico villosa indumento fuliginosi coloris vestita. *Ejusd. pag. & tab. 73. litt. A.*

Concha valvis aequalibus inaequilatera, notabiliter umbonata, & recta incurvata, subrotunda, vulgaris, gradatim striata, & albido & fusco fasciatim colorata. *Ejusd. pag. & tab. 82. litt. C.*

Concha valvis aequalibus inaequilatera, notabiliter umbonata, & recta incurvata, subrotunda, vulgaris, striis minutissimis signata, ex albido, & caeruleo fasciata. *Ejusd. ibid. litt. D.*

Concha valvis aequalibus inaequilatera, notabiliter umbonata, & recta incurvata, subrotunda, vulgaris, crassa, subalbida, striis, & apice nigris notata. *Ejusd. ibid. litt. E.*

Isocardia striata: quae stella; intus per limbum denticulata, foris circumnata; in limbo striata, circa cardinem conferti vertices colore albo stellam magnam ostendunt; Bonanni. *Klein. tent. pag. 139. spec. 1. num. 3. l.*

Isocardia laevis: Bucardia; quae Concha marmorata, fulvis serpentibus, crassa, candida, intus denticulata; Bonanni. *Ejusd. pag. 140. spec. 2. num. 1. f.*

Chamaelea circumnata, sive concentricè sulcata; quae Chama litterata, rotunda umbone cardinum protenso; aequaliter expansa; plana; tenuis, super circumnata nigris undis inscripta; Rumphii. *Ejusd. p. 151. spec. 1. n. 2.*

Chamaelea circumnata, sive concentricè sulcata, quae Chama Glycimeris Bellonii, ingens variegata ex rufo; Listeri. *Ejusd. pag. 152. spec. 1. num. 13.*

Chamaelea laevis, sive circumnata umbratilibus, tactu laevissimis: flammea; intus dentata, candida, lineis undosis, subflavis bellè inscripta; Bonanni. *Ejusd. pag. 153. spec. 3. n. 9.*

COQUILLE.

Si cette espece ne se range pas naturellement avec les cinq qui la précèdent, du moins on ne peut nier qu'elle en approche beaucoup. Sa coquille est exactement ronde, très-épaisse, du diametre de deux à trois pouces, & une fois moins profonde. Extérieurement elle est luisante & polie, quoique canelée longitudinalement & transversalement en un treillis fort régulier, mais qui n'est sensible qu'en faisant usage de la loupe de trois lignes de foyer.

Battans.

Intérieurement les bords de ses battans sont marqués chacun de quarante à quarante-cinq petites dents fort courtes & arrondies, qui se prolongent par derriere en deux petites canelures aussi fort courtes. Ils joignent parfaitement par-tout.

Sommets.

Les deux becs des sommets se touchent l'un l'autre, & sont placés au milieu de leur largeur. Ils sont arrondis, peu

éminens, courbés légèrement en bas, & ne laissent entr'eux qu'un petit espace applati & comme creusé, sur lequel est appliqué extérieurement un ligament arrondi, assez épais, & trois fois plus court que la coquille.

Ligament.

Sa charniere n'est pas tout-à-fait rectiligne, comme dans les cinq especes qui précèdent, mais courbée légèrement en arc, & ornée dans chaque battant de dix-huit à vingt petites dents arrondies, un peu élevées, à peu près égales, & disposées sur une même ligne.

Charniere.

Le fond de sa couleur varie beaucoup extérieurement: tantôt il est blanc, tantôt couleur de chair ou fauve. J'en ai de celles-ci dont le sommet est blanc en forme d'étoile, comme la variété dont parle Bonanni que j'ai citée, pendant que le reste de leur surface est traversé par trois ou quatre larges bandes circulaires d'un fauve très-foncé. Les fonds blancs ou incarnats sont traversés par un grand nombre de petites lignes rougeâtres, pliées en zigzags d'une maniere bizarre, mais fort agréable. Sa surface intérieure est blanche, quelquefois tachée de fauve vers le milieu, & autour des attaches des muscles.

Couleur.

J'ai trouvé fréquemment ce coquillage dans les sables de l'isle de Gorée & du cap Verd.

GENRE VII.

LE SOLEN. *Solen.*

Solen est un mot grec qui exprime un canal, un tuyau. Ce nom & ceux de Donax, Aulos, Onyx, Dactylus qui signifient une canne de roseau, une flûte, un ongle, un doigt, ont été donnés par les Anciens, comme celui de Coutelier par quelques François, au coquillage dont je parle, à cause de la figure de sa coquille. Elle est fort allongée, toujours ouverte & arrondie aux deux extrémités, & formée de deux pieces égales qui représentent assez bien un tuyau un peu applati.

1. LE TAGAL. *Pl. 19.*

Tellina alia in mari Brasiliensi frequens digitalem crassitiem & longitudinem aequans ubique candida. *Bonan. recr. p. 163. class. 3. n. 353.*

Chama angustior, ex alterâ parte sinuosa; Barbadenfis. *List. hist. Conchyl. tab. 421. fig. 265.*

Concha longa uniforis, angustior, ex alterâ parte sinuosa; Listeri. *Klein. tent. pag. 167. spec. 9. tab. 11. fig. 68. a. b.*

- COQUILLE.** La coquille du Tagal est médiocrement épaisse, large de près de trois pouces, sur une longueur deux fois moindre & presque double de sa profondeur. Extérieurement elle est recouverte d'un périoste grossier de couleur cendrée, qui étant enlevé, laisse voir quelques rides transversales. Intérieurement elle est lisse & marquée dans chaque battant de deux taches, dont la supérieure est presque ronde, & plus petite que l'inférieure E qui est allongée & fort étroite: ces taches désignent à l'ordinaire le lieu où étoient attachés les muscles.
- Périoste.**
- Muscles.**
- Battans.** Les bords des battans sont fort tranchans. Ils joignent parfaitement par-tout, excepté aux deux extrémités de la coquille qui restent toujours ouvertes.
- Sommets.** Les sommets sont infiniment petits S, & placés un peu au-dessus du milieu de la largeur des battans. Immédiatement au-dessus des sommets la coquille se replie légèrement au dehors H. C'est sur ce repli qu'est attaché le ligament. L. Il ressemble à un cuir noirâtre, convexe, assez long, d'une grande dureté, & qui sort entièrement hors de la coquille.
- Ligament.**
- Charnière.** Au dedans du sommet de chaque battant, on voit deux dents assez longues, étroites, fort rapprochées, & à peu près égales C. C. qui forment la charnière.
- Couleur.** La couleur de cette coquille est blanche au dedans & au dehors.
- ANIMAL.**
- Manteau.** Le manteau de l'animal au lieu d'être divisé en deux lobes, comme dans les six genres qui précèdent, forme une espèce de tuyau ou de sac membraneux, fort mince & ouvert à ses deux extrémités. On le voit en M. M. lorsque les battans viennent à s'ouvrir. Il est presque cylindrique, égal à la largeur de la coquille, & couvre totalement les autres parties de son corps.
- Trachées.** De l'extrémité supérieure de ce manteau sortent deux trachées T. A. sous la forme de deux tuyaux assez longs, mais si bien adossés l'un à l'autre qu'ils semblent n'en faire qu'un. Ils sont cylindriques, cependant un peu plus gros à leur origine qu'à leur extrémité, dont le contour est crénelé de dix-huit

huit à vingt dents. Le tuyau postérieur A est un peu plus petit que l'antérieur T.

L'extrémité inférieure du manteau N s'étend un peu hors de la coquille. C'est par ce bout que sort le pied P de l'animal. Il est cylindrique & ordinairement renflé vers son extrémité: il facilite à l'animal le moyen de monter ou de descendre dans son trou.

La couleur de son corps est blanche.

Ce coquillage est fort commun dans le limon noir & sablonneux du Niger, sur-tout auprès des mangliers de l'extrémité septentrionale de l'île du Sénégal. Il y est enfoncé à trois ou quatre pouces de profondeur, dans une situation verticale semblable à celle que je lui ai donnée dans la figure 1. & conservant toujours une communication avec l'eau par un trou qui laisse passer continuellement ses trachées. Quoiqu'il paroisse devoir se fixer pour toujours dans le lieu où il a une fois creusé son trou, il arrive cependant qu'il change quelquefois de place, sur-tout lorsqu'il est inquiet. On peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences (1) la description que M. de Reaumur a donnée de celui des côtes du Poitou, & les remarques curieuses qu'il a faites sur le mouvement progressif de cet animal.

Les nègres du Sénégal ne font aucun usage de ce coquillage, parce qu'ils ne manquent pas d'autres poissons qui sont infiniment meilleurs.

2. LE GOLAR. Pl. 19.

Chama nigra. Rondel. testac. lib. 1. pag. 14. cap. 13.

Coquille nommée *Chama nigra. Ejsid. édit. franç. pag. 8. chap. 10.*

Chama nigra, Rondeletii. Bossuet. aquat. pars alt. pag. 9.

— *Gesn. aquat. pag. 323.*

— *Aldrov. exang. pag. 471.*

— *Jonst. exang. tab. 13. pag. 44.*

Concha à Rondeletio longa dicta; valde pulchra visu, colore albo circa cardinem distincto fasciis roseis, quibus binæ notæ candidæ radiorum instar ab eodem cardine extensæ superimponuntur; rugas, quibus in gyrum crispatur, aliæ minutiores ita transversè discindunt, ut dupliciter corticosa videatur. Bonan. recr. pag. 108 & 109, class. 2. n. 77.

(1) Année 1712. pag. 116 & suiv.

Chama nigra Rondeletii, quæ *Chama angusta*, subrubra, obliquè striata, duobus radiis medio dorso insignita, è mari Mediterraneo. *List. hist. Conchyl. tab. 416. fig. 260.*

Tellina violacea. *Rumph. mus. pag. 147. art. 4. tab. 45. fig. E. ?*

Concha soleniformis, rugosa, lineis hinc inde decussatis lignata, subrosea, duobus candidis radiis in medio distincta. *Gualt. Ind. pag. & tab. 91. litt. C.*

Concha longa biforis, quæ *Tellina violacea* Rumphii; testa tenuissima, quinque pollices longa, unum lata, vaginæ instar; in utroque extremo patula, violacea virgis albis; in arenâ perpendiculariter hærens. *Klein. tent. pag. 164. spec. 1.*

Concha longa uniforis, quæ *Chama nigra* Rondeletii, ex mari Mediterraneo, seu *Chama angusta* subrubra, obliquè striata, duobus radiis medio dorso insignita; *Listeri. Ejusd. pag. 167. spec. 7.*

COQUILLE. J'ai observé cette espece dans les sables de l'embouchure du Niger. Sa coquille n'a que deux pouces un quart de largeur, & une fois & demie moins de longueur. Elle est marquée intérieurement de quinze fillons longitudinaux tirés obliquement.

Couleur. Sa couleur est par-tout d'un beau rouge, sur lequel on voit quelquefois deux ou quatre petites bandes blanchâtres qui, partant du sommet, en parcourent obliquement la longueur.

3. LE MOLAN. Pl. 19.

COQUILLE. La coquille du Molan se voit aussi dans les sables de l'embouchure du Niger. Elle est des plus minces & des plus fragiles, large d'un pouce & demi, deux fois moins longue, fort aplatie, extrêmement luisante & transparente.

Sommets. Ses sommets sont placés au tiers de la largeur de chaque battant, vers son extrémité supérieure.

Couleur. Elle est d'un blanc qui tire sur la couleur de la corne.

REMARQUES

SUR LES CONQUES BIVALVES.

I.
Huître.

Par les descriptions que je viens de faire des Conques de cette premiere section, on voit 1°. que l'Huître s'éloigne un peu des autres Conques par ses trachées qui ne paroissent

pas au dehors & qui ne sont pas faites en tuyau, & parce qu'elle n'a pas de pied, ou qu'il n'est pas visible.

2°. Le Jataron & le Jambonneau se rapprochent assez de l'Huître par la figure de leurs trachées; mais ils ont un pied apparent au dehors; & le dernier a de plus des fils pour s'attacher & se fixer aux corps étrangers.

3°. Les autres Conques qui les suivent, telles que les Cames, les Tellines, les Pétoncles & les Solens, se ressemblent en ce qu'elles ont toutes un pied apparent, avec des trachées en tuyaux; & il s'en trouve entr'elles qui ont une très-grande affinité: les Cames, par exemple, semblent se joindre aux Tellines par la *Calcinelle*, qui a le ligament de la coquille en dedans & un peu apparent au dehors par un trou ouvert entre les deux sommets, & par la dernière Telline *Matadoa*, dont le ligament est placé de même, mais un peu au-dessous des sommets.

Il y a quelques-uns de ces coquillages qui vivent attachés aux rochers, aux plantes ou à d'autres corps solides du fond de la mer, tels que les Huîtres, le Jataron & le Jambonneau: d'autres vivent enfoncés dans le limon dont ils ne sortent jamais d'eux-mêmes, comme le Solen: d'autres enfin vivent sur les sables ou enfoncés légèrement dans les sables, sur lesquels & dans lesquels ils marchent, changeant continuellement de place; telles sont les Cames, les Tellines & les Pétoncles.

I I.
Jataron.
Jambonneau.

III.
Came.
Telline.
Pétoncle.
Solen.



SECTION II.

DES CONQUES MULTIVALVES.

Les Coquillages Multivalves forment deux petites familles qui renferment :

La première, ceux dont aucune des pièces de la coquille ne prend la forme d'un tuyau : tels que

LA PHOLADE. Genre 1.

La seconde, ceux dont une des pièces de la coquille prend la forme d'un tuyau qui enveloppe entièrement toutes les autres pièces : comme

LE TARET. - - 2.

GENRE I.

LA PHOLADE. *Pholas*.

JE n'ai observé que deux espèces de Pholades sur la côte du Sénégal : toutes deux vivent dans le limon un peu durci de l'embouchure du Niger.

1. LE JULAN. *Pl. 19.*

Concha longa quarta. Aldrov. exang. pag. 455.

Balanus Pholas Græcis dictus ex littore Anconitano & Narbonensi. Bonan. rec. pars 1. pag. 30. ? & Mus. Kirk. pag. 412. fig. A.

Pholas parvus asper; Anglicus. Lisl. hist. Conchyl. tab. 435. fig. 278. ?

Pholas latus; Anglicus. Petiv. Gazoph. vol. 2. cat. 75. tab. 79. fig. 11.

Pholas testâ tenuissimâ, striis minoribus cancellatis signata, candida. Gualt. Ind. pag. & tab. 105. litt. E.

Pholas saxorum; Narbonensis, medium palmum longa, sesqui digitum lata; vertice quasi bifido; intus alba, foris cinerea, reticulata, corrugata, eâ parte quâ saxum penetrat asperior; Bonanni. Klein. tent. pag. 165. spec. 1. n. 4.

Pholas saxorum: quæ Pholas parvus asper; Listeri. Ejusd. ibid. n. 10.

COQUILLE.

La coquille du Julian est composée de cinq pièces fort iné-

gales & assez minces, dont les deux principales 1. 2. sont les battans, comme dans les Bivalves, & forment un corps de coquille à peu près cylindrique, dont la largeur qui est d'un pouce au plus, surpasse de moitié sa longueur & sa profondeur. Ses deux extrémités ne ferment jamais exactement; la supérieure est arrondie, mais l'inférieure est échancrée sur le devant de manière qu'elle paroît se terminer en pointe en dessous vers le dos.

Chaque battant & la coquille même vûe de côté, représente un rhombe ou un parallélogramme dont les quatre côtés J. M. R. N. sont inégaux. Leur surface extérieure paroît coupée par un profond sillon ou canal S. J. qui part du sommet & les partage en deux parties à peu près égales. De ces deux moitiés celle qui est en bas J. M. R. S. est relevée d'une vingtaine de petites canelures dentées, qui en se croisant, imitent fort les dents d'une lime: la moitié supérieure J. N. S. est marquée seulement de quelques canelures légères & lisses, parallèles à sa largeur. Intérieurement chaque battant est lisse, on y voit en relief le canal qui est en creux au dehors.

Une légère éminence ronde S, placée au tiers de la largeur de chaque battant vers son extrémité inférieure, tient lieu de sommet. Il se recourbe au dedans de la coquille, & est recouvert au dehors par un pli demi-orbiculaire R que fait chaque battant à cet endroit.

Les deux autres pièces de la coquille désignées par les chiffres 3 & 4, & que j'appelle les palettes, sont à peu près égales, mais presque trois fois plus courtes que les battans, & infiniment plus minces & d'une grande fragilité. Elles sont presque triangulaires, faites à peu près comme les battans de certaines Cames, un peu concaves d'un côté & convexes de l'autre, & s'appliquent chacune sur le sommet & sur le repli extérieur R de chaque battant.

La cinquième pièce que je nomme la lame, que l'on voit au n°. 5. est presque une fois plus longue que les palettes, mais beaucoup plus étroite. Elle ressemble à une petite lame plate, extrêmement mince, arrondie à son extrémité supérieure, & pointue par l'inférieure qui s'applique bout à bout des palettes le long du dos des deux battans, par le moyen d'une membrane très-fine.

Battans.

Sommet.

Palettes.

Lame.

- Ligament.** Le ligament est une matiere charnue à peine musculeuse, qui s'étend sur le sommet des deux battans au dehors & entre les palettes & la lame qui le recouvrent. Il lie si foiblement toutes les cinq pieces de cette coquille, qu'elles se séparent dès que l'animal vient à mourir.
- Charniere.** La charniere consiste en une longue dent un peu courbe C. C. qui part de la cavité que forme le sommet au dedans de chaque battant.
- Muscles.** Il n'y a dans l'intérieur de chaque battant qu'une seule tache E, qui désigne le lieu où étoit attaché le muscle. Cette tache est elliptique, de médiocre grandeur, & placée un peu au-dessus du milieu de leur largeur.
- Couleur.** Le blanc est la seule couleur qu'on observe dans cette coquille, lorsqu'on l'a dépouillée d'un périoste jaunâtre assez mince, qui semble l'envelopper entierement comme un sac ouvert seulement à ses extrémités.
- ANIMAL.** L'animal qui habite cette coquille a un manteau membraneux assez épais M, semblable à un tuyau ouvert seulement aux deux extrémités, comme celui du Solen.
- Trachées.** Il sort de l'extrémité supérieure de ce manteau, une trachée semblable à un tuyau cylindrique fort long, qui vû de côté paroît fort simple: mais lorsqu'on le regarde en dessus, on voit qu'il est divisé en deux tuyaux dont l'antérieur T est plus grand que celui qui est derriere A. Ils sont légèrement dentelés sur leurs bords. Leur longueur n'est pas constante; quelquefois elle est plus grande, quelquefois elle est plus courte que la coquille, selon que l'animal est plus ou moins enfoncé dans son trou.
- Pied.** Le pied P sort de l'ouverture inférieure M du manteau. Il est extrêmement court, long de trois lignes au plus, & paroît sous la forme d'un cône renversé, souvent un peu aplati ou comprimé sur les côtés. Son usage n'est pas de donner à l'animal le moyen de sortir de son trou; car dès qu'il a une fois creusé sa demeure, il y reste, sans avoir d'autre communication avec l'eau que par une petite ouverture qui laisse sortir les trachées: il ne lui sert pas non plus à creuser le limon pour agrandir son logement à mesure que son corps prend de l'accroissement. Les deux battans font pour cet effet l'office d'une lime ou d'une rape qui le mine peu à peu par

son mouvement continuel, & en détache des parcelles extrêmement fines.

Ce coquillage se trouve enfoncé de deux à trois pouces dans le limon du marigot de la Chaux, à peu près comme celui des côtes de Poitou dont M. de Reaumur a donné l'histoire. L'excellente dissertation que cet illustre Académicien a insérée dans les Mémoires de l'Académie (1), apprendra ce qui regarde la maniere de vivre de cet animal, qui ne differe pas essentiellement de celui que j'ai observé au Sénégal.

1. LE TUGON. Pl. 19.

La coquille du Tugon est presque ronde, obtuse aux deux extrémités, peu épaisse, mais d'une assez grande solidité. Sa largeur est d'un pouce un quart: elle surpasse à peine d'un tiers sa longueur & sa profondeur.

La surface extérieure de chaque battant est couverte de quarante canelures longitudinales, croisées par autant de canelures ou de rides transversales extrêmement fines, qui y forment un réseau très-délicat.

Les sommets sont peu sensiblement recourbés en dedans.

La dent de la charniere est grosse, ronde, assez courte, & creusée en cuilleron.

Sa couleur est blanche, comme dans la premiere espece.

On la trouve abondamment auprès de l'embouchure du Niger.

GENRE II.

LE TARET. *Teredo.*

SI nous ne considérons le Taret que par la figure trompeuse de sa coquille, ce ne seroit point ici sa place, & il resteroit encore dans la classe des coquillages que la plupart des méthodes & des systèmes regardent comme douteux & impossibles à ranger; du moins seroit-il encore confondu avec tout ce qu'on appelle Vers à tuyaux (2). Mais comme nous nous sommes fait une loi de regarder l'animal ou la partie

(1) Année 1712. pag. 126. & suiv.

(2) Maffuet, Recherches intéressantes sur la formation, &c. de diverses especes de Vers à tuyau.

Roussel, Observations sur l'origine, &c. des Vers de mer.

Linnaei syst. Nat. Dentalium; animal neris.

vivante, comme la partie essentielle du coquillage, c'est par cet endroit que nous croyons devoir le ranger parmi les Conques. Ce sera sans doute la première fois qu'il se sera trouvé si proche d'elles, même dans les arrangemens méthodiques.

1. LE TARET. Pl. 19.

Cette première espèce est fort commune dans les racines des mangliers qui bordent le fleuve Niger & celui de Gambie. Elle les perce verticalement, quelquefois à deux ou trois pieds, mais pour l'ordinaire à six pouces au-dessus de terre, rarement au-dessous.

COQUILLE. Sa coquille est composée de cinq pièces fort inégales, dont la principale & la plus grande a un tuyau à peu près cylindrique V. F. 5. qui enveloppe & cache toutes les autres. Ce tuyau est percé aux deux extrémités V & F, de manière que l'ouverture inférieure F qui est ronde ou orbiculaire, a deux ou trois fois plus de grandeur que la supérieure V: celle-ci est elliptique & rétrécie au milieu par deux côtes qui faillent au dedans. La largeur du tuyau varie depuis trois jusqu'à six lignes, & est ordinairement un peu moindre en haut qu'en bas: sa longueur est environ vingt fois plus grande. Il a peu d'épaisseur, sur-tout vers la partie d'en bas, mais il est d'une grande dureté. Sa surface extérieure est ordinairement lisse, parce qu'elle est séparée du bois par une espèce de tuyau semblable extrêmement mince & fort luisant, que l'animal a d'abord collé contre le bois. Quelquefois ce premier tuyau n'est point détaché ni distingué de celui qui enveloppe immédiatement le corps de l'animal; alors sa surface extérieure porte les impressions des fibres du bois sur lequel il a été appliqué. La situation que j'ai observée à ce tuyau est verticale dans les pièces de bois qui sont verticales, & presque horizontale dans celles qui sont couchées horizontalement: mais il y est inséré de manière que, quoique souvent un peu tortueux, son extrémité supérieure V sort toujours un peu au dehors & communique avec l'eau, pendant que l'extrémité inférieure F reste cachée dans le cœur du bois. Celle-ci se bouche entièrement par une substance pierreuse, & semblable à celle de la coquille, dans les Tarets qui ont acquis leur juste grandeur.

Battans.

Les quatre autres pièces de coquille sont placées aux extrémités

mités de ce tuyau. Lorsqu'on l'ouvre ou qu'on le casse avec précaution, on voit à son extrémité inférieure deux petites pièces de coquille P. J. N. S. R. extrêmement minces, assez égales, & qui ressemblent parfaitement aux deux battans de la Pholade & des Conques Bivalves. Ces battans ont chacun la forme d'une portion de sphère creusée au dedans & pointue vers l'extrémité. Ils ne joignent jamais bien ensemble, & laissent une ouverture assez grande sur chacun de leurs côtés. Leur surface extérieure est convexe, & hérissée dans sa longueur de vingt-cinq rangs de petites dents taillées en losange ou assez semblables à celles d'une lime. C'est par leur moyen que l'animal doit percer, dans le bois, la cavité hémisphérique Z. B. F.

Au dedans ils sont lisses & relevés seulement d'une apophyse styloïde 1. 2. assez mince, qui servoit à les attacher au corps de l'animal.

Vers l'extrémité inférieure de chaque battant on remarque une légère éminence S qui tient lieu de sommet. Elle est échancrée en dessous, & porte au dedans deux petites dents D coniques, pointues, assez dures, qui se croisent, la droite qui est la plus grande passant sur la gauche. Ces deux dents pourroient être regardées comme la charnière des battans; mais on en découvre encore deux autres au dessous, qui sont assez longues C. C. recourbées en demi-cercle, & semblables à celles de la Pholade, dans laquelle elles font la fonction de charnière, quoiqu'elles ne se touchent jamais.

On trouve à l'extrémité supérieure du tuyau les deux dernières pièces de coquille 3. 4. qui ressemblent à deux petites palettes assez épaisses, aplaties, quelquefois un peu creusées au dedans, légèrement échancrées ou arrondies à leur extrémité, & portées sur un pédicule cylindrique égal à leur longueur. Ces palettes sont attachées au muscle supérieur du manteau, dont je parlerai ci-après. Elles s'écartent lorsque l'animal sort ses deux trachées, mais lorsqu'il les rentre dans sa coquille, elles se rapprochent, & les couvrent en se joignant assez exactement pour leur ôter toute communication avec l'eau du dehors.

La seule partie que l'animal fait sortir de sa coquille, sont deux trachées en forme de tuyaux T. A. semblables à ceux

L1

Sommet.

Charnière.

Palettes.

ANIMAL.
Trachées.

des Conques Bivalves. Ces tuyaux sont cylindriques, fort courts, réunis l'un à l'autre à leur origine, & sortent à peine d'une ligne, c'est-à-dire, de toute leur longueur, hors de la coquille. Celui qui est en bas ou sur le devant T, est un peu plus grand que l'autre, & bordé de trois rangs de filets, qui tous sont au nombre de quarante. Le premier rang, celui qui est placé en dedans, est composé de neuf filets une fois plus longs que les autres. Le tuyau supérieur A est simple & sans bordure: il sert à rendre les excréments de l'animal, & l'eau que le tuyau frangé T reçoit à tems à peu près égaux.

Manteau. Lorsque l'on casse la coquille du Taret, on voit que les deux tuyaux T. A. viennent se rendre, à une distance deux ou trois fois aussi grande que leur longueur, au manteau L. M. O. avec lequel ils font corps. Ce manteau est une espece de tuyau membraneux fort mince, qui enveloppe, comme l'on a vû dans le Solen, les parties extérieures du corps de l'animal. Il n'est attaché que vers les deux extrémités de la coquille par deux membranes musculieuses, dont la supérieure L. est circulaire, un peu plus épaisse & plus étroite que l'inférieure N, qui ressemble à une petite plaque orbiculaire & qui tient lieu du ligament des Conques Bivalves. Ces muscles empêchent qu'il ne puisse se mouvoir de haut en bas ou de bas en haut dans la coquille, où il est fixé à demeure.

Corps. Dans toute la longueur comprise entre ces deux muscles le manteau est détaché & comme flottant dans le tube de la coquille. Cette étendue peut être regardée comme le corps de l'animal, dont la moitié supérieure L. M. est plus mince, flasque, grisâtre ou cendrée dans certains endroits: l'autre moitié M. O. est renflée, blanchâtre & arrondie.

Estomac. La transparence du manteau laisse distinguer quelques parties intérieures du corps, telles que l'estomac o. E. & le tube intestinal E. a. Celui-ci est ouvert en a, & se décharge dans la trachée postérieure A.

Pied. On voit encore sortir par l'ouverture inférieure du manteau & des battans, une petite partie charnue, arrondie P, qui est analogue au pied de la Pholade & des autres Conques. Ce pied est visqueux, fort mol, & de couleur cendrée.

Couleur. La couleur de la coquille & de l'animal est ordinairement blanche.

Le coquillage dont je viens de parler est une espece de ceux qui rongent les bois des vaisseaux, & qui font tant de ravages dans les ports de mer & dans les digues. Il ne perce point le bois pour se nourrir, comme l'ont prétendu tous les Auteurs qui en ont fait l'histoire, mais seulement pour se loger, comme je l'ai prouvé dans une dissertation lûe l'année dernière dans les Assemblées de l'Académie. La maniere même dont cet animal perce les bois paroît moins un effet de son entendement, que d'une mécanique dépendante d'un mouvement naturel occasionné par l'entrée & la sortie de l'eau qui doit fournir à sa nourriture. On peut voir le Mémoire (1) où j'ai expliqué cette mécanique, & discuté les divers sentimens des Auteurs sur les mœurs, la génération, la maniere de vivre & de travailler du Taret de l'Europe, en le comparant à celui que j'ai observé au Sénégal.

2. L E R O P A N. Pl. 19.

Pholas lignorum. Rumph. musf. pag. 152. art. 7. tab. 46. fig. H.?

Pholas minor, atro rubens striatus. Sloan. Jam. vol. 2. tab. 241. fig. 22 & 23.?

Pholas lignorum: Rumphiana; longa; acutè elliptica; fragilis; verticali foramine rotundo; coloris cinerei; in palis putridis vivens. Klein. tent. pag. 165. spec. 2. n. 1.

La coquille du Ropan que j'ai rapporté au Taret, appartient à un genre différent. Elle a beaucoup plus de rapport avec ce qu'on appelle Dail ou Datte. Elle est composée de trois pieces, dont l'une est un tuyau conique, fort mince, qui reste attaché aux corps pierreux dans lesquels elle est encastrée. Ce tuyau est percé, comme celui du Taret, de deux trous, dont le supérieur est beaucoup plus petit que l'inférieur. Il enveloppe entièrement les deux autres pieces de coquille qui sont les battans.

Ces battans représentent un ovoïde long d'un pouce ou environ, deux fois moins large, & beaucoup plus gros à son extrémité inférieure qu'à la supérieure. Ils sont égaux, fort minces, sans charniere ni sommets apparens, & terminés de

(1) Mémoires de Mathématique & de Physique, présentés à l'Académie par divers Sçavans, tome troisième.

manière qu'étant fermés, ce qu'ils font très-exactement, les deux dents se croisent & s'embrassent.

Couleur. Leur surface est lisse, quelquefois fauve ou brune, mais ordinairement blanchâtre.

Remarque. Ce coquillage ne se trouve que dans les amas de Balanus, autrement appelés Glands-de-mer, dont il perce la coquille pour se loger. Il ne s'y enfonce jamais plus qu'il n'a de longueur, laissant toujours sortir les deux pointes de ses battans pour communiquer avec l'eau. Il enduit le trou qu'il a creusé, d'une coquille assez mince en forme de tuyau, semblable à celui du Taret, mais qui tient à ceux des Balanus de manière qu'on ne peut l'en détacher. Il est fort commun autour de l'île de Gorée & du cap Verd.

REMARQUES

SUR LES CONQUES MULTIVALVES.

Les deux genres de cette section, la Pholade & le Taret, se rapprochent beaucoup l'un de l'autre par le nombre & l'usage des pièces de leur coquille, & quoique distingués par-là des Bivalves, ils tiennent cependant à eux, sur-tout au Solen, 1^o. par la figure des battans de la coquille qui sont béans ou qui laissent une ouverture à leurs extrémités; 2^o. par le manteau de l'animal qui est tout d'une pièce & semblable à un sac ouvert aux deux bouts; 3^o. enfin parce qu'ils vivent toujours enfoncés dans quelques corps solides où ils passent ordinairement toute leur vie sans sortir.

REMARQUES

SUR LES COQUILLAGES EN GÉNÉRAL.

Après avoir indiqué les rapports de chaque genre de Coquillage dans chaque famille, je dois en finissant cette dernière partie, faire remarquer la liaison qui se trouve entre ces familles.

Voici quel est le point de vue général sous lequel j'ai fait d'abord considérer les Coquillages. Quant à leur coquille:

elle les recouvre en tout ou en partie: elle est composée d'une ou de deux pièces qui sont de nature & de forme très-différentes, ou à peu près semblables; ou bien elle consiste en plusieurs pièces.

Quant aux animaux renfermés dans ces coquilles, les uns ont une tête, une bouche, des mâchoires, des dents, des cornes, des yeux, un col, un manteau, un pied, des trachées, des ouïes, un anus, & un corps: d'autres ont toutes ces parties excepté les yeux, les cornes & le manteau: d'autres enfin n'ont que le manteau, les trachées, les ouïes, la bouche, l'anus & quelquefois le pied.

De là les deux divisions générales des Coquillages en Limaçons & en Conques: de là la sous-division des Limaçons en Univalves & en Operculés; & celle des Conques en Bivalves & en Multivalves.

J'ai fait voir dans les deux premières de ces subdivisions, que les Porcelaines & les Pucelages tenoient aux Pourpres & aux Rouleaux par la figure de l'animal, ce qui fait la réunion des Coquillages Univalves avec les Operculés. Dans la seconde & la troisième on a vu que la Nérîte tenoit aux Bivalves par la figure & la liaison des deux pièces de sa coquille; d'où il est évident que ces deux familles s'unissent naturellement, quoique moins intimement que les autres. Enfin, on a vu dans la troisième & la quatrième que la Pholade joignoit étroitement les Multivalves aux Bivalves, autant par la figure du manteau de l'animal, que par les deux ouvertures que sa coquille laisse aux deux extrémités.

Telle est la liaison que j'ai apperçue dans toutes les parties de cet ouvrage, liaison dont la réalité a été assez prouvée par les détails; tel est aussi l'ordre suivant lequel j'ai cru devoir traiter les Coquillages que j'ai observés au Sénégal, afin d'en rendre la connoissance d'autant plus facile que j'ai senti de difficultés en les comparant les uns aux autres, & en les présentant sous les différentes faces sous lesquelles ils peuvent être considérés par les personnes qui cultivent cette partie de l'histoire Naturelle.

F I N.

TABLE ALPHABETIQUE

Des Matieres contenues dans ce Volume.

Les premiers chiffres indiquent la page, & le dernier les planches.

A.		Blattion Bizantium, 141.	
A BER, 210.	Pl. 15.	Bobbi, 60.	4.
<i>Allinobolus</i> , 245.		Bolin, 227.	8.
Agaron, 64.	4.	Bofon, 171.	12.
Ailée, 214.		Boukch, 218. 221.	
Ajar, 222.	16.	Brocard de foie, 98.	
<i>Alata</i> , 138.		Brunette, 97.	
Alie-Kruyk, 170.		<i>Bucardium</i> , 246.	
Anadara, 248.	18.	Buccin, 14. 82. 99. 122. 141. 146. 193. 10.	
<i>Anomalocardia</i> , 215. 246. 249.		<i>Buccina</i> , 107. 118.	
Apan, 212.	15.	<i>Buccinum</i> , 157.	
Arche-de-Noë, 251. 252.		<i>Buccinum</i> , 118. 143. 146. 10.	
<i>Arcularia</i> , 117.		— <i>Alabastrite</i> , 118.	
Armillæ, 217. 218.		— <i>ampullaceum</i> , 110. 127. 138.	
Arfella, 217.		— <i>Anglicum</i> , 114.	
Aryan, 53.	4.	— <i>Barbadense</i> , 135. 146.	
<i>Astrolepas</i> , 28.		— <i>bilingue</i> , 138.	
Atfar-Athab, 141.		— <i>brevirostrum</i> , 50. 54. 103.	
Atfar-Atheb, 141.		104. 105. 106. 107. 114.	
Auris Bahamica, 25.		117. 133.	
— <i>marina</i> , 19. 25.		— <i>Condor</i> , 114.	
		— <i>dentatum</i> , 53. 54. 133. 135.	
		137.	
		— <i>exoticum</i> , 14.	
		— <i>fluviale</i> , 7. 15.	
		— <i>fuscum</i> , 152.	
		— <i>Madrasspatanum</i> , 104.	
		— <i>major</i> , 14. 105. 108. 118.	
		121. 123.	
		— <i>minus</i> , 14.	
		— <i>muscum</i> , 56.	
		— <i>parvum</i> , 112. 114. 117. 135.	
		136. 137. 171.	
		— <i>Perficum</i> , 44. 48. 60.	
		— <i>radiatum</i> , 14.	
		— <i>recurvirostrum</i> , 156. 157.	
		— <i>Rondeletii</i> , 118.	
		— <i>rostratum</i> , 52. 118. 121.	
		131. 143.	
		— <i>sublividum</i> , 171.	
		— <i>tuberosum</i> , 155.	
		— <i>villosum</i> , 118.	
		Bulin, 2. 5. 80.	2.
		<i>Bulinus</i> , 5.	2.

B.	
B AJET, 201.	14.
<i>Balanus</i> , 250.	
<i>Balanus</i> , 250. 251. 260.	
Barnet, 146.	10.
Bernard-l'Hermite, 148.	
Beverana, 232.	
Bia Codock, 223.	
Bia cufit Bawang, 108.	
Bia matta doa, 239.	
Bia minjac, 120.	
Bia facatsjo, 19.	
Bigni, 135.	9.
Bigourneau, 170.	
Bitou, 73.	5.
Biverone, 218.	
<i>Biveronus</i> , 232.	
Bivet, 123.	8.
Blatin, 142.	9.
<i>Blatta Bizantium</i> , 141.	

<i>Bulla</i> , 4.	Pl.	<i>Concha striata</i> , 110.	Pl.
Burez, 141.		— <i>stridior</i> , 14.	
Burgaus, 185.		— <i>sublivida</i> , 168. 175.	
		— <i>trochiformis</i> , 168. 178. 181.	
		186.	
		— <i>umbilicata</i> , 174. 175. 176.	
		185. 186.	
		Codok, 223.	16.
		Cœur de bœuf, 246.	
		Cofar, 131.	9.
		<i>Concha</i> , 4. 217. 222. 223. 243. 246.	
		248. 249. 251. 253. 254.	
		256. 257. 258.	
		— <i>aliformis</i> , 213.	
		— <i>gryphoides</i> , 205.	
		— <i>lavigatoria</i> , 65.	
		— <i>longa</i> , 207. 215. 260.	
		— <i>maxima</i> , 44.	
		— <i>natalis</i> , 48.	
		— <i>purpures</i> , 44.	
		— <i>Perfica</i> , 44.	
		— <i>rugata</i> , 205. 217.	
		— <i>Veneres</i> , 65. 67. 68.	
		— <i>Veneris</i> , 65. 68. 69. 70. 74. 79.	
		<i>Conchula</i> , 217.	
		<i>Conchylum</i> , 137. 138.	
		Conque sphérique, 108.	
		<i>Conus</i> , 56. 86. 87. 88. 91. 92. 95.	
		Coquillages, 114.	
		Coquille, 174. 186. 257.	
		Coquille de Limaçon, 87.	
		— <i>ridée</i> , 205. 217.	
		— <i>de saint Jacques</i> , 240.	
		Cor de mer, 118.	
		Coret, 2. 7. 80.	
		Corctus, 7.	
		Cornet, 83. 85. 86. 87. 92. 94.	
		— <i>de mer</i> , 112.	
		— <i>Grand-Amiral</i> , 93.	
		— <i>Vice-Amiral</i> , 93.	
		Cotan, 224.	16.
		Coupet, 94.	6.
		Couvercle du <i>Conchylum</i> , 137.	
		— <i>du Cor</i> , 118.	
		Covet, 114.	8.
		<i>Cricomphalos</i> , 218. 224. 225. 229. 230.	
		<i>Cucumis</i> , 56.	
		<i>Cylinder</i> , 62. 86.	
		<i>Cylindroides</i> , 85. 91.	
		<i>Cylindrus</i> , 83. 85. 86. 87. 88. 90. 91.	
		95. 96.	
		— <i>Brafilienfis</i> , 64.	
		— <i>Indicus</i> , 94.	
		— <i>Madrasspatanus</i> , 64.	
		— <i>Moluccensis</i> , 97.	
		<i>Calagnone</i> , 251.	
		Calcinelle, 232. 259.	17.
		Calognone, 250.	
		<i>Calyptra</i> , 32.	
		Canse, 196. 216. 223. 259.	16.
		<i>Cassia</i> , 112. 117.	
		<i>Catinus</i> , 25.	
		Cerise, 82. 152. 155.	10.
		<i>Cerithium</i> , 152.	10.
		Chadet, 157.	10.
		<i>Chama</i> , 223. 226. 230. 232. 233. 239.	
		256.	16.
		— <i>aspera</i> , 216. 217.	
		<i>Chamatrachea</i> , 200.	
		<i>Chama Cornubiensis</i> , 217. 224.	
		<i>Chamela</i> , 223. 230. 239. 254.	
		<i>Chama glycimaris</i> , 253.	
		— <i>nigra</i> , 253. 257. 258.	
		— <i>peioris</i> , 217.	
		— <i>Wife-schulp</i> , 217.	
		Chanon, 213.	15.
		Chotin, 95.	6.
		<i>Cidaris</i> , 25.	
		Clocher chinois, 152.	
		<i>Cloniffa</i> , 217.	
		Clonille, 216. 218.	16.
		<i>Cochlea</i> , 14. 97. 107. 109. 110. 112.	
		141. 159. 174. 175. 176.	
		— <i>canaliculata</i> , 100. 108. 110.	
		— <i>castidiformis</i> , 110. 112.	
		— <i>cinerea</i> , 105.	
		— <i>compressa</i> , 11.	
		— <i>conoidea</i> , 83. 84. 85. 87. 93.	
		— <i>cylindroidea</i> , 62. 64. 98.	
		— <i>cylindroides</i> , 87. 96.	
		— <i>depressa</i> , 25.	
		— <i>Jamaicensis</i> , 171.	
		— <i>India</i> , 48.	
		— <i>longa</i> , 44. 48. 49. 56. 59. 60.	
		91. 95. 97. 98.	
		— <i>marina</i> , 87. 171. 175. 176.	
		177. 185. 217. 223. 224. 225.	
		— <i>nivea</i> , 109. 110.	
		— <i>oblonga</i> , 14.	
		— <i>pennata</i> , 108.	
		<i>Cochlearia</i> , 39.	
		<i>Cochlea rufescens</i> , 171.	
		— <i>rugosa</i> , 109.	
		— <i>Siracusana</i> , 4.	

TABLE ALPHABETIQUE

<i>Cymbium</i> , 2.	Pl. 1.
— <i>auritum</i> , 45.	
— <i>mamillare</i> , 45. 49.	
— <i>umbilicatum</i> , 49.	
D.	
D <i>Attylus</i> , 64.	
Daki, 171.	12.
Dalar, 186.	12.
Dafan, 35.	2.
Datin, 165.	11.
Degon, 158.	10.
<i>Dentalium</i> , 161.	
Dip, 151.	10.
Dofan, 164.	11.
<i>Dolium</i> , 108.	
<i>Dontostoma</i> , 191.	
Dofin, 125.	16.
Dotel, 211.	15.
Drap d'or, 97.	
Drap orange, 97.	
Duchon, 61.	4.
Dunar, 188.	15.
E.	
E <i>Gouen</i> , 59.	4.
<i>Epidromus</i> , 146.	
<i>Erythraea</i> , 65. 69. 74.	
Eflan, 214.	15.
F.	
F <i>Agan</i> , 246.	18.
Falier, 78.	5.
Fanel, 176.	13.
Farois, 143.	9.
Fafin, 111.	7.
Fatan, 231.	17.
Faval, 54.	4.
Felan, 257.	16.
Fonet, 212.	15.
Foffar, 173.	13.
Fujet, 183.	12.
Funon, 150.	10.
<i>Fufus</i> , 141. 144.	
G.	
G <i>Adin</i> , 33.	2.
Gafet, 137.	18.
<i>Galea</i> , 104. 108.	
Garin, 200.	14.
Garnot, 40.	2.

Gafar, 196.	Pl. 14.
Gatan, 233.	17.
Genot, 145.	9.
Géographie, 98.	
Girol, 61.	4.
Giton, 124.	8.
Gival, 37.	2.
<i>Glans</i> , 250.	
<i>Globus</i> , 205.	
Gochet, 177.	13.
Golar, 257.	19.
Gondole, 2. 80.	1.
Gongole, 240.	
Gor, 187.	12.
Gordet, 225.	16.
Gofson, 4.	1.
Goumier, 156.	10.
Goufol, 134.	9.
Guron, 203.	14.
H.	
H <i>Aliotis</i> , 19. 20.	2.
Hannons, 240. 241.	
<i>Hauftellum</i> , 127.	
Hirondelle, 214.	
Hovileij, 20.	
Huitre, 196. 258.	
L.	
L <i>Abet</i> , 250.	18.
Jabik, 121.	8.
Jagon, 245.	18.
Jamar, 83.	6.
Jambonneau, 196. 207. 259.	15.
Jataron, 196. 205. 159.	15.
<i>Jataronus</i> , 205.	15.
Jatou, 129.	9.
Jelin, 166.	11.
Jenac, 41.	2.
Jefon, 215.	15.
Jol, 149.	10.
Jouret, 230.	17.
<i>Ifocardia</i> , 241. 243. 254.	
Julan, 260.	19.
K.	
K <i>Achin</i> , 187.	12.
Kalan, 137.	9.
Kalifon, 42.	2.
Kaman, 243.	18.
Kambeul, 14.	1.

Kifet,

DES MATIERES.

Kifet, 192.	Pl. 13.
<i>Knie</i> , 240.	
L.	
L <i>Abarin</i> , 103.	
Lagar, 191.	7.
<i>Lagena</i> , 133. 135. 136.	13.
<i>Lentigo</i> , 138.	
Lépas, 25. 27. 35. 37. 80.	2.
<i>Lepas</i> , 25.	2.
<i>Lepas agris</i> , 35.	
<i>Aras ayrik</i> , 19.	
Libot, 27.	2.
Ligar, 158.	10.
Linaçon, 2. 14. 80.	1.
— ridé, 109.	
Lipin, 125.	8.
Liri, 32.	2.
Lifor, 231.	17.
Lifpe, 164.	11.
Livon, 185.	12.
Loman, 96.	6.
Lonier, 184.	12.
Lofet, 132.	9.
Lulat, 207.	15.
Lunot, 227.	17.
Lupon, 73.	5.
M.	
M <i>Altra</i> , 249. 251.	
Mafan, 93.	6.
Majet, 65.	5.
<i>Mamma</i> , 105.	
Mantelet, 2. 75. 81.	5.
Marnat, 168.	12.
Mafier, 165.	11.
Matadoa, 239. 259.	18.
Meer Chreen, 20.	
Melar, 90.	6.
Mefal, 159.	10.
Miga, 116.	8.
Minjac, 109.	7.
Miran, 50.	4.
Mofat, 241.	18.
Molan, 258.	19.
Mother of Pearl, 20.	
Moule, 208. 210. 211. 212.	
Mouret, 34.	2.
Mouffole, 250. 251.	
Movin, 246.	18.
<i>Murex</i> , 99. 118. 137. 138.	
— <i>costosus</i> , 131.	
— <i>lucanis</i> , 121. 125.	
— <i>marbrin</i> , 137.	

<i>Murex marmoreus</i> , 137.	Pl.
— <i>striatus</i> , 138.	
— <i>stromboides</i> , 137.	
<i>Musculi</i> , 251.	
<i>Musculus</i> , 207. 208. 210. 211. 212.	
— 227. 235. 251.	
Mufica, 94.	
Muffole, 250. 251.	18.
Muffolo, 251.	
Mutel, 234.	17.
<i>Mutilus</i> , 235.	
<i>Myralus</i> , 235.	
N.	
N <i>Acelle</i> , 40.	
Narel, 59.	4.
<i>Natica</i> , 172.	13.
Natice, 82. 172. 174. 193.	13.
<i>Nerita</i> , 178. 188. 190. 191. 192.	13.
Nerite, 82. 188. 191. 193.	13.
Nifat, 52.	4.
Nifot, 150.	10.
Nivar, 141.	9.
<i>Nubecula</i> , 98.	
Nufar, 238.	18.
<i>Nux marina</i> , 4. 5.	
O.	
O <i>Gnella</i> , 128.	
Ogniella, 137. 138. 141.	
Oifeau, 214.	
<i>Oliua</i> , 137.	
Olive, 62.	
Ongle aromatique, 141.	
<i>Ovè</i> , 141.	
<i>Operculum Buccini</i> , 118.	
— <i>Conchylis</i> , 137.	
— <i>Purpura</i> , 118.	
Oreille de mer, 19. 20. 25.	
— marine, 19. 20.	
Ormier, 2. 19. 20. 80.	2.
<i>Oscabrion</i> , 43.	
Ofilin, 178.	
<i>Ostrea</i> , 200.	12.
<i>Ostreum</i> , 196. 200. 201.	
<i>Otion fivè Auricula</i> , 19.	14.
<i>Oxyrinchus</i> , 144.	
<i>Oxystrombus</i> , 156.	
P.	
P <i>Akel</i> , 105.	7.
Pamet, 235.	18.

Mm

	Pl.
<i>Patella</i> , 25. 26. 27. 32. 33. 35. 36.	Pl.
— 37. 38. 39.	
— altera, 19.	
— <i>Cypria</i> , 35.	
<i>Patella fera</i> , 19.	
<i>Paveraccia</i> , 218. 220.	
<i>Pecten</i> , 240. 249. 251.	
<i>Pedunculus</i> , 215. 217. 224. 225. 230.	
— 239. 240. 241. 245. 246.	
— 249. 253.	
<i>Pedipes</i> , 11.	1.
<i>Pegon</i> , 228.	17.
<i>Pezomachus</i> , 217.	
<i>Penicillus</i> , 160.	
<i>Perdix</i> , 108.	
<i>Perdix</i> , 108.	
<i>Peribolus</i> , 75.	5.
<i>Perpa</i> , 207.	15.
<i>Pesica</i> , 4.	
<i>Pesicula</i> , 60.	
<i>Pétoncle</i> , 196. 240. 259.	18.
<i>Peveraza</i> , 232.	
<i>Phallus</i> , 160.	
<i>Phalim</i> , 48.	3.
<i>Pholade</i> , 260.	19.
<i>Pholas</i> , 208. 260. 267.	19.
<i>Pic</i> , 185. 186.	
<i>Pictin</i> , 2. 11. 80.	1.
<i>Piperata</i> , 232.	
<i>Piperone</i> , 218.	
<i>Pirel</i> , 227.	17.
<i>Pitar</i> , 226.	10.
<i>Piverone</i> , 218.	
<i>Platystoma</i> , 175. 176. 177. 190. 192.	
<i>Pomatia</i> , 14.	
<i>Popel</i> , 152.	10.
<i>Porcelaine</i> , 2. 55. 56. 67. 69. 74. 81.	4.
<i>Porcellana</i> , 55. 60. 65. 67. 68. 69.	4.
— 70. 73. 74.	
<i>Poron</i> , 227.	17.
<i>Potam</i> , 137.	5.
<i>Potan</i> , 75.	5.
<i>Pauchet</i> , 18.	1.
<i>Pourpre</i> , 82. 99. 193.	7.
<i>Poveranos</i> , 218.	
<i>Pseudo-strombus</i> , 50. 52.	
<i>Pucelage</i> , 2. 65. 81.	5.
<i>Purpura</i> , 99. 137. 138.	7.
— <i>Africana</i> , 127.	
— <i>major</i> , 127.	
— <i>reclirostra</i> , 127.	
Q	
<i>Quadrans</i> , 218.	

Q.

R.

	Pl.
R	
<i>Rac</i> , 150.	10.
<i>Rafel</i> , 52.	4.
<i>Retan</i> , 181.	12.
<i>Rhombus</i> , 62. 64. 75. 83. 86. 88. 90.	
— 91. 93. 94. 96. 97. 98.	
— <i>Tulipa</i> , 96.	
<i>Rifet</i> , 172.	12.
<i>Robet</i> , 248.	18.
<i>Rocher</i> , 99. 112. 138.	
<i>Rojel</i> , 202.	14.
<i>Roncera</i> , 128. 137. 138. 141.	
<i>Ropan</i> , 267.	19.
<i>Rouleau</i> , 82. 96. 98. 193.	6.
S.	
<i>Sabot</i> , 82. 178. 185. 193.	12.
<i>Saburon</i> , 112.	7.
<i>Saccus</i> , 168. 171.	
<i>Sadot</i> , 106.	7.
<i>Sakem</i> , 100.	7.
<i>Sakemum</i> , 103.	
<i>Salar</i> , 97.	6.
<i>Σάλας</i> , 158.	
<i>Samier</i> , 122.	8.
<i>Sari</i> , 184.	12.
<i>Satal</i> , 204.	14.
<i>Selot</i> , 191.	13.
<i>Semicassis</i> , 56. 108.	
<i>Serpentulus</i> , 18.	
<i>Sigaret</i> , 24.	2.
<i>Siger</i> , 135.	9.
<i>Silus</i> , 143.	9.
<i>Sinheri</i> , 79.	4.
<i>Sirat</i> , 125.	8.
<i>Solat</i> , 122.	8.
<i>Söldat</i> , 148.	
<i>Solen</i> , 255.	19.
<i>Solen</i> , 255. 196. 259.	19.
<i>Soni</i> , 152.	10.
<i>Sormet</i> , 3.	1.
<i>Soron</i> , 32.	2.
<i>Sourdon</i> , 196.	
<i>Spondylus</i> , 200. 203. 205.	
<i>Staron</i> , 137.	9.
<i>Stépon</i> , 79.	5.
<i>Strombus</i> , 64. 82. 158.	6.
— <i>acularis</i> , 53. 54. 55.	
— <i>angulosus</i> , 155.	
— <i>cochloides</i> , 159.	
— <i>decimus</i> , 53.	
— <i>secundus</i> , 54.	

	Pl.		Pl.
<i>Suga</i> , 132.	9.	<i>Turbo nitidus</i> , 54.	Pl.
<i>Sulin</i> , 38.	2.	— <i>tuberosus</i> , 143. 155. 156.	
<i>Sunet</i> , 229.	17.	— <i>variegatus</i> , 18.	
		<i>Tympanotonos</i> , 152. 156. 157.	
T.		U.	
<i>Tadin</i> , 188.	13.	<i>Umbilic</i> , 182. 183.	
<i>Tafon</i> , 133.	9.	<i>Umbilicus</i> , 186.	
<i>Tagal</i> , 255.	19.	— <i>parvus</i> , 183.	
<i>Taret</i> , 260. 263. 264.	19.	— <i>varius</i> , 182.	
<i>Telinga maloli</i> , 20.		<i>Unguis</i> , 141.	
<i>Telina</i> , 223. 229. 230. 232. 233. 234.		<i>Unicornu</i> , 53.	
— 235. 237. 238. 255. 258.	18.	<i>Urceus</i> , 108. 121.	
<i>Telline</i> , 196. 234. 259.	18.		
<i>Terebellum</i> , 64.		V.	
<i>Terebra</i> , 49.	4.	<i>Vagal</i> , 232.	17.
<i>Teredo</i> , 263.	19.	<i>Vallet</i> , 182.	12.
<i>Tertia Nautili species</i> , 109.		<i>Venerca</i> , 60. 67. 69. 70.	
<i>Téfan</i> , 107.	7.	<i>Veneris Concha</i> , 65. 69. 70.	
<i>Tigris</i> , 185.	6.	<i>Veneroides</i> , 4.	
<i>Tilin</i> , 91.	6.	<i>Vermet</i> , 82. 160. 193.	11.
<i>Tivel</i> , 239.	18.	<i>Vermetus</i> , 160.	11.
<i>Tonne</i> , 44. 99. 110.		<i>Vermislean</i> , 161. 166.	11.
<i>Tofar</i> , 229.	17.	<i>Vertagus</i> , 155. 157.	
<i>Totombo</i> , 117.	8.	<i>Vetan</i> , 201.	24.
<i>Toupie</i> , 82. 167. 193.	12.	<i>Veuve</i> , 186.	
<i>Treillis</i> , 37.		<i>Vignerone</i> , 14. 175.	
<i>Trochilus</i> , 183.		<i>Vignot</i> , 170.	
<i>Trocho-cochlea</i> , 178. 181. 182. 183.		<i>Vis</i> , 2. 49. 81.	4.
— 186.		<i>Vojet</i> , 118.	8.
<i>Trochus</i> , 87. 88. 167. 178. 181. 182.	12.	<i>Voluta</i> , 83. 85. 87. 88. 90. 92. 94.	
— 185. 187.		— 96. 97.	
<i>Tuba phonurgica</i> , 15.		— <i>Archithalassus</i> , 93.	
<i>Tubuli</i> , 160. 164. 165.		<i>Vovan</i> , 253.	18.
— <i>marini</i> , 164.			
— <i>vermiculares</i> , 164.		X.	
<i>Tubulus</i> , 161. 166.		<i>Xanthopaxia</i> , 216.	
<i>Tugon</i> , 263.	19.		
<i>Tulipe</i> , 97.		Y.	
<i>Turbo</i> , 100. 114. 118. 156. 158. 159.		<i>YEt</i> , 2. 43. 44. 81.	3.
— 178.	12.	<i>Yetus</i> , 43.	3.
— <i>apertus</i> , 52. 53. 54. 152. 155.			
— 156. 157. 158.			
— <i>Brasilienfis</i> , 56. 64.			
— <i>lavus</i> , 95.			
— <i>marmoreus</i> , 155.			

Fin de la Table des Matieres.



DES MATIÈRES

V

X

Z

A

B

C

D

E

F

G

H

I

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

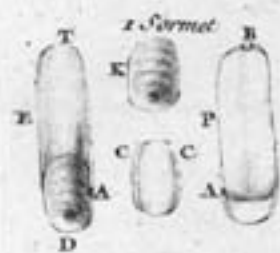
W

X

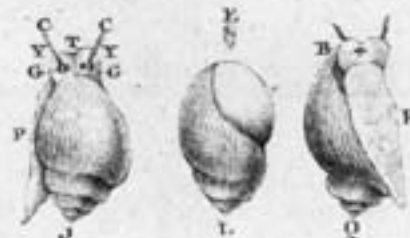
Y

Z

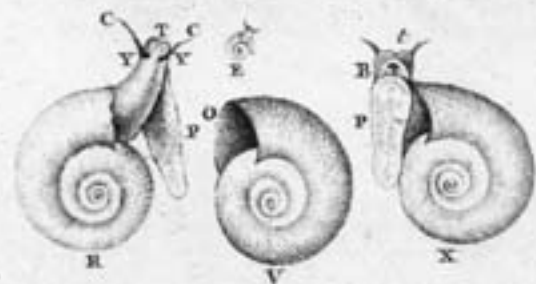
G I LA GONDOLE *Cymbium*



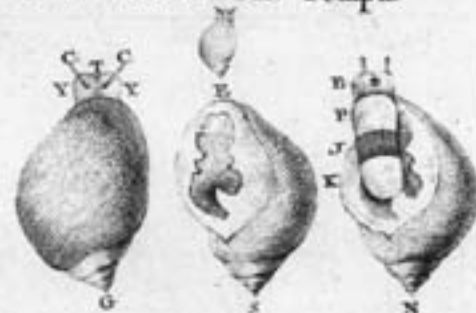
G II LE BULIN *Bulimus*



G III LE CORET *Coretus*



G IV LE PIETIN *Pedipes*



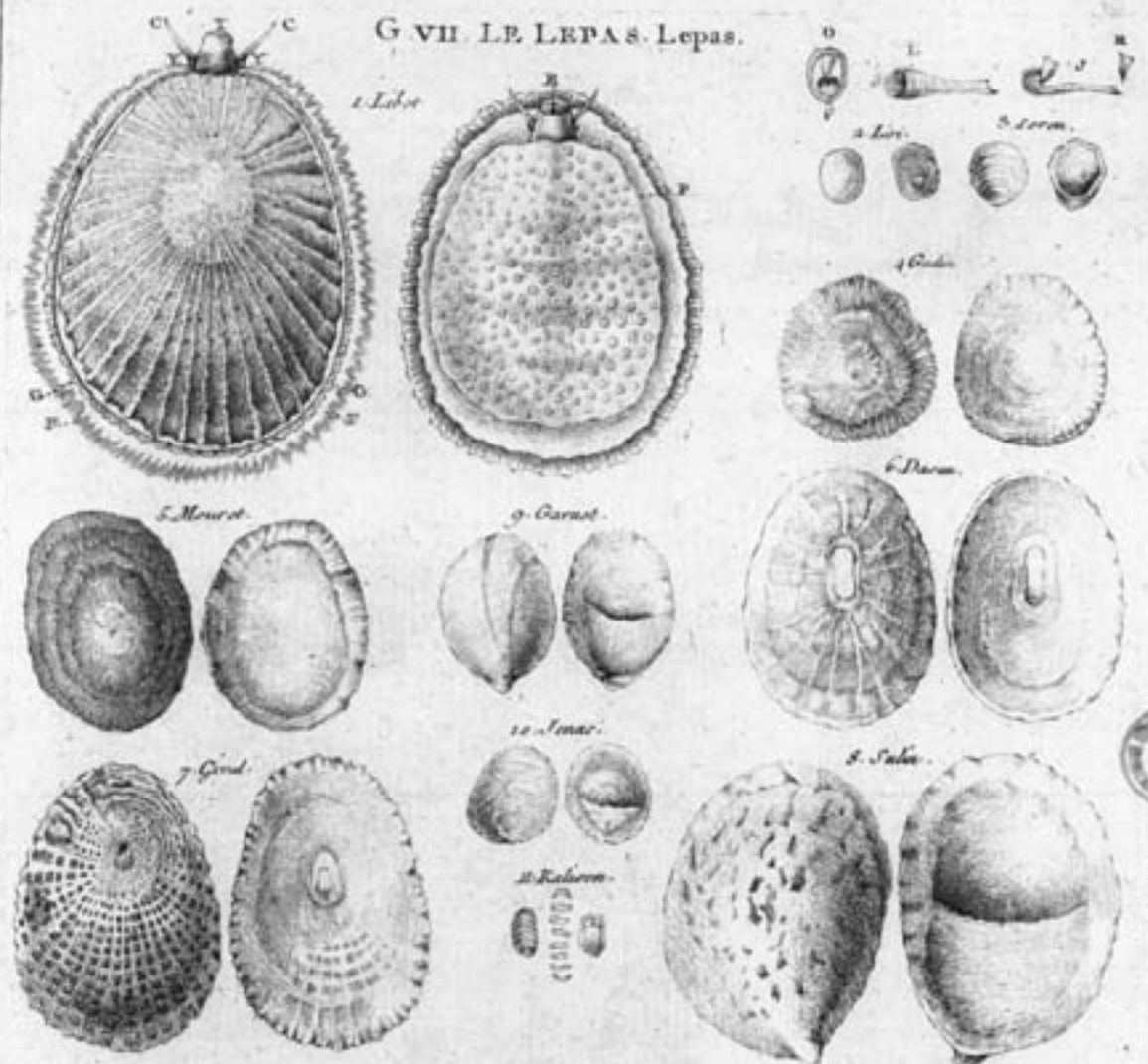
G V LE LIMAÇON *Cochlea*



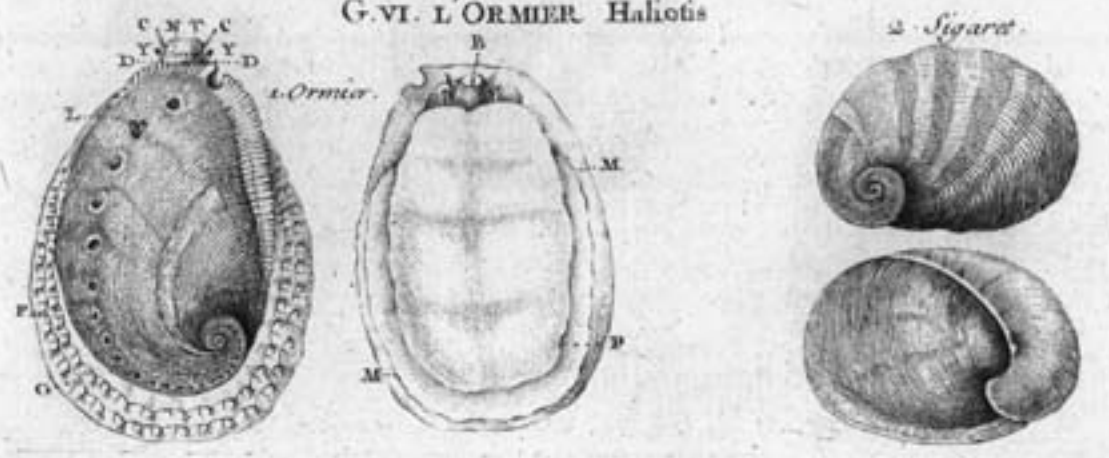
a. Pouchet.



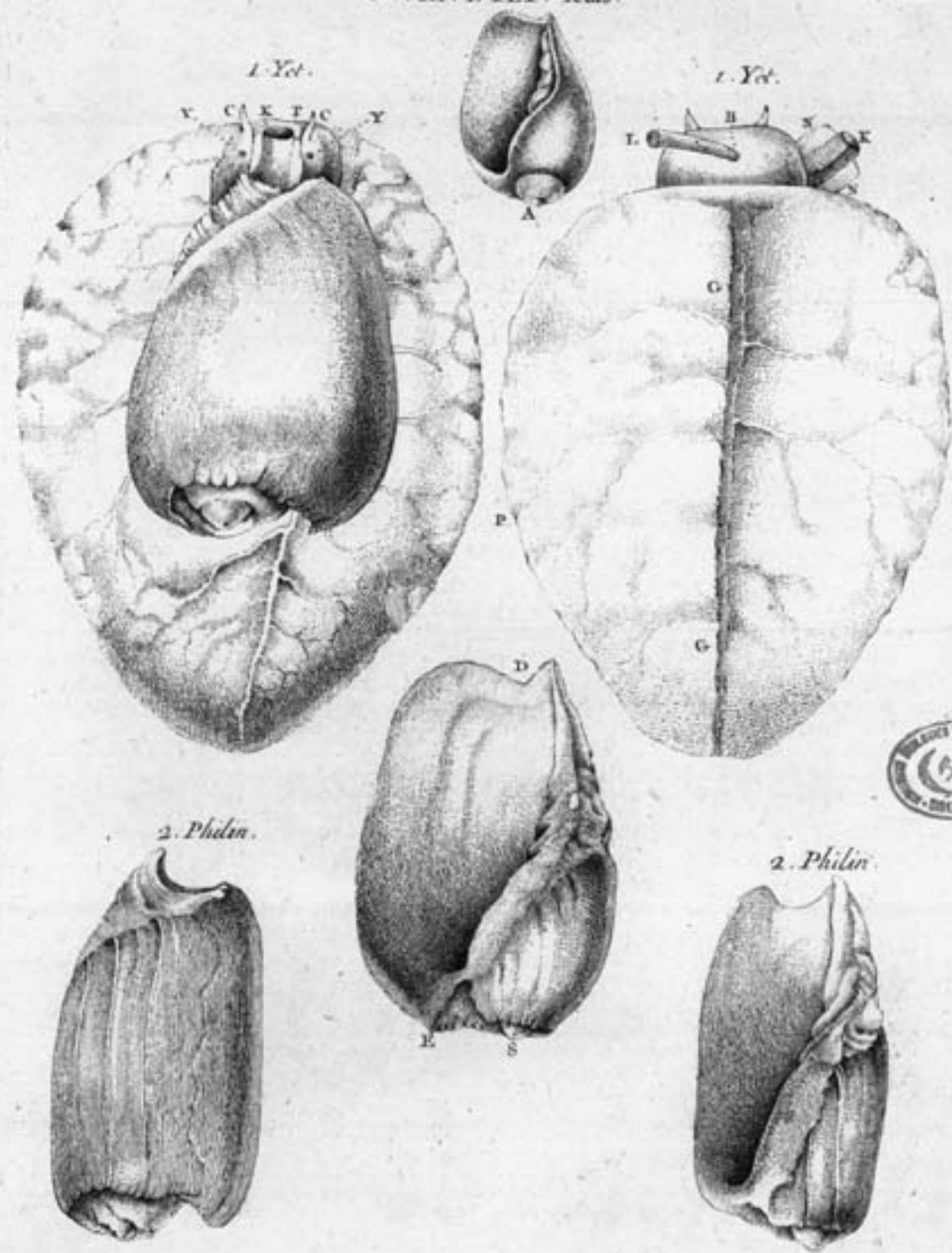
G VII. LE LEPAS. Lepas.



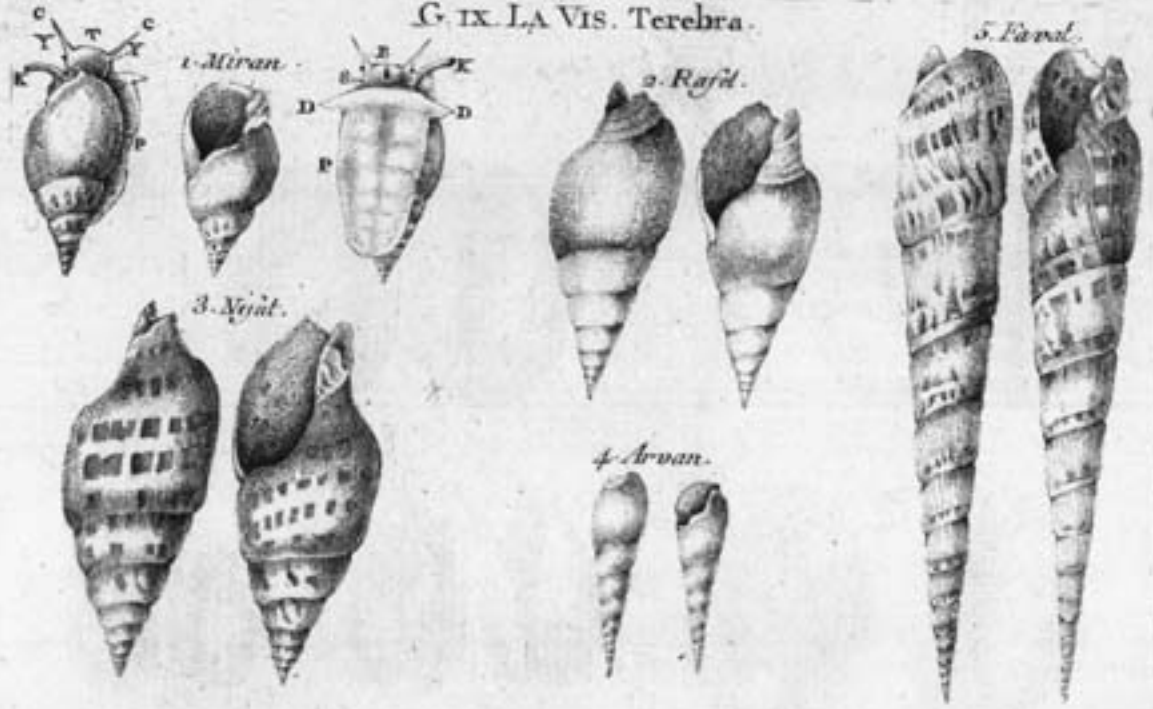
G. VI. L'ORMIER. Haliotis.



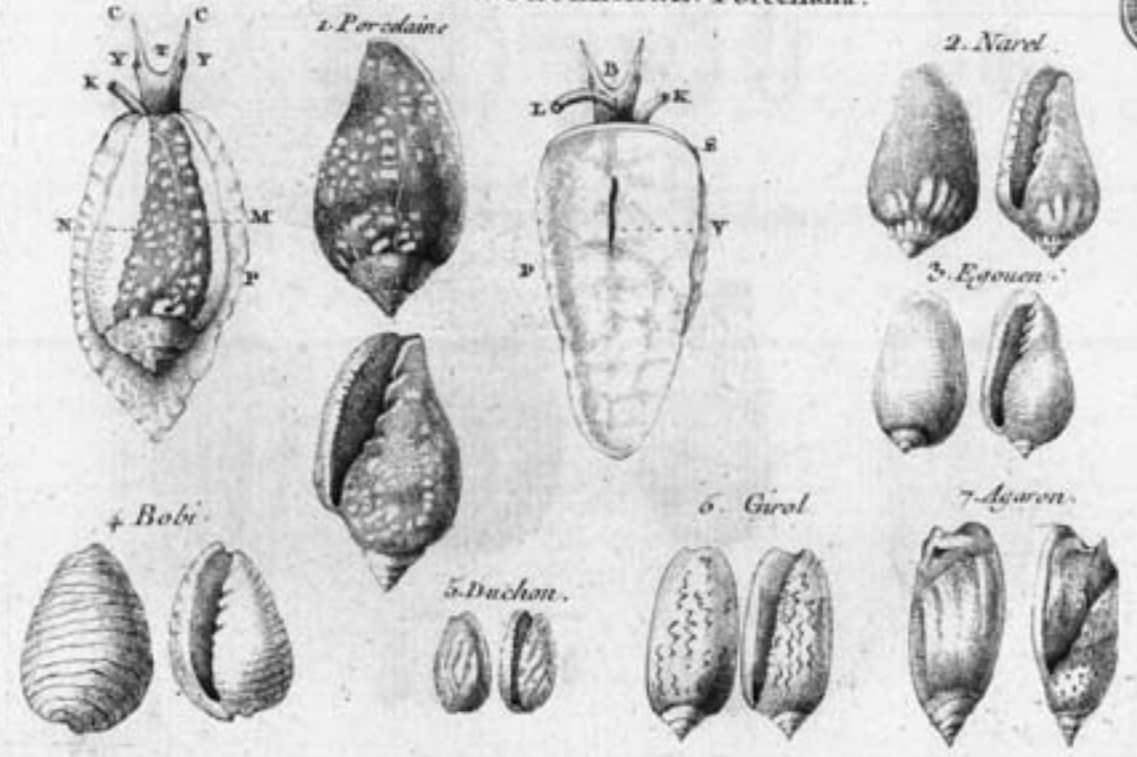
G VIII. I. YET. Yctus.



G. IX. LA VIS. Terebra.

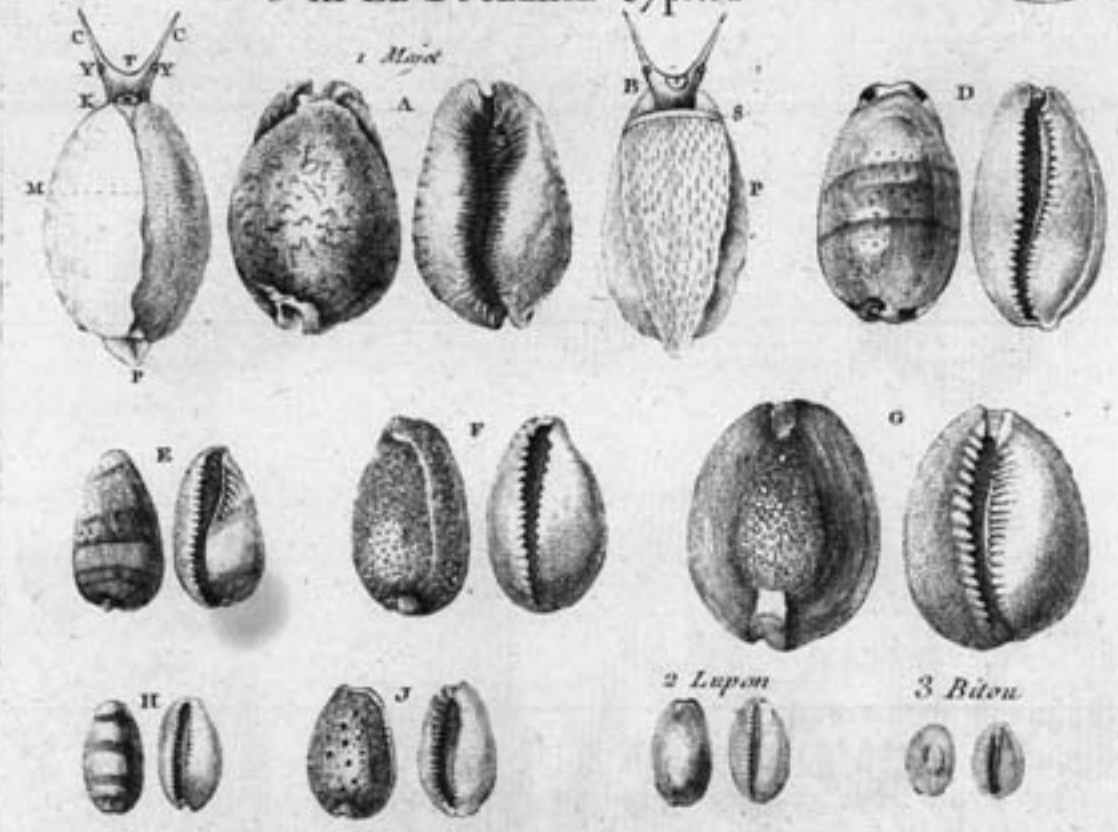


G. X. LA PORCELAIN. Porcellana.





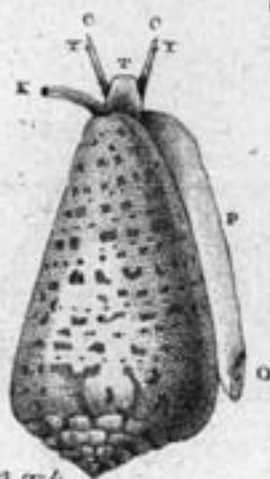
G. XI. LE PUCELAGE. Cypræa.



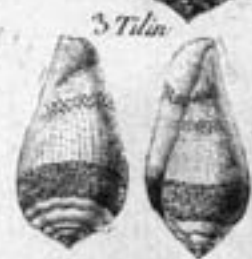
G. XIII. LE MANTELET. Peribolus.



G I LE ROULEAU Strombus

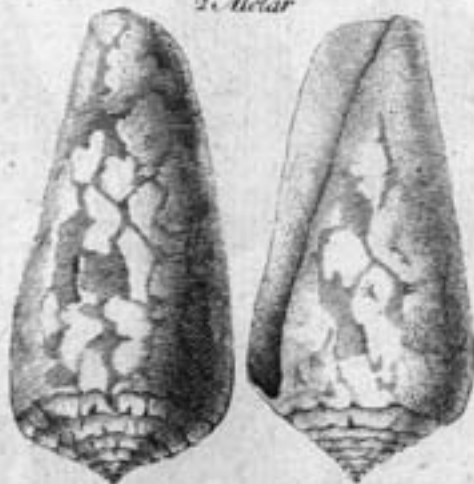


1 Jamar



3 Tila

2 Melar

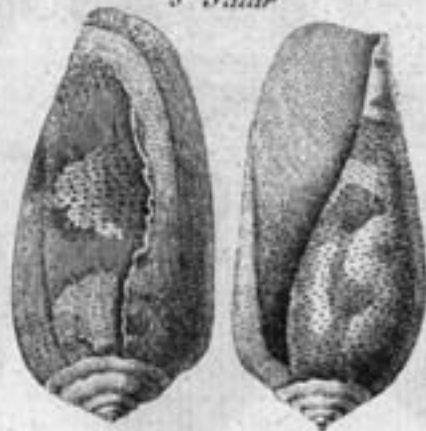


5 Coupet



4 Mafou

8 Salar



7 Loman



6 Chotin



G II LA POURPRE *Purpura*



1. *Sakem*



2. *Labarin*

4. *Sadolot*



3. *Pakel*



5. *Tesan*



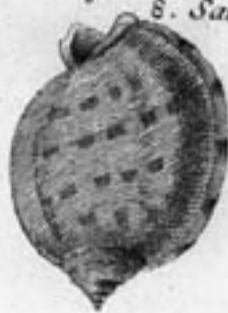
6. *Mujac*

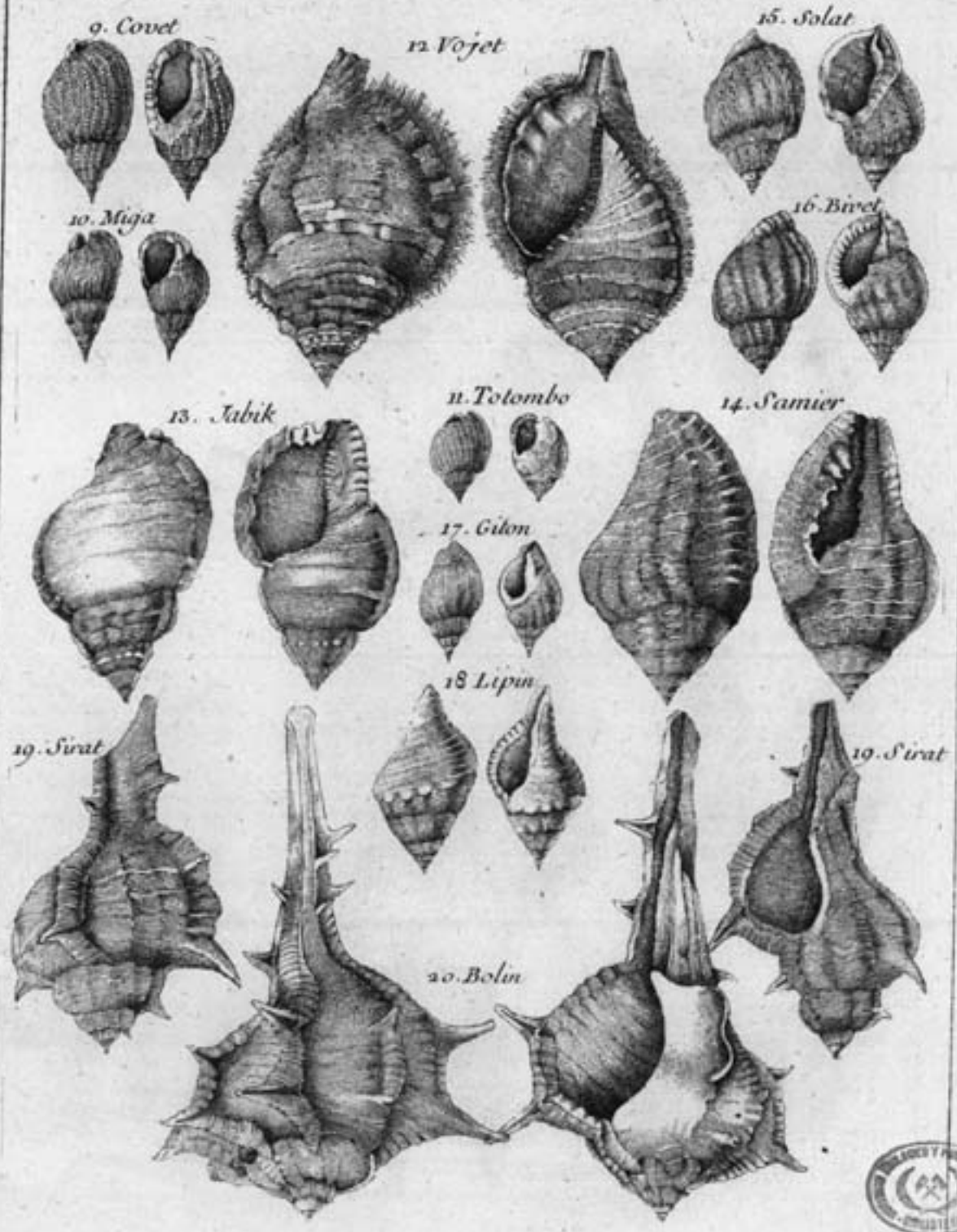


7. *Fasin*



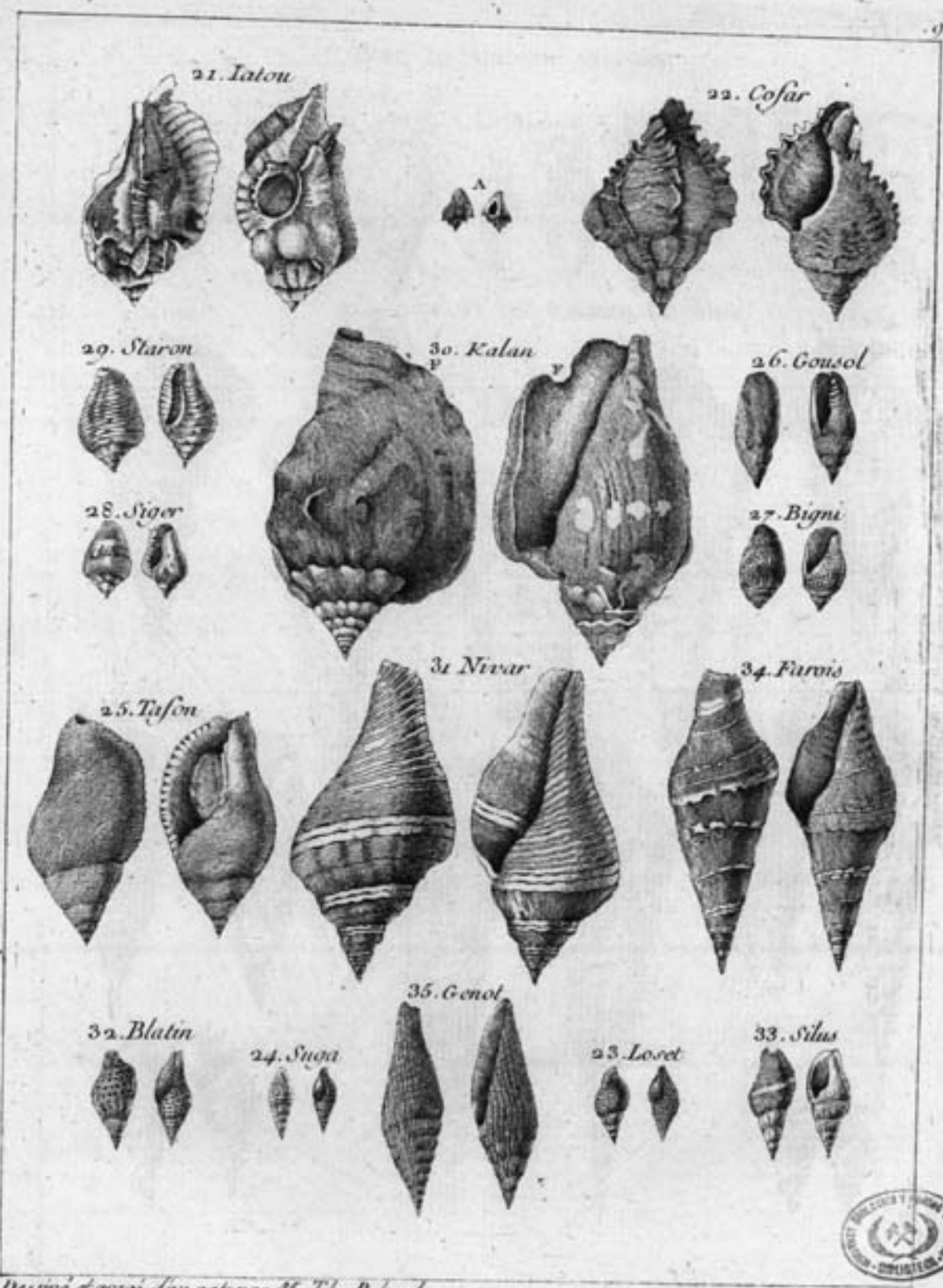
8. *Saburon*





Dessiné et gravé d'après nat. par M. Th. Rebour.





Dessiné d'après nature par M. Th. Rebour



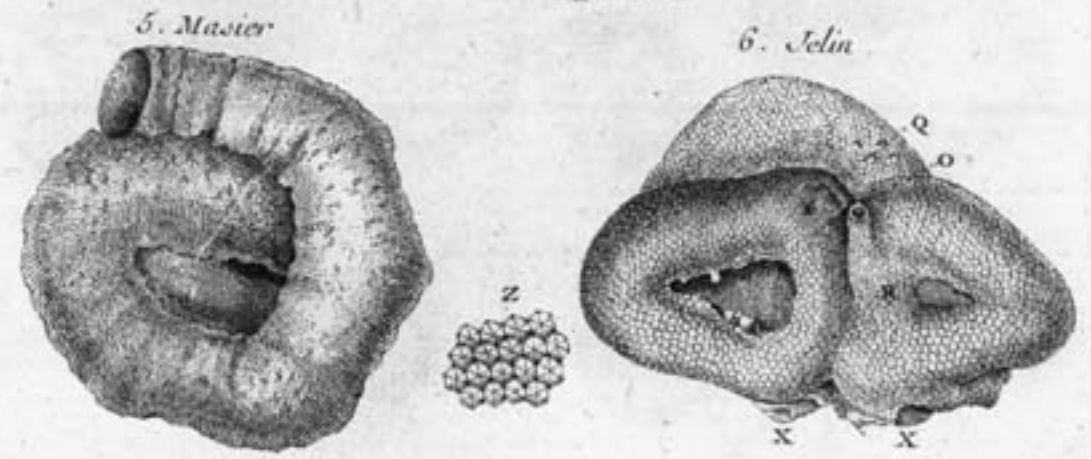
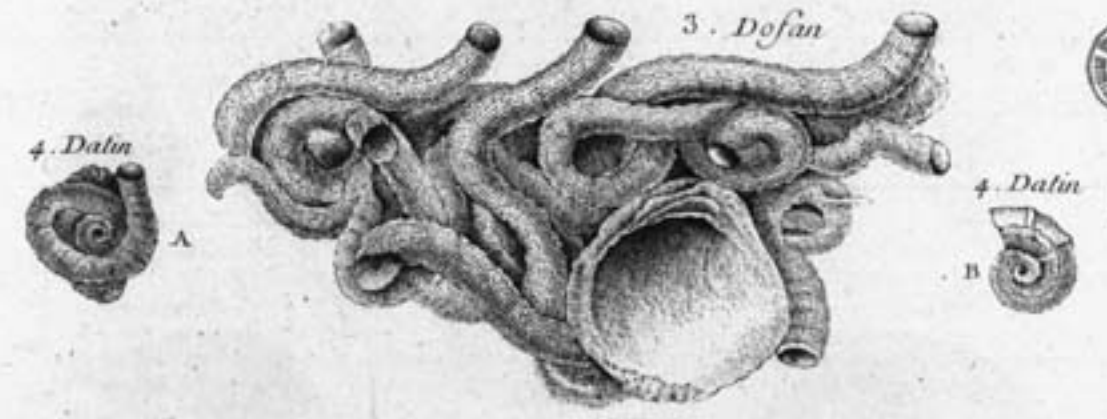
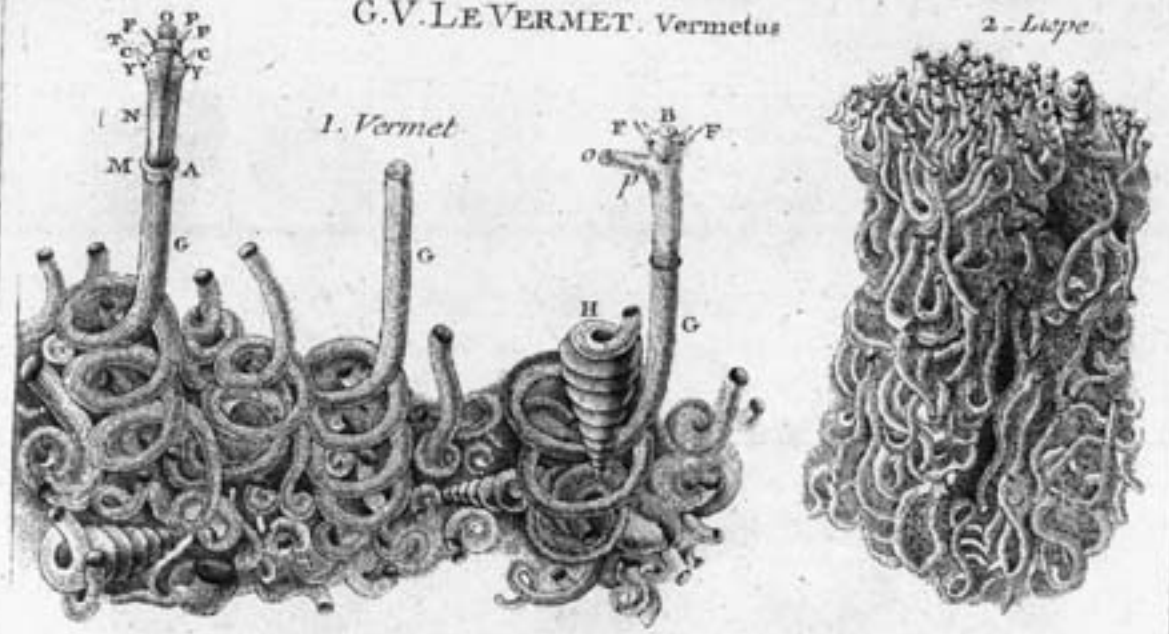
G III LE BUCCIN Buccinum



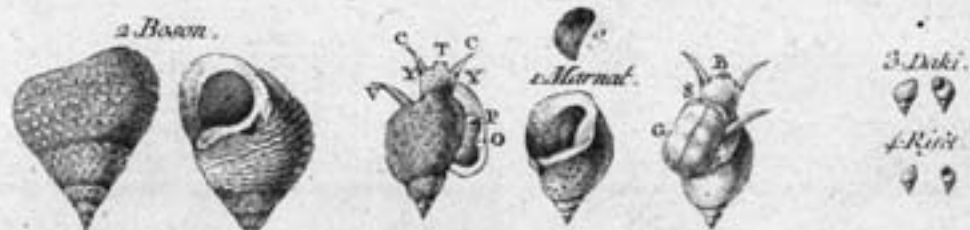
G.IV. LE CERITE Cerithium



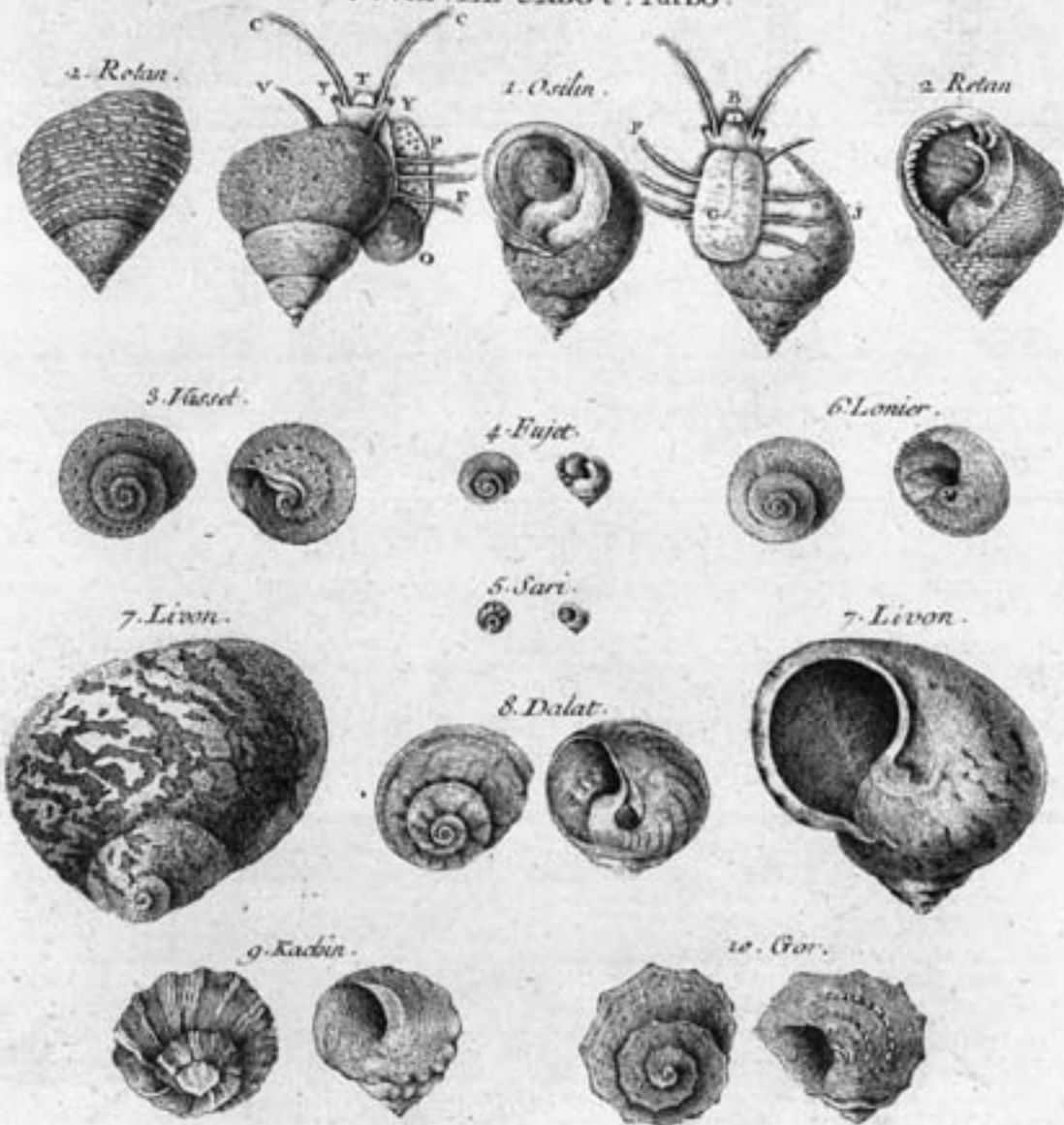
G.V. LEVERMET. Vermetus



G. VI. LA TOUPIE. Trochus.

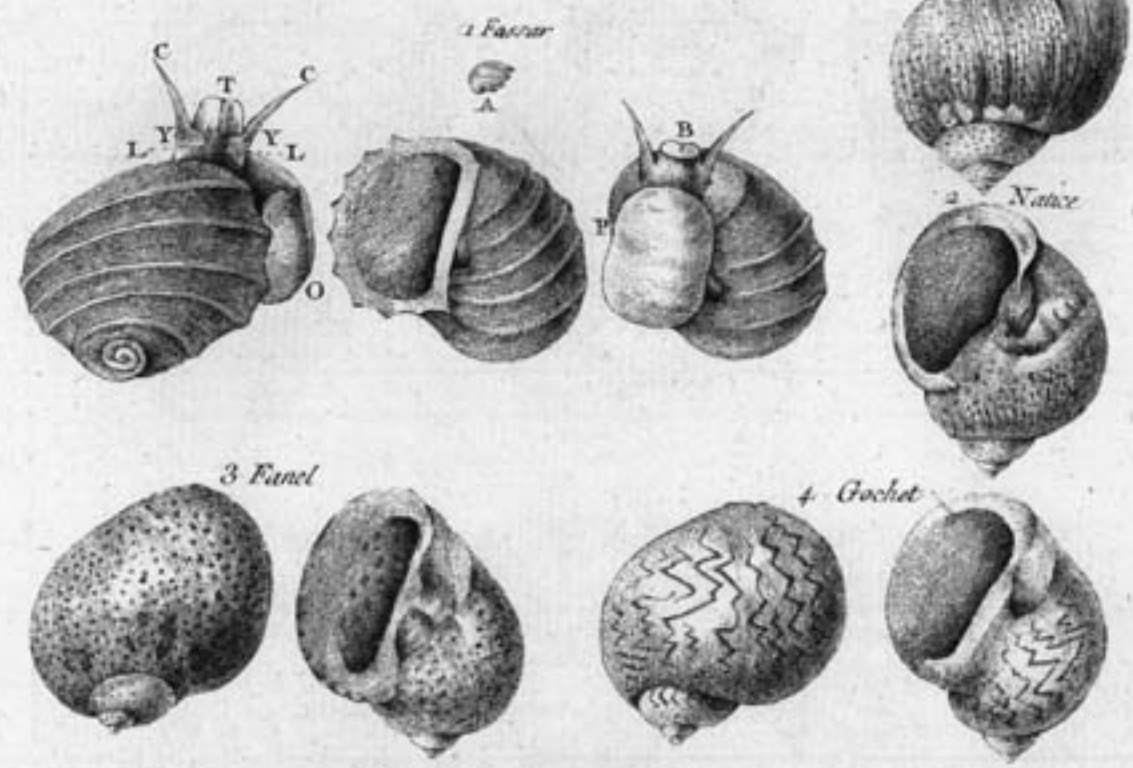


G. VIII. LE SABOT. Turbo.

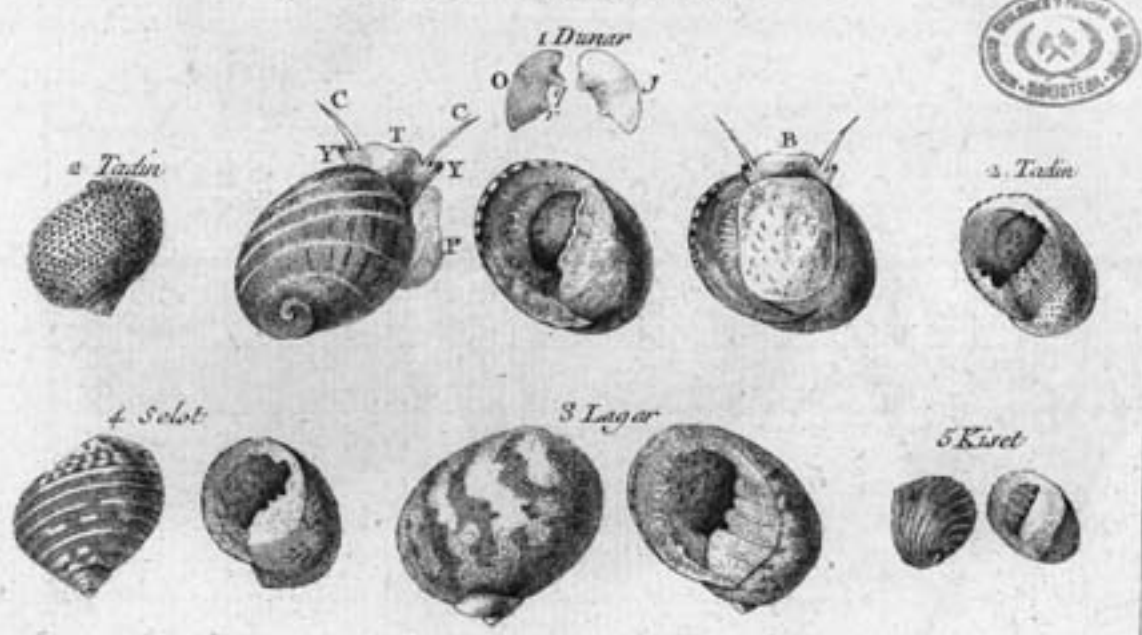


Dessiné et gravé d'après nature par M. Th. Rebour.

G VII LA NATICE Natice

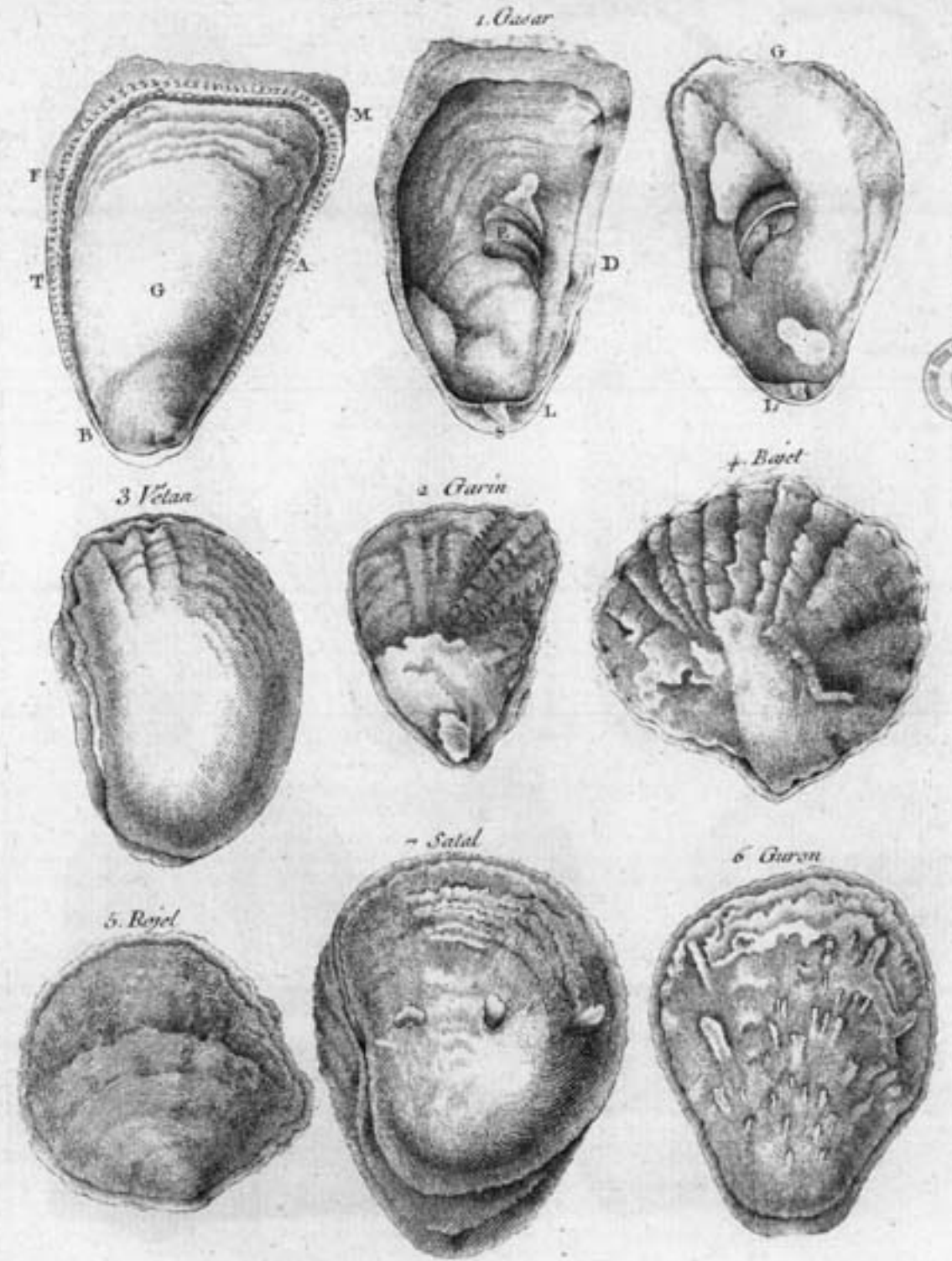


G IX LA NERITE Nerita



Desine et grave d'ap nat par M.Th.Reboul.

G. I. LHUTTRE Ostreum

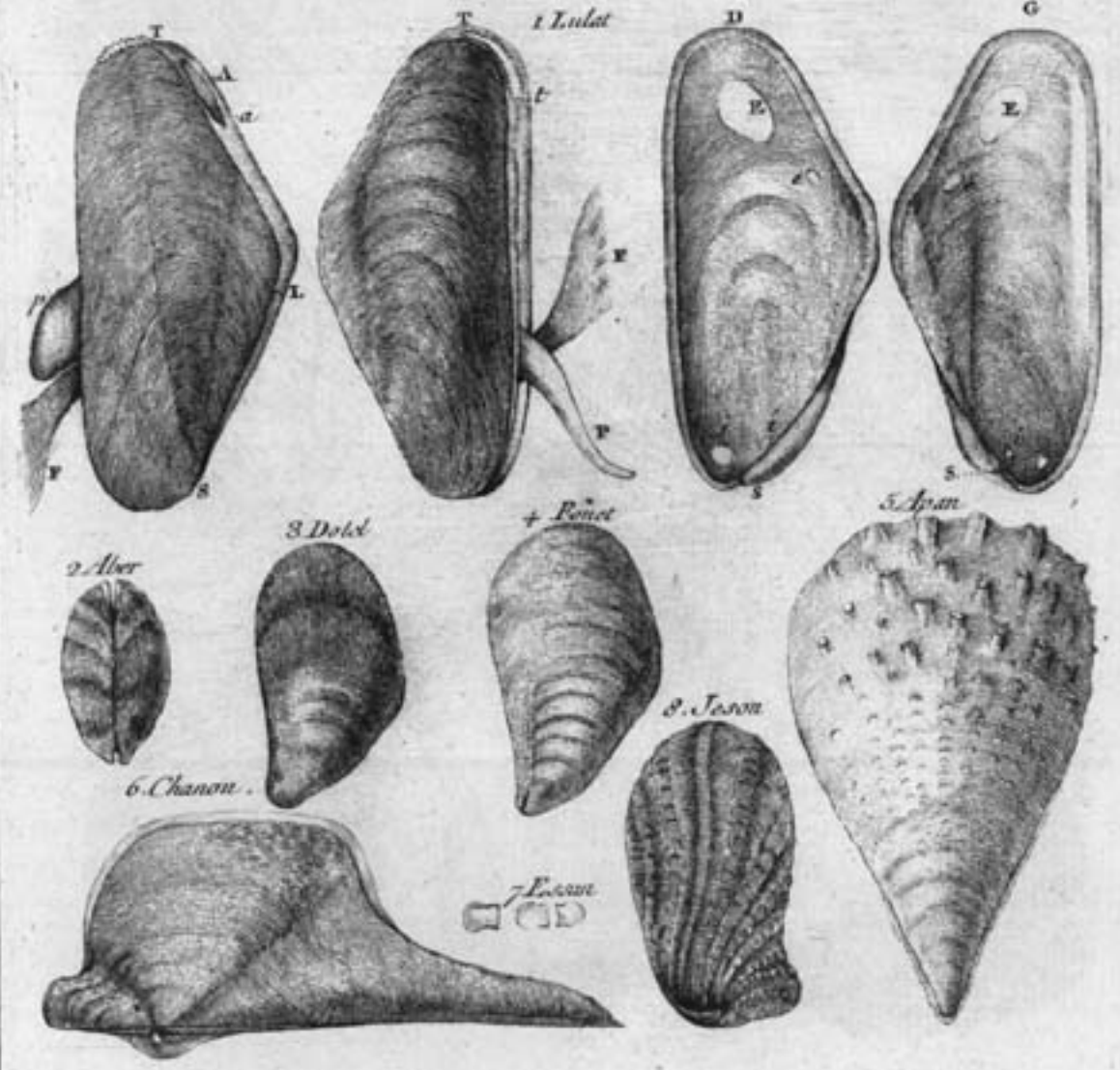


Dessiné et gravé d'après nature par M. Th. Rebour

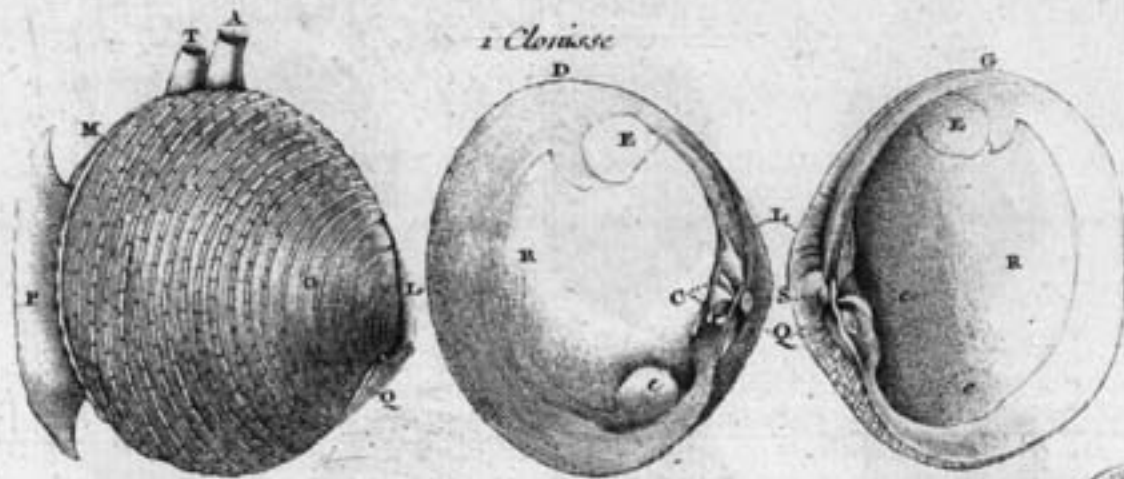
GII LE JATARON Jataroides



GIII LE JAMBONNEAU Perna



GIV. LA CAME Chama





9 Peron

10 Perot

11 Lunet

12 Peron

13 Smet

14 Tossar

15 Jourd

16 Luvor

18 Calennelle

17 Patan

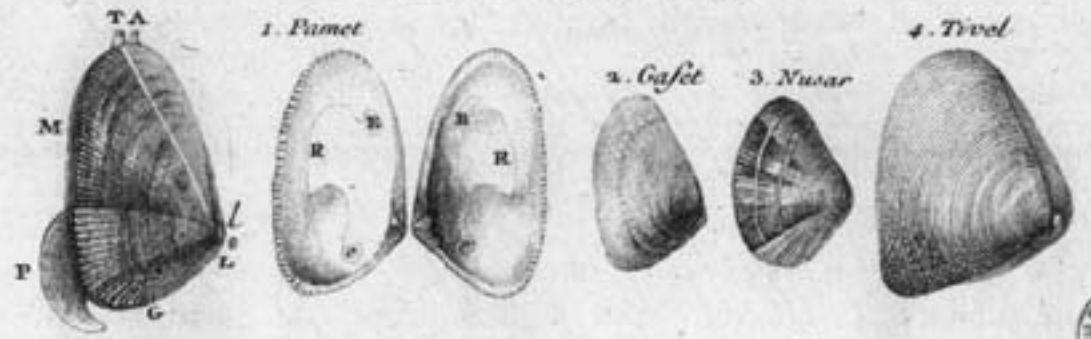
21 Milet

20 Vival

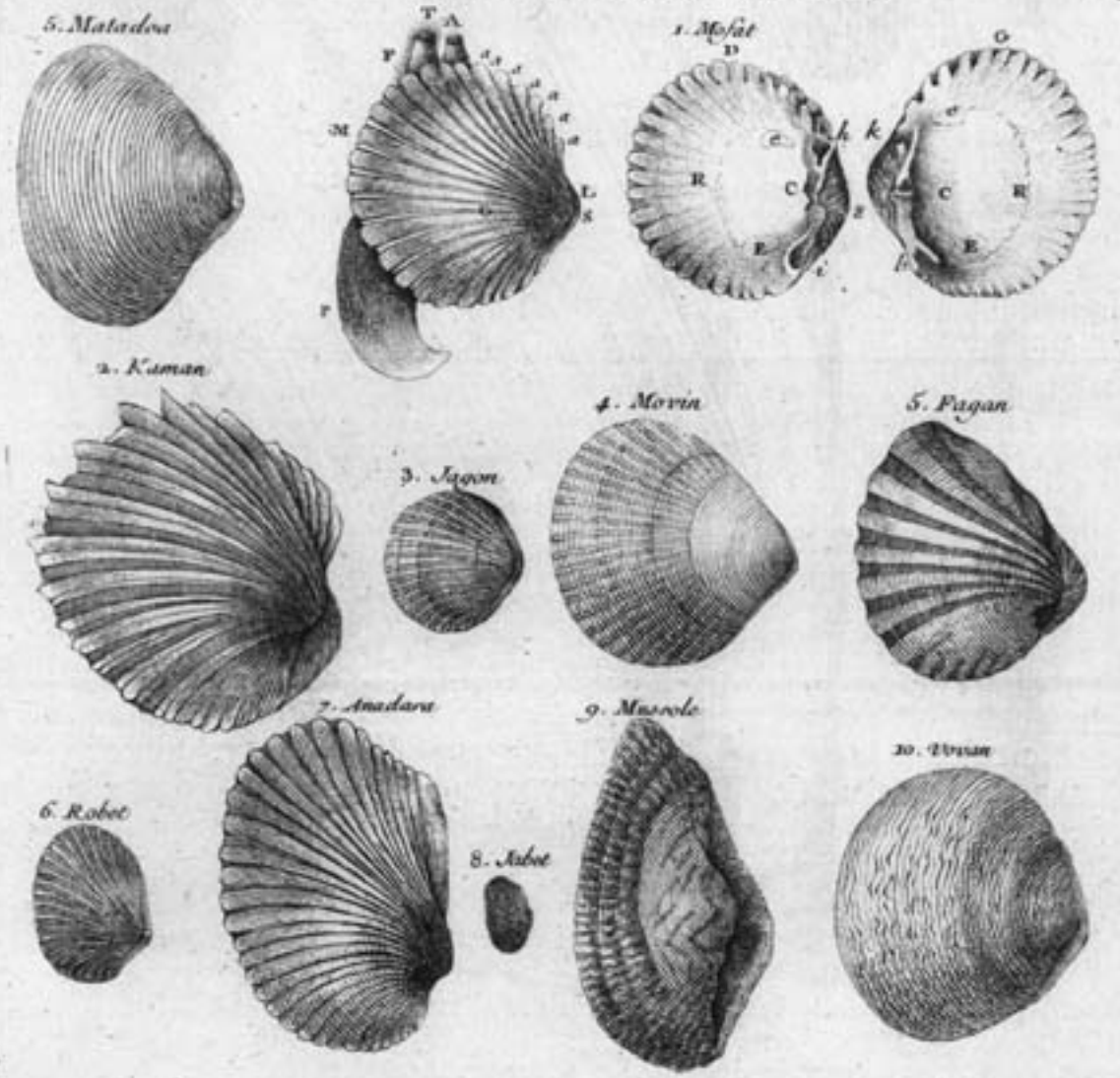
20 Galtre



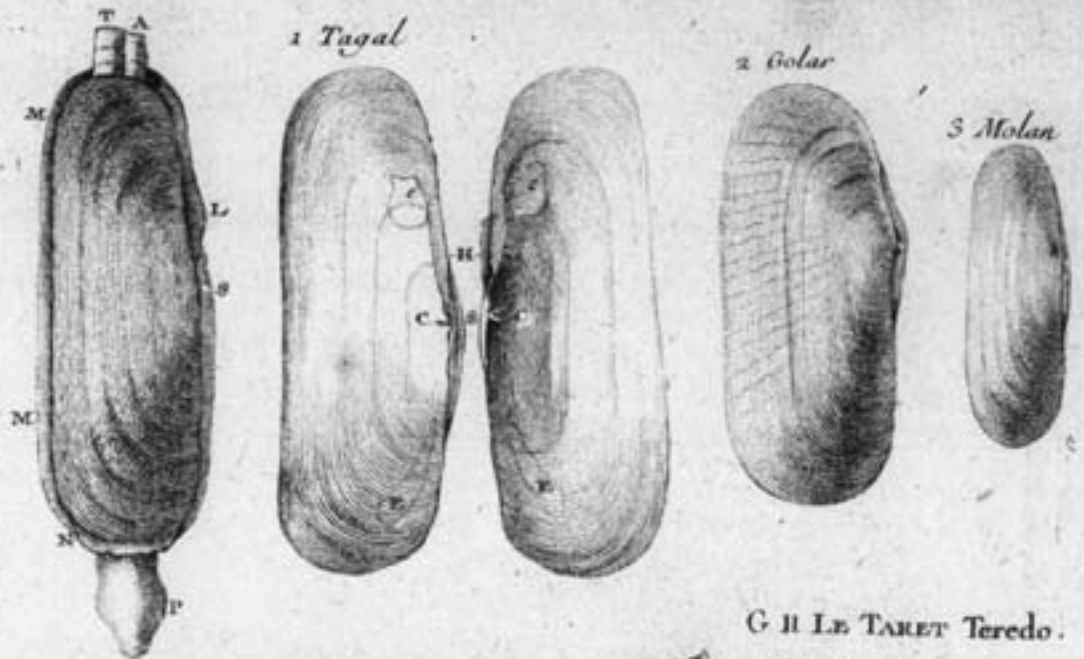
G.V. LA TELLINE Tellina



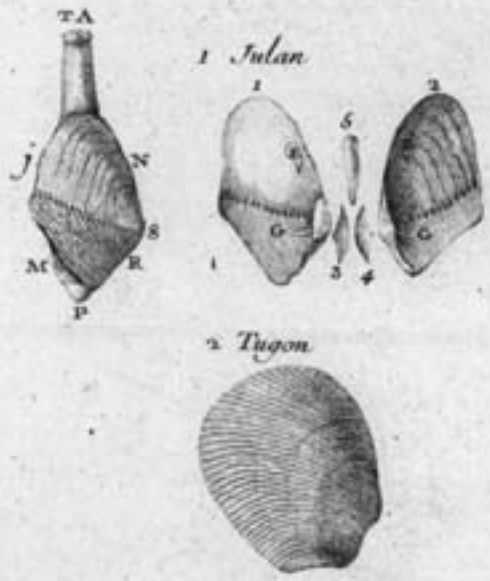
G.VI. LE PETONCLE Pectunculus



G VII LE SOLEN Solen.



G I LA PHOLADE Pholas



G II LE TARET Teredo.

